



la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1974

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CHAPITRES SPÉCIAUX

Depuis 1957, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle de la situation récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

- | | |
|------|--|
| 1957 | Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture. |
| 1958 | Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde. |
| 1959 | Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre. |
| 1960 | Les programmes de développement agricole. |
| 1961 | La réforme agraire et l'évolution des institutions.
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine. |
| 1962 | Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.
La production animale dans les pays insuffisamment développés. |
| 1963 | Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole. |
| 1964 | Nutrition protéique: besoins et perspectives.
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles. |
| 1966 | Agriculture et industrialisation.
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale. |
| 1967 | Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.
Aménagement des ressources halieutiques. |
| 1968 | Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.
L'amélioration de l'emmagasiner et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales. |
| 1969 | Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier. |
| 1970 | L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement. |
| 1971 | La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches. |
| 1972 | Education et formation en matière de développement.
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement. |
| 1973 | L'emploi agricole dans les pays en développement. |
-

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1974

SITUATION MONDIALE

ÉTUDE PAR RÉGION

**POPULATION, APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE
ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ROME 1975**

Cette publication est basée sur les données dont disposait la FAO jusqu'au 1^{er} novembre 1974.

Les désignations utilisées et la présentation des données qui figurent dans la présente publication n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel de l'un quelconque des pays, territoires ou zones maritimes y figurant ni quant au tracé des frontières.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	vii	LES FOURNITURES AGRICOLES	32
Note explicative	xi	La crise de l'énergie	32
Faits essentiels	xii	Les engrais	35
1. Situation mondiale	1	Les pesticides	37
PRODUCTION AGRICOLE	2	PÊCHES	38
Production 1973	2	Production et commerce	38
Production 1974	8	Politiques et questions diverses	40
INFLUENCE DU TEMPS ET DU CLIMAT SUR LA PRODUCTION ALIMENTAIRE	13	Perspectives	42
Agrométéorologie	15	FORÊTS	44
COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOL ES	19	Production et commerce	44
Commerce en 1973	19	Politiques forestières	47
Perspectives du commerce en 1974/75	21	LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET LES AUTRES CONFÉRENCES SPÉCIALES OR GANISÉES PAR LES NATIONS UNIES EN 1974	50
STOCKS DE PRODUITS AGRICOLES	23	Conférence mondiale de l'alimentation	50
LES PRIX AGRICOLES A LA CONSOMMATION	25	Sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies	53
AIDE AU DÉVELOPPEMENT	27	Conférence mondiale de la population	54
Modalités de l'aide	28	Conférence sur le droit de la mer	55
Rachat de la dette publique	28	2. Etude par région	57
Le Groupe de la Banque mondiale et le finan cement de l'agriculture	29	EUROPE OCCIDENTALE	57
Banques régionales de développement et nou velles sources d'aide	29	Politiques et problèmes agricoles	57
Aide alimentaire	31	EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	61
		Investissements et inputs courants	61

Revenus et prix agricoles	62	Aide au développement	113
Plans et politiques	63	Echanges mondiaux de produits alimentaires	113
AMÉRIQUE DU NORD	64	DIMENSIONS ET CAUSES DE LA FAIM ET DE LA MALNUTRITION	116
Prix et revenus agricoles	64	Evaluation de la sous-nutrition et de la mal-nutrition	117
Problèmes, politiques et programmes	65	Disponibilités alimentaires	118
Océanie	71	Répartition des aliments par revenu et groupe social	120
Prix et revenus agricoles	71	Autres indicateurs des carences alimentaires	121
Problèmes, politiques et programmes	72	Recul de l'allaitement maternel	123
AMÉRIQUE LATINE	74	Autres carences nutritionnelles	124
Plans et politiques de développement	74	Causes de la sous-alimentation	124
Développement rural intégré	78	LA DEMANDE ALIMENTAIRE	125
Intégration économique régionale	81	Profil des dépenses alimentaires	126
EXTRÊME-ORIENT	83	Les dépenses alimentaires des familles	126
Plans et politiques de développement	83	Incidence d'autres facteurs sur la demande alimentaire à long terme	129
L'innovation technologique et ses implications politiques	86	LE PROBLÈME ALIMENTAIRE DE L'AVENIR	131
Coopération économique régionale	90	Projections de la demande alimentaire	131
<i>Chine</i>	90	Tendances extrapolées de la production alimentaire	136
<i>Japon</i>	91	L'équilibre demande/production	137
PROCHE-ORIENT	93	Quantités supplémentaires d'aliments nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels	140
Plans et politiques de développement	93	Fluctuations de la production	141
Etudes prospectives par pays	95	Niveaux de vie des populations rurales	142
AFRIQUE	100	Note sur la méthodologie	143
Plans et politiques de développement	100	POSSIBILITÉS D'ACCROÎTRE LA PRODUCTION	146
Intégration économique régionale	102	Inputs agricoles	147
3. Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole	105	Ressources en terres et en eaux	149
POPULATION ET APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE	105	L'élevage	149
Production alimentaire	105	Les pêches	151
Ressources productives	108	Pertes après récolte	152
Institutions et services ruraux	111	Stimulants et services	152
		Mobilisation de la population rurale	153
		PRINCIPALES INCIDENTES SUR LE PLAN POLITIQUE	154
		ANNEXE AU CHAPITRE 3	157
		BIBLIOGRAPHIE DU CHAPITRE 3	173
		Tableaux annexes	175

Il y a maintenant près de 30 ans, comme je le rappelais le 5 novembre 1974 devant la Conférence mondiale de l'alimentation, que John Boyd-Orr, premier Directeur général de la FAO, lançait l'idée d'« un vaste programme alimentaire mondial qui libérera tous les hommes de la faim ». A l'époque, les gouvernements n'ont pas su relever ce défi; aujourd'hui, c'est-à-dire une génération plus tard, le problème alimentaire mondial, resté sans solution, s'est encore aggravé, et le nombre des affamés n'a fait que croître.

Pour la troisième année consécutive, la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture ne peut être envisagée sans une profonde inquiétude. Pendant une grande partie de l'année, on avait vivement espéré que 1974 apporterait les récoltes abondantes dont le monde aurait eu grand besoin pour émerger de la crise alimentaire où le mauvais temps et les mauvaises récoltes l'avaient plongé en 1972. Malgré un redressement notable en 1973, il aurait fallu que les récoltes de 1974 soient excellentes pour que l'on commence à retrouver un degré raisonnable de sécurité en matière d'approvisionnements alimentaires.

Il est maintenant clair que ces espoirs ne se sont pas matérialisés. Dans de nombreux pays, les intempéries ont réduit à néant les efforts énergiques déployés pour accroître la production, notamment par l'expansion des superficies cultivées. Il faudra donc attendre encore un an au moins avant d'entrevoir une détente dans la situation alimentaire mondiale.

Bien que le mauvais temps ait été beaucoup moins généralisé en 1974 qu'en 1972, il a eu des répercussions désastreuses sur la production de deux régions névralgiques: l'Amérique du Nord, qui est le plus gros exportateur de produits alimentaires, et l'Extrême-Orient, où vit la majorité des mal nourris. On ne connaît pas encore le résultat définitif des récoltes de céréales dans certaines parties de l'Extrême-Orient, mais on sait déjà que la production céréalière et la production alimentaire et agricole totale ont fléchi dans les deux régions précitées.

Ainsi, pour la seconde fois en trois ans, il y a eu, en 1974, recul de la production céréalière mondiale. D'après les premières estimations de la FAO, ce recul atteindrait 40 à 50 millions de tonnes. Pour faire saisir toute la gravité de cette régression, qui se greffe sur une situation déjà précaire, il suffira de rappeler qu'étant donné l'accroissement démographique il faudrait produire chaque année plus de 20 millions de tonnes supplémentaires de céréales rien que pour maintenir les moyennes de consommation à leur niveau actuel. Il y a maintenant de fortes chances pour que le total des stocks de report céréaliers (non compris la Chine et l'U.R.S.S. au sujet desquelles on ne dispose encore d'aucun renseignement) tombe au-dessous de 100 millions de tonnes d'ici la mi-1975. Ce volume, qui représente moins de la moitié de celui de 1970, ne correspond qu'à 11 pour cent de la consommation mondiale, alors que la FAO estime à 17 ou 18 pour cent le minimum requis pour assurer un degré raisonnable de sécurité.

Toute augmentation de la production alimentaire et agricole mondiale en 1974 a probablement été très légère. Si, en fin de compte, la production de 1974 est égale à celle de 1973, cela tiendra principalement à un accroissement exceptionnel des abattages de bétail, spécialement en Europe occidentale, sans que les pays dont la situation est le plus critique s'en trouvent soulagés. Bien plus, la forte augmentation de la production animale est due à de graves difficultés dans ce secteur et ni les producteurs ni les consommateurs n'en ont tiré profit.

Outre les pénuries générales et persistantes de denrées alimentaires, en particulier de céréales de base, la situation est critique pour plusieurs des principaux facteurs indispensables à leur production. Les engrais chimiques manquent, leur prix est élevé, et rien ne permet d'espérer une amélioration dans un avenir proche. La raréfaction de divers pesticides importants risque de poser bientôt un grave problème. Un certain nombre de pays en développement manquent de carburant et d'énergie pour les travaux agricoles essentiels, notamment pour alimenter les pompes d'irrigation.

Devant cette double pénurie de denrées alimentaires et de moyens de production, il faut de toute évidence prendre sans délai des mesures d'urgence si l'on veut éviter une famine de grandes proportions.

Tout d'abord, il faut garantir une répartition équitable des disponibilités alimentaires exportables pour assurer la soudure, en tenant particulièrement compte des besoins des pays les plus éprouvés qui ne peuvent, dans certains cas, être complètement connus à l'heure actuelle. J'ai entamé, à cette fin, des consultations spéciales avec les principaux pays exportateurs et importateurs.

Il faut en second lieu assurer une distribution équilibrée des moyens de production limités dont on dispose, afin d'obtenir en 1975 des récoltes aussi abondantes que possible. Le programme international d'approvisionnement en engrais entrepris par la FAO revêt à cet égard un intérêt particulier.

Enfin, en ce qui concerne tant les produits alimentaires que les moyens de production, il ne s'agit pas seulement d'un problème de disponibilités. Beaucoup de pays en développement, très touchés par l'enchérissement massif des produits alimentaires, des engrais, des carburants et de maints autres articles qu'il leur faut importer, éprouvent de très graves difficultés de balance des paiements. A supposer que l'on parvienne à réserver les quantités nécessaires, ces pays auront besoin d'une aide financière substantielle pour payer leurs achats. Sous ce rapport, l'Opération d'urgence des Nations Unies, à laquelle la FAO coopère activement, est un instrument important.

Je me suis quelque peu attardé sur les problèmes que la crise alimentaire pose dans l'immédiat et sur les mesures qu'ils appellent. Ces problèmes sont extrêmement préoccupants et constituent le principal sujet des deux premiers chapitres du présent rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Il n'en faudrait pas, pour autant, oublier qu'il s'agit aussi d'un problème à long terme. Des conditions météorologiques favorables et de bonnes récoltes pendant deux ou trois ans: voilà ce dont nous avons besoin en première urgence; mais, une fois conjuré le péril immédiat, il serait dramatique que le monde se laisse de nouveau aller à un optimisme exagéré.

Au moment où la Conférence mondiale de l'alimentation se réunissait à Rome, du 5 au 16 novembre 1974, la conjoncture était encore assombrie par les résultats décevants de la production alimentaire au cours de l'année. La conférence n'en a pas moins voulu s'attaquer aux maux profonds et chroniques de l'agriculture et de l'alimentation mondiales en vue de définir l'action à entreprendre pour éviter toute réapparition de telles crises à court terme. Elle a centré son attention sur le moyen terme, c'est-à-dire sur les quelque dix prochaines années.

Ses principales décisions sont récapitulées dans le premier chapitre du présent rapport. Il est très encourageant de constater que les opinions ont été largement concordantes en ce qui concerne tant la nature et les dimensions du problème alimentaire mondial que les mesures à prendre pour le résoudre à l'échelon national et international. La conférence a préconisé la création d'un certain nombre d'organismes nouveaux qui pourraient jouer un rôle décisif dans la mise en chantier de cette action concertée. Elle a décidé que tous les gouvernements « doivent se fixer comme but que, d'ici dix ans, aucun enfant ne devra aller se coucher en ayant faim, qu'aucune famille ne devra vivre dans la crainte de manquer de pain pour le lendemain, et que l'avenir et les capacités d'aucun être humain ne devront être compromis par la malnutrition ». La réalisation de cette ambition dépendra pour une large part de la promptitude avec laquelle les gouvernements prendront les mesures dont ils ont reconnu la nécessité.

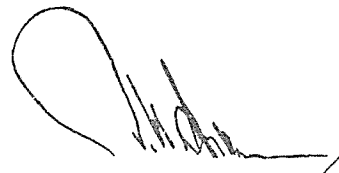
Le problème alimentaire mondial comporte une autre dimension temporelle. La Conférence mondiale de l'alimentation a, en effet, concentré son attention sur les quelque dix prochaines années, période pour laquelle le taux de croissance de la population est déjà pratiquement déterminé. Elle avait donc à examiner les mesures à prendre pour faire face à une croissance démographique inévitable. Mais, à plus longue échéance, il n'est nullement impossible de maîtriser cette progression. Selon les projections des Nations Unies, le nombre d'habitants de la planète pourrait se situer en l'an 2000 entre 5 900 et 7 200 millions. Cette énorme marge de 1 300 millions influerait beaucoup sur l'ampleur des tâches que devra affronter le secteur agricole et alimentaire. A condition d'entreprendre sans délai l'action approuvée par la Conférence mondiale de l'alimentation, il devrait être possible de faire face à l'accroissement prévu de la demande alimentaire jusqu'en 1985, et même un peu au-delà; mais il ne s'agit là que d'un programme d'urgence. Il faut aussi agir dès maintenant pour qu'à plus long terme la croissance démographique et, corollairement, la progression de la demande de produits alimentaires se ralentissent notablement.

C'est pourquoi il est tout indiqué que le chapitre 3 du rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture soit consacré cette année à une étude de la population, des approvisionnements alimentaires et du développement agricole. Cette étude a été préparée avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et ses conclusions ont déjà servi à établir une partie de la documentation préparée par la FAO

à l'intention de la Conférence mondiale de l'alimentation et, auparavant, de la Conférence mondiale de la population tenue à Bucarest du 19 au 30 août 1974. Ces deux importantes conférences des Nations Unies, qui présentent entre elles des rapports évidents, s'intègrent dans une série de réunions majeures, notamment la Conférence sur l'environnement, la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et les prochaines conférences sur le rôle de la femme, sur les établissements humains et sur l'eau, qui toutes s'intéressent à des aspects différents d'un même ensemble de problèmes connexes avec lesquels le monde se trouve aux prises. En effet, comme la FAO ne cesse de le répéter, le problème alimentaire n'est pas simplement un problème d'agriculture, mais l'une des composantes d'un problème global et complexe: celui du développement économique et social et de l'amélioration de la qualité de la vie.

Ce qui caractérise ce troisième chapitre du rapport, c'est l'optique nouvelle dans laquelle la FAO se place pour apprécier l'ampleur de la faim et de la malnutrition dans le monde. On estime aujourd'hui que le nombre des êtres humains souffrant d'une malnutrition grave atteint le chiffre effrayant de 460 millions au bas mot. Et qui plus est, cette estimation est calculée sur la base du niveau maximal des approvisionnements alimentaires par habitant enregistré avant la catastrophique aggravation de la situation amorcée en 1972; depuis, la masse des mal nourris a, selon toute probabilité, fortement augmenté. Beaucoup meurent en bas âge, sans que ces décès soient officiellement attribués à la faim. On a constaté récemment dans un certain nombre de pays en développement une progression alarmante des taux de mortalité, due pour une large part — cela ne fait guère de doute — à l'aggravation de la situation nutritionnelle.

Le défi que tous les gouvernements de la planète et la communauté internationale ont à relever ne saurait être plus clair. La Conférence mondiale de l'alimentation l'a unanimement reconnu. Les efforts faits pour y répondre seront suivis anxieusement dans les mois qui viennent. Il n'y a pas un instant à perdre; demain, il sera trop tard pour redresser la situation.



A.H. BOERMA
Directeur général

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

— néant ou négligeable

... renseignement non disponible

1971/72 désigne la campagne agricole, l'année de commercialisation ou l'exercice financier allant d'une année civile à l'autre; 1971-72 désigne la moyenne des deux années civiles.

Dans les tableaux statistiques, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme exacte des divers chiffres, certains d'entre eux ayant été arrondis. Les pourcentages de variation d'une année à l'autre ont été calculés sur la base de chiffres non arrondis. Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique.

Indices de la production ¹

Pour la construction des indices de la production agricole, des coefficients de pondération régionaux, fondés sur les rapports entre les prix des produits agricoles en 1961-65, ont été appliqués aux chiffres de production, ajustés pour tenir compte des quantités utilisées pour l'alimentation animale ou comme semences. Des indices des produits alimentaires sont exclus le tabac, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres animales et végétales et le caoutchouc. Ces indices sont calculés sur la base de l'année civile et ne sont donc pas comparables avec les indices des campagnes agricoles, publiés en 1966 et dans les éditions antérieures du présent rapport.

Pour ce qui est de la production des pêches, les quantités sont pondérées par la moyenne des valeurs unitaires des débarquements en 1961-65. Pour la production forestière, la production de bois rond est pondérée par les prix de 1961-65.

Indices du commerce ²

Pour la construction des indices du commerce de la production agricole dans la présente édition, le champ des produits et des pays couverts inclut tous les produits et pays qui figurent dans l'édition 1973 de l'*Annuaire du commerce*, FAO.

¹ On trouvera des indications détaillées, y compris une liste des coefficients de pondération, dans: FAO, *Annuaire de la production* 1973, Rome, 1974.

² On trouvera des indications détaillées dans: FAO, *Annuaire du commerce* 1973, Rome, 1974.

Tous les indices sont calculés indépendamment pour la valeur, le volume et la valeur unitaire des exportations et des importations.

Les indices de valeur représentent les valeurs courantes des exportations (fob) et des importations (caf), toutes exprimées en dollars U.S. Si certains pays évaluent les importations sur la base fob, ces chiffres sont ajustés pour les rapprocher des valeurs caf. Cette méthode d'estimation accuse une erreur chaque fois que la tendance de l'assurance et du fret diffère des valeurs unitaires des produits à l'exportation.

Les indices du volume et de la valeur unitaire représentent les changements dans la somme, pondérée par les prix, des quantités et dans la somme des valeurs, pondérées par le volume, des produits échangés entre les pays. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les moyennes des prix et des volumes pour 1961-65, qui est la période de référence utilisée, pour toutes les séries d'indices actuellement calculées par la FAO. Pour la construction des nombres-indices, on a utilisé les formules Laspeyre.

Définition des régions

Les pays sont groupés par région suivant la « classification des pays aux fins statistiques », adoptée récemment par la FAO. Les définitions des régions se passent ordinairement de commentaires. Il faut noter cependant que, comme suite à la décision de diviser les pays en trois grandes catégories économiques (économies de marché développées, économies de marché en développement et économies centralement planifiées), l'Afrique du Sud, Israël et le Japon ont été retirés des rubriques Afrique, Proche-Orient et Extrême-Orient respectivement, et classés sous la rubrique « Economies de marché développées ». En conséquence, les tableaux concernant les trois régions ne sont pas toujours comparables à ceux des éditions précédentes.

Les indices du commerce d'un groupe de pays sont calculés sur la base du commerce total de chaque pays compris dans le groupe, sans tenir compte de sa destination, de sorte qu'en général ils ne représentent pas le commerce net du groupe.

Quant aux autres régions, il convient de noter que l'Europe occidentale englobe la Yougoslavie et que le Proche-Orient s'étend de Chypre et de la Turquie au nord-ouest jusqu'à l'Afghanistan à l'est et englobe, dans le continent africain, l'Egypte, la République arabe libyenne et le Soudan.

FAITS ESSENTIELS

- La production agricole mondiale n'a pas augmenté ou bien peu en 1974 par rapport à 1973, année qui avait marqué une bonne reprise après les campagnes médiocres de 1972. Les résultats ont été décevants tant dans les pays développés que dans les pays en développement.
- En 1974, la production alimentaire par habitant est restée inférieure au niveau de 1970 dans l'ensemble des pays en développement; le recul a été particulièrement prononcé en Afrique et en Extrême-Orient.
- La production céréalière a enregistré une baisse brutale dans plusieurs régions, mais surtout en Extrême-Orient et en Amérique du Nord. Cette fois encore, la sécheresse y est pour beaucoup. La production animale s'est accrue, spécialement en Europe occidentale, mais ce secteur se trouve aux prises avec de graves difficultés.
- Pour tous les pays (non compris la Chine et l'U.R.S.S.) les stocks totaux de céréales sont tombés au-dessous du minimum indispensable à la sécurité alimentaire mondiale.
- En 1973 de nouveau, le produit mondial de la pêche n'a pas progressé.
- La production mondiale de bois rond s'est accrue en 1973 plus que les années précédentes.
- En 1973, le commerce mondial des produits de l'agriculture, des pêches et des forêts a augmenté d'environ 26 pour cent en valeur réelle. Cette hausse importante est due au niveau exceptionnel des prix car le volume des échanges n'a augmenté que de 6 pour cent.
- La montée en flèche des prix alimentaires a été une cause majeure des taux élevés d'inflation enregistrés depuis 1973 dans la plupart des pays.
- Les problèmes de la population, des approvisionnements alimentaires et du développement agricole sont étudiés au chapitre 3. Selon les estimations, environ 460 millions de personnes au bas mot souffrent de malnutrition. Ce fléau est étroitement lié à la pauvreté. La situation alimentaire mondiale restera dangereusement critique tant que les taux d'accroissement de la production n'auront pas été relevés de façon très marquée et durable dans les pays en développement.

Chapitre 1. - SITUATION MONDIALE

La production agricole mondiale, notamment celle de céréales, a marqué une bonne reprise en 1973, après les résultats décevants de l'année précédente, époque à laquelle a commencé la crise alimentaire actuelle. La production halieutique a progressé d'environ 5 pour cent et la production forestière de quelque 3 pour cent. La production totale de l'agriculture, des pêches et des forêts s'est accrue de 4 pour cent (tableau 1-1). Contrairement à 1972, lorsque les mauvais temps avait sévi à peu près partout, les conditions météorologiques en 1973 ont été généralement favorables, notamment en U.R.S.S. et en Extrême-Orient. La plupart des pays se sont particulièrement attachés à intensifier la production alimentaire et toutes les restrictions encore imposées à la production ont été levées. Cependant, la population mondiale s'étant accrue de 2 pour cent, la production alimentaire par habitant n'a que légèrement augmenté et l'écart, dans ce domaine, a continué de se creuser entre pays riches et pays pauvres. Dans nombre de pays, notamment d'Afrique et d'Extrême-Orient, la production alimentaire par habitant en 1973 était encore inférieure à celle de 1961-65 (période de référence = 100). Bien que substantielle, l'augmentation de la production enregistrée en 1973 n'a pas empêché que s'amenuisent encore les stocks céréaliers des principaux pays exportateurs, surtout en Amérique du Nord, pas plus qu'elle n'a mis un terme à la hausse constante des prix alimentaires à la consommation. En outre, l'agriculture est désormais aux prises avec des problèmes plus vastes, dont la crise de l'énergie, l'inflation, les problèmes monétaires, le ralentissement des activités économiques des grands pays industriels et un climat général d'incertitude.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les disponibilités alimentaires mondiales ont en 1973 dangereusement dépendu des résultats de la campagne en cours et, dans une large mesure, par conséquent, des conditions météorologiques.

Les stocks céréaliers étant de nouveau tombés en 1974 au-dessous des niveaux de sécurité, la situation est restée inchangée ou a empiré. En admettant même

que l'agriculture du monde entier ait bénéficié en 1974 de conditions météorologiques optimales, cet avantage n'aurait pu être mis totalement à profit étant donné la pénurie et le prix élevé des engrais. Il est désormais évident que ces conditions météorologiques sont loin d'avoir été idéales pour la production agricole en 1974. Bien qu'on ait enregistré de bonnes récoltes dans la plupart des régions d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et du Proche-Orient, les prévisions optimistes initiales en Amérique du Nord et en U.R.S.S. se sont peu à peu assombries. Quant à l'Extrême-Orient, dont on ne connaît pas encore les résultats définitifs, la mousson a fait une apparition tardive et irrégulière, occasionnant de graves sécheresses et inondations dans beaucoup de régions.

Il semble donc qu'en 1974 la production alimentaire et agricole mondiale n'ait dans l'ensemble que

TABLEAU 1-1. — INDICES DE LA PRODUCTION MONDIALE DES PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1969	1970	1971	1972	1973 ¹	Variation de 1972 à 1973
	 1961-65 = 100					%
PRODUCTION TOTALE	117	120	124	124	129	+4
Agriculture	117	120	124	124	129	+4
Pêches ²	130	135	136	134	141	+5
Forêts	112	114	116	117	120	+3
POPULATION	112	114	117	119	121	+2
PRODUCTION TOTALE PAR HABITANT	104	105	106	104	106	+2
Agriculture	104	105	107	104	107	+2
Pêches ³	116	118	116	113	116	+3
Forêts	99	100	100	99	99	+1

NOTE: Pour plus de détails sur la méthodologie et sur la portée de ces indices, voir la note explicative page xi.

¹ Données préliminaires. — ² Les variations annuelles en pourcentage ont été calculées à partir de chiffres non arrondis. — ³ Non compris la Chine.

peu ou pas progressé. Tout accroissement a tenu essentiellement à une expansion de la production animale, notamment en Europe occidentale, ce qui traduit de graves problèmes dans ce secteur. Quant à la production céréalière, elle a sérieusement reculé dans plusieurs régions, mais surtout en Extrême-Orient et en Amérique du Nord. Bien qu'inférieure au niveau exceptionnel de 1973, la récolte de l'U.R.S.S. est signalée comme la deuxième, par ordre d'importance, qu'ait jamais connue le pays.

Les stocks actuels sont à ce point dégarnis que les disponibilités céréalières pour 1975/76 dépendront entièrement des récoltes de 1975. Nombre de gouvernements encouragent une expansion massive de la production, mais il se peut que les agriculteurs soient encore freinés à cet égard par les prix de revient élevés et les pénuries d'engrais et autres facteurs de production. Les cultivateurs de maintes régions sont aussi de plus en plus touchés par l'inflation et la réduction de la marge bénéficiaire dans le secteur de l'élevage. Bien que la pénurie d'engrais ne se soit pas allégée, il se pourrait que les prix plafonnent, car la demande est découragée par leur niveau actuel très élevé. Au cours de 1975, l'offre de certains pesticides importants se raréfiera également. Quant aux

conditions météorologiques, elles restent — il va de soi — une inconnue. La demande mondiale de céréales pour la consommation humaine continuera vraisemblablement d'augmenter, alors que les perspectives à court terme des produits destinés à l'alimentation animale sont très incertaines, étant donné la situation précaire de l'élevage.

Pour la troisième année consécutive, il est probable que la production mondiale de céréales en 1974/75 sera inférieure aux besoins. Les pays exportateurs ne disposent pratiquement d'aucune réserve et, malgré les efforts déployés pour intensifier la production en 1974, les stocks ne sauraient être reconstitués avant 1976 au plus tôt. Rien par ailleurs ne permet d'assurer que les pays en développement seront en mesure de financer leurs dépenses accrues d'importations de denrées alimentaires. L'aide alimentaire a déjà sérieusement diminué, et elle diminuera encore si l'on n'augmente pas les budgets à ce titre pour compenser l'inflation des coûts. La situation alimentaire mondiale restera critique tant que les pays en développement ne parviendront pas à un taux beaucoup plus élevé et soutenu de croissance de la production alimentaire et que les stocks céréaliers ne seront pas remontés à des niveaux plus sûrs.

Production agricole

Production 1973¹

Après le recul de 1972, la production alimentaire et la production agricole mondiales se sont l'une et l'autre nettement rétablies en 1973, augmentant, selon les estimations, de 4 pour cent au total et de 2 pour cent par habitant (tableau 1-2). La production alimentaire a progressé de 6 pour cent dans les régions développées et de 4 pour cent dans celles en développement. En revanche, elle a baissé de 4 pour cent dans deux régions, l'Afrique et le Proche-Orient. L'Afrique, où la production par habitant a été en 1973 inférieure d'environ 7 pour cent à celle de 1961-65, a connu la situation la plus grave; la sécheresse, qui a sévi non seulement dans la zone du Sahel, mais aussi dans d'autres pays de l'ouest, de l'est et du sud, en a été la cause principale. La baisse enregistrée en 1973 au Proche-Orient a succédé à une année d'expansion particulièrement forte, de sorte que les gains n'ont pas été entièrement perdus et que la production a encore légèrement dépassé son niveau de 1971.

Parmi les régions en développement, c'est en Extrême-Orient, où une bonne mousson a permis d'obtenir d'excellentes récoltes de paddy, que les meilleurs résultats ont été obtenus (avec un taux de croissance de 8 à 9 pour cent), tant pour la production alimentaire que pour la production agricole. En Amérique latine, après deux années de quasi-stagnation, la production alimentaire s'est accrue de 3 pour cent.

On signale un gain de production de 5 pour cent en Chine, où une récolte céréalière record (légèrement supérieure à 250 millions de tonnes), a permis de rattraper le recul provoqué en 1972 par la sécheresse.

Dans les régions développées, les progrès les plus remarquables ont été réalisés par l'Europe orientale et l'U.R.S.S., où la production alimentaire et la production agricole ont augmenté de 10 pour cent, grâce surtout à la récolte céréalière de l'U.R.S.S., qui a atteint le volume sans précédent de 222 millions de tonnes, soit un tiers de plus qu'en 1972.

En Océanie, où les récoltes étaient tombées à un niveau très bas l'année précédente par suite de la sécheresse, la production agricole et alimentaire s'est aussi très nettement redressée, progressant respectivement de 3 et 10 pour cent. En Europe occidentale et en Amérique du Nord, les récoltes ont été bonnes,

¹ Voir aussi l'article intitulé La production alimentaire et agricole, par région et par pays, en 1973, dans FAO, *Bulletin mensuel: économie et statistiques agricoles*, 23:3, mars 1974.

TABLEAU 1-2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE MONDIALE ET RÉGIONALE

	Totale						Par habitant					
	1969	1970	1971	1972	1973 ¹	Vari- ation de 1972 à 1973	1969	1970	1971	1972	1973 ¹	Vari- ation de 1972 à 1973
	 1961-65 = 100					%	 1961-65 = 100					%
Production alimentaire												
PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ ²	116	116	123	122	125	+ 2	109	128	113	112	113	0
Europe occidentale	115	117	121	121	124	+ 3	109	111	114	113	115	+2
Amérique du Nord	115	113	124	122	125	+ 2	107	104	113	110	111	+1
Océanie	121	121	127	127	139	+10	108	107	109	107	115	+8
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	125	132	134	134	148	+10	117	123	124	123	135	+9
<i>Total, pays développés</i>	119	121	127	126	132	+ 5	111	112	117	115	120	+4
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT A ÉCONOMIE DE MARCHÉ ²	119	124	125	125	129	+ 3	101	102	101	99	99	+1
Amérique latine	120	125	125	128	131	+ 3	102	103	100	99	99	0
Extrême-Orient	118	124	124	120	130	+ 9	102	104	102	96	101	+6
Proche-Orient	122	125	127	139	134	— 4	104	103	102	108	101	—6
Afrique	117	119	122	124	119	— 4	102	101	101	99	93	—7
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	116	122	125	123	129	+ 5	104	107	108	105	108	+3
<i>Total, pays en voie de développement . . .</i>	118	123	125	124	129	+ 4	103	104	104	101	102	+1
Monde	118	122	126	125	131	+ 4	105	106	108	105	108	+2
Production agricole												
PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ ²	113	113	120	120	122	+ 2	106	105	110	109	110	+1
Europe occidentale	114	117	121	120	123	+ 3	109	110	113	112	114	+2
Amérique du Nord	110	109	119	118	120	+ 2	103	100	108	106	107	+1
Océanie	119	121	123	123	127	+ 3	107	106	107	104	105	+1
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	124	131	134	134	147	+10	117	123	124	123	134	+9
<i>Total, pays développés</i>	116	119	124	124	130	+ 5	109	111	115	114	118	+4
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT A ÉCONOMIE DE MARCHÉ ²	119	123	124	124	128	+ 3	102	102	101	99	99	0
Amérique latine	119	122	122	125	128	+ 2	100	101	98	97	97	—1
Extrême-Orient	118	123	124	120	130	+ 8	102	104	102	96	101	+6
Proche-Orient	122	124	128	139	133	— 4	104	103	102	108	100	—7
Afrique	117	119	122	124	119	— 4	102	101	100	99	93	—7
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	116	122	126	124	129	+ 5	104	108	109	105	108	+3
<i>Total, pays en voie de développement . .</i>	118	122	124	124	129	+ 4	103	104	103	101	102	+1
Monde	117	120	124	124	129	+4	104	105	107	104	107	+2

¹ Données préliminaires. — ² Y compris des pays d'autres régions non spécifiées.

voire excellentes, et la production a respectivement progressé de 3 et 2 pour cent.

Le tableau 1-3, où l'on compare les résultats de 1972 et de 1973 pour 97 pays en développement en prenant 1961-65 comme période de référence (=100), fait ressortir l'amélioration marquée de la produc-

tion alimentaire mondiale en 1973 par rapport à la situation très difficile de 1972. Ce tableau indique que dans 47 de ces 97 pays, la production alimentaire par habitant a été inférieure en 1972 à celle de la période de référence, que dans 15 pays, la production par habitant a baissé de plus de 15 pour cent, et que

dans 4 autres, elle a régressé de plus de 10 pour cent. Les pays où la production alimentaire par habitant a été inférieure en 1972 à la moyenne de 1961-65 comptaient au total 1,2 milliard d'habitants, soit environ 46 pour cent de la population des 97 pays étudiés. Cette baisse de la production alimentaire a affecté deux grands groupes de pays, situés l'un dans le sous-continent indien et l'autre en Afrique occidentale et centrale. La situation de 1972 présentait cependant un aspect plus encourageant: dans non moins de 38 pays, la production alimentaire par habitant a dépassé de 5 pour cent ou davantage celle de 1961-65, et dans 17 d'entre eux, la progression a atteint 15 pour cent. L'amélioration de la situation alimentaire en 1973 est indiquée par la forte diminution du nombre des personnes habitant dans des pays où la production alimentaire était encore inférieure à celle de 1961-65: la population totale de ces pays est en effet passée d'environ 1,2 milliard à 470 millions; en pourcentage, de 46 pour cent environ à 17 pour cent. Le nombre de pays où les niveaux de la production alimentaire par habitant étaient encore inférieurs à la moyenne de 1961-65 a légèrement diminué et la zone la plus affectée s'est concentrée en grande partie dans l'ouest, le centre et le sud de l'Afrique. En Extrême-Orient, la situation s'est nettement améliorée, surtout dans des pays très peuplés comme l'Inde, l'Indonésie et les Philippines.

PRINCIPALES PRODUCTIONS ²

En 1973, la production mondiale de blé a atteint un nouveau chiffre record, évalué à 377 millions de tonnes, la récolte ayant été bonne, voire excellente, dans la plupart des grandes régions productrices. L'U.R.S.S. s'est classée en tête avec 110 millions de tonnes, soit 30 pour cent de plus que la récolte désastreuse de 1972. Aux Etats-Unis comme au Canada, la production a aussi fortement progressé grâce à la nouvelle orientation de la politique gouvernementale, et elle a presque doublé en Australie. En revanche, elle a baissé dans l'ensemble des pays en développement, notamment en Argentine, au Brésil, en Inde, dans plusieurs pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Ainsi, les progrès enregistrés ont été concentrés en U.R.S.S. et dans les pays exportateurs développés, alors que la production globale a légèrement fléchi dans les pays importateurs de blé. Les expéditions à destination des pays en développement ont augmenté de près de 30 pour cent en 1973/1974. Les ventes à la Chine et aux pays d'Europe orientale ont également progressé bien que la production ait en fait augmenté dans ces pays en 1973.

² Pour un examen plus détaillé de la situation des produits, voir *FAO, rapport et perspectives sur les produits 1973-1974*, Rome, 1974.

TABLEAU 1-3. — PRODUCTION ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1972 ET 1973

Indice de la production alimentaire par habitant	1972		1973	
	Nombre de pays	Population en pourcentage	Nombre de pays	Population en pourcentage
<i>1961-65 = 100</i>				
Jusqu'à 84	15	6,1	18	5,1
85-89	4	2,6	9	5,3
90-94	13	5,1	12	4,3
95-99	15	32,0	6	2,6
	47	45,8	45	17,3
100-104	12	6,0	19	37,4
105-109	14	37,1	9	34,8
110-114	7	7,2	12	9,0
115 et au-dessus	17	3,9	12	1,5
	50	54,2	52	82,7
Total	97	100,0	97	100,0

SOURCE: Tableau annexe 2.

La production mondiale de céréales secondaires est passée en 1973 à 675 millions de tonnes environ, soit 7 pour cent de plus qu'en 1972 et près de 4 pour cent de plus qu'en 1971, année record. Cet accroissement est dû principalement à la bonne récolte de l'U.R.S.S., car la production n'a progressé que de 2 pour cent dans le reste du monde. Elle a quelque peu augmenté dans la plupart des régions, sauf en Afrique, au Proche-Orient et en Europe orientale. Toutes les céréales ont contribué à cet accroissement de la production mondiale, l'avance la plus importante ayant été celle de l'orge, tant en valeur absolue qu'en valeur réelle, et ce grâce presque exclusivement à la récolte record de l'U.R.S.S., car dans la plupart des autres régions la production a diminué ou est restée stationnaire. La production mondiale de maïs a recommencé à augmenter à la suite du redressement qui s'est opéré en Argentine et des récoltes plus abondantes de l'Europe occidentale, des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. Les récoltes de sorgho et de millet ont aussi été meilleures en Argentine, aux Etats-Unis, en Inde et, à un moindre degré, en U.R.S.S. Le rétablissement de la production d'avoine et de seigle est surtout imputable à l'amélioration de la récolte en U.R.S.S.

On estime la récolte mondiale de paddy en 1973 à 321 millions de tonnes (dont la majeure partie est disponible pour la consommation et la commercialisation en 1974). Ce volume, qui dépasse de 4 pour cent le record précédent de 309 millions de tonnes (1971), est bien supérieur à celui de la récolte médiocre de 1972 qui n'avait atteint que 294 millions de tonnes. La récolte a été plus abondante dans la plupart des pays, mais la reprise a été plus prononcée dans les pays en développement d'Extrême-Orient,

où le recul de 1972 avait été plus marqué. Ces progrès sont attribuables non seulement à l'amélioration des conditions météorologiques — surtout en Extrême-Orient — mais aussi à la réaction favorable des agriculteurs devant le très fort relèvement des prix et diverses autres mesures d'encouragement.

L'accroissement de la production totale de légumineuses dans le monde, qui a été de l'ordre de 4 pour cent en 1973, est surtout le fait de l'Europe orientale et de l'U.R.S.S., où les récoltes ont enregistré un gain de 2 millions de tonnes (25 pour cent). Le mouvement de baisse s'est confirmé en Inde, le plus grand producteur mondial.

Après s'être ralentie en 1972, l'expansion de la production mondiale de viande s'est arrêtée en 1973. La production de viande rouge a en fait décliné dans les pays développés, reculant très nettement en Amérique du Nord et restant virtuellement stationnaire ailleurs. Cependant, elle a légèrement progressé en Europe orientale et en U.R.S.S. et s'est beaucoup développée en Amérique latine, ce qui explique l'accroissement modéré de la production enregistré en 1973 pour l'ensemble des pays en développement. La production de viande de volaille a continué d'augmenter, mais son taux d'accroissement a sans doute été en 1973 l'un des plus faibles de ces 20 dernières années. Toutefois, elle a légèrement fléchi en Amérique du Nord. L'expansion de la production mondiale d'œufs s'est poursuivie régulièrement. La production mondiale de viande de porc est restée quasiment inchangée en 1973; elle est tombée d'environ 6 pour cent en Amérique du Nord, tandis que pour la troisième année consécutive son expansion a été négligeable en Europe occidentale. Devant le resserrement de leur marge bénéficiaire et l'incertitude croissante quant aux perspectives commerciales, de nombreux producteurs ont, semble-t-il, abandonné leurs plans de développement de la production. Les effectifs ovins ont continué à diminuer dans le monde, surtout en Océanie, où des conditions météorologiques défavorables ont provoqué un abaissement des taux d'agnelage et où les abattages sont restés importants, même quelque temps après le net redressement des cours de la laine. Cette lente diminution du cheptel s'est poursuivie aux Etats-Unis et dans la plupart des pays d'Europe occidentale, à l'exception de la France, de la République fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni, entraînant une nouvelle réduction de la production mondiale de viande de mouton et d'agneau ainsi qu'une faible baisse de la production lainière.

La production laitière mondiale a de nouveau légèrement augmenté, mais à un rythme approximativement deux fois plus lent qu'en 1972. La production s'est notablement développée en Europe orientale et en U.R.S.S., mais elle a baissé au Japon, en Amérique du Nord et en Océanie. Elle n'a que très lé-

gèrement progressé en Europe orientale. On a enregistré un accroissement tant du cheptel laitier que de la production fourragère en Europe orientale et en U.R.S.S., alors que dans la plupart des régions développées les conditions étaient peu favorables à la production d'aliments pour le bétail. Outre la sécheresse qui a affecté certaines régions, surtout la Nouvelle-Zélande, les prix des aliments concentrés destinés à l'alimentation animale ont atteint des niveaux sans précédent. En Amérique du Nord et en Nouvelle-Zélande, le nombre des vaches laitières et leur rendement ont diminué, mais en Australie la production de lait par vache s'est améliorée. En Europe occidentale, la baisse du rendement a annulé l'accroissement du cheptel laitier.

Si la production de sucre en 1973/74 a atteint, selon les estimations, le chiffre record d'environ 80 millions de tonnes, en équivalent de sucre brut, la demande a néanmoins été encore plus forte et les prix ont plus que doublé entre septembre 1973 et avril 1974. Les stocks mondiaux n'ont pas suffi à assurer la continuité des approvisionnements, surtout après le début de 1974. L'amenuisement des stocks a été général, tant dans les pays importateurs qu'exportateurs. On évalue à près de 32 millions de tonnes, en équivalent de sucre brut, la production de sucre de betterave pour 1973/74, soit environ 3 pour cent de plus qu'au cours des deux campagnes précédentes. La production s'est nettement améliorée en U.R.S.S., en raison surtout de conditions météorologiques meilleures et d'une augmentation des rendements. En Europe occidentale, malgré une nouvelle extension de la superficie totale plantée en betteraves, la production n'a pas entièrement regagné le niveau record que des conditions météorologiques favorables avaient permis d'atteindre en 1971/72. Aux Etats-Unis, la production de sucre de betterave a fortement baissé et est tombée à son niveau le plus bas depuis plusieurs années par suite du mauvais temps qui a régné à l'époque des plantations et de la concurrence exercée sur les terres par les céréales et le soja. En Europe orientale, un faible recul a également été enregistré. La production de sucre de canne a augmenté de 6 pour cent en 1973/74, sa part dans la production sucrière mondiale passant à 60 pour cent, contre 57 pour cent vers la fin des années soixante. Cet accroissement est le fait des pays en développement, la production ayant baissé en Australie et en Afrique du Sud. C'est au Brésil qu'elle a le plus augmenté, avec un accroissement d'environ 1 million de tonnes; elle s'est rétablie à Cuba; et les récoltes ont atteint un niveau record en Argentine, en Colombie et au Pérou. Le fléchissement continu de la production dans certaines îles des Caraïbes a été accentué par la sécheresse, notamment à Porto Rico, à la Barbade, à la Trinité et à la Guadeloupe. En Extrême-Orient, la production s'est

encore redressée en Inde et son expansion devrait se poursuivre en Indonésie et en Thaïlande. Dans les régions Afrique et Proche-Orient, la progression s'est poursuivie avec des récoltes sans précédent à Maurice et en Egypte.

Après cinq années de croissance ininterrompue, la production d'agrumes a, selon les estimations, légèrement baissé en 1973/74. Les récoltes d'oranges et de mandarines ont été plus réduites dans la plupart des grandes régions productrices de l'hémisphère nord, surtout aux Etats-Unis et dans la zone méditerranéenne, à l'exception de l'Italie et de l'Egypte, où elles ont augmenté respectivement de 5 et de 10 pour cent. La production d'oranges et de mandarines qui était destinée à la commercialisation pendant l'été de 1973, et qui était constituée par la récolte de l'hémisphère sud ainsi que par les valences tardives de Californie, a baissé d'environ 5 pour cent par suite d'une diminution de la production au Brésil et en Australie. La production de citrons a aussi légèrement diminué en 1973/74, la chute de 20 pour cent enregistrée aux Etats-Unis n'ayant pas été complètement compensée par l'excellente récolte italienne. La production mondiale de pamplemousses a baissé par suite de récoltes médiocres en Israël et aux Etats-Unis; à Chypre et en Afrique du Sud, elle a rejoint le niveau de 1972/73 et elle a continué à se développer en Argentine.

Pour la première fois en dix ans, la production mondiale de matières grasses a baissé en 1973 et a été inférieure de 600 000 tonnes au chiffre record de 46,7 millions de tonnes atteint l'année précédente, ce qui marque un arrêt brutal de l'expansion constante de cette production, dont l'accroissement annuel avait été en moyenne de quelque 1,1 million de tonnes. La production est restée pratiquement inchangée dans les pays développés, mais a régressé dans les autres pays. Du fait de la baisse de 3 pour cent enregistrée dans leurs exportations de matières grasses, les pays en développement ont vu leur importance relative décroître dans le commerce mondial, ce qui marque la reprise d'une tendance à long terme interrompue en 1972. Parmi les huiles fluides, la production d'huile d'arachide est celle qui a le plus baissé en valeur absolue, essentiellement en raison de la sécheresse qui a provoqué une chute radicale de la production en Inde et qui a également affecté la récolte en Afrique orientale. L'accroissement de la production mondiale d'huile de soja, dû surtout aux progrès enregistrés au Brésil et aux Etats-Unis, a largement compensé la baisse de la production d'huile d'arachide. La production aussi bien que le commerce d'huile de graines de coton se sont développés, grâce surtout aux Etats-Unis, et les exportations d'huile de colza ont notablement augmenté, malgré une baisse de la production mondiale. Selon les estimations, la production et le commerce d'huile de tournesol ont

un peu fléchi. Pour la quatrième année consécutive, la récolte a baissé en U.R.S.S., principal producteur et exportateur du monde, du fait de conditions météorologiques défavorables. La production mondiale d'huile d'olive a légèrement régressé. Par suite du recul très marqué de la production en Italie, des importations importantes ont été effectuées, surtout en provenance d'Espagne, pour maintenir le niveau de la consommation. Les exportations mondiales d'huile de palme ont continué à se développer, en raison surtout d'un nouvel accroissement de la production en Malaisie. La production d'huile de poisson, dont la baisse radicale s'est poursuivie en raison des prises minimales d'anchoveta au large de l'Amérique du Sud, est tombée au-dessous du niveau déjà réduit de 1972.

La récolte mondiale de café de 1973/74 a baissé d'environ 15 pour cent par rapport à celle de 1972/1973, en raison surtout des gelées au Brésil et de la sécheresse qui a sévi en Afrique. Après la tendance à la stabilisation enregistrée au cours des deux dernières campagnes, les stocks totaux de report ont de nouveau fortement diminué dans les pays producteurs. Selon les dernières estimations officielles, la récolte brésilienne est de 855 000 tonnes, contre 1,4 million de tonnes en 1972/73. Le recul le plus grave s'est produit dans l'Etat de Paraná, mais la production a également baissé dans d'autres Etats, notamment à São Paulo. En Afrique, la sécheresse a nui aux récoltes dans de nombreux pays, notamment à celles d'arabica en Ethiopie et au Kenya et à celles de robusta au Cameroun et en Côte-d'Ivoire. Pour ce dernier type de café, la production a probablement baissé de 40 pour cent. En revanche, on prévoit que la récolte en Colombie atteindra un niveau record pour la deuxième année consécutive, grâce à des conditions météorologiques favorables, au rendement élevé des nouvelles plantations de variétés Caturra et à l'extension des superficies consacrées à ces variétés. Dans d'autres pays d'Amérique latine, la production a en général été plus faible, notamment au Mexique et en El Salvador. Elle a de nouveau atteint un niveau élevé dans les principaux pays producteurs d'Extrême-Orient: Inde, Indonésie et Philippines.

La production de fèves de cacao, qui s'est située aux alentours de 1,4 million de tonnes en 1973/74, a approché du niveau de la campagne précédente, mais a baissé de 10 pour cent par rapport à 1971/72. Les récoltes de 1973/74 dans les pays grands producteurs d'Afrique occidentale ont de nouveau beaucoup souffert de la sécheresse et la situation mondiale de l'offre a continué d'être très tendue, malgré une production sans précédent en Amérique latine. La sécheresse exceptionnelle qu'a connue l'Afrique occidentale est survenue au moment du développement des cabosses, de sorte que la plupart des récoltes ont

été anormalement tardives. Les pertes enregistrées au Ghana et au Nigeria n'ont été que partiellement compensées par l'accroissement de la production en Côte-d'Ivoire et au Cameroun, où les récoltes de 1973/74 (d'environ 210 000 tonnes) atteindront sans doute, malgré la sécheresse, un chiffre qui n'aura été dépassé qu'une seule fois. Les bons résultats obtenus en Amérique latine tiennent essentiellement à l'accroissement de la production au Brésil, où la récolte principale a atteint un volume sans précédent dans l'Etat de Bahia et où l'on a enregistré une reprise de la récolte secondaire, qui avait beaucoup souffert de la sécheresse en 1972/73. Le retour à des conditions météorologiques plus normales pourrait se traduire par une amélioration de la production mondiale lors de la prochaine campagne, mais le problème que pose à plus long terme le potentiel de production revêt de plus en plus d'acuité.

La production mondiale de thé a atteint un nouveau record en 1973, mais son accroissement de 2 pour cent par rapport à 1972 a été moins important que prévu. La production s'est nettement rétablie au Bangladesh (16 pour cent en plus) et elle a augmenté de 3 pour cent en Inde, grâce surtout à la bonne récolte obtenue dans le nord du pays. Elle est restée inchangée en Indonésie, mais elle a marqué un net recul à Sri Lanka. Elle a progressé de 8 pour cent au Kenya, contre moins de 3 pour cent en Afrique, et elle a beaucoup régressé en Argentine par suite d'une augmentation des coûts et de conditions météorologiques défavorables.

La production mondiale de tabac a continué d'augmenter, de quelque 2 pour cent, en 1973; mais contrairement à l'année précédente, l'ensemble des pays en développement n'a pas eu de part dans cet accroissement. Les progrès enregistrés en Europe occidentale sont dus au rétablissement de la production en Grèce et à la poursuite de son expansion en Yougoslavie. La récolte de tabac s'est également redressée en U.R.S.S. et elle a atteint en Chine le chiffre record de près de 1 million de tonnes. La diminution de la production totale enregistrée dans les pays en développement tient essentiellement à une forte régression de la production en Inde et à des récoltes plus médiocres en République de Corée, à Cuba, au Pakistan, en Rhodésie et en Turquie. La production mondiale de tabac léger en feuilles a de nouveau progressé en 1973, avec un accroissement notable de la production de tabacs séchés à l'air chaud au Canada, en Chine, au Japon et aux Etats-Unis. La production de burleys, la seconde en importance jamais enregistrée, a cependant été bien inférieure au niveau record de 1972.

La production mondiale de coton, qui avait notablement progressé les deux années précédentes, est restée inchangée en 1973/74. Dans certaines régions, la culture du coton a été abandonnée en faveur de

productions plus lucratives, mais cette substitution a été contrebalancée par des rendements élevés et par la haute qualité des fibres récoltées. Aux Etats-Unis, la récolte a subi une chute brutale à la suite de violentes inondations dans le delta du Mississippi. Le coton ayant été remplacé par d'autres cultures dans certaines régions, la production a diminué en Europe occidentale, au Proche-Orient et en Extrême-Orient, au Mexique, en Colombie et dans quelques pays africains. Elle a progressé en U.R.S.S., où elle a atteint pour la troisième fois un niveau record, de même qu'en Chine où elle s'est partiellement redressée après le recul de la dernière campagne. La production globale des pays en développement a été légèrement inférieure au niveau élevé de 1972.

La production de jute a augmenté d'environ 10 pour cent par rapport à 1972/73. La récolte en Inde a été exceptionnellement abondante sous l'effet conjugué de conditions météorologiques favorables et de l'accroissement des rendements qui a résulté des programmes de culture intensive. La production a augmenté d'environ 25 pour cent en Thaïlande. En revanche, elle a diminué de 9 pour cent environ au Bangladesh en raison, d'une part, des inondations et, d'autre part, d'une réduction des surfaces ensemencées en faveur de la culture du paddy, le prix du riz ayant été supérieur à celui du jute.

En 1973, la production mondiale de sisal et de hénéquen, encore affectée par les périodes de sécheresse de 1970-72 et par la diminution des nouvelles plantations au cours des années précédentes, est restée à peu près aussi médiocre qu'en 1972. Les conditions météorologiques sont redevenues normales en Afrique orientale pendant une grande partie de l'année, mais en Tanzanie, la récolte a cependant encore légèrement fléchi; en revanche, au Kenya, où le gouvernement a pris de nouvelles mesures pour encourager la reprise de la production dans les domaines où elle avait été interrompue pendant la période précédente de bas prix, la récolte a augmenté d'environ 40 pour cent, grâce surtout aux progrès du sisal de haie dans les petites exploitations. La production a aussi continué à se rétablir en Haïti, encouragée par le relèvement des prix. Aucun changement n'a été signalé au Brésil, actuellement le plus grand producteur mondial de sisal, à Madagascar, au Mozambique, ni dans d'autres pays producteurs de moindre importance. En Angola, la production a diminué de plus de 20 pour cent et a ainsi retrouvé un niveau plus normal après la forte augmentation provoquée en 1972 par l'exploitation massive d'anciennes plantations. En Indonésie, la production semble avoir complètement cessé en 1973. La récolte de hénéquen a accusé un léger recul au Mexique.

La production mondiale de caoutchouc naturel s'est considérablement accrue en 1973, car la hausse des prix a entraîné un accroissement des saignées

dans tous les pays producteurs. La demande a été vigoureuse, en partie du fait de l'incertitude de l'offre de caoutchouc synthétique. L'accroissement de la production dans les petites exploitations de la Malaisie a été d'un tiers supérieur à celui de 1972, année au cours de laquelle les bas prix pratiqués avaient entraîné une diminution des saignées. La production en Inde et en Thaïlande a aussi notablement augmenté. Même en Indonésie, où les possibilités d'accroissement de la production sont limitées en raison du faible taux de replantage de ces dix dernières années, et à Sri Lanka, où les difficultés politiques ont découragé la production, la récolte a augmenté par suite de saignées excessives et de l'utilisation de stimulants chimiques dans certaines régions. L'accroissement de la production africaine est en grande partie le fait du Nigeria.

Après deux années de fléchissement, la production de vin s'est développée en 1973 pour atteindre des niveaux sans précédent par suite de la progression très importante enregistrée dans la plupart des grands pays producteurs. La production mondiale, évaluée à 349 millions d'hectolitres, a dépassé d'environ 25 pour cent celle de 1972, année au cours de laquelle la production avait été affectée par des conditions météorologiques défavorables. En Europe occidentale, la récolte a dépassé de 30 pour cent celle de l'année précédente et a été également d'excellente qualité. En Europe orientale, elle a progressé d'environ 10 pour cent dans tous les pays, surtout en Hongrie et en Roumanie. En U.R.S.S., elle a dépassé pour la première fois 30 millions d'hectolitres. La production a augmenté de 15 pour cent en Algérie malgré de nouvelles réductions de la superficie plantée. Le Maroc et la Tunisie ont également obtenu de bons résultats. Aux Etats-Unis, du fait des excellentes conditions météorologiques qui ont prévalu au cours du printemps et de l'été, la production de vin a fortement progressé par rapport à la récolte médiocre de 1972. Dans l'hémisphère sud, la vendange a été à peu près normale au début de 1973.

Production 1974

Les premiers indices mondiaux et régionaux de la production alimentaire et agricole, établis par la FAO à titre provisoire pour 1974, révèlent que cette année n'a pas apporté les très abondantes récoltes si impérieusement nécessaires pour regarnir les stocks et réinstaurer un degré raisonnable de sécurité en matière d'approvisionnements alimentaires. Aussi le monde connaît-il pour la troisième année consécutive une situation de pénurie, d'incertitude et de crise.

En 1973, il y a lieu de le souligner, les approvisionnements alimentaires mondiaux ont périlleusement dépendu du résultat de la campagne et donc

dans une grande mesure des conditions météorologiques. Heureusement, le temps a généralement été favorable et la production alimentaire mondiale — celle de céréales spécialement — a marqué des progrès considérables. Mais une grande partie de l'augmentation a été réalisée en Europe orientale et en U.R.S.S. (environ 10 pour cent), ainsi qu'en Extrême-Orient (environ 8 pour cent), de sorte qu'elle n'a pas abouti à la nécessaire reconstitution des stocks céréaliers dans les principaux pays exportateurs, en Amérique du Nord notamment. Ces stocks avaient en fait encore diminué à la fin de la campagne agricole 1973/74, c'est-à-dire à la mi-1974.

Ceci fait qu'en 1974 les approvisionnements alimentaires mondiaux ont de nouveau été à un degré extrême tributaires de la production courante. Des difficultés supplémentaires ont surgi en raison de la rareté des engrais et de leur prix élevé. La situation des engrais était déjà devenue critique par suite de l'évolution cyclique de l'industrie, mais elle s'est aggravée avec la hausse des prix du pétrole qui s'est déclenchée en octobre 1973 pour atteindre 400 pour cent en décembre. La majoration du coût du pétrole a engendré dans maints pays des pénuries de carburant et d'énergie pour le pompage de l'eau d'irrigation. En conséquence, même si l'agriculture avait bénéficié en 1974 de conditions météorologiques optimales dans le monde entier, il n'aurait pas été possible d'en profiter pleinement.

De toute façon, il est apparu de plus en plus nettement durant ces derniers mois que le temps avait été tout autre qu'idéal en 1974, en particulier pour les céréales, qui constituent l'aliment de base d'une grande partie des habitants les plus pauvres du monde. La production céréalière a beaucoup reculé en 1974 dans plusieurs régions, mais surtout en Extrême-Orient et en Amérique du Nord. L'Extrême-Orient est la région la plus peuplée du monde, et aussi celle où la malnutrition sévit le plus. L'Amérique du Nord est la région sur laquelle repose en grande partie la sécurité alimentaire mondiale aussi longtemps que la production ne pourra être suffisamment accélérée ailleurs — en particulier dans les pays déficitaires du tiers monde.

Pour la seconde fois en trois ans, la production céréalière mondiale a fléchi en 1974. Les pronostics optimistes qui faisaient espérer en Amérique du Nord des récoltes céréalières sans précédent ont progressivement été assombris par suite de la sécheresse dans le centre-ouest et de gelées précoces. Parmi les autres régions développées, on a enregistré des récoltes records de blé en Europe occidentale. Par contre, en U.R.S.S., les récoltes céréalières ont diminué, davantage qu'on ne s'y attendait précédemment, par rapport aux niveaux extrêmement élevés de 1973, et il y a eu aussi une régression en Océanie. Des progrès sensibles ont été réalisés en Afrique,

en Amérique latine et au Proche-Orient à partir des résultats généralement médiocres de 1973. Dans la région névralgique qu'est l'Extrême-Orient, cependant, la mousson a été tardive et capricieuse, de sorte que les récoltes céréalières (dont le résultat final n'est pas encore connu) s'annoncent très inférieures à celles, fort abondantes, de 1973. Il n'est pas encore possible de déterminer dans quelle mesure la pénurie d'engrais est responsable de la médiocrité générale des récoltes céréalières en 1974, car ses effets ont été dans une grande mesure masqués par l'influence des conditions météorologiques.

Les récoltes de 1974 étant décevantes, les prix ont commencé à monter (tableau 1-4). Les prix d'exportation du blé et du maïs des Etats-Unis demeurent près de trois fois aussi élevés qu'à la mi-1972, et les prix du riz thaïlandais, tout en continuant à perdre un peu de terrain, ont presque quadruplé. Cet élément, conjugué avec les disponibilités limitées d'aide alimentaire, continue d'aggraver les problèmes de balance des paiements des nombreux pays en développement qui ont besoin d'importer de grosses quantités de céréales. La flambée des prix de détail des denrées alimentaires ne cesse de harceler les consommateurs économiquement faibles, même si les articles non alimentaires ont connu ces derniers temps une hausse encore plus accélérée dans la plupart des pays.

Le volume de céréales disponibles dans le monde pour la campagne 1974/75 devrait être suffisant pour couvrir tous les besoins essentiels de consommation

humaine. Toutefois, la faiblesse des approvisionnements exige qu'ils soient gérés de façon méthodique et équitablement distribués. Si la répartition s'opère uniquement par le jeu des prix et des achats au comptant, nombre des pays les plus gravement touchés seront incapables d'obtenir les importations nécessaires. De plus, certains des besoins ne sont pas encore pleinement connus. En Inde, par exemple, où la situation immédiate a été qualifiée d'« extrêmement difficile » par le Premier ministre, tout dépend encore des résultats des récoltes d'hiver, qui ne seront pas connus avant mars 1975. Aussi faut-il réserver une partie des quantités disponibles dès maintenant, tant qu'elles existent encore sur le marché, en prévision des besoins urgents qui pourraient se manifester d'ici à juillet-octobre 1975, époque où auront lieu les principales récoltes dans l'hémisphère nord. Le Directeur général de la FAO a donc instamment recommandé que les principaux pays exportateurs de céréales prennent des mesures concertées afin de réserver pour les interventions urgentes un minimum de 8 à 12 millions de tonnes de céréales, en plus des importations déjà négociées et des quantités promises au titre de l'aide alimentaire, à l'intention des pays les plus sévèrement éprouvés. Il a aussi préconisé des mesures spéciales, telles que paiement différé et autres facilités, pour aider les pays en développement à régler les importations nécessaires. Enfin, il a jugé que la situation céréalière devrait faire l'objet d'examen mensuels

TABLEAU 1-4. — EVOLUTION RÉCENTE DES PRIX D'EXPORTATION DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

	Blé (dur d'hiver, ordinaire N° 2 U.S. f.o.b. golfe du Mexique)	Riz (blanc thaïlan- dais, 5%, f.o.b. Bangkok)	Maïs (jaune N° 2 f.o.b. golfe du Mexique)	Soja (U.S., c.a.f. Rotterdam)	Sucre (prix compo- site A15, marché mondial, f.o.b. eten cale, norts des Caraïbes)	Café (prix compo- site o/c, New York, sortie entrepôt)
	 Dollars U.S. la tonne				Cents U.S. la livre anglaise	
1972: janvier	60	131	51	125	7,90	44,80
juin	60	136	53	138	6,33	47,76
décembre	104	186	69	174	9,15	55,12
1973: janvier	108	179	79	214	9,40	57,03
juin	106	1205	102	470	9,38	62,78
décembre	199	521	113	254	11,85	65,11
1974: janvier	214	538	122	261	15,40	66,24
février	220	575	131	271	21,10	70,77
mars	191	603	126	265	21,10	72,04
avril	162	630	114	235	21,60	72,89
mai	142	625	114	229	23,63	...
juin	156	596	116	228	23,51	...
juillet	169	519	135	276	25,03	...
août	167	521	146	320	31,10	...
septembre	² 170	516	143	...	34,15	...
Moyenne: 1971	62	129	58	126	4,50	44,66
1972	70	151	56	140	7,27	50,34
1973	139	³ 368	98	290	9,45	62,16

¹ Mars (première semaine). — ² Trois semaines. — ³ A partir de la deuxième semaine de mars jusqu'en novembre 1973, le riz thaï, comme le riz de la plupart des autres régions, n'a pas été quoté régulièrement sur le marché mondial. Cette moyenne a été calculée sur la base des quelques cotations disponibles et ne donne qu'une idée des modifications de prix.

qui puissent servir de base à des consultations entre les principaux pays exportateurs et consommateurs. Parmi les autres mesures déjà prises pour faire face à la situation figurent l'Opération d'urgence des Nations Unies et le Programme international d'approvisionnement en engrais, mais, dans les deux cas, les ressources sont encore insuffisantes.

La situation alimentaire mondiale telle qu'elle se présentait à la mi-octobre 1974 inspirait donc de vives inquiétudes. Il faudra veiller jalousement sur les disponibilités au cours des 9 à 12 prochains mois. Au-delà de cette période critique, le résultat des récoltes de 1975 sera décisif. La campagne décevante de 1974 oblige à différer d'une autre année au moins la reconstitution des stocks, et 1975 sera la troisième année consécutive durant laquelle les disponibilités alimentaires dépendront dangereusement des récoltes courantes. Outre les conditions météorologiques, les disponibilités d'engrais constitueront de nouveau un facteur décisif, ce qui souligne l'importance du programme international mis en œuvre dans ce domaine. Si la pénurie d'engrais ne s'est pas relâchée, les prix ont peut-être atteint un plafond, car leur niveau actuel extrêmement élevé décourage la demande. Certains importants pesticides manqueront également en 1975; ce fait est d'autant plus inquiétant que les possibilités d'accroître la production au cours des prochaines années paraissent ténues.

L'interdépendance étroite entre production céréalière et élevage demeure un élément majeur de la situation alimentaire mondiale. En plus de toute autre incidence que cela peut avoir sur le plan des politiques, il faudra consacrer plus de céréales à la consommation humaine directe et moins à la production de viande — ce à quoi conduit déjà la tension du rapport coût/prix.

Malgré la contraction de la production céréalière en 1974, la production alimentaire et agricole totale semble avoir légèrement augmenté dans le monde (tableau 1-5). Les données encore incomplètes et extrêmement provisoires disponibles à la mi-octobre font apparaître une augmentation d'à peine 1 pour cent. Elle est attribuable surtout à une forte expansion de la production animale, en Europe occidentale spécialement, et n'a donc guère amélioré les disponibilités alimentaires des pays en développement qui connaissent les pénuries les plus critiques.

Dans l'ensemble des pays développés, on estime que la production alimentaire totale de 1974 se situe à peu près au même niveau que l'année précédente. Une baisse de 4 à 5 pour cent en Amérique du Nord et peut-être un léger recul en Europe orientale et en U.R.S.S. ont été à peu près compensés par des améliorations en Europe occidentale et en Océanie. Dans les pays en développement, pour lesquels les données sont plus incertaines encore, il semble que la production alimentaire ait quelque peu augmenté en

TABLEAU 1-5. — VARIATIONS ANNUELLES DE LA PRODUCTION AGRICOLE MONDIALE ET RÉGIONALE ¹

	1961-63 à 1971-73 (moyenne annuelle)	1970 à 1971	1972 à 1973	1971 à 1972	1973 à 1974 (données provisoires)
..... Pourcentage					
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES ² . . .	+2,1	+6	0	+ 2	0
Europe occidentale . .	+2,1	+3	-1	+ 3	+3 à +4
Amérique du Nord . .	+2,0	+9	-1	+ 2	³ -4 à -3
Océanie	+2,6	+2	0	+ 3	⁴ +2 à +3
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	+3,6	+2	0	+10	⁴ -1 à 0
Total, pays développés	+2,6	+4	0	+ 5	0
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT	+2,6	+1	0	+ 3	+1 à +2
Amérique latine . . .	+2,6	0	+2	+ 2	+3 à +4
Extrême-Orient ⁵ . . .	+2,4	+1	-3	+ 8	-3 à -2
Proche-Orient ⁶ . . .	+3,3	+3	+8	- 4	+5 à +6
Afrique ⁷	+2,3	+2	+1	- 4	+4 à +5
ECONOMIES D'ASIE CENTRALEMENT PLANIFIÉES	+2,8	+3	-2	+ 5	+1 à +2
Total, pays en développement . . .	+2,6	+2	0	+ 4	+1 à +2
MONDE	+2,6	+3	0	+ 4	0 à +1

¹ Ces chiffres concernent la production agricole totale, mais les variations de la production alimentaire ont sans doute été du même ordre dans la plupart des cas; les chiffres de la production alimentaire, légèrement différents pour 1974 en Amérique du Nord et en Océanie, sont signalés à part. — ² Y compris le Japon, Israël et l'Afrique du Sud. — ³ Production alimentaire: -5 à -4 pour cent. — ⁴ Production alimentaire: +1 à +2 pour cent. — ⁵ Non compris le Japon. — ⁶ Non compris Israël. — ⁷ Non compris l'Afrique du Sud.

1974, mais presque certainement moins que la population. En Amérique latine, l'augmentation de 3 à 4 pour cent, si elle est confirmée, serait la plus importante enregistrée depuis 1969. D'importants progrès ont été réalisés en Afrique et au Proche-Orient, les deux régions où la production alimentaire avait diminué en 1973. Au Proche-Orient, ce redressement a probablement porté la production au-dessus du remarquable record de 1972, mais en Afrique les résultats de 1974 ne sont que de 3 ou 4 pour cent supérieurs à ceux de 1970. En Extrême-Orient, le grave fléchissement de la production alimentaire, provisoirement estimé à 2-3 pour cent en 1974 et donc comparable à celui de 1972, signifie aussi que les chiffres de 1970 n'ont été dépassés que de 3 à 4 pour cent. La production alimentaire chinoise a probablement augmenté de 1 à 2 pour

cent en 1974. Dans l'ensemble des pays en développement, la production alimentaire par habitant demeure plus basse qu'en 1970, et le phénomène est très accentué en Afrique et en Extrême-Orient.

PRODUCTION DES PRINCIPALES DENRÉES AGRICOLES

Ce sont principalement les céréales et les produits animaux qui ont déterminé le niveau global de la production alimentaire et agricole en 1974; nous y reviendrons donc plus loin. Mais il convient de passer tout d'abord en revue quelques autres grands produits.

On estime que la production d'huiles végétales et de graines oléagineuses (en équivalent d'huile) a diminué au total d'environ 2 pour cent en 1974, mais son évolution a été très inégale. La production d'arachides a augmenté d'environ 3 pour cent: elle a marqué une forte avance en Afrique (+ 30 pour cent) et baissé en Amérique latine (16 pour cent), ainsi qu'en Extrême-Orient (10 pour cent). La production de soja a diminué de 9 pour cent (— 19 pour cent aux Etats-Unis, premier producteur du monde, et + 40 pour cent au Brésil). En conséquence, les prix des fèves de soja ont recommencé à monter. Bien que la pêche à l'anchofeta ait repris au Pérou, la production de farine de poisson demeure très réduite et les prix élevés. La pénurie générale non seulement de céréales mais aussi d'autres aliments concentrés pour les animaux persiste donc.

La production mondiale de sucre a augmenté d'environ 2 pour cent en 1974, malgré une contraction de 2,5 pour cent dans les pays développés. Les prix ont poursuivi leur rapide ascension: en septembre, ils avaient plus que doublé par rapport à janvier 1974 et plus que quadruplé par rapport à janvier 1972. On estime que la production de cacao a dépassé de 5 pour cent en 1974 son volume de 1973.

Parmi les principales denrées non alimentaires, la production de café a augmenté de 16 pour cent; environ 500 000 des 700 000 tonnes supplémentaires ont été obtenues au Brésil, où la production s'est redressée d'environ 50 pour cent. La production de coton a augmenté d'environ 1 pour cent et probablement marqué un nouveau record; une récolte sans précédent est signalée en U.R.S.S. Une baisse de quelque 20 pour cent de la production de jute et de kénaf pourrait avoir de sérieuses incidences sur les recettes d'exportation du Bangladesh et de l'Inde. La production de caoutchouc naturel semble avoir légèrement avancé et marqué un nouveau record.

Les premières estimations relatives à la production mondiale de céréales indiquent un fléchissement de 2 à 3 pour cent en 1974 par rapport au record de l'an dernier (tableau 1-6). Le recul est particulièrement accentué en Amérique du Nord, en Océanie, en U.R.S.S. et en Extrême-Orient.

La production mondiale de blé n'accusera sans

doute qu'un fléchissement modéré en 1974 par rapport aux niveaux records de l'année précédente et il est probable que le volume du commerce, tout en faiblissant, restera important durant la campagne commerciale 1974/75 (1^{er} juillet-30 juin); il apparaît en revanche que les stocks ne pourront pas être regarnis à la fin de la campagne, ou très peu. Stimulée par la hausse des prix et par des conditions météorologiques favorables dans certaines régions, la production a été plus abondante dans maints pays importateurs. Toutefois, la sécheresse, la pluie et des gelées précoces ont limité les récoltes de blé à 48,5 millions de tonnes aux Etats-Unis et à 14,3 millions au Canada, ce qui donne au total un chiffre inférieur d'environ 15 millions de tonnes aux précédentes estimations de la récolte nord-américaine. En U.R.S.S., la récolte de blé est présentement évaluée à 90-95 millions de tonnes, soit 15 à 20 millions de tonnes de moins que le record de 1973. En dehors de l'U.R.S.S., la production totale de blé a été en fait plus élevée en 1974 qu'en 1973, les Etats-Unis et l'Europe occidentale ayant eu des récoltes sans précédent. Au total, la production des pays en développement s'est améliorée en 1974. Les estimations publiées le 28 novembre 1974 par le Conseil international du blé laissent prévoir des disponibilités ex-

TABLEAU 1-6. — VARIATIONS ANNUELLES DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE ET ANIMALE DANS LE MONDE ET DANS LES RÉGIONS ENTRE 1973 ET 1974 ¹

	Céréales	Produits de l'élevage
	 Pourcentage	
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPÉES ²	— 4 à — 3	+ 3 à + 4
Europe occidentale	+ 4 à + 5	+ 5 à + 6
Amérique du Nord	— 11 à — 10	+ 1 à + 2
Océanie	— 6 à — 5	+ 3 à + 4
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S. .	— 6 à — 5	+ 3 à + 4
Total, pays développés . . .	— 5 à — 4	+ 3 à + 4
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT	0 à + 1	+ 1 à + 2
Amérique latine	+ 9 à + 10	— 1 à 0
Extrême-Orient ³	— 6 à — 5	+ 2 à + 3
Proche-Orient ⁴	+ 12 à + 13	+ 2 à + 3
Afrique ⁵	+ 15 à + 16	— 1 à 0
ECONOMIES D'ASIE CENTRALEMENT PLANIFIÉES	0 à + 1	+ 2 à + 3
Total, pays en développement	0 à + 1	+ 1 à + 2
MONDE	— 3 à — 2	+ 3 à + 4

¹ Données préliminaires. — ² Y compris le Japon, Israël et l'Afrique du Sud. — ³ Non compris le Japon. — ⁴ Non compris Israël. — ⁵ Non compris l'Afrique du Sud.

portables de l'ordre de 65,8 à 69,1 millions de tonnes pour 1974/75, alors que les importations ont été estimées à 65-66,5 millions de tonnes et que les importations effectives de 1973/74 ont été de 62,1 millions de tonnes. La situation générale de l'offre et de la demande de blé demeure donc dans un équilibre très précaire.

On calcule que la production de céréales secondaires a augmenté ou est restée au niveau de 1973 dans toutes les régions, à l'exception de l'Amérique du Nord (principal fournisseur) et de l'Extrême-Orient, où elle a sensiblement régressé. Aux Etats-Unis, la production de maïs a été de 16 pour cent inférieure au record de 1973. D'après les prévisions actuelles de la production, les disponibilités exportables totales de céréales secondaires devraient beaucoup diminuer en 1974/75. Elle sont plus abondantes en Afrique du Sud, en Argentine, en Australie et en Thaïlande, mais le supplément d'offre émanant de ces pays et de quelques fournisseurs moins importants est loin de suffire à compenser la forte contraction aux Etats-Unis, où les disponibilités exportables sont actuellement estimées à environ 28 millions de tonnes, alors que les exportations effectives ont presque atteint 40 millions de tonnes en 1973/74. Cela signifie que pour exporter autant qu'en 1973 les Etats-Unis devraient encore puiser dans des stocks de report qui étaient déjà à leur niveau opérationnel minimal au début de la campagne, et réduire sensiblement l'utilisation intérieure de céréales pour l'alimentation animale. Les prévisions des disponibilités exportables et des besoins d'importation de céréales secondaires en 1974/75 sont cependant encore entachées de nombreuses incertitudes. Il est particulièrement difficile de faire un pronostic valable en ce qui concerne la demande probable de céréales pour l'alimentation animale dans les pays tant exportateurs qu'importateurs, étant donné la grave tension du rapport coût/prix dont souffre l'élevage et le ralentissement de l'activité économique dans de nombreux pays développés. La demande de céréales secondaires pour l'alimentation animale pourrait aussi diminuer du fait qu'une partie de la récolte de blé effectuée dans certaines régions est de mauvaise qualité, de sorte qu'il faudra la destiner à cet usage. Dans l'ensemble, cependant, il semble très probable que l'écart entre l'offre et la demande mondiales de céréales secondaires demeurera extrêmement faible en 1974/75.

La situation tendue dans le secteur des céréales a récemment amené les Etats-Unis à interrompre certaines livraisons à l'U.R.S.S. et à l'Iran et à émettre des directives en matière de vente à l'exportation, afin d'assurer aux clients habituels « un apport suffisant mais non excessif de céréales ». Ces directives sont directement en rapport avec les estimations des récoltes faites par le Département de l'agriculture des Etats-Unis sur la base de la situation au 1^{er} oc-

tobre 1974, d'après lesquelles la production totale de blé et celle de maïs sont respectivement inférieures de 1 et de 6 pour cent aux prévisions faites en septembre.

Il est encore trop tôt pour se prononcer de manière définitive sur les perspectives des récoltes de riz effectuées en Extrême-Orient à la fin de l'année. Divers pays, dont la Chine, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée et la Malaisie, ont eu ou espèrent avoir de bonnes récoltes. Ailleurs, cependant, les pluies de la mousson, tardives, semblent avoir cessé prématurément dans certaines zones, si bien qu'en Inde par exemple les récoltes kharif (riz principalement) risquent de ne pas dépasser 60 millions de tonnes, contre 67 millions en 1973 et un objectif de 69 millions pour 1974. D'après les indications actuelles, la récolte mondiale de paddy semble devoir se situer aux environs de 317 millions de tonnes, chiffre de quelque 2 pour cent inférieur à celui de 1973. La situation de l'offre et de la demande de riz demeurera donc sans doute critique en 1974/75; les stocks sont très appauvris (sauf en Chine) et la demande ne cesse de croître.

Les éleveurs avaient presque partout remarquablement bien supporté la première année de hausse (1972/73) des prix céréaliers, grâce à la vigueur des marchés des viandes. Les producteurs de viande bovine et, dans une certaine mesure, de viande ovine, se sont trouvés avantagés par la pénurie mondiale, la demande croissante engendrée par une plus grande prospérité économique dépassant les disponibilités. A son tour, ce phénomène a encouragé les éleveurs à conserver leurs bovins pour accroître les troupeaux et par conséquent la capacité productive, ce qui pendant un certain temps n'a fait qu'aggraver la pénurie et la flambée des prix. Il est vrai que la majeure partie de la production mondiale de viande bovine est obtenue à partir des herbages et est donc relativement indépendante de l'évolution des marchés céréaliers, mais les prix élevés de la viande de bœuf ont permis de relever d'autant le plafond pour les productions animales fondées presque uniquement sur les céréales et les graines oléagineuses. Les producteurs de porcins, de volailles et d'œufs se sont ainsi rendu compte qu'ils pouvaient encore opérer avec profit, malgré la forte hausse du coût de leur input principal, à savoir les céréales fourragères.

En 1973/74, toutefois, la production animale, stimulée par les prix élevés, a dépassé la demande, dont l'essor avait déjà été compromis dans maints pays développés par les prix de détail élevés et la résistance des consommateurs devant l'érosion des revenus réels. Les éleveurs des pays développés sont maintenant fortement touchés par la tension du rapport coût/prix; de nombreux pays du tiers monde et d'ailleurs, dont l'économie est tributaire des exportations de produits animaux, connaissent aussi de grosses difficultés;

quant aux consommateurs, ils n'ont guère bénéficié de la conjoncture. Le revirement soudain de la demande a entraîné dans plusieurs pays une forte baisse des prix à la production et diverses mesures tendant à restreindre les importations.

L'augmentation prévue de la production mondiale de viande en 1974 (2 à 3 pour cent) est liée à l'ampleur sans précédent des effectifs de bovins constitués en 1973 et dans les années précédentes sous l'effet des prix élevés des viandes, ainsi qu'aux abattages massifs en Europe occidentale (+10 à 20 pour cent dans la plupart des pays) et aux Etats-Unis à partir de la mi-1974, comme conséquence immédiate de la sécheresse dont ont souffert les parcours du centre-ouest et de l'ouest, et qui a par contre-coup fait monter les prix du maïs, du soja et d'autres aliments fourragers. La consommation de bœuf n'a augmenté dans pratiquement aucun des grands pays importateurs, car le fléchissement des prix à la production des bovins adultes et des veaux ne s'est pas répercuté sur les prix de détail. A partir du 16 juillet 1974, les licences d'importation ont été suspendues pour tous les produits visés par les règlements de la CEE en matière de viande bovine (exception faite des

contingents tarifaires de bœuf congelé, consolidés dans le cadre du GATT), en attendant que s'améliorent les marchés communautaires; en outre, les importations en provenance de pays tiers ont été interrompues. Le Japon a temporairement suspendu ses importations de viande bovine. Aux Etats-Unis, le ralentissement des opérations dans les parcs d'engraissement exerce une pression en baisse sur les prix des bovins d'embouche. Les prix des viandes de porc et de volaille se sont fortement ressentis ces derniers mois, en Europe occidentale et en Amérique du Nord, des difficultés de trouver des débouchés pour une production accrue. La montée en flèche des coûts et la résistance des consommateurs aux prix élevés, qui rend incertain l'avenir du marché, décourageront presque certainement toute nouvelle expansion de la production au cours des prochains mois, en ce qui concerne non seulement la viande bovine mais aussi d'autres viandes. La stagnation de la demande et l'accroissement du cheptel vif, joints à la sensible augmentation des stocks de viande dans les entrepôts frigorifiques, pourraient empêcher toute amélioration des prix dans le secteur de l'élevage d'ici la fin de 1975.

Influence du temps et du climat sur la production alimentaire

La situation alimentaire se caractérise, entre autres, par des fluctuations annuelles de la production. Souvent, elles ont tendance à se compenser dans une certaine mesure au niveau régional ou global, mais si, comme cela s'est produit en 1972, des baisses de la production (ou des progressions inférieures au taux tendanciel) sont enregistrées simultanément dans beaucoup de grands pays et régions, les répercussions sur la situation alimentaire mondiale deviennent graves. Pour évaluer l'évolution de la production alimentaire à longue échéance, il faut donc analyser les fluctuations annuelles au-delà et en-deçà de la tendance et s'efforcer de déterminer si leur amplitude ou leur fréquence correspondent aux phases d'un cycle qui a affecté les tendances à plus long terme.

En général, ces fluctuations s'expliquent essentiellement par des variations des précipitations et des températures saisonnières, et par d'autres facteurs climatiques; mais il est difficile d'isoler leurs effets de ceux des autres facteurs en cause et de telles études n'ont été faites que pour quelques produits dans certains pays développés. Les fluctuations de la production entraînent des variations des prix, du volume de l'emploi, des revenus et de la demande; celles-ci se répercutent à leur tour sur la production et accentuent en général les fluctuations imputables aux conditions météorologiques. Des modifications de la

politique des prix et autres politiques agricoles peuvent provoquer de fortes variations de la production par rapport à la tendance. Les troubles intérieurs, les guerres, les catastrophes naturelles indépendantes des conditions météorologiques, ainsi que les attaques des ravageurs et des maladies (parfois en rapport avec le temps) sont aussi d'importants facteurs de perturbation.

Que les climats se modifient, même sur de très brèves périodes, est maintenant fait admis. Exemple bien connu: la zone sahélienne de l'Afrique, où tout au long des années vingt à soixante la saison des pluies a remonté haut vers le nord, mais où, depuis six ans, les précipitations saisonnières restent considérablement inférieures à la moyenne. Des données relatives à de tels changements, recueillies pendant les dernières décennies, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) conclut que, dans l'ensemble, on assisterait surtout à un refroidissement de certaines parties de l'hémisphère nord (du moins jusqu'au début des années soixante-dix) et à une recrudescence de phénomènes météorologiques extrêmes, tels qu'inondations, sécheresses, vagues de froid et de chaleur dans des zones très dispersées. Cependant, exception faite des refroidissements de certaines parties de l'hémisphère nord, il ne semble pas y avoir eu de tendance globale à l'apparition de climats

plus secs, plus humides, plus froids ou plus chauds. Il apparaît plutôt que certaines zones sont désormais plus exposées aux anomalies climatiques — sécheresses, inondations et extrêmes de températures. Bien que l'on ignore les causes profondes de ces modifications d'ensemble, on les associe à des changements de la circulation atmosphérique dans l'hémisphère nord.

Si des variations climatiques comme celles connues par la zone sahélienne ont de toute évidence fortement conditionné les fluctuations de la production alimentaire dans des régions bien précises, rien n'indique que l'une quelconque des tendances climatiques globales ait eu une influence notable sur leur amplitude ou leur fréquence. L'OMM a constaté que la loi de distribution des pays où les rendements de blé et de riz à l'hectare ont fléchi au cours d'une année quelconque de la période 1962-72 est aléatoire pour la totalité de cette décennie. Il ressort d'une analyse effectuée par la FAO qu'il n'y a aucun signe de modification notable de la distribution des « indices d'instabilité » de la production alimentaire totale dans 125 pays entre les périodes 1952-62 et 1962-72³. Ni l'une ni l'autre de ces analyses précitées ne peut être concluante quant à l'effet du climat, qui n'a pas été isolé; mais elles indiquent que tous les facteurs de variabilité, tels qu'extension et amélioration de l'irrigation, mise en culture des terres marginales, autres éléments positifs et négatifs de l'évolution des technologies, attaques des ravageurs et des maladies, modifications des politiques, guerres et séismes, tout aussi bien que les changements des conditions météorologiques, ont eu tendance à se compenser à l'échelle globale au cours des périodes considérées. Il est même possible que la variabilité d'autres facteurs ait contrebalancé les effets de celle du temps. Néanmoins, dans l'avenir l'équilibre pourrait se modifier et il importe donc de prêter plus d'attention aux études concernant les effets des anomalies météorologiques sur la production agricole.

Les indices d'instabilité de la production alimentaire totale calculés par la FAO pour différents pays, et couvrant la période 1952-72, vont de moins de 2 à 37. Comme les chiffres ont tendance à s'équilibrer d'un pays à l'autre, ces indices sont évidemment plus faibles à l'échelle des vastes zones et régions. En ce qui concerne les grandes régions, les indices de la production céréalière (qui sont supérieurs à ceux de la production alimentaire totale) vont de 4 dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée jusqu'à 6 ou 8 dans la plupart des régions; ils atteignant 10 en Amérique du Nord, 13 en Europe orientale et en U.R.S.S., et 42 en Océanie. Pour l'ensemble des pays

développés, l'indice est de 6, contre 3 pour les pays en développement. Ces chiffres reflètent aussi bien les modifications des politiques agricoles que celles des conditions climatiques.

Sur le plan mondial, l'indice d'instabilité de la production céréalière pendant la période 1952-72 est de 4, ce qui indique que les fluctuations normales devraient se situer dans les limites de 8 pour cent. Le fait se vérifie pour le déficit de la production végétale en 1972.

Il y a une autre façon d'envisager les fluctuations saisonnières des récoltes: on peut mesurer l'écart de la production d'une culture donnée par rapport à l'année précédente, au lieu de la variation par rapport à la tendance. L'amplitude de cet écart peut être mesurée par l'indice d'instabilité, car il arrive souvent qu'une campagne médiocre fasse suite à une campagne excellente. La méthode présente un intérêt particulier pour la plupart des pays en développement qui manquent d'entrepôts et dont les populations humaines et animales sont sous-alimentées, de sorte qu'ils ont tendance à consommer la plus grande partie de la récolte d'une bonne campagne dans l'année même où elle se réalise, et se trouvent démunis lorsque la récolte est mauvaise. Une enquête sur l'évolution de la production céréalière annuelle de 39 pays pendant 11 ans a fait apparaître que, dans un cinquième des cas, le fléchissement a été de 20 pour cent ou davantage. Les fortes baisses ont été particulièrement fréquentes dans les pays de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient qui sont sujets à la sécheresse. Des fléchissements supérieurs à 30 pour cent ont été enregistrés jusqu'à trois fois pendant ces 11 années en Algérie, au Sénégal et en Syrie.

Rien ne démontre qu'à l'échelle mondiale les fluctuations de la production se soient aggravées au cours des toutes dernières années, mais il fait peu de doute que leurs effets sont maintenant beaucoup plus importants et plus largement ressentis. Jadis, de nombreux pays parvenaient à les résorber en grande partie à l'intérieur de leur territoire, soit en réduisant leur consommation, soit en abattant du bétail pendant les années de pénurie. A l'heure actuelle, on hésite généralement à résorber les fluctuations de cette manière et on s'efforce de plus en plus, même en U.R.S.S., de maintenir les niveaux de consommation en recourant aux importations. Etant donné que le volume du commerce international est de beaucoup inférieur à celui de la production, les échanges internationaux accusent des fluctuations encore plus prononcées.

Une analyse récente⁴ de l'influence relative des

³ L'indice d'instabilité se définit comme la valeur moyenne des variations annuelles (écart type) par rapport à la tendance; ainsi, un indice de 4 correspond à une fluctuation de 4 pour cent au-dessus ou au-dessous de la tendance.

⁴ *The influence of weather and climate on United States grain yields: bumper crops or droughts.* The Associate Administrator for Environmental Monitoring and Prediction, National Oceanic and Atmospheric Administration, U.S. Dept. of Commerce, Washington, décembre 1973, p. 29.

technologies améliorées et des conditions météorologiques sur le rendement des cultures aux Etats-Unis a mis en évidence l'utilité de tels travaux. Grâce à des méthodes statistiques, on évalue également l'action spécifique des facteurs météorologiques qui contribuent à accroître ou réduire la productivité des diverses cultures pratiquées dans les différentes régions céréalières. Les conclusions de cette analyse s'appliquent tout spécialement aux récoltes des Etats-Unis en 1974, qui se sont ressenties de la sécheresse; en effet, le rapport, publié en décembre 1973, indiquait que la probabilité d'une ou plusieurs campagnes marquées par la sécheresse au cours des trois prochaines années était de 7 pour cent pour le soja, 26 pour cent pour le maïs et 29 pour cent pour le blé.

On définit la sécheresse comme un ensemble de conditions météorologiques entraînant une diminution des rendements de 10 pour cent ou plus par rapport à la normale. La précision de cette évaluation est illustrée de façon frappante par la série des cartes reproduites à la figure 1-1, qui indiquent l'extension des zones de sécheresse vers les régions céréalières des Etats-Unis d'avril à août 1974. L'étude fait ressortir qu'au cours de ces dernières années le temps s'était maintenu remarquablement proche de la normale — voire même de ces conditions relativement exceptionnelles qui permettent des rendements encore meilleurs, et que la constance des rendements céréaliers s'expliquait par une succession extraordinaire de périodes de végétation favorable. Or, poursuit l'étude, on ne peut pas escompter la continuité de ce phénomène. Il n'a apparemment pas été tenu compte de cet avertissement dans les premières estimations des récoltes de blé et de maïs aux Etats-Unis pour 1974.

Agrométéorologie

L'agrométéorologie est l'application des connaissances météorologiques au développement agricole. Récemment encore, ce domaine restait relativement négligé, mais on entreprend maintenant un nouvel effort collectif après avoir pris tardivement conscience de l'énorme importance qu'il pourrait revêtir. Les principaux objectifs agrométéorologiques liés à la connaissance des climats sont les suivants:

1. Evaluation des caractéristiques climatologiques et agroclimatologiques des diverses régions naturelles d'un pays donné.
2. Diversification de l'agriculture et de l'élevage, introduction de nouvelles espèces, variétés et lignées, fondées sur des recherches agroclimatologiques approfondies. Ce but peut notamment être atteint en étudiant les performances végétales et animales dans différentes conditions agroclimatologiques.

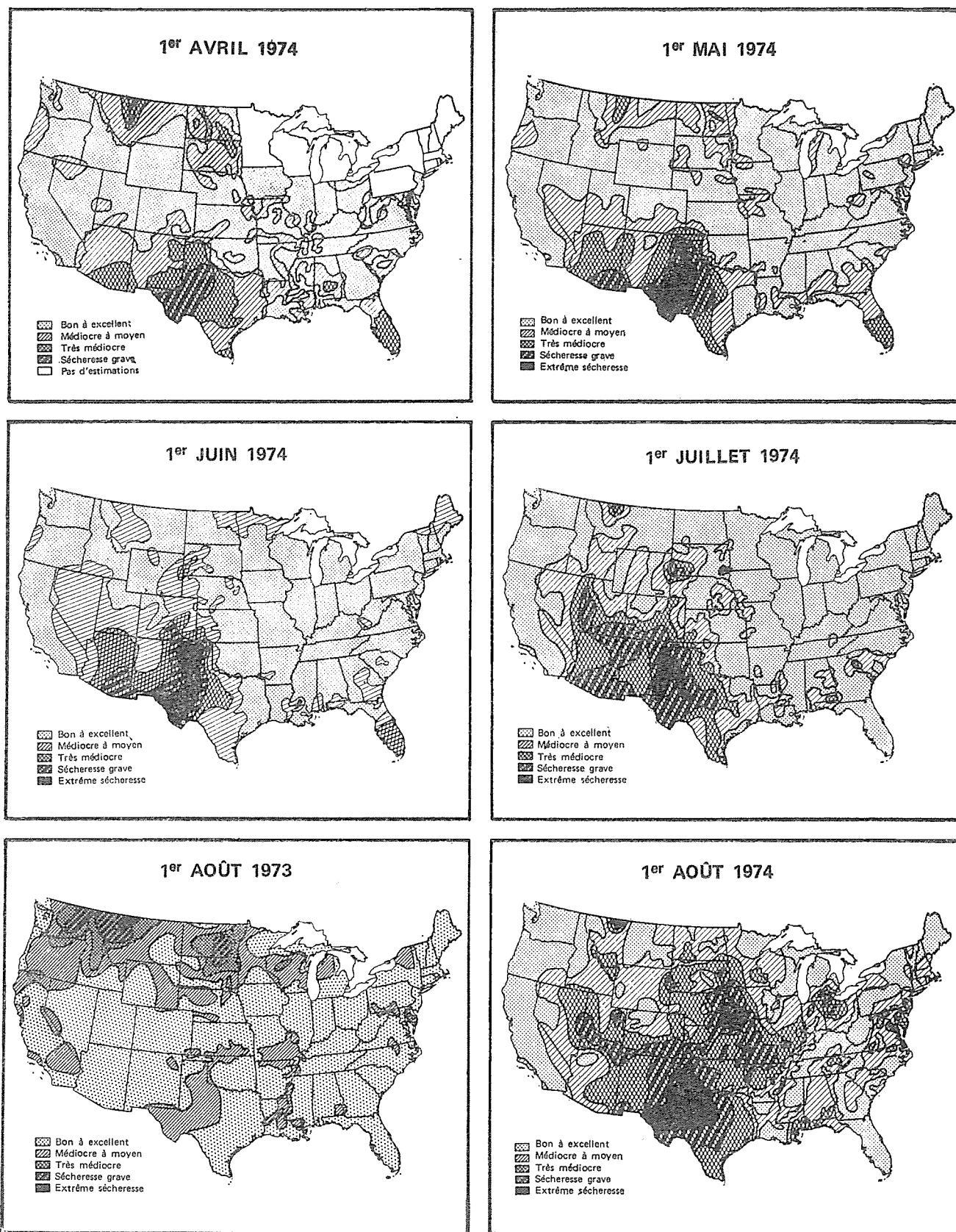
3. Préparation pour les régions, ainsi que pour des zones plus limitées, de calendriers d'exploitation permettant de tirer le meilleur parti des cycles agroclimatiques saisonniers.
4. Aménagement des systèmes d'exploitation en vue de compenser les aspects préjudiciables des climats ou des microclimats, en se référant à un optimum écophysologique.
5. Conduite de recherches spéciales sur les besoins en eau des cultures, par expérimentation dans des réservoirs lysimétriques, en vue de définir les normes applicables à l'irrigation rationnelle de ces cultures.
6. Entreprise de toutes études ou recherches sur des questions d'intérêt particulier en rapport avec le développement agricole et la conservation de l'environnement.
7. Etude du problème posé par les effets des variations climatiques sur la production alimentaire mondiale, en vue d'organiser cette dernière sur la base de déductions et conclusions logiques.

Grâce aux activités agrométéorologiques liées au pronostic du temps, on peut:

1. Donner périodiquement aux agriculteurs des renseignements sur l'évolution des conditions météorologiques et radiodiffuser des bulletins spéciaux établis d'après le calendrier régional des cultures.
2. Donner des avis spéciaux sur les risques de maladies des cultures et de pullulation des insectes en rapport avec l'évolution des conditions atmosphériques et prévoir les déplacements des essaims de criquets pèlerins.
3. Faire preuve d'une vigilance particulière dans la prévision des phénomènes susceptibles de détruire les cultures, tels que sécheresses, ouragans et typhons tropicaux, tempêtes de grêle, inondations, gelées.
4. Faire des prévisions régionales sur les récoltes en se fondant sur l'état des cultures, le temps qui a régné depuis le début de la campagne et son évolution probable jusqu'à la fin du cycle de végétation.
5. Donner des avis météorologiques intéressant le séchage des récoltes et leur conservation.
6. Etablir des prévisions météorologiques spéciales eu égard aux risques d'incendies de forêts et lancer à la radio les avertissements nécessaires.

Si l'agrométéorologie était organisée sur les plans national, régional et mondial de façon à permettre des activités quotidiennes efficacement dirigées du type indiqué plus haut, il est évident que la production

FIGURE 1-1. — EXTENSION DE LA SÉCHERESSE AUX ÉTATS-UNIS, DU 1^{er} AVRIL AU 1^{er} AOÛT 1974, ET COMPARAISON AVEC AOÛT 1973 ¹



SOURCE: U.S. Department of Agriculture, Crop Reporting Board, Statistical Reporting Service, *Crop production*, numéros des 10 avril, 8 mai, 10 juin, 11 juillet et 12 août 1974.

¹ Basé sur les rapports des agents du Département de l'agriculture concernant les conditions effectivement rencontrées sur des pâturages et parcours non irrigués par rapport à la production escomptée d'herbages existants dans des conditions météorologiques très favorables.

agricole et alimentaire mondiale se relèverait fortement et se rapprocherait de la réalisation de son potentiel, et que ses fluctuations se feraient en même temps beaucoup moins amples.

A l'heure actuelle, nombreuses sont les déficiences dans ce domaine. Ainsi, par exemple, les pays en développement ne possèdent ni systèmes valables de prévisions agrométéorologiques, ni services de vulgarisation agricole suffisants pour garantir qu'il est tenu compte des avertissements et avis radiodiffusés. Cette lacune est d'autant plus regrettable que la Veille météorologique mondiale fonctionne depuis 1968 et que l'on peut raisonnablement escompter que des pronostics à moyenne échéance (2 à 7 jours) seront possibles pour le monde entier dans la décennie à venir. En outre, les satellites météorologiques et les satellites ERTS (Earth Resources Technological Satellite) fourniront des instruments encore plus perfectionnés pour l'observation des conditions météorologiques et l'état des cultures à l'échelle planétaire. Il n'existe aucun dispositif de coordination pour combiner les résultats de ces doubles séries d'observations à des fins agrométéorologiques. Dans les pays en développement, il est rare que les prévisions du temps s'adressent au secteur agricole, en raison du manque de centres agrométéorologiques et de spécialistes de cette discipline. De plus, pour donner aux prévisions une suite pratique au niveau de l'exploitation, grâce aux services de vulgarisation, il faudrait résoudre le problème que pose à tous les niveaux la formation en agrométéorologie.

On note aussi une carence générale de l'agrométéorologie en tant que science de l'utilisation sur le terrain des données micrométéorologiques et écophysiologiques. En tant qu'application de la météorologie à l'agriculture, l'agrométéorologie tire ses objectifs de deux grands domaines: la micrométéorologie et l'écophysiologie agricoles. Son vrai problème est d'établir les lois de la végétation et de la production compte tenu des facteurs météorologiques et de leurs fluctuations au cours du cycle végétatif. Le problème est plus complexe que ceux qui se posent à la micrométéorologie et à l'écophysiologie, sciences où l'on prend généralement en considération de brèves périodes de temps, durant lesquelles les conditions météorologiques sont supposées stables, ou bien des environnements contrôlés. La question appelle donc une méthodologie spécifique pour les recherches: par exemple, étude des rendements obtenus avec une variété donnée, cultivée sur des sols analogues, dans des conditions climatiques diverses.

En l'absence de vrais programmes de recherches agrométéorologiques, les lois qui gouvernent les phénomènes correspondants restent mal connues. Quantité de connaissances accumulées en matière d'écophysiologie et d'agronomie, d'une part, de météorologie et de climatologie, d'autre part, se révèlent

de peu d'utilité pour l'agrométéorologie, car cette somme de données ne représente que la juxtaposition de lois fragmentaires, totalement isolées de la réalité agrométéorologique. On est édifié à ce propos par la rareté des études spécifiquement agrométéorologiques dans la masse des publications touchant à l'écophysiologie et à la micrométéorologie agricoles.

La pénurie mondiale d'agrométéorologistes de terrain, ressentie notamment dans les zones tropicales et subtropicales du monde en développement, est aussi une lacune majeure. Les agrométéorologistes peuvent avoir reçu leur formation initiale dans des disciplines scientifiques très diverses: agronomie ou écologie, géographie ou météorologie. Ils occupent des postes dans les départements d'agrométéorologie des offices météorologistes nationaux, dans les instituts de recherche agricole, dans les services agricoles ou dans les divisions de la recherche des universités.

L'effectif des météorologistes exerçant dans le monde est mal connu. Cependant, une enquête sur l'organisation des services météorologiques effectuée par l'OMM en 1971 donne certains renseignements sur les agrométéorologistes qui y sont employés. On évalue à 19 000 l'effectif des météorologistes de catégories I et II travaillant dans le monde entier, dont 620, c'est-à-dire 3,5 pour cent, sont des agrométéorologistes. Pour les pays, en développement, sur un total de 5 100 météorologistes de catégories I et II, seulement 305, soit 6 pour cent, sont des agrométéorologistes. Dans les pays développés, sur un total de 13 900 météorologistes de catégories II et III, 315 seulement, soit 2,2 pour cent de l'effectif, sont des agrométéorologistes. A ces chiffres correspondent respectivement 17 agrométéorologistes pour 10 millions d'habitants dans les pays développés, contre 5 seulement pour le même nombre d'habitants dans les pays en développement. L'Asie du Sud-Est, région où le problème alimentaire est particulièrement critique, ne dispose que d'un agrométéorologiste pour 20 millions d'habitants.

Ces chiffres illustrent de façon spectaculaire la pénurie d'agrométéorologistes, notamment dans les pays en développement où leur activité pourrait avoir le maximum d'efficacité. Cette carence s'explique par le fait que beaucoup d'agronomes ne s'intéressent pas à l'agrométéorologie, qui relève trop des sciences physiques. De même, ces météorologistes se désintéressent de l'agronomie qui se rattache trop aux sciences biologiques. Le résultat est l'absence de tout dialogue réel entre météorologistes et agronomes. Afin d'obvier à cette insuffisance de spécialistes, il vaut la peine d'envisager des solutions pour chaque aspect du problème: élaboration de programmes sur les plans national, régional et international; évaluation du personnel requis pour leur exécution; formation d'agrométéorologistes au moyen de cours spécialement conçus; définition de la profession et de ses

étapes, notamment dans les pays en développement. Il y a un rapport entre ce dernier point et une autre lacune en la matière à l'échelon institutionnel, à savoir l'absence de coordination nationale sur le plan de l'agrométéorologie entre les services et les institutions auxquels incombent des tâches complémentaires pour le succès de l'agrométéorologie (services météorologiques, recherche agricole et services agricoles).

L'agrométéorologie se présente sous trois angles complémentaires qui lui donnent sa valeur pratique: (a) un aspect météorologique « extensif », dans le cadre d'un pays tout entier, pour l'étude du temps et du climat, et de radiodiffusion des informations; (b) un aspect « intensif », à savoir les activités de recherche sur les relations entre le rendement des cultures et les conditions météorologiques; (c) un autre aspect « extensif », au niveau de la communauté rurale tout entière, pour l'organisation des activités agricoles en fonction de l'information radiodiffusée. Dans bien des pays en développement, l'agrométéorologie est inexistante ou presque à chacun de ces trois niveaux. En outre, le défaut de coordination entre les structures institutionnelles correspondantes est généralement total.

A l'échelon des services météorologiques, les départements ou divisions d'agrométéorologie sont généralement insuffisants ou inexistantes. Les stations agrométéorologiques sont rares et médiocrement équipées.

Sur le plan de la recherche agricole, les agronomes s'intéressent souvent davantage aux rapports entre les cultures et les sols. Les recherches concernant l'influence des facteurs climatiques sont fréquemment axées sur la bioclimatologie plutôt que sur l'agrométéorologie, qui explique les rendements par l'influence des facteurs météorologiques.

Enfin, la coordination internationale au stade opérationnel est encore bien médiocre. Le Groupe de coordination interorganisations sur la biométéorologie agricole au service de la production alimentaire mondiale, fondé lors du cinquième Congrès de l'OMM en 1967, a la tâche de coordonner les activités agrométéorologiques de la FAO, de l'OMM et de l'Unesco. Mais, faute de fonds, les activités restent limitées à la préparation d'enquêtes agroclimatologiques régionales.

Fait presque incroyable, au niveau des institutions spécialisées des Nations Unies qui s'occupent de météorologie agricole, à savoir la FAO et l'OMM, il n'existe que trois postes permanents d'agrométéorologistes chargés de coordonner sur le plan mondial les problèmes rencontrés dans cette discipline. Les organigrammes ne font apparaître aucun service d'agrométéorologie figurant à un échelon approprié dans la perspective du problème alimentaire mondial.

C'est dans ce regrettable contexte qu'une Veille agrométéorologique mondiale est en voie de concep-

tion. Il s'agirait d'organiser un système mondial de prévisions agrométéorologiques et une surveillance permanente de l'état des cultures, faisant intervenir un réseau de centres régionaux et mondiaux, et l'application directe du système de radiodiffusion des prévisions de la Veille météorologique mondiale associé à l'utilisation des satellites ERTS. Les pronostics transmis au cours des émissions des centres météorologiques mondiaux et régionaux de la Veille météorologique mondiale seraient soumis à une analyse agrométéorologique systématique, effectuée par des centres spécialisés. Ceux-ci radiodiffuseraient ensuite les renseignements opportuns et des avertissements en cas d'urgence à l'intention des cultivateurs.

Le système serait fondé sur une hiérarchie de centres mondiaux et régionaux. Des centres nationaux seraient installés dans les départements d'agrométéorologie — convenablement renforcés — des services météorologiques nationaux, où pourrait être assurée en permanence la collaboration entre les agrométéorologistes chargés des prévisions et les agronomes des services agricoles qui seraient chargés du transfert de l'information présentée aux cultivateurs.

Sept centres régionaux, correspondant aux grandes zones écologiques, pourraient être mis sur pied: deux pour la zone tempérée de l'hémisphère nord (Amérique du Nord et Europe), un pour l'Amérique du Sud, un pour les régions semi-arides de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient, un pour l'Afrique intertropicale au sud du Sahara, un pour la région humide de l'Asie du Sud-Est et un pour l'Océanie.

Parmi les centres régionaux, on pourrait sélectionner deux centres mondiaux qui auraient la tâche de centraliser les données concernant, respectivement, l'agriculture des zones tempérées et celle des zones tropicales.

Les prévisions des récoltes et la publication régulière des informations sur la situation agrométéorologique dans le monde, organisées en étroite collaboration avec le Programme alimentaire mondial, seraient l'un des principaux objectifs du système.

En donnant une vision d'ensemble ininterrompue de l'évolution de la situation agrométéorologique grâce à la centralisation de l'information et sa radiodiffusion sous forme d'alertes en cas d'urgence, aux niveaux national, régional et mondial, le système permettrait en particulier d'observer les premiers signes de catastrophes météorologiques et d'instaurer en temps voulu toutes mesures nécessaires pour protéger l'agriculture et l'élevage.

Ce système mondial de prévisions agrométéorologiques, qui est l'essence même de la Veille agrométéorologique mondiale, exigerait des programmes complémentaires dans les domaines de la recherche, de la formation, et de l'aide aux pays en développement.

Commerce en 1973

Pendant l'année 1973, les échanges mondiaux de produits agricoles, halieutiques et forestiers ont augmenté de 43 pour cent en valeur contre 14 pour cent en 1972 ⁶. La croissance de la valeur des exportations agricoles explique environ les trois quarts de l'augmentation, mais les recettes provenant des exportations de produits halieutiques et forestiers ont progressé elles aussi (24 et 39 pour cent). Les exportations mondiales des grands produits agricoles ⁷ ont marqué un accroissement record de 46 pour cent en valeur, passant ainsi de 41 milliards de dollars U.S. en 1972 à 60 milliards environ en 1973. Cette augmentation représente plus de trois fois le taux d'accroissement de 1972 et neuf fois le taux moyen annuel des années soixante.

Cet énorme accroissement en valeur du commerce des produits agricoles a tenu en grande partie à des prix exceptionnels car en volume le commerce n'a augmenté que d'environ 6 pour cent. L'indice des prix d'exportation des Nations Unies pour l'ensemble des produits agricoles de base est monté de 48 pour cent en 1973, c'est-à-dire près de quatre fois plus que l'année précédente. La hausse des prix en taux annuel s'est accélérée, passant de 9 pour cent au premier trimestre de 1972 à 61 pour cent au troisième trimestre de 1973, puis s'est légèrement ralentie. Pour la première fois depuis 1966, l'indice des prix d'exportation des produits agricoles s'est établi bien au-dessus de celui des biens manufacturés. Le taux d'amélioration des prix des produits de base par rapport à la valeur unitaire des produits manufacturés a complètement changé, bien que la hausse de la valeur unitaire de ces derniers produits se soit accélérée elle aussi. (L'augmentation de la valeur unitaire des produits manufacturés en 1973 équivaut presque à celle de toute la décennie 1950-60 et dépasse légèrement celle des années soixante; l'accélération a cependant été moins forte que dans le cas des produits de base.) Cette comparaison entre les prix d'exportation des produits agricoles et des produits manufacturés ne tient toutefois pas compte du bouleversement des prix des produits pétroliers. Les pays grands importateurs de produits alimentaires et de pétrole se sont trouvés désavantagés.

Les prix des produits agricoles alimentaires et non alimentaires ont tous enregistré de fortes hausses (47

et 51 pour cent, respectivement), mais ceux des produits alimentaires de la zone tempérée ont augmenté beaucoup plus (50 pour cent) que ceux des produits tropicaux (32 pour cent). Les plus fortes hausses ont intéressé les céréales, les tourteaux et farine d'oléagineux, les matières grasses et les matières premières agricoles. Les prix du riz, du blé, des tourteaux et farines d'oléagineux, de la laine (64's) et du sisal ont plus que doublé par rapport à 1972. L'accroissement a atteint environ 70 et 80 pour cent dans le cas du maïs et de l'orge, des matières grasses, du cacao, du coton, du caoutchouc et de la laine (46's). La hausse a été relativement plus faible en ce qui concerne la viande, en particulier le bœuf (25 pour cent). Parmi les rares produits qui n'ont pas participé à cette hausse exceptionnelle citons les bananes et le thé, dont les prix sont restés pratiquement inchangés, ainsi que le beurre, le jute et les citrons dont les prix ont même baissé. Notons qu'en 1973 la hausse a été relativement plus considérable dans le cas des produits utilisés pour l'alimentation du bétail ou comme biens de production dans d'autres activités. Ainsi, les prix des céréales fourragères et des tourteaux et farines d'oléagineux ont augmenté bien plus que ceux de la viande et des produits laitiers, de sorte que les marges bénéficiaires de l'élevage se sont amenuisées. La hausse des prix des matières premières agricoles, à l'exception du jute, a aussi été bien supérieure à la moyenne.

L'inflation a fortement amputé l'accroissement de la valeur réelle des exportations agricoles en 1973. L'indice des valeurs unitaires d'exportation des produits manufacturés des Nations Unies est monté de 16 pour cent en 1973, de sorte que, sur la base de ce seul indicateur, l'accroissement réel en valeur des exportations agricoles s'établit aux environs de 26 pour cent. Toutefois, ce facteur de correction particulier a perdu une grande partie de sa signification car la structure des échanges de la plupart des pays en développement a changé: ces pays sont passés d'un simple échange de produits de base et matières premières agricoles contre des biens manufacturés à des rapports plus complexes. Les variations des parités monétaires n'ont pas d'incidence importante sur cette estimation à 26 pour cent de l'accroissement des exportations agricoles en valeur réelle, car la valeur des exportations et l'indice de valeur unitaire des exportations des Nations Unies sont tous deux calculés en dollars U.S.

En 1973, les exportations agricoles ont progressé à un rythme approximatif de 6 pour cent qui, s'il correspond à peu près à celui de 1972, dépasse de beaucoup la tendance des années soixante. Cet accroissement en volume, comparé à celui de 38 pour cent

⁵ On trouvera une analyse plus détaillée dans *FAO, rapport et perspectives sur les produits, 1973-1974*, chap. 1, Rome, 1974.

⁶ Aux prix courants, sur la base d'estimations préliminaires.

⁷ Non compris la plupart des produits transformés, la laine, les cuirs et peaux, pour lesquels on ne disposait pas de données au moment de la rédaction de la présente analyse.

environ de la valeur unitaire moyenne des exportations agricoles, fait clairement ressortir le rôle primordial de l'ascension des prix dans le boom du commerce agricole. Des augmentations sensibles ont été enregistrées dans le volume des exportations de céréales secondaires (notamment maïs), tourteaux d'oléagineux, coton, jute et caoutchouc; en revanche, les échanges de blé, riz, farine de poisson, mouton et agneau, cacao et sisal ont fléchi en 1973.

L'expansion exceptionnelle en valeur du commerce mondial des produits agricoles a intéressé de nombreux pays, mais, comme ces dernières années, il a profité en majeure partie aux pays développés. Ceux-ci ayant enregistré un accroissement de 56 pour cent par rapport aux chiffres de 1972 ont ainsi vu leur part dans les exportations agricoles mondiales passer à environ 64 pour cent, contre 61 pour cent en 1972 et 59 pour cent en 1971. Bien que la valeur des exportations en provenance des pays en développement ait augmenté d'environ 36 pour cent en 1973, la part de ces pays dans le total mondial est tombée à 29 pour cent, contre 32 pour cent en 1972. De même, la part des pays à économie centralement planifiée a légèrement diminué pour tomber à 7 pour cent, bien que leurs recettes d'exportation aient aussi progressé d'environ 36 pour cent. Ce sont les céréales, les tourteaux d'oléagineux et les viandes qui ont enregistré les avances les plus fortes dans le cas des pays développés, mais les matières grasses, le coton et le vin ont aussi beaucoup progressé. Une large gamme de produits a contribué à l'accroissement des recettes d'exportation des pays en développement, notamment les céréales, le café, le coton, les matières grasses, les tourteaux et farines d'oléagineux, le sucre et le caoutchouc. Les quantités disponibles pour l'exportation paraissent avoir joué un rôle capital dans les résultats plus ou moins bons obtenus par ces deux groupes de pays. La composition des exportations a présenté moins d'importance. Ainsi, les pays développés ont obtenu de bons résultats en ce qui concerne le coton et le riz, produits pour lesquels les pays en développement détiennent une part considérable du marché mondial. Le volume des exportations en provenance des pays en développement a même fléchi dans le cas du riz, du coton, des matières grasses, des tourteaux d'oléagineux, de la viande de bœuf et de veau et du tabac, alors que celui des exportations des pays développés s'est accru pour tous ces produits, à l'exception du riz et du tabac. Les choses ont évolué en sens contraire en ce qui concerne le sucre: le volume des exportations en provenance des pays en développement a augmenté et celui des exportations en provenance des pays développés a diminué.

Les profits que les divers pays ont tirés de cet essor du commerce des produits agricoles varient fortement selon la structure des exportations et les dis-

ponibilités. Certains produits, comme les bananes, les agrumes, le jute et le thé, sont restés étrangers à cet essor, ce qui a eu de graves conséquences pour les pays largement tributaires de ces exportations, tels que Sri Lanka (thé) et le Bangladesh (jute). L'avance la plus forte a été le fait des Etats-Unis, premier exportateur mondial de denrées agricoles, dont les recettes sont passées de 9 400 millions de dollars en 1972 à 17 655 millions en 1973, soit un accroissement de 88 pour cent. Cette augmentation des exportations agricoles américaines a représenté approximativement 40 pour cent de l'augmentation totale des échanges mondiaux agricoles en 1973.

Plusieurs facteurs expliquent la hausse spectaculaire des prix et de la valeur des échanges en 1973. Les insuffisances de la production agricole enregistrées dans de grands pays producteurs et consommateurs en 1972 avaient provoqué une expansion rapide de la demande d'importation et, en 1973, il y a eu accélération de la demande et des tendances inflationnistes. Les disponibilités exportables n'ont pu suivre cet accroissement de la demande d'importation. La réduction de la production de la plupart des denrées agricoles en 1972 a été en grande partie compensée par le recours aux stocks de report, ce qui a freiné les hausses de prix. Bien que la production agricole mondiale ait progressé de 4 pour cent en 1973, l'écart entre l'offre et la demande s'est élargi parce que les stocks étaient déjà bas, et seule une hausse considérable de prix a permis de combler l'écart. Le dynamisme de la demande de produits agricoles en 1973 était en grande partie imputable aux taux de croissance exceptionnelle du produit national brut (PNB) enregistrés par les pays industrialisés cette année-là. Tous les grands pays industriels ont en effet réalisé simultanément des records de croissance. Dans les pays membres de l'OCDE, le taux de croissance réel du PNB s'est établi en moyenne à 6,6 pour cent, taux le plus élevé atteint depuis 1955. Etant donné que la majeure partie de la demande d'importation de produits agricoles est le fait des pays développés, le niveau élevé d'activité économique de ces pays a évidemment une forte incidence sur les marchés des produits de base. Cette croissance économique était principalement due aux politiques d'expansion appliquées par les gouvernements en 1972 et 1973 après le ralentissement économique de 1970/71. Comme les pays industrialisés connaissaient simultanément cette expansion rapide, les importations n'ont pu atténuer la pression de la demande que dans une mesure limitée. Les prix ont été soumis à de fortes pressions et l'inflation s'est beaucoup accélérée. L'inflation rapide ainsi que l'incertitude persistante de la situation monétaire internationale ont fait perdre confiance dans les monnaies et encouragé le transfert des liquidités au marché des produits. D'importantes spéculations ont

porté sur nombre de produits (cacao, café, coton, poivre et sucre), ainsi que sur les principales monnaies, comme en témoigne la hausse extraordinaire de l'or sur le marché pendant la même période. Les prévisions concernant la persistance de l'inflation ont également favorisé la hausse des cours des produits. La crise mondiale de l'énergie qui a éclaté brusquement en octobre 1973 n'a fait qu'aggraver les difficultés et a eu pour effet immédiat d'ajouter un élément supplémentaire d'incertitude aux perspectives du commerce international.

Le niveau élevé des prix et des recettes d'exportation a eu pour contrepartie un gonflement considérable des dépenses d'importation qui a posé de graves problèmes de paiements, surtout aux pays en développement. Ainsi, le coût des importations commerciales de céréales de ces pays (c'est-à-dire non compris l'aide alimentaire) est passé de 3 milliards de dollars U.S. en 1971/72 à 4 milliards en 1972/73 et s'établirait, selon les estimations, à 9 ou 10 milliards en 1973/74. Il est devenu beaucoup plus difficile de trouver des devises pour financer ces dépenses, par suite de la hausse du pétrole, des engrais et des frets. Les pays en développement peuvent s'attendre cette année à un accroissement de leurs dépenses d'importation de denrées alimentaires de base comparable à l'augmentation de leurs dépenses pétrolières par rapport à 1972. La CNUCED a classé 16 pays, représentant plus de 40 pour cent de la consommation alimentaire totale des régions en développement, dans le groupe auquel le commerce des produits alimentaires pose un grave problème, c'est-à-dire pour qui l'accroissement des dépenses d'importations alimentaires entre 1972 et 1974 équivaldra à plus de 30 pour cent des recettes d'exportation brutes nationales. S'ils ne réussissent pas à augmenter leur production alimentaire, ces 16 pays devraient consacrer plus de 50 pour cent de leurs recettes d'exportation brutes, au niveau de 1972, au financement des importations alimentaires devenues plus coûteuses en 1974. Toutefois, les recettes d'exportation totales de ces pays progresseront probablement elles aussi, de sorte qu'il leur sera un peu moins difficile de se procurer des denrées alimentaires à des prix élevés. Même dans ces conditions, certains pays en développement, particulièrement les pays très peuplés de l'Asie du Sud et les pays les moins avancés, auront de grandes difficultés pour financer leurs importations alimentaires.

L'Assemblée générale des Nations Unies, siégeant en avril-mai 1974 pour sa sixième session extraordinaire, a demandé au Secrétaire général de « lancer une opération d'urgence pour fournir, en temps voulu, des secours aux pays en voie de développement les plus gravement touchés en vue de maintenir intactes leurs importations essentielles pendant les 12 mois à venir ». Les pays industrialisés et autres dona-

teurs potentiels ont été incités à annoncer avant le 15 juin les contributions qu'ils pourraient fournir. Les pays participants devront offrir le plus possible les secours et l'aide à fonds perdus et, si ce n'est pas possible, à des conditions avantageuses. L'Assemblée générale a également décidé de créer un fonds spécial sous les auspices des Nations Unies en vue de fournir des secours d'urgence et une aide au développement; ce fonds devait commencer ses opérations en janvier 1975 au plus tard. On a également commencé à étudier les besoins des pays les plus gravement touchés et estimé qu'ils s'élèveraient à 4,6 milliards de dollars pour les années 1974 et 1975.

Un objectif de 3 à 4 milliards de dollars U.S. a été fixé pour l'opération d'urgence sur une période de 12 mois. Des engagements totalisant 2,4 milliards de dollars pour l'aide d'urgence bilatérale et multilatérale ont été annoncés lors de la deuxième réunion des donateurs et donateurs éventuels tenue le 27 septembre 1974. Cette somme ne comprend pas toutefois les 500 millions de dollars annoncés à titre d'engagements conditionnels par la CEE, ni l'aide alimentaire supplémentaire annoncée par le président des Etats-Unis le 18 septembre. Par la suite, le Conseil des Ministres de la CEE a décidé, le 3 octobre, d'accorder une allocation initiale de 150 millions de dollars, dont 30 millions iraient au Fonds d'urgence et le reste, soit 120 millions, serait octroyé directement à des Etats comme le Bangladesh, Sri Lanka et plusieurs petits pays africains. Sur le montant total d'environ 2 400 millions de dollars promis le 27 septembre, 1 825 millions représentent des promesses de contributions des pays exportateurs de pétrole, 373 millions les contributions des pays industriels, 80 millions la contribution du Fonds arabe pour le développement économique et social, et 100 millions l'assistance prospective de la Banque mondiale. La part des fonds octroyés par les pays exportateurs de pétrole à des conditions de faveur a dépassé 450 millions de dollars et celle des pays industriels 300 millions⁸.

Perspectives du commerce en 1974/75

Il est encore plus difficile que d'habitude de juger les perspectives des marchés mondiaux des produits agricoles pour 1974/75. L'évolution de la croissance économique est en effet incertaine. On peut cependant dégager quelques grandes tendances qui influenceront sur la situation à court terme. Ainsi, il est à peu près certain que 1974 sera une année de faible croissance économique dans les pays industrialisés. Après le recul marqué par la production réelle dans

⁸ Ces montants sont signalés par la note N° 3876 du 27 septembre 1974, émise par la Section de la presse des Nations Unies.

les pays de l'OCDE au cours de la première moitié de 1974, on s'attend à une reprise modeste de 3 à 3,5 pour cent dans les 12 mois à venir. La baisse accusée par la production totale des pays de l'OCDE pendant les six premiers mois de 1974 tient en grande partie au net fléchissement de la production aux Etats-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, tandis que la reprise escomptée au cours de la deuxième moitié de l'année reflète, dans une large mesure, le renversement de ces mouvements exceptionnels. L'inflation vient encore de s'accélérer et atteint désormais un rythme sans précédent et alarmant. Il est vraisemblable qu'elle continuera d'être très rapide, à mesure que la hausse des prix du pétrole et d'autres produits touchera les économies industrialisées.

La pression soudaine sur la balance des paiements des pays de l'OCDE les amènera à un déficit total qui pourrait atteindre 40 milliards de dollars en 1974. Ce déficit se répartit de façon très inégale entre les pays. Bien que l'on puisse s'attendre à un meilleur équilibre dans la redistribution de ce déficit d'ici la première moitié de 1975, ce problème ne saurait être résolu rapidement. Une série de réactions concurrentielles nationales de caractère restrictif sur le plan commercial ou anti-inflationniste risque d'aggraver nettement le danger de récession mondiale, sans guère influencer, vraisemblablement, sur la redistribution des déficits.

Les déficits des comptes courants ne se révéleront acceptables que s'ils peuvent être financés. Jusqu'à présent, ce financement n'a occasionné que peu de gêne, mais ce problème a un effet cumulatif. Jusqu'ici, les fonds pétroliers ont été pour la plupart investis dans des instruments du marché monétaire à très court terme. Mais la demande de fonds par les pays qui ont besoin de financer des déficits de comptes courants est relativement à long terme, ce qui pose un problème de transition. Bien que les modifications dans la structure des taux d'intérêt puissent contribuer quelque peu à surmonter ces difficultés, il faudrait aussi prévoir des dispositions officielles de recyclage à titre de garde-fou. Il se peut que l'on doive, sur bref préavis, prévoir des arrangements de financement spéciaux pour certains des pays pauvres les plus durement touchés.

Le non-financement des déficits risque d'avoir de vastes répercussions, sans compter ses effets probables sur l'action politique. Les prévisions de l'OCDE et autres donnent à penser que l'on jouira d'un climat de confiance assez raisonnable. Si les consommateurs et les investisseurs venaient à perdre confiance, par suite de difficultés suscitées par l'évolution monétaire nationale ou internationale, on pourrait assister à un déchaînement de forces de contraction cumulatives qu'il serait difficile d'arrêter.

Lorsque les politiques gouvernementales ou les décisions du monde des affaires se meuvent simul-

tanément et dans plusieurs pays, selon la même direction, il est aisé de sous-estimer leurs effets cumulatifs. Tel a été le cas du boom généralisé en 1972/73. Il est indispensable d'éviter dans l'année qui vient toutes impulsions excessives s'alimentant réciproquement, qu'il s'agisse de déflation ou d'inflation. Aussi est-il de la plus haute importance que les gouvernements aient des consultations étroites et fréquentes sur l'évolution de la situation dans leurs pays respectifs.

Il est donc probable que, dans ce climat d'incertitude, la demande de produits agricoles en 1974 n'aura progressé que modérément, et en tout cas beaucoup moins qu'au cours des deux dernières années. Les récents achats de l'U.R.S.S. et de la Chine ont puissamment contribué au dynamisme de la demande mondiale d'importation, mais il semble, d'après les premières indications disponibles, que l'U.R.S.S. tout au moins n'ait pas joué un rôle aussi important sur les marchés mondiaux en 1974. L'intérêt spéculatif pour les produits agricoles s'est sans doute atténué à mesure que montait le coût du financement de ces activités. Les taux d'intérêt dans la plupart des pays industrialisés ont fortement augmenté en 1973 et atteint des niveaux records pendant le premier trimestre de 1974, de sorte qu'il est devenu plus onéreux de constituer des stocks à des fins spéculatives. Il est vraisemblable que la reconstruction des stocks de roulement normaux favorisera la demande en 1974/75, mais ces opérations resteront limitées jusqu'à ce que les prix se modèrent; des produits pourraient cependant être stockés à des fins de stratégie ou de sécurité, même au niveau actuel élevé des prix.

Depuis la mi-1974, les cours de certains produits agricoles ont baissé par rapport aux niveaux exceptionnellement élevés de la fin de 1973 ou des premiers mois de 1974. Dans l'ensemble, toutefois, ce fléchissement a été modeste et variable d'un produit à l'autre. Pour certaines denrées, la tendance des prix à la baisse s'est poursuivie régulièrement depuis le début de l'année, en raison soit du ralentissement de la demande, soit de l'amélioration des perspectives en matière de disponibilités, bien que le niveau des prix soit resté plus élevé qu'en 1973. C'est ainsi en particulier que la demande de matières premières agricoles, mises à part celles dont l'offre connaît de graves difficultés, a enregistré un recul dû au ralentissement de l'activité économique dans la plupart des pays. Etant donné les perspectives d'une production accrue, les prix des boissons tropicales comme le café et le thé ont progressivement diminué, suscitant de l'inquiétude parmi les pays exportateurs qui doivent affronter de lourdes dépenses pour leurs importations de vivres, d'engrais et de carburant.

En ce qui concerne certains des grands produits alimentaires et fourragers, cependant, et notamment

les céréales secondaires et le sucre, les prix ont encore monté, dépassant même les niveaux records atteints précédemment. Cela tient à ce que les perspectives des récoltes se sont assombries ces derniers mois et que l'on a signalé des conditions météorologiques défavorables et des catastrophes naturelles dans plusieurs pays grands producteurs et consommateurs. En conséquence, les perspectives de l'ensemble des disponibilités alimentaires mondiales en 1974/75 ont empiré. Il est peu probable que s'améliore la situation des disponibilités et des stocks de report des principales denrées alimentaires, comme on l'espérait à la mi-1974.

D'une manière générale, les prix n'ont guère progressé au-delà des records enregistrés plus tôt en 1974. L'indice des prix à l'exportation calculé par les Nations Unies pour l'ensemble des produits de base a dénoté une accélération constante des cours depuis le premier trimestre de 1972. Du premier au deuxième trimestre de 1974, cependant, le taux d'accroissement s'est atténué, l'indice n'augmentant que de 1 pour cent.

Dans la dernière partie de 1974, la divergence la plus frappante dans les mouvements des prix a été constatée entre les céréales fourragères, dont les cours ont brusquement monté, et la viande, notamment le bœuf, dont les prix ont baissé, en raison de l'accroissement des disponibilités nationales dans la plupart des pays grands importateurs de bœuf. Ce recul, toutefois, ne s'est pas répercuté sur les prix de détail. Cette divergence est d'autant plus remarquable si l'on considère la détérioration de la situation alimentaire mondiale; alors que les prix des céréales

sont restés élevés et hors de portée de maintes populations pauvres, les produits de l'élevage, essentiellement consommés par les riches, sont devenus relativement moins chers. Cette divergence est également inquiétante dans la mesure où les maigres revenus échéant aux éleveurs, par suite des faibles prix de la viande et des coûts élevés des aliments pour animaux, risquent de décourager la production.

Malgré ce modeste recul dans les prix et une amélioration relative des disponibilités du marché en ce qui concerne certains produits, il semble que les marchés mondiaux des produits en 1974/75 resteront sous la menace de pénuries et d'une grave instabilité dues à l'insuffisance des stocks de report et aux incertitudes quant à la production et à la demande d'importation dans les mois à venir. Pour ce qui est des produits actuellement en surabondance sur les marchés, il se peut que l'aggravation de l'instabilité, les fortes hausses des coûts, les pénuries d'inputs et la faiblesse de la demande nuisent à la production en 1975. Quant aux autres produits pour lesquels on ne peut plus guère puiser dans les stocks de report, les disponibilités exportables en 1974/75 seront dangereusement tributaires des récoltes de 1974, qui vraisemblablement seront inférieures à celles de 1973 dans le cas de certains grands produits alimentaires et fourragers. Même si l'atténuation de la pression exercée par la demande, du fait des niveaux réduits d'activité économique, parvient à remédier quelque peu aux pénuries, par rapport à celles que l'on a connues en 1973, l'insuffisance des disponibilités, notamment de céréales et de sucre, sera sans doute grave et les marchés resteront très instables.

Stocks de produits agricoles

La disparition récente des stocks excédentaires de céréales, le raidissement dans le jeu de l'offre et de la demande, et enfin les variations spectaculaires dans les prix mondiaux des céréales au cours des deux dernières années ont incité de nombreux gouvernements importateurs et exportateurs à réexaminer leur politique céréalière. De nombreux pays importateurs, se préoccupant de la disponibilité et du coût d'importation des aliments de base, reconsidèrent actuellement leur politique en matière de production et de stockage, tandis que les gouvernements de plusieurs des principaux pays exportateurs encouragent les exploitants à augmenter leur production de blé pour l'amener à un niveau qui permettrait dans une certaine mesure de reconstituer les stocks. Tout en augmentant leur production à la suite de ces encouragements et des prix records du marché mondial, les exploitants se préoccupent des effets que l'éventuelle

expansion de la production mondiale de céréales (et notamment de blé) au-delà des besoins immédiats de la consommation en 1974/75 pourrait avoir sur les prix d'exportation. Producteurs et consommateurs, exportateurs et importateurs s'accordent en général à penser que l'instabilité des disponibilités et des prix mondiaux, si elle devait persister, serait préjudiciable à tous. Les prix à la production peu rentables en période de surabondance entraînent le risque d'une sous-production ultérieure, et le renouvellement des pénuries et des hausses cause des difficultés aux consommateurs et pousse d'autre part les pays où les coûts de production sont relativement élevés à accroître leur autonomie.

L'intervention des gouvernements dans les politiques de production et de stockage risque, si elle n'est pas coordonnée, d'introduire dans les marchés mondiaux un nouvel élément d'instabilité et d'encourager

à produire dans des conditions non rentables, au détriment tout à la fois des consommateurs et des producteurs efficaces. Pourtant, les politiques nationales de stockage pourraient contribuer largement à la sécurité alimentaire mondiale si elles étaient entreprises en consultation avec d'autres pays, sur la base d'informations aussi complètes que possible et d'une compréhension des mesures, des intentions et des nécessités des autres pays, et à condition qu'elles respectent certaines directives et sauvegardes destinées à éviter que les stocks de sécurité alimentaire n'entraînent une chute des prix ou ne portent d'autre façon atteinte à l'augmentation à long terme de la production mondiale.

C'est dans ce contexte que le Directeur général de la FAO a proposé que des mesures soient prises sur le plan international en vue de coordonner les politiques de stockage. En 1973, la Conférence de la FAO a souscrit à ses propositions visant une politique de sécurité alimentaire mondiale. De plus, elle a examiné un projet d'engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale et a invité le Directeur général de la FAO à créer un groupe de travail spécial, ouvert à tous les gouvernements particulièrement intéressés à la production, à la consommation et au commerce des céréales, et chargé d'étudier ce projet. En conséquence, un groupe de travail *ad hoc* sur la sécurité alimentaire mondiale s'est réuni au Siège de la FAO à Rome en mai 1974, pour préparer un texte révisé, en vue de son examen par le Comité des produits et par le Conseil de la FAO, et de son adoption par les gouvernements. Préparant un en-

TABEAU 1-7. — STOCKS DE CÉRÉALES ET DE PRODUITS LAITIERS DANS CERTAINS PAYS ¹ EN POURCENTAGE DE LA PRODUCTION MONDIALE, 1961 à 1965, 1972 ET 1973

	1961 à 1965	1972	1973
	Niveau des stocks en pourcentage de la production mondiale moyenne au cours de la période	Niveau des stocks en pourcentage de la production mondiale moyenne au cours de la période 1970 à 1972	Niveau des stocks en pourcentage de la production mondiale moyenne au cours de la période 1971 à 1973
Toutes céréales	11	6	2
Blé	19	8	5
Céréales secondaires . . .	13	7	5
Riz (paddy) .	1	3	1
Beurre . . .	9	9	2
Lait écrémé en poudre . .	...	14	14

¹ Blé: Argentine, Australie, Canada, CEE, Etats-Unis.
Céréales secondaires: Argentine, Australie, Canada, Afrique du Sud, Etats-Unis.
Riz: Japon, Pakistan et Thaïlande.
Beurre: 15 pays.
Lait écrémé en poudre: 10 pays.

TABEAU 1-8. — STOCKS CÉRÉALIERS MONDIAUX ¹, 1970-75 ²

	Campagne agricole s'ouvrant en					
	1970	1971	1972	1973	1974 (estimations)	1975 (prévisions)
	 Millions de tonnes					
Blé						
Principaux pays exportateurs ³	65	50	49	27	24	20
Principaux pays importateurs . .	9	11	13	10	8	7
Autres pays . .	13	11	12	11	10	9
Total	87	72	74	48	42	36
Riz, total . . .	25	24	21	13	14	13
CÉRÉALES SECONDAIRES						
Principaux pays exportateurs ⁴	54	39	54	39	28	20
Principaux pays importateurs . .	12	11	12	12	12	11
Autres pays . .	23	21	22	20	18	18
Total	89	71	88	71	58	49
STOCKS CÉRÉALIERS TOTAUX . . .	201	167	183	132	114	98
En pourcentage de la consommation	26	19	22	14	13	11

SOURCE: Estimations préliminaires établies par la FAO à partir d'informations de sources officielles ou non.

¹ Non compris la Chine et l'U.R.S.S. — ² Stocks à l'ouverture des campagnes respectives des pays visés. — ³ Argentine, Australie, Canada, CEE, Etats-Unis. — ⁴ Argentine, Australie, Canada, Afrique du Sud, Etats-Unis.

gagement révisé, le groupe a observé qu'un certain nombre de problèmes en suspens, relatifs aux politiques de stockage, demandaient à être examinés plus en détail; il est toutefois convenu que l'action internationale en matière de sécurité alimentaire mondiale présentait un caractère urgent.

Les stocks de blé des principaux exportateurs (Argentine, Australie, Canada, CEE et Etats-Unis) avaient diminué de plus de 20 millions de tonnes à l'ouverture de la campagne de 1973 et l'on estime qu'ils ont encore baissé de 3 millions de tonnes en 1974. A l'ouverture de la campagne 1974/75, les stocks de blé étaient de 24 millions de tonnes, niveau le plus bas depuis 1951/52, et représentaient à peine un mois de consommation mondiale. Les stocks de blé des pays importateurs seraient aussi anormalement faibles. Il apparaît peu probable que les stocks mondiaux de blé soient reconstitués très prochainement. Les stocks de céréales secondaires des principaux exportateurs (Argentine, Australie, Canada,

Etats-Unis) ont connu une chute de 15 millions de tonnes en 1972/73 et l'on a estimé à quelque 11 millions de tonnes la nouvelle diminution, qui ramenait les stocks à 28 millions de tonnes seulement pour la campagne 1973/74. Les stocks, nettement inférieurs, des principaux exportateurs de riz (Pakistan, Etats-Unis et Japon — on ne dispose d'aucune information récente sur les stocks de la Thaïlande) sont tombés de quelque 6 millions de tonnes en 1972 à environ 4 millions de tonnes au début de la campagne de 1973.

Les stocks de la plupart des autres denrées agricoles entreposables ont connu une réduction sensible en 1973. En particulier, les stocks de beurre ont décliné sensiblement en Europe occidentale à la suite de l'effet conjugué du plafonnement de la production de lait, de mesures visant à stimuler la consommation locale et de l'importance des exportations (à des prix largement subventionnés) vers l'U.R.S.S. Les stocks de beurre de la CEE étaient de quelque 290 000 tonnes au 1^{er} décembre 1973, soit inférieurs d'un tiers environ à ceux de l'année précédente. Par contre, les stocks de lait écrémé en poudre ont augmenté au sein de la CEE à la suite de la réduction des exportations destinée à sauvegarder l'approvisionnement local en aliments protéiques.

Les stocks de sucre, déjà faibles l'année précédente,

avaient encore diminué au 1^{er} septembre 1974, atteignant 15,7 millions de tonnes, le niveau le plus bas atteint depuis 1965. Les stocks d'autres denrées, telles que le cacao et le thé, ont connu une baisse brutale, tandis que les stocks de café ont plafonné en 1972 et 1973 et ont probablement diminué en 1974⁹.

Alors que le niveau des stocks de la plupart des denrées agricoles a connu en 1973/74 une diminution brutale en chiffres absolus, leur baisse par rapport à la production annuelle a été encore plus marquée; cela est particulièrement vrai pour les céréales (tableau 1-7).

On prévoit que les stocks céréaliers mondiaux (non compris la Chine et l'U.R.S.S.) tomberont au-dessous de 100 millions de tonnes à la fin de la campagne 1974/75 (30 juin). Ils seraient ainsi bien inférieurs au niveau requis pour assurer la sécurité alimentaire mondiale, inférieurs de 16 millions de tonnes environ au total de la campagne précédente, et ne représenteraient même pas la moitié des réserves de 1970. Ils ne correspondraient qu'à 11 pour cent de la consommation, alors que le taux minimal nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire est estimé à 17-18 pour cent (tableau 1-8).

⁹ On trouvera au tableau annexe 10 la situation de certains stocks de denrées agricoles.

Les prix alimentaires à la consommation

La forte montée des prix alimentaires sur le marché international (tableau 1-9) a été une des causes principales des taux élevés d'inflation depuis 1973 dans la plupart des pays développés et des pays en développement. Dans l'ensemble, les prix alimentaires sont montés plus vite que les autres prix en 1973; cependant depuis la mi-1974 leur hausse a été moins

TABLEAU 1-9. — VARIATIONS DES PRIX ALIMENTAIRES
A LA CONSOMMATION, 1970-71 A 1972-73

Augmentation de prix	1970/71	1971/72	1972/73
<i>Pourcentage</i>	<i>..... Nombre de pays</i>		
Pays développés (25)			
0-5	11	5	—
5-10	11	17	9
10-15	2	1	8
15 et au-dessus	1	2	8
Pays en développement (29)			
0-5	14	7	3
5-10	6	10	7
10-15	2	6	4
15 et au-dessus	7	6	15

SOURCE: Tableau annexe 11.

forte que celle des autres prix, et cette tendance s'est maintenue. Au cours de 1973 et du premier semestre de 1974, beaucoup de produits alimentaires ont été fortement touchés par la flambée des prix. Le blé, le maïs, le cacao, le sucre, les graisses et huiles de consommation ont accusé des augmentations particulièrement marquées sur le marché mondial, pesant ainsi lourdement sur la balance des paiements de nombre de pays tributaires des importations. Bien que le taux d'accroissement se soit ralenti récemment, il y a jusqu'à présent peu d'indications que cette tendance ascendante doive s'inverser ou que les prix alimentaires reviennent à leur niveau antérieur. Dans tous les pays en question la hausse des prix alimentaires a inévitablement frappé le plus durement les couches les plus pauvres de la population, particulièrement dans les pays en développement, où la marge de manœuvre entre la montée des prix et l'apparition de pénuries alimentaires est la plus étroite.

Au cours de la période de 12 mois se terminant en septembre 1974, les prix à la consommation ont augmenté de plus de 14 pour cent en moyenne dans la zone de l'OCDE. Après un certain ralentissement pendant les mois d'été, la hausse moyenne pour l'en-

semble de la zone s'est de nouveau accélérée. Bien que l'incidence inégale des accroissements de prix de l'énergie et les mouvements saisonniers des prix alimentaires aient quelque peu masqué le tableau général, il s'est confirmé que les taux d'inflation des divers pays décrivent des courbes divergentes. On peut distinguer nettement deux groupes de pays: dans le premier, qui comprend la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse, le taux d'inflation a été sensiblement inférieur à la moyenne de l'OCDE. A l'autre extrémité de la gamme, des pays comme l'Australie, la Belgique, l'Italie et le Japon ont continué d'enregistrer des taux supérieurs à la moyenne. Les mouvements de prix ont été plutôt irréguliers dans la plupart des autres pays de l'OCDE, en raison notamment des dates des changements des prix fixés par les pouvoirs publics, des impôts indirects et de l'évolution différente des prix alimentaires. Dans le courant de 1974, les augmentations des prix alimentaires sont restées élevées en raison de la situation tendue des stocks, de l'incertitude relative à certaines grandes cultures vivrières et, pour certains pays, d'une révision de la politique gouvernementale de contrôle des prix. La hausse des prix alimentaires demeure une des principales composantes du processus général d'inflation et, en 1973, a été la cause de 50 pour cent environ de l'inflation en Europe occidentale et aux Etats-Unis. On a peu d'information en ce qui concerne les prix alimentaires en Europe orientale et en U.R.S.S., mais d'après les statistiques officielles le front des prix y serait, dans l'ensemble, assez stable.

Dans les pays en développement également, la situation des prix s'est brutalement détériorée. Les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans les pays d'Amérique latine et d'Extrême-Orient qui souffrent depuis longtemps d'une forte inflation, les exemples extrêmes étant offerts par ceux du Chili et de la République khmère. Durant la campagne qui s'est close en septembre 1974, plusieurs pays ont enregistré des hausses allant de 50 à plus de 100 pour cent (Argentine, Uruguay, Bangladesh, République du Viet-Nam), tandis que des taux de 30 à 50 pour cent étaient loin d'être exceptionnels. Des pays à forte densité de population, tels que l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie occidentale et le Pakistan ont été gravement touchés par l'augmentation du coût de la vie et particulièrement par celle des prix alimentaires. L'inflation a été comparativement modérée dans l'ensemble de l'Afrique (5 à 25 pour cent), sauf en Côte-d'Ivoire, au Soudan et au Zaïre, où les prix alimentaires ont augmenté de 30 à 50 pour cent.

Malgré certaines appréhensions au sujet des perspectives de récolte pour 1974/75, on s'attend à une légère détente sur le marché des produits. Cependant, cette amélioration risque d'être compromise par le

mécanisme de plus en plus dangereux de la spirale salaires/prix qui s'est déclenché.

Le processus normal d'inflation, qui suit une intensification de l'activité économique et un relèvement des salaires, a été aggravé par l'instabilité monétaire et par un certain nombre de facteurs généralement liés à la politique d'expansion adoptée sans discernement par beaucoup de pays. La crise de l'énergie, qui a provoqué un quadruplement des prix du pétrole à la fin de 1973 et au début de 1974, a été un élément majeur dans la hausse brutale des coûts de transport, de l'outillage et d'une grande variété de composants pétrochimiques des facteurs de production agricole. Elle a contribué à une détérioration des termes de l'échange au détriment des articles manufacturés, détérioration qui s'est répercutée sur les prix alimentaires locaux dans la plupart des pays développés importateurs de produits alimentaires, en particulier le Japon et le Royaume-Uni. Nombre de pays en développement importateurs de produits alimentaires ont également souffert, dans une mesure variable selon leur degré d'autosuffisance, de la montée des prix alimentaires internationaux. Entrent dans cette catégorie de gros importateurs tels que l'Inde, le Nigeria, Sri Lanka et la Tanzanie, ainsi que le Bangladesh, qui a dû importer, au lendemain de son indépendance, de grandes quantités de céréales à prix élevés. En Amérique latine, certains pays exportateurs de produits alimentaires, tels que l'Argentine, le Brésil et la Colombie, ont également enregistré une flambée des prix alimentaires, ce qui démontre la prédominance des tendances inflationnistes chroniques dans cette partie du monde.

Les mesures gouvernementales n'ont en général pas empêché l'accélération du processus inflationniste. Les restrictions fiscales et monétaires ont souvent entraîné une baisse du taux de croissance économique, sans exercer d'effet réel sur les prix. Les pays de l'OCDE, et spécialement ceux de la CEE, ont bien reconnu la nécessité d'une action coordonnée au niveau international, mais les résultats de leurs efforts ont été jusqu'ici assez décevants. Par exemple, l'augmentation de 4 pour cent du prix indicatif fixée par le Conseil des Ministres de la CEE s'est révélée totalement irréaliste.

Afin de freiner l'accroissement des prix alimentaires, beaucoup de pays ont adopté des mesures d'intervention telles que subventions et contrôle des prix. La France a instauré un système de directives concernant les revenus et les prix, assorti d'une méthode de refonte obligatoire des prix. Aux Pays-Bas, toute augmentation de prix doit faire l'objet d'une notification préalable. Dans le cadre du nouveau programme anti-inflationniste pour 1974, le gouvernement espagnol a établi un système de surveillance des prix. En Suède, une loi adoptée en juillet 1973 donne au gouvernement le pouvoir de bloquer les prix, et

exige une notification des augmentations des prix. Le contrôle des prix des produits alimentaires de base a également été adopté à des degrés divers en Irlande, en Italie, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et en Suède. La République fédérale d'Allemagne et le Japon font partie des rares pays où l'action régulatrice du gouvernement n'inclut pas le contrôle direct des prix. Un autre exemple de ce genre est l'Australie où l'électorat, au cours d'un référendum tenu en décembre 1973, a refusé d'investir le gouvernement du pouvoir de contrôler les prix. Certains pays, entre autres le Canada, le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède, ont créé des

fonds de subventions spéciaux, destinés à protéger le consommateur contre l'augmentation des prix. Nombre de pays en développement ont également pris des mesures de contrôle des prix, suivies d'un certain succès dans quelques pays, mais il est évident qu'elles tendent à modérer les effets de la hausse des prix alimentaires plutôt qu'à éliminer ses causes. En outre, elles sont généralement onéreuses pour les gouvernements, difficiles à appliquer et provoquent souvent de sérieuses perturbations sur le marché. Il n'existe pas de moyen rapide et facile de parer à la montée constante des prix alimentaires à la consommation.

Aide au développement

L'apport d'aide financière aux pays en développement est resté bien inférieur aux buts de la deuxième Décennie des Nations Unies et autres objectifs. Les flux financiers totaux, tant publics que privés, provenant des 17 pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, qui ont fourni en 1973 environ 95 pour cent de cette aide, sont passés de 9 200 millions de dollars U.S. en 1961 à 19 860 millions en 1972 et à 24 150 millions en 1973¹⁰. Compte tenu de l'inflation et des variations des changes, l'aide n'a progressé effectivement que de 6 pour cent. L'aide publique est passée de 8 670 millions de dollars en 1972 à 9 415 millions, niveau record, en 1973 (tableau 1-10), mais elle a diminué d'environ 6 pour cent en chiffres réels. En outre, le volume de l'aide paraît ridiculement faible en raison des hausses récentes des dépenses d'importations pétrolières tant dans les pays bénéficiaires que dans les pays donateurs. En 1973, le montant de l'aide publique en pourcentage du produit national brut global des pays du CAD a légèrement fléchi, tombant à 0,3 pour cent, soit moins de la moitié de l'objectif de 0,7 pour cent de 1975¹¹. (Voir figure 1-2 pour l'aide accordée par les différents pays du CAD.)

¹⁰ Ces totaux ne comprennent qu'une faible partie des emprunts en euro-devises des pays en développement. En 1973, les emprunts bruts d'euro-devises de ces pays ont probablement atteint quelque 9 milliards de dollars (bruts) contre 5 milliards (bruts) en 1972. Si l'on ne connaît pas les chiffres concernant chaque pays, on sait toutefois que les membres du CAD ont fourni la majeure partie de ces fonds. Le montant global net des ressources financières accordées aux pays en développement a donc augmenté considérablement en 1973. L'objectif de 1 pour cent du produit national brut recommandé par les Nations Unies et accepté par tous les membres du CAD aurait probablement été atteint et éventuellement dépassé en 1973 si tous les prêts avaient été inclus.

¹¹ Les membres du CAD ont pris des positions diverses concernant cet objectif. Quatre d'entre eux (Belgique, Norvège, Pays-Bas et Suède) l'ont accepté sans réserve; huit autres (République fédérale d'Allemagne, Australie, Canada, Danemark, France, Japon, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni) l'ont accepté à partir de 1975, et les cinq autres n'y ont pas souscrit du tout.

On ne possède que des données approximatives sur la proportion de l'aide totale au développement

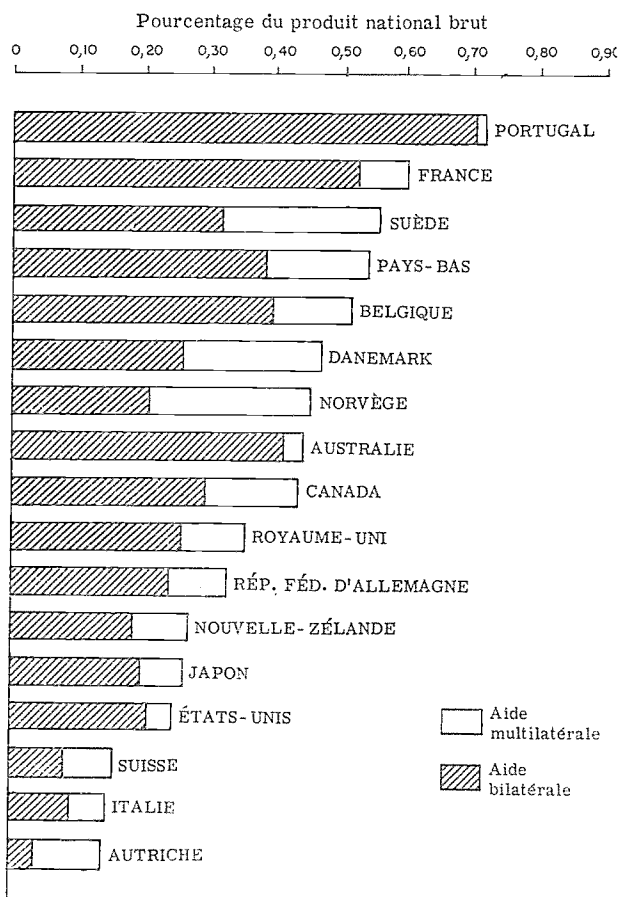
TABLEAU 1-10. — APPORT NET DE RESSOURCES FINANCIÈRES¹ DES PAYS MEMBRES DU CAD, 1969-73

	1969	1970	1971	1972	1973 ²
... Millions de dollars U.S. ...					
AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ³					
Dons bilatéraux	3 251	3 323	3 634	4 370	4 482
Prêts bilatéraux à des conditions de faveur	2 320	2 384	2 786	2 396	2 684
Contributions aux institutions multilatérales	1 050	1 124	1 339	1 904	2 249
TOTAL PARTIEL	6 621	6 832	7 759	8 670	9 415
AUTRES APPORTS PUBLICS					
Bilatéraux	586	879	1 004	1 204	2 119
Multilatéraux	15	273	267	375	400
TOTAL PARTIEL	571	1 152	1 271	1 579	2 519
TOTAL AIDE PUBLIQUE	7 192	7 984	9 030	10 249	11 934
APPORTS PRIVÉS					
Investissements directs	2 919	3 563	3 874	4 411	5 867
Investissements bilatéraux de portefeuille	1 201	726	760	2 067	3 167
Investissements multilatéraux de portefeuille	419	474	771	667	259
Crédits à l'exportation	2 047	2 185	2 810	1 430	1 575
TOTAL PARTIEL	6 586	6 949	8 215	8 575	10 868
DONS DES ORGANISMES BÉNÉVOLES PRIVÉS	...	858	913	1 033	1 348
Total apports publics et privés	13 778	15 791	18 158	19 857	24 150

SOURCE: Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

¹ Les données se rapportent aux versements bruts, déduction faite des remboursements au titre de prêts antérieurs. — ² Données préliminaires. — ³ Apports visant principalement à promouvoir le développement économique et social des pays en développement, et consentis à des conditions de faveur. — ⁴ Y compris les dons des organismes bénévoles privés.

FIGURE 1-2. — AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DES PAYS MEMBRES DU CAD PAR RAPPORT AU PRODUIT NATIONAL BRUT, 1973



SOURCE: *L'observateur de l'OCDE*, 71, août 1974. Paris.

qui va à l'agriculture (voir tableau 1-11), bien que l'on s'efforce d'améliorer l'information à ce sujet.

On peut cependant estimer de façon approximative qu'en 1970-72 l'aide multilatérale et l'aide du CAD engagées en faveur de l'agriculture (non compris l'aide alimentaire et l'assistance technique faisant partie de l'aide bilatérale des pays du CAD) se sont établies aux environs de 1 milliard de dollars par an. En 1973, ce montant est brusquement passé à quelque 1,5 milliard, presque du seul fait que les engagements de la BIRD/AID sont montés de 436 millions de dollars en 1971/72 à 938 millions en 1972/73.

La part des dons dans l'aide publique au développement (y compris les dons des organismes multilatéraux) a légèrement fléchi, ramenant le niveau record de 72 pour cent en 1972 à 71 pour cent en 1973. Les dons bilatéraux n'ont augmenté que de 2,6 pour cent en valeur nominale, représentant moins de la moitié de l'apport global de l'aide publique au développement. Leur stagnation relative doit être attribuée principalement à la diminution des dépenses imputées à l'aide bilatérale alimentaire et au titre des programmes.

Quant aux autres principaux éléments de l'aide publique au développement, les contributions aux organismes multilatéraux (24 pour cent de l'aide publique au développement en 1973) ont augmenté de 18 pour cent en valeur nominale, ce qui correspond à un accroissement de 3 pour cent en termes réels. La proportion de 28 pour cent des prêts bilatéraux dans le montant global de l'aide publique au développement est demeurée à peu près inchangée.

Modalités de l'aide

Les modalités de l'aide officielle au développement, qui se sont améliorées ces dernières années, ont encore fait des progrès en 1973 car la proportion des dons est passée de 84 pour cent en 1972 à 87 pour cent (la part des dons dans les nouveaux engagements s'est accrue et les conditions de prêt se sont assouplies). La principale clause des recommandations sur les modalités et conditions de l'aide adoptées par le CAD en 1972 stipule que les membres doivent déployer tous leurs efforts pour obtenir et maintenir dans leurs programmes d'aide publique au développement un élément don atteignant en moyenne 84 pour cent au moins. En 1973, 13 des 17 pays membres du CAD ont satisfait à cet objectif global concernant les modalités. Sur ces 13 pays, 8 ont relevé le niveau de leur élément don au-delà de celui de 1972, à savoir: Rép. féd. d'Allemagne, Danemark, États-Unis, France, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni. L'Australie, la Belgique, le Canada et la Norvège ont en gros conservé les conditions déjà très favorables de leurs programmes d'aide publique au développement. On estime que la Suisse a engagé un montant trop bas pour atteindre l'objectif concernant les modalités. Parmi les quatre autres pays, le Japon, dont le programme d'aide est relativement récent, a fait passer l'élément don de son aide publique au développement de 61 à 68 pour cent; l'Italie a assoupli les conditions de son mini-programme; les renseignements concernant l'Autriche et le Portugal sont incomplets.

Les pays à économie centralement planifiée ne publient pas de renseignements sur les modalités de leur aide officielle.

Rachat de la dette publique

La dette publique des pays en développement a continué de s'accroître rapidement ces dernières années. Selon la Banque mondiale¹², la dette totale de

¹² Voir International Bank for Reconstruction and Development, *Annual Report World Bank and IDA*, 1974, p. 84, Washington, D.C.

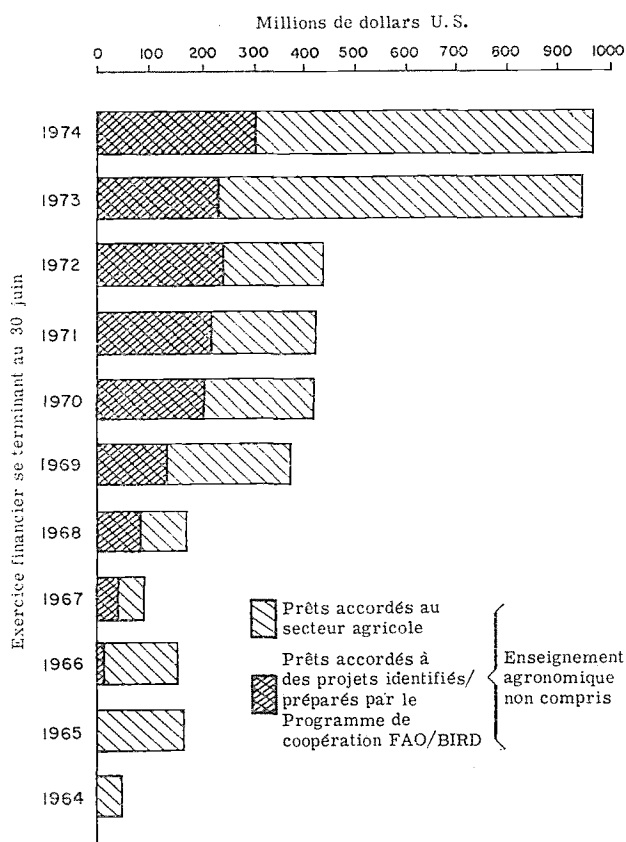
86 pays en développement a presque doublé entre 1967 et 1972. La dette bilatérale a représenté la moitié de la dette totale, contre 55 pour cent en 1967, tandis que la part de la dette privée est passée de 27 à 31 pour cent. Les paiements au service de la dette totale (amortissement plus intérêt) sont passés de 17 pour cent en 1971 et 13 pour cent en 1970 à près de 20 pour cent en 1972. Le durcissement graduel de l'aide accordée aux pays en développement et l'expiration des délais de carence relatifs aux prêts à des conditions de faveur accordés au début des années soixante sont les causes principales de la détérioration de la situation de la dette. Le rapport entre le service de la dette et les recettes en devises, bien qu'il ne soit par lui-même qu'un vague indice de l'importance de la dette d'un pays donné, n'a fait qu'augmenter pour s'établir en 1972 autour de 10 pour cent en moyenne. Dans certains pays, comme l'Argentine, l'Égypte, l'Inde et le Pakistan, ce rapport dépasse 20 pour cent.

Le Groupe de la Banque mondiale et le financement de l'agriculture

Les opérations financières et techniques du Groupe de la Banque mondiale ont connu une expansion considérable en 1973/74. Le Groupe, dans son ensemble, a approuvé des prêts et des engagements s'élevant à 4 517 millions de dollars, ce qui correspond à un accroissement de 21 pour cent par rapport à l'année précédente. Sur ce montant, la Banque mondiale a fourni 3 218 millions de dollars; son affiliée, l'Association internationale de développement (AID), en a accordé 1 095 millions, et la Société financière internationale (SFI) 203 millions. Les ressources dont dispose l'AID pour financer des projets de développement à des conditions de faveur, y compris celles obtenues par la troisième reconstitution, étaient presque toutes engagées en été 1974. D'autre part, le montant des prêts et crédits de l'AID a subi en 1973/74 une réduction de 19 pour cent par rapport à 1972/73. Une quatrième reconstitution des ressources approuvée en septembre 1973 devrait fournir à l'AID 4 500 millions de dollars supplémentaires pour l'exercice financier 1975-77. Le volume des crédits accordés par l'AID à l'agriculture est proportionnellement supérieur à celui des prêts octroyés par la Banque mondiale.

Le Groupe de la Banque mondiale attache une importance particulière au secteur agricole, en tant que source essentielle de produits alimentaires, de recettes d'exportation et de recettes publiques dans les pays en développement (figure 1-3). C'est ainsi qu'une part notable et toujours croissante des prêts totaux du Groupe de la Banque est orientée vers l'agriculture. Sur le total des prêts de la Banque et des crédits

FIGURE 1-3. — PRÊTS DE LA BANQUE MONDIALE ACCORDÉS AU SECTEUR AGRICOLE, 1964-74



SOURCE: Banque mondiale.

de l'AID approuvés en 1973/74, 22 pour cent ont été affectés à l'agriculture contre 10 pour cent environ au début des années soixante. Toutefois, les crédits à des conditions de faveur accordés à l'agriculture ont diminué de 127 millions de dollars, tombant à un total de 309 millions de dollars en 1973/74. Le Groupe de la Banque continuera probablement à jouer un rôle important dans le financement extérieur de l'agriculture, notamment en aidant les petits exploitants à élever leur productivité et en appuyant les efforts des pays en développement en vue d'une réforme agraire. La recherche agricole bénéficie aussi d'une assistance considérable étant donné que la Banque, avec la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement, a institué le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale.

Banques régionales de développement et nouvelles sources d'aide

Les opérations de prêt et de crédit des banques régionales ont augmenté considérablement en 1973/74 et plusieurs nouveaux fonds régionaux de dévelop-

TABLEAU 1-11. — PRÊTS DES BANQUES RÉGIONALES AU SECTEUR AGRICOLE

	Banque asiatique de développement	Banque interaméricaine de développement	Banque africaine de développement
	Million de dollars U.S.		Millions d'unités de compte ¹
1961		44,6	
1962		71,0	
1963		99,9	
1964		53,2	
1965		32,8	
1966		104,6	
1967		143,6	
1968	2,0	83,1	2,8
1969	27,3	202,9	
1970	35,3	216,5	
1971	27,3	115,3	1,5
1972	32,8	130,4	6,1
1973	47,3	182,2	9,2

SOURCE: Centre d'investissement FAO.

¹ 1 unité de compte = 1 dollar U.S. d'avant la dévaluation.

pement et de secours ont été créés, en partie du fait de la crise énergétique. Les prêts des banques régionales destinés à l'agriculture continuent à augmenter (tableau 1-11).

Le total des prêts approuvés par la Banque asiatique de développement a atteint le chiffre record de 421 millions de dollars en 1973, contre 316 millions en 1972. Pendant la même période, le nombre des projets bénéficiant de prêts est passé de 30 à 39. Le montant des prêts destinés au secteur agricole en 1973 a été le plus élevé qu'on ait observé depuis le début des opérations de prêt en 1968, avec 47 millions de dollars, soit quelque 45 pour cent de plus qu'en 1972. La capacité de la Banque de faire face aux besoins des pays membres en développement s'est considérablement accrue en raison de la création en 1973 d'un Fonds asiatique de développement chargé de financer les prêts de la Banque assortis de conditions de faveur. Les contributions au Fonds des pays membres développés doivent être versées à la Banque dans le cadre d'un programme en deux étapes. Au cours de la première étape, un montant global de 350 millions de dollars devait être engagé en juin 1974. Les engagements au titre de la seconde étape, d'un montant de 175 millions de dollars, devraient être souscrits en juin 1975 ou à une date ultérieure fixée par le conseil d'administration.

A la suite des mesures visant à accroître le capital autorisé de la Banque interaméricaine de développement (BID) le nombre des prêts approuvés est passé à 57 en 1973 et les opérations de prêt, qui se sont élevées à 884 millions de dollars, ont atteint un nouveau record. Le Fonds des opérations spéciales de la BID, qui finance la plupart des prêts de la BID desti-

nés au secteur agricole, a également augmenté ses paiements, qui ont atteint 312 millions de dollars en 1973. Les prêts de la BID au secteur agricole représentent près d'un quart de toutes ses autorisations de prêt et ont atteint 182 millions de dollars en 1973. La Banque centraméricaine d'intégration économique avait accordé jusqu'à la mi-1973 plus de 500 prêts pour un total de 108,8 millions de dollars centraméricains. Sur ce montant, 2,6 millions de dollars ont été déboursés au profit du secteur agricole. Bien que ces chiffres restent relativement modestes, les opérations de crédit de la Banque centraméricaine devraient tripler entre 1973 et 1980 selon le plan de développement élaboré pour cette période. La Banque de développement pour les Caraïbes et la Corporación Andina de Fomento sont d'autres institutions relativement récentes qui ont déjà considérablement contribué au développement de leurs zones respectives d'opération. La Corporación Andina de Fomento a un capital autorisé de 100 millions de dollars U.S., dont 25 millions sont payés en 1974.

Les prêts approuvés en 1973 par la Banque africaine de développement ont enregistré une forte hausse, passant à 35,75 millions d'unités de compte (1 UC = 1 dollar U.S. d'avant la dévaluation), ce qui correspond à une augmentation d'environ 40 pour cent par rapport à 1972. La part de l'agriculture, qui était de quelque 15 pour cent pendant la période 1967-72, a atteint environ 9 millions de UC en 1973, soit près de 25 pour cent du total. Toutefois, les activités de la Banque sont encore très insuffisantes par rapport aux besoins de la région. Le Fonds africain de développement, de création récente, constitue un pas encourageant vers l'élargissement des activités de la Banque. Les pays africains bénéficient également des services du Fonds européen de développement (FED), qui est le principal instrument de coopération financière et technique entre la Communauté économique européenne et les pays et territoires associés. La Banque européenne d'investissement (BEI) complète les activités du FED en accordant des prêts à des conditions normales. Pendant la période couverte par la deuxième Convention de Yaoundé (1969-1975), le total combiné des ressources du FED et des prêts de la BEI s'élèvera à 1 milliard d'unités de compte. D'autres ressources financières sont allouées à l'Afrique par l'entremise du Fonds africain de développement et du Fonds spécial de secours, qui ont tous deux été institués en 1973.

La hausse des prix du pétrole, des engrais et des importations alimentaires a considérablement détérioré la balance des paiements de nombreux pays en développement et a rendu nécessaire une aide internationale élargie d'un type nouveau. Face à cette situation, des efforts constructifs sont entrepris aux niveaux national et international pour aider les pays frappés par la crise à venir à bout de leurs problè-

mes financiers. Des organisations internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et différentes institutions des Nations Unies prennent des mesures concrètes visant à fournir et coordonner des ressources d'aide supplémentaire.

A sa sixième session spéciale, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé une Opération d'urgence des Nations Unies chargée d'accorder une aide bilatérale ou multilatérale sous forme de dons ou à des conditions de faveur (voir p. 53). Jusqu'en octobre 1974, 29 millions de dollars U.S. ont été fournis au titre de l'Opération d'urgence à dix pays d'Asie du Sud et d'Afrique; sur ce montant, 14 millions ont été alloués au Bangladesh et à l'Inde. L'Assemblée générale des Nations Unies a également approuvé l'institution, en janvier 1975, d'un Fonds spécial qui devrait servir d'organe central de surveillance pour l'assistance bilatérale et multilatérale et d'une manière générale de point de convergence des secours d'urgence et de l'aide au développement en faveur des pays les plus gravement frappés par la crise. Le Fonds monétaire international (FMI) a concentré son intérêt sur la possibilité de coordonner le transfert des recettes pétrolières excédentaires des pays exportateurs vers les pays qui se heurtent à des difficultés de balance des paiements. A cet effet, le mécanisme pétrolier du FMI a été créé en juin 1974 pour offrir des facilités de paiement, consistant en droits de tirage spéciaux (DTS), à tous les Etats membres qui ont des difficultés de balance des paiements dues aux prix élevés du pétrole. Sept pays producteurs de pétrole ont fourni 3,4 milliards de dollars au mécanisme pétrolier comme premières contributions. En octobre 1974, 18 pays avaient effectué au titre du mécanisme des achats pour un montant de 526 millions de DTS. La majeure partie de ces achats ont toutefois été effectués par l'Italie, pays membre développé. La Banque mondiale a aussi signé avec des pays exportateurs de pétrole plusieurs accords d'investissement pour des prêts à des conditions de faveur.

Au niveau national, les pays producteurs de pétrole, qui disposent d'excédents considérables en raison des prix élevés du pétrole, fournissent une aide

bilatérale importante d'un type nouveau. L'assistance des Etats arabes — Arabie saoudite, République arabe libyenne et Emirats arabes unis — passe principalement par le canal des banques de développement et des fonds de secours. L'aide financière s'adresse en particulier aux pays arabes et aux nations africaines et asiatiques amies plus pauvres, par des fonds du Koweït, d'Abu Dhabi et d'Arabie saoudite pour le développement économique arabe. Au début de 1973, 38 engagements de prêts représentant 309 millions de dollars U.S. et 9 dons pour un total de 23 millions de dollars avaient été souscrits. Le Fonds de développement arabe pour le développement économique et social (créé en 1972) a approuvé en 1973 trois dons à des conditions de faveur pour un total de 22 millions de dollars.

L'Organisation arabe des pays exportateurs de pétrole a institué en août 1974 un fonds de 200 millions de dollars U.S. pour aider certains pays africains (Ethiopie, Maroc, Ouganda, Soudan, Tanzanie, Zaïre et Zambie) à faire face à l'augmentation du prix du pétrole. Le fonds sera administré par la Banque africaine de développement. Des facteurs tels que sécheresses, absence de littoral et situation de la balance des paiements ont influé sur le choix des pays.

Aide alimentaire

Entre 1963 et 1972, l'aide alimentaire, bilatérale et multilatérale, accordée par les membres du CAD, s'est montée en moyenne à 1 300 millions de dollars par an (15 pour cent du total de l'aide publique au développement). Pendant de nombreuses années, ces crédits ont conservé un pouvoir d'achat relativement stable. Cette situation a brusquement changé en 1973 à la suite des fortes augmentations des prix alimentaires (tableau 1-12). Le volume des livraisons de céréales, les principaux produits fournis au titre de l'aide alimentaire, a varié de 10 à 16 millions de tonnes par an entre 1963 et 1972, mais est tombé à près de 6 millions de tonnes en 1973.

Initialement, l'aide alimentaire a été accordée par les Etats-Unis seulement. Les sources se sont pro-

TABLEAU 1-12. — TOTAL DE L'AIDE ALIMENTAIRE FOURNIE PAR LES PAYS DU CAD AUX PRIX COURANTS ET AUX PRIX DE 1968
(millions de dollars U.S.)

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Aide alimentaire aux prix courants . .	1 529,1	1 311,3	1 329,2	1 124,8	1 159,2	1 174,0	1 257,3	1 217,1	1 276,0	1 129,7
Indice des prix des denrées alimentaires (1968 = 100) ¹	110	97	104	105	100	95	93	101	113	231
Aide alimentaire aux prix de 1968 . . .	1 390,1	1 351,9	1 278,1	1 071,2	1 159,2	1 235,8	1 351,9	1 205,5	1 129,2	489,0

SOURCE: CAD et Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistiques*, août 1974.

¹ Calculé sur la base des prix d'exportation du blé des Etats-Unis.

gressivement diversifiées jusqu'à comprendre la plupart des pays membres du CAD, bien que les Etats-Unis demeurent le principal donateur. Entre 1963 et 1973, la part des Etats-Unis dans l'apport annuel total d'aide alimentaire et de crédits, qui s'élève à 1 300 millions de dollars, a été en moyenne de 82 pour cent. En 1973, la ventilation de l'aide alimentaire totale, d'une valeur de 1 100 millions de dollars, a été la suivante: Etats-Unis 55 pour cent, CEE 23 pour cent, Canada 9 pour cent, autres pays 13 pour cent. La part de l'aide alimentaire dans le total de l'aide publique au développement de chaque pays varie considérablement; pour les Etats-Unis, elle est d'environ 25 pour cent, pour le Canada d'environ 19 pour cent et pour la CEE de quelque 5 pour cent.

Au cours des dix dernières années, la proportion de l'aide alimentaire multilatérale, négligeable au début, est passée à 25 pour cent, mais la majeure partie est encore fournie au titre des programmes et projets bilatéraux. La plus importante institution d'aide alimentaire multilatérale est le Programme alimentaire mondial (PAM), créé en 1963 sous les auspices des Nations Unies et de la FAO, qui a reçu entre 1963 et 1972 des contributions ordinaires pour un montant de 841 millions de dollars, principalement des pays membres du CAD. Les trois quarts des contributions au PAM sont versées en nature et l'autre quart en espèces et services. Certains pays du CAD, tels que le Danemark, la Norvège et la Suède, ont acheminé le gros de leurs contributions au titre de l'aide alimentaire par l'entremise du PAM. Les expéditions au titre du Programme sont tombées de 632 000 tonnes en 1972 à 524 000 tonnes en 1973. Un autre programme multilatéral important est celui de la CEE, qui a commencé ses opérations en 1969; ses paiements sont passés de 20 millions de dollars en 1969 à 144 millions en 1973. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont leur propres programmes et, en 1972, une partie de l'aide alimentaire des Etats-Unis au Sahel a été acheminée par le canal du PNUD.

Le tableau 1-13 se fonde sur l'analyse de la répartition de l'aide alimentaire entre les pays dont le

TABEAU 1-13. — RÉPARTITION DE L'AIDE ALIMENTAIRE ENTRE LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT D'APRÈS LE NIVEAU DU REVENU PAR HABITANT, 1972 ET 1973

Revenu par habitant	Aide alimentaire			
	1972	1973	1972	1973
	<i>Millions de dollars U.S.</i>		<i>Pourcentage</i>	
Faible (moins de 200 dollars)	339	577	33	57
Moyen (de 200 à 375 dollars)	477	411	47	41
Élevé (plus de 375 dollars)	202	22	20	2

revenu par habitant était, en 1972 et 1973, relativement faible, moyen et élevé.

Le Bangladesh, la République khmère, l'Indonésie et le Pakistan ont absorbé les quatre cinquièmes de l'aide totale reçue par les pays à bas revenu. Parmi les pays à revenu moyen, la République du Viet-Nam et la République de Corée ont été fortement avantagées, et les principaux bénéficiaires à haut revenu ont été l'Espagne, l'Iran et Israël.

Bien que l'aide alimentaire ait joué un rôle important en aidant les pays en développement à faire face à leurs besoins alimentaires urgents et fondamentaux, ainsi qu'aux difficultés de financement intérieur et extérieur, elle soulève un certain nombre de problèmes auxquels on accorde aujourd'hui une attention accrue. Ces problèmes comprennent les répercussions défavorables que l'aide alimentaire peut avoir sur la production agricole nationale, sur le commerce international et sur la bonne gestion de l'aide alimentaire. D'autres problèmes concernent les fluctuations des ressources disponibles, la composition de l'aide alimentaire, la question de savoir s'il faut l'accorder dans le cadre de projets ou de programmes, enfin les transports, le stockage et la distribution efficaces de l'aide alimentaire. Les opérations de secours dans la zone du Sahel ont fait clairement apparaître l'importance de ce dernier point.

Les fournitures agricoles

La crise de l'énergie

Le rôle vital de l'énergie dans la production alimentaire et agricole et, partant, l'importance que revêt pour les systèmes actuels de production alimentaire un approvisionnement énergétique satisfaisant, apparaissent à l'évidence. Ainsi, aux Etats-Unis, 12

pour cent environ de la consommation totale d'énergie seraient utilisés — directement ou indirectement — pour la production, la transformation, le transport, la distribution et la cuisson des produits alimentaires¹³; la part de la production agricole dans

¹³ J.S. et C.E. Steinhart, Energy use the U.S. food system, *Science*, 183, avril 1974; et E. Hirst, Food-related energy requirements, *Science*, 183, avril 1974.

la consommation totale d'énergie pour l'alimentation serait de 24 pour cent, celle des industries de transformation (transport inclus) de 39 pour cent, et celle de la réfrigération et de la cuisson de 37 pour cent ¹⁴.

Les systèmes actuels de production alimentaire utilisent, à leurs différentes étapes, de l'énergie provenant d'à peu près toutes les sources imaginables. Il serait utopique de croire que ces systèmes pourraient continuer de fonctionner si l'une quelconque des principales sources venait à disparaître. Toutefois, la source de beaucoup la plus importante, l'énergie solaire — indispensable aux plantes sur lesquelles repose toute la production alimentaire — n'est pas en cause dans la crise actuelle, car elle est constamment renouvelée ¹⁵. La crise n'a pas non plus d'incidence directe sur l'énergie d'origine animale ou humaine, bien qu'elle puisse avoir des incidences indirectes dans la mesure où cette énergie remplace l'énergie mécanique et électrique. De ce fait, dans le secteur de production alimentaire et agricole, la crise actuelle concerne presque exclusivement l'énergie dérivée du pétrole, y compris celle qui est consommée sous forme électrique (encore que le problème des autres sources d'énergie puisse prendre des dimensions nouvelles à longue échéance).

A court terme, l'effet de la crise énergétique sur la production agricole (produits alimentaires et autres) se traduit surtout par la limitation des approvisionnements en facteurs de production essentiels: engrais, carburants et pesticides, et par la hausse de leurs prix. A mesure que les coûts de production augmentent, l'incitation à produire faiblit malgré le stimulant des prix actuels, relativement élevés, de la plupart des produits agricoles. Au niveau des exploitations, la rareté des facteurs de production empêche les agriculteurs de répondre pleinement à ce stimulant, d'autant que la hausse des prix des facteurs de production diminuerait leur marge bénéficiaire. Au niveau de la nation, la rareté et les coûts plus élevés des facteurs de production augmentent le volume de devises nécessaires au financement de leur importation, ou de l'importation supplémentaire de produits agricoles, ou des deux.

Au cours de l'année écoulée, les prix des carburants et des engrais ont subi une forte hausse; ceux des engrais ont plus que doublé et les prix à l'exportation du pétrole ont quadruplé. A la suite de la crise des livraisons de pétrole du Proche-Orient, en octobre 1973, de nombreux pays importateurs, en particulier ceux dont les réserves en devises sont

insuffisantes, ont manqué, pendant la campagne 1974, de carburant pour les tracteurs, les pompes d'irrigation et de drainage, les séchoirs, etc. Les approvisionnements en engrais azotés et phosphatés ont également été inférieurs aux besoins, bien que cette pénurie ne soit pas imputable à la crise du pétrole; elle est surtout due à la capacité de production des principaux pays exportateurs qui n'a pu suivre le rythme de croissance de la demande de ces dernières années.

La crise des livraisons de pétrole en provenance du Proche-Orient n'est cependant que l'un des facteurs ayant contribué à la profonde modification du niveau et de la structure des coûts de production et de leurs relations avec les prix agricoles pendant la campagne 1974. Les fortes pressions inflationnistes se sont maintenues d'une façon générale. En tout état de cause, les prix du pétrole avaient déjà augmenté avant octobre 1973. Les réserves mondiales des principaux produits agricoles ont été épuisées au cours des années 1972 et 1973 et les cours ont atteint des niveaux records. Les approvisionnements en engrais sont faibles. La hausse des carburants et des autres produits énergétiques se répercute sur les coûts de transformation et de distribution des produits alimentaires, accentuant l'écart entre les prix à la production et les prix à la consommation. Quand la hausse des prix du pétrole et des autres produits énergétiques se sera communiquée intégralement aux coûts de tous les facteurs de production agricole la pression qui affecte les prix des facteurs de production agricole s'étendra à d'autres produits; et, finalement, il est probable que la hausse touchera dans une certaine mesure la presque totalité des facteurs de production. Le renforcement du contrôle exercé par certains des principaux pays exportateurs sur leur production de pétrole et de gaz naturel exercera sans doute à l'avenir une influence marquée sur l'expansion de capacité et sur le lieu d'implantation de l'industrie des engrais, surtout des engrais azotés.

L'incidence de la hausse des prix des facteurs de production n'est évidemment pas répartie uniformément sur tous les produits ni sur tous les pays. Au niveau de la production, elle varie également d'une entreprise à l'autre en fonction des spéculations agricoles, des technologies, de la productivité, etc. La hausse du prix des carburants augmente directement les coûts de production des exploitations utilisant l'énergie mécanique ou électrique; elle n'a par contre que peu ou pas d'effet sur les coûts des exploitations qui n'ont recours qu'à l'énergie animale ou humaine. La hausse du prix des engrais chimiques n'a aucune incidence directe sur les coûts de production des exploitations qui n'utilisent que les engrais organiques, fumiers ou autres; elle n'a que peu d'effet sur la production animale, bien qu'un effet indirect presque immédiat soit prévisible à la suite de la hausse

¹⁴ Steinhart, *op. cit.* Hirst donne une ventilation un peu différente: 17 pour cent pour la production agricole, 36 pour cent pour la transformation alimentaire y compris le transport, et 47 pour cent pour le commerce et les ménages.

¹⁵ Selon les estimations, la part de l'énergie solaire dans la consommation totale d'énergie pour la production de maïs aux Etats-Unis en 1970 aurait été environ 9 fois celle du pétrole et des autres carburants d'origine fossile. D. Pimentel, *Food production and the energy crisis*, *Science*, 182, novembre 1973.

des prix des aliments fourragers. De même, la hausse des engrais azotés a des effets modérés sur la production de soja, les applications étant relativement légères parce que la réaction de cette culture à ces engrais est limitée.

La part relative de l'agriculture dans la consommation nationale d'énergie est évidemment très variable d'un pays à l'autre. Les données disponibles sur ce point sont trop fragmentaires pour être utilisées autrement qu'à titre indicatif.

La part relative des engrais, des carburants et des pesticides dans l'input énergétique total varie considérablement selon les pays, les produits, et dans un même pays entre exploitations agricoles à spéculations identiques. Les moyennes tirées des statistiques nationales ou de la comptabilité d'un échantillon d'exploitations agricoles peuvent toutefois donner des indications générales. Une analyse des inputs énergétiques (abstraction faite de l'énergie solaire) dans la production de maïs aux Etats-Unis indique que 36 pour cent du total reviennent aux engrais (32 pour cent aux engrais azotés), 29 pour cent au pétrole, 14 pour cent au machinisme et à l'entretien mécanique, 11 pour cent à l'électricité, 1 pour cent aux pesticides, etc.¹⁶. L'irrigation n'intervient que pour une faible part dans l'input total d'énergie absorbé par la production de maïs aux Etats-Unis, car moins de 4 pour cent des superficies cultivées en maïs sont irriguées; toutefois, dans les périmètres irrigués, la dépense d'énergie serait presque aussi forte pour l'irrigation que pour les engrais. Une étude de la BIRD¹⁷ signale qu'au cours d'une période récente le coût des carburants et de l'énergie électrique sur des exploitations de pays en développement aurait varié entre 0 et 20 pour cent des coûts monétaires totaux. Le Département de l'agriculture des Etats-Unis a effectué une étude¹⁸ sur la base des documents comptables de l'année 1971 d'un échantillonnage de ferme du midwest; il ressort de cette étude que la part du carburant et de l'électricité dans les dépenses monétaires totales de production est de 6 pour cent pour les exploitations laitières et céréalières, 3 pour cent pour les élevages de porcins et 2 pour cent pour les élevages de bovins de boucherie. La variation de ces pourcentages serait un peu plus que proportionnelle si les prix des carburants et de l'électricité étaient doublés, car la hausse se répercuterait sur les coûts d'autres inputs. La production

des exploitations agricoles à forte consommation de carburants et d'engrais est évidemment la plus vulnérable à la hausse du prix de ces produits. Or la contribution de ces exploitations à la production agricole totale est beaucoup plus forte dans les pays développés à économie de marché ou à économie centralement planifiée que dans les pays en voie de développement. La production de ces derniers semble donc devoir sans doute être moins affectée par cette hausse. Dans les pays en développement, toutefois, la production des régions qui se sont le plus avancées vers la technologie moderne est la plus vulnérable à cette hausse; il s'agit en particulier des périmètres irrigués, des zones spécialisées dans les cultures d'exportation (coton et sucre notamment), des régions où les variétés de céréales à haut rendement ont été largement adoptées, etc. Il est donc probable que, dans ces pays, l'effet des hausses affectera surtout des régions citées comme exemples de réussite des efforts passés et actuels de développement.

Au niveau des exploitations agricoles, la hausse des prix des carburants et des engrais fait diminuer le volume d'inputs qui correspond à un maximum de rentabilité, tous autres facteurs demeurant inchangés. On sait, par exemple, que la courbe de réponse des rendements s'infléchit à chaque apport supplémentaire d'engrais. Selon une étude sur une culture continue de maïs, la réponse des rendements à trois apports fractionnés de 60 livres d'engrais azoté serait de: 44 bushels par acre pour le premier apport, 33 pour le second, et seulement 9 pour le troisième¹⁹. On peut donc en déduire que les exploitations agricoles habituées précédemment à de fortes applications auraient intérêt à effectuer « un recul sur la courbe de réponse » afin que la valeur de l'accroissement de production soit en rapport avec le coût accru des applications. Les engrais ainsi économisés pourraient être transférés aux pays en développement, où l'augmentation marginale de production est beaucoup plus accentuée, sans compter que le transport des engrais est plus avantageux que celui des céréales: coût très inférieur et encombrement réduit (environ un huitième). En ce qui concerne les carburants, il a été démontré dans la pratique que leur consommation pour la traction motorisée peut être fortement réduite (dans des proportions allant de 45 à 80 pour cent) si l'on passe des méthodes culturales conventionnelles (charrue-disque-herse-semailles-travaux d'entretien) à l'un des systèmes à labourage minimum ou à « zéro-labourage ». La hausse des carburants devrait inciter les exploitants à procéder à ces changements dans les régions où cela est réalisable.

¹⁶ Pimentel, *op. cit.* Le maïs a été choisi pour cette analyse car il occupe en général dans la production agricole des Etats-Unis une position typique, intermédiaire entre celle de la production fruitière à forte dépense énergétique et celle de la production de fourrages secs et de petit grains à faible dépense énergétique.

¹⁷ *Fertilizer and fuel supply effects on agriculture*. Document provisoire établi par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, février 1974.

¹⁸ *The fuel cost of food. Marketing and Transportation Situation*, février 1974, MTS-192.

¹⁹ Citée dans *Technology and use of inputs*, H. Owens, U.S. Department of Agriculture, National Agricultural Outlook Conference, Washington, D.C., 18 décembre 1973.

Dans les systèmes les plus modernes d'agriculture, tels ceux des Etats-Unis, la quantité d'énergie actuellement utilisée pour la production alimentaire dépasse plusieurs fois l'énergie alimentaire fournie par les produits récoltés. Dans des pays tels que les Etats-Unis et le Japon les apports supplémentaires d'énergie ont un rendement rapidement décroissant sous forme de production alimentaire. Par contre, dans la majorité des pays en développement les apports supplémentaires d'énergie pour l'irrigation ou la fertilisation ont des rendements croissants et constituent un moyen essentiel de réalisation du potentiel de production alimentaire.

La stratégie, individuelle ou commune, que les gouvernements adopteront pour faire face à la crise de l'énergie aura, au cours des années soixante-dix et au-delà, des répercussions profondes sur les approvisionnements en facteurs de production et une influence peut-être encore plus déterminante sur leurs prix. L'emploi accru d'engrais sera l'un des principaux moyens d'augmenter la production alimentaire autant qu'il le faudra pour améliorer, ou simplement maintenir, les niveaux de consommation d'une population mondiale qui ne cesse de s'accroître. Il a été estimé qu'en 1980 la demande mondiale d'engrais dépassera de 50 pour cent environ la consommation de 1973²⁰. L'accroissement de la demande énergétique pour la production, le transport et l'application des engrais sera probablement du même ordre. Les prix 1980 des produits alimentaires seront déterminés dans une large mesure par le niveau de satisfaction de la demande d'engrais et par le prix des engrais. Bien que l'on ne dispose pas de projections identiques sur la demande de carburants agricoles en 1980, il est certain que l'augmentation sera relativement forte car il est à prévoir que le remplacement de l'énergie animale et humaine par l'énergie mécanique et électrique va se poursuivre et peut-être même s'accélérer.

Les engrais

Depuis la mi-1973, mais surtout au cours de ces derniers mois, plusieurs marchés, spécialement ceux des pays en développement, ont souffert d'une pénurie d'approvisionnements de certaines catégories d'engrais. Cette faiblesse des approvisionnements a été aggravée par l'inflation, la crise de l'énergie et la hausse du prix des transports; elle a abouti à une hausse des prix de marché de tous les engrais ainsi que de leurs matières premières et produits intermédiaires. La situation actuelle de l'offre tient surtout à la forte limitation des investissements nouveaux

dans la production d'engrais, de produits intermédiaires et de matières premières et à la mise hors service d'usines vétustes durant les cinq années qui ont précédé 1972, période pendant laquelle l'excédent de capacité et la surproduction avaient fait baisser les prix des engrais et de leurs matières premières et les marges bénéficiaires. Cette évolution a affecté en premier lieu l'industrie des engrais des pays industriels occidentaux, et notamment le secteur privé. Bien que la nécessité de réinvestir ait été admise dans de nombreux milieux, la construction de nouvelles usines a été retardée par divers facteurs, et probablement surtout par la faible priorité donnée aux engrais dans les budgets d'investissement des industries chimiques et extractives. L'inflation obligeait à une constante révision des coûts, l'incertitude régnait sur les disponibilités en produits énergétiques et leurs coûts relatifs, et le problème de la pollution prenait plus d'ampleur. La fréquente sous-exploitation des usines existantes due au mauvais fonctionnement des installations, notamment dans les grandes usines d'ammoniac, a également découragé les nouveaux investissements. Dans les pays en développement en particulier, le démarrage de nouvelles usines a été souvent retardé et, une fois construites, ces usines, n'ont fonctionné pendant des périodes prolongées que très en-dessous de leur capacité théorique. Le passage d'une situation d'abondance relative à celle de pénurie a été assez soudain, la demande d'engrais continuant de croître alors que les stocks de report étaient épuisés.

Depuis le début de 1972, sous la double pression d'une demande croissante et d'un approvisionnement limité, les prix des engrais azotés ont subi une hausse rapide. Au début de 1974, l'urée en sacs était cotée à 250-310 dollars U.S. la tonne, prix f.o.b. (soit 443-673 dollars la tonne d'élément fertilisant) et le sulfate d'ammoniac à 70-100 dollars la tonne (soit 333-476 dollars la tonne d'élément fertilisant, alors que le prix 1972 était de 120-140 dollars la tonne d'élément fertilisant). Depuis lors, la situation des prix n'a pas évolué, la demande restant forte et l'offre limitée. Les cours mondiaux ont culminé à environ 700 dollars la tonne d'élément fertilisant mais ces prix extrêmes ont été acceptés surtout dans des « cas de détresse », et le gros des ventes s'est effectué à des prix nettement inférieurs. Le prix de l'azote devrait rester ferme et peut-être même se durcir encore au cours des deux ou trois prochaines années, car on prévoit peu d'expansion de l'offre avant 1975/76.

Les prix des engrais phosphatés ont également subi une forte hausse due à l'augmentation du prix des phosphates naturels et du soufre. Au début de 1974, le prix du superphosphate triple était de 150 dollars la tonne f.o.b., soit 326 dollars la tonne d'élément fertilisant, contre 140-150 dollars la tonne d'élément fertilisant en 1972. Le prix des engrais phosphatés a

²⁰ Documentation présentée à la première session de la Commission de la FAO sur les engrais, 1er-5 juillet 1974, Rome.

grimpé jusqu'à 800 dollars la tonne d'élément fertilisant dans certains « cas de détresse ». Toutefois, les cours mondiaux des engrais phosphatés se sont généralement situés à 240-420 dollars la tonne d'élément fertilisant. A court et moyen termes, ces prix seront déterminés aussi bien par le coût des matières premières que par celui de l'énergie et du transport. Le Maroc, principal exportateur mondial de phosphate, a triplé son prix à l'exportation du phosphate naturel qui a été fixé, au 1^{er} janvier 1974, à 42 dollars la tonne f.o.b.; ceci double virtuellement le coût de production industrielle des engrais phosphatés sur de nombreux marchés. D'autres producteurs de phosphate naturel ont aligné leurs prix sur ceux du Maroc. Une nouvelle hausse, qui a porté les prix à 63 dollars environ la tonne f.o.b., a pris effet le 1^{er} juillet 1974.

Avant 1973, les prix de la potasse étaient en grande partie déterminés par le prix plancher de 33,75 dollars canadiens la tonne courte (unité K_2O à la mine) fixé par le gouvernement du Saskatchewan, Canada. Durant le second semestre de 1973, la conclusion d'un nombre important de contrats d'exportation à 45,50 dollars canadiens, f.o.b. Vancouver, a réduit de façon substantielle les disponibilités exportables de potasse canadienne; les prix ont augmenté en conséquence et ont atteint 60 dollars pour les petites opérations au comptant. Actuellement, le prix de la potasse canadienne sur les marchés d'exportation est de 50 dollars canadiens environ la tonne (f.o.b. Vancouver), tandis que la potasse européenne cote 65-70 dollars canadiens la tonne f.o.b. Il est possible que le prix de la potasse augmente encore à court terme par suite de l'inflation ininterrompue et de la situation tendue de l'offre. Les prix du transport, qui affectent les prix à quai de tous les apports d'engrais, ont augmenté au cours des derniers 18 mois. Les frets sont en général deux fois et même trois fois plus élevés qu'à la fin de 1972.

Il apparaît, en résumé, que la pénurie actuelle, en premier lieu celle des engrais azotés, mais aussi celle des engrais phosphatés, va vraisemblablement persister et peut-être même empirer au cours des années 1974/75 et 1975/76. Il n'existe à court terme aucune possibilité de réduire l'écart entre les niveaux prévus de la demande et de l'offre. Il n'est pas possible d'augmenter avant 1977 (et probablement 1978) la capacité de production déjà planifiée; le monde devra donc connaître, entre-temps, une pénurie croissante. La plupart des utilisateurs d'engrais n'ont d'autre alternative que l'économie. Les pays en développement grands importateurs seront vraisemblablement beaucoup plus gravement atteints que les autres. Si aucune action n'est entreprise à l'échelon international, le déficit de production et, plus encore, la diminution des excédents exportables des pays de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord risquent d'inciter les gouvernements à donner la prio-

rité au marché intérieur, mettant ainsi les acheteurs des pays en développement en concurrence pour les faibles livraisons disponibles. Ce sont les pays importateurs de l'Asie du Sud-Est, d'une partie de l'Amérique latine et de l'Afrique qui souffriront le plus de cette situation, sauf action opportune.

Devant cette situation critique du marché des engrais, la Conférence de la FAO a adopté lors de sa dix-septième session, tenue en novembre 1973, une recommandation du Conseil de la FAO prévoyant la création d'une Commission des engrais, qui a elle-même tenu sa première session en juillet 1974. Y ont participé 60 membres de la Commission, des représentants de la Communauté économique européenne, des Nations Unies et des institutions spécialisées, ainsi que 21 observateurs de l'industrie des engrais.

Au vu de la situation très tendue de l'offre et de la demande, la Commission a procédé à l'examen détaillé de la proposition du Directeur général de la FAO visant à l'établissement d'un programme international d'approvisionnement en engrais. Auparavant, une résolution adoptée le 14 mai 1974 par l'ECOSOC avait demandé au Directeur général de dresser un plan d'opérations d'urgence pour accroître l'approvisionnement des pays en développement, avec création d'un pool (« fonds commun ») des engrais, et de convoquer le Conseil de la FAO à une session extraordinaire (tenue en juillet 1974) pour l'approbation et la mise en œuvre du plan d'opérations. Lors de la préparation de cette session extraordinaire, un groupe de travail de la FAO a estimé qu'en 1973/74 le déficit d'engrais dans les pays en développement (à l'exclusion de la Chine) représentait environ 1,5 million de tonnes d'éléments fertilisants se répartissant *grossa modo* en 70 pour cent d'azote (N) et 30 pour cent de phosphate (P_2O_5)²¹. Ce tonnage représente 15 pour cent environ de la consommation totale d'élément fertilisant des pays en développement. Comme il faut 1 tonne d'élément fertilisant pour produire environ 8 tonnes de céréales alimentaires, cette pénurie peut réduire de quelque 12 millions de tonnes la production de ces céréales dans les pays en développement. A moins que la communauté internationale ne prenne des mesures pour remédier à la situation, le déficit des disponibilités d'éléments fertilisants serait à nouveau au moins égal à 1,5 million de tonnes en 1974/75, selon les estimations du groupe de travail. Depuis cette évaluation qui date de la mi-1974 la situation de l'offre est demeurée tendue pour tous les engrais et les prix ont encore augmenté.

Le Conseil de la FAO a noté que la proposition du Directeur général apportait un cadre général dans

²¹ En équivalent d'urée (46 pour cent d'azote) et de superphosphate triple (46 pour cent de phosphate), ceci équivaut à 3,25 millions de tonnes d'engrais.

lequel pourront être entreprises des interventions d'urgence sous des auspices bilatéraux ou multilatéraux. L'un des éléments essentiels du programme est la création d'un système d'information qui recevrait et diffuserait régulièrement les données relatives aux besoins des pays en développement, aux approvisionnements disponibles, et aux possibilités de financement. Pour suivre la situation de l'offre, des contacts directs seront établis avec les gouvernements des pays producteurs et consommateurs d'engrais, avec ceux des pays ayant des programmes d'aide bilatérale, ainsi qu'avec l'industrie. Une liaison continue sera maintenue avec le Programme d'opérations d'urgence des Nations Unies, avec la Banque mondiale et avec d'autres institutions internationales et nationales de financement. Ainsi, en tant que « chambre de compensation », la FAO interviendrait pour redistribuer aux pays nécessiteux une partie de la production actuelle d'engrais. Conformément à la résolution de l'ECOSOC, le Conseil a autorisé la création d'un pool des engrais, alimenté par des contributions en nature ou en argent. Le pool n'aurait pas pour rôle de régler l'ensemble du problème des engrais des pays en développement, mais, dans l'urgence actuelle, de combler des déficits en cas de problème insoluble par d'autres voies. Les livraisons en nature seraient gratuites ou subventionnées. Les contributions en argent seraient utilisées pour approvisionner en engrais les pays dont la balance des paiements est en difficulté, pour couvrir les frais de transport, et pour améliorer la productivité et la production des usines des pays en développement.

Le Directeur général a proposé que les objectifs du programme international d'approvisionnement en engrais soient en rapport avec les divers pays en développement; que dans chacun de ceux-ci les disponibilités totales d'engrais ne soient pas inférieures en 1974/75 à celles de 1973/74; et que l'on cherche à assurer chaque fois que possible un accroissement de 12 pour cent au moins. En conséquence, les importations totales d'engrais des pays en développement augmenteraient de 1 million de tonnes d'élément fertilisant par rapport à 1973/74. Priorité devrait être donnée aux pays admis à bénéficier des opérations d'urgence des Nations Unies, c'est-à-dire les pays en développement les plus durement touchés par la situation actuelle, tout en tenant compte des problèmes particuliers des pays les moins développés et des pays sans accès à la mer.

Les critères adoptés pour attribuer les engrais devraient être liés à l'évaluation objective de tous les facteurs qui déterminent les besoins réels d'importation et la question des critères sera examinée par la Commission des engrais. Plusieurs membres ont décrit les efforts déployés par leurs pays pour fournir des engrais à des pays en développement à titre bilatéral. Le Conseil de la FAO a noté que cette forme

d'aide pourrait devenir un élément important de la solidarité internationale et pourrait être comptabilisée dans un programme international d'approvisionnement d'engrais. Il a accepté que le Directeur général de la FAO soit chargé de déterminer les priorités pour l'allocation des ressources en nature et en espèces du pool. Le Directeur général appliquera les mêmes priorités lorsqu'il acheminera les demandes des pays en développement à soumettre à l'examen de pays offrant une aide bilatérale. Le Conseil est également convenu de confier à la Commission des engrais la surveillance générale du programme et a demandé au Directeur général de présenter un rapport sur l'état d'avancement du programme en temps utile pour qu'il soit examiné par la Conférence mondiale de l'alimentation, par le Conseil de la FAO à sa session de novembre 1974 et par tout autre organe compétent.

Le Conseil s'est déclaré intéressé, de façon générale, par les principes dont s'inspire la proposition de Sri Lanka concernant la création d'un pool mondial des engrais et s'est prononcé en faveur de son examen par la Conférence mondiale de l'alimentation.

Les pesticides

La situation dans le secteur des pesticides est extrêmement grave et les perspectives sont peut-être encore plus critiques pour les pays en développement que celles des engrais. Il semble qu'en 1973/74 la demande mondiale de pesticides aurait augmenté de 25 pour cent environ alors que la production aurait légèrement diminué. Normalement, la production courante sert de stock pour la campagne suivante; en 1973/74, à cause de l'accroissement de la demande, il a fallu faire largement appel à la production courante. En d'autres termes, les stocks destinés à la campagne 1974/75 ont été vendus en 1974; il faut donc prévoir un déficit de 20 à 30 pour cent de l'offre en 1974/75. Les matières de base sont presque exclusivement produites dans les pays développés, qui donneront très vraisemblablement la priorité à leurs demandes intérieures. Aussi, à moins de l'instauration rapide d'un système international de distribution, les effets de la pénurie mondiale seraient surtout ressentis par les pays en développement qui ne disposeront que de faibles quantités de pesticides pour la campagne 1974/75.

Les perspectives à moyen terme sont également très inquiétantes. L'industrie des pesticides a été récemment soumise à une forte pression de l'opinion publique du fait des effets nocifs des pesticides sur l'environnement; les exigences de la législation se traduisent par une augmentation des délais et des capitaux nécessaires pour la mise au point de nouveaux produits. Il existe toutefois pour les pays pau-

vres une possibilité d'accroître leur production d'un nombre limité d'articles dans lesquels n'entrent pas

les matières de base produites dans les pays développés.

Pêches

Production et commerce ²²

Comme la précédente, l'année 1973 n'a connu aucune augmentation de la production halieutique mondiale (tableau 1-14) et, selon les estimations préliminaires, les quantités débarquées ont été du même ordre qu'en 1972, année où les captures mondiales avaient diminué d'environ 5 millions de tonnes par rapport à 1970 et 1971. C'est le fléchissement marqué du rendement des stocks péruviens, utilisés surtout pour la farine de poisson, qui fait baisser la production mondiale des années soixante-dix alors que,

pendant les années soixante, l'accroissement rapide de la production mondiale provenait surtout de l'expansion des prises péruviennes. C'est essentiellement à un nouveau recul de la production au Pérou que l'on peut, cette fois encore, attribuer la stagnation des captures mondiales. Les quantités débarquées destinées à la consommation humaine directe ont continué à augmenter, malgré le fléchissement des prises totales, et les quantités de poisson mises sur le marché destinées à cette consommation se sont accrues de plus de 1 million de tonnes en 1973 par rapport à 1972.

En Europe occidentale et en Amérique du Nord, les prises de 1973 ont été pratiquement égales à celles de 1972. Dans la plupart des pays membres de la CEE, la production a légèrement augmenté, et

²² Pour un compte rendu détaillé de la situation des pêches, voir FAO *Annuaire statistique des pêches 1973*, Vol. 35, Rome, 1974.

TABLEAU 1-14. — PRODUCTION MONDIALE DE POISSONS, CRUSTACÉS ET MOLLUSQUES (ESTIMATIONS)

	1969	1970	1971	1972	1973 ¹	Variation de 1972 à 1973
	<i>Milliers de tonnes</i>					<i>Pourcentage</i>
PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ	24 990	26 260	26 480	26 680	27 450	+ 3
Europe occidentale	10 440	11 000	11 080	11 230	11 360	+ 1
Amérique du Nord	3 900	4 170	4 080	3 820	3 820	—
Océanie	140	160	180	180	190	+ 6
Autres pays développés à économie de marché ²	10 510	10 930	11 140	11 450	12 080	+ 6
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	7 400	8 240	8 410	8 880	9 820	+11
<i>Total, pays développés</i>	32 390	34 500	34 890	35 560	37 270	+ 5
PAYS EN DÉVELOPPEMENT A ÉCONOMIE DE MARCHÉ	23 080	27 010	26 240	20 610	18 980	— 8
Amérique latine	11 960	15 520	14 000	7 630	5 200	—32
Extrême-Orient ³	8 140	8 430	9 010	9 390	10 010	+ 7
Proche-Orient ⁴	570	550	560	560	640	+14
Afrique ⁵	2 330	2 410	2 430	2 770	2 840	+ 3
Autres pays en développement à économie de marché	80	100	240	260	290	+11
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	7 200	7 970	8 630	8 670	8 700	—
<i>Total, pays en développement</i>	30 280	34 980	34 870	29 280	27 680	— 5
MONDE	62 670	69 480	69 760	64 840	64 950	—

NOTE: Les chiffres se rapportent au poids des prises en tonnes. Les variations annuelles en pourcentage peuvent donc fortement différer de celles indiquées au tableau 1-15, dans lequel les quantités sont pondérées par les valeurs unitaires, ainsi qu'il est précisé dans la note explicative (p. xi).

¹ Données préliminaires. — ² Israël, Japon, Afrique du Sud. — ³ Non compris le Japon. — ⁴ Non compris Israël. — ⁵ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU 1-15. — INDICES DU VOLUME, DE LA VALEUR UNITAIRE ET DE LA VALEUR DU COMMERCE MONDIAL ¹ DES PRODUITS HALIEUTIQUES

	1969	1970	1971	1972	1973 ²	Variation de 1972 à 1973
	 1961-65 = 100					Pourcentage
Volume	122	130	134	144	141	— 2
Valeur unitaire moyenne	110	118	154	169	231	+37
Valeur totale	152	179	204	244	312	+28

¹ Non compris la Chine et les autres pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ² Données préliminaires.

leurs pêches réunies pourraient, pour la première fois, dépasser 5 millions de tonnes. En Islande, les quantités débarquées ont été les plus importantes que l'on ait connues depuis 1967 (en raison surtout de captures plus abondantes de capelan); par contre, la reprise enregistrée récemment en Norvège ne s'est pas maintenue. D'après les estimations, les quantités débarquées auraient augmenté de 10 pour cent au Japon, en raison de captures plus importantes de bonite à ventre rayé et de lieu noir de l'Alaska; en Afrique du Sud, les quantités débarquées ont également marqué un accroissement considérable (18 pour cent). Les quantités débarquées par les pays développés à économie de marché ont continué à s'accroître régulièrement et se chiffrent à plus de 27 millions de tonnes, alors que les captures annuelles représentaient 23 millions de tonnes vers le milieu des années soixante.

L'U.R.S.S. a enregistré un très fort accroissement (850 000 tonnes environ) de ses captures. Les prises ont également augmenté dans plusieurs grands pays de pêche d'Asie et d'Afrique, notamment la République de Corée, la Malaisie, les Philippines, le Maroc et le Sénégal. Dans ce dernier pays, l'accroissement tient à une intensification des activités de la flotte nationale. Les pêches du Ghana et de l'Angola ont diminué de façon notable. Les quantités

totales débarquées en Amérique latine ont été, bien entendu, fortement influencées par la nouvelle régression de la production du Chili et du Pérou, ainsi que du Brésil. Le Mexique et Cuba ont cependant maintenu des taux de production halieutique plus élevés, ce dernier pays ayant presque quadruplé ses captures en dix ans.

En 1973, la situation des pêches mondiales s'est caractérisée par une accélération générale et fortement marquée de la hausse des prix, en raison, d'une part, de certaines difficultés d'approvisionnement et, d'autre part, de la fermeté persistante de la demande pour la plupart des produits halieutiques (tableau 1-15). On a fréquemment constaté des augmentations de 25 pour cent et plus de la valeur unitaire des quantités débarquées. Au Royaume-Uni, par exemple, les valeurs à la première vente ont augmenté de plus d'un tiers, tandis que les quantités de morue, d'aiglefin et autres espèces démersales disponibles diminuaient de 5 pour cent. Dans nombre d'autres pays, les prix au débarquement et la valeur des produits transformés ont atteint des niveaux sans précédent.

La stagnation de la production, jointe à la faiblesse relative des stocks, a fait diminuer le volume total des échanges internationaux de poisson et de produits dérivés. Cette réduction a été presque ex-

TABLEAU 1-16. — INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS HALIEUTIQUES, PAR RÉGION

	1969	1970	1971	1972	1973 ¹	Variation de 1972 à 1973
	 1961-65 = 100					Pourcentage
Europe occidentale	143	171	198	244	339	+39
Amérique du Nord	164	178	195	230	361	+57
Océanie	311	314	392	527	611	+16
Autres pays développés à économie de marché ²	114	125	135	176	212	+20
Amérique latine	169	228	249	225	178	—21
Extrême-Orient ³	229	284	349	479	678	+41
Proche-Orient ⁴	114	156	169	211	293	+39
Afrique ⁵	137	154	173	204	297	+45
Autres pays en développement à économie de marché	198	235	344	406	450	+11
Europe orientale et U.R.S.S.	177	195	203	211	262	+24

¹ Données préliminaires. — ² Israël, Japon, Afrique du Sud. — ³ Non compris le Japon. — ⁴ Non compris Israël. — ⁵ Non compris l'Afrique du Sud.

clusivement imputable aux graves déficits des disponibilités de farine de poisson, puisque le commerce du poisson et des produits de la pêche destinés à la consommation humaine directe, dont le volume est resté pratiquement inchangé, a atteint des valeurs records. Ces tendances ont été particulièrement marquées sur des marchés importants, tels les Etats-Unis et le Japon. Les Etats-Unis n'ont pu maintenir leurs disponibilités en produits halieutiques comestibles qu'en important davantage, la production nationale étant de nouveau inférieure à celle de 1972. Au Japon, la progression constante de la demande intérieure de produits de la mer a fait augmenter de 50 pour cent la valeur des importations de produits halieutiques au cours des neuf premiers mois de l'année, par rapport à la période correspondante de 1972. L'augmentation de la valeur des échanges internationaux (28 pour cent) a été de plus influencée par une succession de remaniements des parités monétaires (tableau 1-16).

Pendant toute l'année 1973, les marchés de la farine de poisson se sont caractérisés par une offre fortement déficitaire et une hausse rapide des prix. Plusieurs pays d'Europe occidentale et l'Afrique du Sud ont réussi à produire un peu plus de farine de poisson en 1973, mais cette amélioration n'a pas compensé le déclin brutal de la production péruvienne. C'est surtout en prélevant sur les stocks — qui avaient atteint un volume record — qu'on avait pu maintenir à peu près, en 1972, le niveau des échanges de farine de poisson. Ces stocks avaient été en grande partie liquidés au début de 1973, et une pénurie aiguë apparut, les autres pays producteurs n'ayant pu combler le déficit du Pérou et du Chili. Comme, en même temps, il y a eu pénurie de farine de soja et d'autres produits d'alimentation animale riches en protéines, les fabricants d'aliments pour animaux ont eu du mal à reconstituer des formules nutritives. Les prix de la farine de poisson, qui en 1972 avaient été en moyenne légèrement inférieurs à ceux de 1971, ont donc connu une flambée spectaculaire, atteignant environ 450 dollars U.S. la tonne à la fin du mois de septembre 1973 (contre 180 dollars un an auparavant). Cette pression s'est légèrement détendue vers la fin de l'année, mais on enregistrait encore au début de 1974 des prix équivalents à 420 dollars la tonne (c.a.f. ports européens).

Le premier semestre de 1974 a été marqué par un changement notable du marché d'un certain nombre de produits halieutiques, les prix retombant brusquement après avoir atteint des niveaux records. Il s'agit là, apparemment, d'un phénomène à court terme, provoqué en partie par l'abondance des stocks et la résistance du consommateur aux prix élevés du poisson. Sur les principaux marchés du poisson de fond en Amérique du Nord et en Europe, beaucoup de commerçants, ayant à supporter des taux

d'intérêt de plus en plus lourds, ont eu tendance à opérer avec un niveau de stock aussi bas que possible. Ainsi, alors que les stocks étaient encore importants par rapport au premier semestre de 1973, que les quantités débarquées étaient inférieures à la normale dans certaines zones, et que les prix du marché baissaient, bon nombre de producteurs ont vu la marge coûts/prix se rétrécir dangereusement. Toutefois, un nouveau fléchissement marqué des prix ne paraît guère probable dans un proche avenir, et selon toute vraisemblance les perspectives d'une hausse des prix de la viande favoriseront au moins une stabilisation et sans doute une reprise des prix et de la consommation du poisson. Les possibilités de nouveaux accroissements de la production dans ce domaine étant limitées, il paraît improbable que la situation actuelle indique un changement significatif dans la tendance séculaire des prix du poisson. On a enregistré une amélioration des rendements des pêcheries d'anchovetas du Pacifique sud-est en 1974. Le contingent de 2 millions de tonnes d'anchovetas, fixé par le Pérou pour la période de mars à septembre, avait déjà été pris en mai, et les captures de la campagne de fin d'année confirmeront probablement cette amélioration. Cependant, il est encore trop tôt pour pouvoir compter que ces pêches vont retrouver leurs niveaux de production antérieurs et que par conséquent les prix actuellement élevés de la farine de poisson vont baisser.

Politiques et questions diverses

Certains événements survenus en 1973, et notamment les rendements médiocres de plusieurs grandes pêcheries, ont attiré l'attention sur la nécessité d'un aménagement plus efficace des ressources halieutiques mondiales. Citons à cet égard la Conférence technique sur la gestion et le développement des pêches, convoquée par la FAO à Vancouver en février 1973, et à laquelle ont participé des délégués de presque 70 pays et organismes internationaux. La Conférence a reconnu que les ressources halieutiques mondiales ne sont pas illimitées et a constaté qu'il est déjà bien tard dans nombre de cas pour instaurer un aménagement propre à protéger les ressources et à maintenir le rendement; elle a également recommandé qu'on établisse des systèmes d'aménagement le plus tôt possible au cours du développement des pêcheries, même lorsque des données scientifiques et économiques complètes et détaillées font défaut.

Il reste cependant difficile d'arriver à un accord international concernant la mise en œuvre de mesures efficaces. On a pourtant accompli en 1973 des progrès importants en vue de la conservation des

pêcheries, l'accord s'étant fait au sein de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest sur des mesures visant à améliorer la protection des pêcheries qui présentent une importance commerciale au large des côtes de l'Amérique du Nord. Les nouveaux règlements prévoient un système de contingents par nations, conçu sur deux plans, afin de contrôler non seulement les captures d'espèces particulières, mais également le niveau général des captures, de manière à garantir que vers 1976 la biomasse en exploitation permettra de nouveau la production maximale en état d'équilibre. Dans les autres cas, les négociations n'ont pas été couronnées du même succès.

Les progrès ont été lents pour l'Atlantique nord-ouest, où nombre de stocks précieux sont déjà gravement appauvris ou risquent de le devenir. Il s'agit notamment de la sole et de la plie de la mer du Nord, ainsi que du hareng de l'ouest de l'Ecosse et de la mer du Nord, qui alimentent des pêches dont la valeur représente quelque 125 millions de dollars par an. Seul le hareng de la mer du Nord a fait l'objet d'un accord dans le cadre d'un plan de restrictions des captures en 1975, mais seulement à un niveau qui n'offre guère de chances d'améliorer le rendement total à long terme. S'il est difficile d'aboutir à un accord sur ces questions, c'est surtout parce que beaucoup de communautés riveraines, et souvent des pays entiers, sont fortement tributaires de la pêche. En général, on comprend bien la nécessité d'une réglementation (et les conséquences qu'entraînerait un échec) et le gros problème est de savoir comment imposer des restrictions sur la croissance d'un secteur majeur de l'économie — et parfois même une réduction du niveau d'activité. Ce problème ne peut être résolu à long terme que par la diversification industrielle, solution qui deviendra indispensable de toute façon puisqu'il n'est pas possible de fonder une croissance économique continue sur une unique ressource limitée.

En dehors de l'Atlantique nord, la collaboration internationale en vue de la conservation des ressources halieutiques suscite un intérêt croissant. Le Conseil général des pêches pour la Méditerranée a récemment pris des mesures afin de pouvoir jouer un rôle plus actif dans l'aménagement des ressources halieutiques de la région, dont certaines, surtout en Méditerranée occidentale, sont exploitées intensivement. On a créé en 1973 une Commission internationale pour l'Atlantique centre-ouest, qui était la seule partie de l'Atlantique à ne pas être desservie par un organisme régional; cette commission doit tenir sa première session dans les six premiers mois de 1975. Dans le Pacifique, la Commission inter-américaine du thon tropical a poursuivi son travail d'application des mesures d'aménagement, mais elle s'est heurtée à des difficultés concernant la réparti-

tion internationale des captures admissibles, ce qui a empêché d'arriver à un accord au sujet d'un régime d'aménagement pour les pêcheries de 1974 jusqu'à fort avant dans la saison.

Nombre de pays ont également pris des mesures afin de conclure des accords bilatéraux, ou d'introduire des mesures d'aménagement au niveau national. C'est ainsi que la Norvège a mis en vigueur de nouvelles mesures afin d'assurer, sur le plan national, la conservation des stocks de maquereau, de capelan et de hareng de la mer du Nord. Le Royaume-Uni et l'U.R.S.S. se sont joints à la Norvège afin de fixer des contingents pour la morue norvégienne arctique. En outre, vers la fin de 1973, on est enfin arrivé à un *modus vivendi* qui a permis de régler le différend qui avait longtemps opposé l'Islande et le Royaume-Uni, au sujet des activités de pêche dans les eaux environnant l'Islande. D'autres accords particuliers du même genre ont été négociés entre l'Italie et la Yougoslavie, prévoyant un système de permis de pêche au large de la côte yougoslave en 1974-76, ainsi qu'entre le Japon et la Nouvelle-Zélande. Des accords ont aussi été conclus sur de grandes pêcheries du Pacifique, ainsi que de l'Atlantique centre et sud. Un certain nombre d'armements de pêche ont été entrepris en collaboration entre des pays en développement et d'autres pays possédant une plus grande expérience technique. De tels projets comportent un fort élément de risque, et beaucoup d'entre eux ont échoué à cause de l'insuffisance des études de préinvestissement, de modifications de la situation politique et économique, etc. On a déjà pris des mesures pour améliorer l'étude des armements communs, ce qui augmente leurs chances de succès. Malgré les nombreuses difficultés, on peut compter que les armements de ce genre se multiplieront.

La tendance à étendre la juridiction sur l'exploitation des ressources biologiques a donné un nouvel élan aux accords d'armements communs. Plus de 30 pays revendiquent actuellement des zones allant de 15 à 200 milles; beaucoup d'autres sont partisans d'une extension de la juridiction nationale, mais estiment que la décision devrait être prise dans le cadre du Droit de la mer proposé. A l'échelon national, les augmentations substantielles des recettes brutes obtenues par les entreprises de pêche dans nombre de pays développés ont poussé les gouvernements à revoir, dans bien des cas, l'appui financier accordé à l'industrie de la pêche. C'est ainsi que le gouvernement du Royaume-Uni a mis fin en juin 1973 au système selon lequel les navires côtiers recevaient des subventions pour chaque sortie; il a supprimé par la suite les subventions opérationnelles aux chalutiers de pêche hauturière. On réexamine également les subventions et les prêts destinés à la construction de navires pour une part en raison des incertitudes concernant l'accès aux fonds de pêche

traditionnels, mais aussi à cause de la prospérité relative de cette industrie.

La flottille mondiale de bâtiments de pêche de plus de 100 tonneaux de jauge brute (TJB) s'est accrue d'environ 6 pour cent par an quant au nombre d'unités, et d'environ 10 pour cent par an en capacité TJB totale, les nouveaux bâtiments étant souvent plus gros et plus puissants. Si l'on y inclut les navires-usines et les transporteurs, cette expansion est encore plus marquée, le tonnage global de la flottille mondiale représentant, au milieu de 1973, environ 43 pour cent de plus qu'en 1969. Parmi les efforts déployés à l'échelon national pour promouvoir un développement plus rationnel des flottilles de pêche par rapport aux ressources halieutiques, on peut citer ceux du Canada, qui a imposé en août 1973 un blocage de 3 mois des subventions pour les nouvelles constructions de navires côtiers de l'Atlantique et a annoncé un plan visant à limiter l'accès de nouveaux arrivants à cette pêcherie. Cependant, rares sont les gouvernements qui jugent bon de freiner le développement de leur flottille nationale quand les concurrents étrangers poursuivent leurs activités sans aucun ralentissement. En Europe, cette situation devrait logiquement faire l'objet d'une décision politique conjointe au niveau de la CEE, mais rien n'indique jusqu'ici l'apparition d'une attitude commune.

En outre, il faut bien, en regard de l'augmentation impressionnante des recettes brutes, considérer la hausse des prix des carburants, des salaires et du coût des matériaux et de l'équipement. Pendant le troisième trimestre de 1973 et au début de 1974, la crise internationale de l'énergie a provoqué de sérieux problèmes de pénurie et une montée en flèche des coûts des carburants. De nombreux bateaux, surtout parmi les unités au long cours, ont connu des difficultés de ravitaillement en dehors de leurs ports d'attache et parfois même dans ces derniers. La situation s'est améliorée depuis, mais la rentabilité à long terme de plusieurs secteurs halieutiques sera gravement compromise par l'accroissement des coûts du soutage. Un certain nombre de pays ont introduit des subventions pour le carburant au bénéfice de leur flottille de pêche pour mitiger les effets de l'augmentation des prix du pétrole, qui ont triplé ou quadruplé.

Dans certains pays, les opérations de pêche ont également été freinées par la diminution graduelle et constante de la main-d'œuvre. Dans les secteurs de l'industrie qui exigent des absences relativement longues, le recrutement des équipages devient de plus en plus difficile malgré les avantages qu'ils offrent sur le plan de la rémunération. La concurrence vient non seulement des pêcheries côtières, où le travail est moins ingrat et plus enviable du point de vue social, mais aussi, dans certaines régions, de l'exploitation pétrolière des fonds sous-marins, dont les

gros besoins en main-d'œuvre viennent dans certains cas s'ajouter aux possibilités créées traditionnellement par les pêches.

Perspectives

Etant donné que la production halieutique n'augmente pas aussi vite que la demande, on s'intéresse de plus en plus, non seulement à la conservation des pêcheries traditionnelles déjà intensément exploitées, mais aussi à des espèces sous-utilisées pour le moment, ainsi qu'aux moyens d'éviter les pertes au moment de la capture et en cours de transformation et de distribution. De même, on reconnaît plus largement la contribution accrue que pourraient apporter les pêches continentales, et particulièrement l'aquiculture. Ce potentiel encore inexploité des eaux intérieures revêt une importance toute spéciale pour les pays en développement. Dans la plupart des pays développés, les poissons d'eau douce, particulièrement les espèces d'élevage, sont destinés surtout aux marchés de luxe. Dans les régions en développement, les produits d'étendues d'eau intérieures et saumâtres se composent surtout d'espèces qui fournissent traditionnellement des éléments de base de l'alimentation. La production mondiale de poisson proprement dit, de crustacés et de mollusques des eaux intérieures représente quelque 10 millions de tonnes par an, dont la moitié à peu près provient de l'aquiculture. Les principaux producteurs sont l'Asie, notamment la Chine (dont les abondantes ressources en eaux intérieures fournissent près de 5 millions de tonnes par an), le Bangladesh, l'Inde et l'Indonésie, ainsi que les lacs d'Afrique. On pourrait sans aucun doute accroître considérablement le rendement de la pêche « sauvage » dans les grands lacs, les rivières et les marécages, en introduisant des techniques de pêche améliorées, en réglementant plus efficacement l'effort de pêche et en améliorant les stocks naturels par le recrutement artificiel et les transplantations; mais c'est le développement des opérations d'aquiculture qui offre les possibilités les plus intéressantes.

Le taux d'accroissement du rendement de l'aquiculture dépendra de divers facteurs: progrès effectués dans la mise en culture d'étendues supplémentaires d'eaux intérieures et saumâtres; mesure dans laquelle les découvertes de la recherche technique pourront être mises en pratique; enfin, priorité accordée par les pouvoirs publics et l'industrie aux investissements de capital et de travail consacrés à l'expansion de cette forme de production alimentaire. L'attention que l'on accordera à la distribution de quantités suffisantes d'alevins jouera elle aussi un grand rôle.

On ne dispose pas de renseignements complets sur les sites potentiels d'aquiculture, mais, d'après les études préliminaires qui indiquent que 2,2 millions d'hectares au moins sont consacrés à présent à la pisciculture en étang, il semble qu'une fraction seulement des superficies potentielles est actuellement utilisée. Aux Philippines, par exemple, 500 000 hectares supplémentaires d'eau douce et saumâtre attendent d'être mis en valeur; selon les estimations, leur potentiel pourrait atteindre 2 tonnes de poisson par hectare et par an. Des projets d'exploitation des abondantes ressources de l'immense bassin du Mékong offrent de grandes possibilités à l'expansion rationnelle de la pisciculture au Laos, en République khmère, en Thaïlande et dans la République du Viet-Nam. Selon d'autres études, la production potentielle d'une aquiculture côtière plus développée, dans la seule Asie du Sud-Est, pourrait dépasser 2,5 millions de tonnes par an.

L'aquiculture apporte déjà une contribution importante à la production alimentaire et à l'économie d'un certain nombre de pays, et on a démontré que bien des formes d'aquiculture étaient rentables pour peu que les conditions voulues soient réunies. En outre, on a mis au point, grâce à des travaux expérimentaux, de nombreux moyens techniques nouveaux qui permettent d'obtenir des rendements plus élevés pour des coûts de production plus bas, et l'on peut s'attendre à de nouveaux progrès dans ce sens à l'avenir. S'il est nécessaire d'entreprendre un programme de recherche accélérée afin de résoudre certains problèmes particulièrement aigus, surtout en ce qui concerne de nouvelles formes d'aquiculture comme l'élevage de la crevette et du poisson de mer, on dispose déjà cependant de connaissances suffisantes pour assurer l'expansion de l'aquiculture dans de nombreuses parties du monde.

Cette expansion nécessite des programmes d'aquiculture soigneusement préparés au sein de plans nationaux de développement des pêches prévoyant un soutien financier et technique suffisant.

Il faut lier plus étroitement la production agricole et aquicole à des fins alimentaires. Il est probable que ce ne sont pas les limitations physiques (superficies d'eau utilisables, etc.) qui empêcheront l'aquiculture d'atteindre son potentiel de production, mais plutôt l'insuffisance des disponibilités en énergie, en engrais et en produits d'alimentation animale, ainsi que leurs coûts, en d'autres termes des problèmes d'utilisations concurrentes. Actuellement, des différends s'élèvent au sujet de l'exploitation des plaines inondées et des marais.

La solution de ces problèmes permettrait d'accroître considérablement la production de poisson des eaux intérieures, et particulièrement de l'aquiculture. D'après les estimations préparées par la FAO pour la conférence de Vancouver, on pourrait raisonnable-

ment s'attendre que la production augmente progressivement pour atteindre environ 17 millions de tonnes en 1980; de l'avis du Groupe de travail du Comité consultatif technique sur l'aquiculture (Spoleto, juin 1973) la production mondiale pourrait atteindre 50 millions de tonnes annuellement vers l'an 2000, à condition que les recherches et les travaux de développement voulus soient entrepris. Par ailleurs, l'aquiculture, en particulier, pourrait jouer un rôle socio-économique important, outre sa contribution aux disponibilités alimentaires et protéiques. La pisciculture, de subsistance et commerciale, peut, par l'élevage et l'exportation d'espèces de grande valeur, contribuer à l'essor de l'économie rurale des pays en développement en créant des emplois et une source de devises. Les possibilités d'emplois qu'elle offre sont particulièrement intéressantes. L'aquiculture peut être mécanisée si la main-d'œuvre est rare, mais là où elle est abondante et où les emplois sont rares, un étang de 20 hectares peut occuper à plein temps 4 à 5 travailleurs, en plus des emplois temporaires pendant les récoltes ou à l'occasion de réparations. Ainsi, en République de Corée, 130 000 travailleurs à plein temps et quelque 300 000 travailleurs à temps partiel sont déjà employés dans l'aquiculture; celle-ci occupe aux Philippines plus de 170 000 personnes et en Indonésie plus de 500 000.

Quoique l'aquiculture et les autres ressources des eaux intérieures offrent sans aucun doute un potentiel considérable, la majorité des approvisionnements mondiaux en poisson continueront à venir des mers. En outre, pour répondre à la plus grande partie de l'accroissement futur de la demande mondiale, il faudra inévitablement faire appel aux ressources marines, encore peu exploitées, soit parce qu'elles se trouvent dans des eaux éloignées des principaux marchés actuels, soit parce qu'il s'agit d'espèces très difficiles à commercialiser.

Il est donc primordial de mettre au point de nouveaux produits, afin de transformer des espèces peu connues en aliments compatibles avec les besoins du marché, les coutumes, les goûts et les revenus des consommateurs. On s'intéresse beaucoup à présent aux produits composés, réduits en poudre et hachés, fabriqués surtout à partir d'espèces d'aspect peu attrayant à l'état de poisson entier et qui ne se prêtent pas à la préparation d'aliments de type plus classique. On a également obtenu des résultats encourageants en introduisant dans l'alimentation humaine des protéines de poisson lyophilisées et utilisées en concentrés comme condiment ou additif aux aliments de base; d'énormes difficultés techniques sur le plan de la commercialisation devront être surmontées avant que la consommation de concentrés de ce genre puisse se généraliser.

Un autre problème d'importance se pose: celui de réduire les pertes de poisson pendant la pêche, la

transformation et la distribution. Cela est particulièrement nécessaire dans beaucoup de régions en développement, non seulement en ce qui concerne le poisson de mer mais aussi la production des eaux intérieures, surtout celles qui sont éloignées des centres de consommation. Il y a du déchet dans toutes les opérations de pêche. Ce problème n'existe pas seulement dans les grandes pêcheries, mais à une échelle plus vaste qu'on ne le pense généralement dans les pêcheries artisanales des pays en développement. Il est cependant un trait particulièrement frappant du chalutage des crevettes, où pour chaque kilogramme de crevettes tiré à bord on prend jusqu'à 6 à 10 kilogrammes de poissons divers, qui sont généralement rejetés; on peut en conclure

qu'en plus des autres déchets 5 millions de tonnes de poissons sont ainsi rejetées chaque année.

Des pertes du même ordre se produisent probablement aussi par suite de mauvaises méthodes de conservation et de distribution. Dans certaines régions, les freintes et les pertes pondérales dues à des carences en cours de transformation, de stockage et de transport sont estimées à un quart au moins des quantités débarquées. En fait, de mauvaises méthodes de conservation, une hygiène médiocre ainsi qu'une distribution et une commercialisation inefficaces sont ensemble considérées comme le principal obstacle au développement de la consommation de poisson dans maintes parties de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine.

Forêts

Production et commerce

La forte activité économique de 1973 a assuré un marché exceptionnellement favorable aux ventes de produits forestiers dans la plupart des régions du monde. La production a atteint des niveaux sans précédent et les prix ont connu une forte hausse. Les quantités enlevées de bois d'œuvre et d'industrie ont augmenté de 3 pour cent, sinon plus, par rapport à 1972 (tableaux 1-17 et 1-18). Le commerce des bois ronds de conifères a progressé de 16 pour cent en volume et de 84 pour cent en valeur. Celui des grumes de feuillus tropicaux, espèces qui comptent parmi les principaux bois d'exportation des pays en développement, a augmenté de 20 pour cent en volume et

de 98 pour cent en valeur. La production de sciages de conifères s'est accrue de 3 pour cent et celle de sciages de feuillus de 5 pour cent. Les échanges de ces deux catégories ont augmenté respectivement de 16 et 20 pour cent en volume et d'environ 50 pour cent en valeur. La production de pâte et de papier a augmenté jusqu'à utilisation complète de la capacité disponible, de sorte que la progression ne pourra se poursuivre que par l'entrée en activité de nouveaux moyens de production.

En 1974, les marchés des produits forestiers ont subi le contrecoup de la crise du pétrole et des politiques adoptées par les gouvernements pour lutter contre l'inflation; mais tous les produits n'ont pas été affectés de la même façon.

Dans de nombreux pays, la construction a souffert des restrictions de crédit, et le nombre de logements mis en chantier ou terminés a considérablement baissé — au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Japon notamment. Mais comme la production et les échanges commerciaux de produits forestiers avaient atteint en 1973 des niveaux particulièrement élevés, il ne semble pas que la consommation de sciages et de panneaux dérivés du bois ait sensiblement fléchi par rapport à la tendance à long terme. Les niveaux des prix reflètent davantage l'évolution de la situation: après les rapides augmentations enregistrées en 1973 pour la plupart des produits forestiers, dues à une demande très dynamique, les prix ont eu tendance à se stabiliser au niveau atteint à la fin de l'année, ou même à baisser dans quelques cas.

D'autre part, la situation du marché des grumes au début de 1974 semble indiquer que la demande soutenue de l'année 1973 a pu non seulement satisfaire le niveau élevé de la consommation, mais aussi assurer la reconstitution des stocks dans les réseaux

TABLEAU 1-17. — INDICES DE LA PRODUCTION MONDIALE DE BOIS ROND, PAR GROUPE DE PRODUITS

	1969	1970	1971	1972	1973 ¹	Variation de 1972 à 1973
	. . . Moyenne 1961-65 = 100 . . .					%
Grumes	110	113	117	120	125	+4
Bois à pâte . . .	131	141	138	137	142	+4
Bois de mine . .	83	85	81	75	70	-7
Autres bois d'œuvre et d'industrie	125	122	124	121	119	-2
Total, bois d'œuvre et d'industrie	114	118	120	122	127	+4
Bois de feu . . .	105	106	107	107	108	+1
Total, bois rond	112	114	116	117	120	+3

¹ Données préliminaires.

de distribution. Ainsi pourrait s'expliquer la stagnation actuelle du marché, très marquée pour les grumes de feuillus tropicaux.

En dépit de l'évolution de la situation économique survenue depuis le début de 1974, l'industrie de la pâte et du papier a continué à fonctionner à presque pleine capacité dans les principaux pays producteurs et les prix de la plupart des produits ont poursuivi leur courbe ascendante. Aussi la demande a-t-elle été très soutenue pour toutes les matières premières destinées à la fabrication de la pâte. Cela s'est notamment répercuté sur la production de bois à pâte, qui avait souffert auparavant d'une faible rentabilité. La pénurie de fibres a entraîné l'utilisation croissante de vieux papiers comme matières premières et une hausse des prix du bois à pâte.

L'avenir du marché des produits forestiers dépendra étroitement de l'évolution de la situation économique générale qui, pour le moment, semble très incertaine.

BOIS ROND

La production mondiale de bois d'œuvre et d'industrie a augmenté de 3 à 4 pour cent en 1973, soit nettement plus qu'au cours des récentes années. L'essor de la production et de la consommation totales de bois rond s'est traduit par des accroissements considérables du commerce des bois d'œuvre et d'industrie.

Les échanges de grumes de feuillus ont augmenté d'environ 20 pour cent en 1973, atteignant ainsi 52 millions de mètres cubes. Comme en 1972, le gros des produits était originaire de la région du Pacifique, et principalement de l'Asie du Sud-Est: en effet, les exportations de la Malaisie, de Sabah et des Philippines ont fortement progressé, non seulement à destination du Japon, mais aussi de l'Europe. Les exportations de grumes de feuillus tropicaux provenant de l'Afrique de l'Ouest se sont aussi développées. Cependant, plusieurs pays ont limité les exportations de certaines importantes espèces commerciales afin d'assurer l'approvisionnement des industries nationales en bois rond et d'encourager l'exportation de demi-produits comme les sciages. On a également cherché à promouvoir l'utilisation d'espèces peu connues dans certains grands pays importateurs. La demande a été forte pour toutes les grumes de feuillus pendant l'année 1973 et les prix ont connu une hausse rapide dans le cas des espèces tropicales comme dans celui des espèces tempérées. A la fin de l'année, la demande et l'offre paraissaient mieux s'équilibrer bien que les approvisionnements aient été gênés par la crise de l'énergie et par la rareté et le coût accru des transports.

Le commerce mondial des produits forestiers porte

à concurrence d'environ 12 pour cent en valeur sur les grumes, dont plus de la moitié sont des grumes de feuillus en provenance de pays en développement. On a enregistré dans toutes les régions des hausses de prix considérables des grumes, de sorte que le commerce a progressé bien plus en valeur qu'en volume. Ainsi, le commerce des grumes de conifères s'est accru de 84 pour cent en valeur et de 16 pour cent en volume, pour atteindre 30 millions de mètres cubes.

Les échanges internationaux de bois à pâte ne représentent que 2 pour cent de la valeur totale du commerce des produits forestiers et se font principalement entre les pays développés occidentaux et l'Europe orientale et l'U.R.S.S. En 1972, les industries utilisatrices de bois à pâte ont bénéficié d'une forte reprise et ont donc accru leur consommation de cette matière première, tout au moins par rapport à 1971. L'expansion s'est poursuivie en 1973 (atteignant environ 20 pour cent), et le marché du bois à pâte a répondu avec vigueur à l'essor de la demande. A la fin de 1973, les stocks étaient tombés à un niveau très faible, contrastant vivement avec la situation de l'année précédente.

TABEAU 1-18. — INDICES DE LA PRODUCTION TOTALE MONDIALE DE BOIS ROND, PAR RÉGION

	1969	1970	1971	1972	1973 ¹	Variation de 1972 à 1973
	 1961-65 = 100					%
PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ	110	112	114	116	119	+3
Europe occidentale	106	113	113	109	112	+3
Amérique du Nord	115	115	118	124	129	+3
Océanie (pays développés)	115	116	118	120	124	+3
Autres pays développés à économie de marché ²	95	92	90	88	91	+3
PAYS EN DÉVELOPPEMENT A ÉCONOMIE DE MARCHÉ	121	125	129	129	139	+8
Amérique latine	115	120	123	124	134	+8
Extrême-Orient ³	127	131	134	138	149	+8
Proche-Orient ⁴	122	118	118	116	117	+1
Afrique ⁵	119	122	126	123	133	+8
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	103	107	107	107	108	+1
PAYS D'ASIE À ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	115	118	120	125	126	+1
Monde	112	114	116	117	120	+3

¹ Données préliminaires. — ² Afrique du Sud, Israël, Japon. —

³ Non compris le Japon et les pays d'Asie à économie centralement planifiée. — ⁴ Non compris Israël. — ⁵ Non compris l'Afrique du Sud.

Il n'y a guère d'indicateurs sûrs concernant l'évolution de la production de bois de feu en 1973. Il semble cependant que toute tendance éventuelle au fléchissement dans les pays développés ait été compensée et au-delà par l'accroissement de l'utilisation du bois de feu dans les pays en développement, qui a été encore encouragée par le renchérissement des autres combustibles. Le bois est un combustible ménager et industriel important dans les pays en développement et les difficultés récemment rencontrées pour se procurer d'autres combustibles ont amené ces pays à s'intéresser davantage aux possibilités d'utiliser et de produire plus de bois à cette fin.

SCIAGES

La production mondiale de sciages de conifères a augmenté d'environ 3 pour cent en 1973, atteignant ainsi 345 millions de mètres cubes, grâce surtout aux progrès de l'Europe occidentale. L'essor a été remarquable en Finlande et en Suède, mais une certaine avance a également eu lieu en Autriche, en République fédérale d'Allemagne et en Pologne. La production de sciages de conifères de l'Amérique du Nord s'est chiffrée à 109 millions de mètres cubes, contre 106 millions en 1972, en raison de l'accroissement de la production canadienne. La production des Etats-Unis est restée stable car la demande s'est légèrement relâchée. Le trait le plus marquant du marché en 1973 a été la hausse rapide des prix dans toutes les régions du monde, hausse qui a dépassé 100 pour cent dans de nombreux cas. Le commerce s'est accru d'environ 9 pour cent en volume et de moitié en valeur. Les expéditions des principales régions exportatrices d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale ont atteint un niveau record de 48 millions de mètres cubes. L'accroissement des livraisons en provenance de l'Europe occidentale a été exceptionnel, les exportations totales de cette région ayant progressé de 2,4 millions de mètres cubes pour atteindre 20,3 millions de mètres cubes, soit 13 pour cent de plus qu'en 1972. Les importations des pays d'Europe occidentale ont elles aussi enregistré un niveau record de 28 millions de mètres cubes. Il s'en est suivi une légère avance des importations nettes qui diminuaient depuis le milieu des années soixante.

La production mondiale de sciages de feuillus a atteint, d'après les estimations, un niveau record de 98 millions de mètres cubes, soit près de 5 pour cent de plus qu'en 1973. La production s'est accrue de 7 pour cent en Europe occidentale et de près de 9 pour cent dans les pays en développement. La demande a été extrêmement vive dans la plupart des pays importateurs durant le premier semestre car les stocks étaient très faibles à la fin de 1972 et les sec-

teurs consommateurs tels que l'ameublement étaient très actifs. A la fin de 1973, l'offre et la demande paraissent s'être équilibrées dans la plupart des pays, les stocks s'étaient bien regarnis et la demande restait vigoureuse. Les pays exportateurs d'Asie du Sud-Est semblent avoir renforcé leur position commerciale en couvrant la majeure partie du surcroît de demande de feuillus tropicaux, tout au moins jusqu'à ce que les frets aient créé des difficultés. Les importations de l'Amérique du Nord ont augmenté de 14 pour cent et celles de l'Europe occidentale de 40 pour cent en 1973.

Les prix sur les marchés internationaux, notamment ceux des espèces tropicales, ont enregistré une hausse rapide traduisant le dynamisme général de la demande. Les prix des feuillus tempérés ont suivi la même tendance avec un certain retard et sont beaucoup montés vers la fin de l'année. L'augmentation de 15 pour cent du volume total des échanges s'est accompagnée d'une augmentation de 47 pour cent en valeur. En ce qui concerne les bois de feuillus tropicaux en provenance des pays en développement, l'accroissement en volume a atteint 7 pour cent et celui en valeur 52 pour cent.

PANNEAUX DÉRIVÉS DU BOIS

L'année 1973 a été très favorable pour les trois groupes de produits — panneaux de particules, contre-plaqué et panneaux de fibres. La production mondiale de panneaux de particules a continué de s'accroître à un rythme plus rapide que celle des autres groupes. En raison de la fermeté de la demande, l'expansion a intéressé principalement, comme les années précédentes, les pays développés d'Amérique du Nord et d'Europe où la production de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de la Finlande et de la Suède a augmenté de plus de 18 pour cent. Toutefois, au cours du deuxième semestre de 1973, l'approvisionnement en bois a connu quelques difficultés dans certains pays du fait de la demande accrue des papeteries et des scieries pour le bois de petites dimensions. Il y a également eu pénurie de certains types de colles. Le dynamisme de la demande de panneaux de particules a aussi abouti à une expansion vigoureuse des échanges, en grande partie limitée à l'Europe. La République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Finlande et la Suède ont augmenté leurs exportations de plus de 40 pour cent, tandis que le Royaume-Uni a accru ses importations de 14 pour cent. L'essor accéléré de ces échanges en 1973 s'explique, au moins en partie, par la grande activité des secteurs de la construction et de l'ameublement et par le fait que les prix des autres produits forestiers aient augmenté encore plus vite que ceux des panneaux de particules.

En Europe occidentale, les importations de contre-

plaqué se sont accrues de 26 pour cent en 1973, tandis que la production et les exportations ont progressé de 8 pour cent seulement; en conséquence, la consommation apparente de ce produit a augmenté de 17 pour cent, pour atteindre 5,7 millions de mètres cubes, et les importations nettes de 47 pour cent. Plus de la moitié de l'augmentation totale pour l'Europe a été le fait du seul Royaume-Uni qui est de loin le principal importateur. L'Asie du Sud-Est a renforcé sa position dans les échanges internationaux de contre-plaqué en augmentant de près de 90 pour cent ses exportations vers le Royaume-Uni. Le Japon a accru sa production de près de 10 pour cent et ses importations de 20 pour cent en raison de l'essor de la construction. La demande s'est cependant relâchée à la fin de 1973 car la construction de logements a paru marquer un palier. L'industrie japonaise du contre-plaqué progresse à un rythme bien plus lent depuis 1970 malgré l'activité de la construction, et on pense que le surcroît de demande sera couvert principalement par des importations en provenance de l'Indonésie, de la Malaisie et des Philippines dont les industries du contre-plaqué sont en plein développement. Les marchés internationaux ont connu des hausses de prix importantes, surtout au premier semestre, puis les prix intérieurs sont montés dans les grands pays consommateurs par suite de l'accroissement du coût des grumes d'importation pour contre-plaqué. Les indices des prix de gros sont montés en 1973 de 20 pour cent pour le contre-plaqué d'okoumé en France et de 18 pour cent pour le contre-plaqué allemand en République fédérale d'Allemagne.

La production mondiale de panneaux de fibres a augmenté de 8 pour cent en 1973, taux supérieur au taux d'accroissement à long terme. Cette expansion s'explique par une augmentation de la production de panneaux durs, car la production de panneaux non comprimés est restée stable ou a eu tendance à fléchir dans toutes les régions. Les prix des panneaux de fibres ont également eu tendance à monter mais à un rythme plus modéré.

PÂTE ET PAPIER

La production de pâte de bois a augmenté de 4 pour cent en 1973 grâce à la vigueur de la demande dans toutes les régions du monde. Elle n'a cependant pas été suffisante pour couvrir la demande de l'industrie papetière qui a dû utiliser de plus en plus les vieux papiers. Le secteur de la pâte et du papier a marqué une reprise en Amérique du Nord en 1972 et la production de pâte de bois a connu un fort redressement dès cette année. En 1973, elle a atteint 60 millions de tonnes. Dans le même temps, la production a augmenté de 10 pour cent en Europe occi-

dentale et de 7 pour cent au Japon. Le commerce de la pâte de bois a lui aussi progressé d'environ 10 pour cent en volume et de 29 pour cent en valeur. Les importations japonaises de pâte ont atteint 1,1 million de tonnes, soit un accroissement de 37 pour cent par rapport à 1972.

La production mondiale de papier et carton a connu en 1973 une avance de 6 pour cent qui a intéressé tous les produits du secteur, à l'exception du papier journal. La production de ce dernier article est restée stable, de sorte que le déséquilibre entre l'offre et la demande s'est encore aggravé. Les accroissements de production les plus considérables ont été enregistrés en Europe occidentale (9 pour cent) et au Japon (20 pour cent). L'industrie fonctionnait à pleine capacité dans presque tous les pays à la fin de 1973 et elle n'a pu répondre aux besoins supplémentaires de nombreux produits dans la plupart des régions.

Le prix de la pâte a augmenté d'environ 50 pour cent entre juillet 1973 et juillet 1974. Le papier et le carton ont connu des hausses analogues. L'approvisionnement en pâte et en papier a été très difficile dans les pays qui n'avaient pas conclu de contrats à long terme avec les fournisseurs, et les cours du marché au comptant ont souvent atteint des niveaux très élevés. Le raffermissement des prix a profondément modifié les perspectives des industries qui doivent faire face à une hausse des coûts, non seulement au titre des éléments de production normaux, mais aussi en liaison avec la protection de l'environnement et la conservation de l'énergie, tandis que les besoins de capitaux pour les investissements frais ont augmenté rapidement. Le redressement des recettes et le dynamisme de la demande actuellement constatés inciteront peut-être les industries de la pâte et du papier à effectuer de nouveaux investissements pour développer leur capacité de production.

Politiques forestières

PAYS DÉVELOPPÉS

Les exigences de la protection de l'environnement ont continué de jouer un rôle de plus en plus important dans la formulation et l'interprétation des politiques forestières des pays développés. La situation forestière de nombreux pays a également été sérieusement affectée par le manque de pétrole et la forte augmentation du prix des produits pétroliers.

Aux Etats-Unis, sont parues d'importantes études qui témoignent de l'intérêt grandissant du public pour l'élaboration d'une politique forestière et mettent en lumière les préoccupations majeures. Au premier rang vient la nécessité de concilier deux exigences: aména-

gement forestier plus équilibré permettant de mieux utiliser les terres forestières à des fins autres que la production de bois (notamment les fins récréatives) et aménagement plus intensif assurant un approvisionnement permanent en bois, capable de satisfaire les besoins de la nation en matériaux de construction et autres produits. Parmi ces études américaines figurent un nouvel examen des perspectives du bois et des produits dérivés aux Etats-Unis, un rapport consultatif de la présidence sur le bois et l'environnement, ainsi qu'un projet de plan forestier à long terme intitulé *Environmental program for the future*. Selon ces rapports, la demande croissante de bois et de services procurés par la forêt pourrait être satisfaite au cours des décennies à venir, sans que les prix du bois et des produits dérivés augmentent considérablement et sans que la qualité de l'environnement en souffre, grâce à l'aménagement intensifié de toutes les terres forestières. Fait nouveau dans le domaine de la planification et de l'aménagement, les contacts deviennent plus directs entre les aménagistes forestiers et le public, et presque toute intervention susceptible de déranger la forêt donne lieu de plus en plus souvent à des mises au point « sur les effets écologiques ».

Au Canada, à la suite de la prise de conscience des problèmes de l'environnement, le Service des terres, des forêts et de la faune sauvage a été transformé en un Service de l'aménagement du milieu qui fait partie du Ministère de l'environnement. Ce service, déjà responsable sur le plan fédéral des problèmes de recherche et de développement relatifs aux forêts, aux terres, à la faune sauvage et aux eaux intérieures, a été chargé en outre d'examiner les effets que toute importante activité nouvelle pourrait avoir sur le milieu. Un certain nombre de faits et d'études montrent qu'on s'efforce aussi d'améliorer l'aménagement forestier au niveau provincial. La province du Nouveau-Brunswick, par exemple, a adopté des dispositions législatives qui visent à remplacer la concession de terres forestières domaniales par un système de vente du bois aux usines sans aliénation des terres. En outre, la nouvelle législation autorise la création d'une société d'Etat qui procédera à la récolte et à la vente du bois des terres domaniales si le secteur privé est incapable d'assurer une bonne distribution.

En Europe également on s'intéresse à la foresterie comme moyen d'améliorer l'utilisation des terres et de promouvoir le développement rural. La Commission de la CEE a présenté une proposition visant à encourager le boisement des terres agricoles marginales et à mettre en valeur les zones forestières non productives ou peu productives dans ses pays membres. Au Royaume-Uni, un facteur important retenu pour la refonte de la politique forestière est le potentiel du secteur forestier pour la création d'em-

ploi — potentiel supérieur à celui de l'agriculture — dans les zones où l'on veut freiner l'exode rural.

Un autre élément important est l'utilisation des forêts à des fins récréatives et la nécessité d'adapter les nouvelles plantations aux besoins de la plaisance. En Hongrie et en Pologne, notamment, de nouveaux parcs ont été créés pour satisfaire la demande croissante de zones de loisirs. Le Conseil de l'Europe a créé dans toute l'Europe une chaîne de zones protégées le long des principales routes migratoires des oiseaux. On a maintenant tendance en Europe à réduire au minimum l'emploi des produits chimiques en foresterie, tendance renforcée d'ailleurs par la législation. Aussi a-t-on moins recours à l'utilisation des engrais, qui avait contribué à accélérer la croissance des bois et, partant, le rapport de la forêt.

En Australie s'est déroulée une conférence sur le développement de l'industrie forestière et des industries des produits dérivés du bois (FORWOOD), organisée conjointement par les gouvernements des Etats, le gouvernement fédéral, des organismes de recherche, les industries forestières et l'industrie du bois. Huit groupes d'étude, largement représentatifs, avaient travaillé pendant deux années à la préparation de rapports qui permettraient à la FORWOOD d'apprécier la place qui revient à la forêt et à l'industrie des produits forestiers dans la vie économique et sociale australienne. La conférence a considéré toute la gamme de services fournis par la forêt et notamment son utilisation à des fins récréatives; son rôle protecteur; l'aménagement des bassins versants; la conservation de la faune sauvage; et la production de bois. Les problèmes de l'environnement ont joué un grand rôle dans les échanges de vues; le programme de plantation de pins ainsi que certaines grandes opérations d'entreprises exportatrices de copeaux dans les forêts naturelles d'eucalyptus ont été au centre des préoccupations des défenseurs de la conservation de la forêt. Les forêts artificielles d'espèces exotiques de pins représentent une part toujours plus importante des ressources indigènes de bois en Australie. Les débats ont beaucoup fait pour apaiser les critiques des partisans de la conservation, certains Etats ayant pu montrer qu'il existe des exemples modèles d'aménagement polyvalent des forêts.

En ce qui concerne les aspects productifs de la foresterie, la hausse impressionnante du prix du pétrole a modifié considérablement les modes et le degré d'utilisation du bois. En Europe, par exemple, la position concurrentielle du bois comme combustible s'en est trouvée améliorée dans de nombreuses régions. Cela a créé des débouchés pour des qualités et des tailles de bois qui étaient abandonnées auparavant, mais a aussi encouragé l'utilisation, comme bois de chauffage, de déchets d'exploitation qui étaient employés comme matière première dans l'industrie de la pâte et des panneaux.

La foresterie des pays en développement se ressentira sans doute bien davantage de la crise de l'énergie. La plus grande partie du bois produit et consommé dans les pays en développement est utilisée comme combustible. Dans de nombreuses régions, la demande dépasse les disponibilités locales, ce qui provoque la destruction progressive de toute la couverture forestière, au détriment de la stabilité des sols et de la protection contre l'érosion par l'eau et le vent. La forte hausse du prix du pétrole va inévitablement retarder, ou même inverser, la tendance au remplacement du bois de feu par le kérosène, aggravant ainsi les dangers qui menacent l'environnement. Dans de nombreux pays, il faudra sans doute intensifier le boisement pour satisfaire la demande persistante, et peut-être même croissante, de bois de feu, ainsi que la plus forte consommation de charbon de bois.

La sécheresse qui sévit dans six pays du Sahel — Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad — et qui s'étend jusqu'à l'Éthiopie, a souligné l'importance de la forêt dans l'économie rurale et l'intérêt de son rôle protecteur. Lors de la réunion ministérielle qui a eu lieu à Ouagadougou du 7 au 10 septembre 1973, les six premiers pays sus-mentionnés ont proposé la création d'un « front vert » sahélien, en recourant à de vastes opérations de repeuplement afin de modifier le macro-climat et de ralentir l'avancée du désert. Bien que l'on se demande si le reboisement peut modifier les conditions écologiques autrement qu'à l'échelon purement local et que l'on ne sache pas encore avec certitude si un projet d'une telle envergure est réalisable et s'il disposera des ressources nécessaires, il est néanmoins évident que l'intensification de l'aménagement forestier doit être partie intégrante des activités de reconstruction dans le Sahel. Les services forestiers nationaux des pays touchés ont été chargés d'entreprendre un vaste programme forestier, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées et d'établir avec précision quelles sont les possibilités et les limites de la foresterie dans la région.

Les conditions étant favorables en bien des lieux à une production exceptionnellement rapide et rentable de bois d'industrie provenant de forêts artificielles d'espèces à croissance rapide, l'expansion des programmes de boisement s'est poursuivie dans beaucoup de pays en développement. Au cours de l'année écoulée, nombre de ces programmes ont atteint le stade où le travail de planification ou de mise en œuvre de la phase d'exploitation pouvait démarrer. En Afrique, par exemple, des études de ce genre ont été achevées ou entreprises au Kenya, à Madagascar, au Malawi, au Nigeria, en Tanzanie et en Zambie. En Asie, la République de Corée et l'Inde, parmi

d'autres pays, ont intensifié leurs efforts de peuplement pour la production de bois d'industrie. En Amérique latine, le Brésil poursuit son programme massif de plantation et de création d'une capacité de fabrication de pâte et de papier qui utilisera le bois provenant de ses forêts artificielles.

L'intérêt suscité par les peuplements artificiels de bois à pâte s'est encore accru en raison de la pénurie aiguë de pâte qui a régné dans le monde au cours de l'année et qui a spécialement affecté la production de papiers d'impression et d'écriture. Les pays en développement, qui, pour la plupart, dépendent étroitement des importations pour leurs approvisionnements en pâte et papier, ont été particulièrement touchés par la pénurie et par la hausse exceptionnelle des prix. Cette situation, qui se prolongera probablement encore plusieurs années si la demande mondiale ne faiblit pas, a renforcé la nécessité d'accroître la capacité de production de pâte dans les pays en développement.

Toujours en raison de la pénurie de pâte, on s'intéresse davantage aux forêts tropicales naturelles comme source potentielle de matières premières fibreuses pour la fabrication de la pâte. A l'heure actuelle, ces forêts ne sont que très peu utilisées à cette fin. Toutefois, on continue à exploiter massivement les forêts tropicales pour la production de sciages et d'autres produits. La réduction de la superficie des futaies tropicales productives, due aux divers empiètements de l'agriculture, s'est aussi poursuivie sur une large échelle. L'appauvrissement et la destruction rapides des forêts — d'où peuvent résulter maintes conséquences économiques, sociales et écologiques — est une cause de préoccupations grandissantes qui ont amené la FAO à organiser une Conférence technique mondiale sur la mise en valeur des forêts dans les zones tropicales humides, destinée à avoir lieu au Brésil du 22 septembre au 3 octobre 1975.

En Extrême-Orient, principale région productrice de feuillus tropicaux, un fait important est le début de mise en œuvre de décisions déjà prises il y a quelque temps et qui visent à réserver plus de bois pour la transformation dans le pays même et non pour l'exportation en grumes. Divers conseils de l'industrie du bois ont été mis sur pied à cette fin, et les Philippines ont adopté un code complet de réforme forestière afin d'atteindre ce résultat et d'autres objectifs. On s'efforce aussi d'exercer plus de contrôle sur les activités des titulaires de concessions forestières.

Dans de nombreux pays, en Amérique latine notamment, les efforts se poursuivent pour renforcer les structures administratives responsables du développement de la foresterie. Un exemple intéressant de réforme institutionnelle énergique est donné par un petit pays doté de belles ressources forestières; il s'agit de la Corporación Hondureña de Desarrollo Forestal (Société hondurienne de développement fo-

restier), organisme d'Etat semi-autonome qui a été créé en janvier 1974. Cet organisme sera chargé d'assurer l'utilisation optimale, la protection et l'amélioration des ressources forestières publiques et privées afin d'accélérer ainsi le développement économique et social du pays. Un organisme similaire, l'Instituto Nacional Forestal, a été créé au Guatemala en juin 1974.

Au Chili, la Corporación Nacional Forestal travaille activement à la planification régionale et a publié un manuel de programmation. En Equateur, le service forestier a expérimenté un système perfec-

tionné de programmation, d'établissement des budgets et de contrôle, et met l'accent sur le rôle des relations publiques. En Colombie, la planification forestière sectorielle et son intégration à la planification nationale ont été mises au point avec succès. Au Mexique, on cherche à accroître l'efficacité des services administratifs forestiers en appliquant la technique « Organisation et méthodes », avec un corps d'experts considérable et des buts de grande portée. Au Pérou, une attention particulière est accordée au perfectionnement du personnel forestier, notamment par la formation permanente et l'évaluation systématique.

La Conférence mondiale de l'alimentation et les autres conférences spéciales organisées par les Nations Unies en 1974

La Conférence mondiale de l'alimentation, qui s'est tenue à Rome du 5 au 16 novembre 1974, a été l'une des initiatives importantes prises récemment dans le cadre des Nations Unies pour réorienter l'approche du développement économique et social et faire le point des rapports économiques internationaux en vue, notamment, d'assurer une meilleure utilisation des ressources mondiales et de réaliser la justice sociale. Cette conférence comptait parmi ses objectifs déclarés des programmes d'action possible en vue d'accroître la production alimentaire dans les pays en développement, améliorer la consommation et la distribution des produits alimentaires, organiser un meilleur système de sécurité alimentaire mondiale, et aboutir à un système plus ordonné d'échanges et d'ajustement agricoles. Les Nations Unies ont organisé en 1974 deux autres conférences portant respectivement sur la population et le droit de la mer. Chacune des trois conférences était axée sur un aspect particulier du complexe de problèmes sociaux et économiques qui se posent dans le monde. En outre, la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a eu lieu du 9 avril au 2 mai 1974, a été particulièrement consacrée à la maîtrise, à la production et au commerce des ressources mondiales de matières premières et a adopté une déclaration régissant leur utilisation à venir. Ont eu lieu antérieurement les conférences des Nations Unies sur les droits de l'homme (Téhéran, 1968) et l'environnement (Stockholm, 1972). D'autres conférences auront pour thème la femme (Bogota, 1975), les établissements humains (Vancouver, 1976) et les eaux (Buenos Aires, 1977).

Conférence mondiale de l'alimentation

La Conférence des pays non alignés, qui a eu lieu à Alger du 5 au 9 septembre 1973, avait demandé

instamment, étant donné la grave crise alimentaire dont souffraient plusieurs régions et populations du monde, que soit convoquée d'urgence, sous le patronage commun de la FAO et de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), une conférence mondiale de l'alimentation au niveau ministériel afin d'établir un programme de coopération internationale pour pallier la pénurie croissante de produits alimentaires et autres produits de base et maintenir la stabilité des prix.

La question a été reprise par M. Henry Kissinger, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, en septembre 1973, au cours de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale. Evoquant « la menace croissante aux réserves alimentaires mondiales », M. Kissinger a proposé, au nom des Etats-Unis, qu'une conférence mondiale de l'alimentation soit organisée en 1974 sous les auspices des Nations Unies pour étudier les moyens d'assurer des ressources alimentaires adéquates et pour mobiliser les efforts de tous les pays en vue de remédier aux famines et à la malnutrition résultant de calamités naturelles.

Le 17 décembre 1973, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé, comme l'avait recommandé la Conférence de la FAO en 1973, de convoquer une Conférence mondiale de l'alimentation qui se réunirait pendant deux semaines environ à Rome en novembre 1974, sous les auspices des Nations Unies, avec l'ordre du jour suivant:

1. Evaluation de la situation alimentaire mondiale sur la base des rapports du Secrétaire général de la conférence et du Comité préparatoire.
2. Programmes d'action nationale et internationale:
 - a) mesures destinées à accroître la production alimentaire des pays en développement dans le cadre plus large du développement;

- b) mesures visant à accroître la production alimentaire dans les pays développés;
- c) politiques et programmes visant à améliorer la structure de la consommation dans tous les pays et à assurer un approvisionnement suffisant en produits alimentaires dans les pays en développement, notamment aux groupes vulnérables;
- d) renforcement de la sécurité alimentaire mondiale au moyen de mesures comportant notamment l'amélioration du système d'alarme et d'information dans le domaine alimentaire, des mesures nationales et internationales en matière de constitution de stocks, et des dispositions concernant les secours d'urgence et l'aide alimentaire;
- e) objectifs et mesures spécifiques dans le domaine du commerce international et de l'ajustement qui intéressent le problème alimentaire, et notamment mesures en vue de la stabilisation et de l'expansion des marchés d'exportation des pays en développement;
- f) dispositions à prendre pour donner suite aux recommandations ou aux résolutions de la conférence et mettre au point des mécanismes appropriés.

Une évaluation détaillée de la situation alimentaire mondiale présente et à venir avait été rédigée par le secrétariat de la Conférence mondiale de l'alimentation et approuvée par le Comité préparatoire de cette dernière, ainsi que des propositions d'action nationale et internationale visant à résoudre le problème alimentaire mondial. Les programmes d'action proposés avaient été établis compte tenu du cadre plus large du développement et des buts et objectifs dont les gouvernements étaient convenus dans le contexte de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et de la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. On a attaché une importance particulière à la mise en œuvre effective des programmes d'action et à l'action consécutive. Dans la première grande résolution qu'elle a approuvée, la conférence a déclaré que « tous les gouvernements doivent reconnaître que l'objectif ... est de purger le monde de ces fléaux que sont la faim et la malnutrition d'ici dix ans » et que « priorité absolue doit être donnée aux politiques et programmes visant à accroître la production alimentaire et à améliorer l'utilisation des aliments dans les pays en développement, de manière à obtenir un taux de croissance agricole minimal de 4 pour cent par an. » La conférence a demandé que cinq initiatives principales soient prises:

1. Un *Conseil mondial de l'alimentation* chargé de coordonner les activités des différents organismes

internationaux dans le domaine de l'agriculture. Ce conseil serait créé à l'échelon des ministres ou des plénipotentiaires et servirait de mécanisme de coordination général des politiques concernant la production alimentaire, la nutrition, la sécurité alimentaire et l'aide alimentaire ainsi que « les autres questions connexes » pour « toutes les institutions du système des Nations Unies ». Le conseil se composerait des Etats Membres des Nations Unies ou de leurs institutions spécialisées, y compris l'Agence internationale pour l'énergie atomique, qui seraient désignés par le Conseil économique et social et élus par l'Assemblée générale. Les services de secrétariat seraient assurés dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et seraient installés à Rome.

2. Un *Fonds international de développement agricole* chargé d'acheminer des fonds d'investissement supplémentaires en vue d'accroître la production alimentaire et agricole des pays en développement. Ce fonds serait alimenté par les contributions offertes volontairement par les pays traditionnellement donateurs d'aide extérieure et par les pays en développement disposant de moyens abondants. Le Secrétaire général des Nations Unies créerait le fonds après avoir constaté, d'accord avec les Etats Membres, que les ressources disponibles seraient assez abondantes pour ouvrir aux opérations « des perspectives suffisantes de continuité ». Le conseil d'administration du fonds international proposé rendrait périodiquement compte au Conseil mondial de l'alimentation et prendrait dûment en considération ses avis et recommandations.
3. Un *Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement dans les pays en développement* (GCPAI), composé de donateurs d'aide bilatérale et multilatérale et de représentants des pays en développement et organisé conjointement par la FAO, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement. Ce groupe tiendrait le Conseil mondial de l'alimentation au courant des activités qu'il entreprendrait en vue d'augmenter, coordonner et rendre plus efficace l'assistance technique et financière à la production agricole des pays en développement.
4. La conférence a souscrit sans réserve à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale dû à une initiative de la FAO. Pour renforcer les activités dans ce domaine, elle a recommandé que la FAO établisse un *Comité de la sécurité alimentaire mondiale* qui aurait le statut de comité permanent du Conseil de la FAO.

Ce comité soumettrait des rapports périodiques et des rapports spéciaux au Conseil mondial de l'alimentation. La conférence a également recommandé, dans une résolution, qu'un système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture soit créé et elle est convenue que la FAO est l'organisation la plus indiquée pour assurer la direction et le fonctionnement du système. Elle a invité tous les gouvernements à participer au système sur des bases volontaires et permanentes.

5. Une *Politique améliorée d'aide alimentaire* comportant une meilleure coordination entre les programmes bilatéraux et multilatéraux d'aide de ce genre. La conférence a recommandé que le Comité intergouvernemental du Programme alimentaire mondial, remanié, se transforme en Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire. Elle a également approuvé un engagement de fournir, sur la base d'un plan de trois ans, des produits et des moyens financiers pour l'aide alimentaire représentant au minimum 10 millions de tonnes de céréales par an plus certaines autres denrées alimentaires.

La conférence a laissé en suspens la question des moyens permettant de couvrir les besoins alimentaires urgents à court terme dans diverses zones critiques. Toutefois, les réunions non officielles organisées entre grands exportateurs et importateurs de céréales au cours de la conférence par le Directeur général de la FAO ont abouti à une réunion des grands exportateurs de céréales et des importateurs de produits alimentaires, qui a eu lieu le 29 novembre 1974²³.

La question du commerce des produits agricoles, qui a suscité des controverses tout au long de la conférence, a fait l'objet d'une résolution qui recon-

naît le rapport existant entre les problèmes alimentaires mondiaux et le commerce international. En fait, cette résolution apporte un élan politique aux activités déjà en cours de la CNUCED et du GATT.

La résolution relative au commerce considère comme prioritaire l'amélioration de l'accès aux marchés des pays industrialisés des produits agricoles et alimentaires en provenance des pays en développement. Les gouvernements sont invités à élaborer, dans le cadre des organisations appropriées, des mesures efficaces pour régler les problèmes de la stabilisation des marchés mondiaux des produits alimentaires et à prendre des mesures propres à décourager les pratiques spéculatives qui désorganisent les marchés. Les pays développés sont invités « dans la détermination des attitudes à l'égard des programmes de soutien agricole en faveur de la production intérieure à tenir compte ... des intérêts des pays en voie de développement exportateurs de produits alimentaires ... ».

La conférence a reconnu le rôle capital des engrais et des pesticides dans l'accroissement de la production alimentaire. Elle a pris note du développement récent des activités de la communauté internationale dans le secteur des engrais, notamment de la constitution de la Commission FAO des engrais, de l'établissement d'un Programme international d'approvisionnement en engrais et des activités de financement de l'Opération d'urgence des Nations Unies et recommandé que, durant la période actuelle de pénurie et de prix élevés, un soutien matériel et financier accru soit accordé au Programme international d'approvisionnement en engrais. En outre, elle a notamment recommandé que la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et la Banque mondiale organisent conjointement un programme d'aide aux pays en développement pour améliorer le rendement de leurs usines d'engrais. En ce qui concerne les pesticides, la conférence a demandé la convocation urgente d'une consultation des Etats Membres et de l'industrie sur l'ensemble du problème, notamment la grande insuffisance des disponibilités, la normalisation des procédures réglementaires et l'étude d'autres méthodes de lutte contre les ravageurs.

Outre des propositions concernant la principale action consécutive, la conférence a adopté diverses résolutions concernant des aspects particuliers du problème alimentaire et du développement agricole dans le monde, notamment:

- priorités du développement agricole et rural;
- recherche alimentaire et agricole, vulgarisation et formation;
- politiques et programmes visant à améliorer la nutrition;
- charte mondiale des sols et évaluation du potentiel de production des terres;

²³ Cette « Consultation d'urgence sur les disponibilités céréalières et les moyens de répondre aux besoins à court terme des pays en développement » a été convoquée par le Directeur général au Siège de la FAO à Rome. Les participants sont convenus que les besoins d'importations non couverts des pays les plus éprouvés en 1974/75 peuvent être estimés, sur la base des conditions actuelles, à quelque 7,5 millions de tonnes de blé, riz et autres céréales, et que les disponibilités exportables non engagées livrables jusqu'à la fin de la campagne, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 1975, sont, sur la base des prévisions actuelles, suffisantes pour satisfaire les besoins d'importations non couverts des pays les plus éprouvés tout en répondant aux besoins connus des autres pays importateurs. Les pays exportateurs ont donné l'assurance que tout est fait pour augmenter au maximum les disponibilités exportables pour 1974/75 et confirmé qu'ils ont les moyens d'exercer une surveillance étroite sur les destinations et le volume des exportations de céréales. Cette surveillance devrait contribuer à éviter que les disponibilités exportables nécessaires pour la consommation humaine immédiate dans les pays importateurs soient orientées vers la constitution de stocks non indispensables ou vers des usages secondaires et que la couverture des besoins urgents des pays les plus éprouvés soit compromise.

Il est ressorti de la consultation que les programmes d'aide alimentaire en cours permettraient de satisfaire le quart ou même le tiers des besoins d'importations des pays les plus éprouvés qui restent à couvrir.

- aménagement scientifique des eaux: irrigation, drainage et maîtrise des crues;
- participation plus large des femmes aux mécanismes de décision en matière de politiques de production alimentaire et de nutrition;
- réalisation d'un bon équilibre entre la population et les approvisionnements alimentaires;
- programme de lutte contre la trypanosomiase animale en Afrique;
- développement de l'industrie des semences;
- réduction des dépenses militaires en vue d'accroître la production alimentaire;
- assistance alimentaire aux victimes des guerres coloniales en Afrique.

La conférence a demandé que les programmes de développement rural fassent une plus grande place aux critères sociaux. Elle a exhorté les institutions de recherche nationales, régionales et internationales à intensifier leurs efforts dans de nombreux secteurs, allant de l'amélioration du point de vue de la nutrition des aliments classiques ou non classiques à la mise en exploitation de nouvelles terres et à la meilleure compréhension des motivations des ruraux. La FAO, en collaboration avec l'OMS, l'UNICEF, le PAM et d'autres organisations internationales, a été invitée à préparer un avant-projet en vue d'aider les gouvernements à dresser des plans alimentaires et nutritionnels intersectoriels. La conférence a recommandé que tous les gouvernements et les institutions internationales comme la FAO et l'OMS agissent d'urgence pour approvisionner l'agriculture en eau, assurer la bonne utilisation de cette ressource, et améliorer l'administration et la gestion des réseaux d'alimentation en eau.

La conférence a adopté un projet de déclaration pour l'élimination définitive de la faim et de la malnutrition dans laquelle était énoncés les objectifs fondamentaux de toutes les activités consécutives et proclamé que « chaque homme, femme et enfant a le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition » et que « c'est aux gouvernements qu'il incombe fondamentalement de collaborer en vue d'accroître la production alimentaire et de parvenir à une répartition plus équitable et plus efficace des produits vivriers entre les divers pays et au sein de ceux-ci. »

Sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies

Cette session extraordinaire, qui s'est tenue à la suite d'une initiative de M. Boumediène, président de l'Algérie, largement appuyée par d'autres Etats

Membres, a abouti comme principal résultat à la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international et à un Programme d'action consécutive. La déclaration énonce certains principes fondamentaux relatifs à la souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles, la nécessité d'instaurer des termes de l'échange équitables pour les pays en développement, d'améliorer la position des matières premières naturelles par rapport aux produits synthétiques, le traitement préférentiel des exportations des pays en développement, la conservation des ressources naturelles et le rôle que les associations de producteurs peuvent jouer dans l'accélération du développement des pays en développement.

Le Programme d'action englobe une large gamme de mesures. De façon générale, il invite les gouvernements, et tout particulièrement ceux des pays en développement, à prendre des dispositions pour accélérer le développement et « faciliter le fonctionnement des associations de producteurs et favoriser les buts de ces associations, y compris leurs accords communs de commercialisation, le fonctionnement régulier du commerce des produits de base, l'amélioration des recettes d'exportations des pays en développement producteurs et de leurs termes de l'échange, et l'expansion soutenue de l'économie mondiale dans l'intérêt de tous. » En outre, tous les efforts possibles doivent être faits pour arriver à une relation juste et équitable entre les prix des produits exportés par les pays en développement et des produits importés par eux; des mesures appropriées doivent notamment être prises en vue de renverser la tendance continue à la stagnation ou à la baisse du prix réel de plusieurs produits de base exportés par les pays en développement et en vue d'élargir les débouchés des produits naturels par rapport aux produits synthétiques et de promouvoir la transformation des matières premières dans les pays en développement producteurs. En ce qui concerne l'alimentation, il est prévu dans le Programme d'action que les pays développés devraient faire tous les efforts possibles, lorsqu'ils élaborent leurs politiques alimentaires, pour prendre pleinement en considération les intérêts des pays en développement et veiller à ce que ces derniers puissent importer la quantité nécessaire d'aliments sans grever indûment leur balance des paiements. Il est souligné que des mesures concrètes devraient être prises en vue d'accroître la production alimentaire et de développer les installations de stockage dans les pays en développement, notamment en leur assurant la possibilité d'obtenir plus facilement des pays développés tous les facteurs essentiels de production, y compris les engrais, à des conditions favorables. Enfin, les exportations de produits alimentaires des pays en développement devraient être promues au moyen d'arrangements justes et équita-

bles, notamment par « l'élimination progressive des mesures de protection et autres mesures de concurrence déloyale ».

En matière de commerce général, tous les efforts possibles devraient être faits pour prendre des mesures tendant à améliorer les termes de l'échange des pays en développement, ainsi que des initiatives concrètes pour éliminer leur déficit commercial chronique; on insiste sur les principes de la non-réciprocité et d'un traitement préférentiel en faveur des exportations des pays en développement. Il est particulièrement fait mention de l'amélioration de l'accès au marché des pays développés par la suppression progressive des obstacles au commerce, la mise en œuvre, l'amélioration et l'élargissement du système généralisé de préférences, et l'énoncé de « principes généraux pour les prix des produits de base exportés par les pays en voie de développement en vue de rectifier les termes de l'échange de ces pays et de les rendre satisfaisants ». A la même fin, le Programme demande que des efforts soient faits pour accélérer, le cas échéant, l'élaboration d'accords sur les produits de base et pour constituer des stocks régulateurs dans le cadre des accords de produits et préparer un programme global intégré pour une gamme étendue de produits de base dont l'exportation présente un intérêt pour les pays en développement. Le remboursement aux pays en développement des droits et taxes perçus sur leurs produits à l'importation dans les pays développés est également proposé ainsi que, le cas échéant, l'adoption de systèmes améliorés de financement compensatoires pour faire face aux besoins de ces pays.

L'Assemblée générale a également adopté un programme spécial concernant les secours d'urgence et l'aide au développement en faveur des pays en développement les plus éprouvés par la crise économique actuelle, les catastrophes naturelles, et l'agression et l'occupation étrangères. A titre de première étape, l'Assemblée a prié le Secrétaire général des Nations Unies de lancer une opération d'urgence pour fournir rapidement des secours aux pays en développement les plus éprouvés afin que les importations indispensables se poursuivent sans être compromises au cours des prochains mois. Un fonds spécial a été créé le 1^{er} janvier 1975 afin d'offrir des secours d'urgence et une aide au développement.

Conférence mondiale de la population

La Conférence mondiale de la population, organisée par les Nations Unies à Bucarest du 19 au 30 août 1974, a eu comme principal résultat l'adoption d'un Plan d'action mondial de la population. Ce plan constitue la reconnaissance formelle de la part

des gouvernements de la légitimité et de la nécessité de politiques démographiques faisant partie intégrante des politiques générales de développement économique et social. Les problèmes de l'alimentation et de l'agriculture et le secteur rural dans son ensemble ont longuement retenu l'attention à la conférence.

Les principales recommandations du plan qui intéressent la FAO sont les suivantes:

- Les gouvernements devraient mettre au point des politiques et programmes nationaux concernant l'accroissement et la répartition de leur population.
- Dans l'élaboration des mesures tendant à harmoniser les tendances démographiques et le changement socio-économique, les plans de développement économique et social et d'aide internationale conçus à cette fin devraient faire une place particulière aux questions de santé et d'éducation. De même, les structures de la production et de la technologie devraient être adaptées aux ressources humaines dont dispose chaque pays. Les décisions concernant l'introduction de techniques qui entraînent des économies sensibles de main-d'œuvre devraient tenir compte de l'abondance relative des ressources humaines. A cette fin, on devrait travailler plus intensivement à déterminer dans chaque pays les techniques et méthodes de production le mieux adaptées à la situation de la population active et étudier le rapport entre les facteurs démographiques et l'emploi.
- Afin d'accroître la production et la distribution de vivres à la population mondiale, qui ne cesse d'augmenter, les gouvernements devraient donner la priorité à l'amélioration des méthodes de production alimentaire, à la recherche et la mise en valeur de nouvelles sources de produits alimentaires et à l'utilisation plus efficace des sources existantes.
- Les pays en développement devraient étudier les incidences économiques, sociales et démographiques éventuelles des déplacements de population de l'agriculture aux activités non agricoles.
- Il faudrait donner priorité absolue à l'abaissement des taux de mortalité élevés. Les efforts déployés à l'échelon national et international pour abaisser les taux généraux de morbidité et de mortalité devraient s'accompagner d'efforts tendant, entre autres, à faire disparaître la malnutrition et la sous-alimentation, à améliorer les conditions sanitaires et nutritionnelles qui ont des incidences défavorables sur les populations en âge de travailler et leur production et, partant, sur l'effort de développement. A cet effet, les programmes d'hygiène et de nutrition conçus pour réduire la morbidité et la mortalité devraient être

intégrés dans une stratégie de développement général et complétés par des mesures de politique sociale.

- Les pays devraient encourager une éducation appropriée en matière de procréation responsable dans les zones urbaines et rurales et mettre à la portée de toutes les personnes intéressées les renseignements et les moyens nécessaires. Il faut recourir au besoin et selon qu'il convient à du personnel sanitaire qualifié — cadres professionnels et auxiliaires — à des agents de vulgarisation rurale, à des spécialistes de l'économie domestique et de l'assistance sociale ainsi qu'aux initiatives privées.

- Les gouvernements devraient veiller à ce que les femmes participent pleinement aux activités éducatives et à la vie économique, sociale et politique de leur pays sur un pied d'égalité avec les hommes. Il faudrait reconnaître le rôle que les femmes jouent dans l'économie nationale en travaillant au foyer et dans l'agriculture.

Les pays devraient être encouragés à se doter en permanence des moyens voulus pour effectuer des enquêtes polyvalentes sur les ménages et établir des plans à long terme leur permettant de rassembler régulièrement des statistiques sur diverses variables démographiques et variables socio-économiques interdépendantes.

- La formation en matière de démographie devrait être élargie aux responsables syndicaux, animateurs de collectivités et autres responsables sociaux, aux cadres politiques et hauts fonctionnaires en vue de leur permettre de dégager les problèmes démographiques qui se posent à leur pays et à leur collectivité et de contribuer à formuler des politiques dans ce domaine.
- Tous les pays devraient perfectionner leurs programmes d'enseignement scolaire et périscolaire afin de promouvoir l'éducation des jeunes et de faire disparaître les facteurs discriminatoires à l'encontre des femmes.
- Les gouvernements devraient utiliser tous les moyens disponibles pour diffuser des informations démographiques dans la population tant rurale qu'urbaine par le truchement des services officiels.
- Des politiques devraient être mises au point en vue d'atténuer les conséquences fâcheuses d'une urbanisation trop rapide et de créer des possibilités d'emploi dans les campagnes et les petites villes. Des programmes intensifs de développement économique et social devraient être entrepris dans les zones rurales dans le cadre d'un développement agricole équilibré qui apporte des revenus accrus à la population agricole, permette

une expansion réelle des services sociaux qui comprennent des mesures tendant à protéger l'environnement et à conserver et accroître les ressources de l'agriculture. Dans les campagnes et les zones à la portée des ruraux, il faudrait créer de nouvelles possibilités d'emploi, notamment des industries et des programmes de travaux publics, améliorer les régimes fonciers et organiser des services et des équipements sociaux.

- Les efforts nationaux devraient être intensifiés dans le cadre de programmes de recherche élargis afin de mieux connaître les rapports entre les tendances sociales, économiques et politiques et les tendances démographiques. Les travaux concernant les projections de variables démographiques et de variables connexes devraient être encouragés.
- Les organismes internationaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux et les gouvernements nationaux devraient augmenter leur aide dans le domaine de la population lorsqu'ils reçoivent des demandes dans ce sens.

La conférence a également adopté 17 résolutions de fond, dont un certain nombre visait à renforcer les recommandations indiquées plus haut.

Le Plan d'action mondial de la population devrait être étroitement coordonné avec la Stratégie internationale de développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et autres stratégies internationales spécialisées, telles que le Plan indicatif mondial pour le développement agricole de la FAO et l'Action concertée pour le progrès de la femme.

Conférence sur le droit de la mer

La première session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a eu lieu à New York du 3 au 14 décembre 1973 pour organiser la conférence proprement dite; la deuxième session s'est déroulée à Caracas (Venezuela) du 20 juin au 29 août 1974. On n'avait guère espéré que les 148 pays participants réussiraient à rétablir quelque peu l'ordre et le règne du droit sur les mers du monde en dix semaines de conférence. On avait envisagé dès le début d'organiser une autre conférence en 1975 et il a été finalement décidé de la tenir à Genève du 17 mars au 3 mai. La reprise des travaux en mars au lieu de juillet, ainsi qu'il avait été prévu à l'origine, donne plus de chance de conclure un traité avant la fin de 1975.

Presque tous les pays qui ont participé à la conférence ont évoqué assez longuement la juridiction sur

les pêcheries et le problème de la conservation et de l'aménagement des pêcheries. Le caractère juridique et l'ampleur des zones relevant de la juridiction nationale et les revendications et droits des pays sur les ressources biologiques de ces zones ont particulièrement retenu l'attention. L'aménagement des espèces fortement migratrices et des espèces anadromes comme le saumon a également constitué un thème important. En outre, on a étudié le régime à appliquer aux pêcheries dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Les principaux domaines d'accord se dégagent progressivement. Les droits des pays riverains aux 12 milles d'eaux territoriales, qui sont déjà invoqués par une soixantaine de gouvernements, seront probablement admis de façon générale. Le principe des droits spéciaux de ces pays dans une zone économique bien plus vaste s'étendant probablement sur une largeur de 200 milles à partir du littoral, sera aussi accepté. Au-delà de ces zones, les eaux des mers resteront libres pour tous. Toutefois, l'exploitation des minéraux sur le fond des mers relèvera probablement de la compétence d'une nouvelle autorité internationale et tous les pays seront tenus d'admettre des restrictions à leur liberté de polluer les mers. Ces propositions de caractère général ont recueilli un large accord, mais c'est leur mise en œuvre qui suscite des difficultés. Par exemple, l'ap-

plication générale de la règle des 12 milles pour les eaux territoriales aurait pour effet de transformer plus de 100 détroits importants en eaux territoriales. Dans le cas de la zone de 200 milles, ce sont les îles et les archipels qui posent des problèmes. D'autre part, les pouvoirs à attribuer à l'autorité du fond des mers envisagée ont suscité de profondes divergences de vues entre les grands pays industrialisés et les pays en développement. Il s'agit de savoir si cette autorité serait tenue de passer des contrats pour l'exploitation minière des fonds de mer avec les sociétés qui rempliraient des conditions à stipuler dans le traité ou si elle disposerait elle-même d'une grande marge de liberté et du droit de se livrer elle-même à l'exploitation minière dans le cadre d'entreprises communes. La recommandation concernant la lutte contre la pollution a déjà recueilli un large accord, mais elle n'a qu'un caractère très général. A l'heure actuelle, il ne semble guère y avoir de chance de créer un dispositif international puissant qui détourne réellement les pays riverains et maritimes de polluer les mers. Néanmoins, divers accords spécialisés ou régionaux, visant à protéger le milieu marin de la pollution, sont en voie d'établissement en dehors de la conférence.

Telles sont les questions qui devront être tranchées à la prochaine session de la conférence sur le droit de la mer en 1975.

Chapitre 2. ÉTUDE PAR RÉGION

Europe occidentale

Politiques et problèmes agricoles

En général, les politiques adoptées pour les prix à la production ont autorisé aux exploitants des relèvements tarifaires suffisants pour rendre compte de la hausse considérable des prix de revient, mais pas assez élevés pour intensifier l'inflation générale.

Au Danemark, en Irlande et au Royaume-Uni, les prix pour la campagne 1974/75 ont été fixés dans le cadre de l'unification progressive avec la Communauté économique européenne (CEE). Au Royaume-Uni, c'est le secteur laitier qui a le plus souffert de la hausse des prix des aliments pour animaux. Pour cette raison, la « Revue annuelle » qui fixe les prix garantis et les subventions a augmenté de 6 pour cent le quantum de la production laitière — c'est-à-dire le volume qui bénéficie de prix garantis — et de 7 pour cent le prix garanti. Pour d'autres produits, les majorations appliquées sont les suivantes: blé et orge 8 pour cent, avoine 7 pour cent, pommes de terre 29 pour cent, agneau et mouton 11 pour cent. Les garanties accordées pour les œufs et la betterave à sucre ont été supprimées dès la fin de la campagne 1973/74, conformément aux décisions prises antérieurement. Au Danemark, les écarts entre les prix intérieurs et les prix communautaires sont maintenant relativement faibles: environ 10 pour cent seulement pour les produits laitiers, et moins encore pour les céréales, les œufs, la viande de porc et la volaille.

En Suède, les prix agricoles ont continué à faire l'objet d'accords périodiques entre le gouvernement et les organisations professionnelles; certains principes nouveaux ont toutefois été introduits dans la procédure de négociation. En 1974, comme en 1973, le gouvernement a bloqué les prix à la consommation de denrées de première nécessité et des subventions ont été versées aux exploitants au titre de ce programme. Une nouvelle entente de prix, comportant des dispositions spéciales accordant aux producteurs une compensation pour l'accroissement des coûts de production, est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1974. L'accord stipule notamment que le travail agricole sera rémunéré conformément aux règlements appli-

cables sur le marché national du travail. Par ailleurs, quelques suppléments seront payés à certaines catégories de producteurs laitiers. En plus des ententes annuelles, on a maintenant décidé de réexaminer deux fois par an les prix agricoles, compte tenu aussi bien des récentes montées en flèche des coûts de production que des cours sur les marchés internationaux.

En Norvège, il a fallu relever le niveau des prix agricoles parallèlement à la hausse des prix alimentaires à la consommation. Un nouvel accord général sur les prix agricoles devait entrer en vigueur au milieu de l'année 1974.

Dans les pays de l'Europe méridionale, l'élevage, notamment la production carnée, est le secteur qui a le plus largement bénéficié de mesures gouvernementales. En Italie, les importations de viande (essentiellement viande de bœuf et bétail sur pied) ont augmenté de façon constante au cours des toutes dernières années. La production intérieure ne satisfait qu'à environ 25-30 pour cent de la consommation du pays. Le déficit commercial de ce secteur s'est à nouveau accru en 1973, et cela de 33 pour cent, soit à peu près la moitié du déficit commercial total de l'Italie. Au cours de l'année 1973, puis à nouveau en 1974, l'élevage bovin de l'Italie a connu une grave crise: réduction de la consommation de viande due à la hausse des prix, augmentation des importations et fléchissement des prix agricoles intérieurs. Les éleveurs italiens de bovins de boucherie ont abattu davantage d'animaux et la chute des prix s'est encore accusée. La production de lait a également été réduite au cours du premier semestre de 1974. Pour ramener un climat de confiance dans le secteur de l'élevage, le gouvernement a déposé, au début de 1974, un projet de loi visant à encourager l'élevage des bovins et des ovins. Des mesures tendant à encourager la production et l'amélioration du réseau de commercialisation seront instaurées dans le cadre de programmes régionaux prévus par le plan quinquennal pour la période 1975-79 et disposant d'un budget de 305 milliards de lire. Des prêts à faible taux d'intérêt seront consentis pour des programmes d'élevage approuvés. Au titre d'un programme global seront

établis des centres qui fourniront à leurs membres les veaux et le fourrage et rachèteront le bétail engraisé à des prix garantis, avant abattage et commercialisation.

En Espagne également, les décisions récentes portent essentiellement sur l'élevage. Depuis juin 1974, l'abattage des bovins pesant moins de 125 kilogrammes (poids de la carcasse) a été interdit. Des primes seront versées sur une échelle de plus en plus large, en rapport avec le poids des bouvillons à l'abattage, et pour encourager le remplacement du bétail laitier par des bovins de boucherie. L'abattage des ovins de moins de 5 kilogrammes (poids de la carcasse) est interdit et une surprime est prévue pour les carcasses de plus de 13 kilogrammes.

De même, en Grèce, on a introduit des subventions pour les jeunes bovins importés pour l'engraissement et une aide financière est consentie pour l'amélioration des races locales de bovins de boucherie et pour l'importation de reproducteurs de race pure, ainsi que pour l'extension et l'amélioration des pâturages.

Enfin, en 1973, ont été créés au Portugal quatre instituts chargés de contrôler la production, la transformation et la commercialisation des céréales, de l'huile d'olive et des graines oléagineuses, des textiles et des produits forestiers.

La situation agricole dans la CEE a été marquée en 1973/74 par trois éléments principaux: les nouveaux rapports entre les prix de la Communauté et les cours mondiaux, l'instabilité monétaire, et la présence d'excédents sur certains marchés des produits de base. Dans ce contexte, la Commission de la CEE a présenté un programme d'aménagement de la politique agricole commune, dans le cadre duquel ont été prises les décisions relatives à la campagne 1973/1974. Par ailleurs, en juin 1974, le Royaume-Uni, entré dans la CEE un an et demi auparavant, a présenté un certain nombre de propositions radicales.

Depuis la création de la CEE et jusqu'en 1972/73, les prix agricoles communautaires étaient généralement fixés à des niveaux nettement supérieurs aux cours mondiaux. D'où la nécessité d'instaurer certaines mesures financières applicables au commerce extérieur des produits agricoles, à savoir l'imposition de redevances variables sur les importations et des versements compensatoires ou primes à l'exportation. Depuis la hausse spectaculaire des cours mondiaux intervenue vers le milieu de l'année 1972, les rapports entre les prix agricoles de la Communauté et les cours mondiaux se sont radicalement transformés. L'écart s'est beaucoup resserré, ou bien on a même assisté à un renversement de la tendance et à un relèvement des cours mondiaux qui ont commencé à dépasser ceux de la Communauté. Dans cette nouvelle conjoncture, la Communauté a décidé de supprimer les redevances sur les importations et les primes à l'exportation et, au contraire, de frapper de taxes les

exportations de denrées telles que les céréales et les produits céréaliers, le riz et le sucre. Pour des produits tels que la viande de porc, les œufs et la volaille, dont le prix de revient dépend dans une large mesure du prix des céréales, les prélèvements sur les importations ont été fortement réduits en 1973/74.

Même s'ils ne sont que transitoires, les nouveaux rapports entre les cours mondiaux des produits agricoles et ceux de la Communauté ont eu certaines répercussions importantes. Les nouveaux membres de la CEE, et notamment le Royaume-Uni, ont pu acheter à l'intérieur de la Communauté à meilleur prix que sur les marchés internationaux, ce qui a probablement encouragé les débuts d'un système préférentiel intracommunautaire. De plus, le système du marché commun n'a pas seulement permis de garantir les prix payés aux producteurs; il a aussi protégé les consommateurs de montées en flèche des prix des fournisseurs extérieurs et de manœuvres spéculatives à l'exportation. Néanmoins, la Communauté a dû faire face à la tâche difficile d'établir un équilibre entre, d'une part l'égalisation des disponibilités et des réserves destinées au marché intérieur et, d'autre part, l'approvisionnement de ses clients étrangers traditionnels.

Puis, en 1973/74, à un degré jamais atteint au cours des années précédentes, la politique agricole commune s'est ressentie de l'instabilité monétaire qui a affecté la plupart des membres de la CEE. En janvier 1974, le franc français est devenu, comme la livre et la lire, une monnaie flottante, tendant à la baisse, alors que le deutschmark et le florin avaient été réévalués, respectivement en juin et septembre 1973. Le secteur agricole a été particulièrement influencé par des fluctuations de la situation monétaire car, dans le cadre de la politique agricole commune, les prix garantis (prix d'intervention) sont fixés sur une base unique, en utilisant une unité de compte déterminée par une parité-or.

Ainsi, lorsqu'un pays appartenant à la Communauté décide de modifier la valeur de sa monnaie, cela ne devrait pas en théorie créer de difficultés, car les prix agricoles exprimés dans la monnaie nationale devraient baisser si celle-ci est réévaluée, et augmenter si elle est dévaluée, en sorte que leur valeur en unités de compte reste la même. Dans la pratique, des problèmes se posent, car les gouvernements sont en général contraires à cet effet automatique sur les prix intérieurs: une diminution des prix se répercute sur les recettes des exploitants. Il n'est pas toujours commode ni souhaitable de dédommager ces derniers en leur versant directement un montant compensatoire (solution adoptée par les Pays-Bas en septembre 1973), et un relèvement des prix agricoles pourrait contribuer à relancer l'inflation.

Par conséquent, lorsqu'une modification des taux de change n'est pas suivie d'une révision des prix

agricoles nationaux, les pays qui ont réévalué leur monnaie sont désavantagés, car leurs prix intérieurs, convertis en unités de compte, dépassent le niveau général des prix et sont moins compétitifs que ceux de leurs partenaires commerciaux; par ailleurs, ceux qui ont dévalué leur monnaie bénéficient du nouveau taux de change. On a donc pris l'habitude de verser aux cultivateurs un montant compensatoire pour empêcher les conditions de la concurrence de se transformer et maintenir « l'unité du marché » grâce à des taxes sur les importations et des primes à l'exportation lorsqu'une monnaie est réévaluée, et vice versa lorsqu'elle est dévaluée. Pour compliquer encore les choses, lorsqu'une monnaie se met à flotter, les montants compensatoires sont susceptibles de varier d'une semaine à l'autre.

Le versement de montants compensatoires est devenu pratique courante dans l'organisation des marchés, malgré les incertitudes et les complications qui en résultent pour le commerce. Au milieu de l'année 1974, les montants compensatoires atteignaient 12 pour cent pour la République fédérale d'Allemagne et 2,7 pour cent pour les pays du Benelux. Ils se situaient entre 7 et 10 pour cent pour les monnaies à taux de change fluctuant.

Les irrégularités les plus frappantes dues au versement de montants compensatoires ont été observées pour les importations italiennes de viande de bœuf et de produits laitiers. Au cours de l'hiver 1973/74, les subventions payées par l'Italie aux importateurs variaient entre 15 et 25 pour cent des prix communautaires. Par ailleurs, la République fédérale d'Allemagne accordait aux exportateurs une prime d'encouragement de 12 pour cent. En conséquence, les importations italiennes de viande en provenance de l'Allemagne ont fortement augmenté; il y a eu chute de la production en Italie et les expéditions françaises à destination de l'Italie s'en sont également ressenties. En définitive, à une époque où l'Italie souffrait d'un déficit record de la balance des paiements, imputable en grande partie aux produits agricoles et alimentaires, il est apparu que le système des montants compensatoires était, en stimulant les importations, contraire aux intérêts nationaux de ce pays. En mai 1974, les autorités italiennes ont annoncé des restrictions temporaires à la plupart des importations (avec une exception notable: les céréales et les huiles végétales). Depuis, la Communauté a étudié ce système. Les « mesures de sauvegarde » prises par l'Italie sont prévues dans le Traité de Rome; elles montrent toutefois combien la politique agricole commune peut se ressentir de l'instabilité monétaire régnant dans les pays membres. Si l'on veut que cette politique fonctionne bien, il faudra en dernier ressort réaliser l'union économique et monétaire; telle est l'opinion qui prévaut de plus en plus largement au sein de la Communauté.

Le troisième facteur affectant la situation agricole à l'intérieur de la CEE est celui des excédents de produits agricoles. Leur présence est une des caractéristiques permanentes de la Communauté depuis ses débuts; il s'agit habituellement du blé tendre, du sucre, du beurre et du lait écrémé en poudre. En 1973/74, sont apparus de très gros excédents de viande de bœuf ainsi que de produits laitiers.

La viande de bœuf a manqué sur les marchés internationaux et sur ceux de la Communauté en 1972 et jusqu'au printemps de 1973. Les prix du marché à l'intérieur de la Communauté s'étaient maintenus à des niveaux nettement supérieurs aux prix d'orientation, et les droits de douane et redevances avaient été suspendus à des degrés divers, selon les catégories de viande. En été 1973, la situation avait déjà commencé à se modifier, en partie à cause du caractère cyclique de la production de viande bovine, mais aussi par suite de l'augmentation des abattages imputable au prix élevé des aliments pour animaux (notamment la farine de soja) et à la stagnation de la demande au niveau de la vente au détail, due à la hausse des prix à la consommation.

Le règlement « Pénurie » (décret de juin 1972) a été abrogé en septembre 1973. Néanmoins, les prix du marché ont progressivement diminué, notamment ceux des vaches de boucherie de poids plus élevé que la moyenne. En mars 1974, à la fin de la campagne 1973/74, les prix du marché fluctuaient aux alentours du prix d'orientation pour les vaches de boucherie de poids élevé. Pour la campagne 1974/75, les prix d'orientation ont été considérablement relevés; en conséquence, au début du mois d'avril 1974, les prix du marché sont tombés au-dessous du prix d'intervention. Diverses mesures ont été prises pour protéger le marché à mesure qu'il se détériorait, entre autres: exportations (consenties pour la première fois depuis l'organisation commune du marché de la viande de bœuf); autorisation du stockage privé jusqu'à concurrence de 40 000 tonnes; élargissement à de nouvelles catégories de viande des dispositions tendant au soutien permanent des cours, établies en 1973; application de la clause de sauvegarde (la France, l'Italie et les pays du Benelux suspendent leurs importations en provenance de pays tiers); obligation pour les importateurs d'acheter la même quantité de viande congelée à l'extérieur et auprès des organismes d'intervention de la Communauté. En mai 1974, la situation s'est aggravée comme l'Italie annonçait de nouvelles restrictions aux importations. Néanmoins, la Communauté est un importateur net de viande de bœuf et il est probable que les embarras créés par les excédents actuels ne seront que temporaires.

Le secteur laitier a continué à souffrir de problèmes d'excédents, analogues à ceux des années précédentes. Le coût de l'aide apportée aux produits laitiers en 1973 s'est élevé à 1 480 millions d'unités de compte,

ce qui représente environ 43 pour cent des dépenses financées par le fonds de la Communauté au titre de la section « Garantie ».

Les bouleversements subis par les marchés internationaux en 1973/74, ainsi que les problèmes particuliers à la Communauté, ont provoqué de nouveaux débats sur l'orientation générale de la politique agricole commune. En automne 1973, la Commission européenne a présenté au Conseil de la CEE un mémorandum contenant un programme d'aménagement pour la période 1973-78. Les trois thèmes principaux en sont les suivants:

1. Le régime de prix et l'organisation des marchés doivent être basés sur une agriculture moderne et rester le principal instrument de la politique agricole commune. Un système de subventions directes aux agriculteurs n'est pas une alternative valable. Toutefois, des correctifs sont nécessaires lorsqu'interviennent certains changements des rapports de prix. Pour les céréales, par exemple, le programme propose de modifier le rapport de prix entre le blé et les céréales secondaires et d'appliquer une politique de stockage axée sur le blé tendre.
2. Les politiques des prix et de la commercialisation sont complémentaires des réformes de structure du secteur agricole et, pour parfaire la série de résolutions déjà adoptées (à savoir une directive socio-structurelle arrêtée en 1972 et une directive sur les zones rurales pauvres arrêtée à l'automne de 1973), la Commission prépare actuellement quelques propositions concernant la foresterie et la transformation et la commercialisation des produits agricoles.
3. Les avantages de la politique agricole commune doivent s'étendre à de nouveaux domaines, tels que la protection des consommateurs et de l'environnement. La Commission propose aussi d'encourager une production de meilleure qualité. En juillet 1973, le Conseil de la CEE a adopté un programme d'action pour la protection des consommateurs, prévoyant le développement de techniques de production agricole sans effets nocifs sur l'environnement.

Prix 1974/75

Le Programme d'aménagement proposé par la politique agricole commune n'emporte pas toujours l'accord général des pays membres. Cependant, il fournit effectivement — et continuera sans doute à fournir — un cadre de référence pour la prise de décisions. Ainsi, certains points du programme proposé, dont un aperçu a été donné ci-dessus, avaient déjà été acceptés au moment de la fixation des prix pour la campagne 1974/75.

La nouvelle méthode de fixation des prix résulte d'un compromis entre deux nécessités divergentes: maintenir le revenu des agriculteurs affectés par la hausse des coûts à la production et freiner la hausse des prix agricoles. Le compromis final pour 1974/75 a été un relèvement des prix d'environ 9 pour cent en moyenne, avec une majoration plus importante pour les produits d'élevage que pour ceux de l'agriculture.

Les augmentations des prix d'orientation en vigueur pour les céréales sont les suivantes: blé tendre 6 pour cent, blé dur 15 pour cent (les producteurs italiens reçoivent cette année, pour la dernière fois, des subventions directes), seigle 5 pour cent, orge et riz 6 pour cent. Pour l'orge, la « régionalisation » des prix a été suspendue pour rendre le marché plus fluide. Les prix d'orientation ont été augmentés de 11 pour cent pour le vin, 9 pour cent pour le tabac, 10 pour cent pour les fruits et légumes (exception faite des pommes 7 pour cent, et des poires 4 pour cent), 3 à 6 pour cent pour les graines oléagineuses et 7 pour cent pour le sucre. Le contingent de production B (qui bénéficie seulement d'un prix garanti réduit) sur le sucre a été aboli. Pour la production animale, les majorations sont les suivantes: bovins de boucherie de poids élevé 12 pour cent, veaux 9 pour cent et porcs 8 pour cent. Le prix indicatif du lait a augmenté de 8 pour cent.

Plusieurs ordonnances temporaires relatives aux prix ont été adoptées au Royaume-Uni pour freiner les hausses prévues au cours de la période transitoire. Ainsi, le prix des bovins de boucherie de poids élevé a augmenté moins que dans le reste de la Communauté et les subventions accordées pour la production de viande de veau sont maintenues jusqu'au 1^{er} février 1975, tandis que la subvention pour le beurre a été relevée de 17 unités de compte par 100 kilogrammes, contre 10 unités de compte dans les autres pays.

En septembre 1974, est intervenu l'accord sur une nouvelle hausse de 5 pour cent des prix agricoles, devant aider les agriculteurs à faire face à la hausse des coûts de production et à la diminution de leurs recettes. Ce compromis favorable aux agriculteurs de la CEE n'a été avalisé par le Conseil des ministres qu'une fois acceptées les trois conditions posées par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne qui s'était antérieurement opposé à des augmentations qu'il qualifiait d'inflationnistes. Ces trois conditions étaient les suivantes: que soit dressé un nouveau bilan de la politique agricole commune, devant être mené à bonne fin au début de l'année 1975; que soient supprimées les aides et subventions nationales à l'agriculture contraires au Traité de Rome; enfin, qu'il soit tenu compte de l'augmentation de 5 pour cent lorsque seront fixés les prix agricoles à appliquer pour les prochaines campagnes.

La demande de réexamen de la politique agricole

commune faite par l'Allemagne est venue très vite après les propositions formulées par le Royaume-Uni au début de l'année 1974, qui reposaient sur quatre grands principes: adoption d'une politique plus rationnelle de fixation des prix; contrôle plus rigoureux du coût du soutien des prix agricoles; prévention de l'apparition d'excédents; et meilleure prise en considération des intérêts des consommateurs. Ces prin-

cipes ne devraient en fin de compte soulever aucune objection sérieuse de la part des autres membres de la CEE; cependant, leur application pratique pourrait susciter des problèmes. Déjà, un certain nombre de membres de la Communauté voudraient introduire plus de souplesse dans le système d'intervention sur le marché pour éviter l'accumulation d'excédents coûteux et combattre l'inflation.

Europe orientale et U.R.S.S.

Investissements et inputs courants

L'effort d'investissement s'est poursuivi en 1973 dans tous les pays d'Europe orientale, mais le volume des investissements a varié de façon un peu moins uniforme qu'au cours des années précédentes. Par rapport à 1972, il a augmenté considérablement en Pologne et modérément en Tchécoslovaquie, mais il a fléchi en République démocratique allemande et en Roumanie. La part de l'agriculture dans les investissements totaux a été très inégale: 10 à 11 pour cent en Tchécoslovaquie, 12 pour cent en République démocratique allemande, 16 pour cent en Pologne et environ 19 pour cent en Hongrie. Les livraisons de machines, ainsi que d'engrais et autres produits chimiques, ont augmenté dans la plupart des pays de l'Europe orientale, là aussi dans des proportions très variables. En Pologne, les livraisons de tracteurs ont augmenté de 3 à 4 pour cent par rapport à 1972, contre plus de 7 pour cent en Hongrie et jusqu'à 25 pour cent en République démocratique allemande. Les livraisons de moissonneuses-batteuses se sont accrues de plus de 35 pour cent en Pologne, de 14 pour cent environ en République démocratique allemande et de 8 pour cent en Hongrie. Quant aux livraisons d'engrais, l'augmentation de beaucoup la plus forte (environ 34 pour cent par rapport à 1972) s'est produite en Roumanie, pays où le taux d'application d'engrais à l'hectare est le plus faible de la région.

Les investissements de capital dans l'agriculture de l'U.R.S.S. se sont élevés à 25,8 milliards de roubles en 1973, contre 23,9 milliards en 1972, 21,9 milliards en 1971 et une moyenne de 16,4 milliards pour la période 1966-70. En 1974, ils devraient atteindre environ 28 milliards. En 1973, les investissements ont inclus notamment la construction d'étables, de grands complexes d'élevage (près de Moscou, le complexe Kuznetsovsky, dont la construction avait été annoncée il y a quatre ans, peut produire maintenant 108 000 porcs par an), d'entrepôts pour les engrais et de fabriques d'aliments composés. L'amélioration des

terres a constitué un autre important secteur d'investissements. En 1973, 980 000 hectares supplémentaires ont été irrigués et plus de 900 000 drainés. Dans le budget de 1974, 6,9 milliards de roubles sont affectés à de nouveaux travaux de remise en état des terres. On s'intéresse particulièrement aux terres irriguées servant à la culture maraîchère à proximité des grandes villes et des centres industriels. Quelque 89 000 hectares doivent être bonifiés en 1974 sous le contrôle de l'Etat. L'agriculture a reçu 322 000 tracteurs en 1973 (contre 313 000 en 1972), et le nombre total des tracteurs en service a atteint 2,2 millions à la fin de 1973, soit 10 pour cent de plus qu'en 1970. Le parc de camions et de véhicules spéciaux (225 000) s'est également accru, mais les livraisons de moissonneuses-batteuses ont diminué par rapport à 1972. En 1974, les fournitures de tracteurs devraient atteindre 358 000 unités, et la production totale de machines agricoles augmenter de 10 pour cent. La priorité est donnée aux tracteurs de grande puissance K-700 dont l'utilisation sera étendue. En 1973, l'agriculture soviétique a reçu 58 millions de tonnes d'engrais minéraux (poids brut normalisé), soit 8 pour cent de plus qu'en 1972 et une augmentation sensible est prévue pour 1974. Différentes mesures ont été prises pour accroître la production et les livraisons d'engrais minéraux et, vers 1980, l'agriculture devrait en obtenir quelque 120 millions de tonnes. La part des disponibilités totales revenant aux céréales sera encore plus forte qu'auparavant. Enfin, les livraisons d'engrais organiques doivent aussi augmenter fortement.

Le relèvement prévu de la productivité du travail devrait permettre aux exploitations collectives et aux fermes d'Etat de réduire leur effectif d'environ 270 000 travailleurs en 1974. En même temps une campagne est menée pour améliorer le cadre de vie et les conditions de travail dans l'agriculture, afin de retenir les jeunes dans les campagnes. Le recensement de 1970 a révélé que par rapport à 1959 la proportion des moins de 30 ans dans l'effectif total des ouvriers agricoles est tombée de 40 à 24 pour cent. Des facilités ont été accordées aux personnes désireuses de

changer de résidence pour s'employer dans l'agriculture. Une décision, prise en mai 1973, réglemente les migrations de main-d'œuvre agricole et prévoit des indemnités, avances et crédits. Pour pouvoir en bénéficier, il faut toutefois choisir de s'installer dans une des zones désignées dans les programmes de l'Etat. Cette réglementation envisage même le transfert de kolkhozes entiers d'une zone à une autre, auquel cas les frais de transport des biens meubles collectifs sont assumés par l'Etat. Les régions orientales du territoire de l'U.R.S.S. sont celles qui souhaitent le plus attirer de nouveaux agriculteurs, mais des facilités sont également octroyées dans la plaine russe, en vertu de la décision concernant les zones de la R.S.F.S.R., autres que celles des tchernozioms, à ceux qui quittent leur village pour devenir membres d'un kolkhoze ou d'un sovkhoze.

Revenus et prix agricoles

Les informations sur les revenus agricoles sont fragmentaires, mais tous les pays signalent de nouveaux progrès. En Tchécoslovaquie, les gains moyens des exploitants collectifs (y compris les avantages en nature) auraient augmenté plus vite que le revenu moyen des salariés, qui s'est accru de 3,5 pour cent en 1973. En Hongrie, les revenus agricoles ont monté de 10 pour cent, contre 9 pour cent pour les revenus des salariés et assimilés. La progression rapide des revenus agricoles dans ce pays tient au volume accru de la production et des ventes ainsi qu'à la hausse des prix du lait et du bétail. Pour des raisons analogues, l'augmentation des revenus agricoles a dépassé le taux de 9 pour cent prévu par le plan polonais, encore qu'aucun chiffre définitif n'ait été publié à ce jour. En Roumanie, où la production totale marque le pas mais où les fermes coopératives ont sans doute accumulé des réserves considérables au cours de l'année précédente, extrêmement favorable, les revenus agricoles ont augmenté en 1973 dans une proportion atteignant 11 pour cent, contre 8 pour cent pour les salaires.

En Pologne, une nouvelle réglementation a été adoptée concernant les salaires des travailleurs affectés aux différents services liés à l'agriculture; en effet, il apparaissait depuis quelque temps que dans cette branche d'activité les rétributions n'étaient pas suffisantes pour attirer des personnes réellement qualifiées. Au 1^{er} avril 1974, les salaires des conducteurs de tracteurs et de moissonneuses-batteuses ainsi que ceux des ouvriers des ateliers de réparations dans les « unités économiques » des cercles agricoles ont été portés au même niveau que les salaires payés pour des travaux analogues dans les fermes et les centres de machines de l'Etat. D'autres augmentations, qui ont pris effet au début de juillet 1974, ont été

annoncées pour la quasi-totalité des services (mécanisation, assistance vétérinaire, inspection des semences, etc.) dans un grand nombre d'organisations agricoles. En outre, suivant la tendance générale des années précédentes, les prix à la production et les stimulants économiques offerts aux exploitants — notamment aux éleveurs — ont été majorés dans plusieurs pays. En Hongrie, où l'expansion impressionnante de l'effectif porcin réalisée en 1973 résulte des encouragements prodigués deux ans plus tôt, des mesures ont été prises pour promouvoir l'élevage des bovins. Le prix officiel d'achat des bovins a été fixé à un niveau qui assure aux producteurs un bénéfice de 15 pour cent. En Pologne également, les prix d'achat de la viande de bœuf de première qualité, des veaux et des chevaux de boucherie, ainsi que ceux d'un certain nombre de produits animaux (peaux de mouton, laine, etc.) ont été relevés au début de 1974. Il en a été de même des prix payés par l'Etat pour la betterave à sucre, le colza et quelques autres cultures industrielles. Les autorités bulgares ont adopté en 1973 une série de mesures visant à stimuler davantage l'élevage dans le secteur socialiste comme dans celui de la petite entreprise privée. Il a notamment été décidé d'accroître les quantités d'aliments d'élevage fournies aux exploitants privés qui s'engagent à livrer plus d'animaux de boucherie. Des facilités de crédit seront accordées aux fermes collectives et aux petits exploitants pour l'achat de reproducteurs, de matériel de construction, d'équipement mécanique, etc. Enfin les primes à la livraison d'animaux de boucherie ont été majorées.

Dans l'ensemble, les prix de détail des denrées alimentaires sont restés remarquablement stables, encore qu'ils n'aient pas évolué exactement de la même manière dans tous les pays. En Tchécoslovaquie, par exemple, ils n'ont pas varié depuis de nombreuses années. En République démocratique allemande, les prix sont également restés strictement contrôlés, la politique déclarée consistant à satisfaire la demande croissante des consommateurs uniquement à la faveur de disponibilités plus abondantes. En Pologne, le blocage des prix des produits alimentaires a été maintenu en 1973 et 1974, ce qui n'excluait pas certaines hausses; ainsi les prix pratiqués dans les restaurants ont augmenté, et les prix du vin, des alcools forts et autres boissons alcoolisées étaient majorés de 22 à 23 pour cent. Les autorités hongroises, quant à elles, cherchent à mettre au point un système qui fasse correspondre les prix de détail aux coûts de production. On se rapproche de cet objectif avec beaucoup de prudence et il n'est pas prévu de le réaliser avant quelque 10 à 15 ans. Conformément à cette politique, l'indice des prix alimentaires de détail est monté de 5 pour cent en 1973 par rapport à 1972, par suite de la hausse du prix de détail du lait et des produits laitiers (elle-même

provoquée par l'augmentation du prix d'achat), de l'augmentation du prix des boissons alcoolisées et du tabac, ainsi que des hausses imprévues sur le marché libre des fruits et des légumes, liées à la faiblesse de la production dans ce secteur particulier.

La politique consistant à maintenir la stabilité, absolue ou relative, des prix de détail des denrées alimentaires tout en augmentant systématiquement les prix payés aux producteurs, a suscité des difficultés dans la plupart des pays. C'est ainsi qu'en Pologne les subventions au secteur alimentaire se sont élevées en 1973 à plus de 10 pour cent de la valeur des ventes au détail de denrées alimentaires. Dans un certain nombre d'autres pays la stabilité des prix de détail a été plus coûteuse encore pour l'Etat. En Hongrie, pour maintenir les prix des denrées alimentaires de base, il a fallu consentir des subventions d'un montant égal à 35 pour cent environ du total des recettes. Il apparaît maintenant que les pays d'Europe orientale qui, récemment encore, étaient en bonne posture pour encourager les exploitants et améliorer la rentabilité de l'agriculture en relevant systématiquement les prix à la production ont pratiquement épuisé les possibilités d'ajustements en hausse. On se plaint dans maints pays du niveau élevé des subventions nécessaires pour sauvegarder la stabilité des prix de détail et il est beaucoup question de la nécessité de stabiliser le niveau des subventions. La situation deviendrait plus difficile encore si, comme on le prévoit généralement, la hausse des prix du pétrole et de ses dérivés utilisés en agriculture entraînait une augmentation des coûts de production.

Plans et politiques

Les chiffres des plans varient largement d'un pays à l'autre. La Bulgarie, qui met l'accent sur la production animale, prévoit une croissance globale d'environ 5 pour cent. Les objectifs inscrits dans le plan de la Tchécoslovaquie sont tout à fait compatibles avec les résultats effectifs de 1973, tandis que le plan polonais continue à viser de modestes augmentations de production. Les objectifs hongrois sont également modestes, et l'augmentation de la production totale (2 à 2,5 pour cent) est entièrement axée sur une expansion considérable de l'élevage (6 à 7 pour cent). Les plans de la République démocratique allemande (plus 6,8 pour cent) et plus encore de la Roumanie (plus 21,5 pour cent) semblent en revanche très ambitieux, même si dans ce dernier pays l'objectif de production dépasse à peine les résultats spectaculaires de 1971.

En U.R.S.S., un plan spécial de développement est en préparation pour les zones de la R.S.F.R.S. autres que celle des tchernozioms (région centre-nord de l'U.R.S.S. d'Europe). Ce plan à long terme, qui

s'étend jusqu'à 1990, s'articule en trois périodes quinquennales. Le plan quinquennal actuel de l'U.R.S.S. vient à son terme en 1975. Les détails du nouveau plan seront arrêtés en 1974/75, mais de nombreuses informations (objectifs en matière d'inputs, par exemple) sont déjà disponibles pour l'ensemble de la période ou pour les années 1976 à 1980. Le plan vise 29 *oblats* (provinces) et républiques autonomes, représentant une superficie de 52 millions d'hectares de terres agricoles et de 32 millions d'hectares de terres labourables (14 pour cent du total des terres labourables existantes). Sur cet énorme territoire se trouvent certains des plus importants centres industriels et des plus grandes villes; le programme tend donc à rapprocher la production (notamment de produits animaux et de légumes) du consommateur. Par le passé, les sols en assez mauvais état et l'exode rural ont fait obstacle à l'exploitation des ressources en terres. Ainsi, entre 1940 et 1970, les emblavures ont diminué de 20 pour cent, les cultures maraîchères de 38 pour cent et la superficie consacrée au lin de 44 pour cent dans la portion centrale de la R.S.F.R.S., qui fait partie des zones intéressées.

Le programme est largement fondé sur une conception industrielle des opérations agricoles et sur la remise en état des terres. Pour accroître la production céréalière, on s'efforcera d'améliorer les rendements et d'étendre les superficies. Les cultures de pommes de terre et de légumes seront intensifiées, notamment à proximité des grandes villes et des centres industriels, et l'on créera des fermes spécialisées. La production de lin augmentera également et sera largement mécanisée. La culture de la betterave à sucre sera encouragée dans plusieurs provinces et concentrée dans des exploitations proches des sucreries. Une forte augmentation des productions animales est prévue, en particulier dans les grandes exploitations. De vastes complexes seront créés non seulement pour les bovins, les porcins et la volaille, déjà en progrès, mais aussi pour les ovins.

Des investissements massifs seront effectués: 35 milliards de roubles seront investis dans l'agriculture entre 1976 et 1980, période durant laquelle il sera livré 120 millions de tonnes d'engrais minéraux, 380 000 tracteurs, 94 000 moissonneuses-batteuses et 230 000 camions. Les travaux de bonification des terres seront particulièrement importants. Entre 1975 et 1990, on drainera 9 à 10 millions d'hectares de terres supplémentaires; des ouvrages d'irrigation sont prévus sur 2 à 2,5 millions d'hectares, et 23 millions d'hectares de sols acides seront chaulés.

Quelque 25 000 kilomètres de routes seront construits et les industries alimentaires seront également développées. Le plan prévoit aussi divers services sociaux pour les fermes d'Etat et les exploitations collectives dans lesquelles la population des petits villages est encouragée à se transférer.

Le nombre des fermes collectives (kolkhozes) dans l'ensemble de l'U.R.S.S. a été réduit en 1973. Environ 600 d'entre elles ont disparu par suite de leur fusion avec d'autres kolkhozes ou de leur transformation en fermes d'Etat (sovkhozes).

Dès 1967 il a été décidé d'introduire dans les fermes d'Etat un système de comptabilité des coûts qui les astreint à couvrir entièrement leurs dépenses sur les revenus de la production et laisse une marge bénéficiaire. Auparavant, le sovkhoze, entreprise étatique, pouvait négliger l'aspect rentabilité. En 1973, environ 8 000 sovkhozes sur un total de 16 000 fonctionnaient déjà suivant le nouveau système. En 1974, 5 000 autres sovkhozes ont pratiqué la comptabilité des coûts et il est prévu que toutes les fermes d'Etat feront de même d'ici 1975. Toutefois, l'Etat prend à sa charge le financement de travaux importants comme le défrichement et la construction des complexes et des bâtiments sociaux (écoles, hôpitaux, logements).

On trouvera au tableau 2-1 quelques données sur l'évolution des fermes d'Etat et des exploitations collectives entre 1965 et 1973.

TABEAU 2-1. — EVOLUTION DES KOLKHOZES ET SOVKHOZES, 1965-73

	Kolkhozes		Sovkhozes	
	1965	1973	1965	1973
Nombre ¹ (milliers)	36,3	31,0	11,7	² 16,1
Familles associées (millions) . .	15,4	13,9	...	...
Nombre moyen de travailleurs (millions)	18,6	16,0	8,2	9,4
Superficie ensemencée (millions d'hectares)	105,1	98,6	89,1	99,6
dont céréales (millions d'hectares)	62,6	57,0	59,7	63,0
Bovins (millions de têtes) . . .	38,3	44,9	24,5	32,5
Porcins (millions de têtes) . . .	24,6	32,1	12,6	19,3
Ovins et caprins (millions de têtes)	54,6	53,4	46,4	60,2
Nombre de tracteurs (milliers d'unités)	772	1049	681	894

¹ Non compris les kolkhozes de pêcheurs. — ² Non compris 1 246 sovkhozes d'engraissement.

Il n'est pas prévu de modifier dans les prochaines années le mode de fonctionnement des kolkhozes et des sovkhozes, qui seront toutefois renforcés par l'augmentation des inputs techniques et le développement de différentes formes d'association.

Ces associations de fermes collectives et d'Etat et la création d'entreprises agricoles fortement industrialisées constituent à l'heure actuelle des éléments essentiels de la politique agricole de l'U.R.S.S. L'intégration agro-industrielle, ainsi qu'on l'appelle officiellement, revêt différentes formes qui peuvent être résumées comme suit:

1. Associations entre entreprises agricoles et industrielles (quelquefois même commerciales), dotées chacune de leur autonomie propre, ou fusion en une ferme-usine dotée d'une direction centrale. Des entreprises de ce type ont déjà été organisées pour les légumes, les fruits, le raisin, la betterave à sucre, le vin et le sucre.
2. Vastes entreprises fortement industrialisées couvrant toutes les phases de la production: complexes d'élevage de bétail et de volaille, par exemple, ainsi que certaines entreprises de production et de transformation des fruits.
3. Organisation d'usines à l'intérieur des kolkhozes et sovkhozes existants ou création de telles usines en liaison avec les exploitations.

Cette transformation vient de commencer et est plus ou moins avancée suivant les régions. On ne saurait encore se prononcer sur les résultats des nouveaux systèmes: il convient d'être prudent, car des tentatives analogues, remontant à 1929, ont dû être abandonnées. Cette réorientation est cependant considérée, en U.R.S.S. ainsi que dans d'autres pays d'Europe orientale, comme fondamentale pour le développement ultérieur. Suivant la politique officielle de l'U.R.S.S., les opérations mixtes et l'industrialisation de l'agriculture constituent les caractéristiques futures des fermes collectives et d'Etat.

Amérique du Nord

Prix et revenus agricoles

En Amérique du Nord, sous l'effet conjugué de la pénurie mondiale enregistrée pour la plupart des principaux produits agricoles et du niveau constamment élevé de la demande intérieure et extérieure, les prix à la production ont accusé une hausse spectaculaire en 1973. Aux Etats-Unis, l'indice des prix perçus par les agriculteurs a monté de 37 pour cent par rapport

à 1972, et au Canada de 39 pour cent. Dans ces deux pays, la hausse des prix a été plus forte pour les productions végétales que pour les productions animales. Par suite d'un accroissement de l'offre, les prix des produits d'origine animale (surtout ceux des animaux de boucherie) ont baissé en moyenne au stade de l'exploitation au cours du quatrième trimestre de 1973 mais ont remonté au cours du premier trimestre de 1974. Les prix des moyens de production

acquis par les agriculteurs ont également augmenté en 1973. Néanmoins, leur taux de hausse a été bien inférieur à celui des prix perçus par les agriculteurs car leur indice n'a progressé que d'environ 16 pour cent au Canada et de 20 pour cent aux Etats-Unis par rapport à 1972. Les prix des moyens de production ont encore augmenté en 1974 par suite de l'inflation généralisée qui s'est poursuivie et d'un relèvement brutal des prix des engrais, des carburants et des aliments du bétail.

En Amérique du Nord, le revenu agricole brut a atteint en 1973 un niveau record, supérieur, selon les estimations, de 42 pour cent à celui de 1972 (tableau 2-2). Le taux d'accroissement a été un peu plus élevé aux Etats-Unis (43 pour cent) qu'au Canada (39 pour cent). Les coûts de production ont aussi augmenté en 1973. Cette hausse, qui a été de 18 pour cent au Canada et de 23 pour cent aux Etats-Unis, s'explique surtout, semble-t-il, par l'augmentation des prix des moyens de production.

TABLEAU 2-2. — AMÉRIQUE DU NORD: ESTIMATION DU REVENU AGRICOLE

	Canada			Etats-Unis		
	1971	1972	1973 ¹	1971	1972	1973 ¹
	Milliards de dollars canadiens			Milliards de dollars U.S.		
Produits des ventes des exploitations	4,5	5,4	6,9	52,9	61,0	88,6
Paievements de l'Etat				3,1	4,0	2,6
Revenus en nature	0,5	0,6	0,6	4,6	5,0	5,8
Variation nette des stocks des exploitations	+0,2	-0,3	+0,4	+1,4	+0,9	+4,0
Revenu agricole brut	5,2	5,7	7,9	62,0	70,8	101,0
Dépenses de production	3,6	3,8	4,5	47,6	52,4	64,7
Revenu agricole net	1,7	1,9	3,4	14,4	18,4	36,2
Revenu agricole net effectif	1,5	2,2	3,0	13,0	17,5	32,2

¹ Données préliminaires.

Le revenu agricole net a progressé de 95 pour cent, soit 79 pour cent au Canada et 97 pour cent aux Etats-Unis. Cependant, les stocks des exploitations ont augmenté dans les deux pays, et l'accroissement du revenu net effectif n'a donc été que de 79 pour cent, soit 36 pour cent pour le Canada et 84 pour cent pour les Etats-Unis. En 1973, aux Etats-Unis les versements de l'Etat sont tombés à leur niveau le plus bas depuis 1965 et l'on s'attend à une autre réduction très forte en 1974. Le revenu agricole net effectif s'y est établi en moyenne à 11 332 dollars par exploitation agricole en 1973, soit un montant supérieur de 82 pour cent à celui de 1972.

Problèmes, politiques et programmes

Même si, en 1973, la production a atteint un niveau record en Amérique du Nord, il est apparu de

plus en plus clairement que, pour la plupart des principaux produits agricoles, les disponibilités ne parviendraient pas à se rééquilibrer avec la demande intérieure et extérieure et que les prix se maintiendraient à un niveau exceptionnellement élevé, avec les effets inflationnistes inévitables. Vers la fin de 1973, il est aussi devenu très évident que les approvisionnements en engrais et en carburants seraient insuffisants pour la campagne de 1974 et — facteur peut-être encore plus important — que leurs prix subiraient une très forte hausse. Les questions fondamentales posées par cette évolution sont les suivantes: s'agit-il d'une déviation momentanée par rapport à la tendance à long terme de la production agricole nord-américaine, ou s'agit-il d'un signal d'alarme indiquant que la pression de la demande sur l'offre va peut-être continuer à être l'une des caractéristiques des marchés mondiaux pour la plupart des principaux produits agricoles pendant les dernières années soixante-dix, voire plus longtemps encore? Faute de réponse immédiate, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis semblent enclins à laisser leurs options ouvertes. Ils se sont efforcés d'accroître la production en 1974 et le feront vraisemblablement encore en 1975. Toutefois, se souvenant des situations excédentaires précédentes, ils maintiennent pour le moment l'ensemble de programmes qu'ils ont progressivement mis au point pour restreindre la production agricole dans le cas où la forte pression que la demande exerce actuellement sur l'offre se révélerait éphémère.

PRODUCTION ET STOCKS DE BLÉ

La demande d'exportation ayant continué à être très vigoureuse pendant la campagne 1973/74, les stocks de blé se sont encore amenuisés en Amérique du Nord, surtout aux Etats-Unis où les stocks de clôture sont tombés à leur niveau le plus bas depuis 1971 (tableau 2-3). Afin de ne pas désorganiser la distribution normale dans le pays, les Etats-Unis ont autorisé des importations en provenance du Canada vers la fin de la campagne. Etant donné la forte diminution des stocks enregistrée lors de la campagne précédente, les disponibilités totales de l'Amérique du Nord pendant la campagne 1973/74 ont été inférieures d'environ 11 millions de tonnes à celles de 1972/73, bien que la récolte record de 1973 ait été de 12 pour cent supérieure à celle de 1972. Aux Etats-Unis, les acheteurs s'étant livrés à une concurrence acharnée pour répondre à la demande intérieure et extérieure, les prix du blé ont monté en flèche au niveau de l'exploitation, passant du faible chiffre de 2,47 dollars par bushel enregistré à la mi-juillet au chiffre sans précédent de 5,52 dollars en février 1974. Les gouvernements américain et canadien se sont tous deux efforcés d'accroître la production en 1974 afin

TABLEAU 2-3. — AMÉRIQUE DU NORD: BLÉ — DISPONIBILITÉS ET UTILISATION ¹

	Canada			Etats-Unis		
	1972 /73	1973 /74 ²	1974/75 ³	1972 /73	1973 /74 ²	1974/75 ³
	 Millions de tonnes					
Stocks d'ouverture	15,9	9,9	10,3	23,5	11,9	6,7
Production . . .	14,5	16,5	14,2	42,0	46,6	48,5
Utilisation inté- rieure	4,8	4,7	4,8	21,4	20,6	18,9
Exportations ⁴ . .	15,7	11,4	13,3-14,6	32,2	31,2	30,0-31,0
Stocks de clôture	9,9	10,3	5,1- 6,4	11,9	6,7	5,3- 6,3

¹ Canada: campagne août/juillet; Etats-Unis; campagne juillet/juin. — ² Données préliminaires. — ³ Données communiquées. —

⁴ Y compris l'équivalent en blé des exportations de farine de blé.

de satisfaire la demande d'exportation qui s'annonçait vigoureuse et dans l'espoir de permettre une certaine reconstitution des stocks. Cependant, en raison des conditions météorologiques défavorables, la récolte de 1974 a été à peu près identique à celle de 1973, si bien que les disponibilités totales pour la campagne de 1974/75 sont inférieures à celles de l'année précédente. Ainsi, toute reconstitution des stocks dépendra largement de la situation mondiale de l'alimentation et de la mesure dans laquelle on devra avoir recours au blé d'Amérique du Nord pour remédier aux pénuries alimentaires, surtout dans les pays en développement.

Au Canada, la récolte de blé de 1973, de 14 pour cent supérieure à celle de 1972, a légèrement dépassé le total de la consommation intérieure et des exportations pendant la campagne, ce qui s'est traduit par un léger accroissement des stocks (tableau 2-3). En 1973, les emblavures avaient été inférieures de 1,3 million d'hectares — soit 12 pour cent — à la superficie jugée souhaitable par le gouvernement, ce qui semble surtout dû à la concurrence exercée par d'autres cultures pour les terres disponibles. Le programme annoncé pour la campagne de 1974 a été identique à celui de 1973: le gouvernement a de nouveau indiqué qu'il serait souhaitable d'emblaver 11,3 millions d'hectares et l'Office canadien du blé a garanti qu'il accepterait des livraisons d'un minimum de 15,1 millions de tonnes en assurant un versement initial de 2,25 dollars canadiens par bushel. Cependant, en février 1974, le versement initial pour 1973 a été réajusté en hausse, avec effet rétroactif, et est passé à 3,75 dollars par bushel, le versement final devant être effectué après le 1^{er} janvier 1975, de manière à coïncider avec la nouvelle année fiscale. L'enquête du 15 mars 1974 a indiqué que les agriculteurs canadiens avaient l'intention d'emblaver 10,8 millions d'hectares, mais le printemps ayant été pluvieux et tardif dans les provinces de la Prairie, les

surfaces ensemencées en blé n'ont atteint en fait que 9,7 millions d'hectares, soit 4 pour cent de moins qu'en 1973, mais 11 pour cent de plus que la moyenne des années 1968-72. La récolte de septembre a été affectée par des gelées précoces si bien que les disponibilités totales pour 1974/75 sont inférieures à celles de l'année précédente. En septembre 1973, le gouvernement canadien a instauré un double marché du blé fixant pour les sept prochaines années à 3,25 dollars par bushel le prix que les minotiers devront payer pour le blé destiné à la consommation humaine sur le marché intérieur. Pendant les campagnes où les prix à l'exportation dépasseront ce niveau garanti, le gouvernement versera « une prime à la consommation » destinée à couvrir la différence et pouvant aller jusqu'à 1,75 dollar par bushel au maximum.

Aux Etats-Unis, le programme de 1974 sur le blé ne contient aucune restriction visant la production, étant donné que les clauses relatives aux « mises en réserve » de superficies (le dispositif prévu par l'Agriculture and Consumer Protection Act de 1973 pour limiter la production) n'ont pas été appliquées; 28 millions d'hectares ont été emblavés, ce qui représente 18 pour cent de plus qu'en 1973 et la superficie la plus importante ensemencée en blé depuis 1963. Cependant, les rendements moyens ont été inférieurs aux niveaux prévus en raison des conditions météorologiques défavorables qui ont prévalu dans certaines régions. La production a néanmoins atteint le record inégalé de 48,5 millions de tonnes, soit 4 pour cent de plus qu'en 1973. Etant donné que les stocks d'ouverture sont tombés à un niveau critique, les disponibilités totales pour la campagne de 1974/75 sont inférieures d'environ 3 millions de tonnes à celles de 1973/74. Les prix du blé à la production devraient dépasser en moyenne le prix d'objectif de 2,05 dollars par bushel pendant la période juillet-novembre 1974 de sorte qu'il ne devrait pas être nécessaire de verser des paiements compensatoires. De même, on prévoit que les prix du marché se maintiendront au-dessus du niveau de 1,37 dollar par bushel fixé pour l'octroi de prêts de la Commodity Credit Corporation qui n'acquerra sans doute pas de stocks appréciables de blé sur la récolte de 1974. Le programme de 1975 sur le blé, annoncé en avril 1974, est presque analogue à celui de 1974: il ne contient aucune restriction visant la production (« mises en réserve obligatoires »), le prix d'objectif est de 2,05 dollars et le contingent national alloué aux emblavures est de 21,7 millions d'hectares (soit 2,7 millions d'hectares de moins qu'en 1974).

CÉRÉALES FOURRAGÈRES: DISPONIBILITÉS ET PROGRAMMES

Etant donné que la demande intérieure et extérieure a continué à être très vigoureuse, la situation de l'offre en Amérique du Nord est restée tendue sur

le marché des céréales fourragères au cours de la campagne 1973/74 et les prix ont beaucoup augmenté en moyenne. La production globale a dépassé d'environ 2 pour cent celle de 1972/73, mais les disponibilités totales ont cependant diminué d'environ 4 pour cent par suite d'une forte réduction des stocks. En conséquence, ceux-ci se sont encore amenuisés en 1973/74, surtout aux Etats-Unis où les stocks de maïs sont tombés en fin de campagne à leur niveau le plus bas depuis 1948. Le gouvernement canadien et le gouvernement américain ont tous deux encouragé l'accroissement de la production en 1974. Cependant, en raison de la sécheresse, qui a surtout sévi aux Etats-Unis, la récolte de 1974 a diminué, selon les estimations, de 19 pour cent par rapport à celle de 1973. Du fait de la nouvelle réduction des stocks qui est intervenue pendant la campagne de 1973/74, les disponibilités totales pour la campagne en cours sont inférieures d'environ 50 millions de tonnes (20 pour cent) à celles de l'année précédente. Le marché est particulièrement tendu aux Etats-Unis où le gouvernement a invité les grands pays importateurs à restreindre leurs achats en 1974/75.

De même qu'en 1973, les perspectives du marché indiquaient qu'il serait souhaitable d'accroître en 1974 la production de céréales fourragères au Canada. L'Office canadien du blé a garanti qu'il accepterait des livraisons de 5,7 millions de tonnes d'orge au minimum, en assurant un versement initial de 1,65 dollar canadien par bushel, soit 0,15 dollar de plus que le montant annoncé à l'origine pour 1973, mais 0,60 dollar de moins que le versement initial de 1973 ajusté rétroactivement en février 1974. Cependant, on souhaitait aussi augmenter les superficiesensemencées en blé et en graines oléagineuses, de sorte que la superficie totale consacrée à la culture des céréales fourragères semble avoir légèrement diminué et que la récolte canadienne aurait baissé en 1974 de 16 pour cent par rapport à celle de 1973.

Aux Etats-Unis, le programme de 1974 concernant les céréales fourragères, le premier à être établi dans le cadre de l'Agriculture and Consumer Protection Act de 1973 (loi sur l'agriculture et la protection des consommateurs) ne contenait aucune disposition relative aux « mises en réserve obligatoires » et, en conséquence, aucune restriction visant la production. La superficieensemencée en céréales fourragères a atteint 50,2 millions d'hectares, ce qui représente 1 pour cent de plus qu'en 1973 et le chiffre le plus important enregistré depuis 1960. La superficieensemencée en maïs (31,4 millions d'hectares), de 9 pour cent supérieure à celle de 1973, a été la plus étendue depuis 1955. Les superficies consacrées à d'autres céréales fourragères (18,8 millions d'hectares) ont cependant été inférieures de 9 pour cent à celles de 1973. Les surfacesensemencées en orge (3,8 millions d'hectares) ont diminué de 16 pour cent

TABLEAU 2-4. — AMÉRIQUE DU NORD: CÉRÉALES FOURRAGÈRES —
DISPONIBILITÉS ET UTILISATION ¹

	Canada ²			Etats-Unis ³		
	1972 /73	1973 /74 ⁴	1974 /75 ⁵	1972 /73	1973 /74 ⁴	1974 /75 ⁵
	 Millions de tonnes					
Stocks d'ouverture	6,2	5,7	5,9	45,1	30,2	20,5
Production . . .	20,9	20,4	17,2	182,1	186,6	149,9
Importations . .	0,8	1,1	1,0	0,3	0,2	0,3
Utilisation inté- rieure	18,3	18,7	16,3	157,9	156,1	131,0-131,9
Exportations . .	3,9	2,6	2,7	39,3	40,4	27,9- 28,4
Stocks de clôture	5,7	5,9	5,1	30,2	20,5	10,4- 11,8

¹ Seigle, orge, avoine, maïs, mélange de céréales, sorgho et millet. — ² Campagne août-juillet. — ³ Campagne juillet-juin sauf pour le maïs et le sorgho: octobre-septembre. — ⁴ Données préliminaires. — ⁵ Données communiquées.

par rapport à 1973, et ont été les plus réduites depuis 1953 par suite de l'accroissement considérable des semis de blé de printemps. Les semis de sorgho (6,3 millions d'hectares) ont diminué de 2 pour cent en raison de l'extension, dans les Etats du Sud-Ouest, des surfaces consacrées à la culture du blé et du coton. La superficieensemencée en avoine a de nouveau légèrement diminué, ce qui confirme une tendance à long terme. Du fait d'une sécheresse intense, on estime à 150 millions de tonnes la récolte totale de céréales fourragères pour 1974, soit 20 pour cent de moins qu'en 1973. Cette baisse se répartit comme suit: maïs: 26 millions de tonnes (18 pour cent), sorgho: 8 millions de tonnes (35 pour cent), orge: 2 millions de tonnes (23 pour cent) et avoine: 2 pour cent. On évalue donc à 170 millions de tonnes les disponibilités totales de céréales fourragères pour la campagne 1974/75, soit 46 millions de tonnes de moins qu'en 1973/74 (21 pour cent). On prévoit que les prix au stade de l'exploitation dépasseront en moyenne le prix d'objectif fixé pour le maïs (1,38 dollar par bushel), l'orge (1,13 dollar par bushel) et le sorgho (1,31 dollar par bushel), de sorte qu'il ne sera pas nécessaire de verser des paiements compensatoires pour les récoltes de 1974. De même, les prix du marché devraient se maintenir au-dessus des niveaux fixés pour l'octroi de prêts, à savoir, maïs: 1,10 dollar par bushel, orge: 0,90 dollar par bushel, avoine: 0,54 dollar par bushel, et sorgho: 1,05 dollar par bushel; en conséquence, il est peu probable que la Commodity Credit Corporation (CCC) acquière des stocks appréciables de céréales fourragères sur les récoltes de 1974.

PROGRAMMES CONCERNANT D'AUTRES PRODUITS

Riz

Aux Etats-Unis, le contingent des superficies affectées à la culture du riz a été réduit à 850 000 hecta-

res pour la campagne de 1974, contre 900 000 hectares en 1973. Cependant, les contingents de commercialisation ne sont pas applicables pour la campagne de 1974 et, pour la première fois depuis 1954, les agriculteurs peuvent dépasser le contingent de superficies qui leur est alloué sans encourir les pénalités prévues. En respectant le contingentement des terres fixé pour 1974, les agriculteurs ne font que remplir l'une des conditions imposées pour l'octroi des prêts de la CCC pendant la campagne de 1974. La réduction du contingent des superficies et l'élimination simultanée des contingents de commercialisation sont conformes à la législation en vigueur depuis les années trente et quarante, car les programmes concernant le riz ne sont pas visés par l'Agriculture and Consumer Protection Act de 1973.

Arachides

Les principaux points du programme des Etats-Unis relatif aux arachides sont restés inchangés en 1974: contingentement des ventes, fixation du contingent national des superficies affectées à la culture des arachides à 650 000 hectares (le minimum autorisé par la législation actuelle) et prêts de la CCC destinés à soutenir les cours à raison de 75 pour cent du prix de parité, tel qu'il était au 1^{er} août 1974 (également le minimum autorisé par la législation actuelle). Cependant, on a apporté au programme certaines modifications administratives afin d'essayer d'en réduire le coût. Le programme de 1973, au titre duquel le gouvernement a acquis, en vue de son écoulement, la production d'arachides provenant de plus d'un tiers du contingent national des superficies allouées à cette culture, s'est élevé à 70 millions de dollars environ. La récolte de 1974 est la dernière des trois récoltes annuelles pour lesquelles les agriculteurs ont approuvé, lors de la consultation de décembre 1971, un contingentement des ventes. Le gouvernement n'a pas réussi à faire entériner par les instances législatives son projet tendant à établir pour les arachides des programmes analogues à ceux qui ont été élaborés pour le blé, les céréales fourragères et le coton dans le cadre de l'Agriculture and Consumer Protection Act de 1973.

Sucre

Au 1^{er} décembre 1974, le Congrès des Etats-Unis n'avait pas approuvé les projets de loi tendant à reconduire, et éventuellement à modifier, les programmes sur le sucre qui doivent expirer à la fin de 1974.

Produits laitiers

L'Agriculture and Consumer Protection Act de 1973 a reconduit les programmes relatifs à la production laitière en y apportant des modifications mineures. Le prix minimal de soutien, pour le lait

destiné à la transformation, a été relevé pour correspondre à 80 pour cent du prix de parité, passant pour le reste de la campagne 1973/74 de 5,29 à 5,61 dollars par 100 livres. Pour la campagne de commercialisation qui a commencé le 1^{er} avril 1974, il a été fixé à 6,57 dollars par 100 livres. Le prix de soutien pour les achats de beurre est resté à 62 cents par livre, alors que pour le fromage du type cheddar, il a été porté de 65 à 70,75 cents par livre et pour le lait maigre en poudre, de 41,4 à 56,6 cents par livre. En 1973, les achats effectués pour soutenir les cours (l'équivalent de 2,2 milliards de livres de lait) n'ont correspondu qu'à 41 pour cent de ceux de 1972, tombant à leur niveau le plus bas depuis 1966. En 1973, les importations de produits laitiers ont plus que doublé par rapport à 1972, car les contingents d'importation ayant été provisoirement augmentés, on a pu importer davantage de beurre, de beurre fondu, de fromage et de lait maigre en poudre. On a également autorisé pendant le premier semestre de 1974 une augmentation provisoire des contingents d'importation pour le fromage du type cheddar et pour le lait maigre en poudre.

LOI SUR L'AGRICULTURE ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DES ETATS-UNIS

Aux Etats-Unis, l'Agriculture and Consumer Protection Act, promulgué en août 1973, a reconduit pour une nouvelle période de quatre ans les dispositions législatives concernant les programmes portant sur les principaux produits agricoles, les opérations relevant de la Public Law 480 et les activités d'assistance relatives aux coupons alimentaires. Cette loi reprend en général la politique agricole poursuivie aux Etats-Unis depuis les premières années soixante: plus grande liberté laissée aux agriculteurs pour décider de leur production en fonction des prix du marché et des prix de revient; assouplissement des mesures prises par l'Etat pour limiter la production et pour intervenir directement dans la fixation des prix et la commercialisation des produits agricoles; dépendance accrue vis-à-vis des recettes provenant des ventes sur le marché pour tirer un revenu d'une exploitation agricole, au lieu de compter sur les paiements de l'Etat; alignement plus strict des prix intérieurs sur les prix à l'exportation, etc. Cependant, cette loi a introduit certains changements importants dans les programmes concernant le blé, les céréales fourragères et le coton *upland*. Pour la campagne de 1974, les clauses de ces programmes relatives à la limitation des surfaces ensemencées n'ont pas été appliquées et les cours des produits devraient, selon les prévisions, rester au-dessus des niveaux fixés pour l'entrée en vigueur des dispositions sur les prix prévues par la loi de 1973. Les textes législatifs de 1973 ont aussi prorogé pour quatre ans les programmes

de soutien des prix établis pour les produits laitiers, la laine et le mohair, en y apportant seulement quelques modifications mineures. Les programmes concernant les arachides, les betteraves et la canne à sucre, le tabac, etc., ne sont pas visés par cette législation.

Pour les programmes relatifs au blé, aux céréales fourragères et au coton, la politique de prix traditionnellement fondée sur le concept de « parité », les mesures de soutien des cours et les paiements liés aux opérations de diversification ont été remplacés par des « prix d'objectif » garantis. La loi a fixé comme suit ces prix pour les campagnes de 1974 et 1975: blé 2,05 dollars par bushel; maïs 1,38 dollar par bushel; et coton 0,38 dollar par livre; pour les campagnes de 1976 et 1977, ces prix d'objectif devront être révisés en hausse en fonction, d'une part, des variations qui interviennent dans l'indice des prix payés par les agriculteurs et, d'autre part, des modifications du rendement par acre. Il incombe au Ministre de l'agriculture de fixer les prix d'objectif du sorgho et de l'orge à des niveaux qui soient « équitables et raisonnables » par rapport à ceux du maïs; pour les campagnes de 1974, les prix retenus ont été respectivement de 1,31 dollar par bushel pour le sorgho et de 1,13 dollar pour l'orge.

Les agriculteurs qui acceptent de participer à ces programmes recevront de l'Etat des paiements compensatoires les années où, pour l'un quelconque des produits en question, le prix moyen national qu'ils auront perçu pendant les cinq premiers mois de la campagne de commercialisation aura été inférieur aux prix d'objectif fixés. Ces versements compensatoires sont assortis de deux réserves: d'une part, ils doivent être calculés uniquement en fonction de la production provenant du contingent des superficies alloué à l'agriculteur qui participe au programme et d'après les rendements respectifs prévus pour son exploitation et, d'autre part, le total des versements compensatoires perçus par un agriculteur qui participe au programme sur le blé, les céréales fourragères et le coton ne doit pas dépasser 20 000 dollars.

La législation prévoit aussi que l'Etat versera des primes à un agriculteur lorsque, en raison de la sécheresse, d'une inondation ou de toute autre catastrophe naturelle ou d'une circonstance indépendante de sa volonté, il n'aura pu ensemer une partie quelconque du contingent de superficies qui lui est alloué ou lorsque sa récolte totale de blé, de céréales fourragères ou de coton n'atteindra pas les deux tiers de la production correspondant à son contingent de terres et à son rendement prévu. Cette disposition est entrée en vigueur lors de la sécheresse intense qui a sévi en 1974.

La nouvelle législation reprend, à propos du contingentement des terres et des « mises en réserve », des dispositions analogues à celles des anciens programmes sur le blé, les céréales fourragères et le coton.

Le Ministre de l'agriculture fixe tous les ans les contingents nationaux de superficies agricoles en s'appuyant sur les prévisions relatives aux approvisionnements nécessaires pour la consommation intérieure et les exportations, et en prévoyant les ajustements à apporter pour assurer aux stocks de report un niveau suffisant mais non excessif. La loi précise que le contingent national des superficies réservées à la culture de coton ne doit pas être inférieur à 4,5 millions d'hectares, mais ne spécifie aucune limite obligatoire pour le blé ni pour les céréales fourragères. Le contingentement national des superficies agricoles prévu par cette législation ne constitue pas un moyen direct de restreindre la production, mais offre plutôt la possibilité de limiter le volume global des produits pour lesquels des prix d'objectif sont garantis, ou, en d'autres termes, pour lesquels des versements compensatoires peuvent être effectués. Pour 1974, les contingents moyens nationaux ont été fixés comme suit: blé 22,3 millions d'hectares; céréales fourragères 36 millions; coton 4,5 millions.

Dans la législation de 1973, les mises en réserve constituent le principal moyen de limiter les superficies ensemençées et la production agricole. Conformément aux dispositions de la loi de 1973, le Ministre de l'agriculture est autorisé à mettre en réserve des terres de culture si, à son avis, faute d'une telle mesure, l'offre globale de certains produits agricoles risque d'être excessive, compte tenu de la nécessité d'assurer des stocks de report suffisants pour maintenir les approvisionnements et les prix à un niveau raisonnable et stable, et pour faire face à une situation d'urgence nationale. Lorsque ladite mesure est en vigueur, l'une des conditions imposées aux agriculteurs pour bénéficier des versements compensatoires et des prêts de la CCC est de mettre en réserve un pourcentage déterminé du contingent de terres qui leur est alloué au titre de tel ou tel programme de produit, en sus des terres de leurs exploitations qui auront déjà été mises en réserve les années précédentes aux fins de conservation des sols. La loi précise aussi que la superficie totale mise en réserve ne doit pas dépasser 5,4 millions d'hectares au titre du programme sur le blé et, pour le coton, 28 pour cent du contingent des superficies réservées à la culture de ce produit. Ces mises en réserve ne figurent dans aucun des programmes de 1974 relatifs aux produits agricoles.

Le programme des prêts sans recours de la CCC est toujours en vigueur, mais la CCC n'achètera vraisemblablement pas de stocks appréciables sur les récoltes de 1974, étant donné que les prix du marché devraient rester bien au-dessus des niveaux à partir desquels la CCC octroie des prêts (blé 1,37 dollar par bushel; maïs 1,10 dollar; orge 0,90 dollar; avoine 0,54 dollar; sorgho 1,05 dollar; et coton 0,25 dollar par livre). Il se peut que la CCC continue à acquérir des stocks lors

de ses opérations de prêt, mais son intention est, semble-t-il, de ne le faire que pour des quantités symboliques. Le programme sur le coton est le seul où la loi précise le niveau minimal des stocks de report, celui-ci « ne devant pas être inférieur à 50 pour cent du volume moyen des achats des trois années précédentes ». Cependant, la loi stipule que le gouvernement constituera et gèrera un stock spécial qui ne dépassera pas 75 millions de bushels de blé, de céréales fourragères et de soja, afin de l'utiliser pour des opérations de secours en cas de catastrophe naturelle.

PRIX ET CONSOMMATION ALIMENTAIRES AUX ETATS-UNIS

En 1973, aux Etats-Unis, l'indice des prix alimentaires à la consommation a dépassé de 14,5 pour cent en moyenne celui de 1972, soit l'accroissement annuel le plus important enregistré en un quart de siècle. En comparaison, l'indice établi pour l'ensemble des produits a progressé en moyenne de 6,2 pour cent, soit un taux inférieur de 50 pour cent à celui des produits alimentaires. Les stocks de produits alimentaires étaient à un niveau très bas au début de l'année. Des conditions météorologiques défavorables, le contrôle des prix alimentaires et la hausse des produits destinés à l'alimentation animale se sont conjugués pour entraver l'expansion de la production requise pour satisfaire la forte demande intérieure et extérieure. Les coûts de transformation, de transport et de distribution des produits alimentaires ont également augmenté, surtout pendant la dernière partie de l'année, mais la hausse des produits alimentaires s'explique surtout par celle des matières premières agricoles utilisées par l'industrie alimentaire. La part qui revient aux exploitants agricoles dans les dépenses alimentaires des consommateurs est passée de 40 pour cent en 1972 à 46 pour cent en 1973. L'indice des prix perçus par les agriculteurs pour les produits alimentaires a été en moyenne de 33 pour cent supérieur à celui de 1973, et l'indice des prix de gros pour l'ensemble des produits alimentaires a été de 21 pour cent plus élevé. Les prix de détail des produits alimentaires destinés à la consommation familiale ont augmenté de 16 pour cent, soit deux fois plus que dans le secteur de la restauration.

Au cours du premier trimestre de 1973, les prix alimentaires qui ont le plus augmenté sont ceux de la viande et de la volaille. L'imposition, en mars, d'un prix plafond pour la vente de viande rouge en gros et au détail a limité le renchérissement de cette denrée pendant le printemps et au début de l'été. En juin, des prix plafond ont été imposés pour d'autres produits alimentaires après le premier point de vente, de sorte que la hausse des prix alimentaires

de détail a été en moyenne relativement faible de juin à juillet. Cependant, sous l'effet conjugué de l'institution de prix plafond et de l'augmentation rapide des prix de revient, les approvisionnements ont été désorganisés et la production totale de viande et de volaille a diminué. Après la suppression, en juillet, des prix plafond pour tous les produits alimentaires, à l'exception du bœuf, les prix alimentaires de détail ont subi une forte hausse, augmentant en moyenne d'environ 7 pour cent en août par rapport à juillet. Après une légère baisse en septembre, l'indice a recommencé à monter, dépassant de 20 pour cent en décembre 1973 celui de l'année précédente.

Au début de 1974, les stocks des produits alimentaires étaient encore plus réduits qu'un an auparavant et les prix de détail ont poursuivi leur hausse, l'indice de juin 1974 étant de 15 pour cent supérieur à celui de l'année précédente. La situation anormale de l'offre et de la demande en 1973 est la cause première du dérapage des prix alimentaires qui a eu lieu au cours de l'hiver, lorsque la raréfaction des approvisionnements, le relèvement des prix au stade de l'exploitation et la hausse des coûts de transformation, de transport et de distribution se sont répercutés sur les prix de détail. On prévoit que la tendance à une hausse généralisée des prix alimentaires de détail se confirmera jusqu'à la fin de 1974. Les marchés des produits agricoles et, par contrecoup, les prix alimentaires de détail, restent extrêmement sensibles à l'évolution de la production intérieure, de l'économie nationale et de l'offre et de la demande alimentaires dans le monde.

Aux Etats-Unis, les dépenses globales consacrées par les consommateurs à l'alimentation ont certes continué à augmenter, mais pas autant qu'il aurait fallu pour contrebalancer la hausse des prix alimentaires de détail. En valeur réelle, les dépenses alimentaires (ajustées en fonction des variations de prix pour refléter les changements quantitatifs) ont été de 2,5 pour cent inférieures en 1973 à celles de 1972, soit la plus forte baisse annuelle enregistrée depuis 1933. Pendant le premier trimestre de 1974, le septième trimestre au cours duquel on ait noté une baisse en valeur réelle des dépenses alimentaires, celles-ci avaient régressé de 5,3 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique aussi bien par une diminution de la consommation par habitant (voir ci-après) que par l'achat d'aliments moins coûteux. Depuis le milieu de 1973, le pourcentage de l'alimentation dans les dépenses totales de consommation des Américains n'a cessé d'augmenter, s'établissant à 17,7 pour cent pendant le premier trimestre de 1974, contre 17,1 pour cent un an auparavant.

L'indice de la consommation alimentaire par habitant établi par le gouvernement des Etats-Unis a régressé de 1,6 pour cent en 1973, ce qui représente

le premier fléchissement annuel de ce type depuis 1965 et le pourcentage de baisse le plus fort depuis 1957. Mesurée d'après les normes traditionnelles en matière de nutrition (calories, protéines, matières grasses, glucides), la consommation par habitant a cependant été en 1973 à peu près analogue à celle de 1972. Pour les produits animaux, la consommation par habitant a baissé de 4 pour cent en 1973: viande 7 pour cent (13 livres en poids carcasse), ce qui l'a réduite au chiffre le plus bas depuis 1966; volaille 4 pour cent; œufs 5 pour cent; produits laitiers (y compris le beurre) inchangée. Pour les légumes, elle a augmenté de 3 pour cent, ce qui correspond à l'accroissement annuel le plus important depuis 1945, imputable en majeure partie aux aliments transformés. Pour les matières grasses, les huiles, le sucre et les édulcorants, la consommation par habitant a légèrement augmenté, ce qui confirme les tendances générales de ces dernières années. Aux États-Unis, les dépenses effectuées au titre des programmes établis par le Ministère de l'agriculture pour subventionner la consommation intérieure alimentaire ont continué à progresser en 1973. La part qui revient à ces programmes dans les dépenses consacrées par

les particuliers à l'alimentation a été de 3,6 pour cent pendant le premier trimestre de 1974, contre 3,1 pour cent un an auparavant. En 1973, le coût de ces programmes (3,8 milliards de dollars) n'avait dépassé que de 7,5 pour cent celui de 1972, mais au cours du premier trimestre de 1974, il était supérieur de 31 pour cent à celui du premier trimestre de 1973. Dans la nouvelle législation, la valeur des coupons distribués au titre du Programme d'aide alimentaire a été relevée en juillet 1973, puis une autre fois en janvier 1974, pour tenir compte des variations du coût de la vie. Les coupons distribués pendant le premier trimestre de 1974 correspondent à une valeur annuelle de 5,2 milliards de dollars, contre 4 milliards un an auparavant. En moyenne 12,4 millions de personnes par mois ont bénéficié de ce programme en 1973, soit environ 6 pour cent de plus qu'en 1972. Cependant, cette augmentation a été presque égale à la diminution correspondante des bénéficiaires du Programme de distribution de produits alimentaires. Environ 25 millions d'enfants ont continué à être aidés par le Programme des repas scolaires, mais celui-ci a coûté 17,5 pour cent de plus au gouvernement fédéral en 1973, passant à 897 millions de dollars.

Océanie

Prix et revenus agricoles

Les prix mondiaux s'étant maintenus élevés pour la plupart des denrées agricoles de la région, les revenus agricoles en Océanie ont continué à être en hausse marquée en 1973/74, pour la seconde année consécutive. Toutefois, sur la base d'estimations préliminaires, toute l'augmentation peut être attribuée à l'Australie. En Nouvelle-Zélande, une sécheresse persistante a fait obstacle à la production tandis que le coût de la production a continué à croître. L'effet des prix élevés pour les denrées agricoles a donc été annulé et il apparaît que les revenus agricoles ont légèrement baissé. Dans les deux pays, les recettes d'exportation ont été affectées négativement par l'augmentation des frets maritimes à la suite de la crise du pétrole en octobre 1973.

En 1972/73, les revenus agricoles australiens s'élevaient au niveau record de 1 888 millions de dollars australiens, dépassant de 65 pour cent ceux de 1971/1972. On prévoyait pour 1973/74 une nouvelle augmentation d'environ 50 pour cent. Les prix élevés pratiqués sur les marchés mondiaux pour la plupart des denrées agricoles ainsi que des conditions météoro-

logiques généralement favorables ont provoqué une période de prospérité exceptionnelle pour l'ensemble du secteur agricole australien. La situation en 1974 contraste sensiblement avec la dépression relative du secteur en 1970/71. L'amélioration est essentiellement imputable à des facteurs extérieurs, qui avaient été en partie neutralisés par les intempéries de 1971/72 et de 1972/73, mais qui se sont trouvés renforcés par une pluviosité supérieure à la moyenne dans les principales zones de production en 1973/74. La valeur brute de la production rurale a atteint 5 milliards de dollars australiens en 1972/73 (soit 25 pour cent de plus qu'en 1971/72) alors que les coûts agricoles, de l'ordre de 2 906 millions de dollars, n'ont augmenté que de 4 pour cent. Une progression de 43 pour cent de la valeur brute de la production animale a été faiblement contrebalancée par une réduction de 7 pour cent de celle des récoltes. L'essentiel de l'augmentation peut être attribué à la laine et aux bovins de boucherie. Les prix de la majorité des cultures de plein champ ont augmenté sans toutefois compenser entièrement la réduction du volume de production provoquée par la sécheresse. Pour 1973/74, la valeur brute de la production rurale ainsi que les

coûts agricoles auraient, suivant les estimations, connu une nouvelle augmentation, de 26 et 15 pour cent, respectivement; la sécheresse ayant pris fin, la valeur de la production de céréales de 1973/74 dépasserait de quelque 63 pour cent celle de 1972/73, la plus grosse part de l'augmentation portant sur le blé et l'orge. Par contre, l'accroissement de la valeur de la production animale n'a été que de 8 pour cent, l'essentiel de l'augmentation portant sur la viande de bœuf et de veau.

En Nouvelle-Zélande, le revenu agricole a atteint un niveau record de 515 millions de dollars néo-zélandais en 1972/73 mais on estime qu'il est retombé à environ 500 millions de dollars en 1973/74. Il est prévu qu'en 1974/75 une nouvelle baisse le ramènera à 465 millions. La valeur brute de la production agricole atteignait en 1972/73 1 534 millions de dollars néo-zélandais, soit 36 pour cent de plus qu'en 1971/72. Si le volume total de la production a légèrement baissé, les prix moyens de la laine, de la viande de bœuf, de mouton et d'agneau ont fortement monté. L'indice des prix obtenus pour les denrées agricoles au cours du trimestre avril-juin 1973 faisait apparaître une hausse de 42 pour cent par rapport à celui de l'année précédente. Bien que les coûts de production aient également augmenté, l'indice des coûts agricoles pour avril-juin ne dépassait que de 7 pour cent celui du trimestre correspondant de 1972. La réduction des revenus agricoles néo-zélandais pour 1973/74 reflète la baisse de la production de laine, de viande de mouton et d'agneau et de produits laitiers, provoquée surtout par la sécheresse en 1972 et 1973. En outre, l'indice des prix obtenus pour les denrées agricoles a plafonné au cours de la seconde moitié de 1973 et présenté une tendance à la baisse au début de 1974. Autre facteur décourageant: l'augmentation d'environ 13 pour cent des frais d'exploitation en 1973/74. En 1973, les éleveurs de moutons de la Nouvelle-Zélande ont déposé, au titre du Farm Incomes Stabilization Scheme, 95 millions de dollars néo-zélandais, soit près de 10 millions de plus que l'objectif prévu; le programme se poursuit en 1974.

Problèmes, politiques et programmes

Une forte demande à l'exportation pour la plupart des principales denrées agricoles depuis 1972 a sensiblement modifié, du moins temporairement, la nature des problèmes auxquels doit faire face le secteur agricole en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'amélioration sensible des revenus agricoles a néanmoins fourni d'importants moyens supplémentaires pour faire face à ces problèmes. Les nombreux programmes de stabilisation de denrées et les autres mesures de contrôle des marchés établis dans les deux pays

pour absorber les chocs les plus violents de la baisse brutale des prix à l'exportation continuent à fonctionner¹. Les bonnes perspectives des marchés d'exportation ont cependant permis de relâcher les contraintes pesant sur la production de blé, de sucre et de riz en Australie.

L'étroite dépendance de la région à l'égard des exportations en tant que débouchés pour ses principales denrées agricoles rend ce secteur très vulnérable aux variations de prix du marché mondial. L'expérience récente a fait ressortir à nouveau que la prospérité du secteur agricole australien et néo-zélandais, à une échelle comparable à l'échelle actuelle, dépend essentiellement de facteurs extérieurs: l'équilibre mondial de l'offre et de la demande de ces denrées et des produits qui leur font concurrence, et la manière dont les gouvernements tentent, individuellement ou en commun, de résoudre les problèmes de bilan, notamment par des accords régissant le commerce international des produits alimentaires et agricoles. Aussi, les deux gouvernements s'intéressent-ils vivement à toutes propositions relatives à des stocks mondiaux de sécurité alimentaire, à l'aide alimentaire ainsi qu'à tout autre point soulevé à la Conférence mondiale de l'alimentation, à la série de négociations multilatérales sur les échanges actuellement en cours sous l'égide du GATT et aux propositions de la FAO concernant la stratégie de l'ajustement agricole international, ainsi qu'à toutes politiques et mesures connexes adoptées individuellement par les principaux importateurs.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont évidemment tiré un profit énorme de la forte demande d'exportation pour leurs denrées au cours des dernières années. L'augmentation très sensible des revenus agricoles permet aux exploitants d'introduire des innovations dans leurs systèmes d'exploitation. L'amélioration de la liquidité de nombreux exploitants a permis d'investir davantage en inputs nouveaux et en techniques améliorées. Ces investissements leur permettent d'augmenter leur productivité, de réduire leurs coûts et, par suite, de rendre leurs exploitations moins vulnérables aux baisses périodiques des prix des denrées liées aux fluctuations normales du marché. L'amélioration de la situation de leur trésorerie leur permet également de rester compétitifs sur les marchés mondiaux et d'ajuster leur production aux variations du schéma de la demande. Toutefois, si ces investissements visent à augmenter la productivité et à diminuer le coût des productions traditionnelles plutôt qu'à créer de nouveaux systèmes mieux adaptés aux variations de la demande, une grande part de leur avantage actuel disparaîtrait peut-être. Pour bénéficier au maximum de la situation, les exploitants, aussi bien en

¹ Pour plus de détails, se référer à *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1973*.

Australie qu'en Nouvelle-Zélande, ont besoin d'être clairement informés des ajustements et des investissements immédiatement nécessaires pour se trouver en position favorable pour faire face aux conditions de marché à la fin des années soixante-dix.

PRODUCTION ET STOCKS DE BLÉ

L'importance de la demande d'exportation et la faiblesse des stocks de report de la campagne commerciale précédente ont conduit le gouvernement australien à encourager une production pratiquement illimitée de blé en 1973. Le contingent livrable est passé à 14 millions de tonnes, soit à peine moins que la récolte record de 1968, et le paiement anticipé garanti pour les livraisons de blé de la récolte de 1973 a été augmenté de 0,10 dollar australien par bushel, passant à 1,20 dollar. La superficie cultivée en blé a augmenté de 18 pour cent, passant à 9 millions d'hectares. Dans l'est du pays, la récolte a souffert d'un temps exceptionnellement humide, ainsi que de la rouille et d'autres maladies; par contre, l'Australie occidentale a bénéficié d'une saison favorable. On estime la production de 1973 à 12 millions de tonnes, soit près du double du niveau atteint en 1972 après la sécheresse. On note, cependant, une proportion exceptionnelle de blé de mauvaise qualité

TABEAU 2-5. — AUSTRALIE: PRODUCTION ET UTILISATION DU BLÉ

	1972/73	1973/74 ¹	1974/75 ²
	 Millions de tonnes		
Stocks de début de campagne ³	1,4	0,5	0,5
Production	6,4	12,0	10,0 - 12,0
Utilisations intérieures	3,2	3,4	3,7
Exportations ⁴	4,1	8,6	6,3 - 8,3
Stocks de fin de campagne ³	0,5	0,5	...

¹ Données préliminaires. — ² Indications. — ³ Campagne décembre/novembre. — ⁴ Y compris l'équivalent en blé de la farine de blé.

due à la rouille. Les exportations ont doublé par rapport à la campagne précédente et, une fois de plus, ont été limitées par les disponibilités. En fin de campagne, les stocks étaient encore à un niveau minimal.

Les perspectives sont bonnes pour la récolte de 1974. On estime que la superficieensemencée dépasse de 15 pour cent celle de 1973 et que les conditions d'humidité sont au moins suffisantes pour assurer des rendements normaux. Compte tenu des perspectives actuelles de l'exportation, une récolte de 10 à 12 millions de tonnes devrait néanmoins laisser les stocks de fin de campagne à un niveau minimal pour la troisième année consécutive.

PRODUCTION LAINIÈRE ET PRIX

En 1972/73, la production lainière de l'Australie est tombée à 737 000 tonnes, soit 16 pour cent de moins qu'au cours de la campagne précédente. Cette flexion reflète à la fois une accélération du taux de déclin du nombre de moutons et une réduction de la tonte par tête. Entre le 31 mars 1972 et le 31 mars 1973, le nombre de moutons a baissé de 14 pour cent (tombant à 140 millions, le chiffre le plus faible depuis 1956) du fait du taux d'abattage, qui continue à être élevé tant pour les moutons que pour les agneaux, du taux particulièrement faible d'agnelage et d'une mortalité supérieure à la moyenne due à la sécheresse. La tonte par tête, inférieure à la moyenne, et le faible taux de reproduction sont également des conséquences des intempéries. Le prix de la laine a sensiblement varié au cours de la campagne; les prix aux enchères de la laine en suint ont atteint en moyenne 183,77 cents australiens par kilogramme, soit une augmentation de 144 pour cent par rapport à la campagne précédente. L'Australian Wool Corporation a réduit ses stocks de laine à un niveau minimal au cours de la campagne. Pour la campagne 1973/74, la production de laine australienne est estimée à 701 000 tonnes, soit 5 pour cent de moins qu'en 1972/73. La réduction sensible du taux d'abattage a stoppé le déclin du nombre de moutons. L'amélioration des conditions météorologiques a permis d'augmenter la tonte moyenne par tête et a ramené plus près de la moyenne le taux de reproduction. Le prix de la laine a une fois de plus considérablement varié au cours de la saison, avec une tendance générale à la baisse, encore que la moyenne de la saison soit restée proche de celle de 1972/73.

En Nouvelle-Zélande, la production lainière a également été plus basse en 1972/73 et le nombre de moutons a diminué lui aussi, les deux baisses étant de 4 pour cent (chiffres ramenés à 309 000 tonnes et 56,7 millions de têtes, respectivement). Comme en Australie, la sécheresse a conduit à une sélection plus sévère des brebis et réduit la tonte moyenne par tête. Le prix aux enchères de la laine en suint a été en moyenne de 143,96 cents néo-zélandais par kilogramme, soit 117 pour cent de plus qu'en 1971/72. La New Zealand Wool Marketing Corporation s'est défaite de tout son stock de report de la saison précédente et n'a fait aucun achat sur la tonte de 1972/1973. Pour 1973/74, la production lainière de la Nouvelle-Zélande est évaluée à 300 000 tonnes, soit 3 pour cent de moins qu'en 1972/73, et se trouve en déclin pour la troisième année consécutive. La sécheresse persistante au début de 1973 a provoqué une diminution de l'agnelage. Les prix aux enchères ont varié au cours de la campagne, la tendance générale étant à la baisse.

Amérique latine

Plans et politiques de développement

En Amérique latine, l'expérience de ces dernières années a fait de plus en plus nettement ressortir qu'il ne saurait y avoir de planification efficace sans évaluations et révisions périodiques. En 1973, le Paraguay et le Pérou ont modifié leur plan à moyen terme après avoir comparé les résultats effectivement obtenus et leur plan initial. En Argentine, le contrôle et l'évaluation du plan, notamment la révision périodique des programmes et des projets qui y sont inscrits, sont maintenant de règle. Malgré les progrès réalisés dans beaucoup de pays en matière de planification, la liaison entre les organismes centraux et les services sectoriels intéressés est pratiquement inexistante, ou occasionnelle. En outre, le budget du Ministère des finances ne coïncide que partiellement avec les plans annuels d'opération des divers organismes d'exécution, y compris les ministères, alors qu'une planification rationnelle exige une étroite harmonisation entre les programmes annuels de ces organismes et des services responsables du budget. Si l'on veut améliorer la qualité et les délais de progression des plans, des programmes et des projets agricoles, il est indispensable de renforcer, au sein des ministères de l'agriculture, l'organisation et la compétence technique de la section chargée de la programmation.

En 1973 et au début de 1974 de nouveaux plans de développement ont été mis en œuvre en Argentine, à la Barbade, au Costa Rica, en Equateur, en El Salvador, au Honduras et en Uruguay. Des plans ont également été élaborés ou révisés au Brésil, à la Jamaïque, au Nicaragua et au Venezuela². Si tous donnent une grande importance à l'accroissement de la production, une haute priorité est aussi accordée à une répartition plus équitable de la capacité de gain et des revenus, à une réduction des disparités régionales entre les niveaux de production et de revenu et, plus récemment, à la mise en valeur et à la conservation des ressources naturelles. Ce dernier objectif retient l'attention dans les plans de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie et du Honduras tandis que certains des nouveaux plans, notamment ceux de l'Argentine et du Costa Rica, contiennent des mesures propres à favoriser une intégration politique et économique sur le sous-continent.

Le plan argentin triennal (1974-77) de reconstruction et de libération nationale (Plan trienal para la reconstrucción y la liberación nacional) établit un

système de planification concertée qui implique une participation active et effective de tous les secteurs de la société et de l'économie à la préparation et à l'exécution des plans et programmes de développement. En particulier, ce cadre a été mis en place en vue de l'élaboration et de l'application de programmes de développement agricole et rural. Au Ministère de l'économie, une commission spéciale composée de représentants des producteurs et de leurs coopératives, des travailleurs agricoles, des agro-industries, des consommateurs et du secteur public sera principalement responsable de leur formulation. Le plan actuel a pour objectifs essentiels la justice sociale, qui suppose une répartition plus équitable des moyens de production et des revenus, le retour à l'indépendance économique, le renforcement du secteur public, et l'intégration économique et politique avec le reste de l'Amérique latine. Les objectifs fondamentaux fixés par le plan pour l'agriculture sont les suivants: expansion de la production; distribution plus équitable du revenu agricole; distribution régionale plus rationnelle de la production et du revenu dans le secteur; fourniture de moyens de production et de services à tous les producteurs, notamment de services publics de commercialisation; participation accrue de la population rurale à l'effort de développement politique, économique et social. Le plan prévoit la levée d'un impôt foncier spécial sur les exploitations, une législation forestière, un programme de logements ruraux, des politiques de prix, un programme nutritionnel et un plan national global d'approvisionnement alimentaire.

La stratégie à long terme mise au point par la Bolivie pour la période 1971-91 vise à réduire la dépendance économique du pays à l'égard de l'extérieur et à associer plus étroitement la population rurale au développement social, économique et politique. Le plan national de développement 1973-77, qui s'intègre dans cette perspective, souligne la nécessité de poursuivre et d'accélérer l'expansion dans les secteurs directement productifs, d'intensifier l'utilisation de l'infrastructure existante, d'accroître les exportations et de procéder à un remplacement sélectif des importations. Pour renforcer les services de planification, la principale responsabilité a été transférée en septembre 1973 au secrétariat du Conseil national de l'économie et de la planification, rattaché au cabinet du Président.

Le nouveau gouvernement du Brésil, formé le 15 mars 1974, n'a pas tardé à identifier les problèmes majeurs auxquels il a à faire face: inflation, répartition des revenus, analphabétisme et état des services de santé publique. Le Ministère de la planification prépare actuellement un nouveau plan de dé-

² Les principales caractéristiques des plans de développement en cours de réalisation en Amérique latine sont données au tableau annexe 12.

veloppement en collaboration avec les services de programmation sectorielle, notamment le Sous-Secrétariat d'Etat à la planification du Ministère de l'agriculture (SUPLAN), l'Institut national de la colonisation et de la réforme agraire (INCRA), le Commissariat au développement des pêches (SUDEPE) et des organismes régionaux de planification comme le SUDENE, le SUDAM, le SUDESUL. Un Secrétariat de l'environnement a été créé au Ministère de l'intérieur en octobre 1973. Il aura pour mission de préparer et de coordonner des programmes de mise en valeur des ressources régionales et naturelles.

Le changement de gouvernement intervenu au Chili en septembre 1973 a entraîné une réorientation radicale de la politique économique et de la stratégie du développement. Alors que précédemment le plan était impératif pour le secteur public et le secteur nationalisé et indicatif pour le secteur privé, les politiques s'élaborent maintenant dans le contexte d'une économie de marché libéralisée. Bien que le programme du gouvernement envisage un certain degré de planification à l'échelon national, la planification centrale, avec intervention prédominante de l'Etat, jouera un rôle beaucoup moins important. Le nouveau système serait fortement décentralisé. Les régions auront leurs propres responsabilités dans la formulation, la préparation et l'exécution de leurs objectifs et plans de développement. L'objectif global du présent programme de développement est de réaliser un taux annuel de croissance de 6 pour cent du produit intérieur brut, la priorité étant donnée spécialement à une progression de la production agricole et industrielle. Les changements structurels entrepris dans le cadre de la réforme agraire, par exemple, n'ont pas été poursuivis et la politique agricole vise essentiellement à accroître la production destinée à la consommation intérieure et à l'exportation. Les programmes officiels ont pour but d'améliorer les prix relatifs payés aux agriculteurs et de développer l'assistance technique dans les domaines de la production et de la commercialisation, du crédit agricole et de la modernisation des méthodes de culture. L'ECA (Empresa de comercio agrícola) continuera de faire fonction d'organisme officiel d'achats pour les produits agricoles nationaux et importés, mais le secteur privé peut se livrer à ces activités. La programmation agricole relève maintenant d'un groupe de travail composé de représentants du Ministère de l'agriculture et de son service de la planification agricole (ODEPA), de l'Office national du développement (CORFO), de l'Institut de développement agricole (INDAP), du Conseil de la réforme agraire (CORA) et de la Banque centrale.

Le plan de développement du Paraguay pour 1971-1975 a été modifié et est devenu le plan révisé pour 1972-77. Les principaux objectifs de développement agricole sont les suivants: utilisation plus intensive

des ressources naturelles et des capitaux investis dans ce secteur afin d'accroître les exportations traditionnelles et d'élargir l'éventail des produits exportés. Les investissements publics dans l'agriculture augmenteront de 26 pour cent et représenteraient 16 pour cent du montant total des dépenses publiques d'investissement en 1977. Un programme de crédit destiné à aider les petits et les moyens agriculteurs a été mis au point dans le dessein d'accroître la production, surtout des produits exportables tels que coton, soja et tabac.

Le plan biennal du Pérou (1973-74), élaboré dans le contexte du plan national de développement pour 1971-75, contient certaines modifications et ajustements rendus nécessaires par les changements intervenus dans l'économie en 1971 et en 1972. Il démontre que les autorités responsables sont résolues à envisager la planification comme un processus continu et à procéder périodiquement à une évaluation des progrès réalisés. Ses principaux objectifs sont les suivants: augmentation substantielle des possibilités d'emploi (accroissement net de l'effectif se chiffrant à 300 000 unités); dépendance réduite à l'égard du secteur extérieur; renforcement de la décentralisation économique et administrative allant de pair avec un effort de développement en dehors de la région Lima-Callao; participation plus active de l'ensemble de la population aux processus politiques, sociaux et économiques, notamment grâce à l'expansion du secteur « nationalisé »; d'une manière générale, influence accrue de l'Etat sur l'économie. L'accent est mis sur un accroissement de l'offre de biens de consommation destinés aux couches moins favorisées de la population, ainsi que sur une extension des mesures de protection sociale. Les dépenses d'investissement devraient augmenter de 47 pour cent par rapport à 1971/72. Les programmes de développement agricole envisagent l'expansion de la production et de l'emploi rural dans le cadre de nouvelles structures agraires. La réforme agraire se poursuivra selon les axes suivants: introduction et expansion de nouveaux systèmes de propriété des moyens de production; répartition équitable et augmentation des revenus ruraux; création de coopératives pour faciliter la mise en place d'unités de production rentables; amélioration du système de commercialisation; participation accrue de la population rurale aux prises de décisions. Les programmes de développement intégré et les projets intégrés de colonisation rurale ont pour but de développer au maximum l'emploi rural dans le cadre des nouveaux systèmes de régime foncier et de production. Récemment, le gouvernement a élaboré un programme d'ensemble de développement des cultures dans certaines régions portant sur les semences, les engrais, le crédit et l'assistance technique. Il a l'intention d'introduire un système de planification centralisée des cultures.

Comme beaucoup d'autres plans des pays d'Amérique latine, le plan de développement national de l'Uruguay (1973-77) est essentiellement indicatif. Son attention porte sur l'expansion de la production des produits d'exportation traditionnels: viande, blé et laine. Le secteur public jouera un plus grand rôle dans la réinstallation des petits exploitants sur les terres insuffisamment mises en valeur et expropriées par l'Etat. La superficie cultivée devrait être légèrement accrue et passer de 1,29 à 1,32 million d'hectares durant la période 1974-77. En outre, le gouvernement prendra des mesures en vue d'améliorer et de développer les installations d'emménagement et les moyens de transport. Une augmentation du volume des exportations sera aussi encouragée par des mesures fiscales, des restrictions à la consommation (viande) et le maintien des grandes unités de production rentables (*latifundio*).

En Colombie, la stratégie du développement agricole a pour principal objectif d'accroître la production, d'augmenter l'emploi et les gains dans l'agriculture, d'assurer une répartition plus équitable des moyens de production et des revenus, d'améliorer l'utilisation et la conservation des ressources naturelles et de relever le niveau de vie de la population rurale. Les moyens adoptés pour atteindre ces objectifs sont notamment l'application de programmes d'assistance technique et de crédit, de programmes et de politiques de commercialisation et de prix, la réforme agraire et la mise en œuvre de mesures visant à une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles (sous la direction de l'Institut pour le développement des ressources naturelles [INDERENA]).

Les principaux objectifs à moyen terme du plan global de transformation et de développement de l'Equateur (1973-77) sont axés sur les points suivants: réforme agraire, renforcement du secteur public, au moyen notamment d'une réforme de la fiscalité et d'une amélioration des structures administratives, réforme des systèmes financiers, bancaires et du crédit. Les domaines prioritaires ci-après ont été choisis pour renforcer l'appareil de planification de l'Etat: (a) élargissement du mandat des organismes planificateurs et coordonnateurs, notamment régionalisation de l'effort de planification; (b) mise en place d'instances efficaces chargées de la programmation et de l'évaluation par secteur (durant la préparation du plan actuel, les relations entre l'organisme central et les divers services ministériels de planification, notamment celui du Ministère de l'agriculture, ont été très limitées); (c) renforcement de la Banque nationale de développement et de l'Institut équatorien de la réforme et de la colonisation agraires (IERAC); (d) application des systèmes modernes d'établissement et de contrôle du budget. L'un des traits qui caractérisent le programme de développement agricole de l'Equateur est l'importance des investisse-

ments consacrés à la réforme et à la colonisation agraires ainsi qu'aux ouvrages d'irrigation.

Il n'y a pas au Mexique de planification économique globale mais un effort de programmation est fait dans divers domaines: planification à court terme, préparation du budget, politiques économiques et financières. En principe, ces activités relèvent du Ministère de la présidence, du Ministère des finances et du Ministère du développement national (Secretaría del patrimonio nacional). Elles comprennent l'élaboration de plans annuels pour le secteur public et de programmes sectoriels. Jusqu'ici, toutefois, faute de canaux efficaces de communications entre le secteur public et le secteur privé, il a été assez malaisé de coordonner ces deux types de programmation. Malgré les difficultés de méthodologie, un effort de planification à moyen terme a été fait à la fin de 1973 pour la période 1970-80. D'après les projections contenues dans ce plan, le produit intérieur brut de l'agriculture devrait s'accroître annuellement de 3,7 à 4,8 pour cent; la production industrielle de 8,9 à 9,2 pour cent; la construction de 8,3 à 8,6 pour cent; le commerce et les services de 6,9 à 7,9 pour cent, et le taux de croissance global devrait atteindre de 7 à 8 pour cent par an. A plus long terme, l'accent est mis sur la création de nouveaux emplois et une répartition plus équitable du revenu. Les buts fixés à l'agriculture sont un accroissement soutenu de la production, une expansion des possibilités d'emploi, un relèvement du revenu des petits agriculteurs et une amélioration des niveaux nutritionnels. En 1974, les politiques officielles visent à réorganiser les petites exploitations, à développer l'infrastructure, notamment les ouvrages d'irrigation (programmes d'assainissement et irrigation à petite échelle à Benito Juárez), à encourager le crédit agricole, à élargir l'assurance-récolte, à relever les prix de soutien en particulier pour les cultures alimentaires de base, et à accroître notablement la capacité de production de l'industrie des engrais. Une haute priorité a été donnée à l'expansion de la production agricole et au développement rural en raison des résultats peu satisfaisants obtenus récemment. Le programme national de production alimentaire mérite une mention particulière. Son objectif essentiel est d'accroître en moyenne de 5 pour cent par an, sur une période de 10 à 15 ans, la production de produits alimentaires de base. Les objectifs à court terme sont l'intégration de 200 000 hectares de terres arables non utilisées, l'expansion du crédit et l'octroi d'une assistance technique en particulier pour les cultures de maïs, de blé, de haricots et de graines oléagineuses. Ce programme sera administré par les conseils d'Etat nouvellement créés (*juntas*) auxquels seront associés les organismes régionaux du secteur public, les *ejidatarios*, les *comuneros*, les petits agriculteurs, les institutions de crédit, etc. Le gouvernement a l'intention d'intensifier l'indus-

trialisation des zones rurales et il utilisera à cet effet le fonds national pour le développement des *ejidos* (Fondo nacional de fomento ejidal). Il se propose également, grâce à la mise en œuvre d'un programme d'investissements publics en faveur du développement rural, de créer un plus grand nombre de nouveaux emplois dans les régions rurales défavorisées.

Le plan national de développement du Costa Rica (1974-78) s'est assigné les objectifs suivants: politique concertée de l'emploi; meilleure distribution des revenus; diversification accrue de la production et des exportations; rationalisation du secteur public; renforcement de l'épargne et de l'investissement. Il souligne que seule la croissance économique et une modification des structures de production et des structures socio-politiques sont de nature à relever les niveaux de vie de l'ensemble de la population. Le secteur public sera renforcé. Priorité est aussi accordée à l'expansion de l'emploi, en particulier dans les secteurs productifs. Dans l'agriculture, la productivité humaine devrait augmenter grâce à une meilleure utilisation des terres arables par suite de l'application de projets d'irrigation et de drainage. On estime à 127 000 le nombre d'emplois nécessaires pour faire face à l'afflux des nouveaux venus sur le marché du travail pendant la période couverte par le plan; il est en outre nécessaire de réduire sensiblement les taux actuels de chômage et de sous-emploi. Le secteur agricole devrait absorber environ 18 pour cent du supplément de population active pendant la période 1973-78, alors que la part de l'effectif employé dans l'agriculture tomberait de 37 à 34,5 pour cent. Le plan envisage la constitution d'une commission nationale interministérielle du travail et de l'emploi, chargée de diriger et de coordonner la création de nouveaux emplois. Outre l'intégration de l'Amérique centrale, qui fait l'objet d'une mention spéciale, les objectifs de la stratégie agricole sont les suivants: accélérer ou au moins maintenir les taux de croissance des exportations agricoles ainsi que la croissance et le développement agricoles afin de contribuer plus efficacement à atténuer les disparités de revenus et encourager officiellement la régionalisation, ce qui permettrait de bénéficier d'une base plus large d'approvisionnement. Le plan distingue quatre grands domaines d'action: coordination de la planification et de l'action des organismes agricoles, décentralisation de la planification et de la mise en œuvre du plan, participation des agriculteurs et des *campesinos* aux prises de décisions et affectation d'une part accrue des ressources publiques à certains programmes et projets prioritaires.

Le nouveau plan national de développement du Honduras (1974-78) envisage d'apporter des changements fondamentaux à la structure économique et sociale. Ses principaux objectifs sont d'assurer un revenu suffisant à l'ensemble de la population; de sa-

tisfaire les besoins essentiels en matière de nutrition, de logement, d'éducation, de santé et d'emploi; de réaliser une répartition plus équitable du revenu et des moyens de production; de transformer les structures de production et d'exploiter de façon rationnelle les ressources naturelles. La stratégie du développement agricole a deux pôles principaux: la réforme agraire et le développement des forêts. Elle met en relief le rôle important de la terre et souligne la nécessité de créer des emplois et de transformer la structure *latifundio-minifundio* pour mettre en place une agriculture moderne avec des unités de production viables. Des programmes de réforme agraire intégrée prévoient l'installation de quelque 100 000 familles sur 600 000 hectares. Toutes les ressources forestières seront nationalisées et un conseil du développement forestier sera créé. Les communautés et les coopératives d'agriculteurs auront la possibilité de participer à la mise en valeur de ces ressources. Le programme forestier englobe les activités suivantes: conservation du bois, implantation d'une industrie de traitement du bois, fourniture de bois de meilleure qualité et accroissement des exportations.

En République Dominicaine, le plan intégré de développement agricole (Plan integrado de desarrollo agropecuario — PIDAGRO) pour 1970-74 vise à accroître la production des petits exploitants et à renforcer les organismes publics; il met fortement l'accent sur une approche régionale du développement agricole. Les régions sont subdivisées en communautés dans lesquelles les petits exploitants sont encouragés à participer activement à la planification et à l'exécution de programmes agricoles. La première phase du plan comprenait des sous-programmes dans les domaines suivants: recherche, assistance technique, formation, santé et production animales, crédit, cadastre, études sur la vocation des sols, amélioration institutionnelle. La seconde phase s'ordonne autour des problèmes suivants: commercialisation, réforme agraire, irrigation et drainage, reboisement, développement communautaire.

Le nouveau plan de développement quadriennal de la Barbade (1974-77) fait un gros effort pour abaisser le taux de chômage, actuellement de 11 pour cent, et pour accroître la capacité de production de l'ensemble de l'économie. Il prévoit des investissements accrus dans les sous-secteurs de la canne à sucre et de la banane mais aussi une certaine diversification de la production agricole en vue de remplacer les importations.

D'une manière générale, la Jamaïque accorde la priorité au développement des ressources humaines, à une rénovation de l'agriculture par des programmes de colonisation agraire et à l'expansion des services sociaux, notamment logement et éducation. Le « Livre vert » qui contient les propositions du gouvernement relatives au développement agricole défi-

nit comme suit les grandes orientations: répartition plus équitable des terres agricoles; utilisation plus rationnelle des ressources naturelles, en particulier de la terre grâce à la réforme et à la colonisation agraires ainsi qu'à des travaux d'infrastructure; mise en place de moyens de formation et d'enseignement ainsi que de services de vulgarisation pour les agriculteurs; réorganisation et expansion des activités de recherche s'accompagnant de l'introduction et de la diffusion des techniques nouvelles; programmes de coopération pour les agriculteurs; amélioration des systèmes de crédit et de commercialisation agricoles.

A Saint-Christophe-Nevis, la loi de 1973 sur le développement agricole a pour objet de relever les revenus, d'accroître les possibilités d'emploi et d'assurer à la population un niveau de vie plus élevé. Elle prévoit la constitution d'une société pour la mise en valeur des terres et souligne la nécessité de créer des exploitations agricoles économiquement viables. Un office central de commercialisation agricole sera aussi mis sur pied.

Développement rural intégré

L'approche intégrée du développement rural n'est pas une notion nouvelle. Plus connue sous le terme de « programme d'ensemble » ou de « programmation globale » cette méthode se fonde sur l'expérience de l'Inde au cours des dernières années cinquante et des premières années soixante. Son application soulève toujours des questions de ce genre: où et quand convient-il d'y recourir? quelle doit en être la portée? qui doit en bénéficier?

Etant donné que les crédits disponibles aux fins du développement rural sont très limités dans tous les pays sous-aménagés, les domaines où l'on mettra en œuvre un programme d'ensemble doivent être judicieusement choisis. En Amérique latine, l'expérience récente a montré qu'en opérant ces options il n'est pas toujours possible de concilier l'amélioration du bien-être avec des objectifs plus strictement économiques. Il existe d'une part une approche axée sur le « développement communautaire » dont le but primordial est d'améliorer les services essentiels dans les zones rurales défavorisées, sans tenir compte de leur potentiel économique. Il s'agit là de toute évidence de l'option qui fait passer en premier le bien-être. Il existe d'autre part une approche qui ne donne la priorité qu'aux régions rurales ayant des possibilités certaines de développement, en dépit de leur marasme actuel. Il semble que, dans la région, la préférence soit maintenant progressivement donnée à la seconde approche. Le Chili a adopté la méthode sélective dès 1964 et l'a appliquée de façon plus énergique après 1970, bien que l'instabilité politique et sociale ait récemment freiné son progrès. Depuis

1969, le Pérou a opté pour une formule analogue, ne l'appliquant que dans les régions ayant un potentiel de développement, et l'Equateur s'est engagé dans la même voie depuis 1972. Au contraire, la Bolivie met actuellement en œuvre son programme de développement rural dans de vastes zones, ce qui disperse les efforts. En Colombie, il semble que l'on ait donné la priorité au social dans les projets ruraux, le potentiel économique ne faisant pas l'objet de la même attention.

En Amérique centrale, l'importance accordée à la « programmation globale » varie beaucoup selon les pays. Seuls le Honduras et, dans une mesure limitée, le Panama s'y intéressent activement tandis que El Salvador et le Guatemala se bornent à favoriser le développement « communautaire ».

Les expériences récentes de développement communautaire intégré menées en Equateur et au Pérou dans des régions possédant un potentiel économique sont brièvement décrites ci-après.

EQUATEUR ³

En Equateur, le développement rural s'est heurté à certaines difficultés en raison du nombre relativement élevé d'organismes publics et privés chargés de s'en occuper. C'est là un problème qui n'est pas particulier à ce pays, ni au développement rural. Quoi qu'il en soit, cet état de choses a entraîné de multiples chevauchements d'activités ainsi que des gaspillages de toutes sortes pour aboutir à assez peu de résultats positifs.

Des efforts rationnels viennent d'être entrepris récemment pour surmonter ce handicap et mettre à exécution un nouveau programme pluri-institutionnel dans le cadre de projets nettement définis et localisés. Ce programme se fonde sur la participation active de la population agricole et embrasse une gamme étendue de domaines: redistribution des terres, adduction d'eau, crédit, assistance technique, commercialisation, formation et éducation.

Les premiers efforts se sont principalement concentrés sur la région andine et interandine et l'on a identifié, comme choix possibles, dans la Sierra, 25 zones rurales à forte densité de population. Le choix définitif d'une zone se fait en fonction de certains critères. Tout d'abord, il est indispensable de disposer de renseignements sur divers points essentiels, notamment densité de la population, régime foncier et ressources en eau. On prend ensuite en considération la structure ethnique et sociale de la population, l'existence de projets de mise en valeur des ressources

³ Renseignements tirés de *Informe de identificación de prioridades de inversión en el sector agropecuario de Ecuador*, août 1973.

naturelles et le niveau général de la documentation sur les régions en cause. On tient compte enfin de l'intérêt manifesté par la population et de sa capacité à participer de façon active et responsable aux projets, des organes de développement, tant publics que privés, qui existent dans le périmètre, ainsi que des caractéristiques écologiques (sol, eau et climat) de nature à favoriser la réussite du projet.

A partir de ces critères fondamentaux, il a été décidé d'entreprendre des projets ruraux dans quatre régions: Ayora-Olmedo-La Esperanza, Chota, Quero et Columbe.

Une brève description du projet Ayora-Olmedo-La Esperanza illustrera la nature de ces quatre projets. La région a approximativement 160 kilomètres carrés. Elle se divise en deux secteurs séparés par une ceinture d'exploitations qui ne sont pas incluses dans le projet et englobe une partie des communes de La Esperanza et d'Angochagua (province d'Imbabura), Olmedo et une partie d'Ayora (province de Pichincha). Environ 6 700 habitants, tous Indiens, vivent sur le périmètre du projet, principalement dans des colonies agraires. Une enquête menée en 1971 à El Abra, colonie agraire de 210 personnes, a permis de recueillir les données suivantes: fréquentation scolaire (6-15 ans), 54 pour cent; analphabétisme (groupes d'âge au-dessus de 10 ans), 70 pour cent (hommes: 59 pour cent; femmes: 83 pour cent); instruction scolaire pour les groupes d'âge au-dessus de 10 ans, 5 pour cent.

Presque tous les habitants du périmètre sont des cultivateurs. Certains grands domaines ont déjà été affectés par des projets liés à la réforme agraire actuellement en cours. Les exploitations attribuées à des collectivités ou à des individus ont en moyenne une superficie de 6 à 8 hectares par famille. Dans deux des trois projets en cours d'exécution, les plans nécessitent une mise en culture collective de la plus grande partie de la superficie labourable. Les principales cultures sont l'orge, le blé, les haricots de lima, les pommes de terre et, dans une moindre mesure, les haricots, les pois et les maïs. Le bétail, en particulier le bétail laitier, est important mais les ovins et les porcins tiennent aussi une place non négligeable en tant que production complémentaire. Les principaux produits commercialisés sont l'orge, le blé, les pommes de terre et le lait.

Dans le périmètre du projet de Cayambe, le revenu annuel des anciens métayers (4 hectares de culture en moyenne) est estimé à 5 000 sucres (200 dollars U.S.) et celui des *apegados* (moins de 2 hectares de culture) à 3 500 sucres (140 dollars).

Le morcellement des grands domaines a donné naissance à des coopératives paysannes actives et efficaces. Les plus anciennes et les plus importantes, dont les dirigeants ont une très grande influence, se trouvent dans le projet de Pesillo. Les ressources

humaines de la région sont de niveau avec les potentialités naturelles de développement et plusieurs institutions y sont à l'œuvre.

Les conditions de vie, d'un niveau très bas, s'améliorent progressivement grâce à des programmes de transfert des terres et de mise en valeur des ressources naturelles déjà amorcés dans plusieurs secteurs.

La zone dans laquelle le projet est situé a été définie « zone de forêts humides de montagne »; le niveau moyen des précipitations est d'environ 1 000 millimètres, avec des maximums en avril et en novembre. Il pleut en moyenne 149 jours par an et le degré hygrométrique est en moyenne de 78 pour cent. Les relevés de température indiquent une moyenne maximale mensuelle de 13,5°C en mai. La partie inférieure de la zone est une vallée large et presque plate, parcourue par quelques cours d'eau. Le *cangahua* durci, dépôt de cendres volcaniques anciennes, est le substrat sur lequel les cendres accumulées plus récemment ont formé les sols actuels. Cette couche superficielle a des profondeurs variables et sur de grandes étendues elle a été entièrement dégradée par l'érosion qui a laissé le *cangahua* à découvert, en particulier sur les pentes. Une étude détaillée des sols a été effectuée à Pesillo et une carte a été établie à l'échelle de 1:5 000. La couche de *cangahua* durci se rencontre tantôt à la surface tantôt à des profondeurs pouvant atteindre 1 mètre. On a dénombré huit séries de sols allant des limons profonds et très profonds bien drainés avec cendres volcaniques noires, à des sols tourbeux très médiocrement drainés. Le projet régional de transfert des terres de Cayambe prévoit, entre autres, une description des terres arables des huit domaines intéressés par le projet. On a dressé, sur la base de la carte des sols du domaine El Pesillo, deux cartes d'utilisation des terres à l'échelle de 1:5 000. L'une d'elles indique en détail les possibilités d'utilisation des terres; trois principaux facteurs, profondeur du sol, pente du terrain, drainage, ont été pris en considération pour déterminer 15 modes d'utilisation en précisant: les conditions du sol (fertilité apparente, profondeur et perméabilité); les mesures d'amélioration nécessaires; et, d'une manière générale, l'importance des mesures de conservation.

Ces études constituent une excellente base d'action pour le reste de la zone d'Ayora, Olmedo et La Esperanza dont les conditions et les caractéristiques ressemblent beaucoup à celles du domaine d'El Pesillo.

Les sols sont maintenant consacrés principalement à la culture du blé, de l'orge, des pommes de terre ainsi qu'à l'aménagement de pâturages et, sur une plus petite échelle, à la culture de maïs, pois, haricots de lima, quinox, légumes, avoine fourragère, sorgho et autres cultures destinées à couvrir les besoins lo-

caux. Une autre culture importante, qui exige une main-d'œuvre nombreuse, est le pyrèthre, cultivé en altitude. La production animale comprend la viande de mouton, la laine, le porc et surtout le lait. Les porcs et les ovins sont de race indigène; ils sont élevés dans des étables et des parcs communaux, sans aménagements spéciaux. Les ressources en eau d'irrigation apparaissent satisfaisantes d'après les études hydrologiques effectuées dans la région (sources d'approvisionnement, débit des cours d'eau, réseau d'irrigation en place dans les domaines). Il est en particulier facile de capter l'eau dans la partie supérieure du fleuve La Chimba qui, à cet endroit, n'est pas encore très encaissé; il serait en revanche très difficile sinon impossible de le faire sur les tronçons moyen et inférieur où le lit descend à un niveau trop bas pour que l'on puisse élever l'eau. L'ensemble du bassin de La Chimba doit être entretenu de manière à éviter que le débit fluvial ne diminue de volume d'année en année. Dans une partie du réseau d'irrigation, l'eau sera amenée par gravité.

Bien que l'on ne dispose pas d'étude expressément consacrée au développement forestier, le service des forêts du Ministère de l'agriculture estime que certaines zones (qui n'ont pas encore été exactement délimitées) sont propices à la plantation et à l'exploitation de forêts. Un important projet va être mis à exécution dans les hautes régions d'Angla et de Topo où la plantation des espèces suivantes a été recommandée: *Eucalyptus globulus* pour la production de bois; *Prunus serotina*; *Cupressus lusitanica*; et *Pinus radiata*, qui serait utilisé avec l'eucalyptus comme brise-vent.

Sur la base de toutes ces études, il a été recommandé de concentrer les opérations de développement régional intégré sur un périmètre d'environ 15 600 hectares situé entre les villages d'Ayora et de La Esperanza, en accordant la priorité aux projets propres à encourager une participation active des paysans en vue de provoquer un changement dans les attitudes, d'élargir les possibilités offertes et de relever le niveau des revenus. Pour établir les directives, on a utilisé les données relatives au projet régional de Cayambe et aux projets de réinstallation de colons à Pesillo et à El Abra, ainsi que des informations puisées à d'autres sources, notamment les documents élaborés à l'échelon provincial par la Mission andine.

PÉROU ⁴

Au Pérou, des projets de développement rural intégré sont mis en œuvre dans les régions où une réforme agraire est en cours. Pour choisir les pé-

mètres des projets, on a retenu les critères suivants: importance de la zone dans la réforme agraire, aux échelons régional et national; rendement probable des investissements du point de vue social et économique, en particulier pour ce qui concerne la production alimentaire, la redistribution des revenus et l'augmentation du revenu par habitant; possibilités d'amélioration immédiate des réseaux d'irrigation grâce à l'application du nouveau code d'usage des eaux; exigences normales des organismes de financement concernant la viabilité technique, économique et financière des projets d'investissement; documentation de base disponible, notamment études sur l'infrastructure, les sols, l'eau et la commercialisation; estimation des possibilités dont dispose l'administration locale pour répondre aux besoins de nouveaux projets.

Les projets se fondent d'une manière générale sur des prévisions de production portant sur une période de cinq ans et ils tiennent compte, de façon aussi réaliste que possible, de l'évolution probable des techniques de gestion des exploitations au cours de cette période.

Les premiers projets approuvés avaient notamment pour but d'améliorer rapidement le revenu et les conditions de vie d'environ 24 000 familles de paysans à qui des terres avaient déjà été attribuées dans le cadre de la réforme agraire. Un système de gestion coopérative des exploitations, avec formation des agriculteurs et assistance technique, a été introduit. L'accent est également mis sur les aménagements destinés à améliorer la commercialisation et le traitement des produits locaux. On a tout d'abord fait porter l'effort sur des régions du littoral où la réforme agraire a été énergiquement poussée; puis sont venus les projets de la zone de Ferrañaje et de Virú. Les études ont été ultérieurement élargies de façon à inclure la zone andine, ce qui a donné naissance aux projets de Anta et de Lampa-Capachica.

Les projets se fondent sur une disposition expresse de l'article 92 du décret-loi 17716 ⁵.

Au Pérou, les projets régionaux englobent six principaux programmes axés sur les domaines suivants:

- a) régime foncier (expropriations, primes, organisation des entreprises);
- b) production (cultures, plantations forestières, élevage, artisanat, aviculture);

⁴ Données puisées principalement dans le plan de développement de l'agriculture et de la commercialisation dans les zones de réforme agraire du Pérou, Rapport général, mai 1971.

⁵ L'article 92 stipule: « Dès qu'un district d'application de la réforme agraire a été délimité, la direction générale de la réforme agraire et de la colonisation rurale établit conjointement avec le Bureau de la planification agraire (OPSA) le plan de développement dudit district qui englobe les activités de recherche, vulgarisation, développement, crédit, commercialisation, etc., nécessairement associées aux opérations visant à modifier le régime foncier. »

- c) programme de formation et d'assistance technique (centres régionaux, assistance technique, centres régionaux de formation);
- d) infrastructure (routes, électrification, ouvrages d'art, irrigation et drainage);
- e) commercialisation et programme agro-industriel (organisation matérielle, organisation du marché);
- f) crédit.

Le programme relatif au régime foncier constitue le cadre dans lequel s'insèrent les cinq autres. Le gouvernement adopte, pour chaque zone d'application de la réforme agraire, une procédure d'attribution des terres expropriées qui peut varier selon les zones. Il détermine la superficie à attribuer, le nombre de paysans qui bénéficieront de la réforme et ses modalités d'application.

Les cultures, l'élevage et les autres activités sont soigneusement planifiés afin de tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles et l'on prépare, pour chaque zone, un calendrier cultural, proposant plusieurs plans de cultures qui tiennent compte des conditions locales.

Les objectifs nationaux et le cadre général du développement agricole sont arrêtés au niveau national par le Ministère de l'agriculture et transmis au service de planification des diverses zones de réforme agraire. Ces services travaillent en étroite collaboration avec les conseils de zone au sein desquels les organisations coopératives d'agriculteurs sont directement représentées et collaborent à la préparation de directives pour les coopératives de production des zones intéressées. Il est entendu que la planification agricole ne doit pas être trop centralisée et que les agriculteurs doivent avoir amplement l'occasion d'y prendre part personnellement.

Pour améliorer l'encadrement, partie essentielle du projet, le gouvernement du Pérou a créé un organisme dénommé Centre national de formation et de recherche pour la réforme agraire (CENCIRA), doté de crédits importants et qui bénéficie de l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la FAO.

Dans les zones où est appliquée la réforme agraire, l'infrastructure est généralement médiocre et les divers plans régionaux contiennent des propositions pour remédier à cette situation. Ils mettent l'accent principalement sur la construction d'ouvrages et de routes à l'échelon de l'exploitation. Ils ne prévoient pas de travaux d'irrigation sur une grande échelle, ni l'implantation d'un réseau de grandes routes ou l'installation de centrales électriques. Dans les premiers temps, ils s'intéressent uniquement à des travaux complémentaires ou secondaires, soit autonomes, soit in-

tégrés dans des programmes nationaux à base plus large et plus onéreux.

La commercialisation des produits agricoles et de l'élevage est l'un des maillons les plus faibles de l'agriculture péruvienne. Le système de commercialisation est solidement implanté pour les articles d'exportation comme le coton et le sucre produits sur les grands domaines (*latifundios*), mais il est en revanche très défectueux pour d'autres produits vendus principalement par les paysans. Les améliorations visent donc à répondre aux besoins de ces derniers, notamment à créer un réseau satisfaisant d'installations publiques d'emménagement. On a aussi reconnu la nécessité de modifier radicalement le système de crédit agricole.

Intégration économique régionale

L'intégration économique en Amérique latine s'est poursuivie selon les mêmes lignes que les années précédentes. Le Marché commun des Caraïbes et le Groupe andin constituent les initiatives les plus originales et les plus dynamiques, tandis que l'Association latino-américaine de libre-échange et le Marché commun de l'Amérique centrale n'ont pas donné jusqu'ici de résultats positifs. Les pays des Caraïbes qui avaient fondé en 1968 une association de libre-échange (CARIFTA) ont signé le 4 juillet 1973 à Chaguaramas le traité portant création de la Communauté et du Marché commun des Caraïbes (CARICOM). Les principaux objectifs de ce nouveau plan d'intégration sont l'application d'un tarif douanier et de règlements commerciaux communs, l'harmonisation des systèmes fiscaux et de la législation économique, la rationalisation de l'agriculture, l'application d'un taux de change commun, la coordination des politiques économiques, la création d'un service consultatif commun sur la planification du développement, un programme conjoint d'action pour le développement industriel et la promotion concertée du tourisme.

Le CARICOM prévoit un traitement spécial pour les pays peu développés de la Communauté, comportant notamment des concessions tarifaires, des stimulants fiscaux, une application échelonnée de l'accord sur les tarifs extérieurs, un traitement spécial pour les exportations intrarégionales en provenance des pays les moins développés et une assistance en vue de la promotion des exportations. Le traité de Chaguaramas prévoit aussi la coopération directe d'institutions associées avec les commissions ministérielles. Ces institutions comprendront notamment la Banque de développement des Caraïbes et la Société d'investissement des Caraïbes.

Le secrétariat de la Communauté étudie la possibilité de centraliser les achats de certains produits essentiels importés dans la zone CARIFTA/CARICOM afin

de lutter contre la hausse rapide des prix à l'importation ainsi que des frais de transport, et de réduire le coût de la vie. Lors d'une réunion du Conseil des ministres de la CARIFTA/CARICOM tenue au début de 1974, le secrétariat a suggéré la création d'un conseil régional du commerce qui comprendrait des représentants des gouvernements et du secteur privé.

L'événement agricole le plus intéressant, intervenu dans le cadre de l'accord de Carthagène, a été la première réunion des ministres de l'agriculture qui a eu lieu à la fin de janvier 1974. L'entente s'est faite sur plusieurs points importants et il a été convenu d'intensifier le mouvement d'intégration régionale en conjonction avec les efforts de développement agricole déployés au niveau national; de mettre au point des procédures opérationnelles pour réaliser dans les plus brefs délais possibles l'intégration du secteur agricole; de coordonner les politiques nationales de développement agricole qui donnent la possibilité d'assurer la complémentarité des agricultures des pays de la sous-région (cette coordination tiendra compte non seulement des avantages relatifs mais aussi de l'impact des mesures prises dans les zones déprimées et dans celles qui ont une forte densité de population); de donner une haute priorité à la fourniture de produits agricoles; d'harmoniser dans les instances et les diverses réunions internationales l'action des Etats membres dans le domaine de l'agriculture; d'intensifier les programmes de coopération scientifique et technique entre les Etats membres en vue de réduire la dépendance technologique à l'égard des pays tiers et d'accélérer le processus de transmission des techniques mises au point ou adaptées par des pays de la sous-région; d'adopter des normes et d'établir un système en vue de l'application coordonnée de programmes phytosanitaires et de santé animale de manière à faciliter le commerce des produits agricoles; de coordonner et d'orienter les politiques forestières en vue d'une utilisation rationnelle et de la conservation des ressources naturelles; d'inviter les organes directeurs de l'accord de Carthagène à modifier le cadre institutionnel du comité directeur afin de renforcer les ressources techniques requises dans le processus d'intégration agricole; enfin, de coordonner les actions concertées afin d'acquérir une position plus forte dans les négociations portant sur les importations de produits alimentaires et de moyens de production agricoles.

Les ministres de l'agriculture du Groupe andin présents à cette réunion ont aussi recommandé de créer un conseil de l'agriculture rattaché au comité directeur de l'accord de Carthagène qui serait chargé d'analyser périodiquement les progrès de l'intégration, de constituer les groupes de travail nécessaires et de renforcer les services des ministères de l'agriculture des Etats membres s'occupant de l'intégration agri-

cole. Les ministres ont aussi invité le comité directeur à soumettre des propositions de programmes communs ayant pour objet d'encourager la production de céréales et de graines oléagineuses et la production animale ainsi qu'à effectuer, en collaboration avec la Société de développement andin, une étude de viabilité en vue de la création d'un système agricole sous-régional.

Quant à l'intégration économique de l'Amérique centrale, elle continue d'être tenue en échec par l'absence de décisions politiques, bien que les échanges intrarégionaux aient progressé de 15 pour cent en 1973.

La FAO a publié une étude prospective du développement et de l'intégration du secteur agricole en Amérique centrale, d'ici à 1990⁶. Elle a élaboré deux principaux modèles de croissance: dans la première hypothèse, on conserverait dans la sous-région la structure actuelle de la répartition des revenus et de l'utilisation des facteurs de production; dans la seconde, la répartition des revenus et la structure des exploitations subiraient des modifications, tandis que les facteurs de production seraient utilisés plus rationnellement en vue d'optimiser les possibilités d'emplois. La seconde hypothèse comprend aussi, parmi les éléments de sa stratégie d'intégration, une réduction progressive des disparités entre les taux de croissance du produit intérieur brut des divers Etats membres. L'étude de la FAO propose une stratégie générale axée sur deux grandes lignes d'orientation: accroître et diversifier la production pour répondre à la croissance de la demande intérieure résultant d'un relèvement et d'une répartition plus équitable des revenus; utiliser les ressources productives plus rationnellement, tant du point de vue économique que social, et faire en sorte que la population rurale retire une plus grande part des avantages de la croissance.

Au sein de l'Association latino-américaine de libre-échange (LAFTA) une série de négociations a eu lieu en 1974 afin de renforcer l'intégration grâce à l'adoption de nouvelles règles politiques, institutionnelles et opérationnelles. Les pays andins ont proposé un certain nombre de mesures que la LAFTA devrait adopter en vue d'accorder un traitement de faveur aux pays les moins développés et à ceux dont le marché est limité. Le Mexique a aussi formulé, en vue du renouvellement de la LAFTA, des suggestions concernant les points suivants: amélioration du traité de Montevideo, accords complémentaires, politique industrielle et rôle des entreprises multinationales, appui aux pays peu développés, et réorganisation administrative.

⁶ *Perspectivas para el desarrollo y la integración de la agricultura en Centroamérica*, étude préparée par le Groupe consultatif PNUD/FAO pour l'intégration économique de l'Amérique centrale (GAFICA), Guatemala, 1974.

Plans et politiques de développement

Tous les plans récents de la région témoignent d'une préoccupation commune pour les objectifs socio-économiques du développement entendu dans un sens plus large que la simple croissance, à savoir l'élimination de la pauvreté, l'augmentation des ressources alimentaires, des revenus et de l'emploi, et leur meilleure distribution⁷. Quoique la plupart des nouveaux plans aient adopté théoriquement ces objectifs, bien peu sont parvenus à modifier leur méthodologie en conséquence ou à les traduire en politiques et programmes concrets. Ils n'envisagent donc pas toujours jusqu'au bout les répercussions de ces objectifs sur les formes et niveaux de consommation, sur les taux d'épargne et d'investissement et sur les combinaisons d'inputs, la technologie et la gamme des productions ni même leurs implications structurelles pour la production, l'échange, les institutions ou la technique. Ce seront là les prochaines étapes méthodologiques et techniques que devra franchir la planification en Asie.

Malheureusement, l'intention de poursuivre ces objectifs sociaux et distributifs s'est affirmée en une période où le taux de croissance (en particulier le taux de croissance par habitant) s'est ralenti dans de nombreux pays, notamment ceux d'Asie du Sud. La réalisation de ces objectifs n'a pas non plus été facilitée par l'évolution récente de l'économie mondiale. La poussée inflationniste grandissante et l'incertitude qui règne sur le marché à court terme des produits de base ont rendu plus difficiles non seulement les réalisations et l'évaluation des résultats obtenus mais aussi l'allocation des investissements et la fixation des objectifs futurs⁸. Les événements économiques internationaux ont court-circuité nombre de nouveaux objectifs et stratégies: l'Inde, par exemple, a déjà entrepris une révision du plan lancé cette année même. Depuis 1971, au Pakistan, la planification est faite sur une base annuelle, quoiqu'un nouveau plan quinquennal soit actuellement en préparation et doive prendre effet à partir de juillet 1975.

Pour les pays de l'Indochine — République khmère,

Laos et deux Viet-Nam — l'absence de règlement définitif de la situation politique et militaire constitue toujours un frein au développement. En République khmère, bien que le second plan quinquennal (1968-72) ait accordé une haute priorité à l'agriculture, la guerre a provoqué une chute brutale des investissements et des réalisations, et ce pays, qui exportait des quantités appréciables de riz, est devenu importateur net. Au Laos également, et pour les mêmes motifs, le plan de développement 1969-72 qui accordait une haute priorité à la production agricole n'a pu être mis en application; toutefois la signature du cessez-le-feu en 1973 a permis d'entreprendre en 1974 un nouvel effort de planification. Le plan 1974-79 est en cours de préparation. Les deux principaux objectifs semblent être l'intégration économique nationale et l'autosuffisance, qui signifie que le pays devra compter davantage sur ses ressources propres. Les priorités ont été fixées comme suit: réinstallation des réfugiés; reconstruction de l'infrastructure du pays; création de zones de développement intégré.

Le Bangladesh, lors de son accession à l'indépendance en 1971, a hâtivement préparé son premier plan quinquennal (1973-78). Les objectifs de base de ce plan, qui reflètent la philosophie politique nationale, à savoir celle d'un socialisme démocratique, sont les suivants: réduire la pauvreté; évaluer vers 1973-74 les niveaux économiques d'avant la guerre; atteindre un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5,5 pour cent par an (avec un taux de croissance du revenu par habitant d'environ 2,5 pour cent); faire baisser les prix et accroître la production des articles de première nécessité; réduire la dépendance envers l'aide étrangère; enfin, assurer une distribution plus large et plus équitable des revenus et des possibilités d'emploi.

Le plan fixe le montant total des dépenses de développement à 44 550 millions de takas (environ 5 570 millions de dollars U.S.), dont environ 90 pour cent dans le secteur public. La stratégie générale du plan vise les objectifs conjugués de création d'emploi et d'accroissement de la production. Pour la période du plan, les prévisions portent sur la création de 4,1 millions d'emplois qui permettraient d'absorber tous les nouveaux venus sur le marché du travail et d'entamer partiellement l'actuel chômage ou sous-emploi.

L'agriculture reçoit la première priorité et les grands objectifs de ses programmes sectoriels sont: atteindre en 1978 l'autosatisfaction des besoins céréaliers; élargir les possibilités d'emploi; enfin, augmenter la production des cultures d'exportation. Le plan prévoit pour l'agriculture un taux de crois-

⁷ Les principales caractéristiques des plans de développement en cours de réalisation en Extrême-Orient sont données au tableau annexe 12.

⁸ Tandis que la hausse des prix à l'exportation conduit à une augmentation réelle du revenu, l'inflation induite de l'extérieur déprime cette augmentation réelle. Mais comme cette inflation affecte principalement les produits importés, les indices habituellement appliqués pour ramener les estimations de croissance à prix courants en estimations à prix constants risquent de fausser les calculs. L'indice des termes de l'échange ne peut non plus résoudre le problème, car une troisième composante, l'inflation interne, doit être prise en compte. Etant donné que le rapport entre les trois composantes nous échappe, il est difficile d'évaluer l'augmentation réelle du produit national brut et le progrès réel accompli dans la réalisation des objectifs des plans.

sance annuel de 4,6 pour cent et lui consacre 24 pour cent du montant total des dépenses de développement. Pour la production végétale, la stratégie met surtout l'accent sur un apport intégré de moyens modernes de production (irrigation, variétés à haut rendement, engrais, protection des cultures) accompagnés des stimulants et des mesures institutionnelles nécessaires. L'effort d'irrigation comporte surtout de petits projets donnant des résultats rapides et demandant peu d'investissements. Les principaux rajustements de la politique économique comprennent le passage graduel du subventionnement des moyens de production à l'offre de prix avantageux, le progrès technologique dans la production du jute, la mécanisation agricole sélective, et l'amélioration organisationnelle. Un certain nombre de réformes institutionnelles sont suggérées pour servir de support à la mise en application du plan ainsi qu'à la réalisation de ses objectifs distributifs. Le nouveau programme de développement rural intégré, qui s'inscrit en tête du mouvement de développement rural, s'appuie sur les trois éléments suivants: organisation des coopératives, travaux de génie rural, et développement des centres de formation et de modernisation de Thana (basé sur l'expérience de Comilla). Un programme modéré de réforme agraire est également prévu.

Le second plan quadriennal de la Birmanie a été formulé dans le cadre du plan de 20 ans (1974/75-1993/94) lancé en avril 1974, comportant cinq phases de quatre années chacune et visant à: doubler le niveau de vie de la population par rapport à 1973/1974; transformer l'économie purement agricole en une économie basée sur l'agriculture; et socialiser la production de telle manière qu'en 1993/94 48 pour cent des terres appartiennent aux exploitations étatiques et 26 pour cent aux exploitations coopératives.

A moyen terme, le second plan quadriennal (1974-1978) fixe à 4,5 pour cent le taux moyen de croissance annuelle du PIB (avec un taux de croissance de 2,4 pour cent par habitant). La valeur moyenne annuelle des exportations doit atteindre 1 540 millions de kyats (320 millions de dollars U.S.) et les investissements annuels moyens sont fixés à 1 milliard de kyats dans le secteur public et à 1 920 millions dans les secteurs privé et coopératif. Les entreprises commerciales étatiques et coopératives doivent être réorganisées selon des principes de gestion commerciale, et la productivité du travail doit y augmenter à raison de 2 pour cent par an.

La stratégie de base repose notamment sur l'expansion immédiate de la production dans les secteurs à période de gestation courte, de façon à accélérer la croissance. Dans cette optique, la première priorité va à l'agriculture, aux forêts et aux mines, les trois principaux piliers de l'économie de la Birmanie. Le plan prévoit pour les différents secteurs de l'économie les taux moyens annuels de croissance sui-

vants: agriculture 4 pour cent; élevage et pêche 3,4 pour cent; mines 2,4 pour cent; transport et communications 5,2 pour cent; industries manufacturières 7,5 pour cent; énergie électrique 9,1 pour cent. Le taux de croissance de 4,5 pour cent du PIB peut s'avérer un objectif difficile à atteindre au vu des récents événements de l'économie mondiale et des résultats obtenus dans le passé (approximativement 2,5 pour cent par an). Par contre, l'objectif annuel d'exportation (1 540 millions de kyats), bien que double de celui des années antérieures, ne semble pas hors de portée, compte tenu des prix actuels.

La nouvelle constitution envisage une certaine libéralisation de l'économie, tandis que le plan prévoit des encouragements à la petite industrie privée et précise que les entreprises publiques doivent fonctionner selon les principes de l'entreprise privée, les performances étant mesurées d'après le rapport input/output. Le fait que l'aide extérieure et le crédit à long terme soient à nouveau sollicités (assistance de la BIRD et de la BAD dans le secteur des transports et participation étrangère prévue pour la prospection pétrolière maritime) est un indice de changement d'orientation de la politique économique.

En Inde, le projet de cinquième plan quinquennal (1974-79) s'inscrit dans une prospective de 12 ans (1974/75-1985/86). Les éléments essentiels de la stratégie adoptée pour atteindre le double objectif du plan — suppression de la pauvreté et autonomie économique — ainsi que les taux de croissance fixés pour les différents secteurs ont été analysés dans l'édition de 1973 du présent rapport. La disparité des taux de croissance prévus pour les différents secteurs entraînera une modification structurale du PIB, la part réservée à l'industrie, aux mines et à la construction augmentant relativement à la part de l'agriculture, ramenée de 46 à 42 pour cent en 1978/79.

Les ressources financières nécessaires au cinquième plan sont estimées à 534 110 millions de roupies (aux prix de 1972/73) dont 95,4 pour cent seront d'origine intérieure; 89 pour cent environ des dépenses seront affectées aux investissements. La valeur des exportations devrait croître à un rythme annuel de 7,6 pour cent grâce notamment à une augmentation dans les secteurs de l'industrie mécanique, des minerais de fer, de l'artisanat, des textiles de coton, de l'acier, de la pêche et du cuir. La politique de remplacement des importations sera centrée sur quatre grandes catégories de produits: pétrole, métaux, machines et équipement, engrais.

L'effort principal est dirigé vers le secteur agricole afin d'élever le niveau de consommation de 25 millions de ménages ruraux les plus défavorisés (30 pour cent de la population rurale). Il faudra modifier les programmes de développement agricole pour qu'ils puissent également bénéficier aux petits exploitants et aux ouvriers agricoles: une aide spéciale sera ac-

cordée aux petits exploitants dans le cadre de programmes zonaux et on élargira les programmes spéciaux destinés aux sections et zones les plus faibles de l'économie agricole. Atteindre un taux de croissance de 5,5 pour cent et assurer un revenu minimal aux 30 pour cent de la population rurale les plus défavorisés supposent une diminution progressive du taux d'accroissement de la population (2 pour cent par an pour la période 1971-76 et 1,7 pour cent par an pour 1976-81), hypothèse incertaine au vu de la poussée démographique actuelle.

Bien que le plan ait été officiellement lancé en avril 1974, l'impact imprévu des crises pétrolière, alimentaire et inflationniste a déjà amené une révision des ressources et des objectifs. C'est pourquoi le plan ne devait prendre effet qu'en octobre 1974.

Le second plan quinquennal (1974-79) de développement de l'Indonésie, à l'instar de nombreux autres nouveaux plans de la région, met un accent nouveau sur la réalisation d'objectifs sociaux plus vastes, tels que l'amélioration de l'alimentation, de l'habillement, du logement, l'augmentation de l'emploi, et l'extension des services sociaux. Le plan, qui demandera une dépense totale d'environ 4 859 milliards de roupies, prévoit un taux de croissance annuel de 7,5 pour cent et une augmentation annuelle du revenu individuel d'environ 5,2 pour cent. Il fixe la croissance sectorielle annuelle à 5 pour cent pour l'agriculture, 13 pour cent pour l'industrie, 9 pour cent pour les mines, et 10 pour cent pour les communications.

Durant la période du plan, la dépendance envers l'aide étrangère doit être réduite de moitié (de 35 pour cent elle doit être ramenée à 17,7 pour cent seulement du budget total de développement), des dispositions étant prises pour que cette aide soit répartie entre les 26 provinces, dans le cadre du nouveau programme d'aide au développement provincial. Jouissant d'une bonne réputation auprès des créditeurs, et favorisée par la hausse rapide des prix et de la production de ses matières premières (en particulier pétrole, bois et caoutchouc), l'Indonésie devrait avoir peu de difficultés à constituer un montant adéquat d'investissements d'ici la fin de la décennie. L'un des problèmes du passé a été la satisfaction des besoins alimentaires de la population. Le gouvernement cherche désormais à augmenter les stocks et à stabiliser les prix en achetant du riz aux producteurs nationaux par l'intermédiaire des organismes de développement rural et des coopératives rurales, et en procédant à des importations.

Le plan quadriennal (1974-77) de développement des Philippines met également l'accent sur les aspects égalitaires du développement. Ses principaux objectifs sont: la répartition plus équitable des revenus et des richesses; l'élargissement du marché de l'emploi; la promotion sociale; la stabilisation des prix; l'accélération de l'expansion économique; la promotion

du développement régional et de l'industrialisation; et l'amélioration de la balance des paiements. La croissance annuelle réelle du PNB devrait être de 7 pour cent et celle du revenu individuel de 5 pour cent, sous réserve que la croissance démographique soit ramenée à 2,5 pour cent par an. Les taux de croissance prévus pour les principaux secteurs sont: 5 pour cent pour l'agriculture; 18 pour cent pour les mines; 10 pour cent pour les industries manufacturières; 10 pour cent pour la construction; et 4,9 pour cent pour le transport et les services publics.

Un taux accru d'investissement impliquant une plus grande mobilisation des ressources intérieures constitue le moyen clé pour réaliser ces objectifs. Les investissements devraient connaître une augmentation de 15 pour cent, tandis que les recettes fiscales, qui représentent actuellement 13 pour cent du PNB, devraient atteindre 16 pour cent en 1977. Entre deux tiers et trois quarts des dépenses totales d'investissement devraient être financés par l'épargne intérieure, le reliquat étant couvert par des fonds étrangers.

Les principaux objectifs fixés pour le secteur agricole sont l'accélération du transfert des terres, l'auto-suffisance alimentaire, la conservation et le développement des ressources forestières, la promotion des exportations et des productions permettant de supprimer l'importation. Les différentes stratégies prévues pour atteindre ces objectifs sont fondées sur la réalisation rapide de la réforme agraire; la promotion des investissements privés par des mesures de crédit et d'encouragement; une intensification de la programmation régionale avec la participation des administrations locales et des communes; la forte promotion des agro-entreprises privées et la création de liaisons-aval avec l'industrie; une planification et une mise en application intégrées des programmes de développement rural; enfin, la coordination de tous les organismes gouvernementaux, depuis le niveau national jusqu'au niveau local, en vue de la réalisation des programmes. Un accent particulier est mis sur le programme de réforme agraire qui devrait être achevé vers 1977 pour les terres rizicoles et céréalières. Un second aspect important du plan est la forte approche régionale. Le pays est découpé en 11 régions de développement, possédant chacune un conseil de développement régional (subdivision de la National Economic and Development Authority) chargé d'inventorier les ressources régionales, de préparer les plans régionaux et de coordonner et assister toutes les activités de planification aux niveaux régionaux et sous-régionaux.

En Malaisie, la nouvelle politique économique visant à l'éradication de la pauvreté et à la restructuration de la société se situe dans une prospective de 20 ans, les 5 premières années s'articulant autour du second plan national (1971-74). L'examen effectué

à la mi-étape du second plan ne se limite pas seulement à l'évaluation des progrès réalisés, mais tente de discerner les voies et moyens qui permettront d'aborder les nouveaux problèmes et de renforcer les politiques et programmes initiaux. Cet examen fait apparaître pour les trois premières années du plan une croissance annuelle moyenne, à prix courant, de 11 pour cent (et même de 20 pour cent en 1973) alors que l'objectif était de 6,5 pour cent par an; ce résultat est dû notamment à la forte montée actuelle des prix des principaux produits de base de la Malaisie. En termes réels, la croissance a été estimée à 6,9 pour cent par an. Par contre, la réalisation des objectifs plus généraux du développement, tels que la réduction du chômage et de la disparité des revenus, n'a pas progressé au même rythme.

La croissance annuelle moyenne du secteur agricole, évaluée au prix de 1970, a été de 7,5 pour cent alors que les objectifs du plan étaient de 8,3 pour cent. Aux prix courants, la valeur de la production de caoutchouc, d'huile de palme et de sciages marque des augmentations allant de 14 à 20 pour cent pour 1973, tandis que la production de paddy a continué à progresser par suite de rendements plus élevés et de la pratique de la double culture, et ce en dépit des conditions météorologiques défavorables de 1972. Malgré ce taux élevé de performance, l'examen ne prévoit pas une augmentation de la production agricole supérieure à 7 pour cent en 1974, conséquence des probables mesures anti-inflationnistes des pays industrialisés. Toutefois, le principal facteur de croissance semble devoir être le secteur de la petite propriété, reflétant en cela les efforts de planification et de développement de la décennie écoulée. L'augmentation du revenu réel des petits propriétaires répondra partiellement aux objectifs du plan concernant la distribution améliorée du revenu. Les autres réformes d'ordre socio-économique envisagées, telles que la modernisation des zones rurales, l'éducation et la formation professionnelles et la création d'une communauté commerciale et industrielle malaise, seront plus longues à réaliser du fait même de leur nature.

L'effort de création d'emplois dans le secteur agricole n'a pas eu les résultats escomptés et le plan n'a été réalisé qu'à 58 pour cent; ceci résulte essentiellement des technologies à fort coefficient de capital et faible coefficient de main-d'œuvre introduites dans le secteur du caoutchouc. Toutefois, on espère ramener le chômage de 7,5 pour cent de la population active en 1970 à 7 pour cent en 1975, grâce surtout aux nouveaux programmes de mise en valeur des terres et d'industrialisation.

L'innovation technologique et ses implications politiques

L'adoption de technologies améliorées pour le riz et le blé, de même que pour l'huile de palme, le

caoutchouc et le thé, a en grande partie suscité l'accélération récente de la production alimentaire et agricole dans les régions d'Extrême-Orient (mises à part les mauvaises années de 1971-72). La mise au point et l'adoption de nouvelles technologies continueront à déterminer, dans une large mesure, le niveau des revenus et de la nutrition dans cette vaste région.

Certains facteurs ont influé sur l'orientation du changement technologique en Asie, et pas toujours dans les directions les plus souhaitables. Une technologie à grande échelle et fort coefficient de capital, si elle accroît la productivité du travail, peut ne pas être la plus rationnelle quant à l'utilisation des ressources rares des pays intéressés. L'adoption sans discernement d'une certaine technologie résulte souvent de la propension à imiter les modèles de développement ou de technologie des pays développés, sans tenir suffisamment compte des réalités et des besoins locaux, ou sans évaluer suffisamment le coût véritable en termes socio-économiques. Ce n'est pas simple coïncidence si le seul pays qui ait développé des technologies adaptées à la spécificité de ses besoins, de ses facteurs de production et de ses objectifs sociaux, est le Japon, pays qui n'a pas été soumis au colonialisme. D'autre part, la République de Corée, dans des conditions analogues, a copié avec succès le modèle japonais, tandis que la Malaisie diversifie à présent l'organisation de sa production et modifie sa technologie en fonction de ses conditions propres. L'adoption de technologies inadaptées a également résulté de facteurs négatifs tels que l'absence de véritables alternatives technologiques du fait que la science et la recherche des pays développés sont naturellement orientées vers le développement d'une technologie apte à satisfaire leurs propres besoins, tandis que dans les pays en voie de développement, l'absence de politique technologique bien définie favorise une tendance malencontreuse. Dans ce contexte, le choix technologique a été laissé à l'initiative privée qui, cela se conçoit, recherchait la technologie (en général capitaliste) qui maximiserait ses profits individuels, en visant à « interioriser » les gains et « extérioriser » les coûts des nouvelles technologies, coûts supportés dans le cas présent par la société sous la forme d'une perte de devises, d'emplois, etc. La petite exploitation agricole, par contre, incapable de supporter le coût de cette technologie, a souvent été exclue des bénéfices de l'innovation scientifique, ce qui a entraîné des disparités économiques et sociales qui commencent à être ressenties dans de nombreux pays de la région, comme par exemple en Inde, au Pakistan et aux Philippines.

L'idéal serait que l'orientation de l'innovation technologique soit déterminée par les ressources factorielles et vise à augmenter les facteurs rares de production. De même, l'efficacité économique d'une

technologie et son adéquation aux exigences sociales devraient être déterminées par le système structurel, institutionnel et culturel dans lequel elle est introduite. Le schéma du développement agricole et technologique du Japon, qui a suivi depuis 1880 des modèles d'utilisation des ressources et de productivité différents de ceux des Etats-Unis mais d'une égale efficience, est hautement adaptable aux pays asiatiques. Tandis qu'au Japon la croissance a résulté surtout de l'utilisation d'une technologie biochimique qui augmentait les rendements des faibles ressources en terre, accroissant ainsi la productivité à l'hectare, la croissance aux Etats-Unis a été obtenue surtout par la mise en culture d'une plus grande superficie de terre grâce à une mécanisation capitaliste, augmentant ainsi la productivité du travail, facteur le moins abondant. Dans des temps plus anciens, d'autres pays pauvres en terre, tels que l'Allemagne et les Pays-Bas, ont également engagé leur processus de développement par un accroissement de la productivité des terres.

Bien que toute méthodologie de développement doive débiter, dans les pays fortement peuplés de l'Asie, par la reconnaissance de la rareté des ressources, toute approche basée simplement sur une réaffectation de ces ressources rares serait totalement inadaptée. Il est évident qu'il faut corriger les modes irrationnels d'utilisation des ressources et de la technologie qui ont empêché, sauf en Chine et au Japon, la mobilisation optimale de la main-d'œuvre, seule ressource disponible en abondance. Ensuite, les changements technologiques doivent être orientés en fonction des ressources disponibles afin d'accroître la productivité des ressources limitées. En l'absence de ressources supplémentaires de capitaux ou de terres, la productivité de l'agriculture asiatique ne peut être augmentée que par des inputs étrangers au secteur agricole, qui en incorporant une nouvelle technologie augmentent la productivité des facteurs de production existants et accélèrent ainsi le rythme du développement agricole ⁹.

Pour être économiquement et socialement adaptée, la technologie doit également s'articuler autour des objectifs socio-économiques du pays. Pour la plupart des pays de la région, ces objectifs sont: l'augmentation de la production alimentaire et l'amélioration de la nutrition; l'accroissement des revenus agricoles et des recettes en devises; l'augmentation du nombre d'emplois et l'amélioration de leur rémunération;

enfin, une distribution plus étendue et plus équitable de ces revenus et emplois. Si, dans une certaine mesure, ces objectifs précisent le type de technologie requise, le choix n'est pas simple pour autant. Il peut y avoir conflit ou alternance entre les différents objectifs. Le problème de l'orientation technologique se pose donc à l'agriculture asiatique et doit être résolu par des options de développement qui sont déterminées ou modifiées tant par les disponibilités en ressources et institutions, que par les objectifs visés.

Le premier point important a trait au type de technologie. Les technologies biochimiques récemment introduites ont heureusement été, dans une large mesure, applicables à n'importe quelle échelle, permettant ainsi une croissance rapide de la productivité des terres, du travail et du capital, et offrant une solution idéale compte tenu des ressources disponibles et des conditions structurelles de l'Asie. C'est ainsi que le Japon a enregistré entre 1954 et 1961 des taux annuels de croissance supérieurs à 2 pour cent pour la productivité des terres et de 7 pour cent pour la productivité du travail, tandis que le capital d'exploitation n'augmentait que de 8 pour cent par an ¹⁰. En Inde, en Malaisie, à Sri Lanka et aux Philippines, même la petite exploitation agricole a pu adopter ces technologies améliorées, sa productivité par unité de terre et de capital étant supérieure à celle des grandes exploitations lorsqu'une aide efficace lui est apportée par des services de support. Au contraire, les technologies à mécanisation intensive des pays développés, qui absorbent généralement beaucoup de capitaux et de devises et évincent la main-d'œuvre, ont tendance à favoriser surtout les grandes exploitations. Leur coût réel en termes sociaux est souvent très élevé. Toutefois, certains outils perfectionnés, batteuses mécaniques, pompes à moteur, tracteurs deux-roues, correspondent aux besoins des petites exploitations agricoles d'Asie et améliorent grandement la productivité de leurs terres et de leur main-d'œuvre. Il convient donc de faire une distinction non pas entre technologies biologique et mécanique mais entre les différents types de chaque technologie et particulièrement entre les niveaux de technologie applicables à la spécificité des ressources factorielles, des qualifications humaines et des institutions.

C'est pourquoi le second point important a trait au niveau de la technologie. En théorie, trois formules sont possibles: une poursuite de l'amélioration de la technologie traditionnelle existante, c'est-à-dire une technologie de « production par les masses » (si possible par des innovations de masse, comme dans

⁹ Une étude récente a démontré qu'approximativement 24 pour cent de la différence de productivité du travail entre certains pays développés et 11 pays en développement peuvent être attribués à des apports techniques tels que les engrais et la mécanisation (impliquant un changement de technologie) qui ont augmenté la productivité des ressources existantes. Vernon W. Ruttan: *Induced technical and institutional change and the future of agriculture*, communication à la quinzième Conférence internationale des économistes agricoles, août 1973.

¹⁰ K. Okawa, Phases du développement agricole et de la croissance économique (en japonais). Voir également *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1973*, p. 117, note 27.

le modèle chinois initial) de préférence à la technologie de « production en masse » des pays développés; une technologie « intermédiaire » basée sur l'innovation et la transformation technologiques, mais à un rythme de plus en plus soutenu et sur une base progressivement élargie; enfin, une technologie « moderne » de pointe, exigeant de forts investissements et une haute technicité, mais comportant le bénéfice d'une productivité du travail fortement accrue. L'idéal serait de fixer le choix de la technologie en fonction de la stratégie nationale de développement.

Quelle que soit la stratégie choisie, elle devrait provoquer non seulement un accroissement important du revenu de la terre, point de départ logique du développement agricole en Asie, mais aussi un relèvement de la productivité et de la rémunération du travail qui réponde aux expectatives sociales grandissantes, aux exigences alimentaires et aux besoins d'emploi.

Quelques pas vers la réalisation de ces objectifs multiples ont déjà été faits en Chine, Inde, Japon, Malaisie, Pakistan et Philippines grâce à l'emploi des technologies biologiques améliorées qui demandent plus de main-d'œuvre. Ces objectifs peuvent également être atteints grâce à certains types et niveaux de technologie mécanisée qui permettent une augmentation de la productivité des terres avec une compression de main-d'œuvre minimale ou même nulle, par exemple l'emploi des pompes mécaniques, des puits tubulaires, des batteuses pour la culture des variétés à haut rendement. Dans les pêches, les moteurs hors-bord adaptés aux pirogues et canoës ont doublé leur rayon d'action tandis que la mécanisation des petits bateaux de pêche (qui pourra progressivement être étendue à de plus grands modèles) a effectivement doublé les prises à Sri Lanka. Les avantages de cette technologie intermédiaire ont été implicitement reconnus par la Chine en 1968 lorsqu'elle a officiellement admis la nécessité de promouvoir à travers tout le pays un mouvement de masse afin d'introduire les outils et innovations techniques qui permettraient la combinaison satisfaisante de la semi-mécanisation ou de la mécanisation totale avec les travaux manuels indispensables ¹¹.

Il a déjà été suggéré ¹² et généralement admis qu'une croissance répartie sur une base foncière aussi large que possible répondrait vraisemblablement le mieux aux objectifs de production et de distribution vers lesquels tendent actuellement la plupart des pays de la région de l'Extrême-Orient. Pour la production, une augmentation du rendement de 30 pour cent sur les petites exploitations qui occupent 70 pour cent des terres cultivées équivaldrait théoriquement à une

augmentation de 90 pour cent sur les 20 pour cent de terres appartenant aux grandes exploitations. Une croissance sur une base aussi étendue permettrait également une distribution plus vaste du produit, étant donné que sous le régime de la propriété foncière privée c'est la base de production qui tend à déterminer la structure de la consommation. Cette politique permettrait d'identifier facilement les priorités et de définir les orientations de la recherche et des innovations technologiques spécifiques. La stratégie unimodale adoptée par les agricultures chinoise, japonaise et coréenne avec intégration d'une technologie intermédiaire présente certains attraits. D'un autre côté, une stratégie doit être suffisamment flexible pour pouvoir tirer avantage des systèmes d'exploitation, des types de cultures et des marchés existants. Par exemple, la Malaisie, qui possède de grandes plantations prospères, a adopté pragmatiquement une stratégie agricole bimodale qui, toutefois, a provoqué un dualisme entre le secteur des plantations et celui des petites exploitations, et un écart très accentué entre les revenus des deux secteurs.

Quelle que soit la technologie choisie, les objectifs économiques et sociaux devraient déterminer la direction du principal effort stratégique et les moyens politiques d'exécution. Par exemple, l'emploi des variétés de riz à haut rendement dépend actuellement de l'irrigation contrôlée, ce qui le limite aux 15 pour cent de terres rizicoles d'Asie aménagées à cet effet. Cette restriction a joué un rôle déterminant dans le ralentissement de la révolution verte, avec toutes ses conséquences malencontreuses. Des variétés améliorées sont nécessaires et doivent être rapidement disponibles pour le fort pourcentage de terres rizicoles exploitées uniquement en culture sèche. Un important effort d'irrigation est également indispensable, l'accent devant être mis sur des ouvrages très dispersés, rapidement réalisables, à faible coût, avec utilisation de puits tubulaires, pompes, système de drainage, etc.

La plus grande superficie possible de terres devrait bénéficier d'une technologie améliorée même d'un niveau inférieur ou intermédiaire. A titre d'exemple, une amélioration, même faible, des rendements des terres rizicoles d'Asie et d'Extrême-Orient exploitées en culture sèche (soit environ 65 pour cent des terres rizicoles des pays en développement de la région) pourrait se traduire par un accroissement de la production totale de riz supérieur à celui atteint par la révolution verte. De même, des variétés résistantes, moins sensibles aux maladies et à la sécheresse, permettraient d'élargir, durant la phase initiale, l'adoption par les petits exploitants d'une technologie améliorée. Elles pourraient éventuellement hausser le rendement national moyen à l'hectare malgré leur potentiel maximal moins élevé. Il en est de même pour les variétés ayant une meilleure réaction aux faibles

¹¹ Rapport du Comité central au huitième Congrès national du Parti communiste chinois, 1968.

¹² Par exemple, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1970*, p. 94.

doses d'engrais. Dans certains pays, la rareté actuelle et le prix élevé des engrais ont déjà provoqué un retour de faveur pour les variétés à rendement plus faible mais exigeant des apports moindres d'engrais. Ce renversement a lui-même suscité un nouvel effort de recherche sur les variétés réagissant mieux aux faibles apports d'engrais chimiques ou aux fumures organiques. L'amélioration d'autres céréales, telles que le maïs, le millet et le sorgho, contribuerait également à stabiliser la production et à augmenter la productivité sur les importantes superficies exploitées en culture sèche ou pluviale. Pour maximiser la production alimentaire, le revenu et l'emploi, la recherche et l'innovation technologique doivent être appliquées à des zones plus vastes et à une plus grande variété de cultures.

L'expansion de la technologie devrait également se faire sur la base institutionnelle la plus large possible de sorte que les petits exploitants d'Asie, qui cultivent environ 70 pour cent des terres de la région, puissent en tirer un bénéfice direct. Ceci exige une politique qui s'attacherait au choix de la technologie appropriée, à son mode d'implantation, et aux transformations institutionnelles nécessaires pour son utilisation optimale et aussi généralisée que possible.

Un certain nombre de facteurs déterminent la cadence à laquelle les niveaux plus élevés de technologie peuvent être introduits et adoptés: degré et type de formation des agriculteurs; stimulation par les prix et par le régime des fermages; couverture des petits exploitants contre les risques d'échecs des cultures; fourniture de crédits, d'engrais et autres facteurs de production, de services de vulgarisation, etc.

Une technologie exigeant de fortes connaissances en gestion et techniques n'aura que des effets limités tant que la formation et la compétence nécessaires à son utilisation ne seront pas largement répandues. Prise dans son sens large, l'éducation intervient jusqu'à 35 pour cent, selon certains calculs, dans les différences de productivité de la main-d'œuvre agricole des pays moins développés et des pays plus développés¹³. Il faut modifier non seulement le contenu et l'orientation de l'éducation générale, tant sur le plan pratique que technique, mais également le contenu, le type et l'organisation de la vulgarisation agricole pour les adapter aux réalités de la petite exploitation en Asie¹⁴.

Les mesures institutionnelles sur lesquelles doit reposer la nouvelle technologie ont été discutées ailleurs¹⁵. Depuis les années soixante, la plupart des pays asiatiques ont adopté un large train de mesures destinées à servir de support aux technologies applicables aux variétés à haut rendement et à en

étendre le bénéfice aux petits exploitants. Mais lorsque la technologie ne peut être modifiée en fonction des besoins de l'exploitant, d'autres mesures institutionnelles peuvent être nécessaires pour rendre les structures et les institutions compatibles avec cette technologie, afin de maximiser sa contribution à la productivité ou de répartir plus largement les profits qu'elle rend possibles. De nouveaux systèmes de gestion en commun peuvent être également nécessaires pour la gestion de l'eau, la rotation des cultures et la lutte antiparasitaire. Les changements institutionnels peuvent eux-mêmes donner naissance à de nouvelles technologies, comme ce fut le cas pour les réformes agraires au Japon et l'organisation communale en Chine.

La quête de la technologie la plus efficace a des effets non seulement sur les réformes institutionnelles, mais aussi sur la recherche agronomique et ses structures. La science pour la science, indifférente ou inadaptée aux besoins sociaux, cause de divorce entre la recherche et l'application, entre l'éducation, la production et les institutions responsables, est un luxe que les pays en développement de la région ne peuvent s'offrir. Des changements doivent intervenir dans la structure des institutions de recherche, d'éducation et de production afin que la science et la technologie servent davantage que par le passé les intérêts de la société. La portée de l'expérience de la Chine découle de la mesure dans laquelle la science et la technologie ont été mises au service de la société et non pas d'intérêts plus limités.

Le schéma de développement et de technologie choisi par les pays développés n'est pas nécessairement le plus convenable ou le plus économique pour les pays moins développés d'Asie. Il importe d'insister sur ce point. Les stratégies de l'Asie doivent être choisies en fonction des besoins, des ressources et des objectifs des pays. Si les pays développés ont, par exemple, satisfait leurs besoins protéiques par la production laitière et l'élevage, cet objectif pourra être atteint en Asie de façon plus efficace, compte tenu du manque de terre, de capital et de temps, par l'augmentation de la teneur protéique du riz, principale source de calories. Sans compter que le soja assure, par unité de terre, de capital et de temps, un total protéique double de celui des productions animales.

Ainsi, il est de plus en plus admis en Asie que l'adoption des technologies capitalistiques et sophistiquées des pays développés, aux cadres institutionnels et structurels fort différents, permettra difficilement d'atteindre les objectifs économiques et sociaux souhaitables sur le plan national. Le transfert international de la technologie n'est acceptable que s'il est conforme ou peut être adapté aux facteurs nationaux de production, aux institutions, valeurs et objectifs locaux. Le choix de la technologie doit être envisagé

¹³ Vernon W. Ruttan. *Op. cit.*

¹⁴ Voir *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1973*, p. 118.

¹⁵ Ibid.

dans le cadre de la stratégie globale de développement. Le changement technologique induit est une composante essentielle d'une telle stratégie. Il exige que la politique économique influence les prix des facteurs et des produits, afin de favoriser le type et le niveau de changement technologique requis. Il doit refléter avec précision la rareté des facteurs, en vue de leur utilisation optimale. De telles stratégies ne peuvent être menées à bien par les seules mesures économiques. Elles doivent également tenir compte de données plus générales qui limitent actuellement le développement agricole en Extrême-Orient.

Coopération économique régionale

Les problèmes économiques mondiaux actuels d'inflation galopante, de crises monétaires et énergétiques internationales, de rareté des produits alimentaires et des engrais ont rendu plus urgente la nécessité, admise depuis longtemps, d'une coopération régionale en Extrême-Orient. La nécessité d'une action unifiée a été démontrée lors de la cinquième Conférence de la Confédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Asie, tenue à New Delhi en février 1974, qui a demandé aux gouvernements un changement progressif de leurs bases énergétiques, l'intensification des échanges interrégionaux, des transferts de capitaux et de technologies, la constitution de stocks alimentaires et la mise en route du programme d'expansion du commerce asiatique et des projets de création de l'Asian Clearing Union et de l'Asian Reserve Bank.

Le seul groupement de pays qui maintienne une coopération à des fins communes est l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) bien que toujours sur une base limitée. Elle a pris à présent la décision de s'orienter vers une sorte de communauté économique selon le modèle de la Communauté économique européenne avec un secrétariat central qui doit être établi à Djakarta en 1975. Des réunions régulières des ministres de l'économie sont prévues afin de coordonner les actions de planification. La réalisation de projets multi-asiatiques par l'industrie privée sera encouragée par des concessions tarifaires spéciales sur les échanges intérieurs; des projets industriels bénéficiant de l'aide des gouvernements doivent être répartis entre les différents membres — suivant quelque peu en cela la ligne déjà fixée par le Conseil d'assistance économique mutuel (CAEM). Les tarifs intérieurs doivent être progressivement réduits. A l'heure actuelle 13 projets industriels majeurs sont à l'examen, y compris un projet de construction d'un complexe d'engrais azotés dont le coût serait de 220 millions de dollars U.S. Les experts en riziculture de l'ASEAN sont également convenus de discuter la possibilité de fixation de normes régionales pour le riz. Les pays de l'ASEAN ont établi en 1973 un front commun pour lutter

contre la production accrue de caoutchouc synthétique du Japon qui concurrence leurs propres produits. Six pays, Bangladesh, Inde, République khmère, Philippines, Sri Lanka, République du Vietnam, ont signé l'accord de création de l'Asian Rice Trade Fund. Des propositions sont actuellement à l'étude pour la constitution des ressources initiales nécessaires au fonctionnement de ce fonds sur une base continue.

Six pays ont décidé d'établir des relations plus étroites avec la CEE afin de l'amener à adopter envers l'Asie une politique plus ouverte, plus flexible et plus pragmatique.

Lors de la treizième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO), tenue à Colombo en mars-avril 1974, la décision a été prise de créer un Comité de la CEAEO pour l'agriculture qui aurait pour attribution le développement des produits alimentaires et de l'agriculture dans la région, en coopération étroite avec la FAO et d'autres organisations concernées. Les recommandations formulées lors de cette conférence et leur mise en application couvrent des propositions de création d'un fonds mondial des engrais et d'un système de sécurité alimentaire mondial et régional. En même temps que d'autres initiatives internationales de même ordre, ces décisions pourraient trouver leur expression effective au niveau régional en vue de la constitution de stocks d'engrais et d'aliments dans un cadre international plus large. Dans le domaine de la prospection pétrolière, un accord préliminaire a été conclu entre sept pays d'Asie orientale, certains pays développés et le Programme des Nations Unies pour le développement. Environ 5 millions de dollars U.S. seraient consacrés aux prospections pétrolières maritimes dans les eaux régionales au cours des cinq prochaines années.

La constitution de groupements articulés autour de certains intérêts et produits spéciaux (par exemple, Asian Coconut Community, Asian Pepper Community et participation asiatique à l'Association des pays producteurs de caoutchouc) a continué à marquer quelques progrès en 1973. Entre-temps, les initiatives en vue de la création prévue de l'Asian Timber Community, l'Asian Rice Trade Fund, l'Asian Clearing Union et l'Asian Reserve Bank se poursuivent.

CHINE

Plans et politiques

La politique agricole chinoise n'a subi aucun changement important en 1973. Le plan quinquennal en cours (1971-75) présente les principales caractéristiques suivantes: augmentation de la production agri-

cole, non seulement pour garantir au pays des approvisionnements alimentaires sûrs et à l'abri des mauvaises surprises, mais aussi pour lui assurer d'abondantes disponibilités de matières premières industrielles afin de permettre une rapide expansion de l'industrie légère; modernisation de l'agriculture grâce à une utilisation plus large des facteurs de production tels qu'engrais, insecticides et machines; importance donnée à « l'effort autonome et au rude combat » des équipes de production — principale unité sur laquelle repose l'agriculture chinoise; enfin, vive résistance des autorités, centrales et provinciales, à toute modification radicale dans l'organisation des communes ou à toute mesure mettant en cause les droits des paysans. Les communes populaires continuent à mettre fortement l'accent sur la nécessité de mettre plus complètement encore à profit les méthodes traditionnelles et la technologie intermédiaire.

Le gouvernement central a encouragé les autorités provinciales à donner plus d'importance aux cultures commerciales telles que colza, coton, etc., qui manquent sur les marchés mondiaux et dont l'industrie légère nationale, en voie d'expansion, a le plus grand besoin. Dans les provinces de Hou-nan et de Fou-kien, le problème s'est posé de savoir comment récompenser les districts qui, ayant pratiqué à grande échelle la culture du coton, se sont trouvés à court de céréales. En théorie, les cultures industrielles et céréalières auraient dû être développées simultanément. En pratique, il s'est révélé difficile de répartir ceux qui considéraient le coton comme une nouvelle spéculation rémunératrice et ceux qui étaient décidés à s'en tenir aux céréales lorsque les approvisionnements alimentaires semblaient menacés par les conditions météorologiques. Le gouvernement central a dû préparer une série de directives concernant l'ensemble du problème afin d'indiquer comment concilier la nécessité de produire des céréales avec les autres activités, souvent plus lucratives, qui s'offrent aux paysans. Ces directives peuvent se résumer comme suit: encouragement à s'engager dans les productions non céréalières, à condition qu'elles soient compatibles avec le plan économique national et les opérations des communes, ainsi qu'avec les conditions et les besoins locaux, qu'elles accroissent les ressources financières collectives et qu'elles n'engendrent pas un marché noir.

Le dilemme fondamental réside dans la pénurie de main-d'œuvre pour exécuter tous les travaux exigés dans les campagnes. Ce n'est pas une pénurie générale et l'on y remédie dans une certaine mesure en envoyant servir dans les communes des milliers de jeunes gens ayant achevé leurs études ou même en cours d'études secondaires ou universitaires. Si l'on ajoute au labeur quotidien, et à l'effort supplémentaire qu'exigent parfois des conditions météorologi-

ques anormales, les grands travaux de construction d'ouvrages hydrauliques et de bonification des terres, qui doivent permettre de pratiquer les récoltes multiples et de diversifier la production agricole, on comprend que les travailleurs, normalement en nombre suffisant, soient débordés. Dans toutes les communes, on consacre beaucoup d'efforts à la conservation des eaux, dont le Président Mao a dit qu'elles sont le sang de l'agriculture.

La solution du problème, comme la Chine l'a compris de longue date, réside dans la mécanisation et l'électrification, qui permettent d'affecter la main-d'œuvre agricole, libérée des tâches routinières, aux travaux que demandent des cultures plus spécialisées et intensives, ainsi qu'aux grands ouvrages et aux usines rurales nécessaires pour répondre aux besoins des campagnes. Dans cette perspective, la fourniture de pompes à eau portatives est un élément capital. En 1973, il semble que la mécanisation ait été poursuivie avec moins de fougue que l'année précédente. En juillet, le nombre de repiqueuses mécaniques de riz n'était que de 230 000 au total, malgré la haute priorité accordée à cet outil pendant les 18 mois précédents.

La mobilisation massive de la main-d'œuvre rurale, et de la main-d'œuvre en général, a été l'une des caractéristiques marquantes du « grand bond en avant » et elle a continué depuis lors. Il a été indiqué en 1971 que l'input annuel de main-d'œuvre dans les programmes de reboisement, de maîtrise des eaux et de construction de routes rurales n'avait jamais été inférieur depuis 1961 à 10 000 millions de journées/homme, et le plus souvent bien supérieur. Un inventaire récent mais incomplet des projets à fort coefficient de main-d'œuvre pour l'hiver 1973/74 mentionne la mise en culture de 1,6 million d'hectares supplémentaires, le nivellement de 2,6 millions d'hectares de terres accidentées, des travaux de terrassement sur 460 000 hectares et la mise en valeur de 800 000 hectares primitivement incultes. Dans la seule province de Ho-nan, quelque 50 000 puits à moteur et 110 000 ouvrages petits et moyens pour la conservation des eaux ont été achevés pendant l'hiver 1973/74 par les ouvriers des communes.

JAPON

Les programmes et politiques alimentaires et agricoles du Japon continuent à évoluer dans le cadre général des objectifs globaux définis par la loi fondamentale sur l'agriculture de 1961. L'objectif principal demeure celui d'assurer des approvisionnements alimentaires suffisants, à des prix stables et raisonnables, pour répondre à une demande intérieure qui va se modifiant et s'élargissant. La montée en flèche des prix internationaux et les conditions généralement

instables du marché mondial pour la plupart des principaux produits agricoles importés par le Japon depuis 1972 ont conduit à reconsidérer et à compléter les directives adoptées à la fin de 1972 au sujet des ajustements qu'il y a lieu d'apporter dans le secteur agricole japonais pendant la prochaine décennie¹⁶. Etant donné la présente situation alimentaire mondiale et son évolution probable, le gouvernement cherche à trouver des sources supplémentaires d'approvisionnement offrant plus de stabilité, du point de vue des prix et des livraisons, que n'en présentaient, depuis 1972, celles précédemment disponibles. A cette fin, il envisage à la fois d'accroître la production intérieure et de trouver de nouveaux fournisseurs.

Le rapport sur l'agriculture japonaise en 1973, publié par le Ministère de l'agriculture et des forêts, analyse la situation actuelle en fonction des tendances récentes et des perspectives. Il conclut que pour assurer en permanence des disponibilités alimentaires suffisantes il faudra concevoir un système d'ensemble, principalement axé sur le maintien et le renforcement de la production et de la capacité d'approvisionnement de l'agriculture nationale. En raison surtout de l'instabilité des marchés mondiaux des produits agricoles et de la nécessité de stabiliser à long terme la balance des paiements du Japon, on considère qu'un tel système doit se fonder sur l'entretien et l'amélioration de la capacité productive du secteur agricole national pour assurer les besoins alimentaires du Japon. En bref, on estime nécessaire d'accentuer l'autosuffisance alimentaire. Entre 1960 et 1972, on a enregistré une régression de l'autosuffisance, qui est tombée de 93 à 78 pour cent pour l'ensemble des denrées alimentaires (y compris les produits de la pêche), de 39 à 5 pour cent pour le blé, de 67 à 36 pour cent pour les aliments concentrés du bétail, de 28 à 4 pour cent pour le soja, de 100 à 82 pour cent pour les fruits et de 91 à 81 pour cent pour la viande.

L'augmentation souhaitée du degré d'autosuffisance doit être obtenue en fixant des objectifs à long terme pour la production et en adoptant des mesures générales pour accroître la productivité. Pour 1974, le gouvernement a encouragé l'expansion de la plupart des cultures et des productions animales. Les versements au titre du programme visant la mise en jachère de terres à riz ont été supprimés afin de favoriser l'utilisation de ces terres pour le riz ou pour d'autres cultures. On a également institué des paiements pour stimuler l'accroissement de la production de blé, d'orge et de soja, ainsi que des cultures fourragères. Les subventions accordées par l'Etat pour les céréales fourragères importées ont été ajustées

afin que les exploitants ne soient pas contraints de réduire la production, notamment en ce qui concerne la viande de porc, la volaille et les œufs. La hausse des prix de la plupart des produits végétaux et animaux, bien qu'imputable surtout à celle des coûts de production, a également tendu à favoriser l'expansion de la production.

On pense qu'à l'avenir la production agricole du Japon reposera essentiellement sur les ménages ruraux comptant au moins un travailleur mâle de moins de 60 ans employé à plein temps dans l'agriculture¹⁷. Cette catégorie représente, estime-t-on, le tiers environ du total des ménages agricoles du Japon et a à son actif les deux tiers de la production agricole brute. Ces ménages tendent à occuper des superficies agricoles plus vastes que ceux où le travail agricole est entièrement effectué par les femmes et par des hommes âgés; par ailleurs, ils sont en général moins tributaires de la riziculture et davantage des cultures fruitières et maraîchères, de l'élevage et des produits de basse-cour. Enfin, les ménages agricoles de cette catégorie constituent le noyau central des organisations collectives qui sont une des caractéristiques dominantes de l'agriculture japonaise. C'est essentiellement sur l'expansion de leurs opérations que compte le gouvernement pour réaliser l'accroissement voulu de la production comme de la productivité.

Etant donné que le Japon a une superficie relativement limitée et que les terres agricoles continuent de se raréfier, ce noyau de ménages agricoles n'a guère la possibilité d'occuper de plus grandes superficies. Le prix de la terre agricole a augmenté rapidement, de plus de 100 pour cent dit-on entre 1969 et 1972; aussi les propriétaires s'abstiennent-ils de vendre dans l'espoir d'accroître encore leur capital. Ils hésitent aussi à louer leurs terres, car les occupants, ayant acquis certains droits de jouissance, devraient sans doute être dédommages en cas de vente. Aussi, pour rendre disponibles des terres supplémentaires qui permettent à cette catégorie de ménages d'élargir leurs opérations, le gouvernement a encouragé les propriétaires à passer contrat avec des organisations collectives qui effectuent les travaux agricoles sur leurs fonds, et le nombre de ces organisations a, dit-on, augmenté.

Bien que le système global d'approvisionnement alimentaire doive être essentiellement basé sur l'entretien et l'amélioration de la capacité productive du secteur agricole national, le gouvernement reconnaît qu'il serait pratiquement impossible au Japon de faire face, avec sa seule production intérieure, à toutes les

¹⁶ Voir *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1973*, p. 124.

¹⁷ Il n'est pas fait ici de distinction entre les ménages dont certains membres travaillent hors de l'exploitation et ceux dont aucun membre n'est employé à l'extérieur. La catégorie ne correspond donc pas à la classification japonaise des ménages agricoles, qui les répartit en « plein temps » ou en « temps partiel » selon les sources du revenu du ménage.

augmentations prévues de la demande de denrées alimentaires. Le système d'approvisionnement restera donc tributaire aussi des importations pour les denrées alimentaires que le Japon ne peut produire en suffisance; il s'agit entre autres du blé, des céréales fourragères, du soja, des fruits et huiles d'origine tropicale et, dans une moindre mesure, de la viande et des produits laitiers. Le gouvernement insiste sur la nécessité d'un stockage systématique de denrées alimentaires importées, de la part des pouvoirs publics comme du commerce privé.

Pour assurer la régularité des fournitures étrangères, le gouvernement estime que des changements s'imposent dans la structure du commerce extérieur des denrées alimentaires. A cet effet, il faudra procéder à des échanges d'information avec les pays exportateurs, conclure des contrats d'importation bi-

latéraux à long terme et diversifier les sources d'approvisionnement. Afin de s'assurer les aliments dont il a besoin, on juge aussi que le Japon doit activement s'efforcer d'accroître la capacité de production agricole des pays en développement par une coopération de longue haleine qui les aide à élargir leur potentiel et, par là, leurs possibilités d'exporter des denrées alimentaires. Pour stabiliser les marchés internationaux de produits agricoles et favoriser l'expansion régulière des échanges, le gouvernement japonais participe activement aux diverses initiatives internationales, dont la série des négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement sous l'égide du GATT, aux pourparlers relatifs aux accords internationaux sur les produits, aux propositions tendant à constituer des réserves pour la sécurité alimentaire mondiale, etc.

Proche-Orient

Plans et politiques de développement

Le développement économique et social est désormais généralement planifié dans la plupart des pays du Proche-Orient. Récemment, la République arabe du Yémen a préparé elle aussi son premier programme de développement pour les trois années 1973/74-1975/76¹⁸. En outre, la méthodologie et les techniques appliquées à la planification du développement dans les pays de cette région s'améliorent continuellement, du fait, en particulier, qu'il existe à présent des statistiques plus sûres et que les appareils nationaux de planification et de programmation se renforcent. La planification à long terme se généralise progressivement et plusieurs études prospectives approfondies sur le développement agricole ont été effectuées dernièrement pour différents pays avec l'aide de la FAO.

La plupart des plans nationaux de développement comportent des objectifs nutritionnels; ils font également une plus grande place que par le passé à la question de l'emploi et insistent particulièrement sur le développement des ressources agricoles, entre autres des ressources hydriques.

En Irak, le plan quinquennal en cours s'est terminé en 1974 et la formulation du nouveau plan de développement pour la période 1975/76-1979/80 est en voie d'achèvement. D'après les données dont on dispose, le nouveau plan mettra davantage l'accent sur la remise en état et le drainage des terres, ainsi que

sur l'élevage, en vue d'accroître la production agricole. Il insistera spécialement sur la planification régionale et sur un développement rural intégré et, selon des indications récentes, une plus grande partie des revenus pétroliers sera consacrée au secteur agricole.

L'Arabie saoudite est dans la quatrième année de mise en œuvre de son plan quinquennal 1971-75. Les crédits prévus pour les dépenses de développement pendant la durée du plan seront certainement dépassés. L'intention actuelle est de diversifier la production et de rendre l'économie le moins tributaire possible des revenus pétroliers.

Selon les informations venues d'Iran, le plan quinquennal lancé l'an dernier sera substantiellement remanié en fonction des récents accords sur le pétrole. Vraisemblablement les investissements prévus pour le secteur industriel seront considérablement accrus; en outre, il ressort d'informations récentes que de nouvelles mesures vont être prises en faveur du secteur agricole, auquel le plan accordait déjà une haute priorité.

En Egypte, selon les renseignements disponibles sur le plan décennal de développement 1973-82, le montant total des investissements prévus pour la période s'élève à 8 400 millions de livres égyptiennes, dont 3 221 millions pour les cinq premières années et 5 179 millions pour les cinq suivantes. Le secteur public et le secteur privé doivent respectivement contribuer aux investissements pour 90,1 et 9,9 pour cent. L'agriculture recevra 985 millions de livres dont la majeure partie sera fournie par le secteur public. Le plan décennal envisage deux séries de program-

¹⁸ Les principales caractéristiques des plans de développement en cours de réalisation au Proche-Orient sont données au tableau annexe 12.

mes pour le secteur agricole, l'une visant à accroître la productivité des terres grâce à une meilleure irrigation, au drainage, aux amendements, à l'emploi de semences améliorées et à la lutte contre les ennemis des cultures, l'autre ayant pour but d'accroître par l'irrigation et la bonification des terres les ressources agricoles limitées. La série de programmes d'expansion verticale du secteur agricole comprend, outre les projets en cours pour la diffusion des nouvelles variétés à haut rendement, la consolidation des assolements, l'intensification de la production horticole, la protection des plantes et enfin des projets d'amélioration et de conservation du sol qui intéresseront 2 millions de feddans en 1982. Le plan comporte également des programmes tendant à réorganiser les spéculations de manière à étendre les cultures ayant relativement plus de valeur et à accroître les productions particulièrement importantes comme le coton, le blé, le maïs, les légumes et les fruits. Les programmes d'expansion verticale de l'élevage intéressent à la fois le secteur public et le secteur privé. Ils devraient permettre d'élever la productivité, notamment par des projets de sélection animale et par la création des services nécessaires, dans le domaine vétérinaire entre autres, où l'on prévoit une campagne de vaccination massive et plus efficace. La production avicole devrait progresser rapidement, l'objectif fixé étant de 100 millions de volailles en 1982 contre 12 millions en 1972. On compte également sur un accroissement accéléré de la production halieutique. Les services de vulgarisation seront renforcés et l'on mettra à la portée des agriculteurs les moyens nécessaires pour la formation professionnelle et le crédit, en particulier.

La série des programmes visant l'expansion horizontale du secteur agricole comprend des projets de bonification des terres, de colonisation agraire et d'irrigation, qui permettraient d'utiliser au maximum les ressources hydriques supplémentaires provenant du barrage d'Assouan. Des dispositifs d'irrigation et de drainage sont prévus sur les terres déjà bonifiées, afin de les mettre en culture le plus vite possible. En même temps, on se propose d'achever la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la colonisation de ces terres. L'inventaire des ressources en eaux souterraines sera poursuivi. En vue d'accélérer la mise en valeur et l'exploitation des terres, on s'efforcera notamment de les répartir en unités de production viables pour lesquelles seront établis des plans, d'introduire un équipement mécanique adapté aux conditions locales, d'étendre la production horticole et l'exploitation des variétés à haut rendement, et enfin d'assurer de meilleures conditions de travail aux agriculteurs. Toutes les terres bonifiées feront l'objet d'un développement rural intégré.

On escompte un accroissement de la production agricole de 19,4 pour cent entre 1972 et 1977 et de

39,4 pour cent pendant la durée du programme décennal d'action nationale, ce qui correspond à un taux annuel moyen de 3,9 pour cent. Le revenu agricole devrait croître de 6,3 pour cent par an au cours des cinq premières années du plan et de 4,1 pour cent pendant la durée totale du plan.

Le nouveau plan triennal de développement économique et social (1973-75) de la République arabe libyenne vise à restructurer et diversifier l'économie par une croissance rapide des secteurs agricole et manufacturier et par un développement contrôlé du secteur pétrolier harmonisé avec l'ensemble du développement économique et social du pays. Les investissements envisagés devraient permettre de réaliser cette transformation rapide du modèle économique en même temps qu'une expansion considérable de la production. Les crédits alloués au développement pour ces trois années s'élèvent à 1 965 millions de dinars libyens, dont 416 millions pour le secteur agricole et 393 millions pour le secteur de l'industrie, des ressources minières et du pétrole. Dans le précédent plan triennal, ce dernier secteur s'était vu allouer 2 965 millions de dinars, contre 165 millions seulement pour l'agriculture. Ces chiffres témoignent du changement d'orientation qui caractérise le nouveau plan. Un autre élément remarquable du plan 1973-75 est la participation accrue du secteur public aux investissements. La contribution du secteur privé, y compris celle des compagnies pétrolières, est évaluée à 17 pour cent seulement de la totalité des investissements bruts envisagés, ce qui veut dire que les 83 pour cent restants devront provenir du secteur public. On escompte un accroissement du revenu intérieur brut (RIB) de 10,5 pour cent par an (6 pour cent par habitant). Le taux de croissance envisagé pour les activités autres que celles du secteur pétrolier est de 17,5 pour cent; celui des exploitations de gaz naturel et des puits de pétrole est de 5 pour cent. La production agricole devrait connaître un taux d'accroissement annuel de 16 pour cent et les industries manufacturières de 26 pour cent. Une contribution de 50,5 pour cent au RIB est attendue du secteur non pétrolier, contre 42,2 pour cent actuellement. Le plein emploi, ou presque, devrait être atteint, espère-t-on, en 1975.

Le plan accorde une haute priorité au secteur agricole; il vise à accroître la production de manière à parvenir à l'autosuffisance en ce qui concerne les principales denrées alimentaires. Les deux tiers des fonds alloués au secteur agricole doivent aller à des activités liées au développement intégré de nouvelles zones couvrant environ 367 000 hectares dont 95 000 seront irrigués. Le tiers restant sera consacré en majeure partie à l'expansion verticale. Les objectifs de production, tant en ce qui concerne les cultures que l'élevage, tendent à réaliser l'autosuffisance dans un proche avenir et sont relativement élevés par rap-

port à la performance de ces dernières années. Entre 1972/73 et 1975, la production devrait augmenter dans les proportions suivantes: céréales, 86 pour cent; légumes, 50 pour cent; fruits, 25 pour cent; viande, 36 pour cent; lait, 68 pour cent; œufs, 35 pour cent. On a fait l'inventaire des inputs nécessaires pour réaliser ces objectifs et programmé une extension des cultures fourragères et des pâturages.

La République arabe du Yémen a élaboré un premier plan triennal de développement pour la période 1973/74-1975/76. C'est un pas important vers une planification systématique du développement économique et social, qui exige davantage de données que celles dont on dispose jusqu'à présent. Bien que ce plan ait trait surtout à la répartition des investissements publics, il fait également une analyse assez détaillée de la situation présente et définit l'orientation générale du développement économique et social, les objectifs généraux et sectoriels, et la stratégie à adopter pour les atteindre. On s'efforcera, dans toute la mesure possible, de créer l'infrastructure nécessaire à la mise en œuvre des futurs plans de développement. Le produit national brut devrait s'accroître de 6 pour cent par an en valeur réelle. Le secteur agricole, qui occupe 90 pour cent de la population active et assure 70 pour cent du produit intérieur brut, devra être réorganisé afin que l'excédent agricole puisse être utilisé pour financer le développement. Parmi les principaux objectifs du plan figurent l'intégration de l'économie et la formation d'agents techniques et administratifs, de manière à satisfaire la demande de personnel qualifié et à constituer une administration publique moderne.

Les investissements nécessaires à l'obtention du taux de croissance du produit intérieur brut envisagé sont évalués à 1 610 millions de rials pour les trois années du plan. On compte que l'aide extérieure atteindra 860 millions de rials, les 750 autres millions devant provenir de l'intérieur. La part du secteur public dans les investissements totaux devrait s'élever à 823 millions de rials, dont 17 pour cent iraient au secteur agricole. Les transports et les communications se verront attribuer 25,5 pour cent des investissements provenant du secteur public, et le secteur industriel 11 pour cent. On continuera d'encourager les investissements privés. La totalité des investissements publics et privés devrait permettre la création de 268 000 emplois, ce qui aiderait à réduire le sous-emploi qui sévit dans tous les secteurs de l'économie.

Les mesures programmées pour l'agriculture visent avant tout à écarter les obstacles qui entravent son développement. Selon le plan, la production agricole devrait s'accroître d'au moins 6 pour cent par an pour remplir pleinement son rôle dans le développement global de l'économie. Cette expansion de la production a pour but non seulement de fournir des

excédents pour financer le développement des autres secteurs, mais aussi de réduire le déficit de la balance commerciale et d'améliorer les niveaux nutritionnels.

Parmi les objectifs à long terme du plan triennal, il faut mentionner: la création et la consolidation des institutions techniques et administratives qui s'occupent du secteur agricole aux niveaux régional et national, la formation de personnel, l'extension de la superficie irriguée (100 000 hectares supplémentaires) et l'accroissement de la production animale et végétale. Priorité sera donnée à la production des denrées de haute valeur nutritionnelle, telles que légumineuses, graines oléagineuses, légumes, fruits et produits d'origine animale.

On prévoit une série d'enquêtes et d'études destinées à évaluer les ressources nationales agricoles, halieutiques et forestières, ainsi que leur potentiel. Cet inventaire est nécessaire pour planifier le plus efficacement possible la conservation et l'utilisation de ces ressources et atteindre les objectifs généraux de développement économique et social.

Etudes prospectives par pays

La FAO a lancé récemment un programme d'études prospectives par pays pour pouvoir adapter davantage son action aux besoins particuliers de chaque pays. Les Etats Membres devraient en tirer grand profit, car ce programme met l'accent sur les questions intéressant les politiques de développement agricole et les options offertes à chacun des pays dans un cadre macro-économique à l'intérieur duquel sont envisagés divers modèles de croissance. Le programme devrait être utile tant aux pays intéressés qu'à la FAO, dans la mesure où il établit le lien indispensable entre orientation et programmation, d'une part, et entre analyse sectorielle et identification des projets, d'autre part. Les études prospectives par pays comportent une série de documents de travail traitant essentiellement des politiques. Ils sont précédés d'un document d'orientation générale qui contient l'essentiel des observations et conclusions, et représente en soi un rapport dense et approfondi. D'autres documents de travail traitent de questions et sous-secteurs particuliers qui ont été analysés dans le cadre d'enquêtes multidisciplinaires. Deux études pilotes portant sur l'Egypte et le Soudan, entreprises en octobre 1972, ont été achevées vers le milieu de 1973 et ont été bien accueillies par les autorités de ces deux pays. Une seconde série d'études a été entamée peu après sur l'Iran et l'Irak; elle devrait se conclure au début de 1975.

Le document d'orientation générale constitue le pivot de l'étude prospective, dont il synthétise les données. Il commence par un bref exposé de la si-

tuation du pays visé et des principaux problèmes concernant son développement agricole. Vient ensuite une présentation du cadre quantitatif, avec les principaux paramètres envisagés dans l'étude. La demande intérieure et extérieure ainsi que les objectifs de production sont étudiés par rapport à divers modèles de croissance pour l'ensemble de l'économie. Ce chapitre spécial, qui définit le cadre quantitatif de base, constitue un élément standard de toutes les études par pays. La seconde partie du document est consacrée aux politiques fondamentales de développement agricole, qui sont naturellement liées aux conditions particulières à chaque pays. L'identification et l'analyse de ces problèmes et options politiques revêtent une importance capitale dans le document d'orientation générale. Celui-ci se termine par un exposé des instruments et mesures directement associés auxdites options politiques.

Voyons maintenant quels sont les problèmes et solutions envisagés pour quatre des pays compris dans le Programme d'études prospectives. Les quatre études reflètent des situations qui diffèrent par la nature des problèmes et leur degré de gravité.

1. *Egypte*. Les problèmes d'orientation et les options possibles sont dominés par la difficulté croissante de concilier les fonctions assignées au secteur agricole: gains de devises et satisfaction des besoins alimentaires intérieurs.
2. *Soudan*. La grande question est de savoir si l'on doit continuer à insister sur les vastes projets d'irrigation dans la partie orientale du pays ou se concentrer davantage sur les régions ouest et sud moins développées. Les options proposées marquent le passage d'un objectif unique, mettant l'accent sur l'expansion des exportations, à un éventail d'objectifs visant le remplacement des importations, la diversification des exportations et l'équilibre régional, outre l'accroissement général de la production agricole.
3. *Iran*. Le principal problème d'orientation est la politique à long terme que doit adopter le pays en matière d'importations alimentaires. L'une des options comporte un programme d'importations faisant une grande place à la viande rouge, ce qui implique d'importantes sorties de devises. L'autre mise davantage sur les importations de blé et sur une plus grande autosuffisance dans le secteur des viandes. Cette seconde solution serait plus avantageuse pour la balance des paiements, mais moins séduisante à certains égards sur le plan socio-économique.
4. *Irak*. Le principal problème d'orientation est celui de la vocation des terres, qu'il s'agisse des terres visées par les projets de développement ou des terres irriguées qui n'entrent pas dans le cadre

de ces projets. Dans le premier cas, les options concernent la place relative à accorder aux cultures fourragères et aux cultures céréalières. Dans le second, elles mettent en équilibre la possibilité de concentrer les efforts sur des zones limitées voisines de l'aire des projets, avec celle de les répartir plus largement au prix d'une moindre intensité d'exploitation.

L'une des considérations importantes qui interviennent dans l'orientation des politiques et dans le choix des solutions est l'importance que revêt dans chacun des quatre pays le facteur devises. Pour l'Egypte et le Soudan, la nécessité de s'assurer des recettes en devises constitue un élément particulier qui pèse sur le secteur agricole et freine sensiblement tout le processus de développement, alors que dans les deux autres pays, l'Iran et l'Irak, la situation est très différente du fait que le pétrole assure les revenus nécessaires.

EGYPTE

En Egypte, au cours des 20 dernières années, l'agriculture a dû assurer deux fonctions essentielles: engendrer des recettes en devises et produire suffisamment de denrées alimentaires pour la consommation nationale. Or, la tâche a été d'autant plus difficile qu'il existe, en matière d'utilisation des terres, un conflit structurel essentiellement dû au fait que les différentes cultures se disputent des surfaces limitées.

Cette concurrence se livre entre cultures d'exportation, cultures vivrières et cultures fourragères. Toute extension de la culture du coton réduit la surface disponible pour les cultures vivrières et fourragères, et tout accroissement des cultures fourragères (trèfle alexandrin) se fait inévitablement au détriment des céréales d'hiver et des légumineuses. Il existe même une rivalité entre cultures vivrières: pour étendre les emblavures d'hiver, par exemple, on peut être obligé de sacrifier une partie des légumineuses d'hiver, de même qu'une extension des superficies plantées d'arbres fruitiers risque de se réaliser au détriment des céréales d'hiver comme des céréales d'été. On s'est beaucoup préoccupé de réduire ce conflit, mais les besoins de devises et la forte augmentation de la demande alimentaire ont dépassé la capacité du secteur agricole égyptien. L'Egypte s'est donc vue contrainte d'importer de grandes quantités de produits alimentaires et ses dépenses à ce titre n'ont cessé de croître.

D'ici 1990, l'opposition entre les deux ordres d'exigences assumerait probablement des proportions intolérables étant donné le caractère très limité des ressources en terre et en eau. Cela pourrait conduire à une stratégie de substitution des cultures, le

dilemme « acheter ou produire » venant à se poser pour les céréales en général et pour le blé en particulier. L'Égypte devrait-elle, à long terme, développer ses cultures d'exportation, celle du coton en particulier, et utiliser le supplément de recettes extérieures pour acheter sur le marché mondial les céréales dont elle a besoin? Telle est, en substance, d'après l'étude prospective concernant l'Égypte, la question autour de laquelle devront s'exercer les options.

Faisait partie intégrante de cette étude un modèle analytique simple devant permettre aux organes de décision d'appréhender ce problème fondamental dans toutes ses dimensions. Le but essentiel de cette analyse était de comparer les avantages relatifs de systèmes d'exploitation respectivement axés sur la culture du coton et sur celle des céréales, à partir de différentes hypothèses touchant les rapports de prix et les rendements. La comparaison a été faite sous cinq angles différents:

- i) les apports respectifs en devises;
- ii) les risques et incertitudes inhérents aux deux systèmes;
- iii) le revenu net que peuvent en attendre les agriculteurs;
- iv) leur effet sur la création d'emplois;
- v) leurs besoins en eau.

Les résultats de cette analyse indiquent que, au prix les plus probables du coton et des céréales, les gains de devises seraient considérablement plus élevés pour la séquence coton. Les risques et incertitudes dans l'un et l'autre cas sont étroitement liés aux fluctuations des cours mondiaux. Naturellement, la coïncidence de prix médiocres pour le coton et de prix forts pour les céréales (blé et maïs) engendrerait de sérieuses difficultés de balance des paiements. Mais l'analyse indique aussi que les probabilités d'une telle coïncidence sont relativement faibles et qu'il serait possible de réduire le risque en constituant des réserves alimentaires stratégiques, dont il faudrait évaluer soigneusement les coûts. En revanche, l'analyse montre que les avantages de la séquence coton seraient beaucoup moins nets au niveau du revenu agricole. L'équilibre entre la séquence coton et la séquence céréales serait précaire et exigerait de la part du gouvernement un soutien très ferme pour maintenir la superficie cultivée en coton. Cependant, les ajustements de prix qui seraient nécessaires pour que le coton puisse offrir, du point de vue des revenus agricoles, des avantages comparables à ceux qu'il présente comme pourvoyeur de devises, seraient relativement mineurs et tout à fait dans les possibilités politiques et économiques du pays. Entre autres avantages, enfin, la séquence coton aurait des incidences heureuses sur l'emploi dans le secteur agricole. Par exemple, le nombre des journées de travail serait de 49 par feddan pour la séquence coton, contre 38

seulement pour la séquence céréales. En outre, les besoins en eau seraient considérablement plus bas pour la séquence coton que pour la séquence céréales.

SOUDAN

Pendant de nombreuses années, la politique de développement agricole du Soudan a été orientée vers le marché extérieur et s'est concentrée sur de vastes projets d'irrigation en vue d'accroître surtout la production du coton pour l'exportation. L'un des problèmes majeurs d'orientation consiste à établir s'il est possible de poursuivre dans cette voie ou si l'on doit, au contraire, s'attacher à promouvoir le développement agricole des zones plus pauvres.

Continuer à se concentrer sur les grands projets d'irrigation dans la région orientale serait évidemment plus facile et d'un meilleur rapport du point de vue des capitaux investis. Mais cela renforcerait les tendances passées et accentuerait les disparités actuelles des revenus régionaux. Cette orientation irait directement à l'encontre de certains objectifs nationaux vigoureusement affirmés à l'heure actuelle — autosuffisance, diversification de la production et des exportations, répartition plus équitable des revenus. Tenant compte de tous ces facteurs, l'étude prospective sur le Soudan a examiné différents modèles de production répondant à des objectifs multiples. En substance, ces modèles s'efforcent de réduire les distorsions structurelles résultant d'une économie agricole à double pôle, mais ne manquent pas d'insister sur l'importance capitale des gains et économies de devises.

Dans cette étude, l'encouragement à l'autosuffisance et l'expansion des exportations ont été traités comme des objectifs immédiats, tandis que la diversification et un développement régional équilibré ont été considérés comme des impératifs devant guider le choix entre différentes possibilités de production. Les options ont été rapportées non seulement aux grands objectifs de développement agricole, mais aussi aux différentes formules possibles dans le cadre de ces objectifs. Ainsi les critères utilisés pour déterminer les solutions possibles dans le contexte du remplacement des importations comprenaient: les aptitudes écologiques, l'équilibre du développement régional, l'ampleur des économies de devises, les investissements nécessaires et enfin l'impact sur les industries de transformation des produits agricoles et les relations intersectorielles.

Les différentes options découlent en grande partie de la nature des importations de produits agricoles et des niveaux de la demande projetés pour l'horizon 1985 selon deux hypothèses de croissance différentes. De ce dernier facteur dépend le niveau maximal d'autosuffisance que l'on peut espérer atteindre. Les choix se trouvent limités également par les facteurs

écologiques et les considérations économiques. Eu égard aux autres contraintes qu'imposent les structures administratives, les besoins en personnel, l'état des connaissances et l'infrastructure, il a été recommandé de procéder par étapes dans la voie de la substitution des importations par des productions locales.

En ce qui concerne l'accroissement des exportations, les critères de décision ont accordé relativement plus d'importance, dans la production végétale et animale, à l'équilibre du développement régional et à la monétisation des sous-secteurs traditionnels. D'autres critères (accroissement des recettes en devises, diversification des exportations, rentabilité des investissements, proximité des débouchés pour les exportations) ont également guidé les choix et la détermination des produits à exporter. Les options possibles ont été définies en grande partie par les modèles d'exportation retenus à l'intérieur du cadre macro-économique et par les taux de croissance correspondant théoriquement à ces modèles. Les choix se trouvaient par ailleurs limités par la capacité du Soudan à satisfaire certaines demandes d'exportation, par la faiblesse de l'infrastructure et par le manque d'organisation, de main-d'œuvre qualifiée et d'énergie mécanique.

Qu'il s'agisse d'élargir les exportations ou de remplacer les importations, l'emplacement des projets pose un problème majeur d'orientation, qui fait intervenir non seulement les conditions écologiques et la nécessité d'un meilleur équilibre régional, mais aussi l'opportunité d'adopter des structures de production plus rationnelles, avec concentration des spéculations agricoles destinées au marché d'exportation (dans les zones d'accès facile pour le transport des marchandises) et dispersion des productions destinées au remplacement des importations.

Le passage d'un objectif de monoculture à des objectifs multiples entraîne des interactions complexes. Un développement régional mieux équilibré et un niveau de revenu plus satisfaisant pour les agriculteurs sont deux exigences particulièrement difficiles à concilier. Elles seraient parfaitement compatibles pour le riz, mais contradictoires pour le blé. Dans le sud, la riziculture, bien que sans intérêt du point de vue de l'expansion ou de la diversification des exportations, favoriserait l'autosuffisance en même temps que l'obtention de revenus à la fois plus élevés et mieux distribués. En revanche, la production de blé a révélé dans le projet de Gezira l'incompatibilité entre les objectifs d'amélioration du revenu agricole et de distribution régionale plus équitable du revenu. En fait, le développement de cette culture, qui représente un autre élément de remplacement des importations, accentuerait l'inégalité de la distribution du revenu, en favorisant un petit groupe de gros exploitants.

IRAN

Le type de stratégie que l'Iran devrait adopter à long terme en matière d'importations alimentaires constitue le principal problème d'orientation (étant donné l'effet combiné des accroissements marqués du revenu et de la population). On prévoit pour l'horizon 1990 une montée en flèche de la demande intérieure de produits alimentaires. Certaines limitations d'ordre structurel et matériel de la production agricole font qu'un rôle stratégique est dévolu aux importations. Les cultures, par exemple, sont gênées dans tout le pays par le manque d'eau qui restreint la superficie exploitable, l'utilisation des inputs et la gamme des spéculations. En outre, la production de viande ovine provient surtout de troupeaux semi-nomades qui occupent la majeure partie des parcours disponibles.

Dans ces conditions, il est peu probable que l'Iran puisse parvenir à une autosuffisance totale en ce qui concerne les principaux produits agricoles, à l'exception du coton, et, de plus en plus, il lui faudra faire appel aux importations pour suppléer la production nationale. Mais l'Iran n'est pas à court de devises pour payer ses importations alimentaires, et il ne le sera sans doute pas d'ici la fin de la période envisagée dans l'étude. Néanmoins, l'évolution récente des marchés mondiaux et les incertitudes concernant les disponibilités et les prix mondiaux des principaux produits agricoles sont des éléments qui soulignent toute l'importance d'une politique d'importations à long terme et d'une stratégie applicable aux aliments de base. Une orientation en ce sens des options politiques fondamentales est donc pleinement justifiée.

Le riz mis à part, c'est probablement dans le secteur des viandes rouges que l'Iran enregistrera le plus grand déficit, étant donné la forte poussée prévue de la demande intérieure d'ici à 1990 et les contraintes qui s'opposent à l'expansion de la production de viande ovine. Pour combler ce déficit, deux possibilités se présentent:

- a) Opter pour des importations dont la composition soit de nature à rendre l'Iran moins tributaire de l'étranger pour sa consommation carnée. Pour cela, il serait nécessaire de maximiser la production intérieure de céréales fourragères et de viande blanche, et aussi la production de viande rouge dans le cadre du système existant. L'Iran pourrait alors importer relativement moins de viande ovine congelée ou réfrigérée, mais il devrait par contre se procurer à l'étranger une plus grande quantité de blé, dont la production intérieure souffrirait de l'extension des cultures de céréales fourragères.
- b) Opter pour un panier d'importations comprenant plus de viande rouge et moins de blé. En

l'occurrence, l'Iran produirait presque assez de blé pour couvrir ses besoins, mais devrait compter davantage sur les céréales fourragères importées pour compléter les disponibilités intérieures calculées en fonction d'une production de viande un peu plus restreinte.

Dans la première hypothèse, la stratégie consisterait à déplacer la consommation de la viande rouge vers la viande blanche, tout en augmentant quelque peu la production de viande ovine obtenue à partir d'un élevage extensif. Naturellement, la possibilité de se procurer des céréales fourragères et autres aliments pour animaux constituerait l'élément clé de cette stratégie, puisque la production intérieure de céréales fourragères se limite à l'orge, dont une grande partie est cultivée sans irrigation. Une extension de la production de céréales fourragères devrait nécessairement se faire au détriment de la production de blé qui, à l'heure actuelle, est plus avantageuse pour les agriculteurs que celle de l'orge. Même si l'on devait importer de grandes quantités de céréales fourragères, cela serait sans doute beaucoup moins onéreux que d'importer de la viande rouge.

Le risque majeur que comporte cette stratégie, c'est qu'elle rendrait l'Iran plus tributaire du marché mondial pour son aliment de base: le blé. Autre inconvénient: le blé et le mouton sont les produits principaux des petits exploitants iraniens, qui logiquement ne seraient plus guère encouragés par les prix. Or, cela aurait évidemment une fâcheuse influence sur la distribution du revenu. Par conséquent, s'il est vraisemblable que les changements qui interviendraient dans la vocation des terres et les structures de la production iraient dans le sens d'une utilisation optimale des ressources naturelles eu égard aux gains et économies de devises, leurs incidences politico-sociales pourraient être beaucoup moins favorables.

IRAK

Le problème fondamental d'orientation que pose l'étude prospective concernant l'Irak est celui de la capacité effective de développement agricole. Le pays est-il en mesure d'exploiter ses ressources en eau et de mettre en valeur ses terres agricoles de manière à obtenir des rendements satisfaisants? Quelle importance relative convient-il d'accorder au développement urbain et au développement agricole et rural? A l'intérieur même du secteur agricole, il faut trouver le juste équilibre entre expansion verticale et expansion horizontale. L'analyse devra comprendre une évaluation des facteurs humains et structurels qui influencent la capacité de réalisation. De même, l'analyse de la production permet d'explorer les situations correspondant aux divers degrés de capacité de réalisation.

Pour ce qui concerne les zones irriguées entrant dans le cadre de projets de développement, le problème majeur d'orientation a trait au modèle de production. L'une des solutions serait d'adopter un modèle d'autosuffisance conforme aux projections de la demande alimentaire intérieure. Une autre consisterait à maximiser le revenu agricole en se concentrant sur certaines cultures de bon rapport. Le Marché commun arabe ferait pencher pour un modèle tendant à maximiser la production de blé aux fins d'exportations vers les autres pays arabes de la région.

Un troisième problème concerne directement les terres irriguées qui n'entrent pas dans le cadre des futurs projets de drainage et d'irrigation, et qui représentent une superficie de plus de 2 millions d'hectares. Plusieurs solutions sont possibles à cet égard: l'une serait de se concentrer sur l'amélioration des zones voisines des nouveaux projets afin d'y porter l'intensité de culture de 50 à 100 pour cent, le reste des terres étant transformé en pâturages permanents. Une autre possibilité serait de laisser ces terres à leur taux de culture actuelle, mais de transférer la population et de changer son mode de vie.

CONCLUSIONS

L'identification et l'analyse des problèmes d'orientation du développement agricole, ainsi que des différentes options possibles, constituent une partie importante des études prospectives par pays entreprises par la FAO. Les options fournissent le point de convergence des politiques et mesures destinées à promouvoir le développement agricole dans une perspective à long terme. Les études déjà entreprises dans la région révèlent des différences importantes dans l'orientation nationale des options fondamentales. Cela provient des différences de structure qui font que le secteur agricole est plus ou moins mis à contribution à l'intérieur de chaque pays.

On espère que ce type d'analyse comparative s'intensifiera à mesure que de nouvelles études seront entreprises. Ainsi devraient apparaître plus clairement les relations entre les structures socio-économiques et l'orientation des options fondamentales du développement agricole dans les différents pays. Il devrait en résulter une meilleure convergence des politiques agricoles et de l'assistance technique qui rendrait possible une intégration plus efficace du développement dans les sous-secteurs concernés. Une telle analyse devrait, en outre, placer la stratégie régionale du développement agricole dans une perspective nouvelle, en faisant ressortir les similitudes et différences fondamentales dans l'orientation des solutions. Elle peut aussi reconsidérer la valeur de certaines options envisagées dans un contexte régional.

Afrique

Plans et politiques de développement

Des sécheresses exceptionnellement prolongées et sévères se sont abattues sur certains pays africains, notamment l'Éthiopie, la Tanzanie et les pays de la zone sahélienne. Pour ces derniers, en particulier, il se peut que la seule façon de garantir les approvisionnements alimentaires soit la mise en place d'un vaste réseau d'irrigation, ce qui nécessitera un financement international massif. Dans l'immédiat, le problème réside peut-être dans la constitution de stocks minimaux de réserve: choix des produits, quantités requises, emplacement et gestion des stocks, financement. Dans ces pays, la situation alimentaire s'annonce si grave, à court comme à long terme, qu'elle appelle une planification poussée si l'on veut tirer le meilleur parti des ressources considérables, d'origine plurinationale et bilatérale, que l'on rassemble actuellement. On peut raisonnablement supposer que les événements récents feront comprendre mieux encore l'importance fondamentale du développement agricole, déjà reconnue dans certains des derniers plans nationaux. En conséquence de tous ces événements, il a fallu apporter des remaniements notables à certains plans de développement en cours d'exécution et l'on modifie ceux qui en sont au stade de la formulation afin de les adapter à ce que l'on peut maintenant envisager comme l'évolution probable de l'économie mondiale¹⁹. Malheureusement, peu de prévisions à moyen ou à long terme peuvent être faites avec quelque degré de certitude.

Le document provisoire relatif au deuxième plan quadriennal de l'Algérie (1974-77) indique l'orientation du développement économique et social du pays ainsi que les objectifs et buts à assigner pour la période 1974-80. On escompte que le produit intérieur brut (PIB) augmentera de 8 pour cent par an pendant ces sept ans; les investissements devraient atteindre au total 40 pour cent du PIB et s'accroître de 5 pour cent par an. Le taux d'accroissement de la consommation des particuliers sera plus élevé que durant le premier plan quadriennal; il est fixé à 7 pour cent, ce qui correspond à une augmentation de 3,5 pour cent par habitant. Le problème de l'emploi fait l'objet d'une étude attentive et l'on espère parvenir, pour l'horizon 1980, à créer annuellement 200 000 postes de travail. Chaque fois que possible, la priorité absolue est donnée aux investissements dans des activités à fort coefficient de main-d'œuvre. Pour le secteur agri-

cole, les principaux objectifs sont les suivants: satisfaire la demande locale de produits vivriers, accroître et mieux répartir le revenu de la population agricole, utiliser judicieusement les possibilités du pays. La prévision de la demande de produits alimentaires correspond à une ration fournissant en moyenne 2 400 calories par personne et par jour, avec 50 grammes de protéines d'origine végétale et 13 grammes de protéines d'origine animale. Les efforts visent à accroître surtout la production de lait, de viande et de poisson. Pour les céréales, les légumineuses et les légumes, les taux d'accroissement devraient être respectivement de 50, 90 et 70 pour cent. On escompte que les cultures arborescentes et arbustives se développeront à un rythme plus rapide, bien que la superficie des vignobles doive être réduite de 100 000 hectares au cours de la période 1974-80. On prévoit un vaste programme de reboisement, portant en 1980 sur 100 000 hectares par an. Malgré tous ces efforts, l'Algérie devra sans doute compter encore sur les importations pour satisfaire sa demande intérieure de céréales, de lait et de produits laitiers vers 1980. Entre autres caractéristiques importantes, le second plan quadriennal fera appel à une participation plus étroite de tous les citoyens au processus de planification et aux efforts de développement. On prépare des plans à l'échelon de la commune pour répondre aux besoins locaux et c'est sur la « révolution agraire », entrée dans sa seconde phase au milieu de l'année 1973, que reposera le développement économique, social et culturel des masses rurales. Les recettes provenant de l'agriculture serviront essentiellement à améliorer les conditions de vie du monde agricole et à développer ce secteur. Les petits exploitants recevront une aide pour l'organisation de coopératives qui leur permettront d'avoir accès aux techniques modernes et de tirer plus pleinement parti des possibilités d'investissement.

Dans le cadre du nouveau plan quinquennal de développement économique et social du Maroc (1973-1977), on s'efforcera de mobiliser toutes les capacités de production du pays dans le but d'accélérer la croissance économique et de réaliser une répartition équitable des revenus. Le capital engagé dans ce plan atteint plus du double du montant investi dans le précédent plan quinquennal. On prévoit que la part de l'agriculture représentera à peu près 13 pour cent du total des investissements. Le budget du secteur public fournira 42,5 pour cent du capital engagé et 70 pour cent des fonds réservés au secteur agricole. De même que dans les plans précédents, on a donné la priorité au secteur agricole dans le but de couvrir une plus grande part de la demande nationale de produits agricoles, de tirer le parti maximal des inves-

¹⁹ Les principales caractéristiques des plans de développement en cours de réalisation en Afrique sont données dans le tableau annexe 12.

tissements déjà effectués dans l'agriculture, de stimuler les activités agro-industrielles utilisant des produits primaires locaux et d'améliorer les revenus des exploitants. On compte que le PIB augmentera en moyenne de 7,5 pour cent par an pendant la durée du plan. Le taux projeté de croissance du secteur primaire (qui englobe les cultures, la production animale, les produits des forêts et de la pêche) est de 3,6 pour cent, celui du secteur industriel de 11 pour cent et celui du secteur tertiaire de 6,9 pour cent. L'augmentation annuelle de la valeur ajoutée sera de 4 pour cent pour les produits végétaux et de 3 pour cent pour les produits animaux; la production des cultures industrielles s'accroîtra de 8,3 pour cent par an, contre 3,5 pour cent pour les céréales et les légumineuses. Pour les légumes et les fruits, les taux de croissance prévus sont respectivement de 3,7 et 3,6 pour cent. Quelque 800 000 emplois seront créés, contre 400 000 seulement au cours du précédent plan quinquennal. Les terres déjà irriguées feront l'objet d'une exploitation plus intensive et les délais entre la construction des ouvrages de retenue, l'installation de l'équipement, l'aménagement des sols et la mise en culture des nouvelles terres irriguées seront réduits. Des programmes sont prévus pour accélérer la mise en valeur des zones non irriguées, ainsi que pour le développement de l'élevage.

En Tunisie, le quatrième plan de développement économique et social (1973-76), approuvé au cours du second semestre de 1973, correspond à la première phase du deuxième programme décennal pour le développement. Le taux de croissance économique prévu pour la présente décennie est de 7,6 pour cent (6,6 pour cent au cours du quatrième plan 1973-76 et 8,6 pour cent pour la période restante), c'est-à-dire presque le double de celui qui a été réalisé au cours de la première décennie (1961-71). Les capitaux engagés s'élèveront presque au triple du montant affecté pour les dix années précédentes. L'infrastructure économique et sociale mise en place dans le passé devrait permettre d'accélérer la croissance économique. Le plan comporte une réorientation des investissements au profit de projets directement productifs. L'emploi sera un problème clé pour la société tunisienne pendant les années à venir: on espère en venir à bout grâce à une rapide augmentation des postes de travail, associée à un ralentissement de la croissance démographique conformément au potentiel de développement économique. Environ 350 000 emplois doivent être créés au cours de la décennie, et quelque 120 000 pendant la durée du quatrième plan. On envisage non pas de créer des emplois dans le secteur agricole, mais d'y éliminer le sous-emploi. Environ 80 pour cent des investissements prévus pendant la deuxième décennie pour le développement seront financés par des ressources locales, contre 60 pour cent pendant la première décennie. On

projette de réduire la part des investissements réservés au secteur public. La part de l'agriculture dans le total des investissements prévus au titre du quatrième plan est de 14,9 pour cent, dont plus de la moitié sera consacrée à des projets directement productifs, contre 24 pour cent seulement en 1961-71. On escompte pour la période 1973-76 une croissance de la production agricole dépassant de 27 pour cent celle qui a été atteinte lors du précédent plan quadriennal. Les taux annuels de croissance projetés pour les céréales, les légumes, les cultures arborescentes et l'élevage sont respectivement de 6,4, 7,5, 5,7 et 6 pour cent. Un taux de 11 pour cent a été fixé pour les cultures industrielles. La production halieutique augmentera considérablement, grâce surtout à une meilleure organisation. L'objectif fixé pour 1976 est de 53 000 tonnes, contre 35 000 tonnes en 1972. Les exportations de produits agricoles devraient augmenter en moyenne de 7 pour cent par an. Pour atteindre ces divers objectifs, on a prévu des mesures à long terme (conservation des sols et lutte contre la désertification, par exemple) ainsi que des programmes à effet plus immédiat.

Le Ghana prépare actuellement un plan de développement quinquennal. Aucune directive officielle n'a été émise, mais il semble que le plan accordera la plus haute priorité à la création d'emplois ruraux et urbains. Des mesures fiscales seront instaurées afin d'accroître l'épargne intérieure pour financer les investissements. Dans l'intervalle, des programmes sous-sectoriels sont élaborés pour l'agriculture afin d'accroître la production et de réaliser les objectifs des « Années de l'agriculture » prévus dans le cadre de la campagne « Nourrissez-vous vous-mêmes ». L'accent est mis actuellement sur une réorganisation du Ministère de l'agriculture qui doit lui permettre de mieux répondre aux besoins des petits exploitants. On s'occupe de rendre plus efficaces les offices déjà mis en place pour la promotion des produits de base et on envisage d'en créer de nouveaux. Des programmes d'action et une politique des prix seraient nécessaires pour accroître la productivité et contribuer à la stabilisation des prix des produits alimentaires, qui sont en ce moment parmi les principaux responsables des fortes tensions inflationnistes qui s'exercent sur l'économie.

Le plan quinquennal de la Guinée, 1973-78, est intéressant de par sa méthodologie qui consiste en une tentative pratique d'échafaudage à partir de la base, c'est-à-dire des plans de chaque petite autorité locale. On souligne avec insistance qu'il est indispensable que chaque région parvienne à l'autosuffisance pour les aliments de base, notamment le riz qui est actuellement importé à grands frais. Cependant, moins de 10 pour cent des investissements publics sont destinés au développement rural, contre 31 pour cent aux travaux publics et 16 pour cent à l'énergie.

Une comparaison des objectifs (investissements, recettes en devises, épargne, etc.), tels qu'envisagés dans le cadre du deuxième plan de développement du Nigeria, ne revêt guère de sens dans la nouvelle conjoncture déterminée par l'évolution des prix du pétrole. Les recettes escomptées du pétrole ont plus que triplé; par contre, le secteur agricole n'a même pas réalisé à moitié les objectifs prévus et sa croissance a été plus lente que celle de la population. L'exode rural vers les villes et vers les zones productrices de pétrole continue et on doute sérieusement que le pays soit capable de se nourrir et d'accroître ses exportations de produits primaires. A moins d'une transformation radicale des politiques actuelles d'investissement et de prix en faveur de l'agriculture, la situation du secteur pourrait se dégrader encore davantage, relativement à celle des autres secteurs, et la grande masse de la population, constituée par les petits cultivateurs, pourrait rester à l'écart de la nouvelle prospérité nationale. Les directives pour le troisième plan du Nigeria reconnaissent les problèmes du secteur agricole et fixent généralement les mêmes objectifs que le plan en cours. Il est intéressant de noter qu'avant même de paraître les directives étaient périmées eu égard à des variables aussi critiques que le revenu dont disposera le gouvernement au cours de la période et qu'elles devront donc être revues. Le Nigeria, venant au septième rang des producteurs de pétrole, doit faire face au problème de la gestion de fonds assez considérables, à la suite de l'essor des prix du pétrole. Toutefois, comme on estime que ses réserves pétrolières dureront 25 ans, il est important, et même absolument vital, que le pays adopte des politiques visant à améliorer et développer le secteur agricole, dont dépend la subsistance de la grande masse de la population, et à alimenter les nombreuses industries qui se développent actuellement.

La préparation du premier plan national de développement de la Sierra Leone, 1974/75-1978/79, est presque achevée. Comme prévu, le plan accordera une priorité élevée à l'agriculture dans l'espoir de freiner la progression continue du coût des importations de produits alimentaires et de faire en sorte que les diamants cessent de constituer la source quasi unique de devises étrangères et de recettes publiques. Le plan, élaboré avec l'aide des Nations Unies, a dû être remanié au stade final pour tenir compte des prix actuels du pétrole. On espère que des politiques et programmes seront mis sur pied en vue de réduire fortement les importations de riz, qui se situent maintenant autour de 60 000 tonnes par an, et de relever les prix à la production de denrées d'exportation telles que café et cacao.

Bien que daté 1971-75, le premier plan quinquennal de développement économique et social de la République centrafricaine n'a été présenté qu'en décembre 1972. Ses objectifs prioritaires sont le dévelop-

pement de la production agricole et de l'élevage, l'amélioration des réseaux de commercialisation, la formation de personnel à tous les niveaux, le développement du tourisme, l'expansion de la production forestière et des industries associées et l'intensification de la prospection minière. Le plan couvre les investissements publics aussi bien que privés. On escompte que les investissements étrangers assureront 35 pour cent du total. Les capitaux engagés dans l'agriculture, les forêts et les pêches représentent approximativement 24 pour cent du total. Le plan vise à un accroissement annuel moyen du PIB de 8,75 pour cent, à prix constants.

Le plan quinquennal de l'Éthiopie devait démarrer en juillet 1974, mais il sera fatalement retardé étant donné la famine qui sévit dans certaines provinces, ainsi que les incertitudes de l'économie mondiale et les changements récemment intervenus dans l'appareil politique du pays.

Le nouveau plan de développement du Kenya (1974-78) illustre avec beaucoup de clarté les problèmes qui se posent aux planificateurs en cette période de transformation rapide de la conjoncture. Publiés au début de 1974 — et donc conçus et en grande partie formulés avant que n'éclate la crise pétrolière en automne 1973 — les objectifs et prévisions du plan sont en partie déjà dépassés par les événements. Dans un document officiel sur la situation économique actuelle, paru depuis lors, le gouvernement du Kenya donne un aperçu des mesures qu'il a l'intention d'adopter pour réduire au minimum les désorganisations prévisibles. L'économie kényenne figure parmi celles qui ont progressé le plus régulièrement pendant un certain nombre d'années. Entre 1964 et 1972, le PIB a augmenté de 6,8 pour cent par an. Au cours de cette même période, le taux annuel d'accroissement de la production agricole commerciale a atteint 6,5 pour cent, et celui du secteur de subsistance 3,8 pour cent, ce qui donne un taux global d'environ 5 pour cent. Malgré cette croissance très satisfaisante, aussi bien du secteur agricole que de l'économie dans son ensemble, le Kenya n'a pas résolu son grave problème de chômage, qui compte parmi les préoccupations majeures du gouvernement. Le nouveau plan est fortement influencé par les conclusions de la mission de l'Organisation internationale du travail de 1972 sur l'emploi et il insiste sur l'expansion des activités à fort coefficient de main-d'œuvre et la stimulation de l'emploi dans les zones rurales. L'amélioration de la nutrition et une répartition plus équitable des revenus représentent d'autres buts importants, étroitement liés aux précédents.

Intégration économique régionale

S'il y a eu peu de réalisations nouvelles en 1973, l'intérêt porté à diverses formes d'intégration poli-

tique et économique est resté soutenu. Il y a eu des consultations et des contacts intensifs, à l'échelon bilatéral et sous-régional, et certains pourraient aboutir à des accords officiels.

Il est largement admis que ni les problèmes immédiats ni les problèmes à long terme de la région sahélienne ne pourront être traités de manière satisfaisante s'ils sont abordés de façon fragmentaire, pays par pays. Un certain degré de coordination de l'assistance extérieure a pu être obtenu par le truchement du système des Nations Unies, et les pays sahéliens eux-mêmes (Haute-Volta, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, Tchad) ont constitué le Comité inter-Etats pour la lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), dont le siège est à Ouagadougou. Si ce premier pas, encore limité, vers l'intégration donne de bons résultats, le processus s'étendra probablement. Pour la constitution de réserves alimentaires régionales, les perspectives s'améliorent également, notamment en Afrique de l'Est; cette mesure est préconisée depuis plusieurs années par l'Organisation de l'unité africaine.

La majorité des pays africains sont engagés, depuis la fin de 1973, dans des négociations avec la Communauté économique européenne pour la reconduction de la Convention de Yaoundé. Le Royaume-Uni étant maintenant membre de la CEE, les anciennes colonies britanniques en Afrique remplissent les conditions requises pour bénéficier du traitement préférentiel déjà accordé aux anciens territoires français et belges au titre de ladite Convention. Les échanges de vues portent sur la forme à lui donner maintenant, mais il est encourageant de noter que tous les pays africains intéressés se sont mis d'accord sur une ligne de conduite commune, et que leur cause est actuellement plaidée par un porte-parole unique.

Les activités de la Communauté est-africaine ont

été entravées par les frictions constantes entre la Tanzanie et l'Ouganda. Cependant, on a récemment noté une certaine détente après la rencontre des présidents Amin, Kenyatta et Nyerere.

La ligne de chemin de fer reliant Dar es-Salaam à la Zambie a été achevée très en avance sur la date prévue, avec l'assistance technique de la Chine, et le premier convoi est entré en Zambie en avril 1974. Cette voie ferrée a aussitôt démontré son intérêt puisqu'elle a permis d'expédier vers les régions de Tanzanie souffrant de pénuries alimentaires des céréales en provenance de la Zambie.

Grâce à l'assistance préalable d'une mission conjointe des Nations Unies, le Libéria et la Sierra Leone ont conclu un accord établissant l'union économique entre les deux pays. Un secrétariat a depuis lors été mis sur pied à Freetown et des dispositions détaillées sont actuellement examinées aux fins de traduire les points de l'accord en des projets réalisables.

Le programme d'éradication de l'onchocercose²⁰ est un exemple de coopération régionale dans le cadre du système des Nations Unies. Il couvre certaines portions du territoire de sept pays: Haute-Volta, Niger, Mali, Dahomey, Togo, Ghana, Côte-d'Ivoire. La campagne d'éradication de cette maladie démarrera sous peu, après quoi le territoire assaini sera prêt pour la colonisation agraire. La FAO collabore avec l'institution chargée d'exécuter le programme, l'OMS, et elle sera chargée de la planification du développement agricole de ces régions.

²⁰ Infestation causée par le ver nématode *Onchocerca volvulus*, fréquent sur la côte occidentale de l'Afrique. Le parasite est transmis à l'homme par le moucheron du buffle *Simulium damnosum*. Il peut provoquer: conjonctivite, iritis, kératite, choroïdite — et cécité. Le nom usuel anglais de cette maladie est « river blindness ».

Chapitre 3. - POPULATION, APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Population et approvisionnement alimentaire

En ce qui concerne la situation et les perspectives mondiales de l'alimentation, le climat a varié ces dernières années du pessimisme des années 1965-66 à l'optimisme de la période de la révolution verte (1967 à 1970), pour retomber depuis dans le pessimisme. Il est essentiel que la préoccupation générale mobilise l'attention sur les problèmes à long terme avant d'être de nouveau balayée par la vague d'optimisme et d'insouciance qu'engendrent quelques bonnes récoltes successives.

Dans les pages qui suivent¹, on envisage l'évolution à long terme de la situation alimentaire mondiale en tenant compte surtout du rapport observé dans les pays en développement entre les tendances de la production vivrière, d'une part, la croissance de la population et de la demande intérieure, d'autre part, ainsi que d'autres critères de succès, et des obstacles qui s'opposent à un accroissement plus rapide de la production alimentaire dans ces pays. Quant aux pays développés, qui ne comptent que 30 pour cent environ de la population mondiale, ils fournissaient en 1971-73 environ 60 pour cent de la production mondiale d'aliments. Ces pays jouent donc un rôle de tout premier plan dans l'alimentation du monde, rôle qui pourra à moyen terme devenir crucial, d'autant plus qu'il est urgent de reconstituer les stocks au plus vite. C'est d'eux aussi que dépendra dans une large mesure la fourniture d'une aide suffisante au développement. Toutefois, il est essentiel — ainsi que l'analyse des perspectives d'avenir qui figure plus loin dans le présent chapitre le fait apparaître — que les pays en développement accélèrent la croissance de leur propre production vivrière pour

des questions de sécurité nationale, d'une part, mais aussi pour libérer leurs populations agricoles de la malnutrition et de la pauvreté. Argument que viennent encore renforcer le niveau élevé du sous-emploi rural dans ces pays et le fait que leur main-d'œuvre agricole continuera inévitablement d'augmenter (en chiffres absolus) pendant bien des années encore. A plus longue échéance, la tâche des pays en développement sera facilitée par les mesures tendant à réduire la croissance de la population.

Production alimentaire

A long terme, la production d'aliments dans le monde s'accroît plus vite que la population depuis la seconde guerre mondiale; mais cette marge favorable était moins large dans les années soixante qu'entre 1950 et 1960 (tableau 3-1). La croissance de la production alimentaire a ralenti depuis 1960 dans toutes les grandes régions du monde, sauf en Afrique et en Amérique du Nord. Cela s'explique en partie par le fait que la reconstruction d'après la guerre avait gonflé les taux de croissance du début des années cinquante. Dans les pays développés, l'expansion démographique a ralenti et si les taux d'augmentation de la production ont baissé au cours des années soixante, c'est en partie sous l'effet de politiques délibérées des gouvernements. Par contre, dans les pays en développement, cette baisse a eu lieu malgré une accélération de l'expansion démographique et malgré des politiques visant généralement à intensifier la croissance de la production.

Ainsi, bien que la production alimentaire totale ait progressé à peu près au même rythme dans les pays développés et dans les pays en développement l'augmentation de la production par habitant a été beaucoup plus faible dans ces derniers (figure 3-1). Cela signifie que la différence déjà considérable existant entre ces deux groupes de pays quant au niveau réel de la production par habitant s'est encore accentuée. En 1961-63, la production alimentaire par habitant était à peu près trois fois plus élevée dans les pays

¹ Le présent chapitre a été préparé par la FAO à l'occasion de l'Année mondiale de la population - 1974, placée sous l'égide des Nations Unies. Il a constitué la base des contributions de la FAO tant à la Conférence mondiale de la population qu'à la Conférence mondiale de l'alimentation. La FAO tient à exprimer sa gratitude au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, dont la contribution a permis de mener à bien les travaux de recherche nécessaires à la rédaction du présent chapitre, ainsi qu'à l'Organisation mondiale de la santé qui a collaboré avec la FAO à la préparation du matériel sur lequel sont basées les sections relatives à la situation de la nutrition et à l'incidence et aux causes de la faim et de la malnutrition.

TABLEAU 3-1. — TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA POPULATION DANS LE MONDE ET DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS, 1952-62 ET 1962-72

	1952-62			1962-72		
	Popu- lation	Production alimentaire		Popu- lation	Production alimentaire	
		Totale	Par habi- tant		Totale	Par habi- tant
... Pourcentage annuel d'accroissement ¹ ...						
PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ ² . .	1,2	2,5	1,3	1,0	2,4	1,4
Europe occiden- tale	0,8	2,9	2,1	0,8	2,2	1,4
Amérique du Nord . . .	1,8	1,9	0,1	1,2	2,4	1,2
Océanie . . .	2,2	3,1	0,9	2,0	2,7	0,7
EUROPE ORIEN- TALE ET U.R.S.S. . .	1,5	4,5	3,0	1,0	3,5	2,5
Total, pays dé- veloppés . .	1,3	3,1	1,8	1,0	2,7	1,7
PAYS EN DÉVE- LOPPEMENT A ÉCONOMIE DE MARCHÉ ² . .	2,4	3,1	0,7	2,5	2,7	0,2
Afrique . . .	2,2	2,2	—	2,5	2,7	0,2
Extrême-Orient	2,3	3,1	0,8	2,5	2,7	0,2
Amérique latine	2,8	3,2	0,4	2,9	3,1	0,2
Proche-Orient	2,6	3,4	0,8	2,8	3,0	0,2
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CEN- TRALEMENT PLANIFIÉE . .	1,8	3,2	1,4	1,9	2,6	0,7
Total, pays en développement	2,4	3,1	0,7	2,4	2,7	0,3
TOTAL MONDIAL	2,0	3,1	1,1	1,9	2,7	0,8

¹ Taux composé annuel de croissance de la production alimentaire. — ² Y compris les pays d'autres régions non mentionnés dans le tableau.

développés que dans les pays en développement, et trois fois et demie plus élevée en 1971-73. C'est un résultat extraordinaire que d'avoir réussi pendant si longtemps à maintenir dans les pays en développement un taux d'expansion de la production alimentaire plus élevé que celui de la population alors que celle-ci s'accroissait à un rythme sans précédent. Et même, en 1972, ces pays ont produit 20 pour cent d'aliments de plus qu'en 1966, qui était la dernière année antérieure de mauvais temps généralisé, de sorte que même entre un creux et l'autre de la courbe à long terme, la production a progressé plus rapidement que la population. Cependant, dans beaucoup

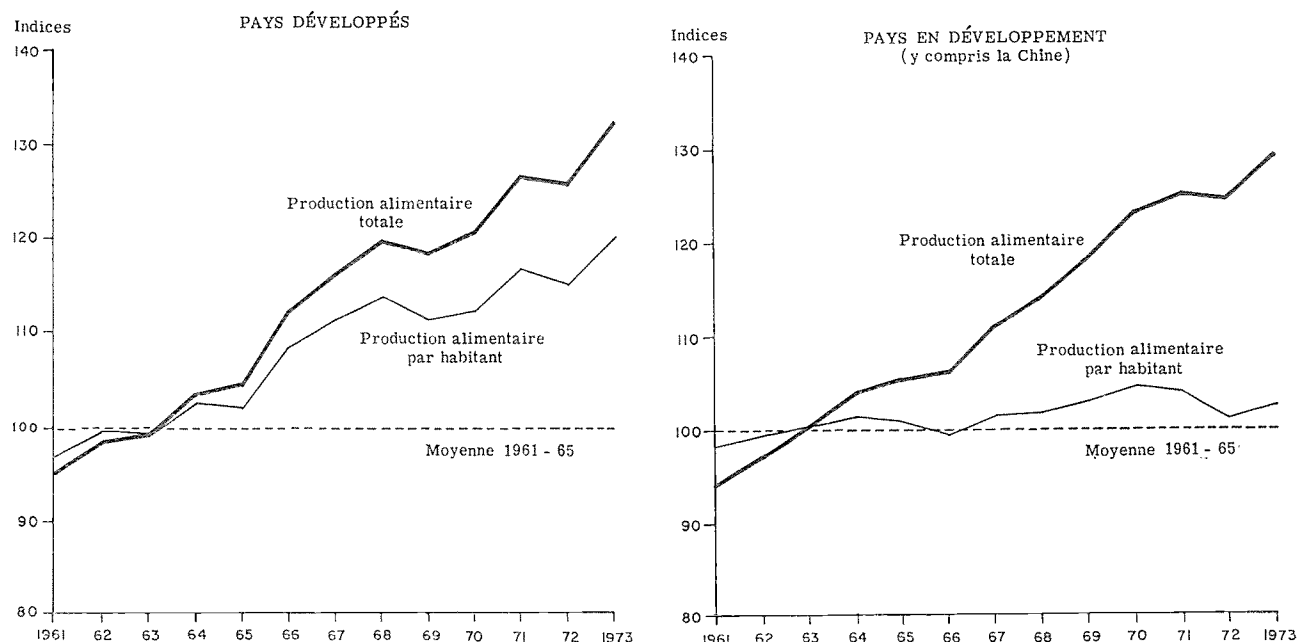
de pays l'évolution est moins favorable que cette tendance moyenne.

Le tableau annexe 3-A donne une comparaison entre l'évolution de la production alimentaire et celle de la population et de la demande intérieure dans les pays pour lesquels on dispose de données. Dans 34 pays en développement, soit environ 40 pour cent du total, la production alimentaire a augmenté moins rapidement que la population entre 1952 et 1972. On estime que 70 pour cent environ de l'accroissement à moyen terme de la demande totale de produits alimentaires dans les pays en développement est imputable à l'expansion démographique. Si l'on tient compte de l'effet de l'augmentation des revenus aussi bien que de celui de l'expansion démographique, il apparaît qu'entre 1952 et 1972 la production alimentaire a augmenté moins rapidement que la demande intérieure d'aliments dans 53 des 86 pays en développement, soit deux tiers de ceux pour lesquels on disposait de données pertinentes qui figurent au tableau annexe 3-A.

Sur le plan régional, c'est en Amérique latine et au Proche-Orient que la croissance de la production alimentaire a été la plus rapide et c'est en Afrique qu'elle a été la plus lente, mais on peut remarquer qu'il existe, à l'intérieur de chaque continent, de forts contrastes d'un pays à l'autre. Par exemple, entre 1952 et 1972, la production alimentaire a progressé de 6,1 pour cent par an au Venezuela, mais de 0,8 pour cent seulement en Uruguay, de 5,4 pour cent au Togo mais de 0,8 pour cent en Tunisie, de 5,8 pour cent au Liban mais de 1,8 pour cent en République arabe syrienne, de 5,3 pour cent en Thaïlande mais de 2,0 pour cent en Indonésie — et de 0,1 pour cent seulement au Népal.

Ces comparaisons de la croissance de la production alimentaire, de la population et de la demande dans les divers pays demandent, naturellement, à être interprétées avec prudence. Pour estimer dans quelle mesure les pays ont réussi à augmenter la production alimentaire, de pair avec leurs objectifs de développement plus généraux, il faudrait procéder à des analyses très détaillées des circonstances particulières propres à chacun. De même, les comparaisons figurant aux tableaux annexes 3-A et 3-B n'impliquent pas que l'autosuffisance alimentaire soit désirable ou possible dans tous les pays. Toutefois, la plupart des pays en développement visent à une plus grande autosuffisance alimentaire, et même ceux dont les recettes d'exportation leur permettent d'importer une forte proportion de leurs aliments ne désirent généralement pas réduire leur autosuffisance. L'impossibilité pour la production alimentaire de suivre le rythme de la demande intérieure dans de très nombreux pays en développement a été la cause d'augmentations très rapides et généralement coûteuses de leurs importations de produits alimentaires.

FIGURE 3-1. — PRODUCTION AGRICOLE TOTALE ET PAR HABITANT DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, 1961-73



Dans la plupart des pays en développement, la production agricole intérieure, si elle est le principal facteur qui détermine le niveau des disponibilités alimentaires, est en même temps un élément important du développement économique et social d'ensemble, notamment en ce qui concerne les recettes ou économies de devises (qui dans bien des cas doivent actuellement être en partie consacrées à l'achat d'aliments et d'engrais), l'emploi et la création du capital nécessaire pour développer le reste de l'économie. Les objectifs des plans de développement nationaux tiennent compte de ce rôle plus large; il en va de même pour le taux de 4 pour cent de croissance annuelle que prévoit la stratégie internationale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement pour l'ensemble de ces pays. Si l'on compare les résultats obtenus récemment en matière de production agricole avec les objectifs des plans de développement nationaux, on constate que, sur 66 plans dans 47 pays, les objectifs n'ont été atteints que dans 17 pays, soit un quart du total. Ces objectifs de croissance s'échelonnent entre 1,5 pour cent au Maroc pour 1965-67 et 8,5 pour cent à Chypre pour 1967-71.

De même, l'objectif de 4 pour cent de la deuxième Décennie du développement est basé essentiellement sur les objectifs très différents proposés pour les divers pays pour les périodes 1961-63 à 1975 et à 1985 dans le Plan indicatif mondial pour le développement de l'agriculture (PIM) et les études connexes de la FAO; le tableau 3-2 indique la façon dont la production agricole a évolué dans les régions en développement

par rapport à ces objectifs, qui n'ont jusqu'à présent été atteints dans aucune région. Si on prend les

TABLEAU 3-2. — TAUX MOYEN DE CROISSANCE ANNUELLE DE LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT, PAR COMPARAISON AVEC LES OBJECTIFS DU PIM

	Croissance effective de la production			Objectifs du PIM ¹	
	1961-63 à 1967	1967 à 1973	1961-63 à 1973	1961-63 à 1975	1975 à 1985
	 Pourcentage annuel				
Afrique au sud du Sahara	2,4	2,6	2,6	3,2	3,3
Extrême-Orient	1,5	2,9	2,6	3,6	4,0
Amérique latine	3,8	2,4	2,9	²	²
Proche-Orient et Afrique du Nord-Ouest ³	3,5	2,6	3,2	3,4	3,5
Moyenne	2,5	2,7	2,6	3,4	3,7

NOTE: Ces groupements régionaux englobent les 65 pays étudiés dans le PIM, dont 24 sont situés en Afrique au sud du Sahara (84 pour cent de la population régionale), 8 en Extrême-Orient (80 pour cent), 17 en Amérique latine (90 pour cent) et 15 au Proche-Orient et en Afrique du Nord-Ouest (96 pour cent). Ainsi, bien qu'elles portent sur la majorité de la population des pays en développement, les données de ce tableau ne sont pas entièrement comparables avec celles des autres tableaux.

¹ Ces chiffres sont dérivés des quatre études régionales du PIM. L'objectif final de l'étude mondiale du PIM, qui repose sur l'hypothèse d'une croissance plus rapide de la production porcine et avicole, prévoit des taux de croissance plus élevés: 3,6 et 3,9 pour cent respectivement (soit 3,7 pour cent pour l'ensemble de la période). — ² Les objectifs initiaux du PIM pour l'Amérique latine ont été remplacés par ceux qui figurent dans une étude portant sur l'Amérique du Sud, qui donne deux objectifs de taux de croissance pour la décennie 1970-80: 5,0 pour cent, taux élevé; 3,6 pour cent, taux faible. — ³ Les objectifs du PIM pour l'Afrique du Nord-Ouest ont pour année de référence 1965.

pays individuellement, le taux de croissance de la production agricole proposé par le PIM pour la période 1961-63 à 1975 n'était atteint en 1971 (c'est-à-dire avant les mauvaises récoltes générales de 1972) que dans 21 des 62 pays étudiés². La critique qu'on oppose habituellement aux objectifs du PIM est qu'ils sont trop bas. Or, en général, les résultats obtenus dans les pays en développement en matière de production agricole sont très décevants, par rapport aussi bien aux objectifs des plans nationaux qu'à ceux, souvent plus bas, du PIM.

Pour la plupart des produits, l'évolution a suivi la tendance générale et n'a donc pas atteint les objectifs proposés, encore que la structure de l'expansion de la production soit à plusieurs égards différente de ce qui avait été proposé dans le PIM. Pour le blé, les objectifs de production ont été dépassés, tant en Afrique au sud du Sahara qu'en Extrême-Orient, dans ce dernier cas par une large marge. Pour le riz, ils ont été dépassés dans toutes les régions, sauf en Extrême-Orient, qui est la principale zone productrice. Pour les racines féculentes, qui sont des cultures de faible valeur nutritionnelle, les objectifs ont été dépassés dans toutes les régions où ces plantes jouent un grand rôle dans le régime alimentaire. Par contre, pour les légumineuses à grain, qui sont une importante source de protéines, la production est restée dans toutes les régions en deçà des objectifs, parfois en raison de la concurrence de cultures plus rentables, les céréales par exemple. Parmi les principales cultures d'exportation, les objectifs de production ont été dépassés pour les bananes, le caoutchouc, le soja, le sucre et les fruits (total), mais n'ont pas été atteints pour le cacao, le café, le coton, les arachides, le jute, le thé, le tabac et les oléagineux (total).

Pour la production animale, les résultats d'ensemble se rapprochent beaucoup plus des objectifs primitifs des études régionales du PIM que pour la production végétale, mais ils sont encore loin d'atteindre les objectifs plus élevés de l'Etude mondiale, qui comptent avec une expansion plus rapide de la production porcine et avicole. Pour la viande de bœuf et de veau, l'expansion a été inférieure aux objectifs dans toutes les régions, sauf en Extrême-Orient. Pour la viande de porc et surtout pour la volaille, elle a été dans la plupart des régions plus rapide que les objectifs régionaux primitifs, comblant une partie de l'écart avec les objectifs plus élevés proposés dans l'Etude mondiale. Quant à la production laitière, elle a dépassé l'objectif dans toutes les régions, sauf en Extrême-Orient.

Dans cet examen de la production alimentaire, on

n'a jusqu'à présent traité que des cultures et de l'élevage. Les pêches, en effet, fournissent une faible part de l'alimentation totale du monde: 1 pour cent de l'apport énergétique total, 5 pour cent des protéines et 14 pour cent des protéines animales; mais elles ont une beaucoup plus grande importance dans certains pays. Ainsi, si l'on tient compte de l'accroissement rapide de la production halieutique (taux de croissance, environ 6 pour cent par an pendant les années cinquante et soixante) qui était destiné en grande partie à l'alimentation animale, cela ne modifie guère les tendances examinées ci-dessus, sauf dans quelques pays. Récemment, d'ailleurs, cette augmentation rapide a plafonné et, en fait, la production halieutique mondiale a diminué en 1969 et 1972, surtout du fait d'une réduction brutale des prises des espèces utilisées pour l'alimentation des animaux. Les prises destinées à la consommation humaine directe ont continué à augmenter, mais la réduction de la production de farine de poisson a déterminé une pression supplémentaire sur les autres sources d'aliments pour le bétail.

Ressources productives

Etant donné que les fluctuations à court terme de la production ont joué un rôle important dans les difficultés qui caractérisent actuellement la situation alimentaire mondiale, il est nécessaire d'obtenir des taux de croissance à long terme suffisants pour éviter que les années « en dessous de la tendance » ne créent une crise alimentaire. Il semble aussi que la technologie agricole des pays développés et des pays en développement ne soit pas toujours adaptée aux conditions météorologiques et climatiques. En ce qui concerne la production alimentaire dans les pays en développement, les causes des perspectives décevantes à long terme doivent être recherchées ailleurs que dans les conditions météorologiques.

Pour accroître la production, il faut essentiellement augmenter les apports des différents facteurs de production: terre, main-d'œuvre, inputs matériels, divers types de capitaux et connaissances technologiques. Pour les agriculteurs des pays en développement, notamment la multitude des petits exploitants, les possibilités d'employer plus de facteurs de production — et les stimulants qui les y poussent — dépendent étroitement de l'infrastructure et des services fournis par les pouvoirs publics. Dans le passé, les budgets des pays en développement avaient souvent tendance à négliger l'agriculture au profit de l'industrie. Plus récemment s'est manifestée une tendance générale — mais difficile à traduire en chiffres — à mettre l'accent sur l'agriculture, notamment en Extrême-Orient, à la suite de la situation alimentaire difficile des années 1965-66. Si un « grand projet » (d'irriga-

² Pour une analyse plus détaillée jusqu'en 1971, voir, Production agricole dans les pays en développement et objectifs de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. *Bulletin mensuel: économie et statistiques agricoles (FAO)*, 22(4), avril 1973.

tion ou de colonisation, par exemple) est en cours au moment de l'affectation des dépenses de développement, la part de ces dernières allant à l'agriculture s'en trouvera fortement influencée. Une étude des Nations Unies portant sur 41 plans de développement récents, dans 26 pays en développement, montre que les investissements destinés à l'agriculture varient entre 5 et 39 pour cent du total. Les écarts entre investissements réels et investissements prévus sont particulièrement sensibles dans le secteur agricole et l'on ne dispose que de peu de renseignements sur les dépenses courantes nécessaires au maintien de l'investissement en capital. L'élaboration et la mise en œuvre des plans agricoles ont été entravées dans de nombreux pays par la prolifération des organisations s'occupant des divers aspects du développement agricole rural.

En liaison avec les objectifs de production examinés ci-dessus, le PIM avait proposé des objectifs quantifiés pour certains des facteurs matériels de production; ces objectifs constituent la seule base disponible permettant une évaluation approximative des résultats obtenus récemment à cet égard.

Considérons tout d'abord le facteur « accroissement des superficies »; l'extension des superficies cultivées proposée dans le PIM pour la période allant de 1961-63 à 1985 n'était que de 0,7 pour cent par an; en fait, cette extension semble avoir été plus rapide. Pour les céréales, qui occupent la plus grande partie de la superficie cultivée, l'accroissement de la superficie récoltée dans chacune des régions en développement, à l'exception de l'Afrique au sud du Sahara, a été plus rapide entre 1961-63 et 1973 que celui qui avait été proposé pour la période allant jusqu'à 1975. En Afrique au sud du Sahara, la production des importantes récoltes de mil et de sorgho a été fortement déficitaire à cause de la lente extension des superficies. Lorsque les autres régions sont restées en deçà des objectifs proposés en matière de production céréalière, c'est le plus souvent malgré une extension des superficies qui a été plus rapide que celle qui avait été proposée; en d'autres termes, l'accroissement des rendements à l'hectare a été décevant.

Etant donné que le PIM envisageait une augmentation de 3,5 pour cent pour la production et de 0,7 pour cent seulement pour les superficies cultivées, il est évident qu'on visait surtout à augmenter les rendements grâce à l'extension de l'irrigation, aux récoltes multiples, aux semences améliorées, à l'emploi accru d'engrais et de pesticides, et à de meilleures pratiques culturales. Or, dans huit pays où l'irrigation joue un rôle particulièrement important à cet égard et pour lesquels les données nécessaires sont disponibles, l'expansion de la superficie irriguée a été bien inférieure à l'objectif des plans nationaux dans cinq d'entre eux (Inde, Malaisie, République arabe

syrienne, Sri Lanka et Thaïlande) et elle ne l'a dépassé que dans trois (Algérie, Egypte et Soudan). Le taux d'expansion de la superficie irriguée — 1,7 pour cent par an jusqu'en 1985 — proposé par le PIM dans l'ensemble des pays en développement était la condition principale d'un accroissement annuel atteignant 2,9 pour cent de la superficie irriguée récoltée, grâce aux cultures multiples. On est donc sans doute resté très en deçà de cet objectif majeur. Même quand les objectifs d'irrigation ont été atteints, l'effet a été en partie annulé parce que les terres sont devenues moins productives ou même inaptes à la production à cause de méthodes d'irrigation défectueuses. En outre, l'efficacité des dispositifs d'irrigation existants souffrait depuis longtemps de limitations qui ont été accentuées récemment par la pénurie d'énergie pour le pompage, conséquence de la diminution des ressources en énergie hydro-électrique sous l'effet de la sécheresse et de la raréfaction du carburant pour diesels.

Dans certains des principaux pays à production alimentaire déficitaire d'Extrême-Orient, les variétés à haut rendement de riz et plus encore de blé ont contribué dans une mesure déterminante à l'accélération de l'expansion de la production alimentaire à la fin des années soixante, accélération qui a permis à quelques-uns d'entre eux de devenir temporairement autosuffisants pour certaines céréales. Les objectifs de production proposés dans le PIM prévoyaient une augmentation annuelle de 12 pour cent de la superficie ensemencée en variétés à haut rendement en Extrême-Orient entre 1967-68 et 1985, année où elles devaient occuper une superficie de 75 millions d'hectares environ, soit près de la moitié de la superficie céréalière de la région. Les accroissements proposés dans les autres régions étaient généralement beaucoup plus faibles. Il n'est pas facile d'établir une comparaison entre ce qui a été accompli et ces objectifs, étant donné la difficulté de définir une variété à haut rendement et parce qu'on ne dispose pas encore de données complètes pour les années les plus récentes. Il est clair, toutefois, que les progrès de ces variétés ont été jusqu'à présent plus marqués pour le blé que pour le riz, surtout parce que les systèmes d'irrigation contrôlée et de drainage dont les variétés de riz ont besoin font défaut. En 1972/73, la superficie ensemencée en variétés à haut rendement de blé en Inde et au Pakistan avait atteint respectivement 52 et 56 pour cent des emblavures totales. La superficie plantée en variétés à haut rendement de riz s'est accrue beaucoup plus rapidement dans 13 grands pays d'Extrême-Orient, mais ces variétés n'occupaient en 1972/73 que 20 pour cent de leur superficie rizicole (56 pour cent aux Philippines, 43 pour cent au Pakistan, 38 pour cent en Malaisie, 25 pour cent en Inde, et seulement 4 pour cent en Birmanie et 2,5 pour cent à Sri Lanka).

Entre 1961-63 et 1972/73, la consommation d'engrais dans les pays en développement a augmenté de 13,9 pour cent par an, chiffre qui n'est que légèrement inférieur à l'objectif annuel de 14,6 pour cent jusqu'en 1975 proposé dans le PIM. Malgré un déficit substantiel en Extrême-Orient durant cette période, l'objectif du PIM a été dépassé dans cette région à la fin des années soixante. Plus récemment, toutefois, le taux d'accroissement est tombé, en raison de la pénurie d'engrais et de leur prix élevé.

Entre 1967/68 et 1972/73, la production mondiale d'engrais a progressé de 39 pour cent et la consommation de 40 pour cent (tableau 3-3). La consommation a crû beaucoup plus rapidement dans les pays en développement que dans les pays développés mais, en 1972/73, elle ne représentait encore que 15 pour cent du total mondial. Les pays développés considérés collectivement sont d'importants exportateurs nets d'engrais. Bien que les pays en développement (y compris les pays d'Asie à économie centralement planifiée) aient à peu près doublé leur propre production au cours des cinq années allant de 1967/68 à 1972/73, ils dépendent encore des im-

portations pour plus d'un tiers de leur approvisionnement total; dans les pays en développement à économie de marché, les importations représentent presque la moitié des approvisionnements. En outre, dans beaucoup de pays en développement, les engrais sont produits essentiellement avec des matières premières importées. Les usines d'engrais des pays en développement n'ont en général pas utilisé leur pleine capacité de fonctionnement.

Le PIM prévoyait que les besoins de pesticides augmenteraient de 11,2 pour cent par an dans les pays en développement jusqu'en 1985. Dans l'ensemble, on a l'impression que la consommation d'herbicides a augmenté rapidement dans de nombreuses zones, mais que l'emploi des insecticides et des fongicides a progressé plus lentement. Les agents de lutte biologique ont aussi été un peu plus utilisés à la place des produits chimiques. Le lent développement de la consommation des insecticides chimiques s'explique en partie par les interdictions ou les restrictions qui sont venues frapper le DDT et d'autres produits organo-chlorés rémanents. La pénurie actuelle de pesticides (voir p. 37) persistera probable-

TABLEAU 3-3. — PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ENGRAIS CHIMIQUES¹ DANS LE MONDE ET DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS, JUILLET/JUIN, 1967/68, 1971/72 et 1972/73

	Production ²			Taux d'accroissement 1967/68 à 1972/73	Consommation			Taux d'accroissement 1967/68 à 1972/73
	1967/68	1971/72	1972/73		1967/68	1971/72	1972/73	
	 Millions de tonnes			Pourcentage annuel ³	 Millions de tonnes			Pourcentage annuel
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES ⁴	40,4	46,5	48,5	3,7	33,8	38,7	40,5	3,7
Amérique du Nord	17,7	21,3	21,9	4,3	14,5	16,5	17,2	3,5
Europe occidentale	17,9	19,9	20,8	3,0	15,1	18,1	18,8	4,6
Océanie	1,3	1,3	1,4	2,0	1,5	1,4	1,6	2,2
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	14,1	21,7	23,3	10,5	12,6	18,5	20,1	9,8
<i>Total, pays développés</i>	54,5	68,2	71,8	5,7	46,4	57,2	60,6	5,5
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT ⁴	2,5	5,2	6,1	19,6	5,8	9,9	11,5	14,7
Afrique	0,3	0,8	0,9	24,9	0,4	0,8	0,9	17,6
Extrême-Orient	1,1	2,3	2,6	18,8	2,3	4,7	5,3	18,2
Amérique latine	0,8	1,3	1,4	11,9	2,0	3,1	3,8	13,7
Proche-Orient	0,4	0,8	1,1	22,5	0,8	1,3	1,5	13,4
ECONOMIES CENTRALEMENT PLANIFIÉES D'ASIE	1,9	3,5	4,0	16,1	2,7	4,9	5,3	14,5
<i>Total, pays en développement</i>	4,6	8,7	10,1	17,0	8,5	14,8	16,8	14,6
MONDE	59,1	76,9	81,9	6,8	54,9	72,0	77,4	7,1

¹ Teneur en N.P.K. — ² Pour quelques pays, les statistiques relatives à la production d'engrais comprennent la production d'engrais utilisés à des fins techniques, non destinés à l'agriculture; certaines quantités d'ammoniac exportées pour transformation sont comptées deux fois (par les pays exportateurs et par les pays importateurs); on n'a pas pris en considération les pertes en cours d'emménagement et de transport, qui sont estimées à environ 2% de la production totale. Compte tenu de ces facteurs, les disponibilités mondiales d'engrais ont été estimées à 73,7 millions de tonnes en 1971/72 et à 78,3 millions de tonnes en 1972/73, ou à des chiffres encore plus proches de la consommation mondiale. — ³ Composé annuellement. — ⁴ Y compris d'autres pays dans des régions non spécifiées.

ment à court terme et influencera négativement la production végétale.

Le parc des tracteurs est l'un des secteurs dans lesquels les objectifs proposés par le PIM ont été régulièrement dépassés: le taux d'accroissement en 1965-73 a excédé celui qui avait été proposé pour 1965-75 dans chaque région en développement. Etant donné que les objectifs tenaient compte de la nécessité de créer le plus grand nombre d'emplois possible sans sacrifier les objectifs de production, leur dépassement peut avoir supprimé inutilement des emplois.

La question de savoir si la révolution verte a commencé à s'essouffler ou non dépend du sens que l'on donne à cette expression. Il est certain que les progrès trop lents de l'irrigation freinent l'emploi des variétés à haut rendement existantes dans les régions auxquelles elles conviennent bien. Il est certain qu'il faudrait disposer d'autres variétés à haut rendement de blé, de maïs et de riz pour les utiliser dans des conditions écologiques différentes; ces variétés sont également nécessaires pour l'orge, le millet, le sorgho et d'autres cultures. Il est certain aussi que la poursuite de la révolution verte dépend d'un emploi toujours accru d'engrais, qui à l'heure actuelle sont devenus rares et coûteux. Mais, ces facteurs mis à part, il n'y a pas de raisons techniques qui fassent supposer que la révolution verte n'a plus rien à offrir.

Toutefois, son succès dépend d'autres conditions préalables, notamment en ce qui concerne la gestion agricole et les stimulants économiques et sociaux. Certes, beaucoup de petits agriculteurs ont déjà tiré profit de la révolution verte, mais ce sont surtout les gros exploitants qui en ont été les premiers bénéficiaires. Ultérieurement, la poursuite des progrès a dépendu de plus en plus de la possibilité de toucher un plus grand nombre de petits exploitants, tâche fort difficile. D'où l'importance de mettre en place des institutions et services ruraux capables de répondre à leurs besoins.

Institutions et services ruraux

Il est généralement reconnu que si la croissance de la production alimentaire dans les pays est lente, c'est essentiellement à cause de l'inefficacité générale des institutions rurales et des services publics destinés aux agriculteurs. Il est toutefois difficile de mesurer leur efficacité. Le PIM n'avait pu proposer d'objectifs quantifiés que pour le volume du crédit institutionnel et pour les effectifs d'employés qualifiés nécessaires aux services publics mais, même dans ce cas, il n'est pas possible de comparer les résultats aux objectifs. Dans ce domaine important, les progrès ne peuvent être évalués qu'en termes qualitatifs généraux.

En outre, l'efficacité des institutions et services ruraux doit être jugée non seulement en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs de production, mais aussi à la lumière des améliorations sociales, y compris une meilleure distribution des bénéfices retirés de l'augmentation de la production. Le système institutionnel général ne doit pas seulement remplir diverses fonctions organisationnelles ou techniques en assurant la liaison entre producteurs et consommateurs de produits agricoles et de moyens de production. Il a aussi un rôle capital à jouer dans la mobilisation des ressources humaines et dans la mise en place d'un système de planification et de prise des décisions auquel participent le producteur comme le responsable des politiques. Enfin, il doit savoir motiver la population rurale par l'éducation, la communication et les stimulants.

Au cours de ces dernières années, la nécessité de la réforme agraire dans de nombreux pays a été de plus en plus reconnue, de même que la complexité de l'entreprise. Mais peu de progrès ont été accomplis. Les rares programmes nouveaux de réforme agraire entrepris ces dernières années avaient souvent une portée limitée. Dans certains pays, ils ont été exécutés très lentement, et les prescriptions du législateur ont été très souvent éludées. Même quand l'application a été poursuivie vigoureusement, les carences de l'appareil administratif et le manque de personnel qualifié pour les services de soutien essentiels ont empêché d'obtenir des résultats positifs.

L'amélioration des institutions et des services destinés à fournir aux agriculteurs des inputs et du crédit est un objectif qui a été un peu mieux atteint, bien que les progrès aient été inégaux et insuffisants, surtout en ce qui concerne la satisfaction des besoins du petit exploitant. La nécessité de concentrer les programmes de développement sur les catégories sociales les plus déshéritées — c'est-à-dire essentiellement sur les petits agriculteurs et les autres couches pauvres de la population rurale dans la plupart des pays en développement — a été largement reconnue. De manière générale, non seulement les services appelés à fournir des inputs et du crédit ont jusqu'à présent échoué à cet égard, mais aussi ceux qui étaient chargés de la vulgarisation, de la formation et de la commercialisation. On n'a guère réussi non plus à intégrer le petit exploitant ni les déshérités des zones rurales dans le cadre socio-économique général aux fins du développement rural.

Dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de la vulgarisation agricoles, les solutions originales exigées par les problèmes particuliers aux pays en développement n'ont guère retenu l'attention. Même quand la création des établissements d'enseignement supérieur et intermédiaire qui sont tellement nécessaires pour former le personnel des services gouvernementaux agricoles progresse bien, sou-

vent la formation dispensée n'est pas assez pratique, et les diplômés sont rarement utilisés au niveau de l'exploitation, où ils sont pourtant le plus nécessaires. La prééminence donnée aux systèmes traditionnels d'enseignement scolaire a souvent bloqué les innovations nécessaires dans le domaine de l'éducation extra-scolaire. Dans de nombreux pays, l'éducation et la vulgarisation se sont adressées presque exclusivement à l'homme adulte, négligeant les femmes et les adolescents, qui représentent cependant une grosse partie de la masse des travailleurs. On n'a pas su détacher le travail de vulgarisation du concept étroit de l'agent qui atteint en personne une « clientèle » particulière, et l'on n'a pas donné assez d'importance au travail de groupe et aux moyens modernes d'information de masse. On ne s'est pas suffisamment efforcé d'inciter les agriculteurs — par l'intermédiaire des divers types d'organisations qui les regroupent — à mieux utiliser dans le cadre de l'auto-assistance les conseils et les avis reçus, et à participer davantage au processus de développement.

Même quand les communications sont bonnes et quand les producteurs ne sont pas physiquement isolés, il est difficile d'intégrer les petits exploitants dans le système de commercialisation. Les tentatives d'organiser la collecte et la commercialisation primaire de la production par l'intermédiaire de coopératives d'agriculteurs ont réussi dans certains cas, mais les échecs ont aussi été nombreux. Certains pays ont créé des offices ou des organismes d'achat publics pour traiter directement avec les agriculteurs, mais ils se sont souvent révélés trop coûteux et mal adaptés pour collecter la production de petits exploitants très disséminés. De nombreux pays ont éprouvé des difficultés analogues dans la distribution des engrais et des autres facteurs de production et, là encore, tout spécialement dans le cas des petits exploitants. Dans de nombreux pays, la chaîne de commercialisation reliant le producteur au consommateur est beaucoup trop chargée en raison de la rapidité de l'urbanisation. Les moyens d'emmagasinage, de traitement et de commercialisation de gros n'ont pas été développés comme il le fallait, et il en résulte d'importantes pertes de denrées alimentaires que l'on pourrait éviter.

Dans le passé, les politiques des prix alimentaires ont souvent favorisé le consommateur urbain, aux dépens des stimulants nécessaires pour améliorer assez rapidement la production au niveau de l'exploitation. Mais on a assisté récemment à un renversement de cette tendance, et l'augmentation des prix agricoles a contribué puissamment à stimuler la production dans de nombreux pays, notamment en Extrême-Orient, où l'accroissement de la production alimentaire s'est accéléré à la fin des années soixante. Dans la plupart des cas, les prix élevés de soutien et d'achat par l'Etat qui prévalaient à cette époque sem-

blent s'être maintenus, ou même avoir augmenté, bien que leur effet stimulant ait été fréquemment limité par l'inflation et le renchérissement des facteurs de production, notamment la suppression dans certains cas des subventions dont bénéficiaient les engrais. L'incidence de l'évolution récente des prix, tant pour les produits que pour les inputs agricoles, demeure incertaine, mais il est évident que les profondes modifications survenues — et qui surviennent encore — ont mis en lumière l'importance d'ajustements prudents des politiques de prix afin de ne pas nuire aux stimulants de la production.

Une des tendances les plus encourageantes qu'on ait observées récemment est celle qui consiste à considérer le développement rural dans son ensemble plutôt que dans le contexte limité de l'augmentation de la production alimentaire et agricole. On reconnaît plus largement la nécessité de politiques de développement rural mieux intégrées, englobant également les sources non agricoles de revenu et d'emploi ruraux, une action en faveur de villes rurales décentralisées, les programmes de travaux publics, les services sociaux et équipements collectifs et la participation de la population à la prise de décisions. On comprend de mieux en mieux que ces politiques peuvent non seulement contribuer au progrès social, mais aussi permettre et stimuler l'accroissement de la production. Toutefois, les problèmes liés à la mise en œuvre de ces politiques n'ont pas été perçus aussi clairement.

Bien qu'il soit difficile de fournir des données chiffrées, il semble que les populations rurales pauvres se sont relativement appauvries au cours des dix dernières années. La disparité des revenus agricoles et ruraux s'est accusée dans de nombreux pays, et le déséquilibre entre zones rurales et urbaines quant aux services et équipements publics ne semble pas s'être amélioré ou guère. Sur le plan régional, les différences entre les diverses zones rurales se sont accentuées, car les progrès de la technologie n'ont en général bénéficié qu'à ceux que la nature avait déjà favorisés de ses ressources. Bien que beaucoup de petits exploitants aient appliqué les nouvelles techniques de la révolution verte, le préjugé des institutions et services ruraux en faveur des gros exploitants a rapporté de plus grands profits à ces derniers.

Le niveau global du sous-emploi agricole a régressé dans quelques pays, mais il n'est pas certain que les catégories les plus pauvres aient effectivement profité de l'accroissement des possibilités d'emploi, alors que ce sont précisément ces groupes qui souffrent le plus du sous-emploi. En général, le lent progrès de la production agricole dans l'ensemble des pays en développement signifie que l'emploi et les revenus agricoles et ruraux n'ont pas augmenté aussi rapidement qu'ils auraient pu.

Aide au développement

L'aide au développement, qui joue un rôle important dans le développement agricole ainsi que dans le progrès économique et social en général, est restée bien inférieure aux objectifs de la deuxième Décennie pour le développement et aux autres objectifs³. Le flux total de l'assistance financière et privée fournie par le Comité d'aide au développement (CAD) formé de 16 pays, qui fonctionne sous les auspices de l'OCDE, est passé de 9,2 milliards de dollars en 1961 à 19,5 milliards en 1972. Il a même atteint 24,6 milliards de dollars en 1973, mais cette forte augmentation ne reflète pratiquement que les variations de taux de change et de prix. En valeur réelle, le volume de l'aide n'a augmenté que de 7 pour cent en 1973. Le volume de l'aide s'est aussi contracté sous l'effet de l'augmentation récente du coût des importations de pétrole pour les pays tant bénéficiaires que donateurs. La valeur, et encore plus le volume, de l'aide alimentaire (comprise dans les totaux ci-dessus) ont fléchi récemment.

L'aide au développement s'est détériorée à maints autres égards. L'aide totale est tombée de 0,95 pour cent du PIB des pays donateurs en 1961 à 0,78 pour cent en 1973, chiffre sensiblement inférieur à l'objectif de 1 pour cent fixé par les pays membres du (CAD). Alors qu'elle représentait plus des deux tiers de la contribution totale en 1961, l'aide officielle au développement n'en constituait plus que la moitié environ en 1973, soit une chute de 0,52 à 0,30 pour cent seulement du PIB, chiffre qui n'atteint même pas la moitié de l'objectif de la deuxième Décennie pour le développement (0,7 pour cent).

La part accrue de l'élément « don » de l'aide officielle par rapport aux prêts, après une décennie durant laquelle on avait assisté à la tendance inverse, est un fait plus encourageant. Depuis le 1^{er} janvier 1973, la limite inférieure de l'élément don est de 25 pour cent et s'applique à tous les nouveaux engagements du CAD. Les versements des pays du CAD aux organisations multilatérales sont passés de 10 pour cent du montant total de leur assistance au développement en 1961 à 16 pour cent en 1970 et à 24 pour cent en 1973. Cette dernière augmentation reflète principalement les contributions croissantes à l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale, bien que l'AID éprouve maintenant des difficultés de refinancement.

Les pays du CAD dont il est question ci-dessus fournissent environ 95 pour cent de toute l'aide donnée aux pays en développement. Il n'est pas possible d'évaluer de façon précise le montant de l'aide des pays n'appartenant pas au CAD, mais, d'après une

estimation du CAD, elle serait passée de 600 millions de dollars en 1967 à 1,3 milliard en 1972 pour les pays en développement compris sur la liste du CAD. En outre, les pays non membres du CAD ont donné une aide considérable à Cuba et à d'autres pays à économie centralement planifiée; selon les renseignements limités dont on dispose, cette aide aurait dépassé 1 milliard de dollars par an ces dernières années. Un certain nombre d'initiatives tendant à augmenter de façon substantielle l'aide au développement fournie par les pays arabes et les autres pays exportateurs de pétrole sont en cours. On ne dispose pas de données suffisantes pour évaluer les conditions de l'aide provenant des pays non membres du CAD, non plus que son importance par rapport au revenu national.

L'aide a été distribuée de façon très inégale parmi les pays bénéficiaires. Les pays les moins développés ont reçu moins de la moitié de la moyenne allouée par habitant, notamment en raison de leur faible capacité d'absorption et du manque de « projets engagés dans la filière ». La dette publique extérieure des pays en développement à économie de marché est passée de 19 milliards de dollars en 1960 à 66 milliards en 1971, et le service annuel de la dette est passé de 2,1 à 6,1 milliards. Dans certains pays — par exemple l'Iran et l'Irak, avant les changements survenus récemment dans les prix du pétrole — un tiers environ des recettes d'exportation annuelles totales étaient absorbées par les remboursements et le service de la dette.

On ne dispose pas de données précises quant au montant total de l'aide au développement qui va à l'agriculture, bien qu'on s'efforce actuellement d'améliorer la qualité des données disponibles. On estime cependant que, pour 1970-72, les engagements du CAD et l'assistance multilatérale à l'agriculture ont dû représenter approximativement 1 milliard de dollars par an⁴. En 1973, ces engagements se sont beaucoup accrus, pour atteindre environ 1,5 milliard, ce qui est dû presque entièrement à une augmentation des engagements de la Banque mondiale, passés de 436 millions de dollars en 1971/72 à 938 millions en 1972/73. Le montant, beaucoup plus bas, de l'aide internationale accordée aux programmes de population ne représentait en 1969-72 que 1 à 2 pour cent de l'aide totale au développement.

Echanges mondiaux de produits alimentaires

Le commerce international joue un rôle important à l'égard de la situation alimentaire mondiale. Parmi les principaux produits alimentaires, 19 pour cent de la production mondiale de blé, 30 pour cent de

³ Afin de faire un examen plus approfondi de la question dans le présent contexte, certaines des données figurant au chapitre 1 (p. 27) sont répétées ici.

⁴ Non compris l'aide alimentaire et l'élément assistance technique agricole de l'aide bilatérale du CAD.

celle de sucre et 33 pour cent de celle des oléagineux sont entrés dans le commerce mondial en 1973. En ce qui concerne les boissons et les matières premières, qui représentent une part importante des recettes d'exportation de nombreux pays en développement importateurs de produits alimentaires, les proportions sont encore plus élevées, allant de 77 pour cent pour le café et 82 pour cent pour le cacao jusqu'à 92 pour cent pour le caoutchouc naturel.

Le retard à long terme de la production alimentaire par rapport à l'expansion de la demande intérieure dans beaucoup de pays en développement a rendu ceux-ci beaucoup plus tributaires des importations de vivres, lesquelles avaient déjà doublé en volume entre 1955 et 1966. Cette tendance s'est ralentie ces dernières années, mais l'augmentation s'est poursuivie à un taux d'environ 3,4 pour cent par an dans les pays en développement à économie de marché, soit nettement plus que l'essor démographique et presque autant que la moyenne pour les pays développés (tableau 3-4).

TABLEAU 3-4. — INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS BRUTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE LEUR TAUX DE CROISSANCE DANS LE MONDE ET DANS LES PRINCIPALES RÉGIONS (1961-63 A 1972)

	Volume des importations brutes de produits alimentaires			Taux de croissance annuel	
	1961-63	1969-71	1972	1961-63 à 1969-71	1961-63 à 1972
	... 1961-65 = 100 ...			Pourcentage annuel	
PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ ¹ . .	96	128	140	3,6	3,8
Europe occidentale . .	96	125	133	3,4	3,7
Amérique du Nord . .	102	116	123	1,7	1,9
Océanie	97	114	123	2,0	2,4
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	86	113	154	3,5	6,0
<i>Total, pays développés</i>	95	126	142	3,6	4,1
PAYS EN DÉVELOPPEMENT A ÉCONOMIE DE MARCHÉ ¹	96	127	138	3,4	3,5
Afrique	100	123	135	2,6	3,1
Extrême-Orient	93	120	125	3,2	3,0
Amérique latine	96	127	154	3,5	4,8
Proche-Orient	94	135	135	4,5	3,6
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	96	106	120	1,2	2,2
<i>Total, pays en développement</i>	96	123	134	3,2	3,4
TOTAL MONDIAL	95	125	139	3,4	3,9

¹ Y compris les pays d'autres régions non mentionnés dans le tableau.

Dans les pays en développement, une très grande partie des importations de vivres consistent en céréales, qui sont généralement l'aliment de base. Entre 1949-51 et 1966-68, les importations brutes de céréales de ces pays sont passées de 12,4 à 34,4 millions de tonnes; elles atteignaient 36,0 millions de tonnes en 1972 ⁵. En valeur, elles sont passées de 996 millions de dollars en 1955 à 3 milliards en 1967, à environ 4 milliards en 1972/73 et, d'après les estimations provisoires, elles se situeraient entre 9 et 10 milliards pour 1973/74.

Avant la seconde guerre mondiale, l'ensemble des pays en développement avaient des exportations nettes de céréales; ils sont depuis devenus de gros importateurs nets. On trouvera au tableau 3-5 la structure du commerce mondial des céréales, exprimé en valeurs moyennes pour 1969-71 — dernière période durant laquelle les prix ont été relativement stables. Les pays en développement ont fourni 19 pour cent des exportations mondiales de céréales (seuls l'Argentine, la Birmanie, le Mexique et la Thaïlande étaient de gros exportateurs); leurs importations, par contre, ont représenté 37 pour cent du total mondial. Les pays développés à économie de marché ont assuré 69 pour cent des exportations mondiales (près de 50 pour cent pour la seule Amérique du Nord) et absorbé 47 pour cent des importations mondiales. Le Japon, le Royaume-Uni, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, avec environ 7 pour cent de la population mondiale, ont absorbé 36 pour cent des importations totales de céréales en 1969-71. L'Inde et la Chine, qui sont les principaux importateurs du monde en développement, et qui comptent 36 pour cent de la population mondiale, n'ont importé que 9 pour cent des céréales mises sur le marché mondial. Une très grande partie des disponibilités en céréales des pays développés est consacrée à l'alimentation des animaux.

La charge financière résultant de l'accroissement des importations de vivres a été fortement réduite au cours des 20 dernières années par le grand volume de l'aide alimentaire. Entre 1954 et 1969, celle-ci a représenté entre 30 et 45 pour cent des importations totales d'aliments dans les pays en développement. Elle provenait surtout des stocks des États-Unis, qui fournissaient leurs excédents de céréales — aujourd'hui épuisés — à des conditions de faveur. L'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial existe depuis 1963, celle de la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA) depuis 1968. Les expéditions d'aide alimentaire, qui ont atteint un sommet d'environ 18 millions de tonnes en 1964/65, ont diminué depuis et sont tombées à 9,8 millions de tonnes.

⁵ Non compris la Chine, pour laquelle on n'a pas de chiffres concernant la période antérieure.

TABLEAU 3-5. — STRUCTURE DU COMMERCE MONDIAL DES CÉRÉALES, MOYENNE ANNUELLE 1969-71

Exportations à destination de:	Economies de marché développées					Economies centralement planifiées			Economies de marché en développement				Total mondial
	CEE ¹	Autres pays d'Europe occidentale	Amérique du Nord	Autres	Total	Europe orientale	Asie	Total	Afrique	Asie	Amérique latine et Caraïbes	Total	
Exportations provenant de:													
..... Millions de dollars U.S., f.o.b.													
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES													
CEE ¹	—	177	1	5	183	57	10	67	84	45	2	131	381
Autres pays d'Europe occidentale	50	40	—	7	97	15	—	15	8	5	2	15	127
Amérique du Nord	527	343	155	616	1 641	129	140	269	128	674	255	1 057	2 967
Autres ²	33	104	4	131	272	10	80	90	71	273	30	374	736
<i>Total</i>	610	664	160	759	2 193	211	230	441	291	997	289	1 577	4 211
ECONOMIES CENTRALEMENT PLANIFIÉES													
Europe orientale	41	60	—	—	101	393	17	410	16	14	46	76	587
Asie	1	1	—	5	7	12	—	12	11	84	19	114	133
<i>Total</i>	42	61	—	5	108	405	17	422	27	98	65	190	720
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT													
Afrique	14	18	—	1	33	50	—	50	35	25	2	62	145
Asie	3	6	—	48	57	6	26	32	31	232	1	264	353
Amérique latine et Caraïbes ³	252	129	9	77	467	15	2	17	12	18	134	164	648
<i>Total</i>	269	153	9	126	557	71	28	99	78	275	137	490	1 146
TOTAL MONDIAL	921	878	169	890	2 858	687	275	962	396	1 370	491	2 257	6 077

SOURCE: Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*, juillet 1973 et avril 1974.¹ Marché commun des Six, non compris le commerce intracommunautaire. — ² Essentiellement Australie. — ³ Essentiellement Argentine.

nes en 1972/73 et à moins de 7 millions de tonnes en 1973/74 (leur plus faible niveau depuis 1957/58).

La plupart des pays en développement continuent à dépendre fortement des exportations de produits agricoles pour leurs recettes en devises. Ces exportations influent sur leur situation alimentaire de plusieurs façons. Beaucoup d'entre eux doivent utiliser une grande partie de leurs recettes en devises pour importer des aliments, ainsi que les engrais et autres inputs nécessaires à la production alimentaire. Les exportations agricoles sont une grande source d'emploi et de revenu pour les agriculteurs de ces pays et peuvent contribuer ainsi à combattre la pauvreté, ce qui est la clé de l'amélioration de la nutrition.

Dans l'ensemble, toutefois, les recettes tirées des exportations agricoles n'ont pas évolué de façon satisfaisante. Alors que le volume des exportations agricoles des pays en développement a augmenté de 2 pour cent par an entre 1961-63 et 1970-72, leur augmentation totale en valeur au cours de cette pé-

riode n'a pas dépassé 3,3 pour cent. Dans les pays développés, les recettes tirées des exportations agricoles ont augmenté au moins deux fois plus vite. Ainsi, la part des pays en développement dans le commerce agricole mondial est tombée de 40 pour cent en 1961-63 à 30 pour cent en 1970-72.

Dans les quelques cas où les perspectives de la demande à long terme étaient favorables (par exemple pour la viande, les fruits et légumes, le bois et les produits papetiers), les pays en développement ont manqué des occasions de réaliser des recettes à l'exportation parce qu'ils n'ont pas réussi à accroître leur production assez vite. Plus fréquemment, toutefois, ils se sont vu limiter l'accès aux marchés des pays développés, spécialement pour les produits qui se font concurrence, par diverses barrières tarifaires et autres, qui ont découragé l'expansion régulière de la production pour l'exportation. Les progrès qui ont été réalisés en vue de l'introduction du Système généralisé de préférences et dans le cadre des négociations

commerciales du GATT ont eu peu d'effet sur les produits agricoles. La plupart des systèmes tarifaires continuent à exercer une discrimination envers les importations de produits agricoles transformés.

Les fréquentes fluctuations à court terme des prix à l'exportation ont fortement accru la difficulté pour les pays en développement de procéder à une planification nationale cohérente. D'après une étude de la CNUCED, l'écart annuel moyen par rapport à la tendance 1960-71 a été de 13 pour cent pour les prix du riz et de l'huile de soja, et de 44 pour cent pour celui du sucre. Les accords internationaux de produits, qui visent à tempérer quelque peu ces fluctuations, n'ont été le plus souvent que partiellement efficaces. La forte hausse récente des produits, comparable à celle qui avait accompagné la guerre de Corée au début des années cinquante, a été une aubaine pour de nombreux pays en développement, qui ont pu ainsi accroître sensiblement les recettes tirées de leurs exportations agricoles. Toutefois, ces avantages temporaires ont probablement été en partie annulés par d'autres effets défavorables, en particulier le renchérissement des importations de produits manufacturés et autres et le climat d'incertitude qui rend extrêmement difficile la planification rationnelle du développement.

Etant donné l'évolution à long terme peu satisfaisante du commerce mondial des produits agricoles et la forte dépendance des pays en développement à son égard, on en est venu à reconnaître de plus en plus la nécessité de mesures de vaste portée pour réaliser un ajustement agricole international visant à introduire un système plus rationnel de production et de commerce agricoles. Dans un système de ce genre, des dispositions pourraient être prises pour accroître les recettes que les pays en développement tirent des exportations agricoles, ce qui leur donne-

rait aussi la possibilité de créer de nouveaux emplois agricoles.

Dans cet exposé sur l'évolution à plus long terme de la situation agricole, nous nous sommes attachés surtout aux aspects les moins satisfaisants, car le but principal est d'indiquer les obstacles et les difficultés qui appellent une action corrective. Il convient toutefois de ne pas perdre de vue certains aspects plus encourageants. De nombreux pays considérés individuellement ont réussi à accroître très rapidement leur production face à l'augmentation accélérée de la population; si l'on considère par exemple la période 1952-72, on constate que 11 pays⁶ ont réussi à augmenter en moyenne leur production alimentaire de 5 pour cent par an, ou davantage. Certains ont aussi réussi à tirer parti des possibilités commerciales et à mettre sur pied des institutions et des services ruraux viables. L'accroissement rapide de la production alimentaire dans de nombreux pays d'Extrême-Orient au cours de la période 1967-70 s'explique non seulement par les conditions météorologiques favorables et l'utilisation judicieuse de techniques améliorées, mais aussi par la volonté politique de faire davantage en faveur de l'agriculture. Bien qu'ils aient été rarement atteints jusqu'à présent, les objectifs proposés dans le PIM en matière de production et d'utilisation des inputs avaient été soigneusement calculés en fonction des possibilités physiques, économiques et sociales, et ils peuvent encore être atteints, même avec un certain décalage. L'analyse qu'on trouvera ci-après sur les dimensions et les causes de la faim et de la malnutrition dans le monde met en évidence l'urgence de cette tâche.

⁶ Bolivie, Costa Rica, Chypre, Equateur, Liban, République arabe libyenne, Malaisie (occidentale), Mexique, Thaïlande, Togo et Venezuela.

Dimensions et causes de la faim et de la malnutrition⁷

Il y a près de 40 ans, la Société des Nations a reconnu la relation de cause à effet qui unit l'agriculture et la santé par le lien de la nutrition — des ressources alimentaires suffisantes devant être mises à la disposition de tous, y compris les groupes de population les moins favorisés dans chaque pays. Il y a une trentaine d'années, quand la première des institutions spécialisées des Nations Unies a été créée, le mot « alimentation » a été délibérément inséré dans son titre afin de souligner que l'agriculture contribue à libérer l'homme du besoin. Comme armes pour vaincre la faim, on a retenu à juste titre l'expansion des disponibilités alimentaires dans les pays pauvres, associée à des programmes nutri-

tionnels et, d'une façon plus générale, la lutte contre la misère par le développement économique.

Que s'est-il passé en fait depuis lors? Plusieurs pays, il est vrai, ont réussi à faire augmenter leur production alimentaire plus vite que la demande intérieure d'aliments; certains pays ont organisé des programmes efficaces de nutrition. Mais un bien plus grand nombre a échoué. Les deux tiers environ de la population du tiers monde vivent dans des pays où la production alimentaire a augmenté plus lentement que la demande solvable d'aliments et, dans la

⁷ Section rédigée d'après les documents préparés conjointement par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et la FAO.

plupart de ces pays, la croissance de la demande solvable n'a pas été elle-même suffisamment rapide pour diminuer le nombre de personnes vivant dans un état de dénuement total. En d'autres termes, les progrès de la production alimentaire dans les pays en développement, joints aux progrès du développement économique, bien que non négligeables, n'ont pas été suffisants au cours des 20 dernières années pour réduire de façon notable le phénomène de la faim et de la malnutrition. Dans de nombreux pays, la *proportion* de la population sous-alimentée a diminué, mais si l'on envisage le tiers monde dans son ensemble, le *nombre réel* de personnes souffrant de la faim a certainement augmenté. C'est là, en fait, le nœud du problème alimentaire mondial.

Evaluation de la sous-nutrition et de la malnutrition

Il n'est pas facile de présenter un tableau précis de l'ampleur de la sous-nutrition et de la malnutrition dans le monde. Sous sa forme extrême de quasi-famine, la sous-nutrition peut certainement être reconnue sans ambiguïté; mais même lorsqu'elles ne sont pas flagrantes, les carences alimentaires peuvent affecter gravement la santé, la croissance physique et la capacité de travail d'un individu. Certes, la plupart de ces carences pourraient être décelées par des examens cliniques, mais aucun gouvernement ne dispose des ressources nécessaires pour pratiquer de tels contrôles sur la totalité de sa population.

Des progrès ont néanmoins été réalisés en ce qui concerne la définition et l'évaluation de ces concepts. La notion de besoins nutritionnels a été précisée aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau international au sein des comités d'experts FAO/OMS⁸. Dans le même temps, les statisticiens ont mis au point des méthodes permettant de dénombrer les personnes souffrant de carences de régime particulières. Etant donné qu'il a pu se produire parfois certains malentendus, une note technique annexée au présent chapitre fait le point de la situation sur ces questions. Nous nous bornerons à en rappeler ici les points les plus importants.

Les carences alimentaires sont caractérisées essentiellement par un apport insuffisant d'énergie ou de protéines pendant une période donnée. Cette absorption insuffisante des substances énergétiques ou protéiques nécessaires au maintien des fonctions du corps, à l'activité, à la croissance et au cycle de reproduction peut se manifester de différentes façons

selon l'âge, l'état physiologique, la présence d'affections simultanées, l'existence de carences spécifiques en sels minéraux ou en vitamines, etc. La gamme des manifestations extérieures peut aller des légers troubles de croissance ou de la maigreur constatée chez des enfants légèrement sous-alimentés à de graves maladies telles que le kwashiorkor ou le marasme. On peut citer également les manifestations suivantes: apathie, émaciation, incapacité à exécuter les activités physiques nécessaires, perte de poids, faible prise de poids pendant la grossesse, poids insuffisant à la naissance.

Compte tenu des recommandations les plus récentes relatives à la satisfaction des besoins protéiques, il semble peu probable qu'une ration alimentaire permettant de couvrir les besoins énergétiques ne suffise pas à satisfaire les besoins protéiques. Il s'ensuit qu'une carence protéique est difficilement possible en l'absence de carence énergétique, à l'exception peut-être des populations dont l'alimentation est à base de manioc, de plantains, d'ignames ou de fruits à pain — aliments extrêmement pauvres en protéines. Dans la plupart des pays en développement, où céréales et légumineuses constituent la nourriture de base, une plus grande consommation corrigera automatiquement toute carence énergétique et protéique. Si ce principe est valable pour les adultes et les enfants d'un certain âge, il n'en est pas de même pour les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire dont la capacité d'absorption est limitée et qui, par conséquent, ont besoin d'aliments ayant une plus forte concentration protéique.

Il faut en outre souligner que, même si la teneur protéique d'un régime est suffisante, mais que la quantité d'aliments absorbés ne permet pas de couvrir les besoins énergétiques, une partie des protéines servira essentiellement de source d'énergie et, par conséquent, ne sera pas pleinement utilisée pour sa fonction protéique. Les estimations du présent document touchant le nombre de personnes souffrant de carences énergétiques ou protéiques tiennent compte de ce rapport entre le métabolisme énergétique et protéique, ainsi que des nouvelles recommandations concernant l'apport protéique récemment formulées par le comité d'experts FAO/OMS susmentionné.

Afin d'évaluer l'ampleur du problème nutritionnel, on examinera tout d'abord le niveau des disponibilités alimentaires totales à l'échelle nationale et régionale. Le problème posé par la répartition inégale des disponibilités sera ensuite illustré à l'aide d'exemples de rations énergétiques par groupes de revenu et par groupes sociaux. Les résultats des statistiques démographiques, ainsi que des données cliniques et anthropométriques et des enquêtes détaillées de consommation alimentaire seront résumés et les conclusions se dégageant de ces sources limitées se-

⁸ La FAO et l'OMS ont organisé notamment des groupes d'experts sur les besoins énergétiques ou protéiques en 1949, 1955, 1956, 1963 et 1971. Il est tenu compte, dans le présent texte, des recommandations les plus récentes formulées à cet égard, qui ont été publiées dans *Besoins énergétiques et besoins en protéines, Rapport d'un comité spécial mixte FAO/OMS d'experts* (FAO, Rome, 1973).

ront comparées à celles obtenues à partir d'une estimation approximative fondée sur les bilans de disponibilités alimentaires. A partir de ces sources disparates, on pourra donner un aperçu de l'ampleur et de la nature du problème ⁹.

Disponibilités alimentaires

Au tableau 3-6 on trouvera présentées par région, pour les années 1961 et 1969-71, les disponibilités par habitant d'énergie, de protéines et d'énergie exprimée en pourcentage des besoins. Comme les disponibilités alimentaires sont loin d'être équitablement réparties selon les besoins à l'intérieur d'un même pays, il est évident qu'à l'échelle globale les ressources devront dépasser les besoins. On estime qu'en ce qui concerne l'apport énergétique les ressources des régions en développement devront être d'au moins 10 pour cent supérieures aux besoins globaux pour tenir compte de cette répartition inégale. Les besoins énergétiques pour 1961 et 1969-71 sont calculés d'après les besoins moyens d'un homme de référence modérément actif dont le poids corporel est supposé être le poids moyen des habitants d'une région donnée. Les besoins sont légèrement différents en 1961 et en 1969-71, en raison des changements survenus pendant ce laps de temps dans la composition de la population par âge et par sexe.

Dans les régions développées, les disponibilités énergétiques et protéiques sont bien supérieures aux besoins et ont continué d'augmenter pendant les années soixante. Ainsi, en 1969-71 on estime que les disponibilités énergétiques (figure 3-2) dépassaient les besoins de 23 pour cent et provenaient de protéines à concurrence de 12 pour cent. Dans ces régions, les disponibilités énergétiques par habitant s'établissaient à plus de 3 100 kilocalories par jour en moyenne contre 2 200 kilocalories seulement dans les régions en développement. De même, les disponibilités en protéines dépassaient 96 grammes par habitant et par jour dans les régions développées et n'atteignaient pas 58 grammes dans les régions en développement; de plus, dans ce dernier cas, elles étaient en grande partie détournées de leur finalité propre dans la tentative de couvrir le déficit énergétique.

Dans nombre de pays développés, la plupart des individus ne connaissent pas la menace des maladies nutritionnelles provoquées par l'effet combiné d'une alimentation insuffisante, d'une mauvaise hygiène du

TABLEAU 3-6. — APPORT ÉNERGÉTIQUE ET PROTÉIQUE MOYEN PAR HABITANT DANS LES DIVERSES RÉGIONS ¹

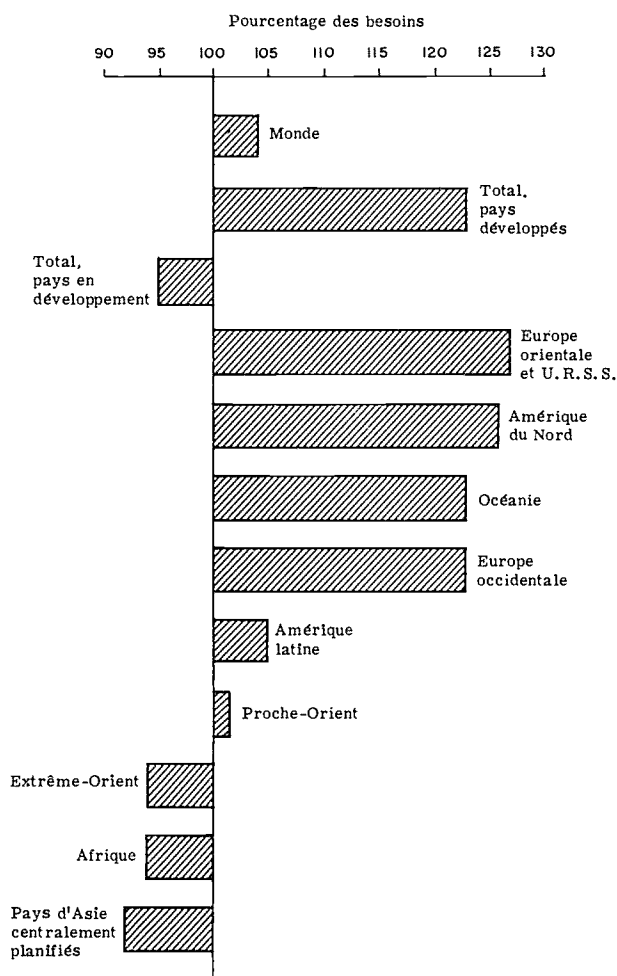
	Energie		Protéines		Energie exprimée en pourcentage des besoins	
	1961	Moyenne 1969-71	1961	Moyenne 1969-71	1961	Moyenne 1969-71
	Kilocalories par habitant		Grammes par habitant		Pourcentage	
PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ	2 950	3 090	87,5	95,1	115	121
Europe occidentale	3 020	3 130	89,3	93,7	118	123
Amérique du Nord	3 110	3 320	92,3	105,2	118	126
Océanie	3 210	3 260	92,7	108,1	121	123
Autres pays développés à économie de marché	2 420	2 550	73,3	79,1	102	108
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S. . .	2 990	3 260	85,8	99,3	116	127
Total, pays développés .	2 960	3 150	87,0	96,4	116	123
PAYS EN DÉVELOPPEMENT A ÉCONOMIE DE MARCHÉ . .	2 130	2 210	55,0	56,0	93	97
Afrique	2 120	2 190	55,7	58,4	91	94
Extrême-Orient	2 050	2 080	51,3	50,7	92	94
Amérique latine	2 410	2 530	63,7	65,0	100	105
Proche-Orient	2 200	2 500	62,3	69,3	89	102
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE . .	2 020	2 170	54,7	60,4	86	92
Total, pays en développement	2 100	2 200	54,9	57,4	91	95
TOTAL MONDIAL	2 380	2 480	65,2	69,0	100	104

¹ Les chiffres portent sur la teneur protéique et énergétique des aliments disponibles au stade du détail, déduction faite des pertes et gaspillages au cours de l'entreposage et de la commercialisation.

milieu et de l'ignorance, mais ils sont de plus en plus la proie des maladies nutritionnelles de l'abondance. La consommation de calories excédentaires, notamment sous forme de « calories vides », telles que les graisses et les sucres visibles, et un régime caractérisé par une forte teneur en cholestérol et graisses saturées, joints à une diminution de l'activité physique, aboutissent à de nombreux cas d'obésité ou d'artériosclérose. Ces deux états pathologiques sont génés-

⁹ Les renseignements présentés ici n'ont pu être mis à jour faute de données récentes. On peut supposer toutefois que l'état nutritionnel des groupes les plus déshérités de la population, notamment les enfants, a empiré au cours des deux dernières années en raison de la hausse rapide du prix des denrées alimentaires. Cela tendrait uniquement à confirmer les principales conclusions qui se dégagent de l'analyse des données existantes.

FIGURE 3-2. — DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES EN POURCENTAGE DES BESOINS, DANS LE MONDE ET LES DIVERSES RÉGIONS, 1969-71



ralement associés au diabète, à l'hypertension et aux maladies de cœur ischémiques, principales causes de mortalité et d'invalidité permanente dans les nations industrialisées.

L'apport protéique n'est pas exprimé en pourcentage des besoins, ce qui risquerait d'induire en erreur étant donné que les protéines ne sont pas utilisées correctement si l'apport énergétique est insuffisant. D'une façon générale, les disponibilités protéiques sont bien supérieures dans toutes les régions aux besoins nationaux. Toutefois, étant donné que les disponibilités énergétiques sont insuffisantes dans de nombreuses régions, l'excédent protéique est plus apparent que réel.

Dans aucune des régions en développement envisagées, les disponibilités énergétiques n'ont atteint 110 pour cent des besoins; dans trois d'entre elles, elles ne parviennent même pas au chiffre de 100 pour cent. Étant donné l'inégalité inévitable de la répartition des disponibilités, il apparaît clairement

qu'un grave déficit énergétique menace certains groupes de population des régions en développement. Les disponibilités énergétiques par habitant se sont améliorées pendant les années soixante. En 1969-71, un déficit général de 6 à 8 pour cent persistait cependant en Extrême-Orient, en Afrique et dans les pays d'Asie à économie centralement planifiée. Ces chiffres correspondent aux moyennes régionales, mais, en raison de l'inégalité de la consommation entre les pays et à l'intérieur de chaque pays, les groupes de population les plus défavorisés ont en réalité souffert de déficits bien plus graves.

On trouvera au tableau 3-7 le nombre de pays qui ont enregistré des excédents et des déficits de disponibilités énergétiques en 1961 et en 1969-71 (voir également le tableau annexe 3-C). En 1961, seuls six pays en développement disposaient d'un excédent énergétique supérieur à 10 pour cent de leurs be-

TABLEAU 3-7. — NOMBRE DE PAYS AYANT ENREGISTRÉ DES EXCÉDENTS ET DES DÉFICITS DE DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES, DANS LES DIVERSES RÉGIONS

	1961				Moyenne 1969-71			
	Excédent		Déficit		Excédent		Déficit	
	Plus de 10%	Moins de 10%	Plus de 10%	Moins de 10%	Plus de 10%	Moins de 10%	Plus de 10%	Moins de 10%
RÉGIONS DÉVELOPPÉES								
Europe occidentale	14	5	—	—	17	2	—	—
Amérique du Nord . . .	2	—	—	—	2	—	—	—
Océanie . . .	2	—	—	—	2	—	—	—
Europe orientale et U.R.S.S.	4	3	—	1	7	—	—	1
Autres pays développés ¹ . .	1	2	—	—	2	1	—	—
<i>Total, régions développées</i> .	23	10	—	1	30	3	—	1
RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT								
Amérique latine	5	4	8	8	8	6	4	7
Extrême-Orient	—	4	7	5	4	4	3	5
Proche-Orient	1	1	10	2	1	3	4	6
Afrique . . .	—	5	18	14	3	8	12	14
Pays d'Asie à économie centralement planifiée . . .	—	2	2	—	1	1	1	1
<i>Total, régions en développement</i>	6	16	45	29	18	22	24	33
TOTAL MONDIAL	29	26	45	30	48	25	24	34

¹ Israël, Japon, Afrique du Sud.

soins nationaux, mais ce chiffre a été porté à 18 au début de la présente décennie. Par ailleurs, dans 74 pays en développement, les disponibilités énergétiques étaient inférieures en 1961 aux besoins fondamentaux, à supposer même une répartition parfaitement équitable des denrées alimentaires et, en 1969-1971, 57 d'entre eux étaient encore dans la même situation. L'amélioration la plus sensible a été enregistrée dans les pays où le déficit était le plus grave — le nombre de pays où les disponibilités énergétiques n'atteignaient même pas 90 pour cent des besoins est tombé de 45 en 1961 à 24 en 1969-71 (12 de ces pays se trouvent en Afrique).

Répartition des aliments par revenu et groupe social

Il ne suffit pas de savoir que les disponibilités alimentaires sont ou ne sont pas suffisantes au niveau national. Si l'on veut prendre des mesures correctives pour réduire ou éliminer les carences nutritionnelles, il est essentiel d'identifier et de localiser les groupes mal nourris ainsi que les causes de cette malnutrition. Outre que les ressources alimentaires mondiales sont peut-être mal réparties géographiquement en raison de facteurs écologiques, technologiques ou autres, la situation alimentaire se caractérise actuellement par une inégalité extrême de la répartition entre les divers groupes socio-économiques. Selon les renseignements disponibles pour un petit nombre de pays, les classes pauvres sont évidemment celles qui reçoivent la plus petite part des aliments disponibles et, par conséquent, celles dont la ration quotidienne de calories et de protéines est la plus basse. Le tableau annexe 3-D indique le rapport entre revenu et consommation alimentaire ainsi que l'influence de la résidence (ville ou campagne) dans les quelques pays pour lesquels on dispose de données récentes. Malheureusement, bien rares sont les pays en développement pour lesquels on ait les données de consommation alimentaire et autres permettant de connaître l'état nutritionnel de la population.

D'après ces tableaux, il est évident qu'un bon revenu en espèces ou en nature permet aux familles de disposer de suffisamment d'aliments, et donc d'une ration énergétique et protéique raisonnable. C'est surtout en ville que l'effet du revenu se fait sentir: les pauvres, et particulièrement ceux qui sont récemment immigrés de zones rurales, y sont peut-être plus vulnérables du point de vue nutritionnel. Privés de possibilités d'autoconsommation et n'ayant que des revenus irréguliers qui ne leur permettent pas d'acheter suffisamment de nourriture, ils sont parfois réduits à un état nutritionnel précaire. L'urbanisation rapide que connaissent actuellement les pays en développement non seulement aggrave l'état nutritionnel de la population, mais modifie les caractéris-

tiques de ce phénomène, une malnutrition grave s'établissant dès un stade précoce.

Il n'est pas possible de tirer de ces tableaux des conclusions précises en ce qui concerne le nombre de personnes menacées de sous-nutrition, car on est très mal renseigné sur la répartition des ménages à l'intérieur de chaque classe de revenu. Par exemple, même si la ration moyenne des ménages urbains les plus pauvres du sud du Brésil est inférieure à 1 500 kilocalories, il se peut qu'un certain nombre d'entre eux — dans une proportion que l'on ignore — dispose de rations suffisantes. On peut néanmoins tirer certaines conclusions de ces moyennes simples, car il est évident que, si l'apport moyen est loin de couvrir les besoins, une très forte proportion des individus du groupe est exposée à la sous-nutrition.

Comme l'indique le tableau annexe 3-D, les pauvres sont généralement moins mal partagés du point de vue nutritionnel dans les campagnes que dans les villes. Ainsi, dans la région du nord-est du Brésil, 22 pour cent des ménages urbains sont classés dans le groupe de revenu le plus bas et la ration individuelle y est comprise entre 1 200 et 1 500 kilocalories par jour. Dans les campagnes, la proportion des foyers situés dans cette classe de revenu monte à 32 pour cent, mais la ration moyenne par tête y est comprise entre 1 500 et 1 800 kilocalories par jour. On observe le même effet au Pakistan et au Bangladesh, où les foyers urbains pauvres ont une consommation nettement inférieure à celle des foyers ruraux équivalents.

Parmi les populations rurales, les groupes les plus vulnérables sont les ouvriers agricoles sans terres, qui doivent vivre des maigres revenus qu'ils gagnent pendant la saison des récoltes ou des semailles. Viennent ensuite les petits agriculteurs de subsistance qui exploitent des terres si réduites qu'ils ont du mal à nourrir leur famille, même en bonne année. Quand la récolte est mauvaise et pendant la soudure, leur état nutritionnel devient très précaire.

Lorsqu'il n'y a pas suffisamment de nourriture pour toute la famille, les adultes qui travaillent tendent à s'en approprier la plus grande part. Cela a des conséquences d'autant plus graves que les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes ont des besoins nutritionnels accrus. Mais même si les adultes réduisent leurs besoins en diminuant leurs activités, ils doivent absorber une certaine ration calorique pour ne pas tomber dans un état de sous-nutrition croissante. Cette nécessité de conserver un équilibre énergétique, notamment pour l'entretien et les activités essentielles, fait que les adultes sont souvent obligés de s'approprier une partie des ressources énergétiques qui auraient dû être disponibles pour les enfants. Sur les besoins énergétiques des enfants, une proportion relativement élevée est destinée à entretenir l'activité et une autre partie à assu-

rer la croissance. Ainsi, lorsque les ressources sont insuffisantes pour toute la famille, les adultes peuvent malgré eux priver leurs enfants de ce dont ils ont besoin pour assurer leur activité et leur croissance. En effet, l'inactivité d'un enfant ne nuit pas autant à la survie de la famille que celle d'un adulte; les retards de croissance ne sont pas immédiatement apparents et, de toute façon, les parents ne se rendent pas toujours compte qu'ils sont liés aux privations.

Des études comparatives sur des enfants provenant de familles pauvres et aisées dans des villes aussi différentes que Hyderabad et Lagos confirment les conclusions ci-dessus. D'après ces études, les enfants pauvres reçoivent environ la moitié de la ration énergétique et protéique consommée par ceux des familles aisées. Le tableau 3-8 donne des chiffres relatifs aux écoliers d'Hyderabad.

Des enquêtes faites au Nigeria, au Kenya et au Guatemala ont permis de constater que la ration absorbée par les enfants n'est pas proportionnelle aux ressources nutritionnelles de la famille. Les enfants risquent de perdre leur appétit et l'efficacité avec laquelle leur organisme peut utiliser les éléments nutritifs est réduite par des infections; ou bien ils peuvent être incapables d'absorber suffisamment des aliments de base volumineux et monotones qui sont servis aux principaux repas de la journée. Des études effectuées dans divers pays montrent que cette inappétence pour les aliments locaux est un facteur plus important de carence nutritionnelle chez les enfants que la qualité du régime lui-même, si pauvre soit-il. Toutefois, s'il est vrai qu'au-delà d'une certaine limite les jeunes enfants ne peuvent pas ingérer les aliments de base qui leur sont offerts, une certaine diversification du régime s'impose évidemment, mais cela n'est possible que si les revenus de la famille s'améliorent.

Il semble, surtout en Inde, que les femmes enceintes et allaitantes soient, elles aussi, mal partagées par rapport aux hommes. Les besoins supplémentaires des femmes dans ces conditions ne sont sou-

vent satisfaits qu'en partie, ce qui nuit à la santé de la mère et à celle de l'enfant.

Il ne faut pas oublier que les infections influent sur la nutrition en diminuant la résistance du patient, en abaissant l'appétit et donc sa ration alimentaire normale et en augmentant les pertes en éléments nutritifs. S'il n'est pas toujours possible de prévenir ces pertes pendant la durée de l'infection, il faut une ration protéique et énergétique plus élevée pour assurer la convalescence et rattraper le retard de croissance. Cela est particulièrement important chez les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire dont le régime est insuffisant ou marginalement suffisant, et chez qui des épisodes infectieux risquent de déclencher le marasme pathologique ou le kwashiorkor.

Il est donc indéniable que les classes les plus pauvres de la population et, parmi ces classes, les enfants en particulier, souffrent plus que les autres de l'insuffisance des disponibilités alimentaires. En fait, dans de nombreux pays, la petite taille et le mauvais développement physique des adultes sont dans une large mesure le témoignage vivant de la faim dont ils ont souffert dans leur enfance.

Autres indicateurs des carences alimentaires

Afin d'évaluer l'ampleur des carences alimentaires chez les individus plutôt que dans les groupes de populations ou d'après les moyennes nationales, on peut utiliser divers indicateurs allant des études cliniques aux mesures anthropométriques et à l'absorption de produits alimentaires. Les données disponibles de ces différents types, qui sont extrêmement limitées, sont résumées ci-après.

Les statistiques démographiques, en particulier les taux de mortalité des nourrissons et enfants, subissent l'effet de tout le milieu de sorte qu'il est difficile d'isoler le rôle de la mauvaise nutrition. Toutefois, les études récentes de l'OMS et de l'Organisation panaméricaine de la santé ont montré qu'en Amérique latine plus de la moitié des décès d'enfants âgés de moins de 5 ans sont directement ou indirectement imputables aux carences nutritionnelles.

Bien qu'elles ne portent généralement que sur des échantillonnages réduits et souvent peu représentatifs, les données cliniques et anthropométriques (essentiellement poids corporel et taille) intéressant les enfants amènent à estimer que, parmi les enfants de moins de 5 ans vivant dans les pays en développement, 10 millions souffrent de malnutrition grave, 80 millions de malnutrition modérée et 120 millions de formes de malnutrition plus légère qui sont moins évidentes et plus difficiles à définir; ce sont là des estimations prudentes. On peut donc considérer que la moitié environ des jeunes enfants des pays en développement ne sont pas bien nourris; bon nombre

TABLEAU 3-8. — RATION ÉNERGÉTIQUE ET PROTÉIQUE DES ÉCOLIERS A HYDERABAD

Groupe d'âge	Calories		Protéines	
	Revenu faible	Revenu élevé	Revenu faible	Revenu élevé
7-9	1 429	2 186	37,0	67,8
9-11	1 411	2 343	36,5	62,1
11-13	1 292	2 833	34,5	72,2
13-14	1 374	2 585	35,5	75,5
Tous groupes d'âge	1 376	2 485	35,9	69,4

SOURCE: *Diet atlas of India*, National Institute of Nutrition, ICMR, Tableau xvi.

d'entre eux sont de ce fait condamnés à une mort prématurée.

L'absorption effective d'aliments par opposition aux disponibilités a été mesurée dans le cadre de quelques enquêtes sur la consommation alimentaire. Toutefois, très peu d'enquêtes ont été conduites sur une échelle suffisamment vaste et avec des méthodes permettant d'affirmer que les résultats sont représentatifs du pays dans son ensemble. Il est extrêmement difficile d'interpréter les données ainsi obtenues. Diverses méthodes fondées sur des hypothèses variées pourraient cependant être utiles pour établir des estimations du niveau général de carence nutritionnelle de la population totale. Avec deux méthodes¹⁰ qui sont censées fournir une estimation prudente ou minimale du niveau probable de sous-nutrition, appliquées aux données détaillées sur l'absorption d'aliments (disponibles pour quelques pays en développement seulement), on aboutit à des estimations du pourcentage de la population qui souffre probablement de sous-nutrition allant d'environ 10 pour cent à Trinité-et-Tobago à près de 20 pour cent en Tunisie, à Madagascar et à Sri Lanka, et même davantage dans certains pays comme le Burundi. Dans les pays développés tels que la France et les Etats-Unis, les enquêtes de consommation alimentaire révèlent que jusqu'à 6 pour cent de la population risquent un certain degré de malnutrition. Les données concernant ces quelques pays ne permettent certes pas de formuler des conclusions générales quant à l'ampleur de la sous-nutrition dans le monde au niveau des effectifs individuels plutôt que des pays. C'est pourquoi, bien que le présent document ait pour but d'étudier les carences individuelles et non les moyennes nationales d'ensemble, il est nécessaire d'utiliser les données disponibles à l'échelle nationale pour la plupart des pays. L'analyse a été effectuée sur la base des disponibilités alimentaires par habitant, indiquées dans les bilans alimentaires nationaux, et de certains éléments connus ou observés de la répartition de l'apport alimentaire par individu ou unité de consommation. En effectuant une telle étude approximative, il semble opportun d'avoir recours à un instrument de mesure plus rigoureux que celui représenté par les besoins moyens d'un homme de référence à activité modérée.

La limite critique utilisée pour apprécier l'incidence des carences alimentaires sur ces bases est la dépense énergétique d'entretien — fixée à 1,5 fois le

métabolisme basal; cette valeur est normalement inférieure aux besoins moyens utilisés pour établir le tableau 3-9, qui permettent une activité modérée¹¹.

Si l'on a retenu la dépense énergétique d'entretien de préférence aux besoins d'un homme de référence modérément actif c'est parce que, si l'on peut supposer que la notion d'activité modérée est raisonnable pour une population donnée dans son ensemble, on ignore comment sont réparties les variations individuelles d'activité, et les hypothèses avancées à cet égard sont contradictoires. Ainsi, les personnes considérées comme souffrant de sous-nutrition d'après la norme fixée compte tenu d'une activité modérée, peuvent en fait mener simplement une vie sédentaire de leur plein gré, et non à cause des limites imposées par leur ration énergétique. Il est vrai que la dépense énergétique d'entretien peut être, elle aussi, soumise à des variations individuelles, mais étant donné que la variable « activité » a été supprimée, on peut affirmer à juste titre qu'une telle variation reste en fait marginale. Après avoir tenu compte de ce facteur, on a obtenu une valeur limite qui, en Asie, se situe aux environs de 1 900 kilocalories par jeune adulte de sexe masculin, et qui monte à 2 000 kilocalories dans les pays où la moyenne du poids corporel est beaucoup plus élevée.

Le tableau 3-9 et la figure 3-3 indiquent, par région, l'estimation faible du nombre de personnes recevant un apport inférieur à la limite fixée. Tout individu recevant un apport inférieur à cette limite est exposé à un risque élevé, soit de réduction inévi-

TABEAU 3-9. — NOMBRE ESTIMATIF DE PERSONNES RECEVANT UN APPORT PROTÉINO-ÉNERGÉTIQUE INSUFFISANT, PAR RÉGION (1970)

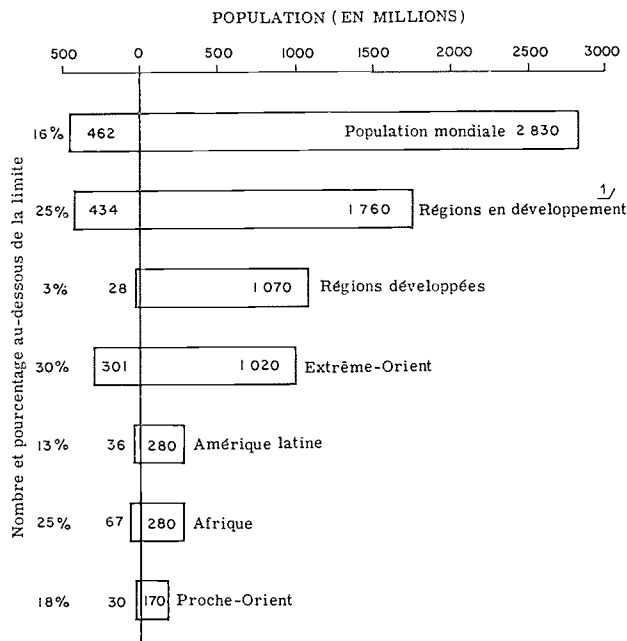
Région	Popula- tion	Pourcen- tage rece- vant un apport in- férieur à la limite	Nombre de per- sonnes recevant un ap- port in- férieur à la limite
	Milliards	Pour- centage	Millions
RÉGIONS DÉVELOPPÉES . . .	1,07	3	28
RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT ¹	1,75	25	434
Amérique latine	0,28	13	36
Extrême-Orient	1,02	30	301
Proche-Orient	0,17	18	30
Afrique	0,28	25	67
MONDE	2,83	16	462

¹ Non compris les pays d'Asie à économie centralement planifiée.

¹¹ Pour plus de détails, voir la Note technique p. 165. Le métabolisme basal est une mesure du taux d'oxydation des substances de l'organisme pour entretenir la vie. La dépense d'entretien est supérieure au métabolisme de base et désigne la quantité d'énergie nécessaire pour maintenir constante l'énergie de l'organisme chez des sujets non soumis au jeûne et qui ont un minimum d'activité pour s'habiller, se laver, manger, etc.

¹⁰ Les deux méthodes sont fondées sur une comparaison entre les rations observées et les besoins théoriques si l'on suppose une activité modérée. L'une de ces méthodes compare les niveaux de consommation aux besoins et s'efforce de relier le maximum de besoins aux apports observés permettant de satisfaire ces besoins, donnant ainsi une estimation minimale de la sous-nutrition. La deuxième méthode, reconnaissant que les besoins des individus se situent autour d'une certaine moyenne, place la sous-nutrition au-delà d'un seuil critique tenant compte des variations normales d'un individu à l'autre.

FIGURE 3-3. — NOMBRE ESTIMATIF DES PERSONNES RECEVANT UN APPORT PROTÉINO-ÉNERGÉTIQUE INSUFFISANT, DANS LE MONDE ET LES DIVERSES RÉGIONS, 1970



^{1/} Non compris les pays d'Asie à économie centralement planifiée.

table de son activité et de sa croissance (dans le cas d'un enfant), soit de perte constante de poids.

On peut dire que, dans cette optique limitée, il est extrêmement probable qu'environ 462 millions d'hommes disposent d'aliments en quantité insuffisante pour assurer leurs besoins. En fait, le chiffre véritable pourrait être bien supérieur, étant donné que le critère adopté est conçu de manière à ne laisser qu'une faible probabilité de classer un individu dans la catégorie des personnes sous-alimentées si, en fait, son apport est supérieur à une limite fixée extrêmement bas. Ces chiffres ne comprennent pas les pays d'Asie à économie centralement planifiée, pour lesquels on ne possède pas de données comparables. On peut présumer que la nourriture est un peu mieux répartie dans ces pays et que le pourcentage de personnes sous-alimentées y est moins élevé que dans le reste de l'Asie. Le problème de la malnutrition risque d'être particulièrement grave dans les pays ci-après: Angola, Somalie, Tanzanie et certains pays de la zone sahélienne pour l'Afrique; Bangladesh, Inde, Indonésie et Philippines pour l'Asie; Afghanistan, Arabie saoudite et les deux Républiques du Yémen pour le Proche-Orient; Bolivie, El Salvador et Haïti pour l'Amérique latine.

Les chiffres du tableau 3-9 représentent la situation en année moyenne, mais non en période de sécheresse ou autres calamités comme celles qui ont frappé récemment la zone sahélienne d'Afrique. On possède bien peu de données sur la population des zones touchées par la sécheresse, mais certains ren-

seignements disponibles sur les Etats de l'Inde ayant souffert de la sécheresse vers le milieu des années soixante font penser que l'apport alimentaire quotidien pourrait tomber, à court terme, bien au-dessous du niveau de survie.

Ces indicateurs de l'incidence des carences alimentaires montrent combien il est difficile d'évaluer l'ampleur du problème avec la moindre précision. Même si le tableau est fluctuant et peu clair, certains éléments se dégagent. Les indices disponibles, comme les données cliniques ou les estimations dérivées du tableau 3-9, sont loin d'être incontestables si on les considère chacun isolément, mais, conjugués, ils amènent à conclure que le problème du déficit alimentaire est extrêmement grave: la moitié des décès infantiles sont imputables d'une façon ou d'une autre à la malnutrition; 200 millions d'enfants en souffrent; le pourcentage de la population des pays en développement souffrant de carences alimentaires atteint ou dépasse 30 pour cent dans certains cas — soit plus de 400 millions de personnes au total et probablement beaucoup plus. Toutes ces déductions sont aussi cohérentes qu'inquiétantes.

Recul de l'allaitement maternel

L'allaitement maternel a reculé ces dernières années dans de nombreux pays en développement. Les gouvernements nationaux et les institutions internationales reconnaissent que cette tendance constitue une menace croissante pour l'état nutritionnel et la santé des nourrissons. L'allaitement au sein influe aussi de façon importante sur l'espacement des naissances et, en conséquence, sur le nombre d'enfants. La Conférence mondiale de l'alimentation, qui s'est tenue à Rome en novembre 1974, a souligné l'importance de l'allaitement maternel et a recommandé aux gouvernements de prendre des mesures pour encourager les femmes à allaiter leurs enfants.

Le lait de chaque espèce de mammifères a évolué de façon à ce que sa composition réponde aux besoins nutritifs de cette espèce au cours des périodes critiques où la croissance et le développement sont le plus rapides. Ainsi, il a été démontré que le lait humain est parfaitement adapté par sa composition et l'équilibre entre ses différents composants aux besoins du nourrisson pendant les 5 ou 6 premiers mois de sa vie.

On peut considérer le sevrage précoce comme étant la cause principale de malnutrition du nourrisson dans les conditions qui règnent dans les pays en développement. De plus, une grave malnutrition précoce comme celle qui est liée à ce genre de sevrage peut entraîner des dégâts physiques et mentaux permanents, et les pays pauvres doivent ainsi supporter une charge économique supplémentaire due au grand nombre d'handicapés permanents.

Dans les pays industrialisés, le passage de l'allaitement maternel jusqu'à un an à l'allaitement artificiel dès la naissance s'est fait progressivement et a probablement commencé il y a un siècle. Dans ces pays, il s'est accompagné d'une amélioration des niveaux de vie, de revenus, d'alphabétisation et d'instruction, de la lutte contre les maladies infectieuses, de la fourniture d'eau potable, du système d'évacuation des ordures et des excréments, de la salubrité ambiante et des services médicaux disponibles. De plus, une révolution s'est produite au cours des 75 ou 50 dernières années dans l'industrie laitière qui fournit maintenant des produits bactériologiquement sains et nutritionnellement acceptables pour remplacer l'allaitement maternel de moins en moins pratiqué.

La situation est bien différente dans les pays en développement. L'adoption du schéma occidental de sevrage précoce pose peu de problèmes aux minorités économiquement privilégiées. Mais pour les masses pauvres qui vivent dans un milieu où les dangers d'infection sont permanents (mouches, détritus, excréments, animaux, mains sales, habitations surpeuplées, manque d'eau propre, d'immunisations et de services médicaux), l'allaitement maternel peut être une question de vie ou de mort pour l'enfant.

Si l'on connaît assez bien les principes physiologiques fondamentaux qui règlent la sécrétion du lait, la cause du recul actuel de l'allaitement maternel dans les zones urbaines des pays en développement n'est pas claire. Il tient sans aucun doute à des facteurs complexes qui varient selon les pays, les régions, les cultures, les groupes de revenus et même les individus. Il ne faudrait pas sous-estimer les effets d'une promotion commerciale sans nuance et souvent trompeuse qui montre des bébés bien portants nourris avec un produit commercial de marque. La mère ne soupçonne guère que le succès de ces préparations dépend d'un milieu hygiénique, d'un revenu permettant d'acheter régulièrement les produits en quantités suffisantes et d'un niveau d'instruction permettant de bien comprendre la technique d'une alimentation au biberon sans risques.

Bien que ce phénomène se soit essentiellement produit dans les villes, l'allaitement maternel recule aussi maintenant dans les zones rurales. Par exemple, seulement le tiers environ des enfants de 3 mois de Téhéran et de Santiago sont nourris exclusivement au sein. Cette influence urbaine n'avait pas encore atteint en 1969 les zones rurales d'Iran où 90 pour cent des enfants de 3 mois étaient nourris exclusivement au sein, mais, dans une zone rurale du Chili, le pourcentage correspondant était de 30 pour cent, soit le même qu'à Santiago, en 1966.

Si l'on veut lancer des programmes pour tenter de renverser la tendance actuelle, il faudra certainement procéder à de nombreuses recherches pour dé-

terminer quels sont les facteurs responsables du déclin de l'allaitement maternel et comment ils agissent.

Autres carences nutritionnelles

L'étude des carences nutritionnelles a été généralement limitée jusqu'ici à la malnutrition protéique et énergétique. Il existe cependant des états pathologiques dont la cause est le manque d'éléments nutritifs spécifiques. Certaines de ces malnutritions spécifiques sont devenues moins importantes sur le plan de la santé publique car on connaît maintenant assez bien leur épidémiologie, et l'on a pris des mesures précises pour en venir à bout; citons la pellagre, le bérubéri et le scorbut. Parmi les carences persistantes, la carence en vitamine A, les anémies par carence de fer et de folate, et le goitre endémique sont encore très répandus.

La carence en vitamine A est une cause importante de cécité dans nombre de pays, notamment l'Inde, l'Indonésie, le Bangladesh, les Philippines, le nord-est du Brésil et El Salvador. Elle pose un grave problème en raison de ses conséquences socio-économiques. On estime qu'en Extrême-Orient seulement, plus de 100 000 enfants perdent la vue chaque année par suite de carence de vitamine A.

Les anémies par carence de fer et de folate, extrêmement répandues dans les pays développés et en développement, compromettent la santé et la capacité de mener une vie active. Dans les pays d'Amérique latine, on a constaté une anémie marquée chez 5 à 15 pour cent des hommes et 10 à 35 pour cent des femmes et, pour les enfants, la proportion dépasse même 50 pour cent dans certaines communautés. Dans la plupart des populations, les groupes les plus vulnérables paraissent être les femmes enceintes et les enfants âgés de 6 à 18 mois. L'anémie par carence de fer est également liée à des infections, principalement l'ankylostomiase et la bilharziose, parce que les pertes de fer provoquées par ces maladies ne peuvent être compensées par un apport suffisant de cet élément dans l'alimentation.

Une étude mondiale du goitre endémique effectuée il y a une quinzaine d'années a montré que 200 millions de personnes souffrent de cette maladie. Le fait est d'autant plus grave qu'elle s'accompagne généralement de crétinisme endémique. La lutte contre cette maladie a fait de grands progrès dans certains pays au cours des dernières années, mais, dans beaucoup de régions, les cas de goitre endémique avec crétinisme sont encore très nombreux.

Causes de la sous-alimentation

La sous-alimentation a des causes nombreuses et étroitement dépendantes les unes des autres — notamment les contraintes écologiques, sanitaires et

culturelles — mais la principale cause est la misère. Celle-ci découle à son tour des schémas de développement socio-économique qui, dans la plupart des pays les plus défavorisés, ont été caractérisés par une forte concentration du pouvoir, des richesses et des revenus entre les mains d'une élite relativement réduite composée d'individus ou de groupes nationaux ou étrangers.

Dans les zones rurales, les terres et les eaux, le capital, les connaissances techniques, le crédit et les services de soutien sont répartis très inégalement. La majorité de la population rurale est dépourvue de terres ou doit tirer sa subsistance de l'exploitation de ressources réduites en terres et en eaux. Bien que chaque année des millions de personnes émigrent des campagnes vers les villes, le chômage et le sous-emploi sont généralement très répandus et les salaires ruraux sont extrêmement bas. Dans certains cas, l'irrégularité de l'emploi entraîne un grave chômage pendant la morte-saison. Parfois encore, les schémas de production, conçus pour satisfaire les besoins de marchés extérieurs ou des groupes nationaux minoritaires à revenu moyen et élevé, ne favorisent pas la diversification et l'utilisation rationnelle des ressources locales disponibles. Les régimes fonciers et les structures de production constituent donc l'une des raisons fondamentales de la misère et de la malnutrition rurales. Il faut ajouter à cela toutes les difficultés auxquelles est en butte le producteur agricole et, notamment, le petit agriculteur: pénurie des moyens d'entreposage, de manutention et de transport; pratiques monopsonistes par lesquelles les petits producteurs sont à la merci d'un nombre relativement restreint d'acheteurs en gros; insuffisance de l'accès aux marchés et des renseignements sur les marchés — autant de facteurs qui tendent à diminuer les revenus réels des petits agriculteurs et à maintenir ces derniers dans un état de misère.

Dans les zones urbaines, seule une fraction des millions de personnes amenées par l'exode rural peut trouver des emplois rémunérateurs et productifs. Les autres vont grossir les rangs déjà nombreux des chômeurs. Les statistiques disponibles font apparaître un rapport étroit entre le manque d'emploi et les carences énergétiques. Les chômeurs et les personnes sous-employées sont généralement tout au bas de l'échelle socio-économique; ils ont les plus bas revenus, man-

gent moins que tout autre groupe et ont donc les plus faibles niveaux nutritionnels. Malheureusement, la plupart des technologies généralement appliquées au développement industriel ont été empruntées aux pays développés et ne sont pas génératrices d'emplois aussi nombreux que le seraient des technologies intermédiaires. En outre, les pauvres qui habitent les villes pâtissent des défauts du système de distribution des aliments: profusion des intermédiaires, eux-mêmes nés de l'absence d'autres possibilités de travail, coût excessif et injustifié des denrées alimentaires de base, absence de politiques des prix des denrées alimentaires à orientation sociale.

Dans de nombreux pays en développement, les gouvernements ont entrepris depuis quelques années des programmes d'expansion de l'emploi productif. Beaucoup ont également des programmes plus précisément nutritionnels, axés sur les besoins des groupes vulnérables. L'aide alimentaire et d'autres transferts ont apporté une assistance extérieure. La nécessité d'intensifier ces efforts s'accroîtra dans les années qui viennent, car la population augmente rapidement et les villes ne cessent de grandir. Des mesures visant à atténuer l'inégalité de la répartition des revenus pourraient aussi jouer un rôle utile. Toutefois, il faut bien comprendre que l'on ne peut compter sur le seul accroissement des disponibilités alimentaires pour réduire l'incidence des graves malnutritions protéiques et énergétiques en l'absence d'une amélioration parallèle des conditions du milieu, plus particulièrement des conditions sanitaires, dans lesquelles vivent les pauvres et notamment les enfants.

L'élimination progressive de la misère, conjuguée avec une amélioration de l'environnement matériel et culturel et avec des efforts particuliers visant à inculquer aux mères des méthodes correctes de sevrage et d'alimentation infantile, à encourager l'allaitement au sein et à mettre au point des préparations alimentaires peu coûteuses à réaliser à la maison, constitueraient donc une étape décisive vers l'élimination de la malnutrition protéino-énergétique. Pour cela il faudrait briser le cercle vicieux chômage/faible production alimentaire/faible productivité/faible revenu dans lequel se débat une énorme partie de l'humanité. Or, cela exigerait sans doute une transformation radicale des structures socio-économiques en place.

La demande alimentaire

Après avoir étudié les tendances, les niveaux et la valeur des rations alimentaires du point de vue nutritionnel, nous examinerons maintenant les principaux facteurs dont dépend la demande alimen-

taire. Cette analyse présente une importance particulière car il faut prévoir comment la demande alimentaire future réagira aux changements économiques et sociaux de plus vaste portée que la crois-

sance économique et les politiques de développement pourraient susciter.

Profil des dépenses alimentaires

Il est généralement admis que le profil de la consommation alimentaire dépend non seulement du revenu, de la dimension et de la composition de la famille, mais également du statut professionnel et du niveau d'instruction des adultes qui composent la famille, des caractéristiques des divers groupes de population (campagnards ou citadins, appartenances ethniques ou religieuses, etc.), ainsi que de nombreux autres facteurs psychologiques ou sociaux. Le niveau et la composition de la consommation alimentaire dépendent aussi étroitement de l'écologie, notamment dans les économies de subsistance dont les structures commerciales inadéquates obligent à faire davantage appel aux ressources alimentaires disponibles localement.

La présente analyse repose essentiellement sur les renseignements tirés des enquêtes sur la consommation, les dépenses ou le budget des ménages. Ces enquêtes diffèrent considérablement quant aux objectifs visés et au champ couvert: certaines donnent simplement des estimations des dépenses consacrées par les familles à l'achat de denrées alimentaires et d'autres produits, au cours d'une période donnée, tandis que d'autres fournissent des renseignements sur la quantité consommée de chaque produit; parfois, on indique séparément les produits achetés et ceux qui sont produits par la famille. Par ailleurs, nombre d'enquêtes ne portent que sur des zones géographiques bien délimitées, ou ne concernent que certains groupes socio-économiques dans certains pays. Ainsi, bien que les données sur les dépenses des familles soient souvent classées en fonction d'une gamme étendue de variables socio-économiques — par exemple classes de revenus urbains et ruraux, dimension de la famille, caractéristiques professionnelles, culturelles et ethniques — il ne faut pas oublier que les définitions et le traitement statistique diffèrent d'une enquête à l'autre, notamment lorsqu'il s'agit d'établir des comparaisons entre plusieurs pays. En dépit de ces limitations, il est possible d'obtenir une image assez précise des différences de profil alimentaire des diverses tranches de population, tant à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre.

Les dépenses alimentaires des familles

La proportion des dépenses totales que chaque famille consacre à l'achat de denrées alimentaires décroît en général à mesure que son revenu et ses

dépenses augmentent. Cette tendance, relevée pour la première fois en Angleterre il y a plus de 100 ans, est illustrée au tableau 3-10, qui résume les résultats d'enquêtes récentes sur les dépenses des familles dans certains pays développés et en développement. Ainsi, en Tanzanie et en Inde, par exemple, où le PNB par habitant est d'environ 100 dollars U.S. (aux prix du marché 1970), en moyenne 50 pour cent au moins des dépenses totales par habitant sont consacrées à la nourriture, tandis qu'en Suède, où le PNB par habitant dépasse 4 000 dollars, les dépenses d'alimentation ne représentent que 25 pour cent des dépenses totales de la famille. Comme on l'a observé dans de nombreux autres pays, le pourcentage des dépenses alimentaires est un peu plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

A l'intérieur de chaque pays, également, les dépenses alimentaires ont tendance à représenter une part moins importante des dépenses totales de la

TABLEAU 3-10. — PART DES DÉPENSES ALIMENTAIRES DANS LES DÉPENSES TOTALES PAR HABITANT, POUR CERTAINS PAYS

Pays	PNB par habitant (dollars U.S.)	Année	Dépenses alimentaires en pourcentage des dépenses totales		
			Zones urbaines	Zones rurales	Tout le pays
PAYS EN DÉVELOPPEMENT					
Indonésie	80	1969			70,6
Lesotho	90	1968		51,8	
Tanzanie	100	1969	26,8	53,6	50,0
Inde	110	1964/65	60,7	70,5	66,1
Kenya (Mombasa)	150		38,9		
Sierra Leone (prov. occidentale)	190	1967		53,6	
Corée, Rép. de	250	1971	41,0	47,4	
Ghana (oriental)	310	1967/68		53,5	
Guatemala	360	1966		58,2	
Iran	380	1971		45,7	
Zambie	400	1966-68	50,0		
Rép. arabe libyenne	1 770	1969	37,0		
PAYS DÉVELOPPÉS					
Portugal	660	1967/68			48,7
Hongrie	1 660	1971			¹ 45,9
					² 39,2
Japon	1 920	1971			33,3
Autriche	2 010	1964			34,0
Pays-Bas	2 430	1963/64			³ 18,2
					⁴ 19,9
					⁵ 27,5
					⁶ 28,3
Suisse	3 320	1972			21,9
Suède	4 040	1969			26,3

¹ Ouvriers du secteur industriel et agricole. — ² Employés de bureau et intellectuels. — ³ Travailleurs indépendants. — ⁴ Travailleurs intellectuels. — ⁵ Agriculteurs. — ⁶ Ouvriers et ouvriers agricoles.

TABLEAU 3-11 (a). — ROYAUME-UNI: RÉPARTITION DES DÉPENSES ALIMENTAIRES ET REVENUS FAMILIAUX, 1971

Revenu hebdomadaire du chef de famille	Moyenne	Moins de £14	£14-21	£21-45	£45-63	£63 et plus
Nombre de familles	7 444 (total)	1 620	2 636	2 371	596	221
Taille moyenne de la famille	3,04	1,81	3,33	3,45	3,43	3,26
Revenu moyen du chef de famille		10	20,5	36	57	75
<i>Pourcentage des dépenses alimentaires totales</i>						
Céréales	14,79	15,63	15,93	14,57	12,86	11,57
Féculeux et racines féculentes	2,43	2,31	2,60	2,40	1,77	1,54
Sucres	2,59	3,06	2,79	2,47	2,25	1,99
Légumes	6,83	5,90	6,71	6,98	7,23	7,18
Fruits	7,93	7,07	7,03	8,29	10,12	11,40
Viande	30,38	29,57	30,48	30,21	29,92	31,74
Œufs	3,83	4,14	3,79	3,71	3,74	3,77
Poisson	4,20	4,60	4,05	4,02	4,16	4,41
Lait et produits laitiers	14,22	14,18	13,83	14,47	15,03	14,45
Matières grasses	5,64	6,22	5,71	5,66	5,42	4,94
Autres	7,16	7,32	7,08	7,22	7,50	7,01
TOTAL	100	100	100	100	100	100

SOURCE: Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, *Household food consumption and expenditure: 1970 and 1971, Annual report of the National Food Survey Committee*, London, H.M.S.O., 1973.

famille à mesure que ces dernières augmentent. En Indonésie, la part du budget alimentaire est d'environ 75 pour cent dans les familles à très faible revenu et

décline graduellement pour n'être plus que de deux tiers en moyenne dans les groupes de revenus les plus élevés pris en considération dans l'enquête. De même, en Suède, la proportion qui est d'un tiers pour les familles les plus défavorisées, n'atteint même pas un quart dans les classes les plus aisées.

L'augmentation de revenu entraîne en général une réduction de la part des dépenses alimentaires totales, bien que, en chiffres absolus, les dépenses par habitant consacrées aux achats alimentaires augmentent. En effet, les familles à revenu plus élevé peuvent satisfaire leur désir fondamental de manger plus, mais surtout la consommation se déplace vers des aliments plus coûteux, plus variés et plus riches en protéines. En outre, une part croissante de ces dépenses est due aux coûts des services et de la commercialisation, qui sont associés aux produits plus élaborés.

Les tableaux 3-11 (a) et 3-11 (b) donnent un exemple de la variation qualitative entre un groupe de revenu et l'autre; on en trouvera d'autres au tableau annexe 3-D. En Indonésie, dans les familles à faible revenu, près de 70 pour cent des dépenses alimentaires sont consacrées à l'achat de céréales, de racines féculentes, de légumineuses et de noix, contre 34 pour cent dans les groupes dont les revenus sont les plus élevés. Au Royaume-Uni, par contre, les classes pauvres ne consacrent qu'environ 21 pour cent de leurs dépenses alimentaires à ces produits, et les classes aisées 15 pour cent. C'est le contraire qui se produit pour les aliments de haute qualité, par exemple les produits de l'élevage. En Indonésie, la part des dépenses alimentaires absorbée par ces aliments va de 5 pour cent dans les classes pauvres à 25 pour cent dans

TABLEAU 3-11 (b). — INDONÉSIE: RÉPARTITION DES DÉPENSES ALIMENTAIRES, 1969

	Classes de dépenses (roupies par habitant et par mois)										
	Moyenne	Moins de 300	301-500	501-750	751-1 000	1 001-1 250	1 251-1 500	1 501-2 000	2 001-2 500	2 501-3 000	3 000 et plus
Dépenses alimentaires moyennes (roupies par habitant et par mois)	1 416,23	241,77	425,64	633,61	875,64	1 127,70	1 388,23	1 740,71	2 235,21	2 735,16	4 486,14
Pourcentage des familles considérées	100	1,22	6,44	15,85	18,60	14,85	11,36	13,99	7,67	3,82	6,20
<i>Pourcentage des dépenses alimentaires totales</i>											
Céréales	43,83	45,06	54,43	56,64	53,97	52,03	47,09	43,85	39,27	36,12	28,05
Féculeux et racines féculentes	4,68	20,43	12,90	9,33	6,81	4,84	4,38	3,92	3,28	2,89	2,54
Légumineuses et noix	3,10	2,40	2,24	2,60	2,86	3,01	3,19	3,04	3,36	2,96	3,53
Légumes et fruits	8,58	11,08	8,78	7,64	7,63	7,89	8,12	8,76	9,24	9,06	9,54
Viande	5,23	0,04	0,82	1,39	2,04	2,56	2,71	5,11	6,78	8,29	10,29
Poisson	8,64	4,35	4,37	5,37	6,86	7,65	8,34	9,21	9,65	10,34	10,75
Lait et produits laitiers	1,76	0,11	0,32	0,40	0,66	2,02	1,35	1,67	2,25	2,51	3,65
Matières grasses											
Autres	24,18	16,53	16,14	16,63	19,17	20,00	24,82	24,44	26,17	27,83	31,65
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

SOURCE: Bureau national des statistiques, enquête socio-économique nationale (octobre-décembre 1969), Djakarta, 1972.

les classes aisées, alors qu'au Royaume-Uni ces aliments de haute qualité représentent environ 50 pour cent des dépenses alimentaires pour les familles pauvres comme pour les familles riches. De même, les familles et les pays les mieux nantis consomment davantage de légumes et de fruits que les familles et les pays pauvres.

Pour faciliter les comparaisons, il est commode d'exprimer la façon dont la demande varie en fonction du revenu, ou des dépenses, sous forme d'élasticité-revenu ou d'élasticité-dépense, c'est-à-dire par le rapport entre le pourcentage de variation des dépenses ou de la consommation alimentaires et le pourcentage de variation de revenu ou des dépenses¹². Pratiquement, à mesure que l'élasticité tend vers 0, la demande réagit de moins en moins aux nouvelles augmentations de revenu.

On a estimé les élasticités-revenu et les élasticités-dépense pour bon nombre de pays et de produits alimentaires¹³ et on a constaté qu'en général elles décroissent à mesure que le revenu et la consommation augmentent, mais l'ampleur du phénomène et son rythme varient d'un groupe de produits à l'autre.

L'élasticité-dépense de la demande alimentaire globale se situe d'ordinaire entre 0,5 et 1 pour les pays les plus pauvres, pour décroître jusqu'à une valeur relativement faible dans les pays riches.

En ce qui concerne les produits et les groupes de produits, l'élasticité des dépenses consacrées aux céréales se situe généralement entre 0,3 et 0,5 dans les pays en développement, et atteint rarement 0,2 dans les pays riches. Là encore, les conclusions générales demeurent valables: élasticités de la demande de céréales relativement fortes dans le cas de faibles niveaux de revenu, et faibles dans le cas de revenus élevés. En fait, lorsque les revenus par habitant (ou les dépenses totales) sont très élevés, l'élasticité de la demande de céréales peut même être négative, c'est-à-dire qu'à une nouvelle augmentation de revenus correspond un recul de la demande de céréales destinées à la consommation humaine directe. Toutefois, si le volume de la demande de céréales peut ne guère réagir à la croissance du revenu — sauf pour

les revenus inférieurs — les dépenses de céréales par habitant peuvent poursuivre leur progression à mesure que certaines céréales peu prisées, telles que le mil, cèdent la place au riz et au blé, et que des produits traités plus coûteux gagnent du terrain sur les céréales consommées pratiquement telles quelles.

Par comparaison à celle des céréales, l'élasticité de la demande de racines féculentes et de tubercules est en général faible, même dans les pays en développement; les céréales ont d'ailleurs tendance à prendre leur place dans les régimes alimentaires à mesure que les revenus augmentent. Par contre, les élasticités des dépenses consacrées à des aliments de qualité (matières grasses, fruits et légumes, produits laitiers, viande, etc.) sont plus élevées que pour les céréales. Pour les matières grasses, l'élasticité des dépenses est un peu inférieure à 0,5 dans les pays développés, et légèrement supérieure dans la plupart des pays en développement. Pour les produits de l'élevage, les élasticités des dépenses dans les pays développés s'échelonnent jusqu'à 0,5 ou même plus dans certains cas, tandis que dans la majorité des pays en développement l'élasticité est supérieure à l'unité¹⁴.

En résumé, le taux de croissance de la demande des divers produits alimentaires varie beaucoup à mesure que le revenu croît. En conséquence, même dans les pays où l'élasticité des dépenses totales d'alimentation peut ne guère diminuer, du moins à moyen terme, la composition de la demande se modifie en fait, de sorte qu'il faut considérer la transformation structurale de la production comme un élément intrinsèque du développement économique.

En outre, étant donné que pour des groupes de revenu différents on se trouve en présence d'élasticités des dépenses différentes, portant sur des denrées alimentaires différentes, une modification de la distribution des revenus a également une influence sur la demande globale. Par exemple, la redistribution du revenu intérieur en faveur des groupes économiquement faibles devrait vraisemblablement entraîner une augmentation de la demande de la plupart des produits alimentaires, puisque dans ces groupes l'élasticité-revenu est en général plus forte que pour les consommateurs aisés. Ainsi, d'après une étude récente¹⁵ sur les pays d'Amérique latine, si les revenus étaient redistribués, la demande de calories pourrait augmenter de près de 10 pour cent et la demande de protéines de 12 pour cent, mais évidemment l'importance des variations structurales de la demande dépendrait des modalités de cette redistribution et des ordres de grandeur en jeu.

¹² Du point de vue mathématique, l'élasticité-revenu peut s'écrire: $\frac{dC}{dY} \times \frac{Y}{C}$ et l'élasticité-dépense: $\frac{dC}{dE} \times \frac{E}{C}$ où

C est la consommation ou les dépenses consacrées à l'achat d'un produit donné ou d'un groupe de produits; Y est le revenu et E est la dépense totale. Les élasticités-revenu sont généralement plus faibles que les élasticités-dépense et la valeur d'une élasticité est en général plus faible si elle est évaluée au niveau des prix à la production plutôt qu'au niveau des prix de détail. Pour un produit donné, l'élasticité est en général plus forte quand C correspond aux dépenses que lorsque C correspond à la demande quantitative, car les consommateurs les plus riches ont tendance à acheter les formes les plus coûteuses du produit.

¹³ Voir FAO, *Elasticités-revenu de la demande de produits agricoles*, Document de travail touchant la recherche sur les projections N° 1, p. 153, Rome, 1972.

¹⁴ Voir FAO, *Elasticités-revenu de la demande de produits agricoles*, op. cit., p. 121-235, où l'on trouvera des comparaisons détaillées.

¹⁵ FAO, *Perspective study of agricultural development for South America [Provisional]*, Vol. 1, p. 74-75, Rome, 1972. Voir également: Incidence sur la demande des changements dans la répartition des revenus, *Bulletin mensuel: économie et statistique agricoles*, FAO, 21(3), mars 1972.

Incidence d'autres facteurs sur la demande alimentaire à long terme

Outre le revenu familial, la dimension et la composition de la famille sont également des variables qui ont une influence considérable sur le comportement des consommateurs, bien qu'en fait il soit souvent difficile à partir des études sur les budgets de distinguer l'effet de chacun de ces facteurs. Même lorsque cela est possible, la tâche se complique du fait que la composition des familles varie quant à l'âge et au sexe, ce qui oblige à convertir les membres qui composent les familles en unités de consommation, en utilisant des barèmes qui diffèrent d'un produit à l'autre ¹⁶.

Il ressort d'un certain nombre d'enquêtes sur les budgets des ménages que l'augmentation de la dimension des familles ne s'accompagne pas d'une augmentation proportionnelle de la demande alimentaire. Cela peut être dû à des économies d'échelle, et aussi du fait que les grandes familles comprennent plus d'enfants. Au Japon, par exemple, on a estimé que quand la dimension de la famille croît de 1 pour cent, l'augmentation des dépenses consacrées aux produits alimentaires n'est que de 0,4 pour cent et, pour le riz, de 0,9 pour cent. De même, on constate dans une étude consacrée aux budgets des classes laborieuses en Inde que l'élasticité de la demande de céréales par rapport à la dimension de la famille est de 0,7, contre 0,9 dans le cas des classes moyennes ¹⁷.

Les études sur la consommation alimentaire indiquent également que les élasticités des dépenses alimentaires des familles rurales diffèrent de celles des zones urbaines, et que la composition de la consommation varie dans chaque groupe selon l'activité des individus. Dans les zones urbaines, par exemple, les élasticités ont tendance à être plus faibles que dans les zones rurales pour les céréales, et souvent un peu plus élevées pour les aliments de qualité. Quelques exemples en sont donnés au tableau 3-12.

Ces différences s'expliquent en partie par le fait que les revenus des zones rurales sont en général inférieurs à ceux des zones urbaines, mais sont aussi dues pour une certaine part aux différences d'environnement et d'habitudes alimentaires — ainsi que de produits alimentaires disponibles — entre les villes et les campagnes. Toutefois, la classification de la population en groupes urbains et groupes ruraux utilisée dans les enquêtes ne permet pas d'étudier de façon complètement satisfaisante l'incidence de l'ur-

TABLEAU 3-12. — ELASTICITÉ DES DÉPENSES CONSACRÉES AUX CÉRÉALES DANS LES ZONES RURALES ET URBAINES DE CERTAINS PAYS

	Zones rurales	Zones urbaines
Soudan (1967/68)	0,91	0,63
Inde (1963/64)	0,50	0,18
Hongrie (1966)	0,38	0,03
Philippines	0,44	0,37

SOURCE: FAO, *Elasticités-revenu de la demande de produits agricoles*, op. cit., p. 129.

banisation sur la consommation alimentaire, étant donné que dans les cas de croissance urbaine rapide due à l'exode rural les nouveaux arrivés peuvent conserver pendant un certain temps leurs habitudes alimentaires, même si leurs revenus et leurs activités se trouvent modifiés.

Cependant, en raison des progrès de l'urbanisation, la demande de viande, de poisson, de matières grasses et d'autres produits transformés devrait augmenter à un rythme beaucoup plus rapide que la demande de céréales. C'est là un point d'importance cruciale pour la planification du secteur agricole dans de nombreux pays en développement, qui traversent une phase d'urbanisation rapide. Les études prospectives de l'évolution à long terme de la composition de la consommation par secteurs sont donc un élément important de la planification du développement agricole ¹⁸.

Il semble aussi, comme on peut le voir au tableau 3-13, que la taille des agglomérations ait également une influence sur la composition de la consommation alimentaire. Pour les céréales, les huiles alimentaires et la demande alimentaire totale, les élasticités sont à peu près indépendantes de la taille des agglomérations, mais pour le lait et les produits laitiers, la viande, le poisson, les œufs et le sucre, elles sont plus élevées dans les grandes villes que dans les petites. Il faut noter, cependant, que certaines de ces différences peuvent être dues aux variations des niveaux et des rapports des prix entre petites et grandes villes, quoique — ici encore — il ne soit pas possible de déceler ces influences lorsque les enquêtes sont entièrement concentrées sur la composition de la dépense.

Les enquêtes sur la consommation des ménages indiquent souvent que le comportement alimentaire des consommateurs est influencé par le genre d'activités et le statut professionnel, encore que les différences observées entre les différents groupes puissent être masquées par les écarts de revenu.

¹⁶ S.J. Prais et H.S. Houthakker. *The analysis of family budgets*, Cambridge University Press, 1971.

¹⁷ F.G. Hay et R.P. Sinha. Analysis of food expenditure patterns of industrial workers and their families in a developing country, *Journal of Development Studies*, 8(4), 1972; R.P. Sinha. Some determinants of the demand for food, *Farm Economist*, Vol. 11, 1968.

¹⁸ FAO, Incidence de l'urbanisation sur la demande de produits alimentaires, *Bulletin mensuel: économie et statistique agricoles*, 22(9), septembre 1973.

TABLEAU 3-13. — ELASTICITÉS DES DÉPENSES ALIMENTAIRES
DANS LES ZONES URBAINES EN INDE

	Villes de moins de 15 000 habitants	Villes de 15 000 à 50 000 habitants	Villes de 50 000 à 100 000 habitants	Grands centres urbains dont la popu- lation dépasse 100 000 habitants	Quatre princi- aux centres urbains: Calcutta, Bombay, New Delhi, Madras
Céréales . . .	0,29	0,28	0,30	0,29	0,29
Lait et produits laitiers . . .	0,83	1,11	1,21	1,12	1,28
Huiles alimen- taires . . .	0,68	0,81	0,71	0,60	0,72
Viande, poisson et œufs . . .	0,78	1,03	0,94	1,00	1,15
Sucre . . .	0,56	0,74	0,74	0,82	0,82
Autres produits alimentaires	0,85	0,90	0,75	0,83	0,81
<i>Total de l'alimentation</i> . .	0,69	0,73	0,75	0,75	0,80

SOURCE: Estimations basées sur les statistiques pertinentes de la *National Social Survey, 8th Round*.

Ces variations des régimes alimentaires reflètent en partie les différences de besoins énergétiques; par exemple, un mineur a besoin d'un apport énergétique plus important qu'un employé de bureau. En conséquence son régime alimentaire comportera normalement une plus grande part de céréales ou de féculents. Mais aussi les niveaux d'instruction, qui vont parfois de pair avec les types de profession, peuvent expliquer partiellement les différences de régimes alimentaires, du fait d'une meilleure connaissance de la diététique.

A l'intérieur d'un groupe socio-économique donné, les possibilités économiques offertes aux consommateurs ne sont pas les mêmes, d'où une différence dans le comportement alimentaire. Les conclusions d'un certain nombre d'études sur le comportement des consommateurs à faible revenu de l'Inde sont résumées au tableau 3-14.

Les élasticités (estimées) des dépenses consacrées aux céréales et aux légumineuses sont beaucoup plus fortes chez les travailleurs agricoles que pour les autres groupes, ce qui montre que, pour eux, les céréales et les légumineuses demeurent encore des produits de luxe. Pour le reste des classes laborieuses rurales, y compris les travailleurs des zones de projets de développement communautaire où les possibilités de travail sont comparativement plus régulières, l'élasticité des dépenses est plutôt moins élevée, sans être toutefois aussi faible que dans le cas des classes laborieuses urbaines qui ont un revenu supérieur et des conditions d'emploi plus régulières.

Les groupes à faible revenu comprennent des catégories rurales et urbaines, où les possibilités d'emploi

ne sont pas toujours adéquates; l'élasticité de la demande alimentaire totale y est plus élevée que pour la classe laborieuse urbaine et la classe laborieuse rurale (zones des projets de développement communautaire), mais plus faible que pour les travailleurs agricoles. Il semble donc que l'élasticité des dépenses ait un rapport avec la régularité de l'emploi aussi bien qu'avec les niveaux de revenu.

Mais les contrastes entre les profils des dépenses alimentaires des différents groupes socio-économiques sont aussi dus, dans une certaine mesure, aux conditions locales et au système de commercialisation. Par exemple, on peut ne pas trouver les mêmes produits alimentaires dans les campagnes que dans les villes, et les prix relatifs n'y sont pas non plus les mêmes en raison des carences de la commercialisation et des réseaux de distribution dues aux insuffisances des installations d'emménagement, de traitement et des transports.

D'une façon plus générale, les prix jouent aussi un rôle déterminant lorsqu'il s'agit, pour les familles, de répartir les dépenses entre produits alimentaires et produits non alimentaires ou de choisir entre différents produits alimentaires. En particulier, la variation du prix d'un produit n'affecte pas seulement la demande, en le rendant plus ou moins compétitif par rapport aux autres produits, mais influence également la demande de tous les autres produits, en raison de l'incidence que cette variation a sur le pouvoir d'achat global de la famille.

Pour mesurer (en général au plan national) la réaction de la demande aux variations de prix, il est nécessaire de posséder des données sur la consommation et les prix qui — à la différence des enquêtes sur les budgets — portent sur une période de temps assez longue, notamment si les séries disponibles ne contiennent que des chiffres annuels, et la majorité

TABLEAU 3-14. — ELASTICITÉS DES DÉPENSES ALIMENTAIRES
DES GROUPES À FAIBLE REVENU EN INDE¹

	Ouvriers agricoles	Classe laborieuse rurale dans les zones de dévelop- pement commu- nautaire	Groupes à faible revenu	Classe laborieuse urbaine
Céréales . . .	1,09	0,61	0,61	0,24
Légumineuses . .	1,18	0,78	—	0,52
<i>Total de l'alimentation</i> . . .	1,10	0,76	0,85	0,66

SOURCE: Estimations basées sur les statistiques pertinentes de la *National Social Survey, 11th Round*; on a utilisé les quatre premiers groupes de revenu de chaque passage.

¹ F. Hay et R.P. Sinha, *op. cit.*

des études empiriques ne concernent que les pays à revenu élevé ¹⁹.

D'une façon générale, la demande de produits dont l'élasticité-revenu est faible, par exemple les céréales, n'est pas affectée par les fluctuations de prix, contrairement à ce qui se vérifie pour certains produits, comme les viandes, qui se caractérisent par des élasticités-revenu élevées. Toutefois, la demande pour un certain produit ou groupe de produits réagira différemment selon qu'il existe ou non des produits que les consommateurs considèrent comme plus ou moins semblables. Par exemple, selon des estimations récentes faites au Royaume-Uni ²⁰, si les prix de toutes les viandes en carcasses augmentaient ou diminuaient de 1 pour cent, l'augmentation ou la diminution de la demande ne serait que de 0,7 pour cent, en admettant que tous les autres prix demeurent inchangés. Par contre, une hausse (ou baisse) de 1 pour cent du prix de la seule viande de porc, qui peut facilement être remplacée par la viande de bœuf, de veau, de mouton, d'agneau ou de volaille, entraînerait une baisse (ou hausse) plus importante de la demande, soit 1,24 pour cent, toujours en admettant que les autres prix demeurent constants. Finalement, bien que presque

¹⁹ Voir FAO, *Elasticités-revenu de la demande de produits agricoles*, op. cit., deuxième partie et bibliographie.

²⁰ Ministry of Agriculture, Fisheries and Food, *Household food consumption and expenditure: 1972, Annual Report of the National Food Survey Committee*, H.M.S.O., London, 1974.

La présente analyse traite des tendances de la demande et de la production alimentaires jusqu'au milieu ou à la fin des années quatre-vingt. On présente tout d'abord des projections de la demande alimentaire, après quoi on examine comment la production pourrait évoluer à l'avenir. Puis, après avoir comparé les niveaux et les structures probables de l'offre et de la demande pendant la prochaine décennie, on identifie les principales questions qui se posent, surtout celles qui intéressent les pays en développement. L'analyse porte surtout sur les tendances, mais on examine aussi les conséquences des diverses hypothèses relatives aux facteurs. C'est ainsi que l'on note la sensibilité de la demande alimentaire aux divers taux de croissance du revenu et de la population, ainsi que les conséquences des fluctuations de la production alimentaire par rapport à la tendance. En même temps, on établit une distinction entre la demande alimentaire, due à la croissance de la population et du revenu, et les besoins alimentaires supplémentaires destinés à améliorer le statut nutritionnel de cette partie de la population mondiale qui, en

toutes les études empiriques menées sur le plan national indiquent qu'une variation du prix d'un produit donné entraîne une modification du volume de la demande en sens opposé, ces conclusions ne sont pas nécessairement valables pour tous les groupes de population. En particulier, les groupes à très faible revenu, qui sont obligés de consacrer une proportion élevée de leur revenu total aux dépenses alimentaires et dont l'alimentation se compose essentiellement de un ou deux aliments de base, peuvent fort bien en acheter davantage, même si les prix augmentent, et s'abstenir de consommer des aliments supplémentaires plus coûteux, même si les prix de ces derniers restent inchangés.

Pour conclure, il paraît évident que, mis à part le revenu réel, de nombreux facteurs jouent un rôle dans l'évolution du profil de la demande alimentaire à long terme. Toutefois, cela ne vaut que pour certaines situations et beaucoup d'efforts doivent encore être accomplis pour élargir le champ couvert et améliorer le contenu et l'uniformité des enquêtes sur la consommation et les dépenses, ainsi que les statistiques des prix. Tant qu'on n'y sera pas parvenu, il sera difficile d'établir avec certitude l'incidence à l'échelle mondiale de bon nombre de ces facteurs. En conséquence, toute analyse au niveau mondial de la demande alimentaire future se limitera inévitablement à l'examen de l'incidence possible d'un nombre restreint de facteurs, choisis parmi les plus importants.

Le problème alimentaire de l'avenir

raison de la pauvreté et du chômage chroniques, ne bénéficierait guère des avantages résultant de la croissance économique.

Projections de la demande alimentaire

Comme il est expliqué dans la Note sur la méthodologie (p. 143), les principales composantes des projections de la demande alimentaire sont les hypothèses concernant la croissance démographique et la croissance du produit intérieur brut (PIB). Dans les paragraphes qui suivent, on a utilisé, sauf indication contraire, la variante « moyenne » de la croissance démographique et la « tendance » de la croissance du PIB, établies par les Nations Unies. Sur cette base, la demande alimentaire des pays développés augmentera, entre 1970 et 1985, à un taux annuel de 1,5 pour cent; en d'autres termes, le volume de leur demande sera, en 1985, supérieur de 26 pour cent à ce qu'il était en 1970 (voir tableau 3-15). La situation dans les pays en développement sera totalement différente.

Dans ce groupe, le taux d'accroissement annuel de la demande alimentaire des pays à économie de marché est projeté à 3,6 pour cent soit, en 15 ans, une augmentation de quelque 70 pour cent du volume total de produits alimentaires. (Le taux de croissance pour les pays d'Asie à économie centralement planifiée sera inférieur en raison de l'expansion plus faible de leur population.) Ce contraste entre les taux de croissance de la demande alimentaire dans les pays développés et dans les pays en développement est un élément essentiel pour comprendre la persistance du problème alimentaire. Il y a lieu de souligner que, dans la croissance de la demande, la part imputable à l'expansion démographique représente 0,9 pour cent dans les pays développés et 2,7 pour cent dans les pays en développement à économie de marché, comme l'indique au tableau 3-15 la consommation au taux de croissance du revenu zéro.

Le tableau 3-15 montre aussi l'effet, sur la demande alimentaire, d'un taux plus élevé de croissance du revenu dans les pays en développement. Pour les économies de marché en développement, on a enre-

gistré, en moyenne, une augmentation de la croissance annuelle de la demande alimentaire qui passerait de 3,6 pour cent à 4 pour cent par an. Toutefois, même avec cette variante, la croissance de la population demeure le facteur dominant pour déterminer la demande alimentaire future.

Les différences régionales dans la croissance de la demande alimentaire totale reflètent aussi, principalement, les différences régionales dans l'accroissement démographique prévu. C'est ainsi qu'en Afrique et au Proche-Orient, avec une population augmentant annuellement de 2,9 pour cent, la demande alimentaire s'accroîtra plus rapidement que dans les autres régions (3,8 et 4 pour cent respectivement). Au contraire, pour l'Extrême-Orient, où l'on prévoit l'accroissement démographique le moins rapide des quatre régions, l'augmentation de la demande alimentaire ne devrait être que de 3,4 pour cent. L'Amérique latine occupera une position intermédiaire. On s'attend à ce que les économies centralement planifiées d'Asie combinent une expansion plutôt lente de la population avec un accroissement rapide du revenu par habitant, ce qui donne un taux modéré de croissance de la demande alimentaire totale. Dans toutes les régions le volume futur de la demande alimentaire totale sera modifié si l'augmentation de la population s'écarte des taux « moyens » projetés sur lesquels se fondent ces estimations. Toutefois, les variantes « forte » et « faible » de la population jusqu'à 1985 ne modifieraient pas sensiblement la situation. Néanmoins, il est évident que si l'on regarde au-delà de l'horizon 1985, des augmentations rapides et ininterrompues de la population dans de nombreuses parties du monde risqueraient de compromettre la réalisation de normes nutritionnelles suffisamment améliorées, à moins que les tendances récentes de la production alimentaire ne soient considérablement renforcées.

Le tableau 3-16 donne la répartition des accroissements de la demande entre les produits pour l'ensemble du monde. Entre 1970 et 1985, les taux de croissance seront relativement élevés pour les produits de la pêche (3,4 pour cent par an), pour la viande (3,1 pour cent) et pour le fromage (2,8 pour cent) du fait du déplacement progressif de la demande en faveur d'aliments riches en protéines, plus variés, aux dépens des céréales (2,4 pour cent par an) et des racines féculentes (1,4 pour cent).

Ces tendances s'appliquent à tous les groupes de pays, mais les projections à l'échelle mondiale ne font cependant pas ressortir que les taux de croissance projetés sont beaucoup plus élevés pour tous les pays en développement, en raison notamment de l'expansion démographique plus rapide prévue dans ces pays, et aussi parce que l'élasticité-revenu de la demande est beaucoup plus forte quand les revenus sont bas. Ainsi, pour les économies de marché en développement, on prévoit qu'entre 1970 et 1985 la

TABLEAU 3-15. — PROJECTIONS DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE, 1969-71 A 1985, SUR LA BASE DE LA VARIANTE « MOYENNE » DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

	Taux de croissance composé			Croissance du volume total de la demande		
	Revenu « zéro »	Revenu « tendance »	Revenu « fort »	Revenu « zéro »	Revenu « tendance »	Revenu « fort »
	Pourcentage annuel			1969-71 = 100		
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES . . .	0,9	1,4	—	114	124	—
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	0,9	1,7	—	115	130	—
Pays développés	0,9	1,5	—	115	126	—
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT	2,7	3,6	4,0	150	170	180
Afrique . . .	2,9	3,8	4,1	153	176	183
Extrême-Orient	2,6	3,4	4,0	148	166	180
Amérique latine	2,8	3,6	3,8	151	170	175
Proche-Orient	2,9	4,0	4,2	154	180	186
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE . .	1,6	3,1	3,5	127	158	168
Pays en développement . .	2,4	3,4	3,8	143	166	176
MONDE	2,0	2,4	(2,7)	134	144	(148)

TABLEAU 3-16. — DEMANDE ALIMENTAIRE MONDIALE, PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS ¹

	Consom- mation	Demande projetée			Augmentation totale		Taux de croissance composés	
	1969-71	1980	1985	1990	1970-85	1970-90	1970-85	1970-90
	 Millions de tonnes				... Pourcentage ...		Pourcentage annuel	
Céréales ²	1 207	1 538	1 725	1 910	42,9	58,3	2,4	2,3
Blé ²	332	404	447	490	43,8	47,6	2,0	2,0
Riz, paddy ²	310	400	447	493	44,3	59,1	2,5	2,3
Céréales secondaires ²	565	734	831	927	46,9	64,0	2,6	2,5
Racines féculentes	279	321	342	361	22,3	29,2	1,4	1,3
Sucre centrifugé (base sucre brut)	70	92	107	126	54,1	80,9	2,9	3,0
Sucre non centrifugé	12	15	17	19	42,1	54,0	2,4	2,2
Légumineuses, noix et graines oléagineuses	52	69	79	91	51,2	73,5	2,8	2,8
Légumes	223	290	330	374	48,0	67,7	2,6	2,6
Fruits	158	214	250	290	58,2	83,5	3,1	3,1
Viande ³	107	144	168	197	57,3	84,7	3,1	3,1
Bœuf et veau	39	51	60	70	54,7	80,1	3,0	3,0
Mouton et agneau	7	10	12	14	69,1	104,5	3,6	3,6
Porc	36	46	53	61	48,3	71,4	2,7	2,7
Volaille	16	24	29	36	83,5	125,4	4,1	4,1
Œufs	19	25	29	34	50,8	75,1	2,8	2,8
Produits de la pêche	41	57	68	81	64,6	96,3	3,4	3,4
Lait entier, y compris le beurre ⁴	389	476	532	597	36,9	53,3	2,1	2,2
(Lait écrémé)	(40)	(50)	(58)	(66)	(44,4)	(65,5)	(2,5)	(2,6)
Fromage	9	12	14	16	51,7	74,4	2,8	2,8
Matières grasses ⁵	33	43	49	57	47,9	70,8	2,6	2,7
Beurre (teneur en matière grasse)	5	6	7	8	33,9	49,3	2,0	2,0
Huiles végétales	22	30	35	41	55,1	81,9	3,0	3,0

SOURCES: Pour 1969-71: OCDE, Statistiques de la consommation alimentaire. FAO, Comptes de disponibilités/utilisation.
Pour 1980, 1985 et 1990: estimations de la FAO.

¹ Chiffres arrondis. — ² Y compris la demande pour l'alimentation animale et les utilisations non alimentaires, en équivalent de produit primaire. — ³ Y compris les abats. — ⁴ Y compris les produits laitiers, en équivalent de lait liquide. — ⁵ Y compris les graisses animales.

demande alimentaire totale augmentera à un taux annuel de 3,3 pour cent pour les produits céréaliers et de 2,4 pour cent pour les racines féculentes, tandis que, pour les aliments plus recherchés, les taux de croissance seront de 4,7 pour cent pour les produits de la pêche et de 4,4 pour cent pour la viande (tableau 3-17).

Pour satisfaire la demande mondiale accrue engendrée par l'expansion « moyenne » de la population et de la « tendance » des revenus, il faudrait que l'agriculture mondiale produise de plus en 1985 qu'en 1970, en chiffres ronds, 230 millions de tonnes de céréales; 40 millions de tonnes de sucre; 110 millions de tonnes de légumes et 90 millions de tonnes de fruits; 60 millions de tonnes de viande et 140 millions de tonnes de lait, sans compter les aliments du bétail nécessaires pour obtenir ce surcroît de production animale. Les besoins totaux de céréales, en 1985, pour assurer l'alimentation humaine et animale et satisfaire les besoins non alimentaires, dépasseraient d'environ 520 millions de tonnes le chiffre de 1970, soit une augmentation de 43 pour cent en 15 ans.

Sur ces augmentations globales de la demande de céréales, celles des pays en développement à écono-

mie de marché seraient de l'ordre de 63 pour cent (de 386 à 629 millions de tonnes), alors que pour les pays développés elles ne seraient que de 29 pour cent (de 617 à 796 millions de tonnes). L'accroissement de la demande dans les pays en développement à économie de marché serait plus élevé, et atteindrait environ 644 millions de tonnes, si le revenu par habitant augmentait suivant l'hypothèse « forte ». Quant à l'alimentation des animaux, si l'on admet que les techniques de production ne changeront pas de façon radicale et que le taux de conversion des aliments du bétail continuera à s'améliorer régulièrement, mais faiblement, on pense que la demande de céréales fourragères passera de 420 millions en 1970, à un peu plus de 650 millions de tonnes en 1985, dont environ 520 millions seront demandées par des pays développés et 80 millions par des économies de marché en développement (tableau 3-18).

Etant donné que cette projection de la demande de céréales pour l'alimentation animale se fonde sur l'hypothèse que les rapports de prix du secteur alimentation/bétail restent inchangés, les inexactitudes potentielles peuvent être considérables. En premier lieu, l'élasticité de la demande d'aliments du bétail, par rapport aux changements à court terme des prix

TABLEAU 3-17. — DEMANDE ALIMENTAIRE TOTALE DES ÉCONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT, PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS ¹

	Consom- mation	Demande projetée			Augmentation totale		Taux de croissance composés	
	1969-71	1980	1985	1990	1970-85	1970-90	1970-85	1970-90
	 Millions de tonnes				... Pourcentage ...		Pourcentage annuel	
Céréales ²	385,7	534,3	628,5	737,6	63,0	91,2	3,3	3,3
Blé ²	87,0	119,3	140,2	164,0	61,1	88,5	3,2	3,2
Riz, paddy ²	171,2	235,2	274,8	318,6	60,5	86,1	3,2	3,2
Céréales secondaires ²	127,5	179,7	213,5	255,0	67,5	100,0	3,5	3,5
Racines féculentes	107,9	136,5	153,4	171,6	42,2	59,0	2,4	2,3
Sucre centrifugé (base sucre brut)	23,9	36,9	46,7	59,3	95,2	148,1	4,6	4,6
Sucre non centrifugé	10,8	13,5	15,3	17,4	42,1	62,0	2,4	2,4
Légumineuses, noix et graines oléagineuses	32,4	44,7	52,8	62,3	63,0	92,2	3,3	3,3
Légumes	69,7	99,4	119,3	142,4	71,1	104,3	3,6	3,6
Fruits	73,4	107,5	130,4	157,3	77,5	114,2	3,9	3,9
Viande ³	21,1	32,2	40,6	51,7	92,1	144,4	4,4	4,6
Bœuf et veau	9,6	14,0	17,3	21,5	80,1	123,8	4,0	4,1
Mouton et agneau	2,6	4,2	5,5	7,1	110,9	174,4	5,1	5,2
Porc	3,5	5,3	6,6	8,3	88,0	135,5	4,3	4,4
Volaille	2,3	4,1	5,6	7,9	143,6	241,1	6,1	6,3
Œufs	2,8	4,5	5,9	7,7	112,4	179,7	5,2	5,3
Produits de la pêche	12,3	19,0	24,3	31,4	98,7	155,9	4,7	4,8
Lait entier y compris le beurre ⁴	93,7	137,6	168,4	205,8	79,6	119,6	4,0	4,0
(Lait écrémé)	(13,6)	(20,2)	(25,1)	(31,1)	(84,9)	(129,4)	(4,2)	(4,2)
Fromage	2,6	3,7	4,5	5,5	75,0	112,6	3,8	3,8
Matières grasses ⁵	9,9	14,8	18,5	23,0	84,9	129,4	4,2	4,2
Beurre (teneur en matière grasse)	1,1	1,7	2,1	2,5	81,4	122,6	4,1	4,1
Huiles végétales	7,7	11,7	14,5	18,1	87,6	133,6	4,3	4,3

SOURCES: Pour 1969-71: OCDE, Statistiques de la consommation alimentaire. FAO, Comptes de disponibilités/utilisation.

Pour 1980, 1985 et 1990: estimations de la FAO.

¹ Chiffres arrondis. — ² Y compris la demande pour l'alimentation animale et les utilisations non alimentaires, en équivalent de produit primaire. — ³ Y compris les abats. — ⁴ Y compris les produits laitiers, en équivalent de lait liquide. — ⁵ Y compris les graisses animales.

relatifs, est beaucoup plus forte que chez les consommateurs qui ont à faire face à des modifications de prix des produits alimentaires. En second lieu, bien que l'économie de l'élevage soit, dans une large mesure, caractérisée par des structures cycliques de la production, la régularité de celles-ci peut être dérangée par des mouvements de prix marqués et inattendus. En conséquence, les projections de la demande d'aliments du bétail présentées ici doivent être considérées comme l'une seulement de nombreuses possibilités. Dans les années soixante, le déclin du prix réel des céréales a encouragé une expansion généralisée et rapide de l'utilisation des céréales pour l'alimentation animale en même temps qu'une augmentation de la consommation de viande. Le maintien de ces tendances dans les années quatre-vingt pourrait conduire à une utilisation beaucoup plus forte des céréales comme aliments du bétail qu'on ne l'a estimé dans les présentes projections. Par contre, si la situation actuellement tendue de l'offre, avec des prix relativement élevés sur les marchés des céréales, persistait, l'expansion de l'utilisation des céréales pour l'alimentation animale serait freinée par la substitution d'autres aliments du bétail. En même temps, il faudrait s'attendre à un ralentissement de la crois-

sance de la consommation des produits animaux dont la production est basée sur une utilisation intensive des céréales.

Dans toutes les régions, la consommation de céréales pour alimenter le bétail augmentera plus rapidement que la demande pour la consommation directe et les autres utilisations. Cela est particulièrement vrai pour les pays en développement, qui auront à faire face à une augmentation relativement rapide de la demande d'aliments protéiques; cependant, en 1985, la quantité de céréales utilisée pour le bétail dans ces pays ne représentera encore que 14 pour cent de leur demande totale de céréales. Par contre, 66 pour cent des besoins céréaliers des pays développés seront utilisés pour le bétail, contre 60 pour cent en 1970. Dans les pays développés, la demande totale de céréales par habitant, qui était en 1970 trois fois plus élevée que dans les pays en développement à économie de marché, continuera donc de s'accroître plus rapidement que dans ces derniers.

Le tableau 3-19 indique la croissance projetée de la demande alimentaire par habitant, considérée du point de vue nutritionnel. La demande par habitant (exprimée en éléments nutritifs) augmentera lentement dans les pays développés, à raison de 0,2 pour

TABLEAU 3-18. — CÉRÉALES: CONSOMMATION EFFECTIVE ET DEMANDE PROJETÉE, PAR PRINCIPAUX TYPES D'UTILISATION, 1970 A 1990, SUR LA BASE DE L'HYPOTHÈSE « FORTE » DE LA CROISSANCE

	Consom- mation effective 1970	Demande projetée			Augmentation en pourcentage			Taux de croissance composés		
		1980	1985	1990	1970-80	1970-85	1970-90	1970-80	1970-85	1970-90
		 <i>Millions de tonnes</i>			 <i>Pourcentage</i>			 <i>Pourcentage annuel</i>		
PAYS DÉVELOPPÉS										
Alimentation humaine	160,9	163,1	164,1	164,6	1,3	2,0	2,0	0,1	0,1	0,1
Alimentation animale	371,5	467,9	522,7	565,7	25,9	40,7	52,3	2,3	2,3	2,1
Autres utilisations	84,9	100,6	109,5	116,4	18,5	29,0	37,1	1,7	1,7	1,6
<i>Total</i>	617,3	731,6	796,3	846,7	18,5	29,0	37,2	1,7	1,7	1,6
<i>Par habitant (kg)</i>	576	623	649	663	8,2	12,7	15,1	0,8	0,8	0,7
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT										
Alimentation humaine	303,7	409,3	474,5	547,2	34,8	56,3	80,2	3,0	3,0	3,0
Alimentation animale	35,6	60,9	78,6	101,9	71,1	120,8	186,2	5,5	5,4	5,4
Autres utilisations	46,4	64,1	75,4	88,5	38,1	62,5	90,7	3,3	3,3	3,3
<i>Total</i>	385,7	534,3	628,5	737,6	38,5	63,0	91,2	3,3	3,3	3,3
<i>Par habitant (kg)</i>	220	233	240	246	5,9	9,1	11,8	0,6	0,6	0,6
PAYS D'ASIE A ÉCONO- MIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE										
Alimentation humaine	164,1	200,5	215,2	225,3	22,2	31,1	37,3	2,0	1,8	1,6
Alimentation animale	15,3	38,7	48,7	61,4	152,9	218,3	301,3	9,7	8,0	7,2
Autres utilisations	24,6	32,6	36,0	39,1	32,5	46,3	58,9	2,9	2,6	2,3
<i>Total</i>	204,0	271,8	299,9	325,8	33,2	47,0	59,7	2,9	2,6	2,4
<i>Par habitant (kg)</i>	257	290	298	304	12,8	16,0	18,3	1,2	1,0	0,8
TOTAL MONDIAL										
Alimentation humaine	628,7	772,9	853,8	937,1	22,9	35,8	49,1	2,1	2,1	2,0
Alimentation animale	422,4	567,5	650,0	729,0	34,4	53,9	72,6	3,0	2,9	2,8
Autres utilisations	155,9	197,3	220,9	244,0	26,6	41,7	56,5	2,4	2,4	2,3
<i>Total</i>	1 207,0	1 537,7	1 724,7	1 910,1	27,4	42,9	58,3	2,5	2,4	2,3
<i>Par habitant (kg)</i>	333	349	355	357	4,8	6,6	7,2	0,5	0,4	0,3

cent par an pour les calories et protéines, étant donné qu'en général, aux niveaux actuellement élevés de la consommation et des revenus, la demande alimentaire réagit faiblement à l'accroissement de ces derniers. Toutefois, la demande augmentera plus rapidement pour les denrées alimentaires relativement coûteuses, comme en témoigne l'accroissement de 0,6 pour cent par an de la valeur de la demande alimentaire totale par habitant, calculée sur la base des prix à la ferme. Dans les pays en développement, la demande moyenne par habitant de calories et de protéines progressera au rythme de 0,6 pour cent par an; mais, s'il est vrai que la demande augmentera plus rapidement que dans les pays développés, des différences substan-

tielles persisteront entre les deux groupes de pays, pendant toute la période couverte par les projections, en ce qui concerne la consommation individuelle de calories et de protéines. Au cas où les revenus des régions en développement augmenteraient au taux « fort », la demande par habitant de calories et de protéines pourrait augmenter à raison de 0,8 et 0,9 pour cent par an, respectivement, portant les niveaux moyens à 2 485 kilocalories et 65,6 grammes de protéines en 1985.

Les chiffres moyens de la demande, pour des groupes hétérogènes de pays, masquent des disparités importantes, qui continueront d'exister entre les divers pays et régions. En Extrême-Orient et, dans une

TABLEAU 3-19. — DEMANDE ALIMENTAIRE, PAR HABITANT, EN CALORIES ET EN PROTÉINES, 1970¹, ET PROJECTIONS, 1980 A 1990, SUR LA BASE DE L'HYPOTHÈSE DE « TENDANCE » DE LA CROISSANCE

	Calories			Protéines		
	Monde	Pays développés	Pays en développement	Monde	Pays développés	Pays en développement
Niveaux par habitant ²						
1970	2 480	3 150	2 200	69,0	96,4	57,4
1980	2 560	3 190	2 330	71,1	98,4	61,2
1985	2 610	3 220	2 400	72,6	100,0	63,3
1990	2 670	3 260	2 480	74,3	101,9	65,6
Pourcentage d'accroissement						
1970-80 . . .	3,3	1,2	6,1	3,0	2,1	6,5
1970-85 . . .	5,3	2,3	9,3	5,3	3,8	10,2
1970-90 . . .	7,5	3,6	12,7	7,7	5,7	14,2
Taux de croissance (pourcentage annuel)						
1970-80 . . .	0,3	0,1	0,6	0,3	0,2	0,6
1970-85 . . .	0,3	0,2	0,6	0,3	0,2	0,6
1970-90 . . .	0,4	0,2	0,6	0,4	0,3	0,7

¹ Moyenne 1969-71. — ² Kilocalories et grammes de protéines par jour.

moindre mesure, en Afrique, la demande moyenne de calories par habitant restera inférieure au niveau requis pour une activité modérée, pendant la décennie en cours et une bonne partie des années quatre-vingt. Le nombre des pays où la demande alimentaire moyenne sera inférieure aux besoins nutritionnels, exprimés en calories, diminuera durant la période considérée. En 1985, toutefois, il restera encore 34 pays, comptant une population totale de près de 800 millions, dans lesquels la demande énergétique moyenne par habitant sera inférieure aux besoins; ou, si les revenus progressent au taux « fort », 26 pays avec une population de 600 millions; et il n'est pas tenu compte, dans ce qui précède, de la distribution inégale des ressources alimentaires disponibles entre les différents groupes socio-économiques.

Tendances extrapolées de la production alimentaire

Il est plus difficile d'établir une base objective pour évaluer les taux futurs de croissance de la production que pour projeter la demande alimentaire. Pour les raisons indiquées dans la Note sur la méthodologie (p. 143), la période de base choisie est 1961 à 1973, et toutes les extrapolations de la production

sont des taux de croissance exponentiels dérivés de cette période. Les calculs ont été faits tant par pays que par produits. Le tableau 3-20 résume les résultats par régions et les compare avec les taux de croissance de la population.

Comme on le remarquera, le taux de croissance de la production, calculé pour les pays développés à économie de marché (2,4 pour cent), est inférieur au taux qui a été calculé pour les pays en développement à économie de marché (2,6 pour cent); mais, alors que le premier dépasse considérablement le taux de croissance correspondant de la population, le second est légèrement inférieur (2,6 pour cent pour la production contre 2,7 pour la population), ce qui ne laisse pas de marge pour faire face aux accroissements projetés de la demande par habitant. Ces taux extrapolés vont de 2,4 en Afrique à environ 3 pour cent au Proche-Orient et en Amérique latine. On observe un résultat frappant, à savoir que, dans toutes les régions en voie de développement à l'exception du Proche-Orient (et des pays d'Asie à économie centralement planifiée), la croissance de la production alimentaire, si les tendances passées se maintiennent, sera plus lente que l'accroissement démographique. Il s'agirait alors d'un phénomène généralisé et non d'une situation découlant des faibles taux de production dans un petit nombre de grands pays, étant donné que, Proche-Orient non compris, environ la moitié seulement des pays qui ont été étudiés séparément auraient un surcroît de production alimentaire par rapport à l'accroissement démographique projeté.

Il y a lieu de répéter que les données figurant au tableau 3-20 indiquent seulement ce qui arriverait si les tendances récentes de la production restaient in-

TABLEAU 3-20. — EXTRAPOLATION DES TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET PROJECTION DE L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE, 1969-71 A 1985

	Production alimentaire	Population
	... Pourcentage annuel ...	
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	2,4	0,9
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	3,5	0,9
<i>Pays développés</i>	2,8	0,9
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT	2,6	2,7
Afrique	2,5	2,9
Extrême-Orient	2,4	2,6
Amérique latine	2,9	3,1
Proche-Orient	3,1	2,9
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	2,6	1,6
<i>Pays en développement</i>	2,6	2,4
MONDE	2,7	2,0

changées, et en admettant que le climat reste stable. Ce qui se produira réellement d'ici 1985 peut être très différent, car cela dépendra de nombreux facteurs qui ont été exclus délibérément au stade actuel, tels que modifications dans la rentabilité relative de la production à la ferme et changements éventuels des politiques agricoles des gouvernements et de la structure ou des tendances climatologiques. Néanmoins, on distingue deux tendances entièrement opposées: production croissant beaucoup plus rapidement que la population dans les pays développés et situation inverse dans les pays en développement. Le taux élevé de croissance de la production (par rapport à la population) extrapolé pour les économies de marché développées et le taux encore plus élevé pour les économies développées centralement planifiées (3,5 pour cent) ne se réaliseront, en fait, que s'il se produit une demande d'exportation massive de la part de ces pays ²¹.

L'équilibre demande/production

Il faut maintenant comparer les projections de la demande et les extrapolations de la production pour voir les excédents ou les déficits théoriques qui en résultent. Le mot « théorique » est utilisé parce que les deux séries ont été calculées indépendamment l'une de l'autre, sans tenir compte de l'influence de la demande sur la production et inversement, ni des modifications consécutives des prix. En pratique, il serait bien entendu impossible que des excédents (ou des déficits) persistent à s'accumuler régulièrement pendant plusieurs années. Avec cette réserve importante, le tableau 3-21 indique ces projections.

Ce sont les données relatives aux pays en développement à économie de marché qui retiennent plus particulièrement l'attention; dans ces pays, bien que la demande alimentaire augmente à raison de 3,6 pour cent par an, la croissance annuelle de « tendance » de la production alimentaire n'est que de 2,6 pour cent. Les chiffres régionaux indiquent que la plus petite différence entre les deux taux s'observe en Amérique latine et la plus grande en Afrique. Cela implique la constitution, pour 1985, d'un déséquilibre substantiel entre la demande et la production, dans toutes les régions et spécialement en Afrique. C'est ainsi qu'entre 1969-71 et 1985 la demande alimentaire de l'Afrique, d'après ces hypothèses, aug-

²¹ Il convient également de noter qu'une extrapolation exponentielle de la production alimentaire, qui est le chemin de croissance que la production alimentaire doit prendre si elle veut égaler la croissance démographique, n'implique pas une addition constante, en tonnes, à la production alimentaire mondiale annuelle. Cela signifie plutôt que la quantité dont une récolte dépasse la récolte de l'année précédente doit augmenter chaque année.

TABEAU 3-21. — PROJECTIONS DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE ¹ ET EXTRAPOLATIONS DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE JUSQU'EN 1985

	Taux de croissance en volume		Indices du volume	
	Demande	Production	Demande	Production
	Pourcentage annuel		1969-71 = 100	
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	1,4	2,4	124	143
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	1,7	3,5	130	168
<i>Pays développés</i>	1,5	2,8	126	151
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT	3,6	2,6	170	146
Afrique	3,8	2,5	176	145
Extrême-Orient	3,4	2,4	166	143
Amérique latine	3,6	2,9	170	152
Proche-Orient	4,0	3,1	180	157
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	3,1	2,6	158	146
<i>Pays en développement</i>	3,4	2,6	166	146
Monde	2,4	2,7	144	150

¹ Sont compris tous les produits qui figurent au tableau 3-17, p. 134.

menterait de 76 pour cent, alors que sa production alimentaire ne s'accroîtrait que de 45 pour cent ²².

On peut se faire une idée partielle des besoins éventuels d'importation de produits alimentaires, si la tendance actuelle se poursuit, en considérant le cas des céréales (tableau 3-22). En 1985, les pays en développement à économie de marché devront faire face à un déficit net de céréales de près de 85 millions de tonnes, alors que celui-ci n'était que de 16 millions par an, en moyenne, en 1969-71 et que ces pays avaient été exportateurs nets durant les décennies précédentes. En outre, le déficit net englobe *tous* les pays en développement à économie de marché; si l'on exclut ceux, comme l'Argentine et la Thaïlande, qui sont exportateurs de céréales, le déficit céréalier projeté passerait à 100 millions de tonnes environ par an, soit près du triple de leurs importations brutes en 1969-71. On suppose ici des conditions de production normales; le déficit pourrait diminuer en année favorable, mais, si la campagne est mauvaise, il pourrait passer à 120 millions de tonnes, ou peut-être plus, vers le milieu des années quatre-vingt.

²² La demande alimentaire totale serait plus que doublée, entre 1969-71 et 1985, dans un certain nombre de pays en développement, par exemple au Nigeria, en Iran, en Irak, en Arabie saoudite et en Thaïlande.

TABLEAU 3-22. — DEMANDE/PRODUCTION, TOUTES CÉRÉALES: BILAN POUR 1969-71 ET 1985

	Toutes céréales		Blé		Riz paddy		Céréales secondaires	
	1969-71	1985	1969-71	1985	1969-71	1985	1969-71	1985
<i>..... Millions de tonnes</i>								
PAYS DÉVELOPPÉS								
Demande totale	617	796	204	239	22	25	391	532
(Alimentation animale)	(372)	(523)	(61)	(88)	(2)	(2)	(309)	(433)
Production	654	...	231	398	24	...	399	...
<i>Solde</i>	37	...	27	159	2	...	8	...
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT								
Demande totale	386	629	87	140	171	275	128	214
(Alimentation animale)	(36)	(79)	(3)	(6)	(1)	(3)	(31)	(70)
Production	370	544	67	121	168	236	135	187
<i>Solde</i>	—16	—85	—20	—19	—3	—39	7	—27
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE								
Demande totale	204	300	40	68	117	147	47	85
(Alimentation animale)	(15)	(49)	(5)	(14)	(2)	(6)	(8)	(29)
Production	215	309	31	51	110	142	74	116
<i>Solde</i>	11	9	—9	—17	—7	—5	27	31
PAYS EN DÉVELOPPEMENT								
Demande totale	590	929	127	208	288	422	175	299
(Alimentation animale)	(51)	(128)	(8)	(...)	(3)	(...)	(39)	(...)
Production	585	853	98	172	278	378	209	303
<i>Solde</i>	—5	—76	—29	—36	—10	—44	34	4
MONDE								
Demande totale	1 207	1 725	331	447	310	447	566	831
(Alimentation animale)	(422)	(650)	(69)	(108)	(5)	(10)	(348)	(532)
Production	1 239	...	329	570	302	...	608	...
<i>Solde</i>	32	...	—2	123	—8	...	42	...

(Le déficit céréalier, au cours de la récente mauvaise campagne 1973/74, toujours en excluant les pays en développement exportateurs, est estimé à 52 millions de tonnes.) Toutefois, l'extrapolation de la production céréalière dans les pays développés donne à penser que ceux-ci seraient capables de produire des excédents exportables qui dépasseraient de loin les déficits des pays en développement, en admettant le maintien des tendances établies dans les pays qui possèdent une technologie avancée et des ressources productives importantes. Dans les pays en développement à économie de marché, les plus gros déficits seraient en riz et en céréales secondaires, par suite du rôle beaucoup plus important tenu par ces céréales dans les structures de la production et de la consommation de la plupart des pays en développement.

Ces calculs concernent à la fois les céréales destinées à l'alimentation humaine et à l'alimentation animale mais, alors que les projections de la demande

sont assez fermes pour les premières, celles qui concernent les secondes pourraient être modifiées en hausse ou en baisse par un certain nombre de facteurs. Par exemple, si le rapport entre les prix des céréales fourragères et ceux du bétail évoluait en faveur de ces derniers — sous l'effet d'une abondance persistante de céréales ou d'un renforcement de la demande de produits animaux — l'expansion du secteur de l'élevage s'accélélerait par suite de l'utilisation accrue de céréales fourragères. Inversement, une meilleure transformation des aliments par les animaux réduirait la quantité de grains nécessaire pour produire chaque kilogramme de viande. De même, on pourrait couvrir une partie de la demande de produits de l'élevage en utilisant des produits d'imitation de la viande (en l'état ou fragmentée) directement tirés des protéines végétales; la demande de céréales fourragères diminuerait d'autant. Les disponibilités et les prix des autres aliments, tels que

tourteaux oléagineux, farine de poisson et manioc, influenceraient aussi l'utilisation des céréales.

Les céréales constituent, certes, le problème le plus important de l'alimentation mondiale, mais d'autres produits, notamment les aliments riches en protéines, pour lesquels la demande augmente rapidement, méritent aussi de retenir l'attention. Le tableau 3-23 résume les bilans en ce qui concerne la viande de bovins et d'ovins, ainsi que les produits de la pêche. Aucune estimation de la production n'a été faite pour la viande de porc et la volaille; en effet, la rapidité de l'ajustement à la situation de la demande ne donne qu'une faible valeur aux extrapolations distinctes des tendances de la production. En général, on a choisi les tendances exponentielles pour extrapoler la production des produits animaux, avec des modifications, dans un certain nombre de cas, lorsque la tendance de la période de base ne paraissait pas représentative (par exemple, lorsque les niveaux d'abattage ne peuvent pas être soutenus à long terme).

Au niveau mondial, les disponibilités de bœuf et de veau seront quelque peu insuffisantes, encore que si le déficit indiqué pour les pays d'Asie à économie centralement planifiée — qui ne sont ni gros producteurs ni gros consommateurs — ne se matérialise pas, la production et la demande mondiales s'équilibreront approximativement. La situation globale est fortement influencée par les pays développés qui, ensemble, produisent les deux tiers des disponibilités mondiales et pour lesquels on prévoit un léger excédent, qui reflète une autosuffisance accrue dans la CEE et des disponibilités d'exportation croissantes en Océanie. La croissance de leur production pourrait être encore un peu plus rapide si les céréales et autres aliments du bétail étaient abondants et bon marché, mais des limitations d'ordre biologique s'opposeraient à toute accélération importante des tendances passées. Si un renversement est indiqué pour les pays développés, qui passeront d'une situation déficitaire à une situation excédentaire, un changement en sens opposé se produira pour les pays en développement considérés dans leur ensemble, qui, au lieu d'avoir des disponibilités exportables nettes, connaîtront un déficit. Toutefois, les marges excédentaires ou déficitaires sont étroites par rapport à la production et à la demande globales. L'aggravation des déséquilibres touche toutes les régions, sauf l'Amérique latine, et souligne l'ampleur des problèmes à résoudre pour doubler, en 15 ans, les disponibilités d'un produit comme la viande de bœuf et de veau, puisque c'est là l'ampleur projetée de l'accroissement de la demande. L'accroissement des besoins d'importation prévus est particulièrement fort au Proche-Orient.

Le maintien des tendances dans les pays en développement doit occasionner à l'avenir une pénurie relative de la viande de mouton et d'agneau, pénurie qui serait beaucoup plus grande que pour la

viande de bœuf et de veau, la production ne représentant que les trois cinquièmes d'une demande qui a plus que doublé. Le déficit offre/demande résultant des extrapolations est particulièrement marqué pour le Proche-Orient et l'Afrique.

On a tenu compte, dans l'extrapolation de la production, des difficultés que pourrait rencontrer l'expansion des prises de poisson et des possibilités de la pisciculture. La production mondiale de poisson pour l'alimentation humaine, en 1985, représentera à peu près le même tonnage que le total des viandes de bœuf, de veau, de mouton et d'agneau, mais la part des pays en développement dans la production et la consommation de poisson est beaucoup plus forte que pour la viande de bovins et d'ovins²³. Les extrapolations indiquent que, dans toutes les régions en développement, à l'exception de l'Asie, la demande dépassera la production. On a admis que l'utilisation non alimentaire de poisson (farine de poisson), en 1985, serait la même qu'en 1970, du fait d'une offre limitée, plutôt que d'une faiblesse quelconque de la demande.

La structure commune à tous les produits figurant aux tableaux 3-22 et 3-23 est donc, *grosso modo*, un équilibre au niveau mondial, sauf pour la viande de mouton et d'agneau, mais avec un déficit de production dans les pays en développement²⁴. Cela implique soit que la demande projetée des pays en développement, quoique toujours inadéquate du point de vue nutritionnel, ne pourra être satisfaite, soit que ces pays auront à faire face à des importations massives de produits alimentaires. Le cas des céréales indique ce qu'une partie de ces importations pourrait coûter.

Le coût de l'importation de 85 millions de tonnes de céréales, par exemple, dépendra des prix en vigueur en 1985; au prix moyen de 200 dollars U.S. la tonne de toutes céréales, en 1973/74, ce coût atteindrait 17 milliards de dollars par an; même aux prix de 1969-72, il serait de l'ordre de 8 milliards de dollars. Selon les projections et les extrapolations, les pays en développement importeraient, en outre, des quantités considérables d'autres denrées alimentaires. De toute évidence, le financement d'un commerce alimentaire international de cette ampleur soulèverait de très graves problèmes. Avec les arrangements commerciaux actuels, il est difficilement concevable que la majorité des pays en développement, dont la production alimentaire est déficitaire, puisse exporter vers les pays développés des quantités suffisantes pour régler de telles factures, même s'il y

²³ L'excédent, relativement faible, qui est indiqué se situe dans la marge d'erreurs des calculs.

²⁴ Il n'a pas été possible de rassembler suffisamment de données pertinentes en ce qui concerne les légumineuses — source importante de protéines dans les pays en développement — pour les inclure dans l'analyse de ce groupe de produits; toutefois, elles indiquent un déficit très sérieux dans les disponibilités.

TABLEAU 3-23. — BILAN DEMANDE/PRODUCTION POUR LA VIANDE ET LES PRODUITS DE LA PÊCHE, 1969-71 ET 1985

	Bœuf et veau		Mouton et agneau		Produits de la pêche	
	1969-71	1985	1969-71	1985	1969-71	1985
	 Millions de tonnes					
PAYS DÉVELOPPÉS						
Demande totale (Alimentation animale) . .	27,0	38,4	3,7	5,2	34,5	43,2
Production . .	(—)	(—)	(—)	(—)	(12,6)	(12,6)
	26,6	39,0	3,9	4,9	34,5	45,5
<i>Solde</i>	—0,4	0,6	0,2	—0,3	—	2,3
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT						
Demande totale (Alimentation animale) . .	9,6	17,3	2,6	5,5	25,9	37,9
Production . .	(—)	(—)	(—)	(—)	(13,6)	(13,6)
	10,6	17,0	2,6	3,4	27,2	38,3
<i>Solde</i>	1,0	—0,3	—	2,1	1,3	0,4
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE						
Demande totale (Alimentation animale) . .	2,0	4,1	0,6	1,1	7,3	13,3
Production . .	(—)	(—)	(—)	(—)	(—)	(—)
	2,1	2,9	0,7	0,8	8,0	12,8
<i>Solde</i>	0,1	—1,2	0,1	—0,3	0,7	—0,5
PAYS EN DÉVELOPPEMENT						
Demande totale (Alimentation animale) . .	11,7	21,4	3,2	6,6	33,2	51,3
Production . .	(—)	(—)	(—)	(—)	(13,6)	(13,6)
	12,7	20,0	3,2	4,1	35,2	51,1
<i>Solde</i>	1,0	—1,4	—	2,5	2,0	—0,2
MONDE						
Demande totale (Alimentation animale) . .	38,7	59,8	7,0	11,8	67,7	94,4
Production . .	(—)	(—)	(—)	(—)	(26,2)	(26,2)
	39,3	58,8	7,1	9,1	69,7	96,6
<i>Solde</i>	0,6	—1,0	0,1	—2,7	2,0	2,2

avait un programme massif d'aide alimentaire permettant de couvrir une partie de leurs besoins d'importation. Quelle que soit la combinaison des remèdes éventuellement applicables, il apparaît certain que les déséquilibres qui, selon les projections, affecteront en 1985 l'approvisionnement alimentaire des pays en développement à économie de marché susciteront, en matière de commerce international, des problèmes d'une ampleur telle qu'il devient impé-

ratif pour les gouvernements d'adopter des politiques propres à modifier les tendances, moyennant surtout un accroissement marqué de la production, de manière à empêcher le glissement vers une situation incontrôlable.

Quantités supplémentaires d'aliments nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels

Le rapport entre l'offre et la demande a été examiné, jusqu'à présent, en fonction de la demande effective ou commerciale. Toutefois, il continuera d'exister de grandes inégalités dans les différents pays, aussi bien qu'entre eux, en ce qui concerne le niveau de la consommation alimentaire. L'insuffisance des données empêche d'estimer les quantités supplémentaires d'aliments qui seraient nécessaires pour assurer à tous, ou à peu près à tous, un régime alimentaire satisfaisant du point de vue nutritionnel. On peut néanmoins donner quelques indications quant à l'ampleur des problèmes.

Comme on l'a déjà fait noter, le nombre de personnes qui en 1970 souffraient de malnutrition a été estimé à 460 millions au moins. Pour les raisons déjà exposées, il n'est pas possible de chiffrer exactement la mesure dans laquelle la ration alimentaire devrait être augmentée. Toutefois, pour accroître, même légèrement (par exemple de 250 calories par personne et par jour) l'apport énergétique individuel, il aurait fallu utiliser, en 1970, près de 12 millions de tonnes de céréales (ou leur équivalent). On peut estimer provisoirement à 750 millions les personnes qui souffriront de malnutrition en 1985, si la structure actuelle de la distribution des aliments à l'intérieur des pays se maintient; par conséquent, les besoins supplémentaires totaux, en équivalent de céréales, pourraient atteindre près de 20 millions de tonnes par an, à supposer que toutes les quantités supplémentaires aillent directement à ceux qui en ont besoin. ce qui est une vue de l'esprit; en fait, il faudra des quantités beaucoup plus considérables.

Les projections relatives à la taille des groupes vulnérables de la population donnent une autre indication de l'ampleur des besoins supplémentaires d'aliments. D'après les estimations concernant le nombre de jeunes enfants, de femmes enceintes ou allaitantes, et de personnes âgées, la proportion globale de ce groupe, dans la plupart des régions, diminuerait légèrement en 1985 pour tomber à environ un quart du total de la population; mais en chiffres absolus elle augmenterait (tableau 3-24). Là encore, il n'est pas possible de chiffrer, sinon grossièrement, l'ampleur de leurs besoins alimentaires supplémentaires. Toutefois, comme indication des besoins possibles, si la moitié des 700 millions de personnes vulnérables recevait, en 1985, un supplément quotidien de 300 gram-

TABLEAU 3-24. — GROUPES VULNÉRABLES DE LA POPULATION, 1970 ET 1985 ¹

	Enfants jusqu'à l'âge de 4 ans		Femmes enceintes ou allaitantes ²		Personnes âgées de 65 ans et plus		Totaux		Pourcentage de la population totale	
	1970	1985	1970	1985	1970	1985	1970	1985	1970	1985
	<i>Millions</i>								<i>Pourcentage</i>	
PAYS DÉVELOPPÉS . . .	95	114	40	48	103	127	238	289	22,1	23,6
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT	305	423	154	201	54	89	513	714	29,2	27,2
Afrique	50	79	26	39	8	12	84	130	30,0	30,3
Extrême-Orient . . .	178	233	90	111	30	51	299	394	29,3	26,2
Amérique latine . . .	47	68	22	30	11	18	79	116	27,9	27,0
Proche-Orient	30	44	15	21	6	9	51	74	29,7	28,3
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE	107	114	52	52	32	49	191	215	24,0	21,4
PAYS EN DÉVELOPPEMENT	412	537	206	253	86	138	703	929	27,6	25,6
MONDE	506	652	246	301	189	266	941	1 218	26,0	25,1

¹ Estimations de la FAO fondées sur les projections « moyennes » des Nations Unies pour la population. — ² Estimations sur la base des taux de naissance bruts (nombre de naissances multiplié par deux).

mes ²⁵ de lait entier ou de son équivalent, les besoins supplémentaires en lait s'élèveraient à 40 millions de tonnes par an.

La redistribution du revenu en faveur des déshérités pourrait avoir un effet majeur sur la demande alimentaire, en raison de l'élasticité-revenu de la demande qui est plus forte aux bas niveaux de revenu. Toutefois, les essais quantitatifs de la redistribution dépendent, naturellement, de la forme que prennent les politiques connexes ²⁶ ainsi que de la réaction des consommateurs, dans les diverses strates de revenu, aux changements de leur revenu réel. Ainsi, les estimations de l'incidence de la redistribution sur la demande alimentaire totale ne peuvent que servir d'exemple. Dans une étude récente de la FAO ²⁷ portant sur 11 pays d'Amérique latine, on a estimé qu'une redistribution « radicale » du revenu (comportant la distribution de toutes les augmentations de revenu aux groupes les plus défavorisés) ajouterait presque 14 pour cent à la demande alimentaire au bout de 10 ans, par rapport au volume de la demande dans l'hypothèse où aucun changement n'in-

terviendrait dans la distribution du revenu. Par contre, avec une redistribution plus « modérée » (une partie de l'accroissement de revenu allant aux groupes à revenu élevé), la demande augmenterait de 10 pour cent au bout de 10 ans. L'incidence sur la consommation de produits individuels pourrait également être substantielle si des mesures de redistribution s'appliquaient à des groupes particuliers ou si elles comportaient la distribution directe d'aliments spécifiques.

Fluctuations de la production

Les extrapolations des tendances supposent que chaque année est une année normale du point de vue des facteurs dont dépend le volume de la production, y compris les conditions météorologiques. En réalité, comme on a pu le constater récemment, le temps peut provoquer des fluctuations annuelles considérables de récolte: en 1972, la récolte mondiale de céréales a été inférieure de 33 millions de tonnes à celle de 1971. Comme le volume de la production normale aura sensiblement augmenté d'ici 1985, les fluctuations potentielles feront de même: elles pourraient être de quelque 50 millions de tonnes autour de la tendance.

En l'absence de mesures préventives spéciales, ce risque sera assumé surtout par les pays en développement, cela pour deux raisons. D'abord ils sont grands producteurs de céréales (fournissant près de la moitié de la production mondiale) et nombre d'en-

²⁵ Soit l'équivalent d'environ 200 calories et 10 grammes de protéines par jour, s'il s'agit de lait de vache liquide et entier.

²⁶ Par exemple, mesures fiscales de caractère général, pensions et indemnités pour enfants, programmes d'alimentation scolaire et programmes de distribution d'aliments destinés à d'autres groupes spécifiques; toutes ces mesures peuvent être considérées comme des moyens pour redistribuer les revenus.

²⁷ Incidence sur la demande des changements dans la répartition des revenus, étude de onze pays d'Amérique latine. *Bulletin mensuel: économie et statistique agricoles*, FAO, 21(3), mars 1972.

tre eux sont situés dans des régions où le temps est instable (zones de mousson ou zones semi-arides). Ensuite, ils dépendront des importations pour une proportion importante de leurs besoins et, si les différents pays exportateurs de céréales connaissent de mauvaises récoltes la même année, les disponibilités exportables de ces derniers diminueront et les pays importateurs n'arriveront pas à couvrir leurs besoins.

Pour ces différentes raisons, le risque d'une contraction simultanée de la production et des importations semble devoir être plus grand en 1985 qu'en 1972. Cela souligne l'urgence d'examiner, à l'échelon gouvernemental, les propositions de la FAO en matière de sécurité alimentaire, ainsi que la nécessité d'être renseigné de façon permanente et globale sur l'état des cultures en même temps que sur les conditions météorologiques.

Niveaux de vie des populations rurales

Ce qui se passe pour la production agricole dans les pays en développement influencera de manière décisive les niveaux de vie des cultivateurs et, indirectement, ceux du reste de la population rurale. Comme on l'a vu précédemment, la faim et la malnutrition dans le monde se situent en grande partie dans les zones rurales, parmi les gens qui produisent trop peu d'aliments ou qui ont un emploi ou un revenu insuffisant pour pouvoir acheter assez d'aliments. Une rapide expansion de la production alimentaire pourrait contribuer de façon importante à améliorer cette situation, notamment parmi les petits agriculteurs qui, pour la plupart, font partie des couches les plus pauvres. Quelles sont les perspectives à cet égard?

On s'attend que la population des pays en développement augmente jusqu'en 1985 et, en fait, jusqu'à la fin de ce siècle, plus rapidement qu'à aucune autre période de l'histoire et que, quel que soit le taux d'émigration des campagnes vers la ville, la population rurale continuera aussi d'augmenter. Il est probable que quelque 200 millions de personnes viendront s'ajouter à la force de travail rurale entre 1970 et 1985, et encore 250 millions entre 1985 et l'an 2000. Entre-temps, dans toutes les régions en développement, à l'exception du Proche-Orient, la production alimentaire totale, d'après les extrapolations, augmentera plus lentement que la population totale. Compte tenu qu'une proportion de cette production doit servir à nourrir une population urbaine croissante, il semble peu probable que la quantité d'aliments *par habitant de la campagne* et disponible pour la consommation rurale soit supérieure, en 1985, à ce qu'elle est aujourd'hui. Il est certain que des améliorations modestes dans les zones agricoles les plus favorisées n'auraient pas d'effet marquant sur

le problème général de la misère et de la faim chez les ruraux. Ces conditions soulignent le rôle joué par la production agricole et son expansion. Il est urgent d'accélérer l'expansion, non seulement pour éviter des déficits incontrôlables dans les disponibilités alimentaires nationales des pays en développement, mais aussi parce que cette accélération offre le principal espoir de combattre la sous-alimentation parmi les agriculteurs déshérités et, de façon plus générale, d'élever le niveau de vie des ruraux.

Cette analyse de la situation alimentaire future permet de tirer un grand nombre de conclusions, ainsi que des suggestions concernant les politiques à suivre dans divers domaines; il est d'ailleurs probable que les aspects retenus différeront selon les optiques personnelles. Par exemple, certains retiendront surtout que, selon l'analyse, il n'y aura pas de déséquilibre des approvisionnements alimentaires à l'échelle mondiale en 1985, et pourront se contenter d'exprimer la satisfaction que la production mondiale paraisse capable de couvrir la demande commerciale effective. D'autres souhaiteront mettre l'accent sur l'accroissement alarmant du déficit alimentaire prévu dans la majorité des pays en développement, qui créera des difficultés majeures au commerce international et offrira peu d'espoir d'améliorer le niveau de nutrition des groupes de population défavorisés dans ces pays. Ils observeront que le maintien des tendances actuelles dans les pays en développement occasionnera des déficits, non seulement en ce qui concerne les céréales, mais aussi les principales sources de protéines.

Trois solutions — qui ne s'excluent pas mutuellement — s'offrent pour couvrir le déficit alimentaire croissant des pays en développement:

1. Les pays exportateurs, développés pour la plupart mais qui comptent aussi quelques pays en développement, livreraient des approvisionnements aux pays déficitaires, sur une base commerciale. Pour les seules céréales, les quantités pourraient atteindre 80 à 90 millions de tonnes, mais les importations d'un vaste éventail d'autres produits alimentaires augmenteraient elles aussi. Des modifications fondamentales devraient être introduites dans la structure des paiements et du commerce pour financer le transfert d'une masse aussi fortement accrue d'importations alimentaires ainsi que les augmentations prévues des importations d'inputs destinés à la production alimentaire.
2. Les importations alimentaires seraient fournies, en totalité ou en partie, sous forme d'une aide alimentaire continue. Il est toutefois difficile d'envisager une expansion de l'aide alimentaire dans les proportions qui seraient nécessaires pour couvrir tous les besoins.

3. Les pays en développement à production alimentaire déficitaire intensifieraient leur production alimentaire pour la porter à peu près au niveau des objectifs proposés, réduisant ainsi leurs besoins d'importation. Il semblerait que ce soit là la seule solution pratique pour résoudre le problème alimentaire, mais les pays développés, en tant que groupe, pourraient se trouver plus tard dans l'obligation de freiner quelque peu le taux d'expansion de leur production, notamment en ce qui concerne les céréales.

Dans un domaine différent, celui de la nutrition, on peut conclure qu'en l'absence de nouvelles initiatives le nombre des personnes mal nourries augmentera probablement, parce que le taux projeté de croissance du PIB, et en particulier de la production alimentaire, n'est pas assez fort pour éliminer la misère, cause principale de la malnutrition. Il se peut donc que les gouvernements soient amenés à donner une priorité plus élevée qu'auparavant à la redistribution des revenus et aux programmes visant à améliorer la nutrition des groupes vulnérables et à maintenir les prix des denrées alimentaires à des niveaux raisonnables, grâce à des améliorations dans les secteurs de la commercialisation et de la distribution. L'aide extérieure, surtout sous forme alimentaire, pourrait intervenir plus largement à l'appui de ces programmes nationaux.

Dans de nombreux pays en développement, une campagne contre le gaspillage de toute nature et à tous les niveaux pourrait contribuer, dans une mesure considérable, à corriger les déséquilibres. Une campagne de ce genre, associée à une amélioration des installations d'entreposage, pourrait parfois réduire de 20 pour cent les pertes des récoltes céréalières et dans une proportion bien plus forte les pertes de fruits et légumes. Les pays qui souffrent d'un déficit persistant d'aliments de base pourraient encourager, par des politiques de prix et d'autres moyens appropriés, l'utilisation d'aliments autres que les céréales pour nourrir le bétail.

En outre, on a vu qu'il fallait s'attendre à d'importantes fluctuations de la demande sur les marchés mondiaux sous l'effet des mauvaises récoltes, en particulier pour les céréales. Cela signifie que, en plus des mesures visant à améliorer les tendances de la production et de la demande, ainsi que leur équilibre à long terme, il faudra prendre de nouvelles initiatives en vue de créer un dispositif de sécurité alimentaire afin de garantir, entre autres, des stocks suffisants pour faire face aux mauvaises récoltes imprévisibles et aux fortes poussées temporaires de la demande d'importation.

Enfin, les mesures prises pour réduire la croissance de la population, afin d'alléger la situation à plus longue échéance, commenceraient déjà à donner quel-

ques résultats en 1985 et devraient diminuer considérablement le déficit alimentaire des pays en développement.

Note sur la méthodologie

POSTULAT CONCERNANT LA DEMANDE ALIMENTAIRE

Pour établir les projections de la demande alimentaire, on a utilisé essentiellement la même méthodologie que celle qui a été employée pour les *Projections de la FAO relatives aux produits agricoles, 1970-1980*²⁸; la composante principale est la croissance de la population et du revenu, compte tenu de la réaction de la demande du consommateur aux changements dans la dépense de consommation privée, ainsi que de renseignements sur les niveaux de consommation alimentaire pendant la période 1969-1971²⁹. On a admis également que les prix relatifs demeuraient inchangés.

On a mis à jour les hypothèses sur la croissance de la population, de façon à y inclure les projections provisoires faites par la Division de la population des Nations Unies, en 1974, sur la base des résultats de recensements nationaux récents. L'analyse qui suit repose, en grande partie, sur l'utilisation de la projection « moyenne », pour laquelle les données figurant au tableau 3-25 indiquent que la population mondiale augmente, pendant les années soixante-dix et quatre-vingt, à raison de 2 pour cent par an, mais avec des différences marquées entre les régions. On s'attend, avec cette projection, que la population des pays développés augmente de 0,9 pour cent contre 2,7 pour cent pour les économies de marché en développement, les pays d'Asie à économie centralement planifiée se trouvant entre les deux. On verra que cette différence des taux de croissance a des conséquences importantes pour le problème alimentaire de l'avenir.

Les projections « faible » et « forte » de la population, qui englobent diverses hypothèses quant au taux de fécondité, prévoient, au niveau mondial, des taux de croissance annuels de 1,8 et 2,1 pour cent, respectivement, de 1970 à 1985. Au cours de cette période de 15 ans, l'impact différentiel des diverses hypothèses de croissance sera, par conséquent, plutôt marginal. Par exemple, la variante « forte » pour les pays en développement indique une population totale de 3 695 millions d'habitants en 1985, soit 1,8 pour cent de plus que les 3 631 millions donnés par la variante « moyenne ». Toutefois, en 1990 la diffé-

²⁸ Une description complète de la méthodologie figure dans le volume II, 1^{re} partie, de la publication citée (CCP 71/20, Rome, 1971).

²⁹ Dans le texte et les tableaux, l'année 1970 se réfère à la moyenne 1969-71.

TABLEAU 3-25. — POPULATION MONDIALE EN 1970 ET PROJECTIONS ¹
POUR 1985 ET 1990

	Réelle	Projetée		Taux de croissance		
	1970	1985	1990	1960-70	1970-85	1970-90
	 Millions			Pourcentage annuel composé		
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES . .	724	828	861	1,1	0,9	0,9
Amérique du Nord . . .	226	262	271	1,3	1,0	1,0
Europe occidentale	354	386	396	0,8	0,6	0,6
Océanie	15	20	21	1,9	1,8	1,7
Autres	129	160	169	1,4	1,4	1,4
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S. . .	348	399	416	1,0	0,9	0,9
Total, pays développés . .	1 072	1 227	1 277	1,1	0,9	0,9
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT	1 755	2 623	2 997	2,6	2,7	2,7
Afrique . . .	279	427	498	2,5	2,9	2,9
Amérique latine	284	428	489	2,8	2,8	2,7
Proche-Orient	171	262	303	2,7	2,9	2,9
Extrême-Orient	1 021	1 506	1 707	2,5	2,6	2,6
PAYS D'ASIE A ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE . .	794	1 008	1 072	1,8	1,6	1,5
Total, pays en développement	2 549	3 631	4 069	2,3	2,4	2,4
MONDE	3 621	4 858	5 346	1,9	2,0	2,0

¹ Hypothèse « moyenne » provisoire des Nations Unies, 1974

rence atteindra 3,1 pour cent et, à la fin du siècle, elle sera de 13 pour cent, d'après les projections des Nations Unies, accordant ainsi, à long terme, une importance plus considérable aux différences entre les taux de croissance de la population.

Les hypothèses concernant la croissance du produit intérieur brut (PIB) tiennent compte de renseignements sur la croissance effectivement réalisée au cours des dernières années soixante et, si possible, pendant les trois premières années soixante-dix ³⁰. Deux faits nouveaux sont intervenus: a) dans la

majorité des pays développés la croissance économique à moyen terme sera ralentie par les effets des difficultés actuelles en matière d'énergie; b) les pays exportateurs de pétrole bénéficieront de taux élevés de croissance. Pour les économies de marché développées, par exemple, on estime que la croissance du PIB, en termes réels, sera en moyenne de 4,1 pour cent par an, entre 1970 et 1975, atteignant 4,6 pour cent par an dans la deuxième moitié des années soixante-dix et 4,7 pour cent dans les années quatre-vingt, alors que la moyenne des années soixante était de 5 pour cent.

Le tableau 3-26 récapitule la croissance du PIB entre 1960 et 1970 et la croissance projetée pour 1985 et 1990. Il fait ressortir un contraste marqué entre les 4,5 pour cent par an projetés pour le taux de croissance dans les pays développés à économie de marché et les 6,3 pour cent par an dans les économies de marché en développement. Toutefois, ces différences disparaissent lorsqu'on tient compte de la croissance de la population, ce qui donne des taux annuels de croissance par habitant, de 1970 à 1985, de 3,5 pour cent pour les deux groupes. Seules l'Europe orientale et l'U.R.S.S. ont un taux de croissance par habitant sensiblement plus élevé, soit 5,2 pour cent.

Bien que, dans l'analyse qui suit, on ait utilisé les hypothèses ci-dessus de la « tendance » comme point de repère principal, la sensibilité de la demande alimentaire est également examinée en ce qui concerne les variantes relatives à la croissance économique. En tant que l'une des variantes extrêmes, le postulat d'une croissance nulle des dépenses et du revenu réels par habitant implique que la demande augmentera au même taux que la population. Deuxièmement, étant donné la plus grande élasticité de la demande aux changements de revenu, avec de bas niveaux de revenu et de consommation, on a calculé des variantes des taux de croissance du PIB pour la majorité des pays en développement. Le taux « fort » de croissance choisi pour le PIB par habitant est en moyenne de 4,1 pour cent pour les pays en développement et de 4,3 pour cent pour les économies de marché en développement, alors que les taux de la « tendance » sont de 3,3 et 3,5 pour cent respectivement ³¹. Les différences dans les structures de la demande alimentaire qu'implique cette variante servent d'indicateur de la sensibilité de la demande aux variations de la croissance du revenu dans ces pays autour de la ligne de « tendance ».

On a admis, comme hypothèse de travail, que les prix intérieurs et internationaux des produits alimen-

³⁰ Pour les années 1960 et jusqu'à ce jour un certain nombre de sources ont été utilisées, notamment: OCDE, *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*; Nations Unies, *Annuaire des statistiques des comptabilités nationales*; Banque mondiale, *Atlas de la Banque mondiale*; Nations Unies, *Bulletin mensuel de statistique*. Les chiffres pour 1985 et 1990 sont des estimations de la FAO.

³¹ L'hypothèse forte de revenu, pour 1985, se rapporte au taux de croissance maximal des économies, compatible avec les hypothèses adoptées pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

taires demeuraient inchangés, en termes relatifs, durant la période de projection; en conséquence, les besoins, exprimés en équivalents de produits, ne permettent pas de changements potentiels dans les structures de la consommation alimentaire occasionnés par des changements de prix relatifs; en ce sens, ils ne doivent donc pas être considérés comme des prévisions de la consommation future effective ³². Toutefois, si, en raison de changements dans les rapports de prix, un produit se substituait à un autre, l'impact sur la demande alimentaire totale exprimée en calories ou en protéines serait moins marqué.

Il faut remarquer également que les projections reflètent la situation moyenne d'un pays ou d'un groupe de pays. Les résultats ne tiennent donc pas compte des inégalités dans la répartition des revenus et, par conséquent, de la demande effective à l'inté-

rieur des pays. Pour cette raison, on a établi des estimations supplémentaires des besoins alimentaires additionnels qui, dans des hypothèses spécifiées, seraient nécessaires pour faire face aux besoins nutritionnels sérieux qui persisteraient en dépit de l'amélioration de la moyenne des niveaux de vie.

TENDANCES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

Il est beaucoup plus difficile d'évaluer le taux de croissance de la production alimentaire que celui de la demande alimentaire. L'éventail des possibilités est beaucoup plus ouvert: des changements peuvent intervenir dans la technologie agricole, la structure des exploitations, la quantité et la qualité des inputs et des services à la disposition des exploitants, les politiques et garanties de prix, les marchés internationaux. Pour en tenir compte, ainsi que de nombreux autres facteurs significatifs, il faudrait faire intervenir, dans une proportion trop grande, un jugement subjectif qui ne se justifierait pas.

En conséquence, il faut rechercher une autre ap-

³² Certains effets de substitution, résultant de changements dans les préférences des consommateurs (par exemple, remplacement du beurre par les huiles végétales, dans les pays développés) sont introduits dans le modèle par un facteur de la tendance. Voir *Projections de la FAO relatives aux produits agricoles, 1970-1980*, Vol. II, ccp 71/20, Rome, 1971.

TABEAU 3-26. — PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN 1970 ET HYPOTHÈSES POUR 1985 ET 1990

	PIB réel	Hypothèse de la « tendance »					Hypothèse « forte »	
		PIB projeté		Taux de croissance			PIB projeté	Taux de croissance
	1970	1985	1990	1960-70	1970-85	1970-90	1985	1985-90
	<i>Milliards de dollars aux prix de 1970</i>			<i>Pourcentage annuel composé</i>			<i>Milliards de dollars aux prix de 1970</i>	<i>Pourcentage annuel composé</i>
ECONOMIES DE MARCHÉ DÉVELOPPÉES	2 112	4 058	5 100	5,0	4,5	4,5		7,1
Amérique du Nord	1 072	1 924	2 352	4,1	4,0	4,0		
Europe occidentale	779	1 485	1 880	4,9	4,4	4,5		
Océanie	41	87	116	5,1	5,2	5,3		
Autres	220	562	752	10,5	6,4	6,3		
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S. ¹	599	1 475	2 012	6,5	6,2	6,2		
<i>Total, pays développés</i>	2 711	5 533	7 112	5,3	4,9	4,9		
ECONOMIES DE MARCHÉ EN DÉVELOPPEMENT (non compris les pays exportateurs de pétrole)	388	974	1 352	5,2	6,3	6,4	1 087	7,1
Afrique	(318)	(721)	(970)	(5,1)	(5,6)	(5,7)	(816)	6,5
Amérique latine	44	104	142	4,0	5,9	6,0	114	6,6
Proche-Orient	152	372	510	5,5	6,1	6,2	416	6,9
Extrême-Orient	55	206	314	7,0	9,3	9,1	220	9,7
	137	292	386	4,8	5,2	5,3	337	6,2
PAYS D'ASIE À ÉCONOMIE CENTRALEMENT PLANIFIÉE ¹	130	234	285	2,8	4,0	4,0	258	4,7
<i>Total, pays en développement</i>	518	1 208	1 637	4,6	5,8	5,9	1 345	6,6
MONDE	3 229	6 741	8 749	5,2	5,0	5,1		

¹ Sur la base du produit matériel net pour les économies centralement planifiées. Voir *Projections de la FAO relatives aux produits agricoles, 1970-1980*, Vol. II, pages XXIV-XXV.

proche, tout au moins pour avoir un premier tableau. La méthode qui comporte probablement le moins d'éléments subjectifs est d'assumer que, pendant les 15 prochaines années, les innovations technologiques en agriculture continueront à peu près au même rythme que dans le passé et qu'il n'y aura aucun changement important de politique de la part des gouvernements. Le thème principal de la Conférence mondiale de l'alimentation a porté sur l'examen des changements de politique *qui pourraient être souhaitables* (voir p. 50).

Si cette méthode est adoptée, un taux de croissance doit être extrapolé à partir de la tendance au cours d'une période passée. La période de base choisie devrait être aussi « représentative » que possible, mais ce qui constitue la représentativité comprend un élément de jugement personnel, et un léger changement dans la période de base peut produire une différence significative dans le taux de croissance de la tendance. Un certain nombre de variantes ont été soigneusement examinées avant de s'arrêter à la période de base 1961-73, qui a été choisie pour les raisons suivantes. Pour la date initiale, tout autre groupe d'années antérieures aurait donné une période trop fortement pondérée par les conditions du passé; une date de départ plus tardive aurait difficilement donné un nombre d'années suffisant pour servir de base aux calculs des tendances et risquait d'être pondérée trop fortement par le passé récent. Quant au choix de l'année finale (ou années) pour la période de base, on a considéré tant 1970 que 1973, mais lorsqu'il est apparu que, du point de vue purement statistique, les campagnes 1971 et 1972 n'étaient pas typiquement mauvaises, mais s'inséraient plutôt dans les limites des fluctuations à prévoir, il a paru justifié de préférer 1973 qui donne une période de base plus longue. Sauf indications contraires, toutes les extrapolations de la production sont donc dérivées des tendances de 1961 à 1973. Il faut répéter qu'aucune période de base n'est jamais entièrement représentative; celle qui est utilisée ici comprend 4 mauvaises campagnes (1965, 1966, 1971 et 1972) sur 12;

par conséquent, il se peut que les tendances de la production soient légèrement pessimistes en ce qui concerne les influences climatologiques.

Pour l'extrapolation de la production alimentaire totale, on a utilisé des taux de croissance exponentiels. Ces taux (pourcentage de croissance annuelle constante) donnent des résultats nécessairement plus élevés que ceux qui dérivent de la tendance linéaire (croissance annuelle constante en volume)³³. Par exemple, l'extrapolation de la production alimentaire mondiale (y compris les aliments du bétail) donne un taux de croissance exponentiel de 2,7 pour cent, mais de 2,1 pour cent lorsqu'il se fonde sur la tendance linéaire. Si les extrapolations se fondaient sur la tendance au cours de la période 1961 à 1970, au lieu de 1973, la croissance exponentielle de la production serait de deux points plus élevée, c'est-à-dire de 3,0 au lieu de 2,8 pour les pays développés, et de 2,8 au lieu de 2,6 pour les pays en développement.

On a procédé à des extrapolations *a)* des indices de la production totale alimentaire (y compris les aliments du bétail) pour 64 pays individuels, représentant 85 pour cent de la population mondiale, et *b)* des quantités de la production, pour des produits ou groupes de produits choisis dans des pays individuels qui, ensemble, fournissent la majeure partie de la production mondiale. On y a ajouté des estimations de la production agrégée des pays qui ne sont pas étudiés individuellement. Les extrapolations mathématiques pour les principaux produits ont été revues et, dans certains cas, ajustées quand les taux de croissance paraissaient anormalement forts ou faibles lorsqu'on les considérait dans la perspective à long terme. Bien que la période à partir de laquelle le taux de la tendance de croissance a été dérivé soit celle de 1961 à 1973, on a pris, comme point de départ des extrapolations de la production, la moyenne 1969-71 afin d'avoir une base commune pour les projections tant de la demande que de l'offre.

³³ La tendance linéaire pondérée était si rapprochée de la tendance linéaire non pondérée qu'on ne l'a pas présentée ici séparément.

Possibilités d'accroître la production

Il sera nécessaire que la production alimentaire des pays en développement augmente si l'on veut que les objectifs conjugués d'une amélioration de la nutrition et du développement économique soient atteints. Si la production de ces pays suit les mêmes tendances que par le passé, ces objectifs ne seront pas atteints et nombre de pays se trouveront dans une situation critique. La présente section a pour objet de dégager les possibilités de « combler le dé-

ficit alimentaire » et de présenter à titre préliminaire quelques-unes des grandes lignes des programmes nécessaires. Il est tout aussi urgent de veiller à ce que l'accroissement de la production alimentaire se traduise également par une amélioration de la consommation et de la nutrition pour les multitudes de sous-alimentés des pays en développement. Il n'est évidemment pas suffisant d'insister seulement sur l'accroissement de la production alimentaire, sans

tenir compte de sa distribution entre les différents groupes socio-économiques, pour régler le grave problème de la misère et de la dénutrition. Les politiques nationales de production ainsi que les politiques d'alimentation et de nutrition doivent comporter des programmes tendant spécifiquement à atteindre des objectifs nutritionnels. Ainsi, l'un des buts importants des politiques et programmes de production pourrait être d'encourager et d'aider les petits agriculteurs, au moyen d'institutions et de stimulants appropriés, à participer activement au processus d'accroissement de la production alimentaire afin que l'amélioration de la productivité et des revenus leur permette d'améliorer leur niveau de consommation alimentaire. En outre, même si les efforts qui tendent à accroître la production alimentaire ont pour effet de créer des emplois pour les travailleurs ruraux, il reste nécessaire de lancer des campagnes spéciales de nutrition intéressant particulièrement les groupes vulnérables dans les villes comme dans les zones rurales.

Jusqu'ici, l'évaluation la plus détaillée et la plus complète du potentiel de production alimentaire des pays en développement est celle du Plan indicatif mondial de la FAO pour le développement agricole (PIM). Le fait que la production effective des pays en développement n'atteigne pas les objectifs du PIM pour 1975 et 1985 ne signifie nullement que ces objectifs manquaient de réalisme. Après réexamen critique du PIM on constate que ses objectifs sont en fait réalisables pourvu que les conditions ci-après soient remplies: a) les gouvernements doivent réussir à mobiliser et à attribuer suffisamment de ressources financières et autres; b) les gouvernements doivent accélérer l'évolution institutionnelle indispensable à un développement agricole rapide, notamment lancer des programmes de formation qui atteignent un plus grand nombre de petits exploitants et d'ouvriers agricoles sans terres en vue de pallier la pénurie de techniciens et d'administrateurs de tous niveaux et de toutes spécialités; c) les pays doivent bénéficier d'une stabilité politique suffisante pour permettre une progression ordonnée; d) ils doivent recevoir un volume satisfaisant d'assistance et d'appui international. Toutefois, cela implique des efforts, une détermination et des investissements tels qu'ils exigeront de recourir à des programmes de choc extrêmement coûteux, qui ne pourront pas être soutenus indéfiniment; il faut donc agir en même temps sur la croissance démographique ³⁴.

³⁴ La coordination des politiques de développement démographique et socio-économique est en rapport direct avec le programme de travail de la FAO, notamment en ce qui concerne les aspects démographiques de la recherche, de la formation et du travail consultatif touchant le développement et la planification agricoles; l'orientation des programmes de développement rural en fonction des objectifs démographiques; l'inclusion de

Inputs agricoles

Le potentiel d'accroissement de la production dépend en majeure partie de l'amélioration du rendement par unité de superficie. Dans plusieurs grands pays où la pression démographique a déjà fait exploiter presque toutes les terres utilisables, c'est en fait le seul moyen d'accroître la production.

De nombreux facteurs doivent être conjugués pour élever les rendements agricoles mais on s'attache ici surtout à quatre éléments de l'ensemble qui sera nécessaire pour y parvenir: semences améliorées, engrais, protection des végétaux, crédit agricole. En outre, les exploitants de nombreuses régions ont besoin de plus d'eau d'irrigation, comme on le verra par la suite. L'utilisation de semences améliorées constitue le facteur fondamental de l'ensemble technologique qui en englobe aussi d'autres. A cause de la crise de l'énergie, les engrais et les pesticides sont particulièrement d'actualité quand on parle des orientations futures de la technologie agricole. Un crédit agricole spécialement destiné aux petits agriculteurs est indispensable si l'on veut leur permettre d'acquérir des quantités suffisantes de ces autres inputs.

Au cours des dernières années, certains succès des variétés à haut rendement de blé, de riz et de maïs ont fait naître un espoir qui a cependant été affaibli quand on s'est rendu compte que la plupart de ces variétés ne réussissaient que dans des zones écologiques assez limitées et que pour nombre de cultures importantes elles n'étaient pas au point. Une grande partie des facteurs qui avaient compromis la réussite des variétés à haut rendement déjà créées ont été identifiés et les problèmes sont en voie de solution. En outre, les travaux de sélection sont encore insuffisants pour diverses cultures importantes comme les graines oléagineuses, les tubercules et les légumineuses qui jouent un rôle capital dans la nutrition. Cependant, l'organisation sur le plan mondial de la sélection végétale mise en place au cours des deux dernières décennies a fait ses preuves. Il s'agit d'une étroite coopération entre des centres internationaux et des stations de recherche nationales. Si l'on pouvait accroître leurs effectifs et leurs crédits, les centres existants — dont quelques-uns sont de création très récente et auxquels il sera peut-être nécessaire d'en adjoindre d'autres — pourraient aider à réaliser des améliorations spectaculaires des rendements sur des superficies infiniment supérieures du monde en développement. Le perfectionnement des variétés

l'éducation et de l'information démographiques dans les programmes d'enseignement, de formation et de vulgarisation agricoles et les programmes connexes; le rassemblement de données démographiques utilisant les recensements agricoles, les enquêtes sur la consommation alimentaire et les enquêtes connexes sur les ménages; les projections de la population et de la main-d'œuvre agricoles.

permet également d'améliorer la qualité des céréales, notamment du point de vue de leur teneur quantitative et qualitative en protéines. Les résultats brillants obtenus récemment par exemple sur le maïs à teneur élevée de lysine font apparaître l'intérêt d'accroître les disponibilités en protéines, pour la consommation humaine comme pour la consommation animale.

Un des principaux obstacles qui ont limité la diffusion rapide et régulière des variétés à haut rendement est la difficulté de trouver dans le commerce des semences améliorées. La plupart des pays en développement ne possèdent pas encore d'industrie des semences qui puisse apporter son soutien à une grande campagne d'amélioration de la productivité, ou bien ils produisent des semences pour un très petit nombre de cultures. Cette situation doit être corrigée d'urgence par l'organisation de programmes de multiplication des semences.

A court terme, les engrais chimiques constituent la principale arme dans la lutte pour la production alimentaire. Dans la plupart des pays en développement la quantité d'éléments fertilisants appliquée par hectare représente à peine un quart et souvent moins du dixième de la consommation dans la plupart des pays développés; elle est particulièrement faible en Afrique. Cependant, la consommation d'engrais dans les pays en développement double tous les cinq ans et devrait continuer à s'accroître de 12 pour cent par an au cours de la prochaine décennie. Ce taux d'augmentation pourrait encore s'accélérer si l'on disposait d'approvisionnements suffisants à des prix raisonnables.

Malheureusement, les prix des engrais ont triplé et quadruplé entre 1971 et 1974; à l'heure actuelle, il y a dans le monde une réelle pénurie. Les pays en développement doivent acheter aux pays développés la moitié au moins de leurs besoins et la crise actuelle de l'offre a incité les gouvernements à décider, lors de la session du Conseil de la FAO tenue en juillet 1974, de lancer un programme international d'approvisionnement en engrais, comportant un fonds commun d'engrais ainsi que d'autres mesures destinées à aider les pays en développement à faire face à leurs besoins minimaux. A plus long terme, il faudra une expansion massive de la capacité de production d'engrais des pays en développement afin que les niveaux d'utilisation deviennent suffisants pour permettre de bénéficier au maximum des variétés à haut rendement et des extensions prévues de l'irrigation.

Même alors, comme le prix relatif des engrais sera sans doute plus élevé que par le passé, il pourrait devenir important de déterminer dans quelle mesure on pourrait réduire les besoins d'engrais à l'hectare grâce à des formules et des méthodes d'application mieux étudiées, telles que l'urée enrobée de soufre

et autres mécanismes à dégagement lent. L'utilisation des nitrogénases pour fixer l'azote offre une autre possibilité mais il ne faudrait pas non plus négliger les légumineuses qui fixent l'azote ni la possibilité d'employer plus efficacement le fumier organique.

Des considérations analogues s'appliquent à l'utilisation d'autres produits chimiques dans l'agriculture pour la protection des végétaux et la lutte contre les herbes adventices, par exemple. L'utilisation bien plus générale de ces produits pourrait certes contribuer fortement à l'accroissement des rendements, mais ils pourraient aussi être appliqués avec davantage de discernement de façon à économiser sur les quantités. Ainsi, il existe d'autres moyens, comme la technique du mâle stérile, pour combattre certains parasites. Le désherbage peut se faire en grande partie à la main, surtout dans les nombreuses régions où la main-d'œuvre agricole est sous-employée. Néanmoins, l'effort principal doit consister à familiariser un plus grand nombre d'exploitants des pays en développement avec les pratiques de protection des végétaux, de manière à réduire sensiblement les pertes importantes de récoltes qui se produisent chaque année par le fait des ravageurs, des maladies et des plantes adventices.

Dans les pays en développement, où la plupart des agriculteurs n'ont pas les moyens d'acquérir ces inputs, l'utilisation de semences sélectionnées, d'engrais et de matériaux pour la protection des végétaux est insuffisante. En Asie méridionale, le petit agriculteur moyen dépense 6 dollars par hectare et par an alors qu'il devrait en dépenser 20 à 80, suivant la culture. Pour appliquer la technologie moderne, les agriculteurs, notamment les petits exploitants, ont besoin de crédit; non pas celui, trop coûteux, qu'offrent les usuriers, mais un crédit institutionnel, fourni et surveillé par les organisations d'agriculteurs. Des crédits à des conditions raisonnables permettraient également aux agriculteurs de niveler leurs terres, ce qui entraînerait une meilleure utilisation de l'eau d'irrigation, d'acquérir des pompes ainsi que d'autres types d'équipement mécanique et d'outils. A l'heure actuelle, l'insuffisance des ressources financières dans les pays en développement constitue un élément limitatif. D'ores et déjà, la Banque mondiale ainsi que d'autres organismes ont entrepris des programmes destinés à aider les institutions de crédit dans les pays en développement, mais cette activité pourrait être grandement élargie.

Les possibilités d'accroître les rendements grâce aux différents inputs agricoles sont énormes. Evidemment, les différences de rendements ne dépendent pas uniquement de l'utilisation des inputs matériels mais aussi de la façon dont l'exploitation est gérée et des services d'infrastructure, du climat ainsi que d'autres facteurs; toutefois, si la moitié seulement

du retard pouvait être rattrapée, cela constituerait une contribution essentielle à la production alimentaire des pays en développement.

Ressources en terres et en eaux

L'eau représente un autre input agricole important. A l'heure actuelle, 93 millions d'hectares seulement sur les 740 millions d'hectares de terres arables dans les pays en développement sont irrigués et la majeure partie de cette superficie irriguée se trouve en Extrême-Orient. La moitié de ces terres doivent être renouvelées et améliorées. En outre, une grande partie de l'eau disponible dans les systèmes d'irrigation est mal utilisée parce que le nivellement, les systèmes de distribution et de drainage et les services de régulation ont été négligés. L'amélioration du drainage permet de combattre la salinisation des terres irriguées et de l'éliminer en grande partie. A cause de la mauvaise utilisation de l'eau, les rendements agricoles sont nettement inférieurs à ce qu'ils pourraient être.

A court terme, l'opération la plus rentable consiste à investir dans l'amélioration des réseaux existants. Par la suite, de nombreux pays pourront exploiter à peu de frais de nouvelles ressources hydriques telles que les eaux souterraines. La construction de grands barrages, généralement coûteuse, exige une enquête préalable approfondie sur les coûts et les avantages. A long terme, la mobilisation de nouvelles ressources hydriques devrait permettre d'accroître les terres irriguées des pays en développement d'environ 50 pour cent, mais comme c'est là une entreprise coûteuse, une meilleure connaissance du potentiel s'impose. Et ces connaissances, conjuguées avec des informations sur la vocation des terres et le climat, seraient l'élément central d'un inventaire mondial des possibilités d'irrigation.

Examinons maintenant la mise en exploitation de terres nouvelles pour la production alimentaire. Alors que certains pays en développement ont peut-être épuisé les possibilités pratiques de mise en valeur des terres, nombre d'autres ont encore des ressources foncières inutilisées ou exploitées de façon très peu rentable. Les plus vastes réserves foncières de ces pays se trouvent en Amérique latine, en Afrique et dans certaines zones d'Asie du Sud-Est. Toutes ces régions sont gênées par des limites précises souvent liées à des précipitations abondantes et des températures élevées, mais la technique moderne permet de mieux en mieux de résoudre ces problèmes et on peut espérer lancer quelques vastes programmes de développement des terres cultivées dans ces régions.

Nombre d'autres zones tropicales très pluvieuses sont difficiles d'accès et coûteuses à exploiter, d'où la nécessité d'une mise en valeur sélective et graduelle. Des études de la vocation des terres au moyen de techniques de télédétection permettraient de savoir

par où commencer. Les premiers programmes devraient comporter de nouvelles politiques d'aménagement des sols pour résoudre les nombreux problèmes qui n'ont encore reçu qu'une solution partielle, comme le lessivage excessif, les températures élevées du sol ou les pertes considérables de matières organiques. Dans l'ensemble, il devrait être possible de porter la superficie arable des régions en développement des 737 millions d'hectares de 1970 à près de 900 millions d'hectares d'ici 1985.

La contribution potentielle des eaux et des terres nouvelles à l'expansion de la production alimentaire est certainement immense. L'incidence d'une meilleure utilisation et de plus grandes disponibilités d'eau est difficile à évaluer quantitativement car elle doit être jugée dans le contexte d'une généralisation éventuelle des variétés à haut rendement et de l'emploi plus intensif des engrais. C'est là un élément essentiel du fort accroissement des rendements qu'il devrait être possible de réaliser dans les pays en développement. L'expansion de 20 pour cent prévue pour la superficie arable devrait accroître de plus de 20 pour cent la production agricole, étant donné que les superficies nouvelles devraient dans l'ensemble être mieux exploitées que les anciennes. L'ampleur de la tâche apparaît si l'on considère les besoins probables d'investissements. On estime à près de 90 milliards de dollars, dont environ un tiers en devises, le coût des trois tâches que constituent l'amélioration des terres irriguées existantes, la création de nouveaux périmètres d'irrigation et la mise en culture de terres nouvelles. Toute la somme ne peut pas être dépensée d'ici 1985, car la préparation et l'exécution des projets ambitieux d'amélioration des terres et des eaux demanderont du temps; toutefois, le taux annuel d'investissement (national et international combinés) devra sans doute être de l'ordre de 8 à 8,5 milliards si l'on veut exploiter les ressources potentielles assez rapidement pour faire face à la demande croissante de denrées alimentaires.

On se préoccupe de plus en plus aujourd'hui dans le monde entier de la mise en valeur et de la sauvegarde des ressources naturelles qui sont la base de la production agricole. La conservation des sols et des eaux devra bénéficier de moyens plus abondants, parce qu'elle contribue à éviter la dégradation des ressources, et aussi à accroître la production, surtout dans les zones marginales où les autres armes de la technologie agricole moderne ne sont pas toujours efficaces. Or, ce sont ces zones, y compris le Sahel, qui abritent la plus forte proportion de populations dans la misère et d'économies très peu développées.

L'élevage

Le secteur de l'élevage doit retenir particulièrement l'attention dans les pays en développement car

les projections font prévoir que la demande solvable de produits de l'élevage augmentera de plus de 4,4 pour cent par an pendant les années quatre-vingt. Ce secteur offre sans aucun doute un potentiel énorme, car en dehors de quelques exceptions remarquables, il se caractérise par une efficacité extrêmement faible dans la plupart de ces pays.

Trois considérations générales s'appliquent à tous les systèmes d'élevage, qu'ils soient basés principalement sur les aliments grossiers ou sur les céréales. En premier lieu, c'est la nécessité d'améliorer la situation sanitaire par le perfectionnement des services vétérinaires, les avis aux exploitants et la fourniture d'inputs. Ces mesures sanitaires devront de plus en plus largement déborder le territoire national, car il y a intérêt à organiser la lutte contre les grandes épidémies au niveau continental.

La deuxième considération générale intéresse l'amélioration génétique de toutes les souches animales. Comme dans le cas de la production végétale, il s'agit de doter les animaux d'un potentiel génétique élevé, puis de créer le milieu sanitaire, d'assurer la gestion compétente et de fournir la base alimentaire qui permettront d'exploiter pleinement ce potentiel. En fait, la réussite de l'amélioration génétique sera en grande partie conditionnée par l'amélioration de la base alimentaire.

En troisième lieu, l'amélioration de la base alimentaire devra intéresser chacun de ses trois grands éléments dans les pays en développement. Il s'agit, en premier lieu, des herbages naturels qui assurent en grande partie la subsistance du cheptel bovin, ovin et caprin. Or, les herbages des pays en développement sont peut-être la ressource à la fois la plus *surexploitée* et la plus *sous-exploitée* de l'agriculture; la surcharge provoque la dégradation des pâturages, alors qu'on néglige les grandes possibilités qui existent d'améliorer la productivité de ces pâturages en modifiant artificiellement leur composition, notamment, mais non exclusivement, dans les zones semi-arides. En outre, une grande part des végétaux provenant de ces pâturages est consommée par des animaux qui les convertissent de façon peu économique et sont élevés suivant des systèmes traditionnels peu efficaces.

Comme dans le cas des engrais, ce sont les pays en développement qui rencontrent et continueront de rencontrer les plus fortes difficultés pour assurer l'approvisionnement en aliments concentrés, car la plupart d'entre eux ne produisent pas eux-mêmes suffisamment de céréales pour réserver une grande partie de la production nationale au bétail, et ils doivent importer la plupart des autres éléments entrant dans les aliments concentrés.

Du point de vue de l'expansion de la production de bétail, on peut citer le potentiel immense de la zone très pluvieuse d'Afrique tropicale où la mou-

che tsé-tsé et d'autres vecteurs de maladies empêchent d'exploiter de vastes terres. On estime que si la trypanosomiase était vaincue, les pâturages des savanes infestées par la mouche tsé-tsé pourraient nourrir environ 120 millions de bovins de plus, qui pourraient eux-mêmes produire 1 500 000 tonnes de viande valant au moins 750 millions de dollars. Une part importante de ces terres pourrait également être mise en culture. Afin d'atteindre cet objectif, toutes les organisations intéressées devraient consentir un effort financier important, car une campagne de 20 ans coûterait approximativement 2 à 2,5 milliards de dollars, mais une trentaine de millions seulement par an au cours des 5 premières années.

En résumé, il convient en premier lieu d'augmenter la capacité de production du cheptel, au lieu d'accroître les effectifs des troupeaux. Souvent, les coutumes en vigueur font que l'on conserve un nombre élevé d'animaux improductifs, car seule l'importance du cheptel compte et non sa qualité. Dans les cas relativement nombreux où des animaux non productifs se disputent les faibles quantités de fourrages disponibles, on devrait commencer par réduire les effectifs au lieu de les augmenter. Dans les autres cas, une grande partie des terres inutilisées du monde pourraient être mobilisées pour l'élevage des bovins et des ovins, et une grande partie du cheptel mondial pourrait devenir bien plus productif grâce à des programmes de sélection, de nutrition et d'hygiène.

Le deuxième grand élément de la base alimentaire, qui a lui aussi besoin d'améliorations importantes, comprend les fourrages grossiers provenant des cultures. Il devra comporter à l'avenir une part croissante de fourrages cultivés en vue de fournir des aliments grossiers de bien meilleure qualité à des animaux hautement productifs. Les efforts tendant à accroître la production fourragère devront s'intégrer dans la mise en valeur des terres irriguées ou bien arrosées par les pluies, où ils pourront faire partie de systèmes d'utilisation intensive des terres, et aussi dans les zones à faible pluviosité où ils peuvent remplacer les jachères dans l'assolement pour les céréales. Les programmes de développement fourrager de ce genre devront avoir pour principaux éléments la recherche et la fourniture d'avis techniques et des inputs nécessaires, et comporteront souvent des transferts de technologie entre des régions du monde éloignées les unes des autres. L'approvisionnement pourra également être augmenté par le recours aux sous-produits des industries de l'alimentation humaine qui sont en grande partie gaspillés à l'heure actuelle, notamment les mélasses et les déchets des industries fruticoles ou de cultures industrielles. Même des produits ligneux, comme les coques, la paille ou la bagasse, peuvent servir pour l'alimentation animale après cuisson ou traitement chimique ou bactérien.

Le troisième grand élément de l'alimentation ani-

male est représenté par les céréales et les autres aliments concentrés et c'est là que les changements sont les plus rapides. La pénurie pourrait être temporaire en ce qui concerne les céréales fourragères, la farine et les tourteaux d'oléagineux, mais non les aliments concentrés comme la farine de poisson. Cela devrait donner un nouvel élan à la recherche d'autres sources de protéines d'origine non agricole à intégrer dans les aliments pour animaux. Citons l'urée (substance azotée organique qui est transformée en protéine sous l'effet de la flore microbienne du rumen), dont divers pays ont déjà organisé la production commerciale, et les protéines monocellulaires dérivées du pétrole pour lesquelles des usines sont en construction dans au moins deux pays européens.

Les pêches

Les mesures visant à accroître la contribution des pêches aux disponibilités alimentaires mondiales comprennent une vaste gamme d'activités d'aménagement et de développement. D'après les estimations du PIM, la production potentielle annuelle des espèces classiques de poissons, crustacés et mollusques est de l'ordre de 118 millions de tonnes, et les évaluations ultérieures ont confirmé qu'elle dépasse nettement les 100 millions de tonnes. Au moment où cette estimation a été établie (1965), les prises mondiales de ces espèces atteignaient environ 43 millions de tonnes, soit 36 pour cent du potentiel, mais en 1972 cette proportion était montée à 50 pour cent. Même s'il apparaît ainsi que les prises mondiales pourront encore à peu près doubler, cela n'est pas vrai pour toutes les espèces, dont un nombre croissant sont pleinement exploitées, voire surexploitées, et pour lesquelles le rendement est en conséquence inférieur au potentiel théorique. En outre, les dernières années ont vu s'effondrer de façon spectaculaire certaines grandes pêcheries, en raison notamment d'exploitation excessive, et pour de nombreux stocks un aménagement est évidemment nécessaire si l'on veut que leur pêche reste rentable.

Pour une meilleure utilisation des secteurs et des stocks encore peu exploités d'espèces classiques, il faudra des innovations en matière de commercialisation et de distribution, et il faudra aussi que les communautés de pêcheurs traditionnels modernisent leurs techniques. Certains stocks, tels ceux de l'archipel indonésien, sont restés faiblement exploités parce que trop dispersés et hétérogènes pour intéresser les grands navires hauturiers et encore hors de portée des flottilles locales traditionnelles. D'autres stocks, comme ceux du nord-ouest de l'océan Indien ou du sud-ouest de l'Atlantique, n'ont encore guère attiré l'attention du fait de leur distance par rapport aux principaux centres de consommation et parce que, pour cette

raison ou pour d'autres (comme la charge que constituent les droits de pêche pour permettre l'exploitation de zones de pêche réservées), le coût qu'implique leur récolte a arrêté les flottilles hauturières des Etats non riverains. Quoi qu'il en soit, bien souvent les poissons qui constituent ces stocks sont peu connus des consommateurs et il faudra qu'on les transforme en produits familiers. Ainsi, les captures d'encornets et autres céphalopodes, très prisés et fortement exploités dans certaines régions mais peu estimés et négligés dans d'autres, seraient facilement multipliés si l'on pouvait trouver des débouchés appropriés.

On pourrait augmenter les quantités de poissons offertes pour la consommation humaine directe si l'on vendait en l'état des poissons comestibles d'espèces actuellement utilisées surtout sous forme de farine de poisson. Cela commence à se faire pour des espèces comme le hareng et le lieu jaune, mais il faudra veiller à ne pas déséquilibrer les marchés, car pour certaines espèces, les tonnages actuellement transformés en farine sont énormes par rapport aux débouchés offerts par la consommation humaine directe.

Les approvisionnements pourraient également être accrus en réduisant l'énorme gaspillage. On pourrait chercher à commercialiser une grande partie des poissons « de rebut » actuellement rejetés à la mer, comme les poissons capturés par les chalutiers-crevettiers, ou éviter les pertes sensibles qui se produisent après le débarquement par suite de pratiques défectueuses en matière de manutention, de conservation et d'entreposage. On estime que les quantités de poissons gaspillées de la sorte s'élèvent à plusieurs millions de tonnes par an.

A plus long terme, on devrait pouvoir augmenter les disponibilités alimentaires mondiales en recueillant des types d'animaux marins moins familiers, comme le krill de l'Antarctique et les poissons lampes dans les océans plus tempérés. L'exploitation et la commercialisation de ces animaux sur une base rentable posent des problèmes techniques formidables, mais s'ils peuvent être surmontés, l'apport alimentaire des océans pourrait être plusieurs fois ce qu'il est aujourd'hui. Le projet le plus proche de la réalisation serait peut-être l'exploitation commerciale du krill, la pâture des baleines de l'Antarctique, qui a été récemment commercialisé sous forme de pâté de poisson en U.R.S.S., mais n'a pas encore été utilisé ailleurs.

Dans un avenir prévisible, l'essentiel des pêches mondiales, notamment dans les pays en développement, devrait continuer à se baser sur les types de poissons les plus classiques. L'utilisation maximale de ces ressources implique cependant des mesures d'aménagement si l'on a le souci de maintenir le rendement des espèces les plus exploitées. Il est toujours difficile de réaliser un accord international sur ces questions. Il est en outre peu probable que la

Conférence sur le droit de la mer apporte, quels que soient ses résultats, une solution à ces problèmes car les pêcheries relevant des juridictions nationales ne sont pas tellement mieux gérées que les pêcheries internationales; un aménagement rationnel est cependant indispensable, d'autant plus que d'ici 1985 la plupart des types classiques de poissons seront exploités au maximum.

A mesure que la possibilité d'augmenter les approvisionnements à partir des stocks naturels diminue, on pense de plus en plus à la pisciculture. La production actuelle de l'aquiculture (poissons, crustacés et mollusques) s'élève à quelque 6 millions de tonnes, soit en gros à 10 pour cent de la production halieutique mondiale. Dans l'avenir immédiat, les perspectives d'augmenter la production sont surtout bonnes dans les régions tropicales d'Afrique et d'Asie, et particulièrement dans cette dernière, où l'aquiculture est bien établie et où les espèces piscicoles sont consommées par les groupes à faibles revenus. De nouvelles augmentations de la production pourront être réalisées à long terme si l'on fait bénéficier les pratiques commerciales des fruits de la recherche et si l'on généralise les méthodes actuellement sur le point seulement d'être appliquées à l'échelle commerciale, telles que la pisciculture en nasse en eaux libres. Une condition essentielle du développement de l'aquiculture (qui intéresse d'ailleurs aussi la production des stocks naturels en eau douce) est la qualité de l'eau, et il conviendra de tenir compte des effets éventuellement nocifs qu'auront sur les pêches la lutte contre les inondations, le déversement des eaux usées et d'autres utilisations concurrentielles de l'eau, y compris l'irrigation. On ne saurait prévoir quelle production pourra être atteinte dans 10 ou 20 ans, mais il est clair que si les stimulants économiques nécessaires sont offerts et s'accompagnent de décisions judicieuses en matière d'investissements, il sera possible, avec les moyens techniques existants, de satisfaire la demande prévisible.

Pertes après récolte

Les disponibilités alimentaires pourraient être augmentées non seulement par la réduction des déchets dans les pêches (et également, à certains égards, dans les produits de l'élevage) mais aussi, dans une mesure importante, par un effort pour diminuer les pertes de récoltes. Plusieurs enquêtes ont révélé que les pertes de céréales après récolte peuvent aller jusqu'à 20 et même 40 pour cent selon le type de céréale et le pays. Des pertes se produisent à tous les stades: mauvaise conduite de la récolte, dommages provoqués par les insectes, les rongeurs et les champignons en cours d'entreposage, mauvaise qualité des sacs et autres conteneurs, er-

reurs de manipulation en cours de transport faute d'expérience, matériel inefficace ou mal entretenu pour la mouture et distribution défectueuse des produits moulus. En fabriquant une farine excessivement blutée, soi-disant pour plaire aux consommateurs urbains, on produit moins de nourriture pour les hommes et plus pour les animaux; en outre, le produit final est moins nourrissant. Il y a aussi des pertes qui pourraient être évitées au stade de la manutention et de la transformation d'autres produits, comme les graines oléagineuses: en effet, nombreuses sont les petites usines qui laissent dans les sous-produits une proportion inutilement élevée d'huile ou qui, au contraire, transforment en farine d'oléagineux des protéines dont une partie pourrait être incorporée dans des aliments pour l'homme. Quant aux fruits et légumes périssables, les pertes en cours de distribution sont ordinairement de l'ordre de 30 à 40 pour cent.

Ces exemples, qui pourraient être multipliés, donnent une indication suffisante des possibilités d'augmenter les disponibilités alimentaires par la réduction du gaspillage. Il en ressort aussi qu'aucun programme isolé n'aurait une incidence sensible sur le problème dans son ensemble. Les problèmes étant variés, leurs solutions le seront également et devront être recherchées par des améliorations dans plusieurs directions, dont les plus importantes sont les suivantes: investissements dans des entrepôts modernes pour les céréales et autres produits, tant dans les villages que dans les centres plus importants; amélioration des matériaux d'emballage et des méthodes de transport; modification des pratiques de mouture pour les céréales et les oléagineux; et, de façon plus générale, efforts en vue de moderniser la distribution en gros et au détail.

Stimulants et services

Il ne sera possible de se rapprocher davantage des potentiels de production que dans la mesure où les producteurs opéreront avec des stimulants et des services de soutien appropriés. Ainsi, les politiques en matière de prix pour les produits agricoles doivent être formulées et appliquées de telle manière que ceux-ci soient fixés à un niveau intéressant pour les agriculteurs et effectivement perçu par eux. Par niveau intéressant, on veut dire notamment que les prix des produits agricoles doivent rester dans un rapport raisonnable avec ceux des inputs agricoles. On soutient parfois qu'il est impossible de maintenir à un niveau suffisant les prix à la ferme sans augmenter excessivement les prix à la consommation, alors que la majorité des consommateurs dans les pays en développement manquent de pouvoir d'achat. Mais ce problème peut être atténué en investissant

pour moderniser l'emmagasiner, le transport et la distribution, de façon à réduire les coûts qui s'ajoutent aux prix à la production avant que les produits n'arrivent dans le panier de la ménagère. Il est aussi utile, à cet égard, de subventionner les produits alimentaires.

Dans le domaine des services consultatifs et de l'éducation, il existe de grandes possibilités d'améliorer les communications entre les experts et les producteurs; ces communications sont aujourd'hui presque partout insuffisantes et, dans certains cas, inexistantes. On met à l'épreuve diverses nouvelles techniques révolutionnaires de communications, et certaines d'entre elles méritent d'être adoptées de façon générale. La principale faiblesse et cause d'échec de la plupart des services de vulgarisation et autres services de terrain est que ceux-ci n'ont aucun impact sur la multitude des petits agriculteurs et ouvriers agricoles qui est le nœud du problème actuel de la misère. Il arrive souvent que les ressources dirigées vers les programmes agricoles finissent en définitive entre les mains des gros agriculteurs et propriétaires terriens riches. Ce qu'il faut, donc, ce sont des politiques et programmes appropriés à l'intention des petits agriculteurs pauvres et des ouvriers agricoles.

La plupart des possibilités esquissées aux paragraphes précédents impliquent que l'on poursuive et même que l'on intensifie la recherche agricole. Ainsi, les nombreuses années de patientes recherches des sélectionneurs de végétaux et de leurs collègues dans des disciplines voisines ont produit les variétés à haut rendement de blé, de riz et de maïs, et c'est d'eux que le monde attend de nouvelles variétés adaptées à une plus large gamme écologique, des variétés à haut rendement d'autres espèces importantes et peut-être même des espèces « artificielles » comme le triticales. Il conviendra d'élargir la recherche pour résoudre les problèmes liés à la culture des sols tropicaux, pour améliorer les résultats obtenus avec les ruminants dans les climats tropicaux, et pour augmenter les disponibilités de graminées, fourrages grossiers et autres aliments. La recherche de type classique suffira peut-être à assurer l'expansion de la production agricole jusqu'aux environs de 1985, mais après cela, la population mondiale continuera à s'accroître et des innovations plus radicales seront nécessaires pour nourrir l'humanité: ainsi on citera les nouvelles techniques d'« ingénierie génétique » et de multiplication, l'utilisation généralisée des protéines monocellulaires pour l'alimentation des animaux, l'amélioration du rendement de la photosynthèse, les aspects fondamentaux des techniques d'irradiation. Comme on l'a souvent signalé, à ce jour la technologie connue représente probablement moins de 10 pour cent de celle qui deviendra disponible d'ici l'an 2000.

Mobilisation de la population rurale

Dans le secteur agricole, le potentiel humain a autant d'importance que les ressources naturelles; fondamentalement, les producteurs agricoles sont la plus précieuse ressource de l'humanité. Pour tout programme visant à résoudre le problème de la production alimentaire, la condition *sine qua non* du succès est de s'attaquer à la base, c'est-à-dire au niveau des producteurs agricoles eux-mêmes. En effet, si ceux-ci ne veulent pas collaborer activement et ne sont pas mobilisés de façon plus efficace, aucun progrès n'est possible. On a tenté à plusieurs reprises, avec des résultats plus ou moins satisfaisants, de faire participer les populations rurales au processus de développement. A l'heure actuelle, il n'y a pas de solution évidente, et il n'est guère probable qu'une stratégie unique puisse s'appliquer à tous les pays en développement, compte tenu de la diversité de leurs structures sociales.

Néanmoins, on peut distinguer certains facteurs qui caractériseront probablement le processus de mobilisation rurale dans de nombreux pays. Ainsi, les mesures visant à démocratiser les structures des régimes fonciers, y compris la réforme agraire, constitueront dans de nombreux cas un élément nécessaire; ces mesures peuvent cependant avoir des effets inverses de ceux qui sont recherchés, à moins qu'elles soient suivies d'efforts visant à organiser les petits fermiers dans des institutions viables et à leur donner accès aux inputs techniques et financiers. Les difficultés des très petits exploitants qui sont au cœur du problème de la production alimentaire des pays en développement ne sauraient être résolues tant que ces petits exploitants ne se seront pas regroupés en unités plus importantes, pour certaines de leurs activités tout au moins. Il est impossible d'accélérer le transfert de la technologie agricole moderne en se contentant de multiplier les bureaucrates dans les zones rurales; il vaudrait mieux que les populations rurales s'organisent pour agir par elles-mêmes, qu'il s'agisse d'améliorer les exploitations, de créer des emplois ruraux supplémentaires ou de moderniser les villages de manière qu'ils en viennent spontanément à demander des connaissances au lieu d'attendre qu'elles se déversent sur eux. De la sorte, les communautés rurales ont davantage de chances d'acquiescer à la fois le désir et la capacité d'accélérer le taux de croissance de la production alimentaire.

Dans l'ensemble, on peut conclure, d'après les exemples présentés ci-dessus, que les taux d'expansion de la production, insuffisants dans les pays en développement à économie de marché, taux qui ont été extrapolés jusqu'en 1985, pourraient être accélérés de façon significative moyennant une meilleure exploitation des ressources matérielles et humaines existantes. Certains des programmes dans ce sens

passent par une longue période de gestation avant de porter fruit; d'autres pourraient aboutir à des transformations importantes bien avant 1985. Certains exigeront de grands investissements, d'autres pourraient être réalisés par la création ou l'amélioration des institutions appropriées. L'attaque doit

commencer simultanément sur de nombreux fronts. Ce qui est assuré, c'est que l'humanité dispose des connaissances et des moyens organisationnels qui permettraient d'exploiter toutes ces ressources de façon beaucoup plus efficace que dans le passé.

Principales incidences sur le plan des politiques

La crise alimentaire des trois dernières années a brutalement mis en lumière l'interdépendance de la production, des échanges, des stocks et des prix et la grave impréparation du monde entier devant les caprices de la météorologie. Le mauvais temps peut, parfois, frapper de vastes zones dans la même année, et les gouvernements des pays atteints doivent alors recourir immédiatement au marché mondial dans l'espoir de compenser l'insuffisance de leurs récoltes. Mais si de nombreux gouvernements le font au même moment, ou si un gouvernement effectue des achats très massifs, les stocks mondiaux risquent de s'épuiser rapidement. La crise a montré que les réserves détenues par les divers pays du monde ne suffisent plus à faire face à de telles éventualités. L'accroissement réel et potentiel des échanges mondiaux de céréales alimentaires ainsi provoqué impose l'élaboration d'un nouveau système d'échange de données et d'information, des politiques plus efficaces en matière de réserves alimentaires, des mécanismes commerciaux souples et des politiques d'ajustement harmonieuses.

En 1973, la cinquante-quatrième session de l'ECOSOC et la dix-septième session de la Conférence de la FAO ont affirmé la nécessité d'une action internationale en matière de sécurité alimentaire. La FAO a formulé un projet d'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale, qui a été révisé par un groupe de travail intergouvernemental en mai 1974 et entériné en principe par le Conseil de la FAO à sa soixante-troisième session en juillet 1974. Après son adoption définitive en novembre 1974 par le Conseil de la FAO, qui a pris en considération le rapport du Comité des produits ainsi que les avis et recommandations de la Conférence mondiale de l'alimentation, chaque gouvernement a reçu le texte de l'Engagement et a été invité à y souscrire. L'idée maîtresse du projet d'Engagement international est que les pays doivent s'engager à adopter des politiques nationales de réserves qui, en se conjuguant, permettraient de maintenir les stocks alimentaires de base, et surtout de céréales, au moins à un niveau de sécurité minimal pour le monde entier.

Le mauvais temps frappe parfois certains pays ou groupes de pays, provoquant alors des crises ali-

mentaires aiguës, comme cela s'est produit récemment dans la zone sahélienne et en Ethiopie. La constitution de réserves alimentaires nationales dans chaque pays contribuerait déjà à prévenir ces disettes, d'autant plus que l'insuffisance des transports empêche souvent d'acheminer des vivres en temps utile dans les zones atteintes. Pour faire face à ces besoins d'urgence, qui sont trop importants pour être couverts par les stocks nationaux des pays touchés, il paraît indispensable de prévoir une certaine forme de réserve alimentaire internationale d'urgence qui serait destinée à des cas de ce genre.

On doit aussi examiner la question du rôle futur de l'aide alimentaire et des moyens de l'accroître pour couvrir en partie le déficit de certains pays en développement que les importations commerciales normales ne peuvent combler totalement. L'aide alimentaire a fait ses preuves en ce qui concerne ses contributions directes au développement, à la nutrition et à l'emploi. Elle pourrait jouer un rôle encore bien plus utile à condition qu'on admette que cette aide restera — au moins pour quelque temps — un élément essentiel de la sécurité alimentaire mondiale et de l'assistance internationale au développement. Toutefois, elle serait encore bien plus efficace si l'on adoptait d'un commun accord la notion de planification préalable et si l'on était assuré d'une certaine continuité des approvisionnements alimentaires à un niveau minimal, divers pays se partageant équitablement cette responsabilité.

Ce ne sont pas seulement les possibilités de graves fluctuations des approvisionnements alimentaires et les risques de famines périodiques qui imposent une action. Dans nombre de pays en développement, la faim et la malnutrition sévissent endémiquement parmi les groupes les plus pauvres, surtout dans les zones rurales et, dans ces groupes, surtout parmi les femmes et les enfants. La solution à long terme de ce problème consiste à faire disparaître la pauvreté grâce à l'élévation et à la meilleure répartition des revenus. Toutefois, cela prendra du temps, et les gouvernements ne sont peut-être pas tous en mesure d'adopter les dispositions requises pour atteindre cet objectif dans des délais raisonnables. Dans l'intervalle, de nombreuses initiatives à court terme sont

possibles pour améliorer directement l'état nutritionnel des enfants et des autres groupes vulnérables. La réorientation des programmes gouvernementaux dans ce domaine et l'inclusion d'objectifs alimentaires et nutritionnels appropriés dans les plans de développement nationaux contribueraient certainement à atténuer la faim et la malnutrition.

Toutefois, la conclusion essentielle à tirer de cet examen est que les pays en développement doivent accélérer la progression de leur production alimentaire dans une mesure suffisante pour couvrir les besoins croissants de leur population en pleine expansion. Au cours de la dernière décennie, les déficits alimentaires de l'ensemble des pays en développement ont fait augmenter leurs besoins d'importations, bien que plusieurs d'entre eux aient réussi à améliorer la productivité de leur agriculture. L'analyse a également montré que, si les tendances récentes de la demande et de l'offre persistent, le déficit alimentaire de la plupart des pays en développement s'aggraverait encore. Pour combler ces déficits les importations de céréales et autres denrées alimentaires devraient atteindre, d'ici 1985, un volume atterrant, et il est peu probable que la communauté internationale finance des transferts sur une aussi grande échelle. C'est pourquoi la seule solution viable à longue échéance sera d'accroître la production dans les pays en développement eux-mêmes.

La disponibilité en quantité suffisante d'inputs essentiels, et en particulier d'engrais, constitue l'un des principaux éléments de tout programme visant à accroître la production alimentaire et à soutenir l'élan de la révolution verte. Les pénuries actuelles et les prix élevés des engrais ont affaibli les espoirs d'accroître la production alimentaire à un rythme suffisamment rapide dans de nombreux pays en développement. Il est une importante question de politique qui doit être étudiée d'urgence: il s'agit de trouver le moyen de résoudre la crise à court terme des approvisionnements.

Il ressort aussi nettement de l'analyse que les pays en développement possèdent effectivement le potentiel nécessaire pour produire beaucoup plus de vivres. Il y a dans de nombreuses régions du monde de vastes ressources en terres, en eaux et en cheptel qui sont encore inexploitées, et que l'on pourrait mobiliser pour accroître la production alimentaire et combler le déficit alimentaire potentiel des pays en développement. Toutefois, l'exploitation de ces ressources nécessitera des investissements énormes qui atteindront des milliards de dollars par an pour l'ensemble des pays en développement — pour améliorer l'accès aux terres cultivables des régions isolées, aménager les cours d'eau et les eaux souterraines pour l'irrigation, financer les recherches en matière de sélection végétale, d'aménagement des sols, de protection des végétaux, de zootechnie et de nom-

breux autres problèmes techniques de l'agriculture tropicale et subtropicale, moderniser la commercialisation des produits, réduire le gaspillage et constituer le capital de roulement et le cadre institutionnel nécessaires à une forte expansion du crédit, notamment au bénéfice des petits agriculteurs.

Toutefois, l'accroissement de la production alimentaire n'entraîne pas nécessairement en soi un accroissement correspondant de la consommation, surtout pour les groupes à bas revenus; les programmes d'investissement doivent donc être complétés par des programmes visant à introduire de nouvelles techniques parmi les agriculteurs et à leur fournir d'autres facteurs de production, ainsi que par des programmes d'emploi et de développement intégré des zones rurales. Parallèlement aux méthodes de vulgarisation classiques et souvent coûteuses, on devra expérimenter plus largement des techniques nouvelles pour mobiliser les énergies et l'esprit d'initiative des millions de petits producteurs de denrées alimentaires dans le cadre d'institutions socialement valables.

Tout en commençant ainsi à agir pour accroître la production alimentaire en augmentant les investissements dans l'agriculture et en améliorant les institutions et les structures rurales, on devra s'attaquer aux problèmes que posent les fluctuations de la demande d'importations alimentaires des pays développés et en développement.

Comment les pays exportateurs de produits alimentaires — développés ou en développement — peuvent-ils faire face à cette pression sur leurs ressources agricoles? Comment financer chaque année le transfert d'importations alimentaires dépassant largement les possibilités de paiement des pays en développement? Ces questions devraient peut-être être abordées simultanément sous plusieurs angles: systèmes de stabilisation des prix, suppression des obstacles au commerce, application des préférences spéciales aux produits agricoles, assouplissement des accords sur les produits, consortiums financiers au bénéfice des pays particulièrement faibles.

Ces aspects de la production, des échanges, des stocks et des prix — qui sont tous liés entre eux — intéressent tous les pays, développés ou en développement. Les consommateurs de tous les pays veulent être assurés d'être approvisionnés à des prix raisonnables, tandis que les producteurs voudraient être assurés de débouchés et de prix qui couvrent leurs coûts de production et sauvegardent leurs revenus. Les fluctuations des disponibilités et des prix ne sauraient être entièrement éliminées, et l'on n'a guère de chances de les prévenir absolument en concluant des arrangements internationaux rigides. D'autre part, la sécurité alimentaire mondiale ne saurait être abandonnée entièrement aux caprices des forces du marché. Ce qu'il faut, c'est fixer quelques grands para-

mètres — objectifs, politiques et méthodes — entre lesquels les forces du marché peuvent jouer mais qui permettent aussi de faire face efficacement aux fluctuations très marquées des prix et des disponibilités dans le cadre de dispositifs souples.

Ce sont là quelques-unes seulement des incidences que l'on peut dégager, au plan des politiques, de cette analyse de la crise alimentaire mondiale. Elles permettent en tout cas de formuler deux conclusions. En premier lieu, l'homme est parfaitement capable

de résoudre le problème de l'alimentation, à court comme à long terme; il dispose pour cela des instruments nécessaires, même si certains d'entre eux ont besoin d'être améliorés. En deuxième lieu, un effort prodigieux est nécessaire pour la mobilisation des ressources matérielles, financières et humaines — un effort fondé sur la constatation que l'humanité doit faire face, en matière d'alimentation et de population, à une des plus grandes crises de sa longue histoire.

Annexe au chapitre 3

TABEAU 3-A. — TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION, DE LA PRODUCTION ET DE LA DEMANDE INTÉRIEURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES, INDIQUANT LES DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES ET PROTÉIQUES PAR HABITANT, PAR PAYS

	Taux annuel de croissance ¹			Par personne et par jour				Taux annuel de croissance ¹			Par personne et par jour		
	Popu- lation	Pro- duc- tion ali- men- taire ²	De- mande inté- rieure de pro- duits ali- men- tai- res ^{3,4}	Apport		Ap- port pro- téi- que ^{4,5}		Popu- lation	Pro- duc- tion ali- men- taire ²	De- mande inté- rieure de pro- duits ali- men- tai- res ^{3,4}	Apport		Ap- port pro- téi- que ^{4,5}
				énergétique ^{4,5}							énergétique ^{4,5}		
	... Pourcentage ...			Kilo- calo- ries	Pour- cen- tage des be- soins ⁶	Gram- mes		... Pourcentage ...			Kilo- calo- ries	Pour- cen- tage des be- soins ⁶	Gram- mes
PAYS DÉVELOPPÉS							PAYS EN DÉVE- LOPPEMENT						
Albanie	2,8	3,6	4,6	2 390	99	74	Afghanistan . .	1,9	1,7	2,2	1 970	81	58
Australie . . .	2,1	3,7	2,4	3 280	123	108	Algérie	2,4	—0,8	3,4	1 730	72	46
Autriche . . .	0,4	2,5	1,1	3 310	126	90	Angola	1,8	2,7	3,0	2 000	85	42
Belgique-Luxem- bourg	0,6	2,1	1,2	3 380	128	95	Argentine . . .	1,7	1,8	2,0	3 060	115	100
Bulgarie . . .	0,8	4,3	2,8	3 290	132	100	Bangladesh . .	7 3,5	7 1,6	...	1 840	80	40
Canada	2,2	2,2	2,5	3 180	129	101	Barbade	0,6	—0,1	...	...	...	...
Tchécoslovaquie	0,9	1,8	1,9	3 180	129	94	Bolivie	2,3	5,0	2,7	1 900	79	46
Danemark . . .	0,7	1,6	1,3	3 240	120	93	Botswana	2,0	2,3	...	2 040	87	65
Finlande . . .	0,8	2,4	1,1	3 050	113	93	Brésil	3,0	4,4	4,0	2 620	110	65
France	1,0	3,0	2,0	3 210	127	105	Birmanie	2,2	2,4	3,3	2 210	102	50
Rép. dém. al- lemande . . .	—0,3	1,6	0,8	3 290	126	87	Burundi	2,0	2,4	2,4	2 040	88	62
Allemagne, Rép. féd. d'	1,0	2,5	1,9	3 220	121	89	Cameroun . . .	1,8	3,3	2,5	2 410	104	64
Grèce	0,8	4,0	2,3	3 190	128	113	République centrafricaine	1,8	2,8	1,1	2 200	98	49
Hongrie	0,5	3,0	1,9	3 280	125	100	Tchad	2,1	0,9	1,2	2 110	89	75
Irlande	0,1	1,7	0,3	3 410	136	103	Chili	2,5	2,2	3,3	2 670	109	77
Israël	3,4	7,7	4,9	2 960	115	93	Chine	1,7	2,3	...	2 170	91	60
Italie	0,7	2,9	2,3	3 180	126	100	Colombie	3,3	3,1	3,9	2 200	95	51
Japon	1,1	4,3	3,7	2 510	107	79	Congo	1,9	2,2	3,7	2 260	102	44
Malte	0,1	3,2	1,2	2 820	114	89	Costa Rica . . .	3,8	5,4	4,8	2 610	116	66
Pays-Bas . . .	1,3	3,0	1,7	3 320	123	87	Cuba	2,2	1,1	2,0	2 700	117	63
Nouvelle- Zélande . . .	2,1	2,7	2,0	3 200	121	109	Chypre	1,1	5,4	2,3	2 670	108	6
Norvège	0,9	1,3	1,3	2 960	110	90	Dahomey	2,3	1,5	0,1	2 260	98	56
Pologne	1,4	3,0	2,3	3 280	125	101	République dominicaine	3,3	2,2	3,6	2 120	94	48
Portugal	0,6	1,7	2,3	2 900	118	85	Equateur	3,3	5,4	4,0	2 010	88	47
Roumanie . . .	1,1	3,2	2,7	3 140	118	90	Egypte	2,6	3,4	3,8	2 500	100	69
Afrique du Sud	2,4	3,9	3,2	2 740	112	78	El Salvador . . .	3,0	3,6	4,1	1 930	84	52
Espagne	0,9	3,4	3,0	2 600	106	81	Ethiopie	1,8	2,3	3,0	2 160	93	72
Suède	0,7	0,9	1,0	2 810	104	86	Gabon	0,6	3,6	2,4	2 220	95	57
Suisse	1,5	1,7	1,9	3 190	119	91	Gambie	1,8	4,4	...	2 490	104	64
U.R.S.S.	1,5	3,9	3,0	3 280	131	101	Ghana	2,9	3,9	3,2	2 320	101	49
Royaume-Uni	0,5	2,8	0,7	3 190	126	92	Guatemala . . .	3,0	4,1	4,2	2 130	97	59
Etats-Unis . . .	1,5	2,0	1,6	3 330	126	106	Guinée	2,0	2,0	3,4	2 020	88	45
Yougoslavie . .	1,2	4,5	2,4	3 190	125	94	Guyane	3,0	2,5	3,6	2 390	105	58
							Haïti	2,3	1,0	2,2	1 730	77	39

TABLEAU 3-A. — TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION, DE LA PRODUCTION ET DE LA DEMANDE INTÉRIEURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES, INDIQUANT LES DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES ET PROTÉIQUES PAR HABITANT, PAR PAYS (*fin*)

	Taux annuel de croissance ¹			Par personne et par jour				Taux annuel de croissance ¹			Par personne et par jour		
	Popu- lation	Pro- duc- tion ali- men- taire ²	De- mande inté- rieure de pro- duits ali- men- tai- res ^{3,4}	Apport énergétique ^{4,5}		Ap- port pro- téi- que ^{4,5}		Popu- lation	Pro- duc- tion ali- men- taire ²	De- mande inté- rieure de pro- duits ali- men- tai- res ^{3,4}	Apport énergétique ^{4,5}		Ap- port pro- téi- que ^{4,5}
	... Pourcentage ...			Kilo- calo- ries	Pour- cen- tage des be- soins ⁶	Gram- mes		... Pourcentage ...			Kilo- calo- ries	Pour- cen- tage des be- soins ⁶	Gram- mes
PAYS EN DÉVELOP- PEMENT (<i>suite</i>)							PAYS EN DÉVELOP- PEMENT (<i>fin</i>)						
Honduras . . .	3,3	4,0	4,2	2 140	94	56	Panama	3,2	4,3	4,8	2 580	112	61
Inde	2,1	2,4	3,0	2 070	94	52	Paraguay . . .	3,1	2,6	3,4	2 740	119	73
Indonésie . . .	2,5	2,0	2,6	1 790	83	38	Pérou	2,9	2,9	3,9	2 320	99	60
Iran	2,8	3,3	5,4	2 300	96	60	Philippines . .	3,2	3,2	4,2	1 940	86	47
Irak	3,3	2,8	5,2	2 160	90	60	Rhodésie . . .	3,4	3,9	4,1	2 660	111	76
Côte-d'Ivoire .	2,2	4,9	2,6	2 430	105	56	Rwanda	2,6	1,8	1,9	1 960	84	58
Jamaïque . . .	1,9	1,9	3,3	2 360	105	63	Arabie saoudite	2,4	2,9	5,0	2 270	94	62
Jordanie . . .	3,2	1,8	6,6	2 430	99	65	Sénégal	2,2	3,3	1,2	2 370	100	65
Kenya	3,0	2,6	4,7	2 360	102	67	Sierra Leone .	2,0	2,4	3,9	2 280	99	51
République							Somalie	2,2	1,1	1,5	1 830	79	56
khmère . . .	2,8	3,5	4,3	2 430	109	55	Sri Lanka . . .	2,5	3,6	3,1	2 170	98	48
Corée, Rép. pop.							Soudan	2,9	4,3	3,9	2 160	92	63
dém. de . . .	2,7	...	...	2 240	89	73	Surinam	3,1	...	4,0	2 450	109	59
Corée, Rép. de	2,7	4,8	4,7	2 520	107	68	Rép. arabe sy-						
Laos	2,4	3,7	3,7	2 110	95	49	rienne	3,0	1,8	4,6	2 650	107	75
Liban	2,8	5,0	3,1	2 280	92	63	Tanzanie	2,4	3,1	3,0	2 260	98	63
Lesotho	1,6	0,5	...	...	...	...	Thaïlande . . .	3,1	5,3	4,6	2 560	115	56
Libéria	1,5	1,1	1,8	2 170	94	39	Togo	2,3	5,4	2,4	2 330	101	56
Rép. arabe							Trinité-et-						
libyenne . . .	3,6	5,3	...	2 570	109	62	Tobago	2,5	1,9	4,8	2 380	98	64
Madagascar . .	2,4	2,8	2,1	2 530	111	58	Tunisie	2,9	0,8	4,3	2 250	94	67
Malawi	2,5	4,7	3,7	2 210	95	63	Turquie	2,7	3,0	3,8	3 250	129	91
Malaisie (occi- dentale) . . .	3,0	5,2	4,3	2 460	110	54	Ouganda	2,4	1,8	3,2	2 130	91	61
Mali	2,1	1,6	4,3	2 060	88	64	Haute-Volta . .	1,8	4,7	1,2	1 710	72	59
Mauritanie . . .	2,0	2,4	3,0	1 970	85	68	Uruguay	1,3	0,8	1,2	2 880	108	100
Maurice	2,6	1,3	3,0	2 360	104	48	Venezuela . . .	3,5	6,1	4,0	2 430	98	63
Mexique	3,4	5,3	4,3	2 580	111	62	Viet-Nam, Rép.						
Mongolie	2,9	...	...	2 380	106	106	dém. du . . .	2,7	...	...	2 350	114	53
Maroc	3,0	2,8	3,3	2 220	92	62	Viet-Nam, Rép.						
Mozambique . .	1,7	2,7	3,2	2 050	88	41	du	2,5	4,3	3,2	2 320	107	53
Népal	1,8	0,1	2,1	2 080	95	49	Yémen, Rép.						
Nicaragua . . .	3,0	4,9	3,9	2 450	109	71	arabe du . . .	2,4	—0,2	3,9	2 040	84	61
Niger	2,8	4,1	2,2	2 080	89	74	Yémen, Rép.						
Nigeria	2,4	2,0	3,1	2 270	96	63	dém. pop. du	2,4	1,6	—1,0	2 070	86	57
Pakistan	3,0	3,0	4,2	2 160	93	56	Zaïre	2,0	0,2	2,3	2 060	93	33
							Zambie	2,9	4,3	4,8	2 590	112	68

¹ Tendances exponentielles 1952-72. — ² Fraction alimentaire de la production végétale et animale (à l'exclusion de la production de poisson). — ³ Calculée sur la base de l'accroissement de la population et du revenu par habitant et des estimations d'élasticité-revenu de la demande alimentaire figurant dans: FAO, *Projections relatives aux produits agricoles 1970-1980*, Rome, 1971. — ⁴ Production alimentaire totale, y compris le poisson. — ⁵ Moyenne 1969-71. — ⁶ Niveaux révisés des besoins moyens (besoins physiologiques plus 10 pour cent pour tenir compte des pertes dans les ménages des consommateurs). — ⁷ 1962-72.

TABLEAU 3-B. — CROISSANCE ET DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUES, TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION ET DE LA DEMANDE DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE CÉRÉALES, ET INDICES D'INSTABILITÉ DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET CÉRÉALIÈRE

	Population ¹	Densité ²	Ensemble des denrées alimentaires			Céréales		
			Production ¹	Demande ³	Indice d'instabilité ⁴	Production ¹	Demande ³	Indice d'instabilité ⁴
PAYS DÉVELOPPÉS								
Albanie	2,8	3,8	3,6	4,6	10	5,1	2,7	23
Australie	2,1	0,3	3,7	2,4	11	4,7	1,8	43
Autriche	0,4	4,4	2,5	1,1	6	4,1	—0,9	13
Belgique-Luxembourg	0,6	11,0	2,1	1,2	4	2,8	—0,5	11
Bulgarie	0,8	1,9	4,3	2,8	8	4,4	—1,3	11
Canada	2,2	0,5	2,2	2,5	12	1,6	1,4	28
Tchécoslovaquie	0,9	2,8	1,8	1,9	6	2,9	—	9
Danemark	0,7	1,8	1,6	1,3	3	2,8	—0,5	8
Finlande	0,8	1,7	2,4	1,1	5	3,8	0,7	17
France	1,0	2,6	3,0	2,0	4	4,6	—0,7	8
Rép. dém. allemande	—0,3	3,6	1,6	0,8	6	2,3	—1,0	12
Allemagne, Rép. féd. d' . . .	1,0	7,3	2,5	1,9	4	2,7	—0,1	11
Grèce	0,8	2,5	4,0	2,3	7	2,6	—0,6	15
Hongrie	0,5	1,8	3,0	1,9	9	4,3	—0,5	19
Irlande	0,1	2,6	1,7	0,3	4	0,8	—0,9	10
Israël	3,4	7,0	7,7	4,9	6	3,1	2,0	56
Italie	0,7	3,6	2,9	2,3	5	1,1	—0,3	10
Japon	1,1	18,5	4,3	3,7	6	—	0,4	10
Malte	0,1	20,0	3,2	1,2	9	—3,5	—0,6	15
Pays-Bas	1,3	15,0	3,0	1,7	4	—0,2	0,1	12
Nouvelle-Zélande	2,1	3,7	2,7	2,0	2	8,2	1,6	19
Norvège	0,9	4,8	1,3	1,3	4	3,8	0,1	21
Pologne	1,4	2,1	3,0	2,3	4	2,6	0,3	10
Portugal	0,6	2,2	1,7	2,3	7	—	—	15
Roumanie	1,1	1,9	3,2	2,7	13	3,4	—0,2	23
Afrique du Sud	2,4	1,7	3,9	3,2	10	5,0	2,2	29
Espagne	0,9	1,6	3,4	3,0	6	2,4	—0,4	17
Suède	0,7	3,9	0,9	1,0	6	3,1	0,4	20
Suisse	1,5	15,6	1,7	1,9	3	2,1	—0,5	15
U.R.S.S.	1,5	1,7	3,9	3,0	7	3,3	—0,2	20
Royaume-Uni	0,5	7,7	2,8	0,7	3	3,5	0,1	8
Etats-Unis	1,5	1,2	2,0	1,6	3	2,6	1,0	9
Yougoslavie	1,2	2,5	4,5	2,4	20	5,4	—0,4	34
PAYS EN DÉVELOPPEMENT								
Afghanistan	1,9	1,9	1,7	2,2	4	1,4	2,1	10
Algérie	2,4	2,0	—0,8	3,4	15	—1,3	3,1	51
Angola	1,8	6,1	2,7	3,0	1	2,5	2,8	15
Argentine	1,7	0,9	1,8	2,0	9	2,4	1,5	22
Barbade	0,6	9,2	—0,1	...	15	—	...	—
Bolivie	2,3	1,6	5,0	2,7	8	5,0	2,7	22
Botswana	2,0	1,2	2,3	...	18	5,2	...	155
Brésil	3,0	3,1	4,4	4,0	3	4,8	3,4	8
Birmanie	2,2	1,7	2,4	3,3	6	1,7	2,5	10
Burundi	2,0	3,0	2,4	2,4	8	4,3	2,4	15
Cameroun	1,8	0,8	3,3	2,5	6	2,2	2,5	14
République centrafricaine . .	1,8	0,3	2,8	1,1	3	12,0	0,6	34
Tchad	2,1	0,5	0,9	1,2	3	—1,8	1,6	8
Chili	2,5	2,1	2,2	3,3	6	2,0	2,9	12
Chine	1,7	7,7	2,3	2,2	...	2,1	2,0	4
Colombie	3,3	4,0	3,1	3,9	3	2,9	3,9	8
Congo	1,9	1,5	2,2	3,7	7	1,4	...	25
Costa Rica	3,8	1,8	5,4	4,8	5	3,2	4,5	25
Cuba	2,2	2,4	1,1	2,0	18	—1,4	2,0	31
Chypre	1,1	1,5	5,4	2,3	12	1,2	0,8	48
Dahomey	2,3	1,8	1,5	0,1	12	2,6	0,5	22
République Dominicaine . . .	3,3	4,1	2,2	3,6	7	3,6	3,7	7
Equateur	3,3	1,6	5,4	4,0	3	2,7	3,9	14
Egypte	2,6	11,7	3,4	3,8	5	2,8	2,9	10
El Salvador	3,0	5,5	3,6	4,1	4	1,8	3,4	18
Ethiopie	1,8	2,0	2,3	3,0	2	3,3	2,7	3
Gabon	0,6	3,9	3,6	2,4	4	0,2	5,7	27
Gambie	1,8	2,9	4,4	...	12	3,8	...	15
Ghana	2,9	3,1	3,9	3,2	8	3,3	3,4	146

TABLEAU 3-B. — CROISSANCE ET DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUES, TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION ET DE LA DEMANDE DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE CÉRÉALES, ET INDICES D'INSTABILITÉ DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET CÉRÉALIÈRE (suite)

	Population ¹	Densité ²	Ensemble des denrées alimentaires			Céréales		
			Production ¹	Demande ³	Indice d'instabilité ⁴	Production ¹	Demande ³	Indice d'instabilité ⁴
PAYS EN DÉVELOPPEMENT (suite)								
Guatemala	3,0	3,5	4,1	4,2	4	3,5	3,4	9
Guinée	2,0	2,6	2,0	3,4	4	4,5	3,2	19
Guyane	3,0	0,9	2,5	3,6	7	1,8	3,4	19
Haïti	2,3	13,2	1,0	2,2	2	1,3	2,2	3
Honduras	3,3	3,1	4,0	4,2	5	2,6	3,6	7
Inde	2,1	3,4	2,4	3,0	4	2,7	2,6	8
Indonésie	2,5	3,8	2,0	2,6	6	2,8	2,6	11
Iran	2,8	2,5	3,3	6,4	4	3,6	4,6	12
Irak	3,3	1,3	2,8	5,2	15	1,8	4,4	44
Côte-d'Ivoire	2,2	0,6	4,9	2,6	10	5,7	2,7	29
Jamaïque	1,9	8,3	1,9	3,3	7	9,0	3,0	30
Jordanie	3,2	1,7	1,8	6,6	37	1,6	4,5	117
Kenya	3,0	6,5	2,6	4,7	4	3,3	4,2	12
République khmère	2,8	2,4	3,5	4,3	14	2,7	3,6	20
Corée, Rép. pop. dém. de	2,7	10,5	...	...	...	3,4	4,3	13
Corée, Rép. de	2,7	14,0	4,8	4,7	11	3,2	4,0	11
Koweït	...	...	3,2	...	8	...	...	...
Laos	2,4	3,1	3,7	3,7	11	3,6	3,2	14
Liban	2,8	8,4	5,0	3,1	9	—4,1	2,9	22
Lesotho	1,6	2,7	0,5	...	4	—0,7	...	12
Libéria	1,5	0,3	1,1	1,8	4	—0,5	1,6	14
Rép. arabe libyenne	3,6	0,7	5,3	...	17	3,0	...	93
Madagascar	2,4	2,1	2,8	2,1	4	3,2	2,2	6
Malawi	2,5	1,5	4,7	3,7	8	6,3	3,5	12
Malaisie occidentale	3,0	1,8	5,2	4,3	4	6,2	3,5	11
Mali	2,1	0,4	1,6	4,3	6	0,2	3,2	15
Mauritanie	2,0	4,5	2,4	3,0	3	2,2	3,4	33
Maurice	2,6	8,0	1,3	3,0	30	...	...	...
Mexique	3,4	2,1	5,3	4,3	3	6,4	2,9	8
Mongolie	2,9	...	...	...	...	12,7	2,9	54
Maroc	3,0	2,8	2,8	3,3	19	2,7	3,1	49
Mozambique	1,7	2,8	2,7	3,2	5	2,0	2,8	7
Népal	1,8	5,7	0,1	2,1	4	—0,3	1,9	6
Nicaragua	3,0	2,3	4,9	3,0	5	3,8	3,5	13
Niger	2,8	0,3	4,1	2,2	8	1,6	2,5	20
Nigeria	2,4	3,1	2,0	3,1	4	0,7	4,0	17
Pakistan ⁵	3,0	4,6	3,0	4,2	4	3,0	3,5	9
Panama	3,2	2,6	4,3	4,8	5	1,1	3,9	12
Paraguay	3,1	2,5	2,6	3,4	5	4,9	3,4	24
Pérou	2,9	4,8	2,9	3,9	4	2,4	3,6	10
Philippines	3,2	4,5	3,2	4,2	3	3,4	3,5	6
Rhodésie	3,4	2,9	3,9	4,1	2	0,7	4,0	33
Rwanda	2,6	4,8	1,8	1,9	14	0,5	1,8	26
Arabie saoudite	2,4	6,5	2,9	5,0	2	4,3	4,7	6
Sénégal	2,2	9,7	3,3	1,2	15	3,2	1,8	25
Sierra Leone	2,0	0,7	2,4	3,9	3	3,6	3,6	24
Somalie	2,2	2,9	1,1	1,5	4	1,1	1,6	111
Sri Lanka	2,5	6,3	3,6	3,1	7	5,0	3,1	17
Soudan	2,9	2,2	4,3	3,9	7	4,0	3,6	32
Surinam	3,1	10,3	...	4,0	...	4,7	...	16
Rép. arabe syrienne	3,0	1,0	1,8	4,6	22	0,2	3,5	72
Tanzanie	2,4	0,8	3,1	3,0	6	5,0	2,8	32
Thaïlande	3,1	3,1	5,3	4,6	12	5,1	3,7	18
Togo	2,3	0,9	5,4	2,4	11	2,9	2,4	10
Trinité-et-Tobago	2,5	7,6	1,9	4,8	7	1,7	3,8	15
Tunisie	2,9	1,1	0,8	4,3	21	1,0	3,7	38
Turquie	2,7	1,3	3,0	3,8	7	2,2	2,1	18
Ouganda	2,4	1,7	1,8	3,2	3	3,6	2,8	11
Haute-Volta	1,8	1,0	4,7	1,2	10	5,5	1,5	13
Uruguay	1,3	1,5	0,8	1,2	10	—1,7	1,2	34
Venezuela	3,5	2,1	6,1	4,0	3	5,6	3,8	12
Viet-Nam, Rép. dém. du	2,7	...	...	...	...	3,4	4,3	13
Viet-Nam, Rép. du	2,5	5,9	4,3	3,2	9	4,2	3,8	12

TABLEAU 3-B. — CROISSANCE ET DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUES, TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTION ET DE LA DEMANDE DE DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE CÉRÉALES, ET INDICES D'INSTABILITÉ DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET CÉRÉALIÈRE (*fin*)

	Population ¹	Densité ²	Ensemble des denrées alimentaires			Céréales		
			Production ¹	Demande ³	Indice d'instabilité ⁴	Production ¹	Demande ³	Indice d'instabilité ⁴
PAYS EN DÉVELOPPEMENT (<i>fin</i>)								
Yémen, Rép. arabe du . .	2,4	4,8	—0,2	3,9	3	0,6	...	21
Yémen, Rép. dém. pop. du	2,4	5,1	1,6	—1,0	5	4,9	...	32
Zaïre	2,0	2,4	0,2	2,3	5	—0,7	2,3	14
Zambie	2,9	0,9	4,3	4,8	12	3,0	3,8	12

¹ Taux de croissance exponentiels 1952-72. — ² Nombre de personnes par hectare de terres agricoles vers 1970 (non compris les prairies et pâturages permanents). — ³ Établie d'après les taux de croissance de la population et du revenu par habitant et les estimations de l'élasticité de la demande (valeur à la production) qui figurent dans l'ouvrage: FAO, *Projections relatives aux produits agricoles, 1970-1980*, Rome, 1971. — ⁴ Calculés d'après la formule: Indice d'instabilité = $\frac{\sum (x_i - \bar{x})^2}{n - 1}$ dans laquelle $x_i = \left(\frac{x_t + 1}{x_t} \right) - k$, $\left(\frac{x_t + 2}{x_t + 1} \right) - k, \dots, \frac{x_{tn} - k}{x_{tn} - 1}$, où k est le taux de croissance de $x_t, x_t + 1, \dots, x_{tn}$; x_t = production 1952, x_n = production 1972. — ⁵ Bangladesh non compris.

TABLEAU 3-C. — DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES ET PROTÉIQUES MOYENNES PAR HABITANT ET PAR PAYS, 1961 ET 1970

	Apport énergétique (kcal)		Protéines (grammes)		Apport énergétique en pourcentage des besoins		Rapport apport protéique/apport énergétique	
	1961	1970	1961	1970	1961	1970	1961	1970
PAYS DÉVELOPPÉS								
Albanie	2 370	2 370	71,3	71,3	98	98	12,0	12,0
Australie	3 140	3 050	89,1	101,1	118	115	11,3	13,1
Autriche	3 150	3 340	86,7	89,1	120	127	11,0	10,6
Belgique-Luxembourg	3 160	3 390	91,3	94,0	120	128	11,5	11,0
Bulgarie	2 680	3 300	79,2	97,2	107	132	11,8	11,7
Canada	3 010	3 190	91,6	97,8	113	120	12,1	12,2
Tchécoslovaquie	2 980	3 190	81,8	89,7	121	129	10,9	11,2
Danemark	3 340	3 230	87,5	90,6	124	120	10,4	11,2
Finlande	3 130	3 020	93,1	91,3	115	111	11,8	12,0
France	3 140	3 210	102,0	104,3	125	127	12,9	12,9
Rép. dém. allemande	2 730	3 400	67,0	83,6	104	130	9,8	9,8
Allemagne, Rép. féd. d'	3 120	3 230	84,0	88,4	117	121	10,7	10,9
Grèce	3 000	2 900	98,7	98,9	120	116	13,1	13,6
Hongrie	3 030	3 180	91,7	98,0	115	121	12,1	12,3
Irlande	3 240	3 420	100,4	102,5	142	136	11,7	11,9
Israël	2 790	2 970	83,8	91,5	109	116	12,0	12,3
Italie	2 770	3 170	87,5	100,2	110	126	12,6	12,6
Japon	2 340	2 470	71,9	76,2	100	106	12,2	12,3
Malte	2 680	2 680	86,0	86,0	108	108	12,8	12,8
Pays-Bas	3 250	3 290	86,3	83,8	121	122	10,6	10,1
Nouvelle-Zélande	3 510	3 330	108,4	107,3	133	126	12,3	12,8
Norvège	2 910	2 920	86,8	87,1	109	109	11,9	11,9
Pologne	3 350	3 270	92,9	98,6	128	125	11,0	12,0
Portugal	2 620	2 890	76,6	84,8	107	118	11,6	11,7
Roumanie	2 780	3 120	80,5	92,1	105	118	11,5	11,8
Afrique du Sud	2 820	2 730	80,2	77,0	115	111	11,3	11,2
Espagne	2 630	2 620	78,9	80,6	107	107	12,0	12,3
Suède	2 990	2 800	85,9	83,8	111	104	11,4	11,9
Suisse	3 330	3 250	95,7	91,4	124	121	11,4	11,2
U.R.S.S.	3 000	3 280	87,0	101,0	117	128	11,6	12,3
Royaume-Uni	3 180	3 140	91,2	90,2	126	125	11,4	11,4
Etats-Unis	3 120	3 270	92,4	97,3	118	124	11,8	11,9
Yougoslavie	2 930	3 140	90,9	92,2	115	124	12,4	11,7
PAYS EN DÉVELOPPEMENT								
Afghanistan	2 110	1 950	62,6	57,9	86	80	11,8	11,8
Algérie	1 740	1 710	47,0	44,7	73	71	10,8	10,4
Angola	1 910	1 910	39,9	39,9	81	81	8,3	8,3
Argentine	3 060	3 150	97,7	98,6	115	119	12,7	12,5
Bolivie	1 640	1 840	43,2	45,8	69	77	10,5	9,9
Botswana	1 990	2 040	64,0	65,1	85	87	12,8	12,7
Brésil	2 430	2 600	60,7	63,8	102	109	9,9	9,8
Birmanie	1 910	2 230	43,0	49,2	88	103	9,0	8,8
Burundi	1 910	2 330	47,0	61,0	82	100	9,8	10,4
Cameroun	2 230	2 230	58,9	58,9	96	96	10,5	10,5
République centrafricaine	2 170	2 170	47,5	47,5	96	96	8,7	8,7
Tchad	2 230	2 060	76,6	72,8	94	86	13,7	14,1
Chili	2 350	2 460	66,8	70,9	96	101	11,3	11,5
Chine	2 010	2 370	54,3	63,2	85	100	10,8	10,6
Colombie	2 180	2 250	49,8	50,8	94	97	9,1	9,0
Congo	2 160	2 160	39,8	39,8	97	97	7,3	7,3
Costa Rica	2 200	2 470	54,9	63,0	98	110	9,9	10,2
Cuba	2 500	2 500	62,8	62,8	108	108	10,0	10,0
Chypre	2 460	2 460	77,8	77,8	99	99	12,6	12,6
Dahomey	2 200	2 250	53,5	55,2	96	98	9,7	9,8
République Dominicaine	2 080	2 060	45,7	50,1	92	91	8,7	9,7
Equateur	1 850	2 040	46,2	49,0	81	89	9,9	9,6
Egypte	2 220	2 360	66,0	66,1	88	94	11,8	11,2
El Salvador	1 870	1 890	53,1	51,3	82	82	11,3	10,8
Ethiopie	2 060	2 150	65,6	68,6	88	92	12,7	12,7
Gabon	2 180	2 210	51,0	55,7	93	94	9,3	10,0
Gambie	2 230	2 370	60,0	62,6	94	100	10,7	10,5
Ghana	2 050	2 200	45,1	46,3	89	96	8,8	8,4
Guatemala	1 890	2 120	53,4	58,7	86	97	11,3	11,0

TABLEAU 3-C. — DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES ET PROTÉIQUES MOYENNES PAR HABITANT ET PAR PAYS, 1961 ET 1970 (fin)

	Apport énergétique (kcal)		Protéines (grammes)		Apport énergétique en pourcentage des besoins		Rapport apport protéique/apport énergétique	
	1961	1970	1961	1970	1961	1970	1961	1970
PAYS EN DÉVELOPPEMENT (fin)								
Guinée	2 030	2 040	45,3	43,9	88	88	8,9	8,6
Guyane	2 290	2 080	35,1	47,4	101	92	6,1	9,1
Haïti	1 820	1 720	40,2	38,7	81	76	8,8	9,0
Honduras	1 900	2 180	52,5	57,7	84	96	11,0	10,5
Inde	2 100	2 060	55,2	52,6	95	93	10,5	10,2
Indonésie	1 930	1 920	42,5	42,8	89	89	8,8	8,9
Iran	1 990	2 080	51,9	52,6	82	86	10,4	10,1
Irak	2 010	2 250	55,9	62,4	83	93	11,1	11,0
Côte-d'Ivoire	2 170	2 490	52,2	60,3	94	108	9,6	9,6
Jamaïque	1 940	2 300	46,0	56,0	87	103	9,4	9,7
Jordanie	2 210	2 310	57,1	60,0	90	94	10,3	10,3
Kenya	2 380	2 350	75,2	70,9	103	101	12,6	12,0
République khmère	2 270	2 410	58,6	61,6	102	109	10,3	10,2
Corée, Rép. pop. dém. de	2 190	2 240	82,8	73,2	87	89	15,1	13,0
Corée, Rép. de	1 990	2 420	53,4	65,3	85	103	10,7	10,7
Laos	1 790	2 080	39,1	46,1	81	94	8,7	8,8
Liban	2 120	2 380	59,8	69,5	85	96	11,2	11,6
Libéria	1 990	2 040	35,2	36,1	86	88	7,0	7,0
Rép. arabe libyenne	1 780	2 540	44,1	61,3	75	108	9,9	9,6
Madagascar	2 350	2 350	55,3	52,9	104	104	9,4	9,0
Malawi	2 000	2 150	50,4	54,4	86	93	10,0	10,1
Malaisie occidentale	2 270	2 400	50,7	51,7	101	107	8,9	8,6
Mali	2 120	2 170	66,2	68,9	90	92	12,4	12,7
Mauritanie	1 970	2 060	73,2	75,0	85	89	14,8	14,5
Maurice	2 330	2 370	47,2	49,5	103	104	8,1	8,3
Mexique	2 500	2 560	65,0	65,1	107	110	10,4	10,1
Mongolie	2 280	2 520	118,8	108,7	102	113	20,8	17,2
Maroc	1 700	2 400	43,3	63,6	70	99	10,1	10,6
Mozambique	2 130	2 190	40,6	41,0	91	94	7,6	7,4
Népal	2 020	2 050	51,0	51,7	92	93	10,0	10,0
Nicaragua	2 100	2 380	67,8	70,1	93	106	12,9	11,7
Niger	2 180	2 180	73,9	72,2	93	93	13,5	13,2
Nigeria	2 440	2 290	65,5	59,9	103	97	10,7	10,4
Pakistan ¹	1 940	2 280	54,8	59,4	84	99	11,2	10,4
Panama	2 560	2 520	59,1	60,5	111	109	9,2	9,6
Paraguay	2 580	2 800	76,1	73,5	112	121	11,7	10,5
Pérou	2 290	2 310	61,0	61,5	97	98	10,6	10,6
Philippines	1 880	1 920	43,8	44,5	83	85	9,3	9,2
Rhodésie	2 350	2 550	73,2	73,2	107	107	12,4	11,4
Rwanda	2 030	2 160	55,0	61,5	88	93	10,8	11,3
Arabie saoudite	2 080	2 080	56,2	56,2	86	86	9,8	10,4
Sénégal	2 300	2 300	64,0	64,0	97	97	11,1	11,1
Sierra Leone	2 040	2 240	46,1	49,0	89	97	9,0	8,7
Somalie	1 770	1 770	56,9	56,9	77	77	12,8	12,8
Sri Lanka	2 040	2 240	45,4	49,6	92	101	8,9	8,8
Soudan	1 900	2 130	53,5	63,2	81	91	11,2	11,8
Surinam	1 910	2 360	44,2	56,1	84	103	9,2	9,5
Rép. arabe syrienne	2 530	2 530	73,5	70,2	102	102	11,6	11,0
Tanzanie	1 600	1 700	42,3	42,5	69	73	10,5	10,0
Thaïlande	2 120	2 330	46,9	52,2	95	105	8,8	8,9
Togo	2 040	2 160	47,5	51,4	89	94	9,3	9,5
Trinité-et-Tobago	2 360	2 360	63,9	63,9	98	97	10,8	10,8
Tunisie	2 050	2 060	53,7	53,6	86	86	10,4	10,4
Turquie	2 770	2 770	78,2	78,2	110	110	11,2	11,2
Ouganda	2 170	2 230	55,9	55,3	93	96	10,3	9,9
Haute-Volta	2 010	1 940	65,5	65,9	85	82	13,0	13,5
Uruguay	3 070	2 860	110,2	95,6	115	107	14,3	13,3
Venezuela	2 230	2 460	58,6	62,3	90	100	10,5	10,1
Viet-Nam, Rép. dém. du	2 170	2 070	47,6	46,9	105	100	8,7	9,0
Viet-Nam, Rép. du	2 140	2 340	49,3	52,4	99	108	9,2	8,9
Yémen, Rép. arabe du	1 990	1 970	64,8	62,0	82	81	13,0	12,5
Yémen, Rép. dém. du	2 020	2 020	56,3	56,3	84	84	11,1	11,1
Zaïre	2 040	2 040	32,7	32,7	92	92	6,4	6,4
Zambie	2 000	2 040	62,9	63,6	87	88	12,5	12,4

¹ Bangladesh non compris.

TABLEAU 3-D. — APPORT ÉNERGÉTIQUE QUOTIDIEN PAR PERSONNE, D'APRÈS LA CLASSE DE REVENU, DANS CERTAINS PAYS

Revenu (cruzeiros/ménage/an)	Brésil (1960)											
	Nord-Est				Est				Sud			
	Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines		Zones rurales	
	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour
Moins de 100	9	1 240	18	1 500	5	1 180	7	1 420	1	1 480	4	2 380
100-149	13	1 500	14	1 810	5	1 530	10	2 100	3	1 740	4	2 900
150-249	26	2 000	25	2 140	17	1 880	20	2 210	11	1 970	16	2 500
250-349	17	2 320	13	1 820	14	2 090	15	2 720	13	2 050	15	1 860
350-499	14	2 420	10	2 280	17	2 220	13	2 670	20	2 360	18	2 970
500-799	11	2 860	11	2 370	20	2 630	13	2 920	22	2 470	21	3 000
800-1 199	5	3 310	5	3 380	11	2 820	8	3 060	14	2 780	9	3 780
1 200-2 499	4	4 040	3	2 870	9	3 270	11	3 040	12	3 080	10	4 160
Plus de 2 500	1	4 290	1	2 900	2	3 750	3	4 100	4	3 170	3	4 770

SOURCE: *Food consumption in Brazil, family budget surveys in early 1960's*. Fondation Getulio Vargas, Brésil, 1970.

Revenu (roupies/ménage/mois)	Pakistan (1962-66)				Bangladesh (1962-66)			
	Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines		Zones rurales	
	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour	Pourcentage des ménages	Kcal/pers./jour
Moins de 99	25	1 700	46	2 000	19	1 550	44	2 050
100-199	38	1 780	32	2 140	25	1 750	34	2 260
200-299	15	1 750	11	2 200	19	1 720	14	2 400
300-399	7	1 800	3	2 460	10	1 810	4	2 660
400-499	4	2 090	1	2 110	8	1 800	2	2 640
Plus de 500	7	1 960	3	2 460	19	1 840	2	3 060

SOURCES: *Nutrition survey of West Pakistan: Feb. 1965 - Nov. 1966*. The Directorate of Nutrition and Research, Pakistan, 1970.
East Pakistan nutrition survey 1962-63, Preliminary Report. The Directorate of Nutrition and Research, Pakistan, 1965.

Inde (Maharashtra, 1971)			Madagascar (ménages ruraux, 1962)			Tunisie (ménages ruraux, 1965-68)		
Revenu (roupies/mois/personne)	Pourcentage des ménages	Kcal/personne/jour	Revenu (FMG/ménage/an)	Pourcentage des ménages	Kcal/personne/jour	Dépense totale (dinars/personne/an)	Pourcentage des ménages	Kcal/personne/jour
Moins de 15	1	940	1-20	55	2 150	Moins de 20	8	1 780
15-25	23	1 540	20-40	28	2 290	20-27	8	2 120
25-35	26	1 950	40-80	11	2 250	27-32	8	2 190
35-45	18	2 240	80-130	4	2 360	32-45	20	2 430
45-55	15	2 590	130-190	2	2 350	45-53	11	2 620
55-65	8	3 150	190-390	1	2 340	53-64	12	2 750
65-75	5	3 110	390-590	0,3	2 360	64-102	9	3 180
Plus de 75	4	2 990	Autres groupes	0,2	...	102-150	9	3 180
						150-200	2	3 250
						Plus de 200	2	3 150

SOURCES: Indes — Document inédit, Maharashtra, 1971.

Madagascar — *Budgets et alimentation des ménages ruraux en 1962*. Ministère des finances et du commerce, Madagascar.
Tunisie — *La consommation et les dépenses des ménages en Tunisie, 1965-68*. Secrétariat d'Etat au plan et à l'économie nationale, Tunisie, 1968.

Classification des pays par zones alimentaires

GROUPE A	<i>Aliments d'origine animale</i> : Australie, Autriche, Canada, Danemark. États-Unis, Finlande, Irlande, Islande, Nouvelle-Zélande, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Porto Rico, Suède, Uruguay.
GROUPE B	<i>Origine animale/blé</i> : Albanie, Rép. dém. allemande, Rép. féd. d'Allemagne, Argentine, Belgique-Luxembourg, Bolivie, Bulgarie, Chili, Costa Rica, Cuba, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Jamaïque, Malte, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Tchécoslovaquie, Trinité-et-Tobago, U.R.S.S., Venezuela, Yougoslavie.
GROUPE C	<i>Origine animale/autres céréales</i> : Afrique du Sud, Colombie, République Dominicaine, El Salvador, Guyane, Hong-kong, Japon, Mongolie, Philippines, Singapour, Somalie, Soudan, Surinam, Tanzanie, Rép. pop. dém. du Yémen.
GROUPE D	<i>Blé</i> : Afghanistan, Algérie, Chypre, Egypte, Irak, Iran, Jordanie, Liban, République arabe libyenne, Maroc, Pakistan, République arabe syrienne, Tunisie, Turquie.
GROUPE E	<i>Riz</i> : Bangladesh, Birmanie, Indonésie, République khmère, Laos, Libéria, Madagascar, Malaisie (Malaisie occidentale, Sabah, Sarawak), Sierra Leone, Sri Lanka, Thaïlande, Rép. dém. du Viet-Nam, Rép. du Viet-Nam.
GROUPE F	<i>Mélanges de céréales</i> : Arabie saoudite, Burundi, Chine, Rép. de Corée, Rép. dém. pop. de Corée, Ethiopie, Guinée, Inde, Maurice, Mozambique.
GROUPE G	<i>Mil</i> : Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Rép. arabe du Yémen.
GROUPE H	<i>Maïs</i> : Kenya, Malawi, Mexique, Rhodésie, Zambie.
GROUPE I	<i>Origine animale/plantes-racines/céréales/légumineuses</i> : Angola, Brésil, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Equateur, Gabon, Gambie, Ghana, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Togo, Zaïre.

Note technique sur l'évaluation de la malnutrition en fonction des besoins énergétiques et protéiques

Par « besoin énergétique » on entend la consommation d'énergie considérée comme adéquate pour couvrir la dépense énergétique d'un individu en bonne santé d'une catégorie d'âge et de sexe donnée. Certains individus appartenant à la même catégorie d'âge et de sexe auront naturellement des besoins supérieurs à la moyenne, et d'autres des besoins inférieurs. Outre l'âge et le sexe, l'activité physique ainsi que la masse corporelle et sa composition sont les principales variables importantes qui influent sur les besoins énergétiques. Dans l'enfance et l'adolescence s'ajoutent les besoins pour la croissance; pour les femmes, les besoins sont aussi accrus pendant la grossesse et la lactation. Le climat influence indirectement la dépense énergétique par son effet sur le niveau de l'activité physique, bien que, lorsque des exercices physiques violents sont accomplis à des températures élevées, un accroissement direct de la dépense énergétique puisse se produire.

Une bonne part de l'énergie utilisée par l'organisme est dépensée par le métabolisme de base et est sujette à des variations individuelles relativement réduites. Par conséquent, le facteur qui affecte le plus la dépense totale d'énergie quotidienne est l'activité physique, et c'est pourquoi la notion de besoins énergétiques est plus difficile à définir que celle de besoins en éléments nutritifs.

Afin de fixer une table des besoins pour la population, on a recours aux concepts d'« homme de référence » et de « femme de référence » définis en fonction du poids et de l'âge. Ces références (comme la plupart des normes) sont arbitrairement choisies comme points de départ commode pour les extrapolations. Elles n'ont pas d'autre signification et ne visent aucunement à représenter des canons parfaits. L'homme et la femme de référence sont âgés de 20 à 39 ans et, bien que leur poids corporel ne soit pas nécessairement idéal, il ne se modifie ni dans un sens ni dans l'autre, et leur ration est suffisante et bien équilibrée.

La masse corporelle et sa composition peuvent agir sur la dépense énergétique. Le taux du métabolisme au repos est fonction de la masse corporelle non adipeuse, de sorte que ce métabolisme au repos, exprimé par rapport à la masse corporelle totale, doit être plus bas chez un obèse que chez une personne maigre. En général, la masse non adipeuse des individus ne varie pas autant que leur masse corporelle totale, et l'on ne peut donc supposer qu'un faible poids corporel implique automatiquement une sous-alimentation.

TABLEAU 3-E. — PART EN POURCENTAGE DES DIFFÉRENTS ALIMENTS DANS L'APPORT ÉNERGÉTIQUE ET PROTÉIQUE TOTAL, DANS LES ZONES ALIMENTAIRES CLASSIFIÉES

Zones alimentaires	Céréales		Racines féculentes		Sucre		Légumineuses et fruits à coque		Fruits et légumes		Viande et poisson		Œufs et lait		Matières grasses	
	Calo-ries	Pro-téines	Calo-ries	Pro-téines	Calo-ries	Pro-téines	Calo-ries	Pro-téines	Calo-ries	Pro-téines	Calo-ries	Pro-téines	Calo-ries	Pro-téines	Calo-ries	Pro-téines
	Pourcentage															
A	20	17	4	3	17	—	3	4	5	5	20	41	14	30	17	—
B	39	39	7	5	13	—	3	4	4	4	11	26	10	22	13	—
C	51	41	7	2	12	—	4	11	5	6	8	27	6	13	7	—
D	64	67	1	1	10	—	4	7	5	5	3	8	5	12	8	—
E	71	64	7	3	5	—	5	12	3	3	13	2	5	4	4	—
F	68	60	8	4	5	—	7	18	2	4	4	9	2	5	4	—
G	73	62	2	—	3	—	12	20	1	1	4	11	3	6	2	—
H	56	54	3	1	14	—	8	18	4	1	6	17	4	9	5	—
I	36	37	25	12	9	—	8	20	6	4	6	19	3	8	7	—

TABLEAU 3-F. — INFLUENCE DE LA MASSE CORPORELLE, DE L'ÂGE ET DU SEXE SUR LA DÉTERMINATION DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES PAR HABITANT DANS UNE POPULATION MODÉRÉMENT ACTIVE

Groupe d'âge (en années)	Pays No 1: Homme 53 kg Femme 46 kg			Pays No 2: Homme 65 kg Femme 55 kg			
	Besoins indivi- duels (kcal)	Distribution de la popu- lation (pour- centage)	Contribution aux besoins totaux par 100 personnes (kcal)	Besoins indivi- duels (kcal)	Distribution de la popu- lation (pour- centage)	Contribution aux besoins totaux par 100 personnes (kcal)	
ENFANTS DES DEUX SEXES							
Jusqu'à 1 an	1 090	2,5	2 725	1 090	2,0	2 180	
1-3	1 360	11,4	15 504	1 360	5,8	7 888	
4-6	1 830	10,5	19 215	1 830	5,8	10 614	
7-9	2 190	8,7	19 053	2 190	5,9	12 921	
ADOLESCENTS ET HOMMES							
10-12	2 600	3,9	10 140	2 600	3,2	8 320	
13-15	2 370	3,4	8 058	2 900	3,0	8 700	
16-19	2 490	3,8	9 462	3 070	3,5	10 745	
20-39	2 440	13,6	33 184	3 000	15,6	46 800	
40-49	2 318	3,8	8 808	2 850	4,3	12 255	
50-59	2 196	2,6	5 710	2 700	4,6	12 420	
60-69	1 952	1,5	2 928	2 400	3,2	7 680	
70 et plus	1 708	0,7	1 196	2 100	1,6	3 360	
ADOLESCENTES ET FEMMES							
10-12	2 350	3,9	9 165	2 350	3,1	7 285	
13-15	2 080	3,4	7 072	2 480	2,9	7 192	
16-19	1 932	3,7	7 148	2 310	3,3	7 623	
20-39	1 840	13,5	24 840	2 200	15,7	34 540	
40-49	1 748	3,8	6 642	2 090	5,3	11 077	
50-59	1 656	2,7	4 471	1 980	5,1	10 098	
60-69	1 472	1,6	2 355	1 760	3,7	6 512	
70 et plus	1 288	0,9	1 159	1 540	2,3	3 542	
Besoins totaux			198 835	Besoins totaux			231 752
Besoins par habitant			1 990 (8,33 MJ)	Besoins par habitant			2 320 (9,71 MJ)

SOURCE: *Besoins énergétiques et besoins en protéines: Rapport d'un Comité spécial mixte FAO/OMS d'experts*. Réunions de la FAO sur la nutrition, Rapport No 52, Rome, FAO, 1973.

Lorsqu'on exprime les besoins énergétiques en fonction de la masse corporelle moyenne d'une population, cette masse doit se référer à des individus en bonne santé et convenablement nourris, ni obèses ni maigres. Dans la pratique, la masse corporelle moyenne peut être celle d'un groupe comprenant à la fois des obèses et des personnes sous-alimentées. Selon la proportion de ces deux catégories, la moyenne peut être supérieure ou inférieure à la norme « idéale ».

Le besoin énergétique par unité de poids corporel est plus élevé chez l'homme que chez la femme, à poids total et à niveau d'activité égaux. Cela s'explique par le fait que les femmes d'un poids ou d'une taille donnés ont plus de tissus adipeux et travaillent le plus souvent à moindres charges que les hommes.

Les besoins énergétiques d'un individu sont également liés à l'âge. C'est particulièrement visible chez les enfants et les adolescents, dont les besoins énergétiques par kilogramme de poids corporel diminuent à mesure qu'ils grandissent (même si les besoins globaux augmentent, du fait que le rythme de l'augmentation de poids est plus rapide que celui de la diminution des besoins par kilogramme). Les besoins énergétiques des adultes se modifient avec l'âge, en raison

des changements qui surviennent dans la composition de la masse corporelle et le métabolisme de base. Le déclin de l'activité physique et l'apparition de maladies et d'invalidités entraînent également une baisse des besoins énergétiques dans la vieillesse (voir tableau 3-F).

Dans le cas des enfants, il importe de calculer les besoins d'après l'âge et non d'après le poids, car, si une grande proportion d'enfants ont un poids inférieur à la normale en raison de précédentes carences nutritionnelles, il est nécessaire de leur faire rattraper leur retard de croissance et gagner du poids. Cela ne s'applique qu'aux enfants jusqu'à la puberté, car pour les enfants plus âgés le retard ne se comblera sans doute jamais et la consommation d'une quantité d'aliments supérieure aux besoins correspondant à leur poids corporel ainsi stabilisé ne conduirait qu'à l'obésité.

Pendant la grossesse, un supplément d'énergie est nécessaire pour favoriser la croissance du fœtus et des autres tissus et répondre à la dépense énergétique accrue.

Une fois que l'on a tenu compte de tous les facteurs ci-dessus susceptibles d'influer sur les besoins énergétiques, de grandes différences subsistent encore entre les individus en raison de la diversité de leurs niveaux d'activité. Même dans le cadre d'une même occupation, le niveau d'activité

des personnes varie dans le travail accompli, et plus encore en raison des différentes façons dont ils occupent leurs loisirs. Toutefois, les principales variations dans les niveaux d'activité physique sont dues à l'occupation exercée par l'individu, qui peut aller d'un travail sédentaire à un effort physique extrêmement éprouvant, comme dans le cas des bûcherons ou des coureurs de pousse-pousse. L'énergie dont a besoin un homme très actif de 65 kilogrammes dépasse de plus de 1 000 kilocalories celle exigée par un homme du même poids n'exerçant qu'une activité modérée.

Quand on compare l'apport énergétique d'une population à ses besoins, il importe de se rappeler combien il est difficile de définir les besoins lorsqu'on ne connaît pas avec précision des facteurs tels que la masse et la composition corporelles moyennes des individus bien portants de la population et le niveau moyen de leur activité physique. Une population composée d'individus de petite stature pour diverses raisons — notamment par suite de carences alimentaires antérieures — ou comprenant un grand nombre de chômeurs ou de personnes sous-employées, aura des besoins énergétiques faibles. Toutefois, un régime visant uniquement à satisfaire ces besoins aurait pour seul effet de prolonger une situation peu satisfaisante sans améliorer l'état physique de la génération suivante et serait insuffisant au cas où les possibilités d'emplois et d'occupation des loisirs augmenteraient.

Pour connaître les besoins globaux d'un pays, il faut tenir compte de la structure de la population par âge et par sexe. On admet une population modérément active en moyenne, en prenant un homme et une femme de référence dont le poids corporel moyen est basé sur des données relatives à des groupes tels que les jeunes recrues militaires. Les besoins des enfants jusqu'à l'âge de la puberté ne sont pas calculés en fonction de leur poids réel, mais en tenant compte du retard de croissance que doivent rattraper les enfants d'un poids inférieur à la normale.

Les besoins nationaux sont donc correctement estimés si, en admettant une répartition parfaitement équitable (ce qui, naturellement, n'est jamais le cas), l'apport énergétique permet à l'ensemble de la population de mener une vie saine et modérément active et aux jeunes enfants de maintenir leur courbe de croissance ou de rattraper le poids considéré normal pour un enfant bien nourri.

DÉTERMINATION D'UN SEUIL CRITIQUE: LA DÉPENSE D'ENTRETIEN

Pour évaluer le nombre de personnes menacées par des carences énergétiques, les besoins moyens ne sont pas une base très valable, car une bonne partie de la population a des besoins réels nettement inférieurs à la moyenne en raison non seulement des différences de composition de la masse corporelle, mais surtout des différences d'activités. Or, les variations réelles des activités individuelles ne sont pas connues, non plus que l'ampleur de l'asymétrie possible de la courbe de distribution des besoins.

Le Comité spécial mixte FAO/OMS d'experts sur les besoins énergétiques et les besoins en protéines indique qu'à des fins pratiques la dépense énergétique d'entretien peut être fixée à 1,5 fois le métabolisme de base (MB). Si la ration alimentaire disponible n'apporte pas $1,5 \times \text{MB}$, on peut affirmer que l'individu est vraisemblablement sous-alimenté. Mais, même si l'on élimine les variations individuelles dues à l'activité, il reste des variations individuelles du MB et l'on a estimé que, chez certaines personnes, il peut être de 20 pour cent inférieur à la normale. En conséquence, si l'on veut utiliser cette variable comme indicateur du nombre de personnes sous-alimentées avec de fortes probabilités de ne pas y inclure des individus qui, en fait, consomment suffisamment pour faire face à leur dépense d'entretien in-

férieure à la normale, il faut fixer la limite à 1,5 MB moins 20 pour cent. C'est en se basant sur ces normes extrêmement prudentes que l'on a calculé le chiffre d'environ 400 millions d'individus sous-alimentés cités dans le texte.

Il est à noter que les chiffres du métabolisme de base sont fondés sur des mesures effectuées sur 2 200 sujets dans un laboratoire de Boston pendant une période de 15 ans. Leur validité et l'emploi du facteur 1,5 pour évaluer la dépense d'entretien sont encore sujets à discussion. Cette méthode n'a été utilisée dans le texte que pour servir d'indicateur parmi d'autres indicateurs indépendants du problème de la nutrition.

BESOINS PROTÉIQUES

Les premières estimations des besoins protéiques étaient fondées sur l'observation directe des quantités effectivement consommées, surtout dans les pays développés. Le Comité de la santé de la Société des Nations (1936) et le United States Food and Nutrition Board (1945) préconisaient 1 gramme de protéines par kilogramme de poids corporel, étant entendu qu'une partie considérable de ces protéines était d'origine animale. Etablir une telle distinction consistait à reconnaître que la qualité des protéines alimentaires varie selon leur origine. Les méthodes physiologiques ont abouti à des estimations beaucoup plus faibles des besoins protéiques. De nombreux comités d'experts ont établi une distinction entre les besoins protéiques et les besoins énergétiques. On admet qu'une ration énergétique excessive est nuisible et risque d'entraîner l'obésité et d'autres inconvénients physiologiques. On n'a toutefois aucune preuve qu'un excès de protéines puisse être nocif (du moins dans le cadre de limites raisonnables) et on estime donc opportun de recommander non pas un apport moyen, mais un « apport de sécurité » pour la ration protéique, c'est-à-dire un apport laissant place aux variations individuelles. Le taux de sécurité est calculé en ajoutant deux fois le coefficient de variation aux besoins moyens¹.

Même ainsi, l'apport de sécurité est seulement de 0,57 gramme de protéines par kilogramme de poids corporel pour l'homme adulte de référence — bien qu'il soit nettement supérieur pour les enfants dont la ration protéique doit être élevée afin d'assurer une croissance satisfaisante.

Lorsqu'on évalue l'apport protéique de la population par comparaison avec les besoins, des corrections doivent être apportées en fonction de la qualité protéique des régimes consommés. La qualité des protéines est essentiellement déterminée par leur composition en acides aminés, mais d'autres facteurs, tels que la digestibilité, ont aussi leur importance. Des conditions défectueuses de traitement ou d'entreposage peuvent entraîner une diminution notable de la qualité protéique des aliments.

Les maladies infectieuses influent sur les besoins protéiques en accélérant la dégradation des protéines de l'organisme (catabolisme accru), en diminuant l'absorption intestinale en cas de diarrhée, ou en provoquant un refus des aliments et une perte d'appétit qui entravent la satisfaction totale des besoins énergétiques. Ces pertes ne peuvent pas toujours être compensées tant que l'infection persiste, mais il faudra y remédier par la suite en augmentant l'apport

¹ Les besoins moyens sont de 30 pour cent supérieurs à la valeur donnée par une méthode factorielle consistant à mesurer les pertes obligatoires d'azote et la quantité d'azote nécessaire à la formation de nouveaux tissus, compte tenu du fait que, même avec des protéines d'excellente qualité — telles que le lait ou les œufs — une quantité d'azote supérieure à celle estimée par la méthode factorielle est nécessaire pour assurer l'équilibre ou maintenir la croissance.

protéique. Les effets des infections sur les besoins protéiques ne peuvent se quantifier car ils varient avec la fréquence, la gravité et la nature de l'infection ainsi qu'avec l'état nutritionnel de l'individu.

Le principal facteur qui affecte l'interprétation des besoins protéiques est que ceux-ci dépendent de l'apport énergétique. Il y a en effet interdépendance entre bilan énergétique et bilan azoté, de sorte que, lorsque la consommation énergétique tombe en dessous des besoins, il se produit une déperdition de protéines corporelles ou une diminution du taux de croissance.

Indicateurs de l'incidence de la sous-nutrition

Lorsqu'on veut évaluer l'incidence de la sous-nutrition à partir de données sur l'apport (ou ration) alimentaire et qu'on ne dispose pas de renseignements sur les besoins réels de chaque individu, il faut adopter comme indicateur du niveau de sous-alimentation la proportion de la population dont la consommation alimentaire n'atteint pas un certain seuil critique. Trois indicateurs de ce genre ont été utilisés dans la présente étude. Nous en donnons ci-dessous une brève description.

C'est Sukhatme² qui a tenté pour la première fois d'apprécier l'incidence de la sous-nutrition en comparant la distribution de l'apport énergétique avec une distribution hypothétique des besoins. Il énonce qu'il est nécessaire de définir la distribution de fréquence à deux variables $f(x,y)$ pour l'apport x et les besoins y . A partir de cette distribution, et en utilisant une période de temps suffisamment longue, le nombre de personnes sous-alimentées peut s'écrire:

$$u = \int \int_{x < y} f(x,y) dx dy$$

Les données sur la distribution de fréquence $f(x,y)$ faisant défaut, Sukhatme a estimé u en utilisant la distribution séparée de x et de y . Il a posé comme postulat que, dans une population active et en bonne santé où personne n'est sous-alimenté, seule une proportion négligeable de la population aurait un apport inférieur à $C-3\sigma_y$

σ_y = écart type des besoins.

où C = besoins moyens

En conséquence, Sukhatme soutient que dans toute distribution des besoins étudiée la proportion de ménages ayant un apport inférieur à $C-3\sigma_y$ peut être retenue comme estimation de l'incidence de la sous-nutrition.

Sukhatme a développé cette méthode dans de nombreuses études ultérieures sans apporter de modification majeure aux hypothèses de base. Toutefois, il a suggéré³ qu'en raison de la troncature probable de la distribution des besoins on retienne la proportion inférieure à $C-2\sigma_y$ plutôt qu'à $C-3\sigma_y$.

Les individus consommant plus de $C-3\sigma_y$ mais dont les besoins sont néanmoins supérieurs à leur apport alimentaire sont exclus.

Une autre méthode s'efforce de fournir une estimation de la proportion minimale d'individus sous-alimentés. On y parvient en posant pour conditions que:

pour $x \geq y$ ($x_i - y_i$) est un minimum, et

pour $x < y$ ($y_i - x_i$) est un maximum.

Avec cette méthode on arrive à une estimation minimale du nombre d'individus sous-alimentés donnée par:

$$u(\min) = \int_{x < d} g(x) dx - \int_{y < d} f(y) dy$$

où d est choisi de façon à porter l'expression à une valeur maximale.

Dans des circonstances normales, ces deux estimations fourniront des indications prudentes du niveau de sous-nutrition d'une population. Toutefois, pour les utiliser, il faut que les moments de $f(y)$ soient connus, ce qui n'est pas certain. Même pour établir les besoins moyens il faut avoir une connaissance exacte des caractéristiques de la population étudiée, y compris les taux d'activité, et l'écart type des besoins individuels est difficile à établir.

C'est pourquoi il est peut-être préférable de comparer les apports énergétiques avec un seuil ou des seuils qui dérivent de considérations physiologiques plutôt qu'avec un seuil fondé sur une distribution hypothétique des besoins moyens. On propose que la dépense énergétique d'entretien soit fixée à $1,5 \times$ métabolisme de base (MB), où MB est le métabolisme de base défini comme la chaleur produite au repos et à jeun qui traduit l'oxydation des substances de l'organisme pour entretenir la vie. Les chiffres du métabolisme de base sont fondés sur des mesures effectuées sur 2 200 sujets dans un laboratoire pendant une période de 15 ans. On considère que le coefficient de variation du MB est de 10 pour cent. En conséquence, $0,8 \times 1,5 \text{ MB} = 1,2 \text{ MB}$ peut être utilisé comme seuil inférieur de la dépense énergétique d'entretien. Ce seuil limite ne permet pas d'avoir une activité physique, à l'exception de l'activité minimale d'un sujet au repos nécessaire aux soins hygiéniques et autres fonctions essentielles.

Il est encore plus difficile d'établir un indicateur du niveau probable de sous-nutrition à l'égard de pays pour lesquels la distribution des rations alimentaires n'est pas disponible.

Dans les paragraphes qui suivent, on suppose que la distribution des rations alimentaires correspond à la distribution d'« unités de consommation » c'est-à-dire d'individus hypothétiques convertis d'après l'âge et le sexe en hommes de référence dont les besoins énergétiques sont basés sur la masse corporelle normale d'un jeune adulte exerçant une activité dans un pays donné.

Des bilans alimentaires ont été calculés pour la plupart des pays. A partir de ces bilans alimentaires, on peut calculer l'approvisionnement alimentaire moyen par unité de consommation. Il est possible que cette moyenne soit erronée en raison d'inexactitudes dans le bilan alimentaire; néanmoins, c'est probablement le meilleur indicateur de l'approvisionnement alimentaire dont on dispose actuellement. Il faut maintenant supposer que l'approvisionnement moyen par unité de consommation est égal à la ration alimentaire moyenne, par unité de consommation. Il est déjà tenu compte dans les bilans alimentaires des pertes jusqu'au niveau du détail, mais aucune déduction n'a été faite pour les pertes au niveau du ménage. Par contre, on sous-estime probablement dans l'approvisionnement certains aliments dont l'origine échappe aux critères normaux. Si l'on compare la ration alimentaire moyenne tirée des enquêtes sur la consommation alimentaire avec l'approvisionnement alimentaire moyen donné par les bilans, on constate qu'en général la différence entre ration moyenne et approvisionnement moyen est de l'ordre de 100 à 300 calories. Par exemple, à Sri Lanka et Madagascar, la différence est à peine supérieure à 100 calories. Des différences de cette nature semblent raisonnables en raison des diverses sources d'erreurs pour l'une et l'autre estimation qui — dans une certaine mesure — jouent dans des directions opposées, c'est-à-dire: sous-évaluation de la ration alimentaire tirée des enquêtes de

² P.V. Sukhatme, The World's Hunger and Future Needs in Foods Supplies, *Journal of the Royal Statistics Society, Series A (General)*, 124(4), 1961.

³ P.V. Sukhatme, The Calorie Gap, *Journal of Nutrition and Dietetics*, 10(4), p. 118-207.

consommation et surestimation des rations d'après l'approvisionnement alimentaire au niveau du détail.

On peut supposer qu'en pratique, sinon en théorie, l'éventail des rations énergétiques individuelles est limité. On peut donc, semble-t-il, adopter le seuil de 1 000 calories par unité de consommation comme limite minimale, car même un homme ne pesant que 25 kilogrammes a un métabolisme de base supérieur à cette valeur. De même, 5 500 calories paraît être un seuil limite maximale adéquat. Un homme de 80 kilogrammes, exceptionnellement actif, par exemple un bûcheron, a des besoins inférieurs à 5 000 calories.

Ceci posé, l'écart type de la distribution des rations pourrait être estimé à 250 calories, soit un sixième dudit éventail, approximation raisonnable dans le cas de distributions normales ou modérément symétriques⁴.

Les indications disponibles provenant des enquêtes de consommation alimentaire montrent nettement, et presque sans exception, que la distribution des rations est asymétrique. Normalement, c'est une asymétrie positive, quoique — pour certains groupes de la population — l'asymétrie puisse parfois disparaître, ou même devenir négative.

En résumé, il est donc nécessaire de procéder à une approximation d'une distribution modérément asymétrique, du type I de Pearson, pour laquelle la moyenne est connue et pour laquelle on peut arriver à une approximation raisonnable de l'éventail des valeurs et de l'écart type. La distribution adéquate peut donc s'écrire sous forme de distribution bêta:

$$f(x) = \frac{\Gamma(p+q)}{b^{p+q-1} \Gamma(p) \cdot \Gamma(q)} x^{p-1} (b-x)^{q-1} \quad 0 \leq x \leq b$$

Les paramètres p et q peuvent être estimés comme suit⁵:

$$p = \frac{\mu'_1 (\mu'_1 - \mu'_2/b)}{\mu'_2 - \mu'_1{}^2}$$

$$q = \frac{(b - \mu'_1) (\mu'_1 - \mu'_2/b)}{\mu'_2 - \mu'_1{}^2}$$

où μ'_1 et μ'_2 sont les deux premiers moments par rapport à l'origine.

Cette distribution bêta a été ajustée pour chaque pays en utilisant la moyenne telle qu'elle est donnée par le bilan alimentaire pour 1970 et un éventail de 4 500 calories et pour diverses valeurs de l'écart type (par rapport à la moyenne) allant de 600 à 1 000 calories.

En utilisant la distribution bêta, on peut obtenir le pourcentage d'unités de consommation se situant au-dessous des seuils critiques à partir des tables de la fonction bêta incomplète. On arrivera à des résultats très inexacts si la distribution des rations alimentaires s'éloigne radicalement des prémices indiquées ci-dessus. En particulier, si la distribution des rations est tronquée en sa queue inférieure, par exemple sous l'effet de mesures sociales assurant même aux plus pauvres une ration alimentaire minimale, les pourcentages donnés par la distribution bêta surestimeront alors l'étendue de la sous-nutrition.

Ration énergétique et protéique des ménages : étude spéciale sur Sri Lanka

Nous avons déjà présenté pour plusieurs pays les indications découlant des données sur la consommation alimentaire. Elles permettent de conclure que la malnutrition généralisée des classes pauvres est un problème commun à la majorité des pays en développement. Il a paru intéressant de faire figurer ici des résultats plus détaillés dérivant d'une grande enquête — non pas que le pays en question soit forcément caractéristique des autres pays — mais pour étudier de plus près les niveaux et les causes de la malnutrition. Les données qui ont servi de base à l'analyse ci-dessous concernent Sri Lanka et ont été rassemblées en 1969/70 lors d'une enquête portant sur près de 10 000 ménages⁶. Les données sur la consommation alimentaire ont été obtenues en utilisant la méthode de la double visite. Elles concordent assez bien avec les résultats provenant d'un petit échantillon, pour lequel les aliments ont été pesés et des analyses faites. Les tableaux ci-dessous n'englobent pas tous les ménages. De petits groupes sans importance pour la présente étude n'ont pas été retenus et quelques ménages ont été exclus parce que l'apport énergétique ou protéique semblait anormalement faible ou élevé.

TABLEAU 3-G. — SRI LANKA: APPORT ÉNERGÉTIQUE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION ET LIEU D'ENQUÊTE

Revenu (roupies)	Lieu de l'enquête	Nombre de ménages	Apport moyen (calories)
Jusqu'à 200	Colombo: zones urbaines	353	2 450
	zones rurales	185	2 850
	Autres: zones urbaines	471	2 600
	zones rurales	1 368	2 650
200 - 399	Grands domaines agricoles	824	2 900
	Colombo: zones urbaines	745	2 600
	zones rurales	264	2 750
	Autres: zones urbaines	643	2 650
400 - 599	zone rurales	1 076	2 800
	Grands domaines agricoles	571	2 850
	Zones urbaines	682	2 750
	Zones rurales	416	2 900
600 et plus	Zones urbaines	841	2 950
	Zones rurales	196	2 950

Au tableau 3-G sont indiqués les apports énergétiques moyens par unité de consommation, par groupes de revenu et zones étudiées.

⁴ U.G. Yule et N.G. Kendall, *An introduction to the theory of statistics*, London, Griffin, 1950, p. 134.

⁵ R. Pearson, *Tables of the incomplete beta-function*, Cambridge University Press, 1968, p. xxvii.

⁶ *Socio-economic survey of Sri Lanka: 1969-70*. Les données figurant dans les tableaux qui suivent ont été redéveloppées et communiquées à la FAO par le gouvernement de Sri Lanka.

TABLE 3-H. — SRI LANKA: DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES APPORTS ÉNERGÉTIQUES

Apport énergétique par unité de consommation (calories)	Pourcentage des ménages			
	Zones urbaines	Zones rurales	Grands domaines	Total
Plus de 1 500	2,6	2,7	2,7	2,7
1 500-1 699	3,4	3,3	1,3	3,0
1 700-1 899	6,3	5,6	3,7	5,6
1 900-2 099	8,1	6,9	5,0	7,2
2 100-2 299	10,3	9,1	7,0	9,2
2 300-2 499	12,3	11,4	8,6	11,4
2 500-2 699	10,7	11,2	10,9	10,9
2 700-2 899	11,2	10,4	10,5	10,8
2 900-3 099	9,3	9,2	10,8	9,4
3 100-3 299	7,2	8,1	11,7	8,3
3 300-3 499	5,0	5,7	9,1	5,9
3 500 et plus	13,6	16,4	18,7	15,6
	100,0	100,0	100,0	100,0

L'incidence du revenu et du milieu (urbain ou rural) sur la consommation alimentaire est évidente, même pour l'apport moyen par unité de consommation. La ration alimentaire des ménages urbains pauvres est d'environ 2 500 calories, puis dépasse 2 600 calories dans le groupe de revenu suivant, passe à 2 750 calories dans le groupe de revenu moyen, et atteint 2 950 calories pour les ménages les plus aisés. De même, pour les habitants des zones rurales appartenant aux quatre groupes de revenu, la ration passe de 2 700 calories dans le groupe à faible revenu, à 2 800, 2 900 et 2 950 calories dans les groupes de revenus supérieurs.

Les apports énergétiques moyens sont plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines; en général — à l'intérieur d'un groupe de revenu donné — l'apport par unité de consommation dépasse celui des zones urbaines de 150 calories, mais cette différence semble disparaître dans les groupes de revenu les plus élevés. Dans le district de Colombo, les rations énergétiques moyennes sont légèrement inférieures à celles des habitants des autres parties de Sri Lanka. La population vivant dans les grands domaines et les plantations bénéficie d'apports énergétiques supérieurs à ceux des groupes ayant des revenus similaires, probablement parce que les travailleurs reçoivent des rations de vivres.

On trouvera au tableau 3-H la distribution de fréquence des apports énergétiques à Sri Lanka, la population étant classée en trois groupes: habitants des zones urbaines, des zones rurales, des grands domaines (en pourcentage des ménages). Pour plus de 20 pour cent des ménages urbains, l'apport moyen par unité de consommation est inférieur à 2 100 calories. Dans le secteur rural, le pourcentage est de 18,5, tandis que, dans les grands domaines, seuls 12,7 pour cent des ménages disposent d'un apport calorique aussi faible. A l'autre extrémité de l'échelle, l'apport calorique moyen par unité de consommation dépasse 3 300 calories pour plus de 18 pour cent des ménages urbains; cette proportion est de 22 pour cent dans les ménages ruraux et de près de 28 pour cent dans les ménages des grands domaines.

Le tableau 3-I indique la distribution de fréquence en pourcentage des apports énergétiques à Sri Lanka, par groupe de revenu. Dans le groupe de revenu le plus faible, l'apport moyen par unité de consommation est inférieur à 2 100 calories dans 23,5 pour cent des ménages. La proportion tombe à 17,5 pour cent dans le groupe de revenu suivant, à 13,7 pour cent dans le groupe de revenu 400-599 roupies,

TABLEAU 3-I. — SRI LANKA: DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES APPORTS ÉNERGÉTIQUES, PAR GROUPE DE REVENU

Apport énergétique par unité de consommation (calories)	Pourcentage des ménages par groupe de revenu			
	200 roupies	200 à 399 roupies	400 à 599 roupies	600 roupies et plus
Moins de 1 500	3,9	2,2	1,3	1,4
1 500-1 699	4,9	2,4	1,5	1,0
1 700-1 899	6,6	6,1	3,5	2,9
1 900-2 099	8,1	6,8	7,4	4,8
2 100-2 299	9,3	9,9	8,8	7,4
2 300-2 499	10,4	12,4	12,2	10,3
2 500-2 699	10,0	11,7	11,2	11,0
2 700-2 899	9,4	10,8	13,2	12,7
2 900-3 099	8,8	9,3	10,5	11,5
3 100-3 299	7,6	8,9	8,2	8,6
3 300-3 499	5,2	6,1	6,1	7,3
3 500 et plus	15,8	13,4	16,1	21,1
	100,0	100,0	100,0	100,0

et finalement à 10 pour cent dans le groupe de revenu le plus élevé.

L'apport moyen par unité de consommation dépasse 3 300 calories chez 21 pour cent des ménages les plus pauvres et chez plus de 28 pour cent des ménages aisés. La limite inférieure de la dépense énergétique d'entretien de l'unité de consommation est d'environ 1 900 calories. On a retenu cette valeur minimale comme seuil critique dans le tableau 3-J où figure le pourcentage de ménages qui reçoivent des apports moyens par unité de consommation inférieure à ce niveau.

Même dans les groupes de revenu les plus élevés, 5 à 6 pour cent des ménages reçoivent par unité de consommation des apports inférieurs à cette limite minimale; dans les groupes dont le revenu est le plus faible, la proportion est de plus de 15 pour cent. S'il est exact que la malnutrition est en rapport direct avec la misère, cela ne signifie pas, cependant, que tous les individus pauvres sont mal nourris. Parmi les ménages les plus pauvres, quels sont donc ceux qui sont le plus exposés à la malnutrition?

On trouvera en partie la réponse à cette question en observant quels sont les ménages bien nourris et les ménages mal nourris à l'intérieur du même groupe de revenu, et dans la même localité. A Sri Lanka, les besoins énergétiques moyens par unité de consommation sont d'environ 2 500

TABLEAU 3-J. — SRI LANKA: POURCENTAGE DE MÉNAGES QUI REÇOIVENT UN APPORT MOYEN INFÉRIEUR À 1,2 (MB), PAR LOCALITÉ ET GROUPE DE REVENU

LOCALITÉ	
Zones urbaines	12,3
Zones rurales	11,6
Grands domaines	7,7
REVENU	
inférieur à 200 roupies	15,4
200-399 roupies	10,7
400-599 roupies	6,3
600 roupies et plus	5,3

calories. En conséquence, les ménages qui reçoivent un apport moyen inférieur à 1 800 calories sont presque certainement sous-alimentés. On a établi une comparaison avec les ménages dont l'apport par unité de consommation dépasse 2 800 calories, ménages considérés comme « recevant une nourriture suffisante ».

Dans les groupes de revenu les plus faibles de la zone urbaine de Colombo, 72 ménages recevaient un apport moyen inférieur à 1 800 calories et 92 ménages un apport supérieur à 2 800 calories. Le tableau 3-K fait apparaître la distribution, en pourcentage, des ménages en fonction du nombre d'enfants vivant dans chaque foyer.

TABLEAU 3-K. — COLOMBO: DISTRIBUTION DES MÉNAGES URBAINS A FAIBLE REVENU RECEVANT UN APPORT ÉNERGÉTIQUE FAIBLE OU ÉLEVÉ, D'APRÈS LE NOMBRE D'ENFANTS

Nombre d'enfants	Pourcentage des ménages	Apport énergétique	
		1 800 calories	2 800 calories
0-1		18	85
2-3		28	14
4-5		46	1
6 et plus		8	—
Total		100	100

Presque tous les ménages les mieux nourris ne comptaient que trois enfants ou moins vivant au foyer; en fait, plus de la moitié étaient des ménages sans enfant. Plus de 50 pour cent des ménages où l'apport énergétique moyen était de 1 800 calories par unité de consommation comptaient quatre enfants ou plus. Le groupe dominant comprenait cinq enfants.

Si l'on examine des groupes autres que les ménages urbains les plus défavorisés, on retrouve la même disparité. Le tableau 3-L donne la distribution des ménages pour d'autres groupes socio-économiques dans le district de Colombo.

TABLEAU 3-L. — COLOMBO: DISTRIBUTION DES MÉNAGES RECEVANT DES APPORTS ÉNERGÉTIQUES ÉLEVÉS OU FAIBLES, D'APRÈS LE NOMBRE D'ENFANTS, DANS CERTAINS GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Nombre d'enfants	Ménages ruraux pauvres		Ménages ruraux à revenu moyen		Ménages urbains à revenu moyen		Ménages urbains à revenu élevé	
	1 800 calories	2 800 calories	1 800 calories	2 800 calories	1 800 calories	2 800 calories	1 800 calories	2 800 calories
0 - 1	18	75	6	55	7	57	18	53
2 - 3	38	20	41	35	34	33	23	36
4 - 5	32	5	35	8	33	9	32	9
6 ou plus	10	—	18	2	26	1	27	2

Définition des régions et des sous-régions

AMÉRIQUE DU NORD	Canada, Etats-Unis.	ASIE DU SUD	Bangladesh, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka et autres (Bhoutan, îles Maldives et Sikkim).
EUROPE OCCIDENTALE	République fédérale d'Allemagne (y compris Berlin-Ouest), Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, îles Féroé, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint-Siège, Svalbard et îles Jan-Mayen, Suède, Suisse, Yougoslavie.	ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST	Birmanie, Chine, République de Corée, Hong-kong, Indonésie, République khmère, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, République du Viet-Nam, et autres (îles Bonin, Brunéi, Irian occidental, Macao, Timor portugais, îles Ryu kyu).
Océanie	Australie, Nouvelle-Zélande.	PROCHE-ORIENT	République arabe libyenne, Soudan.
U.R.S.S. ET EUROPE ORIENTALE	République démocratique allemande (y compris Berlin-Est), Albanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie.	<i>Proche-Orient, Afrique</i>	Afghanistan, Arabie saoudite, Chypre, Iran, Irak, Jordanie, Liban, République arabe syrienne, Turquie, République arabe du Yémen, République populaire démocratique du Yémen et autres (Bahreïn, zone de Gaza, Koweït, Oman, Qatar et Emirats arabes unis).
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS A ÉCONOMIE DE MARCHÉ	Afrique du Sud, Israël, Japon.	<i>Proche-Orient, Asie</i>	
AMÉRIQUE LATINE		AFRIQUE	
<i>Amérique centrale</i>	Mexique, autres pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama), Belize et Zone du canal de Panama.	<i>Afrique du Nord-Ouest</i>	Algérie, Maroc, Tunisie et autres (Sahara espagnol, Afrique du Nord espagnole).
<i>Caribbes</i>	Cuba, République Dominicaine, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, Trinité-et-Tobago, et autres (Antigua, Antilles néerlandaises, Bahamas, Barbade, îles Caïmanes, Dominique, Grenade, Guadeloupe, Martinique, Montserrat, Saint-Christophe-Nevis-Anguilla, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, îles Turques et Caïques, îles Vierges (Etats-Unis) et îles Vierges (Royaume-Uni).	<i>Afrique occidentale</i>	Côte-d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et autres (îles du Cap-Vert, Guinée-Bissau et Sainte-Hélène).
<i>Amérique du Sud</i>	Brésil, pays du Rio de la Plata (Argentine, Paraguay, Uruguay), autres pays d'Amérique du Sud (Bolivie, Colombie, Equateur, Guyane, Pérou, Surinam, Venezuela), Territoire britannique de l'Antarctique, îles Falkland et Guyane française.	<i>Afrique centrale</i>	Angola, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Tchad, Zaïre et autres (Guinée équatoriale et São Tomé et Príncipe).
		<i>Afrique orientale</i>	Burundi, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Ouganda, Rhodésie, Rwanda, Somalie, Tanzanie, Zambie et autres (Territoire britannique de l'océan Indien, îles Comores, Territoire français des Afars et des Issas, Réunion et Seychelles).
		<i>Afrique méridionale</i>	Botswana, Lesotho, Namibie, Souaziland, et Terres australes et antarctiques françaises.

Bibliographie du chapitre 3

- BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT. *Size distribution of income: compilation of data*. Washington, D.C.
- BERGNER, L. & SUSSEY, M.W. Low birth weight and pre-1970 nutrition. *Pediatrics*, 46: 946-966.
- BHATTACHARJEE, J.P. Underemployment among Indian farmers: an analysis of its nature and extent based on data for Bihar. *Artha Vijñana*, 3(3): 246-278.
- BOSERUP, E. *The conditions of agricultural growth*. London, 1965 Allen & Unwin.
- CATHOLIC INFORMATION OFFICE. *World population year*. 1974 Middlesex, England.
- CLARK, C. *Population growth and land use*. London, 1967 Macmillan.
- CRAMER, H.H. *Plant protection and world crop production*. 1967 Leverkusen, Farbenfabriken Bayer.
- ETATS-UNIS, DEPARTMENT OF AGRICULTURE. *Austria: projected level of supply, demand, and trade of agricultural products in 1965 and 1975*. Washington, D.C. ERS, Foreign 62.
- ETATS-UNIS. *The world food problem. Report of the President's Science Advisory Committee*. Vol. 2. Washington, D.C.
- DEN HARTOG, A. Répartition inégale des aliments dans les 1972 familles. *Bulletin de nutrition* (FAO), 10(4): 8-17.
- FAO. Le commerce des produits agricoles dans le cadre de 1964 la Décennie des Nations Unies pour le développement. *Rapport de la FAO sur les produits, 1964*. Supplément spécial. Rome.
- FAO. *Plan indicatif mondial provisoire pour le développement de l'agriculture*. Rome.
- FAO. *Projections relatives aux produits agricoles 1970-1980*. 1971a CCP 71/20. Rome.
- FAO. *Recueil d'enquêtes sur la consommation alimentaire*, 1971b 1970. Rome.
- FAO. *Elasticités-revenu de la demande de produits agricoles*. 1972a Rome.
- FAO. *Perspective study of agricultural development in South America* (Provisional). Vol. 1. Rome.
- FAO. *Rapport annuel sur les engrais*, 1972. Rome. 1973
- FAO. *FAO, rapport et perspectives sur les produits*, 1972-1973 1973. Rome.
- FAO. *Annuaire de la production* 1972. Rome. 1973
- FAO. *Annuaire du commerce* 1972. Rome. 1973.
- FAO/OMS. *Besoins énergétiques et besoins en protéines - Rapport d'un Comité spécial mixte FAO/OMS d'experts*. Rome. FAO.
- GOMEZ, F. *et al.* Malnutrition in infancy and childhood with special reference to kwashiorkor. Dans *Advances in Pediatrics*, Vol. 7, p. 131. New York, Yearbook Publishers.
- HAY, F.G. & SINHA, R.P. Analysis of food expenditure 1972 patterns of industrial workers and their families in a developing country. *Journal of Development Studies*, 8(4): 425-446.
- KHANDKAR, R.H. Distribution of income and wealth in 1973 Pakistan. *Pakistan Economic and Social Review*, 11(1):1-39.
- NATIONAL INSTITUTE OF NUTRITION. *Diet atlas of India*. Delhi, Indian Council of Medical Research.
- NATIONS UNIES. *World population project, 1965-1985, as assessed in 1968*. New York. Working Paper No. 30.
- NATIONS UNIES. *Annuaire des statistiques des comptabilités nationales, 1971*. New York.
- NATIONS UNIES/FAO/OIT. *Progrès de la réforme agraire: 1970 cinquième rapport*. New York, Nations Unies. (Voir aussi les quatre premiers rapports.)
- NICOL, B.M. The calorie requirements of Nigerian peasant 1959a farmers. *British Journal of Nutrition*, 13: 293-306.
- NICOL, B.M. The protein requirements of Nigerian peasant 1959b farmers. *British Journal of Nutrition*, 13: 307-320.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. *Distribution of land ownership*. ILO Mission to Kenya, 1972. Geneva.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Childhood. Report of the Inter-American investigation of mortality in childhood*. Washington, D.C., WHO/Pan American Health Organization. Scientific Publication No. 262.
- PRAIS, S.J. & HOUTHAKKER, H.S. *The analysis of family budget*. London, Cambridge University Press.
- SINHA, R.P. Some determinants of the demand for food. 1968 *Farm Economist*, 11: 281-293.
- SUKHATME, P.V. The world's hunger and future needs in 1961 food supplies. *Journal of the Royal Statistical Society*, Series A, 124(4): 463-508.
- TANNER, J.M. Earlier maturation in man. *Scientific American*, 218: 21-27.
- WALKER, A.R. & RICHARDSON, B.D. International and local 1973 growth standards. *American Journal of Clinical Nutrition*, 26: 897-900.

TABLEAUX ANNEXES

1. Volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	177
2. Indices de la production alimentaire et de la production agricole, par pays	183
3. Volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	190
4. Valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales de certains produits agricoles, halieutiques et forestiers	197
5. Volume des importations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	199
6. Indices de la valeur des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	205
7. Indices du volume des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	207
8. Indices de la valeur des importations de produits agricoles et forestiers	209
9. Indices du volume des importations de produits agricoles et forestiers	211
10. Variations des stocks de certains produits agricoles	213
11. Variations annuelles des prix à la consommation: tous produits et denrées alimentaires	214
12. Principales caractéristiques des plans de développement en cours	216

TABLEAU ANNEXE 1. — VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
Monde													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	228,47	258,98	239,58	277,11	267,37	310,11	298,92	331,25	315,19	318,44	353,88	347,22	375,24
Orge	82,15	98,91	101,83	109,31	106,32	117,27	118,60	131,05	137,03	139,55	151,55	152,67	169,12
Avoine	50,50	50,26	47,36	44,31	46,64	48,56	50,83	54,37	55,39	55,56	57,75	51,30	54,30
Maïs	206,95	210,46	221,96	215,90	227,81	242,25	266,87	252,70	267,60	261,31	305,00	303,89	311,78
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	157,67	159,42	165,94	172,63	166,80	165,64	180,37	185,07	190,77	200,70	199,10	190,26	208,48
Sucre (centrifugé)	53,72	51,28	53,03	62,80	63,76	64,15	66,14	66,19	67,08	74,18	74,92	73,98	78,92
Pommes	15,36	19,88	18,69	19,63	19,54	19,20	22,18	20,51	23,13	21,41	21,15	19,40	21,79
Agrumes	23,86	24,48	24,53	25,41	27,59	30,81	33,66	33,11	36,74	37,53	39,45	41,63	43,95
Bananes	21,03	21,63	22,82	24,31	26,32	27,13	27,97	28,11	29,56	30,75	33,84	33,81	34,98
Huile d'olive	1,50	1,00	1,95	1,00	1,36	1,36	1,50	1,58	1,35	1,52	1,67	1,57	1,56
Soja	31,10	30,87	31,69	32,38	36,52	39,08	40,71	44,00	45,20	46,54	48,67	52,31	62,88
Arachides	14,69	15,53	16,17	17,09	16,22	16,35	17,64	15,95	16,96	18,21	19,04	16,34	17,33
Graines de coton	18,03	19,30	20,48	21,23	21,94	20,31	20,00	21,65	21,36	21,77	22,73	24,05	23,80
Coprah	3,46	3,21	3,38	3,44	3,39	3,58	3,26	3,40	3,41	3,48	3,96	4,29	5,94
Total des huiles végétales et oléa- gineux (équivalent d'huile)	25,39	25,89	28,75	29,00	30,40	30,88	32,10	32,91	33,29	35,54	36,67	36,05	36,66
Café	4,67	4,30	4,09	3,68	5,06	3,89	4,51	3,88	4,34	3,95	4,70	4,56	4,19
Cacao	1,18	1,20	1,25	1,55	1,22	1,33	1,39	1,23	1,42	1,52	1,61	1,48	1,36
Thé	1,05	1,06	1,09	1,12	1,13	1,19	1,19	1,24	1,26	1,30	1,40	1,52	1,54
Vin	21,93	28,52	25,83	28,52	28,86	26,30	28,53	28,33	27,75	30,21	28,73	28,20	35,01
Tabac	3,75	4,13	4,51	4,88	4,58	4,59	4,89	4,76	4,62	4,68	4,52	4,87	4,83
Coton (fibre)	9,67	10,52	11,07	11,47	11,91	10,92	10,61	11,56	11,44	11,73	12,18	13,05	12,92
Jute ²	3,61	3,09	3,32	3,30	3,46	3,71	3,79	2,66	3,68	3,56	3,30	3,64	3,96
Sisal, henequen et autres agaves	0,80	0,83	0,87	0,91	0,90	0,89	0,84	0,81	0,82	0,83	0,79	0,80	0,84
Laine (en suite)	2,55	2,58	2,58	2,60	2,66	2,64	2,72	2,72	2,78	2,81	2,76	2,71	2,63
Caoutchouc	2,14	2,17	2,22	2,32	2,40	2,47	2,43	2,64	2,89	2,94	3,03	3,07	3,45
Lait (total)	345,70	349,13	346,63	354,73	370,73	378,45	387,37	391,67	393,43	395,42	398,98	410,93	418,42
Viande ³	77,39	80,33	83,34	83,77	87,33	91,24	95,31	98,23	100,41	104,22	107,62	109,54	110,12
Œufs	15,63	16,02	16,40	16,95	17,42	17,96	19,22	19,74	20,55	21,45	22,14	22,56	22,68
PRODUITS HALIEUTIQUES ^{4, 5}													
Poisson d'eau douce, diadromes	6,96	6,09	6,57	7,58	8,55	9,18	8,96	9,27	9,80	11,11	11,68	11,95	12,01
Poisson marins	32,19	34,04	34,92	39,54	39,64	42,99	45,95	48,66	47,22	52,49	52,04	46,63	46,80
Crustacés, mollusques et autres invertébrés	3,52	3,77	4,15	3,90	4,17	4,30	4,54	4,97	4,76	4,94	4,89	5,19	5,10
Phoques et mammifères aquati- ques divers	—	—	—	—	—	0,01	—	—	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Animaux aquatiques divers et résidus	0,20	0,24	0,22	0,27	0,24	0,14	0,15	0,13	0,10	0,13	0,12	0,13	0,13
Plantes aquatiques	0,69	0,79	0,69	0,58	0,65	0,68	0,83	0,82	0,77	0,87	0,92	0,89	0,90
PRODUITS FORESTIERS ⁴													
Bois de feu ⁶	1030	1035	1060	1080	1090	1097	1096	1108	1115	1120	1135	1129	1150
Bois d'industrie ⁶	1019	1038	1056	1113	1133	1153	1179	1205	1234	1276	1292	1306	1350
Sciages de résineux ⁶	263,2	265,3	273,3	288,5	293,0	290,1	292,6	305,3	310,5	311,3	327,0	335,6	345,0
Sciages de feuillus ⁶	73,3	74,5	78,4	81,3	82,3	84,2	85,7	87,8	93,5	93,0	92,1	93,5	98,0
Contre-plaqués ⁶	16,5	18,1	20,1	22,2	24,2	25,2	26,4	29,6	30,6	32,6	35,8	38,6	42,0
Panneaux de particules ⁶	3,9	4,8	6,0	7,5	9,2	11,0	12,6	14,9	17,4	19,5	28,3	27,5	30,6
Panneaux de fibres	4,6	4,9	5,5	6,1	6,4	6,3	6,5	7,1	7,6	7,8	8,4	9,0	10,0
Pâte de bois mécanique	18,6	19,1	19,7	20,9	21,8	22,9	22,5	23,9	25,6	26,4	26,4	27,3	28,0
Pâte de bois chimique	44,1	46,2	50,3	54,8	57,9	62,3	64,5	70,3	75,1	78,0	78,2	82,3	87,0
Papier journal	14,3	14,5	14,9	16,2	17,0	18,3	18,5	19,3	20,8	21,5	21,1	21,6	23,0
Papier d'impression et d'écriture	15,6	16,3	17,4	18,7	19,7	21,9	22,5	24,4	26,5	27,6	27,9	30,4	34,0
Autres papiers et cartons	47,5	50,0	53,2	57,2	61,0	64,5	65,9	71,4	76,8	79,0	80,8	86,2	91,0

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE I. — VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
Europe occidentale													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	37,64	47,88	41,55	46,84	48,90	44,61	52,16	51,83	50,14	47,69	58,44	56,56	63,03
Orge	22,54	25,92	28,50	29,53	30,90	32,57	37,95	37,91	39,49	35,96	42,04	44,15	44,96
Avoine	12,96	12,63	12,62	11,96	11,86	11,89	13,40	13,09	12,53	11,96	13,89	12,62	11,96
Seigle	5,41	6,03	5,85	6,34	5,40	4,86	5,56	5,59	5,12	4,74	5,38	5,19	4,67
Maïs	13,20	12,45	15,21	15,44	14,90	18,29	17,89	19,32	21,72	23,43	25,54	25,56	28,72
Sucre (centrifugé)	7,80	7,34	8,56	10,21	9,08	9,47	10,15	10,39	11,13	10,80	12,47	11,62	12,18
Pommes de terre	73,07	74,02	80,64	68,48	63,17	65,04	69,01	66,43	59,88	63,68	60,85	56,74	55,39
Pommes	7,87	11,93	10,02	10,44	10,75	9,79	12,16	10,65	12,18	11,06	10,67	9,11	11,30
Agrumes	4,07	3,25	4,26	4,44	4,55	5,15	4,93	5,15	5,91	5,47	5,61	6,40	6,23
Huile d'olive	1,23	0,80	1,63	0,65	1,10	1,06	1,18	1,21	1,16	1,21	1,32	1,17	1,21
Graines de colza	0,38	0,53	0,41	0,65	0,77	0,61	0,94	1,02	0,98	1,06	1,29	1,47	1,44
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁷	1,55	1,20	2,18	1,25	1,69	1,61	1,84	1,82	1,80	1,82	2,19	2,11	2,36
Vin	14,22	19,93	16,69	19,74	19,44	18,34	18,83	18,62	17,67	20,44	17,63	17,54	23,37
Tabac	0,21	0,26	0,34	0,38	0,37	0,33	0,37	0,32	0,29	0,31	0,30	0,33	0,34
Coton (fibre)	0,20	0,21	0,20	0,15	0,16	0,18	0,17	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,18
Lait (total)	106,92	108,24	107,64	110,33	114,03	116,64	119,27	119,00	118,52	117,12	116,84	122,50	124,60
Viande ³	14,84	15,59	15,86	16,07	16,60	17,17	17,95	18,67	18,82	21,19	22,03	21,76	21,84
Œufs	3,44	3,55	3,70	3,91	3,82	3,96	4,06	4,20	4,42	4,61	4,64	4,75	4,82
PRODUITS HALIEUTIQUES⁵	7,96	8,24	8,50	9,17	10,25	10,91	11,30	11,01	10,41	11,00	11,08	11,23	11,36
PRODUITS FORESTIERS													
Bois de feu ⁶	74,6	72,5	70,9	64,4	62,6	58,2	55,2	52,9	48,7	46,9	45,1	43,0	43,0
Grumes de résineux ⁶	71,0	70,5	66,9	75,1	76,0	74,5	75,1	74,9	80,0	85,2	86,7	86,8	89,5
Grumes de feuillus ⁶	20,3	20,5	21,2	22,5	23,0	23,7	23,6	23,2	24,2	25,6	23,4	23,0	22,6
Autres bois ronds d'industrie ⁶	81,9	83,1	78,1	81,9	83,0	84,8	90,6	80,4	90,0	98,8	102,2	92,7	95,5
Sciages de résineux ⁶	40,4	39,8	39,1	42,1	42,0	41,3	41,9	43,3	46,0	47,5	49,0	48,9	52,5
Sciages de feuillus ⁶	9,3	9,1	9,4	10,2	10,6	10,8	10,9	11,1	11,5	11,7	12,1	12,0	13,1
Contre-plaqué ⁶	2,1	2,2	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7	2,8	3,1	3,1	3,2	3,6	3,9
Panneaux de particules ⁶	2,4	2,8	3,5	4,3	5,1	5,8	6,6	7,8	9,3	10,7	17,3	14,6	16,5
Panneaux de fibres	1,7	1,7	1,8	1,9	2,0	1,9	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2	2,3	2,5
Pâte de bois mécanique	5,6	5,6	5,8	6,2	6,4	6,7	6,5	7,1	7,6	8,0	7,6	7,9	9,0
Pâte de bois chimique	10,6	10,8	11,8	13,1	13,8	13,9	14,6	15,1	16,3	17,0	16,5	17,3	18,8
Papier journal	4,1	4,1	4,1	4,4	4,7	4,9	4,9	5,0	5,3	5,6	5,2	5,3	5,1
Papiers d'impression et d'écriture	4,8	4,8	5,3	5,7	6,0	6,7	7,1	8,1	9,0	9,6	9,6	10,4	11,5
Autres papiers et cartons	12,3	12,7	13,9	14,8	15,5	15,9	16,1	17,5	19,2	19,8	19,7	20,9	22,9
Europe orientale et U.R.S.S.													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	80,04	84,70	63,15	88,83	78,25	118,59	98,08	114,43	100,57	118,99	123,44	111,82	135,74
Seigle	28,06	26,73	21,92	23,78	27,64	23,65	23,65	25,58	21,66	20,58	23,26	20,58	21,66
Orge	19,28	25,96	25,95	34,73	27,18	34,89	32,39	36,92	41,53	46,77	45,00	47,89	67,01
Avoine	14,30	10,82	8,79	9,48	10,37	13,70	16,61	16,47	18,25	19,04	19,92	19,19	22,45
Millet et sorgho	3,00	2,89	1,96	3,62	2,31	3,27	3,36	2,77	3,43	2,20	2,14	2,21	4,45
Maïs	27,67	25,86	23,27	26,82	19,34	23,32	22,27	22,26	27,66	23,22	24,48	29,10	30,73
Légumineuses	4,98	8,51	8,99	12,05	7,86	8,27	7,65	7,93	8,72	8,51	7,82	7,79	9,17
Coton (fibre)	1,54	1,51	1,78	1,82	1,96	2,09	2,07	2,01	1,93	2,37	2,37	2,43	2,57
Lin (filasse)	0,49	0,54	0,48	0,44	0,58	0,56	0,61	0,51	0,59	0,55	0,59	0,56	0,55
Sucre (centrifugé)	10,26	9,73	9,63	14,39	12,55	12,85	14,45	13,78	12,20	12,93	11,96	12,67	13,61
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁷	2,99	3,10	3,18	3,90	3,86	4,35	4,64	4,65	4,24	4,45	4,40	4,07	5,18
Graines de tournesol	5,65	5,74	5,26	7,03	6,45	7,35	7,89	7,97	7,77	7,42	7,09	6,55	8,93
Pommes de terre	148,45	130,91	141,52	167,15	152,14	159,11	169,23	177,53	155,38	169,30	152,57	149,79	181,60
Lait (total)	92,37	92,72	89,94	92,53	103,54	109,16	114,18	117,03	116,45	118,12	118,71	120,17	124,85
Viande ³	13,70	14,46	15,03	13,42	15,48	16,42	17,50	17,95	18,06	18,60	19,88	20,88	21,09
Laine (en suint)	0,44	0,45	0,45	0,42	0,44	0,45	0,48	0,51	0,48	0,51	0,52	0,51	0,52
Œufs	2,62	2,62	2,51	2,49	2,69	2,85	3,03	3,13	3,26	3,54	3,86	4,03	4,23

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 1. — VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	Millions de tonnes												
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	3,63	4,02	4,47	5,05	5,73	6,01	6,54	6,94	7,40	8,24	8,41	8,88	9,82
PRODUITS FORESTIERS													
Bois de feu ⁶	113,7	112,5	118,1	124,5	120,7	117,9	112,5	106,8	103,6	101,4	101,6	100,5	101,5
Grumes de résineux ⁶	171,5	171,3	173,0	178,1	145,5	144,4	154,7	156,2	157,9	166,6	166,5	167,5	174,0
Grumes de feuillus ⁶	32,5	34,1	34,4	35,5	30,4	30,6	32,5	33,1	33,7	34,5	35,6	35,7	38,5
Autres bois ronds d'industrie ⁶	100,9	104,1	113,0	116,7	150,4	151,1	115,0	157,9	152,1	156,8	157,3	154,6	167,0
Sciages de résineux ⁶	104,1	104,3	105,1	111,4	111,7	108,5	110,2	111,3	113,1	116,5	119,1	119,3	120,0
Sciages de feuillus ⁶	20,2	20,6	21,1	19,1	19,0	18,8	19,3	19,5	19,8	20,4	20,8	20,8	20,6
Contre-plaques ⁶	2,0	2,2	2,2	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,8	2,9	2,7	2,7	2,9
Panneaux de particules ⁶	0,7	0,9	1,2	1,5	1,8	3,0	2,7	3,1	3,4	3,8	4,4	4,8	4,9
Panneaux de fibres	0,5	0,6	0,7	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,6	1,7	1,9
Pâte de bois mécanique	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,2	2,4	2,5
Pâte de bois chimique	3,8	4,2	4,3	4,3	4,6	5,1	5,6	6,0	6,3	6,9	7,3	7,2	7,6
Papier journal	0,7	0,8	0,8	0,9	1,0	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
Papiers d'impression et d'écriture	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0	2,1	2,2
Autres papiers et cartons	4,0	4,2	4,4	4,7	5,2	5,7	6,0	6,4	6,7	7,3	7,7	8,1	8,2
Amérique du Nord													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	41,25	45,11	50,90	51,28	53,48	58,22	57,57	60,58	58,36	45,81	58,44	56,56	63,04
Orge	11,00	12,93	13,37	12,07	13,29	15,12	13,53	16,29	17,46	18,11	23,19	20,51	19,47
Avoine	19,04	22,29	20,89	17,72	19,62	17,41	16,15	19,23	19,52	18,99	18,40	14,67	14,68
Maïs	92,13	92,45	103,01	89,85	105,26	106,27	122,79	113,66	118,27	108,03	146,24	144,10	146,12
Sorgho	12,20	12,96	14,87	12,44	17,09	18,16	19,20	18,79	18,98	17,36	22,25	20,56	23,79
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,60	1,95	2,01	2,16	2,25	2,51	2,64	3,07	2,68	2,47	2,53	2,52	2,74
Sucre (centrifugé)	4,08	4,28	5,04	5,25	4,87	4,94	4,93	5,51	5,20	5,21	5,58	5,90	5,50
Pommes de terre	15,32	14,15	14,40	13,10	15,30	16,42	15,99	15,75	16,51	17,29	16,72	15,36	15,63
Pommes	2,92	2,99	3,08	3,28	3,17	2,99	2,89	2,88	3,51	3,24	3,16	3,06	3,13
Agrumes	6,93	7,89	5,95	5,67	6,95	7,96	10,37	7,56	10,18	10,31	10,83	11,04	12,62
Soja	18,65	18,39	19,16	19,27	23,23	25,52	26,78	30,27	30,86	30,96	32,29	34,96	43,03
Graines de coton	5,42	5,57	5,62	5,66	5,52	3,59	2,91	4,21	3,69	3,69	3,85	4,89	4,49
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁷	4,96	5,01	5,41	5,38	6,37	6,34	6,30	7,30	7,57	8,03	8,24	8,58	10,04
Tabac	1,03	1,14	1,15	1,08	0,92	0,96	0,99	0,88	0,93	0,97	0,87	0,88	0,91
Coton (fibre)	3,12	3,24	3,34	3,31	3,26	2,09	1,62	2,38	2,18	2,22	2,28	2,98	2,82
Lait (total)	65,35	65,61	65,16	65,99	64,66	62,73	62,14	61,51	61,27	61,37	61,84	62,60	60,65
V viande ³	18,71	18,77	19,74	21,01	20,88	21,89	22,94	23,34	23,63	25,67	25,56	25,48	24,90
Œufs	4,09	4,12	4,07	4,15	4,17	4,21	4,43	4,40	4,40	4,48	4,56	4,44	4,24
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	3,95	4,10	3,97	3,83	3,96	3,89	3,73	3,95	3,87	4,14	4,08	3,82	3,82
PRODUITS FORESTIERS													
Bois de feu ⁶	48,3	39,4	36,5	37,6	36,8	34,8	26,8	26,0	24,9	19,4	18,0	17,2	17,2
Grumes de résineux ⁶	176,6	193,5	196,8	208,8	212,5	216,5	214,8	233,7	227,8	227,7	246,1	263,0	276,0
Grumes de feuillus ⁶	33,4	35,7	38,7	39,8	41,7	41,7	39,7	38,1	38,8	38,9	38,4	40,5	42,0
Autres bois ronds d'industrie ⁶	125,0	124,3	119,7	127,9	135,2	145,1	142,5	145,2	161,1	163,3	151,5	154,7	160,0
Sciages de résineux ⁶	79,6	82,5	87,8	91,0	93,1	91,6	89,1	96,5	95,3	90,0	100,7	106,2	108,0
Sciages de feuillus ⁶	15,1	15,8	17,0	18,4	18,9	19,4	18,9	18,4	21,4	17,9	17,6	18,5	19,0
Contre-plaques ⁶	9,7	10,6	11,9	13,1	14,5	14,8	14,9	16,5	15,6	16,0	18,3	20,0	22,0
Panneaux de particules ⁶	0,6	0,8	0,9	1,2	1,6	2,2	2,4	2,9	3,4	3,4	4,8	6,1	6,4
Panneaux de fibres	1,9	2,0	2,2	2,4	2,4	2,3	2,4	2,7	3,0	2,9	3,2	3,6	3,9
Pâte de bois mécanique	9,6	9,9	10,1	10,8	11,1	11,8	11,4	12,1	13,0	13,1	13,7	13,8	14,0
Pâte de bois chimique	25,0	26,4	28,5	31,1	33,0	35,9	36,3	40,3	42,7	43,0	43,1	45,4	46,0
Papier journal	8,0	8,0	8,0	8,7	9,0	9,9	9,8	10,1	11,1	11,0	10,8	11,0	11,2
Papiers d'impression et d'écriture	6,9	7,3	7,6	8,1	8,8	9,8	9,7	10,3	10,9	10,8	11,1	12,1	12,6
Autres papiers et cartons	23,9	25,1	26,2	28,0	29,9	31,6	31,4	34,1	36,0	35,5	36,5	39,2	40,8

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 1. — VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prél.)
<i>Millions de tonnes</i>													
Océanie													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	6,98	8,57	9,17	10,31	7,32	12,99	7,89	15,25	11,00	8,18	8,83	7,04	12,35
Sucre (centrifugé)	1,55	2,13	2,06	2,29	2,30	2,69	2,67	3,17	2,52	2,52	2,79	2,82	2,53
Laine (en suint)	1,00	1,05	1,04	1,09	1,12	1,07	1,13	1,13	1,21	1,26	1,22	1,20	1,06
Lait (total)	11,65	12,15	12,31	12,66	13,14	13,26	13,75	13,18	13,61	13,48	13,19	13,20	13,38
Viande ³	2,32	2,51	2,58	2,65	2,58	2,53	2,71	2,86	3,07	3,11	3,25	3,55	3,65
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	0,11	0,11	0,11	0,12	0,13	0,14	0,15	0,16	0,14	0,16	0,18	0,18	0,19
PRODUITS FORESTIERS													
Bois de feu ⁶	7,6	7,6	7,5	7,5	7,4	7,4	7,3	7,3	7,3	7,2	7,4	7,4	7,4
Bois ronds d'industrie ⁶	15,8	15,0	16,0	17,3	17,6	18,1	18,2	19,0	19,8	20,3	20,9	21,5	22,2
Sciages de résineux ⁶	2,2	2,1	2,2	2,5	2,5	2,5	2,3	2,4	2,5	2,6	2,4	2,6	2,4
Sciages de feuillus ⁶	2,6	2,4	2,5	2,6	2,8	2,7	2,6	2,8	2,6	2,7	2,8	2,8	2,8
Panneaux de particules ⁶	0,01	0,02	0,04	0,06	0,10	0,15	0,18	0,23	0,27	0,32	0,34	0,33	0,41
Pâte de bois mécanique	0,30	0,31	0,38	0,42	0,46	0,43	0,44	0,46	0,53	0,61	0,59	0,60	0,60
Pâte de bois chimique	0,31	0,33	0,38	0,41	0,44	0,49	0,54	0,54	0,67	0,69	0,71	0,80	0,80
Papier journal	0,18	0,21	0,26	0,28	0,29	0,28	0,30	0,30	0,33	0,39	0,40	0,39	0,39
Autres papiers et cartons	0,45	0,49	0,55	0,59	0,69	0,71	0,77	0,78	0,89	0,97	0,99	1,10	1,0
Amérique latine													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	9,51	9,74	12,80	15,61	10,48	10,55	11,74	10,46	12,79	11,07	11,76	12,31	11,94
Maïs	24,34	25,53	26,10	27,88	31,08	32,70	35,14	33,57	32,95	38,17	39,14	35,18	40,28
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	5,26	5,51	5,54	6,04	7,03	5,87	6,68	6,76	6,68	7,69	7,08	7,76	7,67
Sucre (centrifugé)	18,04	15,92	15,56	16,77	19,94	17,83	19,98	18,73	18,71	25,54	21,86	21,51	23,84
Agrumes	5,59	5,87	6,22	6,29	6,66	7,31	7,53	8,05	8,65	8,87	9,57	9,36	10,24
Bananes	12,04	12,28	12,84	13,93	14,75	15,01	15,81	15,90	17,03	18,01	19,79	19,88	20,35
Arachides	1,04	1,29	1,11	1,02	1,37	1,51	1,29	1,22	1,17	1,38	1,51	1,37	1,21
Graines de coton	2,38	2,77	2,88	2,90	2,98	2,96	2,66	3,02	3,08	2,82	2,53	3,00	3,02
Graines de tournesol	0,68	0,97	0,59	0,57	0,84	0,94	1,23	1,03	0,97	1,23	0,90	0,91	0,97
Coprah	0,27	0,28	0,24	0,25	0,25	0,24	0,25	0,25	0,25	0,22	0,21	0,24	0,23
Palmistes	0,16	0,18	0,18	0,20	0,22	0,22	0,22	0,22	0,23	0,25	0,26	0,26	0,27
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁸	1,82	2,12	2,21	2,28	2,52	2,69	2,61	2,61	2,77	3,05	2,98	3,24	3,53
Café	3,68	3,08	2,77	1,87	3,62	2,54	2,87	2,42	2,61	2,28	3,00	2,86	2,52
Cacao	0,33	0,32	0,31	0,32	0,32	0,33	0,37	0,35	0,38	0,38	0,41	0,41	0,38
Tabac	0,44	0,48	0,52	0,50	0,54	0,50	0,54	0,55	0,55	0,57	0,54	0,58	0,51
Coton (fibre)	1,32	1,54	1,61	1,63	1,67	1,65	1,50	1,71	1,70	1,56	1,40	1,66	1,69
Sisal	0,20	0,21	0,21	0,22	0,24	0,23	0,22	0,21	0,21	0,27	0,28	0,30	0,33
Laine (en suint)	0,34	0,33	0,34	0,35	0,34	0,37	0,35	0,34	0,34	0,34	0,32	0,30	0,31
Lait	18,42	18,73	19,34	20,51	21,20	22,10	22,11	23,09	23,81	23,96	25,74	26,71	27,63
Viande ³	7,64	8,03	8,39	8,00	8,26	8,65	8,99	9,72	10,17	10,45	10,12	10,72	10,75
Œufs	0,97	0,98	1,02	1,06	1,15	1,25	1,31	1,36	1,46	1,53	1,63	1,71	1,78
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	6,78	8,75	8,90	11,67	9,64	11,64	12,82	13,66	11,96	15,52	13,98	7,63	5,20
PRODUITS FORESTIERS													
Bois de feu ⁶	187,8	193,5	204,6	209,1	209,8	215,9	216,2	221,3	221,4	221,8	228,4	228,4	230,0
Bois ronds d'industrie ⁶	34,0	36,2	34,5	36,4	37,9	39,6	40,4	43,7	45,5	50,4	51,4	52,7	57,0
Sciages de résineux ⁶	5,1	5,3	5,0	5,5	5,7	6,2	6,2	6,6	7,0	7,3	7,4	7,5	7,7
Sciages de feuillus ⁶	6,3	6,6	6,4	6,8	6,7	7,1	7,2	7,4	7,8	8,6	8,9	8,5	9,2
Contre-plaqué ⁶	0,33	0,37	0,37	0,38	0,39	0,40	0,44	0,49	0,53	0,67	0,77	0,77	0,80
Panneaux de particules ⁶	0,05	0,07	0,10	0,14	0,16	0,19	0,21	0,30	0,38	0,59	0,63	0,68	0,68
Toutes pâtes de bois	0,67	0,75	0,86	0,94	1,09	1,31	1,34	1,46	1,52	1,72	1,80	1,98	2,40
Tous papiers et cartons	1,77	1,90	2,01	2,30	2,60	2,80	2,90	3,10	3,40	3,80	4,00	4,40	4,70

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 1. — VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
Extrême-Orient ⁹													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	15,32	16,61	15,41	14,57	17,43	14,96	16,35	23,62	25,99	28,15	31,03	33,97	33,11
Maïs	10,16	11,48	10,83	12,50	11,37	13,00	13,61	13,85	13,66	16,20	13,89	13,43	15,46
Millet et sorgho	16,65	18,58	17,99	19,21	15,04	17,84	19,99	17,99	19,84	21,35	18,01	14,58	18,12
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	79,06	77,72	84,04	87,44	78,16	78,14	86,39	91,48	95,62	98,07	97,57	89,85	104,78
Sucre (centrifugé)	6,80	6,45	6,99	6,57	7,60	8,10	6,36	6,42	8,41	8,56	8,37	7,39	8,85
Sucre (non centrifugé)	7,84	7,73	7,49	8,13	8,88	8,99	8,00	8,05	9,16	9,89	9,88	9,38	9,13
Légumineuses ¹⁰	14,28	13,42	13,36	12,07	13,92	11,52	10,54	13,76	12,39	13,88	13,30	12,59	11,67
Soja	0,69	0,65	0,61	0,66	0,68	0,70	0,76	0,80	0,76	0,82	0,77	0,82	0,82
Arachides	6,09	6,23	6,32	7,13	5,34	5,61	6,99	5,97	6,51	7,48	7,56	5,16	7,10
Coprah	2,73	2,46	2,65	2,70	2,69	2,85	2,53	2,65	2,63	2,84	3,27	3,64	3,30
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹¹	5,59	5,64	6,79	6,79	6,41	6,38	7,04	6,98	7,22	7,91	8,38	7,64	8,41
Thé	0,69	0,69	0,70	0,72	0,73	0,73	0,74	0,76	0,75	0,74	0,77	0,81	0,82
Tabac	0,69	0,76	0,76	0,79	0,80	0,80	0,88	0,95	0,93	0,89	0,82	0,94	0,89
Coton (fibre)	1,26	1,49	1,60	1,50	1,46	1,52	1,72	1,64	1,64	1,56	2,01	1,92	1,94
Jute ²	3,17	2,65	2,79	2,72	2,87	3,09	3,14	2,00	2,99	2,88	2,51	2,84	3,09
Caoutchouc (naturel)	1,93	1,95	2,01	2,08	2,16	2,25	2,24	2,44	2,68	2,70	2,77	2,80	3,16
Lait (total)	26,27	26,37	26,48	26,52	26,41	26,17	26,85	27,46	28,56	29,60	30,59	31,64	32,81
Viande ³	2,72	2,77	2,86	3,03	3,12	3,27	3,30	3,31	3,44	3,58	3,86	3,74	3,85
Œufs	0,53	0,55	0,58	0,62	0,66	0,68	0,70	0,76	0,85	0,87	0,92	1,02	1,06
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	4,56	4,74	5,20	5,87	6,11	6,59	6,95	7,70	8,16	8,43	9,01	9,39	10,01
PRODUITS FORESTIERS													
Bois de feu ⁶	243,1	249,1	253,7	261,1	267,4	274,2	280,9	288,9	295,1	302,0	308,5	308,6	312,0
Bois ronds d'industrie ⁶	37,3	38,6	43,9	46,0	49,6	50,8	55,3	61,2	64,1	66,5	68,7	73,9	79,0
Sciages de résineux ⁶	0,6	0,9	1,1	1,3	1,4	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,6	1,7	1,7
Sciages de feuillus ⁶	8,4	8,5	9,4	9,8	10,1	10,5	11,7	11,2	12,3	12,7	12,0	13,1	14,0
Contre-plaques ⁶	0,3	0,4	0,5	0,5	0,7	0,8	1,0	1,4	1,5	1,6	1,8	2,2	2,3
Toutes pâtes de bois	0,08	0,08	0,11	0,12	0,15	0,16	0,16	0,21	0,23	0,25	0,25	0,30	0,30
Tous papiers et cartons	0,80	0,87	0,96	1,05	1,16	1,23	1,28	1,44	1,63	1,79	1,89	2,17	2,34
Chine et autres pays asiatiques à planification centrale													
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	...	4,93	5,44	6,24	6,82	7,16	6,75	7,03	7,20	7,97	8,63	8,67	8,70
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	16,73	21,62	22,20	25,94	26,40	26,04	28,40	27,30	28,72	31,34	32,93	34,78	35,52
Maïs	21,73	24,21	24,65	25,72	27,45	27,40	27,78	27,88	29,29	31,11	31,23	29,59	30,90
Millet et sorgho	15,51	16,91	17,61	18,21	19,40	19,40	19,69	19,70	20,62	22,42	23,44	22,45	23,53
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	58,04	58,97	59,12	61,85	64,72	63,91	66,44	65,92	68,67	73,37	74,30	71,46	74,43
Sucre (centrifugé)	2,15	1,98	2,12	2,71	3,19	3,33	3,23	3,42	3,56	3,66	3,99	4,04	4,13
Sucre (non centrifugé)	0,36	0,29	0,28	0,61	0,68	0,70	0,71	0,78	0,79	0,79	0,79	0,79	0,81
Légumineuses ¹⁰	6,92	7,24	7,51	7,84	7,83	7,84	7,85	7,77	8,18	8,29	8,49	8,60	8,65
Soja	10,64	10,49	10,69	11,46	11,26	11,26	11,42	11,00	11,23	11,89	11,99	11,49	12,03
Arachides	1,84	1,77	2,03	2,45	2,47	2,52	2,48	2,30	2,50	2,62	2,72	2,54	2,74
Total des huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹²	3,34	3,33	3,65	4,11	4,15	4,23	4,28	4,07	4,08	4,29	4,34	4,14	4,35
Thé	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19	0,20	0,20	0,26	0,29	0,31
Tabac	0,61	0,66	0,78	0,83	0,84	0,85	0,91	0,91	0,84	0,85	0,85	0,90	1,01
Coton (fibre)	0,92	0,89	1,02	1,39	1,54	1,68	1,81	1,68	1,61	1,70	1,65	1,41	1,55
Jute ²	0,33	0,33	0,38	0,43	0,47	0,49	0,51	0,50	0,54	0,53	0,64	0,63	0,71
Lait (total)	4,50	4,55	4,63	4,70	4,76	4,80	4,85	4,90	4,96	5,19	5,25	5,37	5,41
Viande ³	11,84	12,17	12,55	12,82	13,17	13,49	13,88	14,15	14,37	14,68	14,90	15,27	15,64
Œufs	2,49	2,59	2,87	2,88	3,01	2,98	3,34	3,39	3,44	3,47	3,52	3,57	3,62

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 1. — VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
Proche-Orient ¹³	<i>Millions de tonnes</i>												
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	15,78	18,13	18,15	17,34	18,60	19,52	20,87	20,80	21,31	20,28	23,10	26,03	21,29
Orge	5,73	6,98	7,37	6,00	6,62	6,62	7,08	6,85	7,27	6,01	6,41	7,32	5,11
Maïs	3,40	3,58	3,65	3,74	3,88	4,17	4,08	4,16	4,26	4,19	4,25	4,33	4,53
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,54	2,34	2,45	2,40	2,34	2,28	2,80	2,98	2,97	3,11	2,84	2,93	2,91
Sucre (centrifugé)	0,97	0,93	1,08	1,41	1,24	1,46	1,74	1,77	1,70	1,98	2,26	2,32	2,40
Légumineuses ¹⁰	1,16	1,55	1,46	1,67	1,69	1,55	1,55	1,50	1,66	1,49	1,58	1,79	1,66
Agrumes	1,01	1,18	1,32	1,31	1,48	1,70	1,90	1,98	2,08	2,10	2,50	2,55	2,58
Dattes	1,52	1,52	1,49	1,32	1,38	1,40	1,34	1,27	1,44	1,49	1,53	1,44	1,51
Huile d'olive	0,18	0,09	0,15	0,18	0,11	0,21	0,15	0,22	0,10	0,15	0,09	0,25	1,07
Graines de coton	1,71	2,16	2,17	2,24	2,43	2,22	2,23	2,40	2,62	2,60	2,81	2,97	2,77
Total des huiles végétales et oléa- gineux (équivalent d'huile) ⁷	0,75	0,72	0,95	1,01	0,96	1,04	1,01	1,06	1,09	1,21	1,19	1,55	1,33
Tabac	0,15	0,13	0,16	0,25	0,19	0,22	0,24	0,21	0,20	0,19	0,23	0,24	0,19
Coton (fibre)	0,94	1,20	1,19	1,27	1,37	1,29	1,30	1,41	1,52	1,49	1,63	1,72	1,60
Laine (en suint)	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,13	0,13	0,14	0,15	0,16	0,15	0,17
Lait (total)	9,83	10,09	10,17	10,44	10,72	11,16	11,36	11,92	11,91	11,89	12,10	12,38	12,84
Viande ³	1,47	1,54	1,54	1,55	1,63	1,69	1,69	1,76	1,84	2,10	2,15	2,19	2,28
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	0,41	0,43	0,49	0,52	0,50	0,49	0,55	0,51	0,57	0,55	0,56	0,56	0,64
PRODUITS FORESTIERS													
Bois de feu ⁶	28,9	31,0	33,2	35,0	37,6	37,7	38,0	38,7	40,3	39,1	39,1	38,5	39,0
Bois ronds d'industrie ⁶	8,8	9,1	9,9	10,7	11,1	11,2	11,5	12,1	12,8	13,1	13,1	14,1	14,5
Sciages de résineux ⁶	0,7	1,0	1,1	1,2	1,3	1,7	1,8	2,0	2,2	2,2	3,0	3,0	3,0
Sciages de feuillus ⁶	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8
Contre-plaqués ⁶	0,04	0,05	0,06	0,06	0,07	0,09	0,10	1,10	0,11	0,11	0,12	0,12	0,12
Toutes pâtes de bois	0,04	0,07	0,07	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,10	0,18	0,24	0,24
Tous papiers et cartons	0,12	0,18	0,20	0,22	0,22	0,23	0,26	0,28	0,29	0,34	0,42	0,48	0,52
Afrique ¹⁴													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé	2,47	4,20	4,57	3,93	4,42	2,99	3,97	5,86	4,48	4,93	5,35	6,16	4,66
Orge	2,12	3,66	4,06	3,18	3,38	2,24	3,17	5,65	4,27	4,22	4,64	4,96	3,44
Maïs	8,47	8,75	9,12	9,22	9,35	11,11	10,77	10,76	11,64	10,55	11,28	12,60	10,50
Millet et sorgho	14,06	15,17	15,66	16,12	15,93	15,58	15,66	14,76	16,05	15,84	14,83	14,63	12,90
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	2,17	2,42	2,47	2,58	2,49	2,66	2,94	2,91	3,07	3,11	3,30	3,09	3,11
Sucre (centrifugé)	1,45	1,46	1,78	1,63	1,91	1,93	2,04	2,13	2,32	2,52	2,74	2,82	3,11
Légumineuses ¹⁰	3,13	3,12	3,45	3,31	3,44	3,52	3,47	3,85	4,10	4,40	4,43	4,54	4,48
Agrumes	1,38	1,38	1,44	1,66	1,53	1,65	1,72	1,94	2,02	2,12	2,22	2,29	2,34
Bananes	1,74	1,83	1,94	1,90	1,88	1,88	2,01	1,99	2,26	3,70	3,77	3,84	3,94
Huile d'olive	0,08	0,09	0,15	0,15	0,12	0,06	0,15	0,13	0,06	0,13	0,22	0,13	0,21
Arachides	3,99	4,42	4,45	4,26	5,03	4,92	4,51	4,49	4,47	4,41	4,88	4,53	3,58
Total des huiles végétales et oléa- gineux (équivalent d'huile) ⁸	3,00	3,11	3,81	3,81	3,91	3,72	3,78	3,91	3,91	4,08	4,30	4,06	3,82
Café	0,75	0,96	1,04	1,10	1,21	1,06	1,28	1,16	1,33	1,32	1,27	1,33	1,27
Cacao	0,83	0,85	0,90	1,20	0,86	0,97	0,98	0,84	1,00	1,09	1,16	1,03	0,94
Vin	1,73	1,60	1,72	1,48	1,93	1,02	0,88	1,28	1,03	1,06	1,14	1,06	1,10
Tabac	0,15	0,15	0,16	0,16	0,16	0,17	0,16	0,18	0,18	0,17	0,18	0,19	0,17
Coton (fibre)	0,24	0,30	0,32	0,35	0,35	0,41	0,41	0,45	0,54	0,57	0,59	0,62	0,57
Sisal	0,37	0,40	0,42	0,44	0,42	0,42	0,40	0,39	0,39	0,37	0,34	0,34	0,34
Caoutchouc (naturel)	0,15	0,15	0,16	0,16	0,16	0,17	0,16	0,18	0,18	0,20	0,22	0,23	0,25
Laine (en suint)	0,03	0,04	0,04	0,03	0,04	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Lait (total)	5,35	5,31	5,36	5,49	5,60	5,97	6,16	6,23	6,45	6,53	6,49	7,98	7,82
Viande ³	2,25	2,26	2,26	2,30	2,38	2,49	2,57	2,62	2,70	3,16	3,20	3,15	3,15
Œufs	0,28	0,29	0,29	0,31	0,32	0,33	0,35	0,36	0,38	0,39	0,40	0,40	0,41
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁵	1,38	1,47	1,50	1,80	1,81	2,03	2,08	2,08	2,33	2,41	2,43	2,77	2,84
PRODUITS FORESTIERS													
Bois de feu ⁶	190,6	194,6	199,4	203,2	208,0	209,9	216,4	221,5	227,2	223,9	239,1	234,1	236,0
Bois ronds d'industrie ⁶	19,4	19,5	21,1	21,9	22,9	23,5	24,2	25,6	28,3	29,0	30,7	31,1	33,6
Sciages de résineux ⁶	0,23	0,25	0,23	0,25	0,27	0,27	0,32	0,32	0,34	0,42	0,46	0,46	0,47
Sciages de feuillus ⁶	1,8	1,7	1,7	1,8	2,0	2,0	2,0	2,2	2,5	2,6	2,7	2,8	3,6
Contre-plaqués ⁶	0,11	0,14	0,17	0,18	0,20	0,16	0,18	0,19	0,23	0,25	0,27	0,30	0,32
Total, pâtes de bois	0,03	0,04	0,12	0,15	0,15	0,15	0,15	0,16	0,18	0,19	0,20	0,22	0,22
Total, papiers et cartons	0,10	0,08	0,09	0,10	0,10	0,10	0,13	0,14	0,16	0,17	0,19	0,20	0,22

¹ Paddy converti à 65 pour cent. — ² Y compris les fibres apparentées. — ³ Bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ⁴ Non compris la Chine. — ⁵ Prises nominales (poids vif). — ⁶ Millions de mètres cubes. — ⁷ Huile d'olive, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, graines de lin, graines de chanvre, graines de ricin. — ⁸ Huile d'olive, huile de palme, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de tournesol, graines de colza, coprah, palmistes, graines de lin, graines de chanvre, graines de ricin. — ⁹ Non compris la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale, et le Japon. — ¹⁰ Haricots, pois secs, fèves, pois chiches, lentilles. — ¹¹ Huile de palme, soja, arachides, graines de coton, graines de sésame, graines de colza, coprah, palmistes, graines de lin, graines de ricin. — ¹² Graines de soja, arachides, noix de coco, palmistes, graines de ricin, graines de tournesol, colza, noix d'abassin, graines de sésame, graines de coton, graines de lin, huile de palme. — ¹³ Non compris Israël. — ¹⁴ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU ANNEXE 2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE, PAR PAYS

	Total						Par habitant					
	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973
	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
Europe occidentale												
PRODUCTION ALIMENTAIRE												
<i>Communauté économique européenne</i>												
Belgique	116	119	129	125	127	+2	111	115	125	119	121	+2
Danemark	99	95	99	97	97	+1	94	91	94	91	91	—
France	114	117	123	126	133	+3	107	110	113	116	118	+2
Allemagne, Rép. féd.	115	116	121	115	116	+1	109	108	114	108	109	+1
Irlande	117	115	127	121	122	—	114	111	122	115	114	—1
Italie	119	120	120	115	121	+5	113	114	113	107	111	+4
Luxembourg	105	98	100	100	102	+2	101	93	94	94	94	+1
Pays-Bas	117	128	138	134	142	+6	109	118	125	120	126	+5
Royaume-Uni	109	116	119	120	120	—	106	112	115	115	115	—
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>												
Autriche	115	110	112	109	113	+4	112	107	108	104	107	+3
Finlande	111	111	119	119	113	—5	107	107	115	116	111	—5
Grèce	128	146	138	144	142	—1	123	140	130	136	133	—2
Islande	102	101	100	107	109	+2	93	91	90	95	96	+1
Malte	131	142	148	150	155	+3	132	142	148	150	154	+3
Norvège	104	104	106	108	112	+4	99	98	100	101	104	+3
Portugal	105	110	103	107	109	+2	99	104	96	99	100	+2
Espagne	121	125	129	132	141	+6	114	117	119	121	127	+5
Suède	94	104	106	107	105	—2	90	99	100	101	98	—3
Suisse	113	108	115	113	119	+5	104	99	104	101	106	+4
Yougoslavie	138	117	131	127	135	+7	130	109	121	116	123	+6
<i>Indice régional</i>	115	117	121	121	124	+3	109	111	114	113	115	+2
PRODUCTION AGRICOLE												
<i>Communauté économique européenne</i>												
Belgique	114	117	128	123	125	+2	110	113	123	117	119	+1
Danemark	99	95	99	97	97	+1	94	91	94	90	91	—
France	113	117	121	126	129	+3	107	109	112	116	118	+2
Allemagne, Rép. féd.	115	116	121	115	116	+1	108	108	114	105	109	+1
Irlande	116	114	127	121	121	—	113	110	112	114	113	—1
Italie	119	120	120	115	120	+5	113	114	113	107	111	+4
Luxembourg	105	98	100	100	102	+2	101	93	94	94	95	+1
Pays-Bas	116	127	137	132	141	+6	108	116	124	119	125	+5
Royaume-Uni	109	115	119	120	120	—	105	111	114	114	114	—
<i>Autres pays d'Europe occidentale</i>												
Autriche	115	110	112	109	113	+4	112	106	107	104	107	+3
Finlande	111	111	119	119	113	—5	107	107	115	116	111	—5
Grèce	122	139	132	138	137	—1	117	133	125	129	127	—1
Islande	102	97	97	103	105	+2	93	88	87	92	93	+1
Malte	131	142	148	150	155	+3	132	142	148	150	154	+3
Norvège	104	103	106	108	112	+4	99	98	99	100	104	+3
Portugal	104	110	102	106	109	+2	99	103	95	98	100	+2
Espagne	119	123	127	130	138	+6	112	115	117	119	125	+5
Suède	94	104	106	107	105	—2	90	98	99	11	98	—3
Suisse	113	108	115	113	119	+5	104	99	104	101	106	+4
Yougoslavie	136	116	129	126	134	+7	128	108	119	115	122	+6
<i>Indice régional</i>	114	117	121	120	123	+3	109	110	113	112	114	+2

TABLEAU ANNEXE 2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE, PAR PAYS (suite)

	Total						Par habitant					
	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973
	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
Europe orientale et U.R.S.S.												
PRODUCTION ALIMENTAIRE												
Europe orientale	120	117	122	132	135	+ 2	115	111	116	124	126	+ 2
U.R.S.S.	127	140	141	136	155	+14	119	130	129	123	140	+13
Indice régional	125	132	134	134	148	+10	117	123	124	123	135	+ 9
PRODUCTION AGRICOLE												
Europe orientale	119	116	122	131	124	+ 2	114	111	115	124	126	+ 2
U.R.S.S.	126	140	140	136	154	+13	118	129	129	123	139	+12
Indice régional	124	131	134	134	147	+10	117	123	124	123	134	+ 9
Amérique du Nord												
PRODUCTION ALIMENTAIRE												
Canada	114	106	123	113	117	+ 3	103	94	108	99	100	+ 2
Etats-Unis	115	114	124	123	125	+ 2	107	105	113	111	113	+ 1
Indice régional	115	113	124	122	125	+ 2	107	104	113	110	111	+ 1
PRODUCTION AGRICOLE												
Canada	115	106	123	113	118	+ 4	104	95	108	98	101	+ 3
Etats-Unis	110	109	118	118	120	+ 2	103	101	108	107	108	+ 1
Indice régional	110	109	119	118	120	+ 2	103	100	108	106	107	+ 1
Océanie												
PRODUCTION ALIMENTAIRE												
Australie	120	122	128	127	143	+12	107	107	110	107	118	+10
Nouvelle-Zélande	123	119	121	124	126	+ 1	112	107	107	109	109	-
Indice régional	121	121	127	127	139	+10	108	107	109	107	115	+ 8
PRODUCTION AGRICOLE												
Australie	119	122	125	124	129	+ 4	106	107	107	104	106	+ 2
Nouvelle-Zélande	120	118	119	120	120	+ 1	110	106	106	106	103	- 2
Indice régional	119	121	123	123	127	+ 3	107	106	107	104	105	+ 1

TABLEAU ANNEXE 2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE, PAR PAYS (suite)

	Total						Par habitant						
	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973	
	 Moyenne 1961-65 = 100						Pour- centage	 Moyenne 1961-65 = 100					
Amérique latine													
PRODUCTION ALIMENTAIRE													
Amérique centrale													
Costa Rica	148	158	171	181	183	+ 1	118	122	126	129	126	— 3	
El Salvador	120	126	137	127	144	+13	99	101	106	95	103	+ 9	
Guatemala	124	130	138	139	147	+ 6	105	107	110	108	111	+ 3	
Honduras	138	147	165	160	175	+10	113	117	126	118	125	+ 6	
Mexique	126	132	138	138	144	+ 5	103	104	105	101	102	+ 1	
Nicaragua	131	134	144	146	148	+ 2	110	109	114	112	110	— 2	
Panama	149	141	152	152	156	+ 2	123	112	117	113	112	— 1	
Caraïbes													
Barbade	88	97	88	78	82	+ 6	83	97	88	77	81	+ 5	
Cuba	97	143	116	103	113	+ 9	86	123	97	84	90	+ 6	
République Dominicaine	121	133	137	146	147	+ 1	99	105	104	107	105	— 3	
Haïti	107	110	113	114	116	+ 2	93	93	93	92	91	— 1	
Jamaïque	101	104	112	107	105	— 3	88	89	94	88	84	— 4	
Amérique du Sud													
Argentine	118	114	108	109	112	+ 2	107	102	96	95	96	+ 1	
Bolivie	125	130	135	142	148	+ 5	109	110	112	115	117	+ 2	
Brésil	124	128	134	144	148	+ 3	105	105	107	112	111	—	
Chili	113	121	123	122	108	—11	98	103	102	99	86	—13	
Colombie	118	124	130	130	131	+ 1	97	98	99	96	94	— 3	
Equateur	110	121	125	118	116	— 2	90	96	95	87	83	— 5	
Guyane	126	120	132	125	134	+ 7	106	97	105	97	101	+ 4	
Paraguay	114	124	128	127	133	+ 5	94	98	98	94	95	+ 1	
Pérou	119	129	130	130	135	+ 4	99	104	102	99	100	+ 1	
Uruguay	112	116	96	96	95	— 1	104	106	87	86	84	— 2	
Venezuela	142	147	148	151	158	+ 5	117	117	114	112	114	+ 1	
Indice régional	120	125	125	128	131	+ 3	101	102	100	99	99	—	
PRODUCTION AGRICOLE													
Amérique centrale													
Costa Rica	148	157	169	179	182	+ 1	118	121	125	128	125	— 3	
El Salvador	108	113	125	122	135	+11	89	90	96	91	97	+ 7	
Guatemala	127	127	134	142	152	+ 7	107	104	107	110	115	+ 4	
Honduras	138	144	161	158	173	+ 9	113	114	123	117	124	+ 6	
Mexique	120	122	129	129	133	+ 3	98	96	98	95	95	—	
Nicaragua	129	122	133	144	145	+ 1	109	100	106	111	108	— 2	
Panama	149	141	151	152	155	+ 2	123	112	117	113	112	— 1	
Caraïbes													
Barbade	88	97	88	78	82	+ 6	83	97	88	77	81	+ 5	
Cuba	96	141	114	103	111	+ 8	85	122	96	84	89	+ 5	
République Dominicaine	118	130	134	143	146	+ 2	97	102	102	105	104	— 2	
Haïti	101	108	111	112	115	+ 2	92	91	92	90	90	— 1	
Jamaïque	101	104	112	107	104	— 2	88	89	94	88	84	— 4	
Amérique du Sud													
Argentine	116	113	106	107	110	+ 3	106	101	94	94	95	+ 1	
Bolivie	126	130	136	145	156	+ 8	109	110	113	117	123	+ 5	
Brésil	125	128	132	143	146	+ 2	106	105	105	111	110	— 1	
Chili	113	121	121	119	106	—11	98	102	100	96	84	—13	
Colombie	120	126	131	132	134	+ 2	99	100	100	98	96	— 2	
Equateur	110	121	124	118	116	— 2	90	96	95	87	83	— 5	
Guyane	126	120	132	121	134	+ 7	106	98	105	97	101	+ 4	
Paraguay	116	123	125	127	138	+ 8	95	98	95	94	98	+ 4	
Pérou	112	121	121	119	125	+ 5	93	97	95	90	92	+ 2	
Uruguay	109	111	96	89	89	—	101	102	87	80	78	— 2	
Venezuela	141	146	148	151	158	+ 5	116	116	114	112	114	+ 1	
Indice régional	119	122	122	125	128	+ 2	100	101	98	97	97	— 1	

TABLEAU ANNEXE 2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE, PAR PAYS (suite)

	Total						Par habitant					
	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973
	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
Extrême-Orient												
PRODUCTION ALIMENTAIRE												
<i>Asie du Sud</i>												
Bangladesh	123	117	107	106	112	+15	101	92	81	78	86	+11
Inde	116	123	123	117	127	+ 8	101	105	103	96	102	+ 6
Népal	108	111	118	102	119	+17	95	96	99	84	96	+14
Pakistan	141	147	144	148	153	+ 4	118	120	113	113	114	+ 1
Sri Lanka	113	118	116	117	115	— 2	98	99	96	94	90	— 4
<i>Asie de l'Est et du Sud-Est</i>												
Birmanie	106	110	111	103	114	+10	93	94	92	84	91	+ 8
Indonésie	113	123	126	125	134	+ 7	96	102	101	97	101	+ 4
République khmère	107	147	114	96	64	—34	91	121	91	75	48	—36
Corée, Rép. de	131	129	130	131	137	+ 4	113	108	106	105	107	+ 2
Laos	149	152	144	145	154	+ 6	129	128	118	116	120	+ 3
Malaisie												
Sabah	146	148	171	214	212	— 1	117	115	129	155	148	— 5
Sarawak	135	132	140	146	152	+ 4	112	105	108	108	108	—
Malaisie occidentale	137	144	158	166	179	+ 8	116	120	128	131	137	+ 5
Philippines	121	127	128	130	144	+10	100	101	99	97	103	+ 6
Thaïlande	127	129	136	121	148	+23	105	104	105	90	107	+19
Viet-Nam, Rép. du	105	114	122	124	127	+ 3	91	97	102	101	102	+ 1
<i>Pays en développement</i>	118	124	124	120	130	+ 9	102	104	102	96	101	+ 6
Chine	116	122	126	124	129	+ 5	104	108	109	106	109	+ 3
Japon	122	120	114	122	122	—	114	111	105	111	109	— 2
PRODUCTION AGRICOLE												
<i>Asie du Sud</i>												
Bangladesh	123	116	103	106	119	+13	100	92	79	78	85	+ 9
Inde	115	121	123	117	126	+ 8	101	104	103	96	101	+ 6
Népal	108	111	118	103	120	+17	95	96	100	85	97	+14
Pakistan	141	147	148	150	154	+ 2	119	120	117	115	114	— 1
Sri Lanka	114	119	117	117	115	— 2	99	101	96	94	90	— 4
<i>Asie de l'Est et du Sud-Est</i>												
Birmanie	106	110	111	105	116	+11	93	94	92	85	92	+ 8
Indonésie	113	122	124	124	133	+ 7	96	101	100	96	100	+ 4
République khmère	108	140	107	93	63	—32	92	115	86	72	47	—34
Corée, Rép. de	133	131	132	137	143	+ 4	115	110	108	110	112	+ 2
Laos	149	152	145	146	154	+ 6	129	128	119	117	120	+ 3
Malaisie												
Sabah	137	141	150	173	185	+ 7	111	110	113	125	129	+ 4
Sarawak	115	92	94	97	127	+30	95	74	72	72	91	+25
Malaisie occidentale	147	152	162	166	187	+13	124	126	131	131	143	+10
Philippines	120	125	127	129	142	+10	99	100	98	96	102	+ 6
Thaïlande	128	130	137	124	150	+22	106	104	106	93	109	+18
Viet-Nam, Rép. du	102	111	119	119	123	+ 3	88	94	100	98	99	+ 1
<i>Pays en développement</i>	118	123	124	120	130	+ 8	102	104	102	96	101	+ 6
Chine	117	123	126	124	130	+ 5	105	108	110	106	109	+ 3
Japon	121	119	113	120	120	—	113	110	104	109	107	— 1

TABLEAU ANNEXE 2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE, PAR PAYS (suite)

	Total						Par habitant					
	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1971 à 1972
	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
Proche-Orient												
PRODUCTION ALIMENTAIRE												
<i>Proche-Orient - Afrique</i>												
Egypte	124	125	129	133	134	+ 1	105	104	104	104	102	— 2
République arabe libyenne	145	123	104	183	149	—18	119	97	79	134	106	—21
Soudan	141	147	153	157	154	— 2	118	120	121	119	113	— 5
<i>Proche-Orient - Asie</i>												
Afghanistan	115	107	106	122	129	+ 5	101	92	88	99	102	+ 3
Chypre	161	156	177	169	157	— 7	153	148	165	157	144	— 8
Iran	128	139	129	140	145	+ 3	109	114	103	108	108	—
Irak	135	132	128	179	131	—27	110	105	98	132	94	—29
Jordanie	72	46	65	75	48	—35	60	37	51	56	35	—38
Liban	116	122	136	138	135	— 2	98	100	108	106	101	— 5
Arabie saoudite	127	130	133	137	139	+ 1	108	108	108	107	106	— 1
République arabe syrienne	111	81	85	140	107	—24	93	66	66	106	78	—27
Turquie	118	126	131	137	130	— 5	101	105	106	108	100	— 7
Yémen, Rép. arabe du	100	90	111	119	118	— 1	86	75	89	93	89	— 4
Yémen, Rép. dém. pop. du	121	114	126	128	131	+ 2	103	95	102	101	100	— 1
<i>Pays en développement</i>	122	125	127	139	134	— 4	104	103	102	108	101	— 6
Israël	136	144	166	177	174	— 2	115	119	133	139	133	— 4
PRODUCTION AGRICOLE												
<i>Proche-Orient - Afrique</i>												
Egypte	123	123	127	130	132	+ 1	105	102	102	102	100	— 2
République arabe libyenne	144	124	107	180	149	—17	117	98	81	132	106	—20
Soudan	143	150	155	157	152	— 4	119	121	122	120	112	— 7
<i>Proche-Orient - Asie</i>												
Afghanistan	115	108	107	123	129	+ 5	101	92	89	99	102	+ 2
Chypre	159	154	174	167	155	— 7	152	145	163	154	142	— 8
Iran	128	137	128	141	145	+ 2	108	112	102	109	108	— 1
Irak	134	133	130	176	133	—25	110	105	99	130	95	—27
Jordanie	74	48	67	76	51	—33	62	39	52	57	37	—35
Liban	117	123	137	139	136	— 2	99	101	109	107	102	— 5
Arabie saoudite	127	130	133	137	139	+ 1	108	108	108	107	106	— 1
République arabe syrienne	109	85	89	134	109	—19	91	69	69	101	79	—22
Turquie	119	126	134	139	131	— 6	102	105	108	110	101	— 8
Yémen, Rép. arabe du	100	90	111	121	119	— 1	85	74	90	95	91	— 4
Yémen, Rép. dém. pop. du	117	111	124	125	127	+ 2	100	92	110	98	97	— 1
<i>Pays en développement</i>	122	124	128	139	133	— 4	104	103	102	108	100	— 7
Israël	140	146	167	179	176	— 2	118	120	134	140	135	— 4

TABLEAU ANNEXE 2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE, PAR PAYS (suite)

	Total						Par habitant					
	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973
	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
Afrique												
PRODUCTION ALIMENTAIRE												
<i>Afrique du Nord-Ouest</i>												
Algérie	103	108	103	123	103	—16	87	88	81	94	76	—19
Maroc	125	143	147	148	136	— 8	105	117	117	115	103	—10
Tunisie	94	117	138	126	143	+13	79	95	109	97	106	+10
<i>Afrique occidentale</i>												
Dahomey	124	129	126	120	113	— 6	107	108	104	95	88	— 8
Gambie	119	107	116	108	110	+ 2	106	94	100	91	91	—
Ghana	112	126	137	133	119	—10	94	103	108	102	88	—13
Guinée	119	120	122	119	110	— 8	105	103	102	98	88	—10
Côte-d'Ivoire	134	129	143	145	142	— 2	117	110	119	118	112	— 5
Libéria	99	104	108	110	108	— 2	90	92	94	94	90	— 4
Mali	113	106	117	84	74	—12	99	90	97	68	59	—14
Mauritanie	113	113	110	101	86	—15	100	97	93	83	69	—17
Niger	115	113	103	90	70	—23	97	93	82	70	52	—25
Nigeria	110	107	108	109	98	—10	95	90	89	87	76	—13
Sénégal	104	82	109	66	78	+19	91	70	91	53	62	+16
Sierra Leone	124	124	129	128	128	—	110	107	108	105	103	— 2
Togo	122	135	135	128	109	—15	105	114	111	102	85	—17
Haute-Volta	116	116	111	108	99	— 8	103	101	94	90	81	—10
<i>Afrique centrale</i>												
Angola	119	121	125	123	124	+ 1	106	105	107	103	102	— 1
Cameroun	125	128	130	135	137	+ 1	112	111	111	113	112	— 1
République centrafricaine	106	108	113	113	115	+ 1	94	94	95	94	93	— 1
Tchad	99	97	97	72	70	— 2	87	83	81	59	56	— 5
Congo	88	84	83	77	77	—	78	73	70	63	62	— 2
Gabon	121	124	128	131	133	+ 1	116	118	121	122	123	—
Zaïre	134	138	131	140	139	— 1	118	119	110	115	112	— 3
<i>Afrique orientale</i>												
Burundi	122	150	169	221	245	+10	107	129	142	181	195	+ 8
Ethiopie	116	119	122	127	125	— 1	103	104	104	106	102	— 3
Kenya	132	131	130	136	130	— 5	110	106	102	104	96	— 8
Madagascar	118	118	117	118	118	—	101	98	95	93	90	— 3
Malawi	140	128	142	149	154	+ 3	121	108	117	120	120	+ 1
Maurice	116	101	110	120	128	+ 7	101	85	90	95	100	+ 5
Mozambique	114	118	122	127	141	+10	102	103	104	106	115	+ 8
Rhodésie	115	107	127	140	114	—19	94	85	97	104	81	—22
Rwanda	135	144	148	144	147	+ 2	114	118	118	111	111	— 1
Somalie	117	119	120	125	119	— 5	103	102	100	102	95	— 7
Tanzanie	122	132	134	135	134	— 1	105	111	109	108	104	— 4
Ouganda	129	128	124	126	121	— 4	111	108	101	100	94	— 6
Zambie	127	121	123	129	121	— 6	107	99	97	99	90	— 9
<i>Afrique méridionale</i>												
Botswana	110	110	124	125	139	+11	97	94	104	103	112	+ 8
Lesotho	106	101	103	79	94	+20	95	89	89	67	79	+17
Souaziland	161	175	183	200	198	— 1	137	144	146	155	149	— 4
<i>Pays en développement</i>	117	119	122	124	119	— 4	102	101	101	99	93	— 7
Afrique du Sud	123	128	148	154	132	—15	107	109	122	125	103	—17

TABLEAU ANNEXE 2. — INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA PRODUCTION AGRICOLE, PAR PAYS (fin)

	Total						Par habitant					
	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)	Chan- ge- ments 1972 à 1973
	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage	 Moyenne 1961-65 = 100					Pour- centage
PRODUCTION AGRICOLE												
<i>Afrique du Nord-Ouest</i>												
Algérie	105	109	105	124	105	-16	88	89	82	95	77	-19
Maroc	125	142	147	148	136	- 8	105	116	117	114	103	-10
Tunisie	95	118	138	126	143	+13	80	96	109	97	106	+ 9
<i>Afrique occidentale</i>												
Dahomey	127	134	134	127	122	- 5	110	113	109	102	95	- 7
Gambie	119	107	116	108	110	+ 2	106	94	100	91	91	-
Ghana	112	127	137	133	119	-10	94	103	108	102	88	-13
Guinée	119	120	122	119	110	- 8	104	103	102	98	88	-10
Côte-d'Ivoire	136	131	146	149	145	- 2	119	112	122	121	115	- 5
Libéria	115	130	135	136	134	- 1	105	116	117	116	112	- 3
Mali	115	109	120	89	76	-14	100	93	100	72	61	-16
Mauritanie	113	113	110	101	86	-15	100	97	93	83	69	-17
Niger	115	114	103	90	70	-23	97	93	82	70	52	-25
Nigeria	110	106	108	109	98	-10	95	89	88	87	76	-12
Sénégal	105	83	111	67	80	+18	91	70	92	54	63	+15
Sierra Leone	124	124	128	128	128	-	109	106	108	105	102	- 2
Togo	122	136	135	129	109	-16	106	114	111	103	85	-18
Haute-Volta	119	119	113	111	104	- 7	106	104	96	93	84	- 9
<i>Afrique centrale</i>												
Angola	120	122	127	125	126	+ 1	107	107	108	104	103	- 1
Cameroun	127	127	130	136	136	-	114	111	111	113	111	- 2
République centrafricaine	110	112	115	116	117	+ 1	98	97	98	96	95	- 1
Tchad	102	99	100	76	72	- 6	90	84	83	62	57	- 8
Congo	89	85	84	77	77	-	78	73	70	63	62	- 2
Gabon	121	124	128	131	133	+ 1	116	118	121	122	123	-
Zaïre	133	137	130	139	138	-	117	118	109	114	111	- 3
<i>Afrique orientale</i>												
Burundi	122	150	169	220	244	+11	107	129	141	180	194	+ 8
Ethiopie	116	120	123	128	126	- 1	103	104	105	106	103	- 3
Kenya	129	128	127	133	128	- 4	108	104	100	101	94	- 7
Madagascar	114	118	118	119	119	-	102	98	95	94	91	- 3
Malawi	134	129	144	153	152	-	116	109	119	122	119	- 3
Maurice	115	101	110	120	129	+ 7	101	85	90	95	100	+ 5
Mozambique	115	118	120	126	140	+10	102	103	102	105	114	+ 8
Rhodésie	105	99	115	126	101	-20	86	79	88	93	72	-22
Rwanda	135	144	148	144	147	+ 3	114	118	118	111	111	- 1
Somalie	117	119	120	125	119	- 5	103	102	100	102	95	- 7
Tanzanie	120	129	129	129	129	-	104	108	106	103	100	- 3
Ouganda	127	128	123	125	121	- 4	110	107	100	99	93	- 6
Zambie	124	118	121	127	120	- 5	104	96	96	98	90	- 8
<i>Afrique méridionale</i>												
Botswana	110	108	123	125	138	+11	97	94	104	103	111	+ 8
Lesotho	106	103	105	85	99	+16	95	91	92	73	83	+14
Souaziland	160	173	183	200	199	- 1	136	143	146	155	149	- 4
<i>Pays en développement</i>	117	119	122	124	119	- 4	102	101	100	99	93	- 7
Afrique du Sud	122	124	141	146	126	-14	106	105	116	118	99	-16

TABLEAU ANNEXE 3. — VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
Monde ¹													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équiv. de blé)	46,13	44,87	49,67	59,19	56,37	62,73	52,87	53,27	48,60	57,13	58,48	64,83	81,14
Orge	7,20	6,64	5,70	7,99	8,06	6,41	7,21	6,39	7,11	10,36	11,12	14,02	12,19
Maïs	14,00	19,91	21,10	22,30	25,03	25,80	27,52	28,83	27,39	29,42	30,82	37,28	49,68
Avoine	1,26	1,44	1,24	1,34	1,73	1,37	1,20	1,03	0,99	1,51	1,62	2,13	1,63
Seigle	1,85	2,12	1,53	0,67	0,46	0,76	0,80	0,57	0,55	0,62	1,03	0,68	1,92
Millet et sorgho	2,43	3,92	3,99	3,88	5,36	9,17	7,75	5,27	4,74	6,57	6,63	6,48	9,29
Riz (équivalent de riz usiné) ²	6,62	6,44	7,42	7,86	8,11	7,84	7,47	7,94	8,45	8,82	9,31	9,45	9,24
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	20,54	18,77	17,68	17,13	19,94	19,28	21,00	21,24	20,29	21,79	21,35	22,19	23,76
Pommes de terre	2,79	3,37	2,94	3,63	3,78	3,56	3,37	3,41	3,59	3,80	3,04	5,13	3,92
Légumineuses (grain sec)	1,13	1,38	1,51	1,46	2,24	2,05	1,68	1,80	2,15	1,78	1,75	2,04	2,06
Pommes	1,59	1,71	1,52	1,73	1,99	1,90	1,97	2,09	2,26	2,12	2,27	2,63	2,44
Bananes	3,88	3,95	4,22	4,26	4,70	5,12	5,14	5,59	5,60	5,93	6,46	6,71	6,64
Agrumes ⁴	3,24	3,64	3,35	4,21	4,27	4,28	4,48	4,39	4,63	5,06	4,93	5,36	5,57
Raisins frais	0,62	0,76	0,74	0,76	0,97	0,79	0,81	0,78	0,94	0,87	0,99	0,80	0,90
Dattes	0,26	0,30	0,42	0,36	0,35	0,38	0,35	0,33	0,36	0,44	0,36	0,40	0,41
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁵	5,99	6,49	6,60	6,99	7,05	7,51	7,60	8,13	8,30	9,02	9,40	10,41	10,30
Tourteaux et farine d'oléagineux	5,47	6,58	6,90	7,27	8,19	8,82	8,88	9,18	9,68	11,08	11,63	12,63	14,06
Bovins ⁶	4,90	4,86	4,96	4,70	5,31	4,98	5,34	5,98	6,34	6,51	6,49	7,04	6,42
Espèces ovine et caprine ⁶	7,35	7,68	8,06	7,88	8,70	9,22	8,23	9,67	9,79	9,81	10,35	10,53	10,64
Porcs ⁶	2,61	2,67	2,37	2,96	3,80	3,40	3,19	3,40	3,92	4,42	5,31	5,82	5,71
Viande ⁷	2,13	2,58	2,96	2,89	3,04	3,11	3,34	3,43	3,77	4,54	4,67	4,27	5,42
Lait (condensé, évaporé et en pou- dre)	0,56	0,58	0,60	0,64	0,62	0,63	0,66	0,69	0,68	2,16	2,17	2,01	2,35
Œufs (en coque)	0,54	0,48	0,41	0,36	0,35	0,32	0,33	0,34	0,37	0,41	0,45	0,46	0,46
Café (vert)	2,70	2,85	3,07	2,83	2,74	3,08	3,15	3,36	3,41	3,27	3,30	3,51	3,65
Fèves de cacao	1,02	1,03	1,04	1,04	1,30	1,12	1,08	1,05	1,00	1,13	1,19	1,25	1,16
Thé	0,58	0,60	0,61	0,62	0,65	0,62	0,68	0,72	0,67	0,75	0,75	0,75	0,77
Vin	2,80	2,95	2,39	2,67	2,53	2,85	2,36	2,56	3,27	3,68	3,53	4,12	4,41
Poivre et piments	0,13	0,14	0,15	0,13	0,14	0,15	0,19	0,19	0,18	0,17	0,19	0,20	0,18
Tabac (non manufacturé)	0,88	0,87	0,90	1,01	0,98	0,96	1,03	1,00	1,00	0,98	1,03	1,20	1,19
Laine (poids réel)	1,45	1,45	1,43	1,40	1,44	1,48	1,37	1,50	1,52	1,54	1,43	1,48	1,33
Coton (fibre)	3,75	3,40	3,76	3,92	3,76	4,00	3,84	3,84	3,70	3,94	4,02	4,05	4,61
Jute et kénaf	0,71	1,03	1,27	1,05	1,15	1,39	1,26	0,92	0,92	1,00	0,91	1,00	0,96
Caoutchouc (naturel) ⁸	0,85	0,99	0,80	0,89	0,95	0,93	0,87	2,67	2,94	2,84	2,92	2,89	3,37
PRODUITS HALIEUTIQUES ⁹													
Poisson frais, réfrigéré ou con- gelé	1,15	1,34	1,48	1,71	1,72	1,80	1,79	1,82	1,80	2,02	2,04	2,17	2,45
Poisson séché, salé ou fumé	0,55	0,55	0,54	0,50	0,50	0,50	0,50	0,49	0,50	0,52	0,48	0,51	0,50
Crustacés et mollusques frais, con- gelés, séchés, salés, etc.	0,25	0,27	0,27	0,30	0,30	0,30	0,32	0,34	0,38	0,44	0,52	0,62	0,60
Produits et préparations à base de poisson en récipients herméti- ques ou non	0,52	0,54	0,51	0,58	0,52	0,57	0,55	0,61	0,59	0,61	0,63	0,68	0,72
Produits et préparations de crust- acés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,04	0,05	0,05	0,06	0,06	0,06	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,08	0,09
Matières grasses, brutes ou raf- finées provenant d'animaux aqua- tiques	0,62	0,67	0,74	0,63	0,72	0,68	0,81	0,83	0,70	0,64	0,71	0,75	0,56
Farines, aliments solubles et au- tres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	1,36	1,72	1,78	2,44	2,47	2,48	3,02	3,55	3,03	3,00	3,00	2,97	1,57
PRODUITS FORESTIERS ⁹													
Bois à pâte ¹⁰	12,9	12,2	11,6	13,2	13,8	14,2	14,7	14,1	15,9	18,6	16,3	14,9	16,4
Grumes de résineux ¹⁰	5,9	6,4	8,7	9,9	11,6	13,8	17,2	21,1	20,4	24,7	21,9	25,8	30,0
Grumes de feuillus ¹⁰	14,0	14,6	18,0	20,0	21,2	23,8	25,2	30,1	35,0	38,8	40,9	43,5	52,2
Sciages de résineux ¹⁰	36,3	38,2	41,4	44,6	44,0	42,6	42,8	47,5	47,3	49,5	51,7	59,4	64,0
Sciages de feuillus ¹⁰	4,3	4,3	4,6	5,4	5,6	5,8	5,7	6,3	6,9	7,2	7,1	8,4	9,5
Contre-plaqué et placages ¹⁰	1,9	2,1	2,4	3,0	3,1	3,5	3,8	4,7	5,0	5,3	6,0	7,2	7,8
Panneaux de fibres	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,3	1,4	1,4	1,5	1,6	1,7

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. — VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
..... Millions de tonnes													
PRODUITS FORESTIERS (fin)													
Pâte de bois mécanique	1,3	1,2	1,3	1,4	1,4	1,4	1,2	1,3	1,3	1,3	1,0	1,2	1,3
Pâte de bois chimique	8,5	9,0	10,1	11,1	11,1	12,0	12,4	13,7	14,9	15,6	14,0	15,2	17,1
Papier journal	7,7	7,5	7,8	8,5	9,0	9,7	9,4	9,7	10,6	10,6	10,3	10,8	11,1
Autres papiers et cartons	5,1	5,3	5,9	6,9	7,5	8,4	8,8	10,2	11,9	12,8	13,2	14,5	16,7
Europe occidentale													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3,19	3,69	5,07	5,29	6,99	6,45	6,16	8,42	10,91	9,39	7,13	10,14	12,71
Orge	2,51	1,69	2,29	3,16	2,63	3,37	4,08	4,20	4,32	4,39	3,78	5,31	5,42
Maïs	1,09	0,34	0,94	1,27	1,89	2,11	2,77	2,54	3,23	3,88	5,30	4,60	5,63
Seigle	0,31	0,18	0,16	0,05	0,05	0,06	0,05	0,09	0,14	0,20	0,39	0,39	0,54
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	1,47	1,26	1,59	1,45	1,54	1,27	1,15	1,66	1,45	1,97	2,02	2,82	2,80
Pommes de terre	1,75	1,83	1,64	1,70	2,26	1,98	1,86	1,86	2,41	2,22	1,90	2,76	2,47
Légumineuses	0,19	0,22	0,17	0,15	0,17	0,19	0,24	0,29	0,28	0,26	0,26	0,29	0,30
Pommes	0,84	0,88	0,53	0,73	0,88	0,76	0,78	0,86	0,95	0,94	1,06	1,31	1,16
Agrumes ⁴	1,45	1,73	1,22	2,00	1,91	1,97	1,94	1,79	1,92	2,29	1,98	2,26	2,18
Raisins frais	0,31	0,34	0,29	0,38	0,41	0,41	0,42	0,41	0,41	0,44	0,48	0,41	0,46
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹¹	0,38	0,40	0,37	0,42	0,32	0,36	0,49	0,53	0,72	0,98	1,15	0,94	1,21
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,91	0,92	0,89	1,03	1,07	1,13	1,28	1,19	1,34	1,56	1,79	2,14	2,72
Bovins ⁶	1,80	1,37	1,85	1,88	1,74	1,46	2,00	2,34	2,48	2,60	2,74	3,10	2,57
Espèces ovine et caprine ⁶	1,53	1,30	1,35	0,87	0,85	0,58	0,72	0,93	0,98	0,63	0,72	0,74	0,60
Porcs ⁶	0,58	0,49	0,39	0,66	0,82	0,49	0,88	1,17	1,90	2,35	2,29	2,45	2,51
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ⁷	0,58	0,74	0,81	0,79	0,92	0,91	1,10	1,21	1,26	1,55	1,81	1,82	1,93
Bacon, jambon et porc salé	0,36	0,37	0,35	0,35	0,36	0,36	0,35	0,35	0,34	0,35	0,35	0,34	0,32
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	0,64	0,69	0,72	0,75	0,90	1,01	1,17	1,38	1,34	1,44	1,51	1,41	1,79
Beurre	0,26	0,23	0,24	0,23	0,27	0,27	0,31	0,35	0,33	0,49	0,45	0,36	0,78
Fromage	0,34	0,36	0,38	0,40	0,42	0,47	0,48	0,52	0,53	0,57	0,61	0,67	0,74
Œufs (en coque)	0,29	0,28	0,23	0,19	0,15	0,14	0,13	0,15	0,19	0,23	0,26	0,27	0,28
Vin	1,01	1,01	1,14	1,12	1,19	1,30	1,31	1,32	1,45	1,78	2,36	2,86	2,92
Laine (poids réel)	0,11	0,12	0,13	0,10	0,11	0,11	0,10	0,11	0,11	0,10	0,10	0,12	0,11
..... Milliers de tonnes													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	684,5	771,7	849,9	877,0	907,7	876,5	861,2	905,8	971,7	1098,4	1035,0	1061,0	1094,0
Poisson séché, salé ou fumé	333,3	353,8	334,3	314,7	323,2	317,4	312,9	311,9	337,2	338,4	314,8	345,6	332,5
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	112,5	123,4	114,0	118,9	108,8	113,7	116,4	130,8	133,8	151,6	188,2	244,0	197,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	183,7	211,7	196,7	209,1	221,4	211,3	193,6	195,5	172,8	183,7	175,7	214,0	234,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	8,0	9,0	9,0	13,0	13,0	13,0	12,6	13,3	15,4	19,2	20,1	24,9	26,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	218,8	243,9	199,8	190,0	266,2	340,1	391,5	260,1	270,0	171,7	149,1	196,0	271,6
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	286,2	240,2	306,9	434,8	555,0	576,8	810,7	787,5	657,9	606,2	726,1	839,7	796,0
..... Millions de tonnes													
PRODUITS FORESTIERS													
Bois à pâte ¹⁰	5,93	4,28	3,34	3,62	3,61	3,01	3,82	4,17	5,22	6,71	6,23	5,51	6,33
Grumes de résineux ¹⁰	1,30	1,14	1,05	1,06	1,03	1,35	1,55	1,37	1,23	1,46	1,35	1,39	2,25
Grumes de feuillus ¹⁰	0,98	0,93	0,91	0,97	1,02	1,10	1,17	1,20	1,23	1,35	1,47	1,55	1,57
Bois de mine ¹⁰	1,81	1,37	1,07	0,83	0,56	0,54	0,36	0,39	0,49	0,57	0,49	0,43	0,43
Sciages de résineux ¹⁰	14,24	13,86	13,86	14,62	13,57	12,72	12,85	15,05	16,24	16,21	16,55	18,09	20,20
Sciages de feuillus ¹⁰	0,93	0,96	0,98	1,14	1,21	1,26	1,23	1,35	1,44	1,51	1,52	1,77	2,30
Contre-plaqués et placages ¹⁰	0,65	0,66	0,73	0,83	0,86	0,88	0,92	1,05	1,16	1,21	1,23	1,30	1,41
Panneaux de fibres	0,76	0,79	0,84	0,88	0,82	0,75	0,82	0,87	0,90	0,88	0,87	0,90	0,96

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. — VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS (fin)													
Panneaux de particules	0,35	0,43	0,48	0,56	0,80	0,89	1,04	1,20	1,45	1,69	2,20	2,43	3,28
Pâte de bois mécanique	1,06	0,97	1,05	1,15	1,12	1,13	1,00	1,06	1,04	1,04	0,77	0,86	1,00
Pâte de bois chimique	4,54	4,83	5,35	5,85	5,78	6,27	6,20	6,54	6,76	6,74	5,63	6,34	7,60
Papier journal	1,62	1,63	1,71	1,88	1,97	2,07	2,10	2,31	2,43	2,56	2,49	2,69	2,80
Autres papiers et cartons	3,57	3,77	4,24	4,75	5,13	5,55	5,67	6,49	7,74	8,17	8,36	9,34	11,80
Europe orientale et U.R.S.S.													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	5,46	5,18	4,98	2,52	2,32	4,51	7,68	6,91	7,97	6,80	9,27	5,93	6,67
Orge	1,18	0,61	0,69	0,76	2,14	0,39	0,53	0,67	0,82	0,72	0,92	0,86	0,61
Maïs	1,36	2,33	1,78	1,93	1,38	0,83	1,60	0,74	1,54	1,12	0,88	0,95	1,61
Seigle	1,15	1,35	0,89	0,17	0,06	0,32	0,44	0,28	0,30	0,25	0,22	0,04	0,37
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	3,19	3,28	2,19	1,71	2,02	2,17	2,42	2,68	2,14	2,11	1,71	0,96	1 13
Pommes de terre	0,44	0,70	0,50	1,18	0,79	0,77	0,70	0,71	0,30	0,63	0,34	1,51	0,53
Graines de tournesol	0,17	0,22	0,15	0,27	0,22	0,35	0,49	0,47	0,56	0,33	0,23	0,21	0,14
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,42	0,39	0,24	0,08	0,16	0,43	0,40	0,34	0,34	0,04	0,02	—	—
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ⁷	0,20	0,27	0,27	0,17	0,24	0,25	0,45	0,43	0,41	0,31	0,34	0,36	0,39
Beurre	0,09	0,11	0,10	0,06	0,08	0,10	0,12	0,12	0,10	0,11	0,05	0,04	0,07
Œufs	0,13	0,11	0,08	0,08	0,11	0,09	0,11	0,10	0,08	0,09	0,11	0,11	0,10
Coton	0,39	0,35	0,32	0,39	0,46	0,52	0,55	0,57	0,45	0,52	0,55	0,65	0,73
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	17,9	33,7	80,9	88,9	178,3	229,5	216,0	236,1	230,6	306,5	338,4	332,8	370,7
Poisson séché, salé ou fumé	31,7	40,5	44,4	35,3	39,9	28,6	36,0	25,4	23,1	21,6	16,7	16,0	14,6
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,2	0,3	0,6	1,1	1,2	1,3	1,3	0,6	0,9	1,7	1,4	1,6	2,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	25,3	24,3	19,3	18,9	19,6	22,7	24,2	27,1	28,8	29,4	28,1	28,5	30,7
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	3,7	3,0	5,0	5,6	4,9	5,0	5,0	4,7	3,4	3,8	3,5	3,4	2,1
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	18,2	15,2	32,2	40,0	57,1	71,9	58,3	59,6	64,0	34,5	14,6	17,1	5,3
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	4,9	3,7	3,8	4,2	7,2	14,2	38,3	30,6	32,6	13,5	12,2	18,7	13,1
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Bois à pâte ¹⁰	3,54	4,40	5,13	6,00	6,38	7,32	7,49	6,88	7,57	8,68	7,57	7,28	8,20
Grumes de résineux ¹⁰	1,99	2,62	2,89	3,43	4,72	5,04	5,01	6,12	6,38	7,57	7,38	8,00	10,50
Bois de mine ¹⁰	1,24	1,36	1,58	1,53	1,58	1,31	0,96	0,85	0,88	0,97	0,88	0,82	0,82
Sciages de résineux ¹⁰	7,23	8,47	9,49	10,96	11,17	11,44	10,88	10,93	10,74	11,01	10,76	11,07	11,07
Contre-plaqués et placages ¹⁰	0,21	0,25	0,28	0,29	0,38	0,38	0,40	0,45	0,45	0,47	0,43	0,44	0,47
Pâte de bois	0,33	0,34	0,32	0,37	0,37	0,39	0,47	0,51	0,57	0,55	0,55	0,61	0,65
Amérique du Nord													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	30,82	25,97	31,89	38,26	32,38	40,23	29,11	27,84	21,10	30,59	31,15	37,07	51,34
Orge	2,40	2,59	1,62	2,48	2,11	2,04	2,02	1,03	0,80	4,15	5,16	5,75	5,17
Maïs	7,35	10,81	11,12	12,14	15,21	15,60	12,97	14,96	13,96	14,41	12,89	22,41	33,22
Millet et sorgho	1,64	2,79	2,94	2,55	4,38	7,40	5,80	3,55	2,70	3,81	2,89	3,92	5,65
Seigle	0,34	0,57	0,48	0,29	0,18	0,35	0,31	0,18	0,09	0,15	0,41	0,24	1,00
Riz (équivalent de riz usiné) ²	0,80	1,05	1,20	1,33	1,36	1,16	1,51	1,37	1,23	1,75	1,48	2,04	1,63
Agrumes ⁴	0,30	0,27	0,26	0,30	0,33	0,37	0,42	0,27	0,39	0,39	0,39	0,46	0,49

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. — VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
Millions de tonnes													
PRODUITS AGRICOLES (fin)													
Légumineuses	0,16	0,26	0,34	0,28	0,30	0,32	0,30	0,27	0,35	0,40	0,33	0,31	0,42
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹²	1,32	1,69	1,71	2,16	2,23	2,04	2,11	2,19	2,33	3,27	3,35	3,53	3,48
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,79	1,37	1,69	1,95	2,47	2,60	2,75	3,00	3,28	3,97	4,43	4,01	4,95
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	0,44	0,48	0,61	0,69	0,50	0,29	0,27	0,29	0,31	0,36	0,32	0,23	0,18
Tabac (non manufacturé)	0,24	0,23	0,25	0,26	0,23	0,27	0,28	0,29	0,29	0,26	0,24	0,30	0,31
Coton (fibre)	1,45	0,87	0,99	1,19	0,86	0,82	0,90	0,88	0,55	0,68	0,94	0,70	1,25
Milliers de tonnes													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou con- gelé	141,9	157,3	159,1	197,5	216,4	240,0	224,9	252,1	225,4	211,2	224,6	233,8	264,1
Poisson séché, salé ou fumé	65,3	59,9	70,0	61,4	54,3	53,6	56,2	56,7	51,9	54,1	60,2	57,9	57,8
Crustacés et mollusques frais, con- gelés, séchés, salés, etc.	19,0	18,9	22,8	24,5	25,6	23,7	24,2	26,9	34,0	36,1	38,4	36,2	47,3
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermé- tiques ou non	24,2	26,4	31,2	42,8	36,0	37,1	42,4	34,6	36,4	31,3	31,6	38,0	45,2
Produits et préparations de crus- tacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	4,5	6,6	7,2	7,7	10,4	10,6	11,5	9,7	9,5	8,5	9,8	9,4	10,0
Matières grasses, brutes ou raf- finées, provenant d'animaux aqua- tiques	61,2	61,7	129,8	87,4	58,7	41,1	46,7	37,6	103,8	94,8	118,1	95,1	120,7
Farines, aliments solubles et au- tres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	38,8	46,2	54,3	60,4	57,5	51,7	51,3	66,0	73,0	77,4	71,8	42,3	63,0
Millions de tonnes													
PRODUITS FORESTIERS													
Bois à pâte ¹⁰	3,17	3,20	2,88	3,14	3,44	3,52	3,07	2,64	2,66	2,84	2,10	1,70	1,45
Grumes de résineux ¹⁰	2,28	2,24	4,33	4,85	5,25	6,42	9,25	11,84	10,93	13,39	10,85	14,10	14,80
Grumes de feuillus ¹⁰	0,31	0,40	0,41	0,38	0,45	0,52	0,52	0,51	0,43	0,37	0,34	0,50	0,55
Sciages de résineux ¹⁰	13,28	14,50	16,68	17,36	17,43	16,51	17,25	19,16	18,27	20,06	22,02	25,71	27,50
Sciages de feuillus ¹⁰	0,55	0,60	0,59	0,69	0,74	0,91	0,81	0,66	0,75	0,67	0,79	1,01	1,07
Contre-plaqués et placages ¹⁰	0,21	0,29	0,31	0,45	0,50	0,60	0,62	0,67	0,72	0,68	0,80	0,90	1,00
Pâte de bois mécanique	0,22	0,24	0,23	0,26	0,29	0,24	0,22	0,22	0,25	0,28	0,23	0,27	0,29
Pâte de bois chimique	3,48	3,59	4,08	4,47	4,59	4,86	5,21	5,97	6,91	7,59	6,88	7,31	7,76
Papier journal	5,84	5,68	5,74	6,29	6,60	7,19	6,85	6,90	7,60	7,47	7,24	7,49	7,65
Autres papiers et cartons	0,99	1,04	1,22	1,57	1,76	2,01	2,22	2,64	2,83	3,03	3,33	3,48	3,48
Océanie													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	5,02	6,29	4,82	7,81	6,47	5,68	6,97	6,99	5,37	7,38	9,48	8,71	5,63
Orge	0,77	0,71	0,23	0,40	0,38	0,23	0,43	0,12	0,45	0,63	1,12	1,83	0,79
Avoine	0,34	0,35	0,32	0,30	0,37	0,25	0,40	0,18	0,33	0,22	0,56	0,33	1,14
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	0,81	0,86	1,17	1,41	1,29	1,27	1,67	1,63	2,07	1,39	1,57	2,01	2,12
Viande de bœuf et de veau	0,23	0,32	0,40	0,41	0,44	0,39	0,37	0,38	0,40	0,51	0,52	0,59	0,77
Viande de mouton et d'agneau	0,41	0,41	0,43	0,48	0,47	0,47	0,46	0,55	0,58	0,59	0,60	0,69	0,53
Beurre	0,25	0,24	0,27	0,28	0,27	0,28	0,32	0,27	0,29	0,30	0,28	0,24	0,23
Fromage	0,11	0,12	0,12	0,13	0,12	0,12	0,14	0,12	0,13	0,13	0,13	0,12	0,12
Laine (poids réel)	0,89	0,89	0,91	0,92	0,90	0,92	0,88	0,94	1,01	1,06	0,98	0,98	1,00
Milliers de tonnes													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou con- gelé	3,0	3,0	3,0	4,0	4,4	5,0	3,0	3,8	4,1	7,8	10,0	14,4	13,6
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	5,0	6,0	6,0	7,0	8,0	8,0	10,1	13,0	12,9	13,6	16,3	17,5	16,7
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermé- tiques ou non	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	—	0,4	0,5	0,6	0,7	1,0	0,4	0,7

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. — VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES (fin)													
Produits et préparations de crus- tacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	—	—	—	—	1,0	1,0	1,2	2,0	2,0	1,9	2,6	3,6	3,0
Matières grasses, brutes ou raf- finées, provenant d'animaux aqua- tiques	11,0	8,0	4,0	5,3	9,0	6,0	3,9	6,5	5,6	4,2	6,4	5,8	8,0
Farines, aliments solubles et au- tres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	—	—	—	—	—	—	—	0,3	0,1	—	1,8	—	0,5
<i>Millions de mètres cubes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Grumes de résineux	0,27	0,29	0,29	0,36	0,45	0,55	0,80	1,44	1,68	1,80	1,81	1,80	1,80
<i>Millions de tonnes</i>													
Amérique latine													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	1,10	2,87	1,97	4,31	7,44	5,26	2,37	2,44	2,79	2,47	1,16	1,81	3,19
Mais	1,79	3,00	3,18	3,75	4,79	5,29	6,05	5,08	5,50	6,78	7,76	3,64	6,01
Millet et sorgho	0,39	0,67	0,64	0,89	0,34	1,18	1,71	0,88	1,54	2,19	2,51	0,74	2,15
Seigle	0,04	0,01	—	0,11	0,10	—	—	0,02	0,01	0,03	—	—	—
Riz (équivalent de riz usiné) ² . .	0,34	0,31	0,18	0,15	0,44	0,60	0,32	0,47	0,36	0,41	0,43	0,19	0,30
Sucre (équivalent de sucre brut) ^{3,13}	10,90	8,89	7,69	7,64	10,17	9,25	11,03	10,39	10,07	11,65	10,72	10,98	12,01
Bananes	3,21	3,18	3,43	3,35	3,64	4,07	4,13	4,67	4,64	4,84	5,10	5,38	—
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹⁴	0,49	0,58	0,51	0,41	0,61	0,50	0,59	0,44	0,56	0,67	0,60	0,71	0,93
Tourteau et farine d'oléagineux .	1,29	1,50	1,42	1,29	1,66	1,71	1,56	1,51	1,73	2,18	2,32	2,56	2,67
Bovins	1,09	1,39	1,20	0,88	1,04	1,07	1,06	1,20	1,36	1,44	1,24	1,42	1,11
Viande de bœuf et de veau	0,37	0,51	0,67	0,62	0,51	0,54	0,52	0,48	0,70	0,71	0,55	0,84	0,68
Café (vert)	1,83	1,92	2,06	1,82	1,69	1,90	1,93	2,11	2,09	1,94	2,01	2,10	2,18
Fèves de cacao	0,19	0,15	0,18	0,16	0,19	0,21	0,22	0,20	0,21	0,22	0,23	0,22	0,17
Tabac (non manufacturé)	0,11	0,11	0,13	0,15	0,13	0,11	0,12	0,12	0,14	0,15	0,16	0,18	0,18
Laine (poids réel)	0,23	0,21	0,19	0,14	0,20	0,21	0,18	0,22	0,18	0,17	0,15	0,11	0,11
Coton (fibre)	0,76	1,01	0,98	0,91	1,03	1,05	0,80	0,89	1,17	0,92	0,67	0,84	0,85
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé .	30,5	33,7	35,9	24,3	30,6	32,0	39,5	40,2	47,4	53,9	56,0	72,1	87,0
Poisson séché, salé ou fumé	—	1,1	—	1,6	1,6	0,4	0,8	0,8	1,0	1,5	1,1	1,6	2,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc. . . .	59,0	62,1	62,2	64,5	68,5	65,3	70,3	68,3	73,7	88,1	87,4	90,8	90,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermé- tiques ou non	22,8	20,6	17,8	18,2	14,0	14,1	8,2	9,8	8,2	8,7	16,0	19,3	22,0
Produits et préparations de crus- tacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	3,9	4,0	4,7	3,5	5,0	3,4	3,2	3,8	4,8	4,7	2,6	3,4	3,0
Matières grasses, brutes ou raf- finées, provenant d'animaux aqua- tiques	140,8	161,3	154,2	137,6	171,3	114,9	210,6	344,9	178,1	217,5	308,0	318,5	20,0
Farines, aliments solubles et au- tres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	775,5	1143,7	1139,4	1590,6	1500,3	1506,6	1727,4	2269,5	1860,0	2011,8	1972,0	1712,3	391,0
<i>Millions de mètres cubes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Bois à pâte	0,24	0,34	0,24	0,41	0,34	0,36	0,33	0,36	0,42	0,38	0,37	0,38	0,41
Grumes de feuillus	0,39	0,40	0,36	0,41	0,54	0,55	0,40	0,39	0,38	0,36	0,31	0,22	0,23
Sciages de résineux	1,37	1,06	1,05	1,39	1,49	1,66	1,52	1,94	1,60	1,52	1,64	1,33	1,42
<i>Millions de tonnes</i>													
Extrême-Orient ¹⁵													
PRODUITS AGRICOLES													
Mais	0,73	0,69	0,94	1,31	0,93	1,47	1,35	1,67	1,73	1,75	2,15	1,95	1,41
Riz (équivalent de riz usiné) ² . .	4,11	3,87	4,54	4,56	4,32	3,70	2,93	2,30	2,32	2,72	2,93	3,27	2,19
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	1,55	1,62	1,98	1,75	1,62	1,64	1,22	1,17	1,20	1,62	2,23	1,86	2,11

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. — VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS AGRICOLES (fin)													
Légumineuses	0,16	0,16	0,20	0,16	0,22	0,22	0,19	0,18	0,23	0,23	0,26	0,23	0,25
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ^{5, 16}	1,54	1,49	1,60	1,60	1,47	1,70	1,44	1,75	1,64	1,73	2,17	2,61	2,53
Tourteaux et farine d'oléagineux	1,05	1,33	1,57	1,66	1,48	1,43	1,35	1,46	1,29	1,55	1,57	1,84	1,96
Café (vert)	0,16	0,13	0,17	0,12	0,17	0,16	0,25	0,18	0,26	0,22	0,20	0,20	0,18
Thé	0,45	0,47	0,48	0,47	0,48	0,44	0,48	0,48	0,43	0,48	0,48	0,46	0,46
Poivre et piments	0,10	0,11	0,11	0,09	0,08	0,10	0,13	0,14	0,12	0,11	0,13	0,13	0,12
Coton (fibre)	0,15	0,17	0,27	0,26	0,22	0,21	0,21	0,20	0,24	0,15	0,23	0,34	0,26
Jute et kénaf	0,75	0,99	0,89	1,00	1,11	1,19	1,21	0,87	0,87	0,94	0,85	0,96	0,93
Caoutchouc (naturel) ⁸	0,77	0,90	0,71	0,81	0,86	0,83	0,80	0,94	1,04	2,59	2,67	2,63	3,11
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré, ou congelé	54,7	74,9	84,2	99,5	93,3	107,9	214,0	140,9	130,4	137,9	140,3	158,9	219,0
Poisson séché, salé ou fumé	52,3	43,9	40,7	37,6	33,9	46,0	44,0	44,8	44,9	58,6	53,3	41,3	51,8
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	33,3	35,1	39,2	53,8	56,9	58,5	64,7	67,3	83,8	106,2	132,7	161,5	184,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	7,6	3,5	4,3	5,6	9,0	8,1	6,0	7,1	10,5	9,3	10,0	6,4	12,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	9,8	10,2	9,2	9,6	10,7	11,3	12,5	12,7	12,0	15,3	15,3	23,7	30,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	1,1	0,4	0,1	—	0,4	0,3	0,5	0,6	0,9	0,6	0,4	—	—
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	8,1	11,9	12,4	14,8	21,9	29,2	25,8	23,7	25,7	39,0	40,5	62,6	74,0
<i>Millions de mètres cubes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Grumes de feuillus	7,78	8,30	10,91	11,89	13,34	15,76	17,13	21,04	24,57	29,07	30,77	32,99	41,00
Sciages de feuillus	0,99	0,94	1,10	1,45	1,48	1,50	1,59	2,07	2,33	2,52	2,48	3,07	3,20
Contre-plaqués	0,09	0,11	0,18	0,27	0,34	0,50	0,57	1,01	1,14	1,38	1,70	2,10	2,38
<i>Millions de tonnes</i>													
Chine et autres pays asiatiques à planification centrale													
PRODUITS AGRICOLES													
Maïs	0,04	0,01	0,15	0,19	0,24	0,16	0,08	0,06	0,02	—	—	—	—
Riz (équivalent de riz usiné) ²	0,59	0,65	0,79	0,98	1,07	1,50	1,40	1,02	1,03	1,94	2,28	2,43	3,57
Sucre (équivalent de sucre brut) ³	0,80	0,90	0,90	1,18	1,21	1,31	1,02	0,93	0,70	0,50	0,66	0,65	0,64
Thé	0,05	0,04	0,04	0,05	0,05	0,06	0,05	0,06	0,06	0,05	0,05	0,05	0,05
Proche-Orient ¹⁷													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,04	0,29	0,23	0,26	0,09	0,10	0,12	0,25	0,07	0,04	0,03	0,63	0,60
Orge	0,16	0,76	0,54	0,29	0,47	0,19	0,07	0,15	0,36	0,22	0,02	0,14	0,02
Riz (équivalent de riz usiné) ²	0,23	0,14	0,38	0,54	0,37	0,36	0,44	0,58	0,78	0,68	0,55	0,49	0,32
Pommes de terre	0,14	0,24	0,20	0,19	0,18	0,23	0,24	0,21	0,25	0,29	0,25	0,28	0,31
Légumineuses	0,09	0,18	0,18	0,20	0,31	0,14	0,18	0,12	0,13	0,11	0,12	0,14	0,16
Agrumes ⁴	0,15	0,16	0,18	0,19	0,23	0,23	0,27	0,33	0,41	0,43	0,60	0,50	0,73
Dattes	0,22	0,26	0,37	0,31	0,30	0,32	0,30	0,28	0,33	0,40	0,32	0,35	0,35
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,37	0,43	0,50	0,54	0,59	0,62	0,61	0,70	0,70	0,77	0,62	0,83	0,65
Espèces ovine et caprine ⁶	0,88	1,51	1,55	1,63	1,90	1,61	1,23	1,36	1,20	1,23	1,15	0,93	1,09
Coton (fibre)	0,66	0,70	0,84	0,80	0,83	1,00	0,90	0,87	0,86	1,09	1,10	1,05	1,05
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	10,7	8,9	9,5	10,9	14,7	13,5	9,8	9,8	9,7	10,4	8,1	8,2	11,0
Poisson séché, salé ou fumé	7,7	4,7	6,2	6,7	8,3	9,9	5,3	6,7	6,5	8,0	10,1	10,1	10,3
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	2,8	5,1	4,0	3,5	3,6	2,8	4,6	4,9	4,8	2,9	5,4	4,7	8,4

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 3. — VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES (fin)													
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	0,6	0,6	0,6	0,3	0,4	0,7	0,8	0,8	0,5	0,6	0,9	0,8	1,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,9	—	—	—	—	0,9	0,5	0,1	0,1	—	—	—	1,2
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	—	0,5	0,3	—	1,0	1,0
<i>Millions de tonnes</i>													
Afrique ¹⁸													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ¹⁹	0,18	0,19	0,25	0,26	0,21	0,22	0,08	0,10	0,09	0,15	0,07	0,08	0,09
Orge	0,04	0,04	0,28	0,35	0,02	0,07	0,01	0,01	0,14	0,13	0,01	—	—
Mais	0,46	0,62	0,43	0,22	0,29	0,34	0,73	0,84	0,62	0,27	0,35	0,54	0,29
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,90	0,98	1,07	1,08	1,20	1,14	1,13	1,24	1,24	1,25	1,10	1,27	1,39
Bananes	0,35	0,43	0,47	0,44	0,43	0,38	0,38	0,37	0,38	0,39	0,40	0,46	0,42
Agrumes ⁴	0,61	0,64	0,67	0,75	0,66	0,68	0,69	0,75	0,79	0,84	0,76	0,91	1,02
Légumineuses	0,21	0,27	0,31	0,36	0,30	0,28	0,26	0,40	0,37	0,39	0,30	0,46	0,46
Arachides et huile (équiv. d'huile)	0,67	0,68	0,71	0,71	0,70	0,82	0,75	0,89	0,66	0,55	0,33	0,48	0,40
Palmistes et huile (équiv. d'huile)	0,36	0,32	0,32	0,33	0,33	0,34	0,24	0,26	0,26	0,28	0,29	0,25	0,22
Huile de palme	0,36	0,31	0,31	0,31	0,28	0,27	0,18	0,20	0,18	0,22	0,20	0,16	0,14
Tourteaux et farine d'oléagineux	0,57	0,52	0,52	0,84	0,67	0,72	0,82	0,85	0,81	0,81	0,65	0,90	0,75
Bovins ⁶	0,93	0,98	0,99	1,00	0,99	0,99	0,98	1,00	1,03	0,96	0,97	0,91	0,82
Espèces ovine et caprine ⁹	2,55	2,78	2,80	2,98	2,90	3,06	2,54	3,62	3,71	3,70	3,79	3,93	3,62
Café (vert)	0,67	0,76	0,78	0,85	0,85	0,92	0,91	0,99	0,98	1,01	0,99	1,08	1,12
Fèves de cacao	0,80	0,86	0,83	0,84	1,08	0,88	0,83	0,82	0,75	0,86	0,92	0,98	0,95
Vin	1,60	1,78	1,04	1,29	1,08	1,21	0,72	0,84	1,37	1,43	0,67	0,72	0,97
Tabac (non manufacturé)	0,11	0,11	0,11	0,14	0,16	0,14	0,11	0,08	0,08	0,08	0,10	0,11	0,10
Coton (fibre)	0,27	0,20	0,28	0,28	0,28	0,31	0,33	0,31	0,32	0,45	0,41	0,38	0,36
Sisal	0,36	0,41	0,40	0,39	0,36	0,37	0,34	0,34	0,31	0,37	0,30	0,29	0,25
Caoutchouc (naturel)	0,14	0,15	0,15	0,14	0,15	0,16	0,15	0,17	0,18	0,19	0,19	0,20	0,19
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	20,4	36,2	33,5	17,8	17,2	19,2	17,1	19,4	18,6	30,7	41,9	50,8	70,5
Poisson séché, salé ou fumé	50,2	38,3	36,8	33,7	42,3	38,7	35,0	36,6	34,4	40,2	36,4	29,9	24,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, etc.	2,4	2,9	2,9	3,5	3,8	3,3	5,2	6,6	7,8	9,7	11,5	13,9	13,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	32,3	59,4	56,3	63,0	37,6	56,7	52,7	61,8	62,3	60,0	69,4	60,4	82,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	—	0,8	0,7	0,6	0,5	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	—	—	—
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	7,0	7,6	8,3	12,7	6,5	11,1	13,1	14,9	16,6	16,9	11,7	24,9	31,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	70,7	49,6	49,0	77,1	77,2	92,8	63,5	83,6	121,1	91,5	76,6	150,7	132,0
<i>Millions de mètres cubes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Grumes de feuillus	4,73	4,48	5,17	6,06	5,64	5,60	5,61	6,46	7,84	6,85	6,99	7,17	7,95
Sciages de feuillus	0,57	0,59	0,58	0,71	0,73	0,77	0,71	0,75	0,74	0,76	0,65	0,69	0,79

¹ Y compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale, la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale. — ² Y compris le paddy converti à 65 pour cent. — ³ Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. — ⁴ Oranges, mandarines et citrons. — ⁵ Non compris le coprah réexporté par la Malaisie, mais y compris les expéditions non déclarées de coprah indonésien et philippin à destination de la Malaisie. — ⁶ Millions de têtes. — ⁷ Bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ⁸ Non compris les importations malaises destinées à être réexportées et les exportations de Hong-kong, mais y compris les livraisons non déclarées de l'Indonésie à la Malaisie. — ⁹ Non compris la Chine. — ¹⁰ Millions de mètres cubes. — ¹¹ Graines de lin, graines de tournesol, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de coton, huile de lin. — ¹² Arachides, soja, graines de tournesol, graines de lin, graines de coton, huile d'arachide, huile de coco, huile de soja, huile de lin, huile de ricin, huile de coton. — ¹³ Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires. — ¹⁴ Arachides, coprah, palmiste, soja, graines de tournesol, graines de lin, graines de ricin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de tournesol, huile de lin, huile de ricin, huile de coton. — ¹⁵ Non compris le Japon ni la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale. — ¹⁶ Arachides, coprah, palmiste, soja, graines de coton, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de coton. — ¹⁷ Non compris Israël. — ¹⁸ Non compris l'Afrique du Sud. — ¹⁹ Y compris la farine moulue grossièrement.

TABLEAU ANNEXE 4. — VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	<i>Dollars U.S. la tonne</i>												
Produits agricoles													
Blé	64	66	66	66	61	63	67	64	65	62	65	69	103
Farine de blé	83	85	85	86	86	89	86	85	85	86	91	92	132
Orge	47	57	57	57	63	69	67	64	58	53	60	57	93
Maïs	51	51	55	56	58	58	57	52	56	60	64	63	86
Riz (usiné)	111	123	126	125	125	134	158	175	164	131	117	138	212
Sucre (brut)	110	97	133	142	99	99	95	95	102	118	127	148	188
Pommes	130	142	148	133	142	153	153	147	157	157	167	186	244
Bananes	82	78	75	83	92	91	92	86	89	86	86	90	95
Oranges	122	117	133	117	117	127	125	121	129	127	142	150	178
Raisins secs	227	275	301	357	368	360	339	341	344	348	326	365	730
Dattes	88	121	105	109	106	104	111	126	105	108	121	148	163
Graines de coton	76	68	62	63	68	74	76	72	69	66	79	72	101
Coprah	247	143	157	164	189	162	159	189	161	178	168	126	211
Palmistes	124	118	134	136	165	147	126	159	136	146	137	112	171
Soja	97	95	101	101	107	114	109	103	98	103	115	126	215
Arachides (décortiquées)	176	171	168	175	192	185	172	158	189	209	226	249	342
Huile d'olive	531	561	798	548	622	636	660	694	637	667	685	780	1 118
Huile de coton	301	298	265	255	297	299	295	285	270	303	363	316	355
Huile de coco	233	222	255	278	307	262	262	316	275	307	288	210	301
Huile de palme	214	196	189	202	237	203	193	146	144	226	227	189	251
Huile de palmistes	236	215	217	240	296	261	241	321	267	299	302	248	333
Huile de soja	285	244	239	243	293	313	272	220	225	278	316	288	362
Huile d'arachides	345	300	306	323	339	314	321	272	316	341	393	376	430
Bovins ¹	116	108	121	139	142	130	133	126	142	156	174	232	275
Porcs ¹	44	42	38	36	36	38	36	40	45	49	48	55	64
Viande de bœuf et de veau	558	522	561	679	756	760	754	780	814	910	1 069	1 265	1 561
Viande de mouton et d'agneau	390	382	422	442	529	503	493	464	483	551	556	588	937
Viande de volaille	629	649	660	669	686	705	641	643	678	673	668	748	1 039
Bacon, jambon, porc salé	659	657	712	761	752	867	827	740	806	864	855	1 009	1 479
Viande en boîte	958	1 000	946	1 035	1 080	1 106	1 069	1 065	1 087	1 130	1 235	1 319	1 546
Lait (condensé et évaporé)	313	307	311	333	340	338	325	305	310	312	357	427	481
Lait (en poudre)	321	286	283	286	379	388	399	336	369	355	480	590	620
Beurre	730	773	827	879	916	848	791	740	752	733	976	1 219	1 075
Fromage	707	785	698	745	817	835	849	831	894	939	1 071	1 254	1 442
Pommes de terre	51	66	59	49	62	67	63	54	67	74	66	70	114
Café	674	648	643	830	800	768	712	753	721	944	833	922	1 081
Cacao	475	452	488	499	381	406	542	604	782	767	626	572	828
Thé	1 138	1 101	1 127	1 106	1 073	1 047	1 034	941	884	934	930	972	985
Vin	198	184	219	219	236	233	267	271	254	271	295	352	452
Tabac (non manufacturé)	1 152	1 151	1 251	1 191	1 199	1 261	1 276	1 275	1 303	1 294	1 269	1 380	1 480
Graines de lin	126	135	125	125	121	114	120	127	122	112	104	120	257
Huile de lin	254	230	200	208	201	188	174	210	213	213	196	194	302
Graines de ricin	126	109	111	116	107	107	117	145	126	116	121	156	337
Huile de ricin	285	276	256	249	213	245	321	333	259	265	325	451	906
Coton	637	605	622	618	629	604	598	632	616	628	694	772	878
Jute et kénaf	240	211	159	193	222	206	205	229	224	218	228	257	242
Sisal	195	198	296	287	182	163	140	126	138	127	124	156	310
Laine (en suint)	1 109	1 137	1 233	1 456	1 217	1 197	1 169	989	1 056	964	801	927	2 116
Caoutchouc (naturel)	505	426	485	450	440	432	361	329	419	392	333	304	551

Voir notes page suivante.

TABLEAU ANNEXE 4. — VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fm)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	Dollars U.S. la tonne												
Produits halieutiques ²													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	301	315	297	289	329	353	325	347	396	424	491	618	803
Poisson, séché, salé ou fumé . .	331	345	361	391	427	455	470	456	468	517	633	778	1 029
Crustacés et mollusques, frais, congelés, séchés, salés, etc. . .	684	758	846	796	892	989	1 033	1 127	1 248	1 230	1 324	1 380	1 591
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermé- tiques ou non	601	659	649	639	703	682	733	706	725	771	882	977	1 211
Produits et préparations de crus- tacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	1 151	1 146	1 211	1 283	1 319	1 469	1 453	1 486	1 579	1 672	1 869	1 889	2 273
Matières grasses, brutes ou raf- finées, provenant d'animaux aqua- tiques	173	133	137	183	194	182	129	93	122	201	212	195	264
Farines, aliments solubles et au- tres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	87	104	108	110	125	145	119	109	129	164	167	175	410
Produits forestiers ²													
Bois de feu ³	8	8	9	9	9	10	8	8	9	9	10	11	14
Charbon de bois	38	37	39	45	46	46	47	46	39	49	54	58	73
Grumes de résineux ³	19	20	16	17	18	18	19	21	22	24	24	26	45
Grumes de feuillus ³	24	24	25	24	24	23	24	25	25	23	24	25	43
Bois à pâte ³	12	12	11	11	12	11	11	11	11	12	14	13	22
Bois de mine ³	14	14	13	14	15	16	16	15	16	17	18	20	34
Sciages de résineux ³	37	36	36	37	39	39	38	39	43	44	47	50	68
Sciages de feuillus ³	59	61	61	61	63	63	62	64	65	67	68	80	108
Placages ³	282	274	249	247	255	247	242	233	256	265	233	247	296
Contre-plaqués ³	144	147	146	142	142	144	144	140	146	145	151	166	199
Panneaux de particules	59	56	55	56	58	59	59	58	63	67	66	76	91
Panneaux de fibres compressées	84	84	85	90	94	92	89	88	91	97	100	113	136
Pâte de bois mécanique	66	66	65	65	69	69	68	69	70	77	79	78	91
Pâte de bois chimique	123	117	117	126	129	123	123	120	127	149	155	154	180
Papier journal	129	128	126	127	125	127	130	132	135	141	147	151	172
Papier d'impression et d'écriture	238	234	227	235	236	243	246	245	243	255	266	277	316

¹ Dollars U.S. par tête. — ² Non compris la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale. — ³ Dollars U.S. le mètre cube.

TABLEAU ANNEXE 5. — VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
Europe occidentale													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	15,13	13,32	12,07	10,59	12,66	12,42	10,45	10,94	13,57	13,57	13,34	13,49	14,07
Orge	4,19	4,72	3,63	4,51	4,84	5,02	4,95	4,10	4,62	6,40	6,68	5,69	5,50
Maïs	9,43	12,91	13,87	14,48	16,95	18,69	19,38	18,76	16,63	17,47	19,60	20,17	23,38
Avoine	0,86	1,32	1,07	0,97	1,32	1,28	1,05	1,02	0,96	1,23	1,24	1,05	1,20
Seigle	0,75	1,02	0,74	0,46	0,36	0,41	0,41	0,27	0,24	0,22	0,27	0,27	0,37
Millet et sorgho	1,77	2,88	2,03	2,18	2,74	3,20	2,43	1,49	0,84	1,36	1,93	0,89	1,42
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,54	0,58	0,58	0,59	0,61	0,73	0,58	0,71	0,70	0,63	0,69	0,76	0,80
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	3,99	4,22	5,32	4,97	4,54	4,97	4,84	4,67	4,42	4,49	4,66	4,98	0,84
Pommes de terre	1,48	1,97	1,72	1,56	2,39	2,06	1,95	1,85	2,36	2,32	2,05	2,55	2,37
Légumineuses	0,45	0,61	0,68	0,66	1,03	1,00	0,81	0,97	1,16	0,94	0,88	1,09	1,13
Pommes	1,11	1,23	0,96	1,13	1,36	1,28	1,24	1,30	1,34	1,27	1,41	1,64	1,46
Bananes	1,66	1,75	1,73	1,74	2,13	2,28	2,28	2,23	2,22	2,12	2,31	2,56	2,56
Agrumes ³	2,71	2,98	2,71	3,30	3,21	3,31	3,19	3,14	3,43	3,61	3,43	3,68	3,76
Raisins frais	0,37	0,43	0,37	0,44	0,50	0,48	0,49	0,48	0,51	0,51	0,55	0,46	0,50
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	3,62	3,61	3,90	3,85	3,90	4,20	4,21	4,32	4,52	4,88	5,38	5,71	5,57
Tourteaux et farine d'oléagineux	4,60	5,67	5,91	6,17	7,00	7,99	7,48	7,44	8,05	9,11	9,82	10,37	10,58
Bovins ⁵	1,83	1,49	2,02	2,03	2,03	2,03	2,56	2,99	3,33	3,29	3,53	3,93	3,27
Espèces ovine et caprine ⁵	0,88	1,35	1,32	1,37	1,93	1,79	1,74	2,16	2,53	2,54	2,82	3,01	2,72
Porcs ⁵	1,04	0,96	0,74	0,91	1,24	1,25	1,14	1,30	1,83	2,13	2,37	3,00	2,80
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	1,27	1,44	1,72	1,81	1,89	1,91	2,06	2,04	2,26	2,72	2,86	3,35	3,45
Beurre	0,47	0,49	0,51	0,56	0,52	0,52	0,57	0,54	0,53	0,59	0,55	0,51	0,59
Fromage	0,36	0,39	0,42	0,43	0,46	0,47	0,48	0,50	0,50	0,54	0,59	0,60	0,63
Café (vert)	0,99	1,04	1,12	1,19	1,18	1,24	1,28	1,39	1,47	1,50	1,51	1,61	1,68
Fèves de cacao	0,52	0,56	0,56	0,54	0,59	0,60	0,55	0,54	0,55	0,53	0,55	0,60	0,61
Thé	0,29	0,29	0,30	0,29	0,30	0,28	0,32	0,34	0,28	0,32	0,31	0,29	0,30
Vin	2,33	2,55	1,95	2,10	1,92	2,16	1,62	1,68	1,97	2,49	2,05	2,62	2,92
Tabac (non manufacturé)	0,48	0,52	0,52	0,54	0,53	0,52	0,56	0,54	0,57	0,58	0,63	0,65	0,68
Laine (poids réel)	0,86	0,88	0,86	0,81	0,80	0,80	0,73	0,79	0,83	0,78	0,73	0,78	0,57
Coton (fibre)	1,59	1,46	1,44	1,54	1,39	1,57	1,45	1,41	1,44	1,35	1,26	1,28	1,52
Sisal	0,36	0,39	0,40	0,37	0,38	0,39	0,34	0,37	0,36	0,34	0,33	0,32	0,33
Caoutchouc (naturel)	0,78	0,76	0,75	0,74	0,76	0,76	0,76	0,81	0,91	0,94	0,94	0,95	1,00
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	598,9	648,8	727,2	747,3	820,9	792,5	816,9	869,7	814,3	894,9	967,7	980,2	1065,0
Poisson séché, salé ou fumé . . .	207,8	203,2	200,6	188,9	196,9	202,3	211,8	198,0	195,4	211,5	210,1	232,1	182,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	104,4	117,3	109,0	136,8	138,1	132,0	143,1	151,3	160,3	176,4	195,8	248,3	237,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	219,0	261,8	254,3	269,4	272,8	256,6	255,8	269,0	244,9	245,5	254,4	281,4	307,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	13,4	17,6	21,8	28,1	31,6	34,0	31,7	34,5	35,7	42,5	43,5	43,6	54,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	570,7	596,0	640,9	593,6	623,9	568,3	742,4	766,6	662,7	599,4	619,4	662,9	566,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	960,2	1165,6	1195,5	1496,2	1564,7	1469,5	1723,0	1997,1	2082,9	1904,2	1752,6	1881,0	1091,0
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Bois à pâte ⁷	8,55	7,47	6,92	8,78	9,42	8,99	9,14	9,78	11,00	14,53	12,08	9,24	11,50
Grumes de résineux ⁷	2,28	2,25	2,44	2,23	2,25	2,52	2,51	2,53	2,38	2,52	2,25	2,78	4,15
Grumes de feuillus ⁷	5,78	5,51	6,08	6,76	6,21	6,41	6,30	7,00	8,34	7,78	8,19	9,00	10,50
Bois de mine ⁷	1,82	1,44	1,30	1,34	1,16	0,87	0,44	0,40	0,54	0,59	0,40	0,29	0,29
Sciages de résineux ⁷	19,62	20,22	21,68	24,25	23,57	21,85	22,09	23,66	23,88	24,40	23,54	25,47	28,70
Sciages de feuillus ⁷	2,03	1,91	2,20	2,48	2,60	2,67	2,65	3,10	3,36	3,54	3,43	3,99	5,60
Contre-plaqué et placages ⁷ . . .	0,90	0,98	1,10	1,33	1,40	1,38	1,65	1,88	2,01	2,25	2,19	2,53	3,20
Panneaux de fibres	0,68	0,76	0,81	0,89	0,84	0,77	0,83	0,87	0,90	0,83	0,84	0,89	0,89
Pâte de bois mécanique	1,06	0,97	1,04	1,16	1,21	1,14	1,00	1,07	1,08	1,07	0,79	0,84	0,92

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. — VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS (fin)													
Pâte de bois chimique	4,89	4,96	5,80	6,23	6,04	6,56	6,69	7,46	8,22	8,79	7,13	8,37	9,08
Papier journal	1,43	1,49	1,56	1,69	1,70	1,84	1,72	1,90	2,29	2,41	2,35	2,86	2,94
Autres papiers et cartons	2,98	3,25	3,73	4,31	4,65	4,99	5,23	6,14	7,10	7,14	7,86	8,45	9,26
Europe orientale et U.R.S.S.													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	5,46	4,18	8,21	15,09	10,80	12,58	6,17	5,85	4,91	6,72	8,42	13,09	19,96
Orge	0,69	0,67	0,89	1,17	1,93	0,44	0,78	0,97	0,84	2,16	1,32	5,49	3,32
Maïs	0,61	1,37	0,96	1,20	1,26	1,10	1,10	1,36	1,37	1,06	2,51	6,11	8,16
Seigle	0,76	0,87	0,78	0,15	0,06	0,23	0,28	0,22	0,26	0,18	0,40	0,34	1,41
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,24	0,55	0,50	0,63	0,50	0,59	0,65	0,51	0,58	0,55	0,61	0,50	0,37
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	4,22	3,42	1,91	2,18	2,96	2,53	3,23	2,67	2,10	4,34	2,87	2,81	3,55
Agrumes ³	0,24	0,27	0,27	0,37	0,45	0,54	0,59	0,62	0,69	0,70	0,76	0,90	0,92
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁸	0,39	0,37	0,40	0,48	0,44	0,49	0,49	0,50	0,48	0,46	0,49	0,54	0,59
Espèces ovine et caprine ⁵	1,76	1,38	1,25	1,15	1,41	1,93	1,67	1,09	0,95	1,00	1,02	1,21	1,21
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	0,25	0,41	0,33	0,43	0,39	0,34	0,30	0,25	0,22	0,40	0,45	0,22	0,35
Café (vert)	0,08	0,07	0,09	0,10	0,11	0,12	0,12	0,14	0,16	0,17	0,16	0,18	0,18
Fèves de cacao	0,07	0,10	0,11	0,13	0,16	0,12	0,16	0,19	0,17	0,18	0,22	0,24	0,22
Vin	0,19	0,18	0,22	0,25	0,26	0,31	0,41	0,48	0,90	0,94	0,99	1,03	0,92
Tabac (non manufacturé)	0,12	0,13	0,16	0,20	0,17	0,13	0,13	0,13	0,11	0,12	0,13	0,16	0,16
Coton (fibre)	0,66	0,66	0,71	0,68	0,71	0,74	0,68	0,70	0,67	0,86	0,80	0,74	0,71
Caoutchouc (naturel)	0,52	0,48	0,45	0,35	0,43	0,48	0,44	0,50	0,48	0,52	0,44	0,45	0,50
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	130,8	153,4	153,7	146,1	145,6	159,4	138,4	126,0	119,8	132,0	82,8	88,6	92,0
Poisson séché, salé ou fumé	43,9	51,6	56,4	45,8	26,8	19,7	20,9	24,0	15,9	9,4	28,6	16,5	16,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	28,9	31,1	26,0	27,6	23,8	21,4	26,4	38,0	31,0	29,8	30,3	26,6	28,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	49,1	61,4	84,9	75,2	65,4	52,7	31,0	21,0	24,0	22,0	21,8	17,8	12,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	55,2	86,4	163,0	197,7	292,3	292,5	314,7	366,0	344,0	403,0	437,4	435,6	266,0
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Sciages de résineux ⁷	2,05	2,32	2,32	2,41	2,66	2,55	2,65	2,86	2,81	3,10	3,30	3,00	3,04
Sciages de feuillus ⁷	0,38	0,40	0,36	0,43	0,43	0,44	0,48	0,46	0,42	0,40	0,39	0,37	0,41
Pâte et produits de pâte	0,72	0,77	0,79	0,95	1,15	1,30	1,55	1,34	1,95	2,35	2,32	2,35	2,40
Amérique du Nord													
PRODUITS AGRICOLES													
Maïs	0,61	0,92	0,61	0,55	0,49	0,54	0,76	0,81	0,69	0,55	0,25	0,45	0,82
Sucre (équivalent de sucre brut) ^{2,9}	4,54	4,98	4,83	3,98	4,37	4,62	5,18	5,39	5,29	5,72	5,73	5,66	5,71
Bananes	1,70	1,44	1,51	1,60	1,73	1,79	1,82	1,86	1,82	2,05	2,13	2,15	2,17
Agrumes ³	0,20	0,20	0,22	0,25	0,23	0,23	0,24	0,26	0,26	0,26	0,28	0,28	0,28
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁸	0,60	0,63	0,59	0,65	0,65	0,76	0,71	0,76	0,80	0,76	0,80	0,98	0,84
Bovins ⁵	1,05	1,25	0,86	0,58	1,13	1,11	0,78	1,05	1,05	1,22	1,08	1,26	1,26
Viande (fraîche, réfrig. et cong.) ⁶	0,35	0,49	0,58	0,41	0,35	0,44	0,48	0,55	0,65	0,71	0,67	0,80	0,79
Café (vert)	1,41	1,54	1,51	1,44	1,35	1,39	1,36	1,61	1,30	1,27	1,40	1,34	1,40
Fèves de cacao	0,37	0,31	0,30	0,29	0,38	0,34	0,30	0,25	0,24	0,30	0,34	0,31	0,27
Laine (poids réel)	0,16	0,13	0,13	0,11	0,14	0,14	0,09	0,12	0,09	0,07	0,06	0,05	0,03
Caoutchouc (naturel)	0,43	0,47	0,42	0,50	0,50	0,49	0,51	0,60	0,65	0,62	0,68	0,68	0,73

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. — VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	282,9	348,4	322,1	340,2	361,1	432,7	394,3	502,7	492,0	526,7	530,9	726,7	792,0
Poisson séché, salé ou fumé . . .	39,8	37,7	36,5	36,0	35,8	38,4	32,8	33,2	30,3	38,0	33,8	32,1	32,6
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc. . . .	91,6	99,7	110,7	100,6	104,8	113,5	114,2	122,4	128,6	137,4	129,2	148,1	136,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	69,6	72,5	63,1	68,2	67,7	88,9	82,4	88,4	82,5	101,3	86,8	108,3	104,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	13,1	14,3	15,5	22,3	23,2	21,5	24,9	26,2	26,3	27,8	23,9	31,0	32,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	50,8	59,6	49,8	35,7	43,3	38,5	31,3	32,0	26,5	31,0	28,4	10,0	5,7
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	210,2	234,7	350,6	406,9	250,3	410,1	595,3	779,9	326,8	227,8	257,0	356,8	62,6
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Bois à pâte ⁷	3,43	3,39	3,08	1,85	1,83	1,98	1,86	1,65	1,64	1,37	1,06	1,10	0,90
Grumes de résineux ⁷	0,97	1,21	1,23	1,20	1,56	1,24	1,30	1,58	1,50	1,79	1,79	2,39	1,97
Grumes de feuillus ⁷	0,22	0,28	0,24	0,51	0,50	0,53	0,59	0,53	0,47	0,48	0,41	0,46	0,47
Sciages de résineux ⁷	9,86	11,15	12,11	11,73	11,73	11,39	11,69	13,98	14,06	13,86	17,38	21,52	21,65
Sciages de feuillus ⁷	0,83	0,97	0,97	1,00	1,08	1,26	1,20	1,09	1,36	1,01	1,12	1,43	1,63
Contre-plaqués ⁷	0,51	0,66	0,73	0,90	0,97	1,16	1,19	1,75	2,04	1,90	2,42	3,12	3,12
Pâte de bois	2,28	2,58	2,58	2,73	2,92	3,08	2,88	3,22	3,68	3,21	3,24	3,45	3,60
Papier journal	4,96	4,97	4,91	5,40	5,74	6,34	5,99	5,86	6,16	6,02	6,24	6,44	6,83
Autres papiers et cartons	0,28	0,30	0,28	0,31	0,33	0,42	0,41	0,43	0,48	0,56	0,62	0,70	0,72
Océanie													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,17	0,19	0,18	0,18	0,17	0,15	0,10	0,05	0,01	0,02	0,08	0,04	0,05
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,14	0,12	0,13	0,13	0,11	0,13	0,13	0,15	0,15	0,14	0,16	0,18	0,17
Caoutchouc (naturel)	0,04	0,05	0,04	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,05	0,04	0,05	0,06
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	15,8	14,4	5,1	19,1	21,0	28,0	27,0	27,0	33,0	32,0	39,7	22,2	25,8
Poisson séché, salé ou fumé . . .	4,0	5,0	5,0	4,9	4,0	5,0	3,0	4,0	5,0	4,0	4,6	4,3	3,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	—	0,5	0,5	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,6	1,1	4,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	24,7	19,1	18,8	27,4	24,5	25,1	27,0	27,0	27,0	28,0	29,0	14,7	15,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,6	0,3	0,3	0,6	0,7	2,0	2,0	2,0	2,0	3,0	2,5	3,0	3,2
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	3,5	3,3	2,9	3,9	7,3	8,0	4,0	5,0	4,0	4,0	4,8	1,1	1,2
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	9,4	6,2	5,7	8,5	11,0	11,0	14,0	28,0	30,0	27,0	32,0	27,4	14,1
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Sciages de résineux ⁷	0,71	0,60	0,58	0,73	0,69	0,72	0,70	0,69	0,77	0,72	0,73	0,74	0,81
Papier journal	0,30	0,20	0,22	0,26	0,29	0,28	0,28	0,30	0,30	0,28	0,29	0,22	0,27
Autres papiers et cartons	0,20	0,15	0,17	0,17	0,18	0,17	0,18	0,20	0,21	0,25	0,27	0,30	0,28

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. — VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>													
Amérique latine													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	4,19	4,90	5,16	5,72	5,12	6,07	6,36	6,72	6,62	5,68	6,38	6,89	8,93
Maïs	0,22	0,36	0,63	0,66	0,40	0,41	0,37	0,63	0,66	1,52	0,86	1,20	2,40
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,35	0,31	0,34	0,50	0,55	0,45	0,37	0,40	0,39	0,41	0,49	0,42	0,45
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,51	0,24	0,27	0,22	0,27	0,31	0,25	0,17	0,41	0,18	0,21	0,33	0,56
Bananes	0,27	0,23	0,24	0,24	0,25	0,25	0,23	0,24	0,26	0,29	0,24	0,19	0,21
Légumineuses	0,17	0,13	0,16	0,19	0,16	0,19	0,21	0,21	0,21	0,18	0,20	0,22	0,24
Bovins ⁵	0,61	0,67	0,66	0,57	0,53	0,56	0,61	0,53	0,56	0,50	0,49	0,46	0,46
Espèces ovine et caprine ⁵	0,09	0,12	0,29	0,14	0,07	0,09	0,11	0,13	0,12	0,13	0,18	0,11	0,07
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	0,18	0,20	0,23	0,24	0,24	0,23	0,28	0,30	0,29	0,32	0,34	0,34	0,35
Caoutchouc (naturel)	0,09	0,07	0,08	0,08	0,08	0,08	0,08	0,09	0,09	0,11	0,12	0,14	0,14
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	2,3	3,1	16,4	16,4	20,0	16,3	22,7	28,3	31,0	26,4	42,3	39,9	53,0
Poisson séché, salé ou fumé	65,5	68,5	78,2	81,1	59,6	81,6	90,2	90,8	102,0	96,7	82,0	68,7	70,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,5	0,8	0,9	1,0	1,4	3,5	4,8	6,5	8,0	8,5	8,1	6,7	6,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	16,3	21,8	20,7	25,9	22,8	28,1	24,6	22,6	25,4	25,0	28,9	40,0	41,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,5	0,5	0,5	0,6	1,4	1,5	1,1	0,8	0,7	0,4	1,3	1,0	1,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	10,3	2,3	7,5	13,5	18,3	32,5	19,7	37,3	41,9	27,0	29,0	14,5	24,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	31,0	48,5	53,8	72,7	77,1	91,9	104,7	137,1	134,2	160,0	220,7	174,0	102,0
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Grumes de feuillus ⁷	0,28	0,23	0,22	0,25	0,37	0,35	0,31	0,23	0,21	0,22	0,20	0,19	0,22
Sciages de résineux ⁷	1,32	1,09	0,99	1,23	1,43	1,51	1,36	1,60	1,59	1,56	1,58	1,40	1,33
Pâte de bois	0,49	0,38	0,41	0,49	0,50	0,54	0,49	0,62	0,63	0,70	0,61	0,61	0,67
Papier journal	0,64	0,58	0,54	0,56	0,60	0,66	0,67	0,76	0,85	0,87	0,72	0,72	0,76
Autres papiers et cartons	0,31	0,28	0,29	0,44	0,43	0,57	0,63	0,82	0,80	1,06	0,97	0,97	0,98
Extrême-Orient¹⁰													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	6,24	5,99	8,21	9,21	10,75	11,52	11,34	10,76	8,34	8,90	7,79	6,94	12,53
Orge	0,16	0,09	0,21	0,20	0,11	0,01	0,01	0,16	0,12	0,04	0,08	0,39	0,51
Maïs	0,36	0,47	0,54	0,34	0,37	0,30	0,58	0,35	0,56	0,85	1,05	1,31	1,42
Millet et sorgho	0,02	0,03	0,02	0,02	0,07	1,59	2,17	0,46	0,46	0,07	0,08	0,09	1,04
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	4,10	3,71	4,37	4,29	3,79	3,92	4,18	4,04	3,88	4,99	4,24	4,72	4,69
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	0,92	1,01	0,90	0,91	1,07	1,24	1,24	1,55	1,90	1,57	1,63	1,35	1,75
Dattes	0,07	0,05	0,08	0,08	0,08	0,08	0,09	0,10	0,09	0,11	0,07	0,06	0,06
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁸	0,41	0,39	0,42	0,50	0,42	0,40	0,37	0,38	0,49	0,54	0,70	0,66	0,64
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	0,38	0,40	0,43	0,41	0,39	0,41	0,36	0,39	0,42	0,39	0,38	0,37	0,36
Coton (fibre)	0,45	0,44	0,40	0,44	0,45	0,46	0,52	0,58	0,50	0,59	0,63	0,56	0,70
Jute et kénaf	0,10	0,09	0,06	0,07	0,16	0,10	0,03	0,08	0,03	0,01	0,14	0,25	0,19
Caoutchouc (naturel) ¹¹	0,12	0,13	0,12	0,09	0,10	0,10	0,12	0,11	0,13	0,04	0,05	0,05	0,05

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. — VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	76,0	89,1	97,8	107,7	109,4	115,6	113,9	110,9	102,0	121,8	116,5	121,1	138,0
Poisson séché, salé ou fumé	80,1	57,5	64,4	62,0	55,8	72,0	57,8	62,7	60,9	61,1	61,8	62,0	46,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	36,3	34,2	43,3	42,0	39,5	42,5	40,3	36,6	35,9	43,9	50,9	52,0	53,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	96,6	62,9	67,8	67,1	64,2	73,8	82,4	92,9	102,2	89,5	97,0	83,6	81,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	17,9	17,9	20,1	17,2	17,1	12,6	21,8	23,9	22,6	27,8	16,0	15,5	15,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	1,6	1,9	1,8	1,6	1,6	2,1	5,2	5,9	6,9	8,6	7,4	4,7	4,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	44,8	44,3	42,7	49,2	52,8	55,8	70,9	86,2	112,0	119,5	125,9	87,2	58,0
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Grumes de résineux ⁷	0,01	0,11	0,19	0,23	0,14	0,25	0,31	0,48	0,23	0,29	0,44	0,33	0,59
Grumes de feuillus ⁷	0,69	1,04	0,93	1,74	2,05	2,82	3,10	4,28	4,46	5,16	5,74	5,72	6,85
Sciages de résineux ⁷	0,03	0,05	0,02	0,02	0,02	0,02	0,04	0,01	0,01	0,01	0,04	0,04	0,04
Sciages de feuillus ⁷	0,09	0,12	0,12	0,35	0,30	0,37	0,40	0,65	0,47	0,47	0,48	0,56	0,51
Pâte de bois	0,19	0,24	0,26	0,23	0,19	0,23	0,22	0,31	0,37	0,36	0,38	0,48	0,54
Papier journal	0,29	0,24	0,26	0,26	0,27	0,34	0,32	0,40	0,46	0,43	0,55	0,45	0,48
Autres papiers et cartons	0,37	0,35	0,39	0,47	0,45	0,53	0,59	0,67	0,72	0,76	0,86	0,74	0,90
Chine et autres pays asiatiques à planification centrale													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3,89	5,14	4,89	5,99	5,85	7,13	4,22	6,14	4,52	6,62	5,66	6,28	7,45
Orge	1,12	0,50	0,03	0,58	0,03	—	0,03	0,05	0,09	0,24	0,32	0,46	0,28
Maïs	0,06	0,52	0,05	0,41	0,23	0,09	0,27	0,38	0,41	0,60	0,55	1,99	2,90
Millet et sorgho	0,04	0,01	0,03	—	—	—	—	—	—	—	0,03	0,04	0,04
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,13	0,03	0,11	0,13	0,17	0,07	0,06	1,08	1,31	0,90	1,26	1,11	1,41
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,56	0,97	0,56	0,46	0,53	0,68	0,74	0,65	0,73	0,79	0,79	0,99	0,99
Dattes	0,03	0,06	0,07	0,06	0,04	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,09	0,10
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁴	0,07	0,05	0,06	0,08	0,06	0,06	0,10	0,10	0,12	0,15	0,14	0,19	0,25
Lait (condensé, évaporé et en poudre)	—	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,10	0,02	0,02	0,02	0,03	0,02
Coton (fibre)	0,11	0,13	0,22	0,17	0,25	0,19	0,19	0,17	0,20	0,21	0,27	0,32	0,57
Jute et kénaf	0,01	0,02	0,03	0,06	0,06	0,06	0,07	0,06	0,05	0,05	0,05	0,05	0,09
Caoutchouc (naturel)	0,10	0,10	0,13	0,15	0,16	0,18	0,16	0,24	0,30	0,21	0,20	0,23	0,29
Proche-Orient¹²													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	3,95	3,56	4,23	3,43	4,43	4,39	4,62	4,57	3,38	4,98	7,85	4,85	4,79
Maïs	0,18	0,33	0,28	0,53	0,25	0,31	0,34	0,35	0,20	0,26	0,28	0,41	0,43
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,31	0,37	0,28	0,36	0,37	0,39	0,32	0,34	0,38	0,45	0,63	0,55	0,91
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,46	1,10	0,88	1,27	1,82	1,54	1,36	1,09	0,99	1,05	1,29	1,19	1,44
Dattes	0,06	0,06	0,07	0,07	0,06	0,05	0,07	0,06	0,06	0,07	0,11	0,08	0,10
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ⁵	0,16	0,24	0,27	0,22	0,21	0,22	0,25	0,26	0,34	0,37	0,43	0,50	0,43
Espèces ovine et caprine ⁵	2,16	2,68	2,60	2,86	4,87	3,32	2,14	3,88	3,72	3,77	3,93	4,28	4,56

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 5. — VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	5,6	6,5	6,9	8,5	13,7	23,8	21,5	13,6	9,0	8,0	8,6	8,3	8,0
Poisson séché, salé ou fumé	4,0	2,8	2,1	2,9	2,9	8,8	2,8	3,5	2,4	2,2	2,0	1,8	2,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,4	0,4	0,3	0,4	0,5	0,6	1,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	10,1	10,9	9,1	9,0	6,9	5,5	7,7	8,6	9,2	12,7	11,8	3,9	18,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	0,8	0,7	0,6	0,4	0,8	0,9	0,5	0,3	1,8	1,0	1,5	1,4	1,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	—	—	—	—	—	2,5	5,2	4,5	7,8	5,4	6,8	6,0	1,0
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Sciages de résineux ⁷	0,83	0,83	0,84	1,02	1,06	1,24	1,05	0,90	0,93	1,22	1,19	1,60	1,60
Tous papiers et cartons	0,27	0,28	0,28	0,27	0,31	0,37	0,46	0,46	0,52	0,49	0,62	0,53	0,54
Afrique ¹³													
PRODUITS AGRICOLES													
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	2,04	2,04	1,59	1,57	1,74	2,53	3,07	2,78	2,18	2,87	3,40	3,53	4,18
Orge	0,37	0,24	0,01	0,02	0,04	0,09	0,12	0,05	0,07	0,02	0,03	0,08	0,14
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,47	0,56	0,52	0,60	0,74	0,70	0,63	0,60	0,59	0,72	0,85	0,81	0,78
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	1,22	1,30	1,10	1,17	1,23	1,32	1,30	1,23	0,97	1,27	1,32	1,35	1,39
Pommes de terre	0,35	0,27	0,23	0,22	0,17	0,17	0,12	0,16	0,14	0,17	0,18	0,17	0,18
Bovins ⁵	0,79	0,84	0,91	0,89	0,89	0,87	0,85	0,81	0,91	0,91	0,90	0,82	0,72
Espèces ovine et caprine ⁵	2,38	2,29	2,52	2,34	2,29	2,36	2,34	2,36	2,38	2,35	2,43	2,29	2,14
Vin	0,24	0,22	0,23	0,25	0,25	0,27	0,25	0,26	0,24	0,22	0,20	0,19	0,19
<i>Milliers de tonnes</i>													
PRODUITS HALIEUTIQUES													
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	55,0	55,7	72,8	62,8	65,9	81,6	58,1	56,8	62,0	79,5	98,3	94,5	95,0
Poisson séché, salé ou fumé	99,7	97,0	101,0	91,8	85,8	97,3	85,9	71,6	62,1	63,4	62,4	48,9	51,0
Crustacés et mollusques frais, congelés, séchés, salés, etc.	3,9	1,9	1,2	2,1	0,7	0,8	0,7	0,6	1,5	1,0	0,9	1,0	1,0
Produits et préparations à base de poisson en récipients hermétiques ou non	39,5	31,3	31,1	29,6	33,8	32,8	26,7	29,9	30,8	37,2	43,2	52,5	43,0
Produits et préparations de crustacés et mollusques en récipients hermétiques ou non	0,1	0,1	—	0,1	0,1	—	0,8	0,8	0,4	0,4	0,6	0,8	1,0
Matières grasses, brutes ou raffinées, provenant d'animaux aquatiques	1,0	1,9	1,7	2,3	1,7	0,8	0,8	1,7	3,6	4,8	4,8	4,7	4,0
Farines, aliments solubles et autres aliments du bétail provenant d'animaux aquatiques	7,9	7,6	8,7	6,2	9,4	10,1	11,5	11,0	15,0	15,0	16,1	16,0	10,0
<i>Millions de tonnes</i>													
PRODUITS FORESTIERS													
Sciages de résineux ⁷	0,50	0,44	0,44	0,55	0,48	0,54	0,57	0,63	0,71	0,91	0,94	0,95	0,91
Sciages de feuillus ⁷	0,12	0,12	0,13	0,12	0,17	0,19	0,17	0,18	0,17	0,18	0,18	0,24	0,27
Papier journal	0,05	0,05	0,05	0,03	0,04	0,05	0,04	0,03	0,03	0,04	0,05	0,05	0,05
Autres papiers et cartons	0,15	0,15	0,18	0,21	0,23	0,24	0,26	0,28	0,31	0,37	0,38	0,38	0,38

¹ Y compris le paddy converti à 65 pour cent. — ² Y compris le sucre raffiné converti à 108,7 pour cent. — ³ Oranges, mandarines et citrons. — ⁴ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de ricin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de coton. — ⁵ Millions de têtes. — ⁶ Bœuf et veau, mouton et agneau, porc, volaille. — ⁷ Millions de mètres cubes. — ⁸ Arachides, coprah, palmistes, soja, graines de tournesol, graines de ricin, graines de lin, graines de coton, huile d'olive, huile d'arachide, huile de coco, huile de palme, huile de palmiste, huile de soja, huile de tournesol, huile de ricin, huile de lin, huile de coton. — ⁹ Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires. — ¹⁰ Non compris le Japon ni la Chine et d'autres pays asiatiques à planification centrale. — ¹¹ Non compris les importations de la Malaisie destinées à être réexportées. — ¹² Non compris Israël. — ¹³ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU ANNEXE 6. — INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
..... Moyenne 1961-65 = 100													
Europe occidentale													
Produits agricoles	85	88	100	109	118	122	131	135	156	179	207	259	365
Alimentation humaine	84	87	99	109	120	123	133	139	163	186	216	267	372
Alimentation animale	86	90	96	109	119	136	141	136	153	189	227	290	700
Matières premières	87	91	111	107	104	106	104	94	93	100	96	120	162
Produits halieutiques	83	92	94	105	127	133	131	127	143	171	198	243	338
Produits forestiers	91	90	96	109	114	118	119	129	149	169	177	202	268
Europe orientale et U.R.S.S.													
Produits agricoles	97	102	105	94	101	113	138	132	137	127	141	151	195
Alimentation humaine	98	106	109	90	97	110	142	132	144	129	146	149	200
Alimentation animale	150	149	110	31	59	130	129	108	117	139	18	5	21
Matières premières	96	89	95	107	113	116	121	127	103	113	117	145	170
Produits forestiers	79	89	94	112	125	132	131	139	150	169	176	197	264
Amérique du Nord													
Produits agricoles	89	87	98	115	110	123	110	106	97	123	135	160	299
Alimentation humaine	83	87	99	117	114	129	110	104	96	126	135	165	319
Alimentation animale	41	77	104	118	160	185	186	203	228	275	312	337	732
Matières premières	118	87	93	109	93	96	98	99	87	94	113	121	170
Produits halieutiques	80	84	98	116	122	130	137	140	164	178	195	230	368
Produits forestiers	88	90	97	110	116	125	131	151	169	186	189	227	304
Océanie													
Produits agricoles	83	92	95	120	110	106	110	100	106	118	118	144	209
Alimentation humaine	80	91	93	117	119	110	122	114	114	138	157	197	239
Alimentation animale	60	100	116	136	88	46	102	103	142	197	152	188	403
Matières premières	87	93	97	122	101	101	96	83	95	93	72	82	174
Produits halieutiques	72	96	92	101	133	166	174	237	286	294	406	527	613
Produits forestiers	74	71	112	123	120	126	139	147	155	174	184	276	460
PAYS DÉVELOPPÉS													
Produits agricoles	87	89	99	113	113	119	118	116	122	143	159	195	304
Alimentation humaine	83	88	99	113	116	123	122	121	127	154	173	213	329
Alimentation animale	59	82	101	115	143	162	167	176	199	241	277	319	703
Matières premières	100	91	98	113	98	99	97	91	91	93	91	104	167
Amérique latine													
Produits agricoles	93	91	99	107	111	112	108	112	120	137	131	157	223
Alimentation humaine	93	88	98	109	113	115	113	117	123	147	141	168	235
Alimentation animale	79	97	108	98	118	123	119	117	126	162	185	228	505
Matières premières	95	102	103	97	103	98	82	90	105	92	82	100	135
Produits halieutiques	66	96	98	115	125	145	142	161	169	228	249	225	178
Produits forestiers	95	85	82	109	127	143	137	170	205	208	218	222	370

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 6. — INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	 <i>Moyenne 1961-65 = 100</i>												
Extrême-Orient ¹													
Produits agricoles	96	94	103	103	101	99	93	92	98	101	103	110	150
Alimentation humaine . . .	92	91	107	107	102	100	98	97	88	99	109	112	132
Alimentation animale . . .	64	94	114	117	110	106	91	94	80	108	108	121	209
Matières premières	103	101	99	98	99	100	88	89	113	103	94	106	171
Produits halieutiques	71	87	101	118	123	146	166	184	231	284	349	479	560
Produits forestiers	73	82	105	113	126	149	169	234	260	295	331	384	640
Proche-Orient ²													
Produits agricoles	87	94	103	104	111	115	112	116	125	134	146	165	208
Alimentation humaine . . .	76	103	103	106	114	107	112	122	147	128	134	163	222
Alimentation animale . . .	68	84	102	116	129	137	137	133	137	166	137	191	224
Matières premières	95	90	104	102	109	118	111	112	113	135	152	164	199
Produits halieutiques	93	91	92	103	122	129	139	144	114	156	169	211	290
Produits forestiers	86	87	92	94	141	169	170	205	224	267	272	284	475
Afrique ³													
Produits agricoles	92	92	99	110	107	105	101	111	115	130	118	134	166
Alimentation humaine . . .	89	91	99	111	109	113	111	123	124	131	130	148	179
Alimentation animale . . .	86	85	90	110	129	123	145	149	137	149	125	162	230
Matières premières	96	86	106	107	104	86	80	78	83	97	99	105	115
Produits halieutiques	101	102	96	106	95	117	111	120	137	154	173	202	279
Produits forestiers	83	81	101	120	114	113	114	130	158	147	148	178	300
PAYS EN DÉVELOPPEMENT													
Produits agricoles	93	93	101	106	107	108	103	107	114	125	122	139	187
Alimentation humaine . . .	91	90	101	109	109	110	109	114	117	133	131	149	196
Alimentation animale . . .	74	93	107	108	118	119	115	115	113	142	144	176	328
Matières premières	98	97	102	100	103	101	90	92	107	106	103	116	159
Monde													
Produits agricoles	90	91	100	109	110	115	114	114	120	134	142	168	246
Alimentation humaine . . .	87	90	100	110	112	118	119	120	125	143	154	182	265
Alimentation animale . . .	70	91	104	108	126	138	138	142	151	180	196	230	477
Matières premières	99	94	100	106	101	102	96	95	101	101	100	114	167
Produits halieutiques ⁴	80	95	96	109	121	131	131	137	151	179	206	245	309
Produits forestiers	87	89	97	110	117	124	128	143	164	182	189	220	306

¹ Non compris le Japon ni la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale. — ² Non compris Israël. — ³ Non compris l'Afrique du Sud. — ⁴ Non compris l'Europe orientale et l'U.R.S.S., la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale.

TABLEAU ANNEXE 7. — INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	Moyenne 1961-65 = 100												
Europe occidentale													
Produits agricoles	93	93	99	103	111	114	125	136	145	161	172	186	204
Alimentation humaine	93	93	98	104	113	114	127	141	151	168	177	189	209
Alimentation animale	97	91	93	107	111	120	129	129	144	170	194	230	293
Matières premières	96	96	105	100	104	106	109	105	102	103	102	118	111
Produits halieutiques	91	97	97	103	112	113	119	116	116	118	117	132	133
Produits forestiers	91	92	99	108	109	114	116	129	143	149	147	153	188
Europe orientale et U.R.S.S.													
Produits agricoles	102	106	99	89	103	116	141	139	140	123	131	125	131
Alimentation humaine	103	112	101	84	99	112	145	141	147	122	132	119	198
Alimentation animale	168	150	102	30	52	122	116	99	97	12	10	4	8
Matières premières	99	89	92	105	114	124	127	131	107	116	117	133	144
Produits forestiers	78	89	98	113	121	130	132	139	148	159	155	161	161
Amérique du Nord													
Produits agricoles	91	88	99	115	108	118	105	104	94	117	122	139	174
Alimentation humaine	85	88	100	116	112	123	104	102	93	122	123	146	184
Alimentation animale	46	81	101	117	155	166	164	186	208	246	269	255	310
Matières premières	117	87	95	111	91	95	100	101	83	87	101	100	122
Produits halieutiques	83	88	103	114	113	116	116	122	130	124	133	135	159
Produits forestiers	87	90	99	110	115	123	128	141	151	161	161	175	216
Océanie													
Produits agricoles	90	98	98	108	106	103	108	111	114	124	127	134	125
Alimentation humaine	84	96	96	112	112	104	116	115	115	128	141	148	137
Alimentation animale	58	98	124	138	80	35	88	91	123	186	112	132	188
Matières premières	97	100	100	104	99	102	99	106	114	120	111	119	110
Produits halieutiques	81	89	84	101	134	136	153	205	207	223	278	316	299
Produits forestiers	70	71	111	129	119	131	155	182	199	218	212	238	282
PAYS DÉVELOPPÉS													
Produits agricoles	92	93	99	109	108	112	112	117	116	134	141	155	173
Alimentation humaine	88	92	99	110	111	115	115	120	119	140	147	163	185
Alimentation animale	64	86	98	115	137	144	149	162	183	215	237	244	297
Matières premières	106	95	98	105	96	99	100	103	98	101	103	109	112
Amérique latine													
Produits agricoles	95	100	100	96	107	111	110	112	118	121	114	118	126
Alimentation humaine	96	99	100	97	107	111	114	116	119	125	120	124	133
Alimentation animale	89	103	101	96	110	115	110	107	121	144	149	157	164
Matières premières	93	105	101	93	108	106	92	97	116	100	83	88	87
Produits halieutiques	85	106	105	125	79	119	139	174	146	164	168	160	85
Produits forestiers	100	86	83	107	124	138	135	163	170	174	177	187	294

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 7. — INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	 Moyenne 1961-65 = 100												
Extrême-Orient ¹													
Produits agricoles	93	97	104	104	101	102	99	101	104	107	115	120	122
Alimentation humaine	97	96	105	103	100	100	93	93	91	98	108	113	106
Alimentation animale	75	95	111	116	103	99	93	103	93	111	113	122	133
Matières premières	90	100	103	104	103	106	106	113	123	117	123	128	142
Produits halieutiques	87	90	95	112	116	129	170	144	154	180	198	235	255
Produits forestiers	74	79	100	118	129	154	169	222	253	293	318	363	570
Proche-Orient ²													
Produits agricoles	87	99	103	103	108	116	110	111	116	129	131	138	135
Alimentation humaine	79	104	102	104	110	94	95	104	125	110	113	126	125
Alimentation animale	73	90	101	114	121	123	126	139	142	163	129	162	131
Matières premières	92	96	104	102	106	127	117	113	110	136	139	142	139
Produits halieutiques	105	101	95	90	109	121	99	95	94	101	107	102	154
Produits forestiers	76	92	116	95	122	154	149	176	220	257	281	230	360
Afrique ³													
Produits agricoles	94	98	98	104	106	105	97	105	104	109	100	111	107
Alimentation humaine	91	98	99	103	108	108	102	111	106	108	103	116	112
Alimentation animale	98	89	92	112	112	118	130	134	130	131	110	143	120
Matières premières	95	88	99	107	111	98	95	92	95	113	109	108	101
Produits halieutiques	100	106	101	106	88	105	98	115	129	131	141	167	196
Produits forestiers	87	85	98	116	113	113	112	127	145	134	134	140	220
PAYS EN DÉVELOPPEMENT													
Produits agricoles	93	99	101	101	106	107	104	107	111	115	113	119	122
Alimentation humaine	94	98	101	100	106	107	105	108	109	115	114	120	122
Alimentation animale	84	97	103	107	109	111	109	113	115	133	129	145	144
Matières premières	91	99	102	102	106	109	102	106	116	115	113	117	121
Monde													
Produits agricoles	93	96	100	104	108	112	111	114	115	124	127	137	147
Alimentation humaine	91	96	100	104	109	113	114	117	117	128	131	142	154
Alimentation animale	79	94	101	107	119	126	127	135	145	166	174	186	210
Matières premières	98	96	100	103	103	105	103	106	107	109	109	115	119
Produits halieutiques ⁴	87	96	98	110	109	110	118	125	122	130	139	141	145
Produits forestiers	87	90	99	110	115	122	126	141	155	163	164	176	185

¹ Non compris le Japon ni la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale. — ² Non compris Israël. — ³ Non compris l'Afrique du Sud. — ⁴ Non compris la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale.

TABLEAU ANNEXE 8. — INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	Moyenne 1961-65 = 100												
Europe occidentale													
Produits agricoles	88	93	100	107	111	116	113	109	120	131	144	169	236
Alimentation humaine	85	91	100	108	116	121	120	116	128	143	161	188	258
Alimentation animale	70	96	103	108	123	143	134	130	138	164	186	207	377
Matières premières	100	98	101	105	95	98	90	88	96	91	87	103	143
Produits forestiers	87	86	96	113	118	120	119	130	151	172	174	204	284
Europe orientale et U.R.S.S.													
Produits agricoles	88	86	94	116	116	114	102	103	105	129	132	161	240
Alimentation humaine	79	81	92	127	121	117	105	101	100	127	133	175	268
Alimentation animale	40	61	92	145	166	176	172	192	187	221	252	342	744
Matières premières	106	96	98	97	104	104	90	95	96	114	109	111	156
Produits forestiers	91	95	92	104	119	121	141	156	171	199	216	225	313
Amérique du Nord													
Produits agricoles	93	98	102	105	102	110	109	122	121	139	139	154	207
Alimentation humaine	92	98	103	105	102	112	113	128	127	150	152	167	222
Alimentation animale	81	104	112	100	103	108	103	105	123	145	131	157	262
Matières premières	99	101	99	103	99	98	88	88	90	77	68	77	113
Produits forestiers	90	96	97	106	112	122	118	137	151	139	163	202	270
Océanie													
Produits agricoles	95	83	99	114	109	105	99	92	101	112	114	117	133
Alimentation humaine	87	86	99	120	108	114	106	100	105	120	128	128	143
Alimentation animale	25	10	66	160	239	532	492	688	453	631	677	514	540
Matières premières	107	80	99	105	108	90	86	74	90	94	86	93	108
Produits forestiers	110	83	98	98	110	104	110	113	121	140	150	137	183
PAYS DÉVELOPPÉS													
Produits agricoles	89	93	101	108	110	117	114	114	123	136	147	171	242
Alimentation humaine	85	91	101	109	114	121	122	122	131	150	165	190	264
Alimentation animale	72	94	103	108	124	141	130	128	136	165	182	202	379
Matières premières	101	96	101	105	97	101	93	92	98	94	90	108	156
Amérique latine													
Produits agricoles	85	93	101	114	107	115	117	121	123	131	144	165	251
Alimentation humaine	84	93	102	114	106	113	119	122	124	133	145	168	262
Alimentation animale	72	101	90	137	100	107	113	124	156	157	317	294	413
Matières premières	89	91	97	110	113	122	102	108	109	111	123	130	171
Produits forestiers	103	91	87	105	113	127	124	146	163	185	185	185	310

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 8. — INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (fin)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	Moyenne 1961-65 = 100												
Extrême-Orient ¹													
Produits agricoles	88	88	101	110	113	122	132	130	125	130	135	141	226
Alimentation humaine	85	86	102	113	114	127	136	131	124	129	129	132	228
Alimentation animale	92	96	110	94	108	86	90	101	132	158	180	197	265
Matières premières	102	98	94	97	109	102	116	128	129	135	160	176	216
Produits forestiers	93	95	96	110	106	134	142	172	192	218	255	238	400
Proche-Orient ²													
Produits agricoles	87	88	99	112	115	119	115	113	108	130	179	176	232
Alimentation humaine	87	87	99	112	115	120	115	114	107	130	183	177	233
Alimentation animale	66	105	90	101	139	191	178	159	189	346	522	563	675
Matières premières	86	99	97	105	113	107	109	105	119	122	124	156	200
Produits forestiers	100	101	84	99	117	133	132	127	143	165	192	204	332
Afrique ³													
Produits agricoles	97	97	92	104	110	110	111	108	107	126	143	157	202
Alimentation humaine	97	98	92	103	109	110	111	105	106	123	144	157	206
Alimentation animale	51	67	88	119	178	166	183	177	219	276	332	405	409
Matières premières	87	77	81	126	129	128	139	149	142	176	182	210	246
Produits forestiers	91	89	96	104	119	127	135	143	165	205	217	217	364
PAYS EN DÉVELOPPEMENT													
Produits agricoles	89	91	99	110	111	118	122	121	119	130	147	157	230
Alimentation humaine	88	90	100	112	111	119	123	121	118	130	146	155	234
Alimentation animale	81	97	101	109	112	106	110	117	149	181	260	270	353
Matières premières	96	95	94	103	112	109	114	122	123	131	149	166	206
Monde													
Produits agricoles	89	92	100	109	110	116	114	114	120	134	144	167	241
Alimentation humaine	85	90	100	111	114	120	120	120	125	143	157	181	258
Alimentation animale	70	91	102	111	126	142	133	133	141	170	191	216	407
Matières premières	100	96	100	103	101	102	95	95	101	102	100	116	165
Produits forestiers	88	89	96	110	117	125	128	145	164	181	189	218	366

¹ Non compris le Japon ni la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale. — ² Non compris Israël. — ³ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU ANNEXE 9. — INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	 Moyenne 1961-65 = 100												
Europe occidentale													
Produits agricoles	93	99	100	102	106	111	110	111	116	121	124	132	134
Alimentation humaine	91	97	100	102	109	113	115	116	121	126	132	139	144
Alimentation animale	79	99	101	106	116	131	125	126	137	153	164	173	177
Matières premières	100	141	100	101	98	101	97	99	103	101	98	102	99
Produits forestiers	88	90	99	111	112	111	117	131	144	152	146	161	198
Europe orientale et U.R.S.S.													
Produits agricoles	89	89	94	113	114	112	100	103	104	126	129	153	174
Alimentation humaine	85	86	90	121	119	113	97	95	92	116	122	161	198
Alimentation animale	45	62	94	136	163	179	161	189	184	214	239	300	337
Matières premières	99	96	101	99	104	104	96	104	100	117	111	111	111
Produits forestiers	90	94	91	105	120	129	150	166	181	205	208	205	205
Amérique du Nord													
Produits agricoles	97	104	102	97	99	106	107	117	111	115	117	124	128
Alimentation humaine	97	105	104	96	98	106	108	119	112	118	120	125	129
Alimentation animale	88	105	108	103	96	92	87	87	108	114	104	111	111
Matières premières	102	98	95	104	104	102	100	109	101	92	89	100	99
Produits forestiers	89	96	98	105	111	121	117	128	138	131	146	167	205
Océanie													
Produits agricoles	100	90	99	104	107	108	103	101	107	111	114	120	111
Alimentation humaine	95	95	100	106	104	115	108	105	107	114	118	122	113
Alimentation animale	29	—	71	157	243	500	400	600	400	529	557	414	371
Matières premières	107	83	99	100	110	96	93	90	103	102	103	114	104
Produits forestiers	113	82	93	100	112	106	110	114	120	132	135	132	162
PAYS DÉVELOPPÉS													
Produits agricoles	94	98	100	102	106	112	111	115	118	124	127	135	140
Alimentation humaine	91	98	101	102	108	115	116	120	123	130	135	143	149
Alimentation animale	80	97	101	106	116	129	121	123	126	153	158	168	176
Matières premières	101	98	100	101	100	103	101	104	106	105	103	110	109
Amérique latine													
Produits agricoles	90	95	101	110	104	112	113	122	123	129	134	143	186
Alimentation humaine	89	96	102	110	102	111	114	121	123	130	132	143	193
Alimentation animale	85	100	83	129	101	100	105	117	149	162	296	260	273
Matières premières	91	91	97	110	111	115	111	125	120	118	132	135	137
Produits forestiers	104	90	86	107	113	129	130	160	166	193	175	174	274

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 9. — INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (fm)

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973 (Don- nées prélim.)
	 Moyenne 1961-65 = 100												
Extrême-Orient ¹													
Produits agricoles	91	91	101	107	110	120	124	125	122	125	124	123	150
Alimentation humaine	89	88	103	109	112	124	125	120	117	122	118	116	146
Alimentation animale	96	96	109	96	101	75	82	97	134	151	170	184	162
Matières premières	101	102	94	96	106	104	124	145	139	136	150	150	164
Produits forestiers	86	89	96	117	112	141	148	183	191	200	232	220	346
Proche-Orient ²													
Produits agricoles	92	95	97	101	115	119	117	119	114	136	169	152	158
Alimentation humaine	93	94	97	101	115	119	115	117	112	134	171	147	155
Alimentation animale	71	114	91	103	123	157	146	149	183	308	422	439	406
Matières premières	83	98	97	104	118	118	129	137	136	147	149	188	177
Produits forestiers	91	97	92	103	118	130	135	131	152	155	175	177	278
Afrique ³													
Produits agricoles	102	102	93	98	105	112	113	113	109	123	134	135	141
Alimentation humaine	103	103	94	96	104	112	116	112	109	123	136	136	144
Alimentation animale	62	71	87	112	161	154	170	165	196	248	278	308	270
Matières premières	86	75	82	134	123	125	138	162	144	158	170	181	181
Produits forestiers	95	89	95	105	115	121	128	136	149	178	184	186	292
PAYS EN DÉVELOPPEMENT													
Produits agricoles	93	94	99	105	108	116	119	121	119	128	136	135	156
Alimentation humaine	93	93	100	106	108	118	119	119	116	127	135	132	156
Alimentation animale	89	98	99	108	107	95	101	112	148	174	234	236	221
Matières premières	96	97	94	103	110	109	122	140	133	134	147	154	160
Monde													
Produits agricoles	93	96	99	104	107	113	111	114	116	124	128	137	147
Alimentation humaine	91	96	99	105	109	115	114	117	118	128	133	142	155
Alimentation animale	78	94	101	108	119	131	123	128	131	158	170	182	192
Matières premières	99	97	100	101	103	104	102	107	109	109	109	115	118
Produits forestiers	87	91	98	110	114	122	126	143	154	164	164	179	206

¹ Non compris le Japon ni la Chine et d'autres pays d'Asie à planification centrale. — ² Non compris Israël. — ³ Non compris l'Afrique du Sud.

TABLEAU ANNEXE 10. — VARIATIONS DES STOCKS DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

	Date	Moyen- ne 1961- 65	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974 (esti- mation)
<i>Millions de tonnes</i>										
Blé										
Etats-Unis	1 juillet	30,7	11,6	14,7	22,2	24,1	19,9	23,5	11,9	6,8
Canada	1 août	13,3	15,7	18,1	23,2	27,5	20,0	16,0	9,9	10,6
Argentine	1 déc.	1,5	0,2	1,0	0,3	0,8	0,7	0,5	0,1	0,1
Australie	1 déc.	0,6	2,2	1,4	7,3	7,2	3,4	1,4	0,5	0,5
Communauté économique euro- péenne ¹	1 août	6,5	25,4	9,2	9,1	5,5	6,1	7,5	24,8	26,0
TOTAL DE CES PAYS		52,6	35,1	44,4	62,1	65,1	50,1	48,8	27,2	24,0
PAYS IMPORTATEURS										
Inde ⁴	31 déc.	...	0,8	2,1	2,3	3,1	5,0	3,5	...	...
Céréales secondaires⁵										
PAYS EXPORTATEURS										
Etats-Unis ⁶	1 juillet	62,7	34,2	44,4	46,0	44,6	30,9	45,1	30,3	18,9
Canada	1 août	4,3	4,9	4,4	6,7	7,1	5,4	6,2	5,7	5,9
Argentine ⁷	1 déc.	0,4	0,6	1,8	1,7	1,8	—	80,2	80,1	80,6
Australie	1 déc.	0,2	0,9	0,8	1,2	1,2	1,6	1,0	0,5	0,6
TOTAL DE CES PAYS		67,6	39,6	51,4	55,6	54,7	37,9	52,5	36,6	26,0
Riz (équivalent de riz usiné)										
PAYS EXPORTATEURS										
Pakistan ⁴	31 déc.	...	90,02	0,19	0,24	100,38	100,26	100,38	100,10	...
Thaïlande ¹¹	31 déc.	...	—	90,06	120,30	131,10	0,89	...	...	...
Etats-Unis ¹⁴	31 juillet	0,24	0,27	0,21	0,52	0,52	0,59	0,36	0,16	0,25
Japon ⁸	31 octobre	—	—	—	9,36	9,50	7,03	5,22	3,71	...
TOTAL DE CES PAYS		0,24	0,29	0,46	10,42	11,40	10,03	5,96	3,97	0,25
PAYS IMPORTATEURS										
Inde ⁴	13 déc.	...	...	1,03	1,64	1,83	2,31	1,36	1,44	...
Japon ⁸	31 octobre	3,19	5,85	7,03	—	—	—	—	—	...
TOTAL DE CES PAYS		3,19	5,85	8,06	1,64	1,83	2,31	1,36	1,44	...
Beurre										
Canada et Etats-Unis		0,13	0,11	0,08	0,08	0,09	0,07	0,06	0,04	...
Communauté économique euro- péenne:										
six premiers membres ¹⁵		0,09	0,20	0,33	0,34	0,16	0,13	0,34	} 0,29	...
nouveaux membres		0,04	0,06	0,08	0,05	0,03	0,04	0,09		
Autres pays d'Europe occidentale ¹⁶		0,01	0,02	0,02	0,03	0,02	0,02	0,01	0,02	...
Australie et Nouvelle-Zélande . .		0,07	0,06	0,07	0,09	0,07	0,05	0,05	0,07	...
TOTAL DE CES PAYS	31 déc.	0,34	0,45	0,58	0,59	0,37	0,30	0,55	0,41	...
Lait écrémé en poudre										
Etats-Unis		0,18	0,12	0,13	0,10	0,06	0,04	0,02	0,03	...
Communauté économique européenne										
six premiers membres ¹⁷		...	0,20	0,31	0,39	0,18	0,10	0,19	} 0,33	...
nouveaux membres		0,03	...	0,04	0,02	0,02	0,02	0,10		
TOTAL DE CES PAYS	31 déc.	0,21	0,32	0,48	0,51	0,26	0,16	0,31	0,36	...
Sucre (brut)										
TOTAL MONDIAL	1 sept.	14,1	19,1	20,6	19,3	21,4	19,1	17,2	15,8	15,7
Café										
PAYS EXPORTATEURS	¹⁸	¹⁹ 4,30	5,00	4,73	4,15	3,55	2,90	2,70	2,69	2,12

¹ 1961-67, six premiers membres; 1968-74, neuf membres actuels. — ² Jusqu'en 1967 inclus, 1^{er} juillet (sauf pour la Rép. féd. d'Allemagne, 1^{er} juin). — ³ Stocks commerciaux. — ⁴ Stocks du gouvernement seulement, ou d'un organisme officiel. — ⁵ Orge, avoine, maïs, sorgho et seigle. — ⁶ Maïs et sorgho, 1^{er} octobre. — ⁷ Maïs, 1^{er} avril. — ⁸ Stocks du gouvernement seulement. — ⁹ Novembre. — ¹⁰ 31 octobre. — ¹¹ Riz des récoltes précédentes pour l'exportation. — ¹² Septembre. — ¹³ 31 janvier 1971. — ¹⁴ Y compris le paddy converti en équivalent de riz usiné à 69,5%. — ¹⁵ Non compris l'Italie et le Luxembourg. — ¹⁶ Finlande, Norvège, Suède, Suisse. — ¹⁷ Non compris l'Italie. — ¹⁸ Fin de la campagne agricole, principalement entre le 31 mars et le 30 septembre. — ¹⁹ 1963-65.

TABLEAU ANNEXE 11. — VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS PRODUITS ET DENRÉES ALIMENTAIRES

	Tous produits					Denrées alimentaires				
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1971	1971 à 1972	1972 à 1973	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1971	1971 à 1972	1972 à 1973
	<i>Pourcentage annuel</i>									
Pays développés										
EUROPE OCCIDENTALE										
Autriche	3,9	¹ 3,3	4,7	6,3	7,5	4,4	¹ 2,1	3,8	5,8	7,8
Belgique	2,5	3,5	4,4	5,4	7,0	2,9	3,5	1,9	6,9	8,0
Danemark	5,5	7,5	5,8	6,6	9,3	4,2	7,5	5,9	9,3	13,0
Finlande	5,3	² 4,6	6,5	7,1	11,7	5,9	² 5,2	4,4	9,3	12,5
France	3,8	4,3	5,5	5,9	7,3	4,3	3,8	6,5	6,7	9,4
Allemagne, Rép. féd. d'	2,8	2,4	5,1	5,8	6,9	2,6	³ 2,4	2,8	6,2	7,6
Grèce	1,6	2,5	3,0	4,3	15,4	2,5	2,6	5,2	3,8	21,3
Islande	11,0	12,8	6,4	10,3	20,1	15,2	13,3	2,0	16,6	27,9
Irlande	4,2	5,3	8,9	8,7	11,3	3,9	4,3	7,4	11,8	16,4
Italie	4,9	3,0	4,8	5,7	10,8	4,6	2,2	4,0	6,3	12,0
Pays-Bas	3,5	4,8	7,6	7,8	7,9	4,0	4,3	4,2	6,6	7,9
Norvège	4,1	5,0	6,3	7,2	7,5	4,5	5,3	6,0	7,2	7,0
Portugal	2,6	6,4	12,0	10,7	12,9	2,8	5,2	8,9	9,9	9,2
Espagne	7,0	5,1	8,3	8,3	11,4	7,7	3,7	7,8	9,1	12,6
Suède	3,6	4,5	7,4	6,0	6,8	5,3	4,5	9,2	9,1	5,8
Suisse	3,2	3,4	6,6	6,7	8,7	2,9	0,9	6,4	6,5	6,0
Royaume-Uni	3,6	4,6	9,5	7,1	9,2	3,6	4,6	11,1	8,8	15,1
Yougoslavie	13,6	10,5	15,6	18,4	21,4	17,3	9,0	16,6	23,1	25,9
AMÉRIQUE DU NORD										
Canada	1,6	3,8	2,9	4,8	7,6	2,2	3,4	1,1	7,6	14,5
Etats-Unis	1,3	4,2	4,3	3,3	6,2	1,4	4,0	3,0	1,3	14,5
Océanie										
Australie	1,8	3,1	6,0	5,9	9,4	2,0	2,1	3,9	3,8	15,2
Nouvelle-Zélande	2,7	4,1	10,4	6,9	8,2	2,4	4,1	9,1	4,8	11,3
AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS										
Israël	7,1	4,0	12,0	8,7	19,9	5,6	3,1	13,6	12,9	20,7
Japon	6,0	5,4	6,1	4,5	11,7	7,2	6,1	6,0	3,8	13,0
Afrique du Sud	2,1	3,4	6,1	6,5	9,5	2,6	3,0	4,8	7,1	15,2
Pays en développement										
AMÉRIQUE LATINE										
Argentine	23,0	19,4	34,7	58,5	60,3	23,0	18,3	41,7	63,1	55,1
Bolivie	5,1	5,9	3,7	6,5	⁴ 20,9	2,1	7,8	4,0	6,3	⁴ 21,1
Brésil	60,0	28,0	21,1	...	⁵ 12,4	60,0	26,0	23,9	...	⁵ 16,1
Chili	27,0	26,0	20,1	77,8	333,0	30,0	26,0	23,8	115,2	376,0
Colombie	12,4	10,1	7,1	14,3	22,8	13,4	9,2	7,5	19,2	31,9
Costa Rica	2,3	2,5	3,0	4,7	15,2	2,2	3,8	3,7	1,2	21,6
République Dominicaine	2,7	1,0	2,3	7,8	15,1	2,5	0,1	5,1	6,0	18,4
Equateur	4,0	4,6	8,4	7,9	12,9	4,9	6,0	6,5	11,1	20,3
El Salvador	0,2	1,1	0,3	1,8	6,4	1,1	2,2	0,3	1,1	7,5
Guatemala	0,1	1,5	-0,5	0,7	14,4	0,1	1,7	-1,9	-0,3	19,2
Guyane	1,9	1,5	2,1	4,5	8,9	2,3	2,8	2,3	6,0	18,4
Haïti	3,7	1,7	10,3	3,2	22,7	4,1	1,8	6,1	10,2	27,4
Honduras	2,7	1,6	2,3	5,2	3,2	3,2	1,8	3,8	8,1	2,0
Jamaïque	2,9	4,3	6,7	5,8	19,9	2,4	4,7	7,9	3,2	25,8
Mexique	1,9	3,5	3,2	6,4	16,4	1,6	3,8	1,9	6,3	18,7
Panama	⁶ 1,1	1,6	1,8	5,6	6,9	⁶ 1,4	1,7	2,4	4,6	9,9
Paraguay	...	1,2	5,0	9,2	12,8	...	0,3	8,6	11,1	21,6
Pérou	9,4	⁷ 7,8	6,8	7,2	9,5	10,5	⁷ 7,1	6,9	7,4	10,1
Porto Rico	2,2	3,2	4,3	3,2	7,3	3,0	4,1	5,7	3,6	12,6
Trinité-et-Tobago	2,2	3,8	3,5	9,3	14,9	2,1	3,7	4,6	11,5	19,0
Uruguay	⁸ 16,2	60,0	23,9	76,5	97,0	⁸ 13,1	60,0	24,5	93,8	102,8
Venezuela	⁶ 1,7	⁶ 1,6	2,7	3,0	4,3	⁶ 1,7	0,9	2,9	5,9	9,2

Voir notes en fin de tableau.

TABLEAU ANNEXE 11. — VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS PRODUITS ET DENRÉES ALIMENTAIRES (fin)

	Tous produits					Denrées alimentaires				
	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1971	1971 à 1972	1972 à 1973	1960 à 1965	1965 à 1970	1970 à 1971	1971 à 1972	1972 à 1973
<i>Pourcentage annuel</i>										
Pays en développement (fin)										
EXTRÊME-ORIENT										
Inde	6,1	⁹ 8,9	3,3	6,3	16,8	6,5	⁹ 9,8	1,5	6,4	21,3
Indonésie	...	100,0	4,3	6,4	31,1	...	100,0	2,6	10,4	43,4
République khmère	4,3	4,5	71,4	25,4	157,9	2,7	6,7	94,4	28,4	186,4
Corée, Rép. de	15,4	12,3	13,5	11,9	3,2	18,3	12,5	18,9	3,5	2,6
Laos	38,0	6,0	1,3	25,2	30,7	39,0	4,0	0,7	34,9	40,4
Malaisie occidentale	0,5	² 0,4	1,5	2,6	10,6	0,6	² 0,4	1,0	3,0	15,3
Népal	...	6,2	2,0	8,4	11,4	...	7,2	-3,5	9,0	11,7
Pakistan	2,6	5,6	4,7	8,0	22,6	3,8	6,0	5,2	10,8	28,8
Philippines	4,8	¹ 3,6	...	15,7	7,1	6,8	¹ 5,2	...	18,0	4,6
Sri Lanka	1,7	4,2	2,6	6,4	9,6	1,3	4,9	2,0	6,0	12,7
Thaïlande	1,5	2,5	2,0	4,0	11,7	2,0	4,2	0,6	6,4	14,4
PROCHE-ORIENT										
Chypre	0,3	² 2,9	4,1	4,9	7,8	0,2	² 3,2	4,8	6,8	8,5
Egypte	3,2	³ 3,2	3,1	...	¹⁰ 2,9	6,5	³ 6,2	5,4	...	¹⁰ 4,7
Iran	2,0	1,4	4,1	6,5	9,8	3,1	0,9	0,7	8,6	6,8
Irak	...	3,5	3,6	5,2	4,9	...	3,1	4,2	5,2	4,9
Jordanie	...	² 2,8	4,2	8,2	10,5	...	² 5,1	6,2	11,1	18,9
Liban	...	⁷ 1,8	1,6	4,9	6,0	...	⁷ 2,0	2,6	8,7	9,7
République arabe libyenne	...	¹ 6,1	-2,7	-1,4	¹¹ 6,3	...	¹ 8,3	-11,1	-4,4	¹¹ 8,5
Soudan	3,3	¹ 3,4	1,3	11,8	17,0	4,2	¹² 8,8	0,8	8,1	16,3
République arabe syrienne	⁶ 1,3	4,2	4,9	0,8	20,0	⁶ 1,3	4,7	3,8	—	22,1
Turquie	3,6	³ 7,1	16,3	13,0	16,0	4,8	³ 8,7	14,0	11,0	20,0
AFRIQUE										
Ethiopie	...	⁷ 3,0	0,5	-6,1	8,9	...	⁷ 3,5	-0,2	-12,0	12,9
Gabon	⁶ 4,4	3,0	3,4	...	¹² 5,3	⁶ 3,3	2,1	6,4	...	¹³ 8,2
Ghana	11,8	3,7	2,6	14,0	48,8	14,0	2,1	2,7	17,7	⁴ 12,2
Côte-d'Ivoire	2,6	4,9	-0,8	0,4	¹¹ 9,3	2,8	5,9	-1,8	-1,1	¹¹ 16,0
Kenya	2,0	1,7	1,9	...	8,2	1,9	2,0	2,4	...	4,8
Libéria	...	4,4	0,2	4,0	19,6	...	3,4	-9,2	—	30,2
Madagascar	...	2,3	5,4	6,7	6,1	...	2,2	5,3	6,2	9,3
Malawi	...	³ 2,0	8,1	3,9	5,1	...	³ 3,4	11,2	4,3	6,8
Maurice	⁶ 1,0	3,0	0,3	5,4	13,5	⁶ 0,6	3,0	0,1	6,2	15,7
Maroc	4,0	0,6	4,1	3,7	4,5	4,6	0,1	6,3	5,1	5,4
Mozambique	¹³ 1,9	3,7	15,6	7,1	5,4	¹³ 0,7	4,7	13,6	14,0	-1,7
Niger	...	3,8	4,3	9,7	11,7	...	4,4	5,5	16,3	17,2
Nigeria	3,2	5,6	13,5	2,9	3,6	2,0	8,8	26,2	1,5	-2,4
Sierra Leone	¹³ 3,9	4,3	-2,3	3,9	¹¹ 5,7	¹³ 0,6	4,8	-5,7	7,5	¹¹ 10,8
Somalie	7,4	⁷ 2,5	0,3	-2,9	¹¹ 4,5	7,5	⁷ 2,8	-0,6	-2,4	¹¹ 8,4
Tanzanie	1,2	⁹ 3,7	3,7	9,9	5,1	1,2	⁹ 2,5	5,0	10,7	5,0
Togo	...	⁷ 2,1	6,3	7,7	3,8	...	⁷ 2,6	6,8	8,3	¹¹ 7,3
Tunisie	⁷ 4,5	2,9	5,7	2,2	4,4	⁷ 4,8	3,1	10,3	2,4	6,6
Ouganda	5,4	4,0	15,7	-3,0	¹¹ 16,5	7,3	3,5	24,7	-5,5	¹¹ 9,1
Zaïre	¹⁴ 15,6	23,0	4,9	15,1	15,7	¹⁴ 19,0	22,0	10,5	17,6	16,6
Zambie	2,4	⁹ 8,7	6,1	5,2	5,8	2,4	⁹ 8,8	6,6	4,6	5,7

¹ 1965-69. — ² 1967-70. — ³ 1968-70. — ⁴ Moyenne janvier-juin. — ⁵ Moyenne janvier-juillet. — ⁶ 1962-65. — ⁷ 1966-70. — ⁸ 1960-62. — ⁹ 1965-68. — ¹⁰ Moyenne janvier-août. — ¹¹ Moyenne janvier-septembre. — ¹² Moyenne janvier-octobre. — ¹³ 1961-65. — ¹⁴ 1963-65.

TABLEAU ANNEXE 12. — PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

	Monnaie	Durée	Portée	Investissements		Part des investissements en devises dans les investissements totaux	Part de l'agriculture dans les:		Taux de croissance prévu						
				Totaux	Publics		Investissements totaux	Investissements publics	PNB	Production agricole		Recettes d'exportation		Emploi	
										Totale	Céréales	Totales	Produits agricoles	Total	Secteur agricole
AMÉRIQUE LATINE															
				Millions d'unités monétaires		Pourcentage		Pourcentage annuel							
Argentine	Peso	1974-77	PE	410 500	172 060	...	14,3	...	² 7,5	6,5	...	19,6	...	...	...
Barbade	Dollar EC	1972-76	PE	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bolivie	Peso	1971-75	PE	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bésil	Cruzeiro	1972-74	PE	179 240	³ 53 517	...	8,7	³ 11,2	² 9,0	7,5	...	10,0	...	3,1	1,2
Costa Rica	Colon	1974-78	PE	14 657	4 093	24,8	15,0	...	² 7,5	4,7	...	9,6	4,8	4,2	2,1
Cuba	Peso	1971-75	PE	...	...	...	...	...	⁴ 11,1	10,0	...	...	...	...	...
Rép. Dominicaine	Peso	1970-74	SP	...	530	...	...	...	² 6,6	5,6	...	12,4	...	4,5	...
Equateur	Sucre	1973-77	PE	⁵ 78 922	⁵ 31 743	15,7	17,6	15,4	² 9,9	5,3	...	8,7	3,9	3,5	2,0
El Salvador	Colon	1973-77	SP	...	876	47,9	...	...	² 6,9	5,0	...	...	...	...	...
Guatemala	Quetzal	1971-75	PE	1 828	403	29,7	...	14,7	² 6,2	4,8	...	3,6	...	...	...
Guyane	Dollar G.	1972-76	PE	1 150	650	...	...	...	² 8,5	...	...	...	...	...	...
Haïti	Gourde	1972-76	SP	...	453	47,0	...	21,0	² 7,7	...	...	...	...	...	...
Honduras	Lempira	1974-78	PE	...	...	...	...	...	...	8,1	...	...	...	...	...
Nicaragua	Cordoba	1972-76	SP	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Panama	Balboa	1971-75	SP	...	526	...	...	8,0	8,0	...	...	...	...	...	...
Paraguay	Guarani	1972-77	PE	...	...	...	...	24,5	² 6,0	5,0	...	8,2	...	...	...
Pérou	Sol	1973-74	PE	...	75 500	...	...	14,8	² 7,6	4,5	...	...	...	6,7	4,3
Surinam	Guilder S.	1972-76	PE	...	335	83,3	...	19,4	² 8,3	7,1	...	...	...	...	...
Uruguay	Peso	1973-77	SP	...	...	...	...	...	⁶ 4,0/5,0	⁶ 3,8/4,6	...	10,0	...	...	1,9
Venezuela	Bolivar	1970-74	PE	60 919	24 311	12,2	7,6	6,8	² 6,3	6,1	10,2	4,1	14,0	4,0	0,9
EXTRÊME-ORIENT															
Bangladesh	Taka	1973-78	PE	4 455	3 952	27,0	24,0	26,3	5,5	4,6	6,4	10,3	...	...	4,5
Inde	Roupie	1974/75-1978/79	PE	47 561	31 400	5,0	¹ 14,4	12,7	5,5	4,7	4,0	7,6	...	...	...
Indonésie	Rupiah	1974/75-1978/79	PE	4 859 000	...	...	...	...	7,5	5,3	4,4	—	...	...	...
Corée, Rép. de	Won	1972-76	PE	4 524 500	...	20,9	11,8	...	8,6	4,5	6,7	24,3	22,5	2,3	1,0
Laos	Kip	1969/70-1973/74	PE	20 579	5 729	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Malaisie	Dollar M.	1971-75	PE	⁷ 15 015	⁷ 6 691	...	...	⁷ 32,8	⁷ 6,9	⁷ 7,1	⁷ 6,3	⁷ 6,4	...	⁷ 8,4	⁷ 8,1
Népal	Roupie	1970-75	PE	2 930	2 280	65,0	32,9	26,1	4,0	...	3,0	...	...	...	...
Philippines	Peso	1971-74	PE	23 550	4 638	10,0	...	⁹ 16,7	5,6	6,2	6,2	8,5	...	4,0	...
Sri Lanka	Roupie	1972-76	PE	15 000	7 038	19,3	20,0	24,0	6,0	4,9	7,1	6,2	...	3,4	2,5
Thaïlande	Baht	1971/72-1975/76	PE	100 000	69 000	...	...	...	7,0	5,1	...	7,0	...	...	...
PROCHE-ORIENT															
Afghanistan	Afghani	1973-77	PE	33 400	27 700	...	...	39,0	4,8	3,9	...	...	...	...	...
Egypte	Livre E.	1973-82	PE	8 400	...	...	12,0	...	6,0	3,8	...	...	...	3,0	...
Iran	Rial	1973-78	PE	¹⁰ 240 000	¹⁰ 520 000	...	14,0	20,0	11,4	5,4	...	...	...	...	...
Irak	Dinar	1970-74	PE	¹⁰ 1 144	¹⁰ 859	...	19,7	24,5	7,1	7,0	...	2,7	...	4,5	4,1
Jordanie	Dinar	1973-75	PE	179	100	...	15,5	23,7	² 8,0	6,4	...	16,0	20,0	5,9	2,6
Liban	Livre L.	1972-77	PE	7 200	1 740	...	...	22,0	7,0	5,0	...	7,3	5,5	3,4	...
Rép. arabe libyenne	Dinar	1973-75	PE	2 170	1 813	...	14,4	15,9	² 10,4	16,0	...	5,1	...	7,0	3,8
Arabie saoudite	Rial	1971-75	PE	...	...	...	...	...	9,3	5,0	...	...	...	...	...
Soudan	Livre S.	1971-75	PE	370	200	...	27,9	37,2	7,6	10,0	11,4	10,6	10,6	2,0	1,6
Rép. arabe syrienne	Livre S.	1971-75	PE	8 000	6 450	...	31,5	39,0	8,2	5,1	...	6,5	...	4,7	2,8
Turquie	Lira	1973-77	PE	291 000	...	...	12,0	...	² 7,9	4,6	...	9,4	3,0	...	...
Yémen, Rép. arabe	Rial	1974-76	PE	1 610	823	53,4	...	17,0	6,0	6,0	...	...	...	...	...
AFRIQUE															
Algérie	Dinar	1974-77	PE	...	...	...	...	...	² 118,0	...	...	...	...	...	...
Botswana	Rand	1970-75	SP	130	...	...	...	...	15,0	...	...	...	...	8,0	...
Cameroon	Franc CFA	1971-76	PE	280 000	145 300	...	10,5	15,5	6,7	4,0	...	9,4	...	...	...
Rép. centrafricaine	Franc CFA	1971-75	PE	63 779	16 690	...	...	25,1	8,8	...	...	...	...	...	...
Gabon	Franc CFA	1971-75	PE	150 000	65 000	...	1,2	1,2	...	...	...	...	...	...	...
Guinée	Sylis	1973-78	PE	59 488	21 045	...	...	9,4	...	...	...	...	...	...	...
Côte-d'Ivoire	Franc CFA	1971-75	PE	505 000	210 000	...	11,0	22,0	7,7	4,1	...	6,8	3,0	5,5	4,0
Kenya	Livre K.	1974-78	SP	...	...	...	...	...	7,4	6,7	...	7,0	...	...	...
Lesotho	Rand	1970/71-1974/75	PE	60	288	...	...	23,0	5,0	3,1	...	...	...	...	...
Maurice	Roupie	1971-75	PE	1 052	536	...	20,0	21,0	7,0	...	...	...	...	6,0	5,0
Maroc	Dirham	1973-77	PE	26 300	¹² 11 200	...	15,8	26,2	² 7,5	3,6	3,5	10,0	4,7	4,0	1,0
Niger	Franc CFA	1971-74	SP	47 631	...	...	15,0	...	...	...	...	...	...	...	...
Nigeria	Livre N.	1970-74	PE	1 595	780	...	...	17,0	² 6,6	3,0	...	...	...	...	...
Sénégal	Franc CFA	1973-77	PE	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	Rand	1973-77	SP	...	...	...	...	19,0	5,0	...	...	...	...	...	...
Tanzanie	Livre T.	1969-74	PE	404	296	...	13,5	23,0	6,7	4,5	...	...	...	5,0	...
Togo	Franc CFA	1971-75	PE	75 889	56 203	...	15,0	10,0	7,7	6,6	...	...	...	...	...
Tunisie	Dinar	1973-76	PE	1 194	707	24,3	14,9	14,5	² 6,6	5,8	6,4	5,3	7,1	...	...
Ouganda	Shilling U	1972-76	PE	7 890	3 927	...	...	...	5,6	4,8	...	4,8	...	...	...
Haute-Volta	Franc CFA	1962-76	PE	...	...	...	...	...	6,5	...	...	...	...	...	...

NOTE: Chaque fois que cela a été possible, on a donné le montant des investissements nets. Mais, dans de nombreux cas, aucune distinction n'est établie dans le plan, et les chiffres peuvent se rapporter aux investissements bruts ou comprendre certains éléments de dépenses renouvelables. Le secteur agricole englobe la production animale, les pêches, les forêts, l'irrigation, la mise en valeur des terres, le développement communautaire, la vulgarisation agricole.

¹ SP = Secteur public; PE = Plan d'ensemble. — ² Produit intérieur brut. — ³ Dépenses en capital. — ⁴ Produit matériel brut. — ⁵ Sucres de 1972. — ⁶ Hypothèses faible et forte. — ⁷ Plan tel que révisé à mi-terme. — ⁸ Malaisie occidentale seulement. — ⁹ Mise en valeur des ressources hydriques seulement. — ¹⁰ Les investissements prévus par le plan seront dépassés. — ¹¹ D'après le projet de plan. — ¹² Non compris les investissements dans les entreprises semi-publiques.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE LA FAO

Allemagne (Rép. féd. d')	Alexander Horn Internationale Buchhandlung, Spiegelgasse 9, Postfach 2163, Wiesbaden.
Arabie saoudite	Khazindar Establishment, King Faysal Street, Riyadh.
Australie	Hunter Publications, 58A Gipps Street, Collingwood, Vic. 3066; The Assistant Director, Sales and Distribution, Australian Government Publishing Service, P.O. Box 84, Canberra, A.C.T. 2600, and Australian Government Publications and Inquiry Centres in Canberra City, Melbourne, Sydney, Perth, Adelaide and Hobart.
Autriche	Wilhelm Frick Buchhandlung, Graben 27, Vienne 1.
Bangladesh	Shilpa Niketan, 29, D.I.T. Super Market, Mymensingh Road, Dacca-2.
Belgique	Agence et Messageries de la Presse, 1 rue de la Petite-Ile, Bruxelles 7.
Brésil	Livraria Mestre Jou, Rua Guaipá 518, São Paulo 10; Rua Senador Dantas, 19-S205/206, Rio de Janeiro.
Canada	Information Canada, Ottawa.
Chili	Biblioteca, FAO Oficina Regional para América Latina, Av. Providencia 871, Casilla 10095, Santiago.
Chine	China National Publications Import Corporation, P.O. Box 88, Pékin.
Chypre	MAM, P.O. Box 1722, Nicosia.
Colombie	Litexa Colombiana Ltda., Carrera 15, N° 51-79, Bogota.
Corée	The Eul-Yoo Publishing Co. Ltd., 5, 2-Ka, Chong-ro, Séoul.
Costa Rica	Imprenta y Librería Trejos, S.A., Apartado 1313, San José.
Cuba	Instituto del Libro, Calle 19 y 10 N° 1002, Vedado.
Danemark	Ejnar Munksgaard, Norregade 6, Copenhagen S.
Egypte	Al Ahram, El Galaa St., Le Caire.
Espagne	Librería Mundi-Prensa, Castelló 37, Madrid; Librería Agrícola, Fernando VI, 2, Madrid 4.
Etats-Unis d'Amérique	UNIPUB, 650 First Avenue, P.O. Box 433, Murray Hill Station, New York, N.Y. 10016.
Finlande	Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.
France	Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, 75005 Paris.
Ghana	Ghana Publishing Corp., P.O. Box 3632, Accra.
Grèce	«Eleftheroudakis», 4 Nikis Street, Athènes.
Guatemala	Agencia de Representaciones «Orbe», Apartado Postal 753, Guatemala.
Haïti	Max Bouchereau, Librairie «A la Caravelle», B.P. 111B, Port-au-Prince.
Hong-kong	Swindon Book Co., 13-15 Lock Road, Kowloon.
Inde	Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi; 17 Park Street, Calcutta.
Indonésie	P.T. Gunung Agung, 6 Kwitang, Djakarta.
Irak	Mackenzie's Bookshop, Bagdad.
Iran	Economist Tehran, 99 Sevom Esfand Av., Téhéran.
Irlande	The Controller, Stationery Office, Dublin.
Islande	Snaebjörn Jónsson and Co. h.f., Hafnarstraeti 9, P.O. Box 1131, Reykjavik.
Israël	Emanuel Brown, P.O. Box 4101, 35 Allenby Road, and Nachlat Benyamin Street, Tel-Aviv; 9 Sblomzion Hamka Street, Jérusalem.
Italie	Libreria Internazionale Rizzoli, Largo Chigi, 00187 Rome; Libreria Scientifica Dott. L. De Biasio «Aeiou», Via Meravigli 16, 20123 Milan; Libreria Commissionaria Sansoni, S.p.A., Via Lamarmora 45, 50121 Florence; Libreria Macchiaroli, Via Carducci 55/59, 80121 Naples.
Japon	Maruzen Company Ltd., P.O. Box 5050, Tokyo Central 100-31.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE LA FAO

Kenya	The E.S.A. Bookshop, P.O. Box 30167, Nairobi.
Koweït	All Prints Distributors and Publishers, P.O. Box 1719, Koweït.
Liban	Dar Al-Maaref Liban S.A.L., place Riad El-Solh, B.P. 2320, Beyrouth.
Malaisie	Caxton Stationers Ltd., 13-15 Leboh Pasar Besar, Kuala-Lumpur; Parris Book Centre, 25 Lobby Arcade, K.L. Hilton, lln. Treacher, Kuala-Lumpur.
Maroc	Librairie «Aux Belles Images», 281 avenue Mohammed V, Rabat.
Maurice	Nalanda Company Limited, 30, Bourbon Street, Port-Louis.
Mexique	Dilitsa, Pueblo 182 ^{JD} , Mexico 7 D.F.
Nigeria	University Bookshop Nigeria Ltd., University College, Ibadan.
Norvège	Johan Grundt Tanum Forlag, Karl Johansgt. 43, Oslo.
Nouvelle-Zélande	Government Printing Office: Government Bookshops, Rutland Street, P.O. Box 5344, Auckland; Mulgrave Street, Private Bag, Wellington; 130 Oxford Terrace, P.O. Box 1721, Christchurch; Princes Street, P.O. Box 1104, Dunedin; Alma Street, P.O. Box 857, Hamilton.
Ouganda	The E.S.A. Bookshop, P.O. Box 2615, Kampala.
Pakistan	Mirza Book Agency, 65 The Mall, Lahore 3.
Panama	Agencia Internacional de Publicaciones J. Menéndez, Apartado 2052, Panama.
Pays-Bas	N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye.
Philippines	The Modern Book Company, 928 Rizal Avenue, Manille.
Pologne	Ars Polona-Ruch, Krakowskie Przedmiescie 7, Varsovie.
Portugal	Livraria Bertrand S.A.R.L., Apartado 37, Amadora; Galeria Itau, Rua de Entrecampos, 66-A, Lisbonne 5.
République arabe syrienne	Librairie Internationale, B.P. 2456, Damas.
République Dominicaine	Librería Dominicana, Calle Mercedes 45-47-49, Saint-Domingue.
Roumanie	Rompresfilatelia, P.O. Box 2001, Bucarest (Publications périodiques seulement); Romlibri, Str. Biserica Amzei 3-5, Bucarest (Publications non périodiques).
Royaume-Uni	Her Majesty's Stationery Office, 49 High Holborn, Londres W.C.1; P.O. Box 569, Londres S.E.1 (Commandes commerciales et expédiées par poste, Londres et région); 13a Castle Street, Edimbourg EH2 3AR; 109 St. Mary Street, Cardiff CF1 1JW; 7 Linenhall Street, Belfast BT2 8AY; Brazennose Street, Manchester M60 8AS; 258 Broad Street, Birmingham 1; 50 Fairfax Street, Bristol BS1 3DE.
Singapour	Parris Book Centre, 25 Lobby Arcade, K.L. Hilton, lln. Treacher, Kuala-Lumpur (Malaisie).
Somalie	«Samater's», P.O. Box 936, Mogadishu.
Sri Lanka	M.D. Gunasena and Co. Ltd., 217 Norris Road, Colombo 11.
Suède	C.E. Fritze, Fredsgatan 2, 103 27 Stockholm 16.
Suisse	Librairie Payot S.A., Lausanne et Genève; Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1.
Tanzanie	Dar es-Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, Dar es-Salaam.
Thaïlande	Suksapan Panit, Mansion 9, Rajadamnern Avenue, Bangkok.
Togo	Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, Lomé.
Turquie	Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoğlu, Istanbul.
Yugoslavie	Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Belgrade; Cankarjeva Založba, B.P. 201 - IV, Ljubljana.
Autres pays	Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des agents ou des dépositaires n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à: Section distribution et ventes, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie.